

# Rapport de gestion 2018



# **RAPPORT**

## **DE LA MUNICIPALITÉ DE LAUSANNE**

### **AU CONSEIL COMMUNAL**

#### **sur sa gestion pendant l'année 2018**

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,

Conformément aux articles 4 et 93c de la loi sur les communes, 20, 23, 74 et 112 du règlement du Conseil communal et 30 du règlement pour la Municipalité, cette dernière vous soumet, ci-après, le rapport sur sa gestion pendant l'année 2018.

Le rapport contient les divisions suivantes :

Préambule :	Conseil communal et Municipalité
Chapitre I :	Direction de la culture et du développement urbain
Chapitre II :	Direction de la sécurité et de l'économie
Chapitre III :	Direction des sports et de la cohésion sociale
Chapitre IV :	Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture
Chapitre V :	Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers
Chapitre VI :	Direction des finances et de la mobilité
Chapitre VII :	Direction des services industriels
Annexe I :	Bureau du Conseil communal
Annexe II :	Glossaire

# Table des matières

<i>Préambule :</i>	<b>Conseil communal et Municipalité</b> .....	5
	Conseil communal .....	5
	Municipalité .....	5
	Cellule Arc.....	19
<i>Chapitre I :</i>	<b>Culture et développement urbain</b> .....	21
	Secrétariat municipal .....	21
	Secrétariat général culture et développement urbain .....	30
	Service de la culture .....	36
	Service bibliothèque et archives de la Ville.....	52
	Service de l'urbanisme .....	60
	Contrôle des finances de la Ville de Lausanne.....	68
<i>Chapitre II :</i>	<b>Sécurité et économie</b> .....	71
	Secrétariat général sécurité et économie .....	72
	Corps de police.....	75
	Service de protection et sauvetage .....	83
	Service du contrôle des habitants.....	95
	Service de l'économie.....	99
	Service de l'eau .....	109
<i>Chapitre III :</i>	<b>Sports et cohésion sociale</b> .....	123
	Secrétariat général sports et cohésion sociale .....	123
	Service des sports .....	125
	Service social Lausanne.....	132
	Service du travail .....	146
	Service des assurances sociales .....	156
<i>Chapitre IV :</i>	<b>Logement, environnement et architecture</b> .....	165
	Secrétariat général et cadastre.....	166
	Service du logement et des gérances .....	179
	Service d'architecture .....	188
	Service des parcs et domaines.....	198
	Service d'organisation et d'informatique .....	205

<i>Chapitre V :</i>	<b>Enfance, jeunesse et quartiers</b> .....	215
	Secrétariat général enfance, jeunesse et quartiers .....	215
	Service d'accueil de jour de l'enfance .....	229
	Service des écoles primaires et secondaires .....	244
	Service de santé et prévention .....	257
	Service de psychologie scolaire .....	266
<i>Chapitre VI :</i>	<b>Finances et mobilité</b> .....	273
	Secrétariat général finances et mobilité.....	273
	Service des finances.....	290
	Service du personnel.....	292
	Service des routes et de la mobilité.....	299
	Service de la propreté urbaine.....	307
	Service achat et logistique Ville .....	314
<i>Chapitre VII :</i>	<b>Services industriels</b> .....	319
	Secrétariat général services industriels .....	319
	Services partagés .....	323
	Service commercial .....	325
	Service patrimoine .....	329
	Service production .....	331
	Service réseaux .....	334
	SI-REN S.A. ....	337
	LFO S.A. ....	339
<i>Annexe I :</i>	<b>Bureau du Conseil communal</b> .....	341
<i>Annexe II :</i>	<b>Glossaire</b> .....	343



## PRÉAMBULE

# CONSEIL COMMUNAL ET MUNICIPALITÉ

## CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal a tenu, pour l'année 2018, 23 séances, dont 20 dites longues (21 séances ordinaires en 2017, dont 18 dites longues). Il a reçu 10 pétitions; 3 motions, 56 postulats et deux projets de règlement ont été déposés; 75 interpellations et 26 questions ont été adressées à la Municipalité par des membres du Conseil. Plus de détails se trouvent dans le rapport du Bureau du Conseil communal (cf. annexe 1) et sur la page internet du Conseil communal de Lausanne tenue à jour tout au long de l'année :

<https://www.lausanne.ch/officiel/conseil-communal/seances/depots-enregistres.html>.

La Municipalité lui a présenté un rapport, ainsi que les préavis (respectivement rapports-préavis) suivants :

1. Culture et développement urbain.....	9 préavis
2. Sécurité et économie .....	12 préavis
3. Sports et cohésion sociale.....	4 préavis
4. Logement, environnement et architecture .....	10 préavis
5. Enfance, jeunesse et quartiers .....	7 préavis
6. Finances et mobilité.....	12 préavis
7. Services industriels.....	5 préavis
Total .....	59 préavis

## MUNICIPALITÉ

### COMPOSITION

du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018

	Titulaires	Suppléants
Culture et développement urbain	M. Grégoire JUNOD	Mme Natacha LITZISTORF
Sécurité et économie	M. Pierre-Antoine HILDBRAND	M. Grégoire JUNOD
Sports et cohésion sociale	M. Oscar TOSATO	Mme Florence GERMOND
Logement, environnement et architecture	Mme Natacha LITZISTORF	M. David PAYOT
Enfance, jeunesse et quartiers	M. David PAYOT	M. Oscar TOSATO
Finances et mobilité	Mme Florence GERMOND	M. Jean-Yves PIDOUX
Services industriels	M. Jean-Yves PIDOUX	M. Pierre-Antoine HILDBRAND

## DÉLÉGATIONS MUNICIPALES POUR LA LÉGISLATURE 2016-2021

Délégation	Présidence	Membres
Délégation à la politique des quartiers	M. David PAYOT	Mme Natacha LITZISTORF Mme Florence GERMOND
Délégation à l'urbanisme et à la mobilité	Mme Florence GERMOND	M. Grégoire JUNOD M. Pierre-Antoine HILDBRAND Mme Natacha LITZISTORF
Délégation Métamorphose	M. Grégoire JUNOD	M. Oscar TOSATO Mme Natacha LITZISTORF Mme Florence GERMOND
Délégation Pôle Gare	Mme Natacha LITZISTORF	M. Grégoire JUNOD Mme Florence GERMOND
Commission immobilière	M. Grégoire JUNOD	M. Pierre-Antoine HILDBRAND Mme Natacha LITZISTORF
Délégation à l'économie et au commerce	M. Pierre-Antoine HILDBRAND	M. Grégoire JUNOD M. Jean-Yves PIDOUX
Délégation à l'Observatoire de la sécurité	M. Pierre-Antoine HILDBRAND	Mme Natacha LITZISTORF M. David PAYOT
Délégation au personnel	M. Grégoire JUNOD	M. David PAYOT Mme Florence GERMOND
Délégation informatique	Mme Natacha LITZISTORF	M. David PAYOT M. Jean-Yves PIDOUX
Délégation aux risques environnementaux	Mme Natacha LITZISTORF	M. Pierre-Antoine HILDBRAND M. Jean-Yves PIDOUX
Délégation aux chantiers	Mme Florence GERMOND	M. Jean-Yves PIDOUX Mme Natacha LITZISTORF M. Pierre-Antoine HILDBRAND
Comité d'audit	M. Jean-Yves PIDOUX	Mme Florence GERMOND M. Pierre-Antoine HILDBRAND
Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne	Délégués de la Municipalité : M. Grégoire JUNOD, M. Pierre-Antoine HILDBRAND, Mme Florence GERMOND	

Durant l'année, la 25<sup>e</sup> Municipalité a tenu 44 séances. Elle a notamment adressé au Conseil communal les rapports, préavis et rapports-préavis dont la liste suit.

### RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL

#### Culture et développement urbain

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
20.11.2018	31	Rapport sur les initiatives et pétitions en cours de traitement. Situation au 30 juin 2018

### PRÉAVIS ET RAPPORTS-PRÉAVIS ADRESSÉS AU CONSEIL COMMUNAL

#### Culture et développement urbain

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
24.04.2018	01	Projet Métamorphose. Plaines-du-Loup, périmètre du plan partiel d'affectation 1 – équipement des parcelles, phase préliminaire. Métamorphose – études générales et travaux préparatoires. Demande de crédit d'ouvrage pour réaliser quatre pistes de chantier incluant les réseaux souterrains et pré-aménager des espaces publics à l'intérieur du périmètre du plan partiel d'affectation 1 des Plaines-du-Loup. Demande de crédit d'ouvrage pour réaliser des travaux préparatoires sur les plans partiels d'affectation 1 et 2 des Plaines-du-Loup et le secteur sud des Prés-de-Vidy. Demande de crédit d'étude pour des études générales Métamorphose
08.05.2018	02	Plan partiel d'affectation « Prélaz II » concernant les terrains compris entre l'avenue de Morges, l'avenue de la Confrérie, les limites sud et est de la parcelle n° 869, la limite est de la parcelle n° 870, le chemin de Renens et le plan partiel d'affectation légalisé n° 681 du 31 janvier 1997 – Abrogation du plan partiel d'affectation n° 711 du 12 septembre 2003 – Inscription d'une servitude de passage public à pied, à vélos et autres moyens de mobilité douce en faveur de la Commune de Lausanne sur la parcelle n° 832, plan du 3 mai 2017
En cours	15	Demande d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 650'000.- en vue de la révision du Plan général d'affectation (PGA)
26.06.2018	17	Projet de construction d'un bâtiment sis à l'avenue des Boveresses 31a et 31b futurs, dans une démarche de Société à 2'000 watts. Démolition du parking souterrain ECA 15999 pour la construction d'un immeuble comprenant 60 logements à loyer régulé, une école enfantine, une unité d'accueil pour écoliers, une ludothèque, deux abris PCi ainsi qu'un parking semi-enterré de 125 places pour voitures et dix places pour deux-roues – Constitution d'un droit distinct et permanent de superficie grevant la parcelle n° 7378 en faveur de la société coopérative Logement Idéal

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
En cours	34	Réponse au postulat de M. Manuel Donzé « Les bibliothèques lausannoises : une politique des horaires à revoir » – Réponse au postulat de Mme Laurence Munding-Jaccard et consorts « Des bibliothèques éphémères dans les piscines de quartier : l'art d'associer les plaisirs »
En cours	36	Réponse au postulat de M. Henri Klunge et consorts « Pour faire voter les plus jeunes, Easyvote »
En cours	45	Plan partiel d'affectation « La Rozavère – Eben-Hézer » concernant les parcelles comprises entre le chemin de Rovéréaz, la limite est de la parcelle n° 3'722, le chemin des Mayoresses et les plans légalisés nos 441 et 688. Abrogation du plan d'extension n° 589 du 15 août 1979, du plan partiel d'affectation n° 642 du 12 mai 1989 et abrogation partielle du plan de quartier n° 466 du 4 juin 1965
En cours	46	Réponse au postulat de M. Pierre Conscience et consorts « Lausanne «zone hors TISA»: que ça se voie!»
En cours	60	Rapport-préavis sur la restructuration de la Fondation de Beaulieu - Réponse au postulat de M. Jacques Pernet et consorts « Parce que Beaulieu le vaut bien! Ou: du maintien de l'activité des Halles Nord » - Réponse au postulat de M. Philipp Stauber et consorts « Pour une réaffectation partielle du site de Beaulieu »

## Sécurité et économie

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
En cours	06	Réponse au postulat de M. Claude-Alain Voiblet « "Food Truck", quel statut pour ces restaurants sur roulettes? »
22.05.2018	07	Réfection du réseau d'adduction d'eau potable du Pays-d'Enhaut – Réalisation du potentiel hydroélectrique sur deux sites
En cours	08	Réponse au postulat de M. Louis Dana « Pour une meilleure politique de transfert des supporters de football »
06.11.2018	10	Remplacement des conduites du Pays-d'Enhaut et du Pont-de-Pierre au lieu-dit « Pont de Fenil » à St-Légier
En cours	14	Modification de la convention intercommunale relative à l'exploitation de la station d'épuration des eaux usées et de traitement des boues de l'agglomération lausannoise – STEP de Vidy
En cours	23	« Marchés, terrasses et manifestations » - Réponse aux postulats de Mme Elisabeth Müller « Faire son marché en sortant du travail » – Mme Anne-Françoise Decollogny « Le marché se meurt? Vive le marché! » – M. Laurent Guidetti « Pour une reconquête de l'espace public, des "festivals de rue" lausannois! » – M. Henri Klunge et consorts « Occupons l'espace public, faisons des terrasses » – M. Benoît Gaillard « Lausanne – ses terrasses animées, ses parcs conviviaux! »
En cours	24	Remplacement des appareils radio POLYCOM du Corps de police
05.12.2018	25	Construction d'une nouvelle cuve au réservoir des Dailles – demande de crédit
20.11.2018	39	Modification de la convention intercommunale relative à l'exploitation de la station d'épuration des eaux usées et de traitement des boues de l'agglomération lausannoise – STEP de Vidy
En cours	48	Construction de la nouvelle usine de production d'eau potable «Saint-Sulpice II». Demande de crédit
En cours	57	Réponse au postulat de Mme Géraldine Bouchez « Les conduites d'eau potable lausannoises pour produire de l'électricité »
En cours	59	Réponse au postulat de M. Nicola Di Giulio « Amélioration de l'équipement des services d'urgence »

## Sports et cohésion sociale

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
En cours	33	Politique sociale communale de la vieillesse – Plan d'action dans le cadre de l'adhésion de la Ville de Lausanne au Réseau mondial des villes-amies des aînés de l'Organisation mondiale de la santé
06.11.2018	37	Locaux de Sévelin 8 – 14: aménagement
En cours	44	Piscine de Mon-Repos – assainissement, transformation et modernisation des installations de traitement de l'eau – demande de crédit d'ouvrage
En cours	58	Assainissement et entretien d'installations sportives – demande de crédit-cadre 5 <sup>e</sup> étape (2018-2021)

## Logement, environnement et architecture

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
08.05.2018	05	Transfert d'un site de déchetage de bois en plaquettes forestières en forêt pour maintenir l'alimentation de l'usine de valorisation énergétique TRIDEL S.A. en combustible local
13.06.2018	09	Politique agricole urbaine: des balcons aux champs - Réponse au postulat de Mme Sophie Michaud Gigon et consorts « Pour un lieu consacré à la valorisation de l'agriculture de proximité dans le Nord-Ouest lausannois » - Réponse au postulat de M. Giampiero Trezzini et consorts « Pour une meilleure exploitation du potentiel agricole lausannois » - Réponse au postulat de M. Hadrien Buclin et consorts « Pour un soutien plus actif de la Ville aux initiatives liées à l'agriculture urbaine » - Réponse au postulat de Mme Séverine Evéquoz et consorts « Stop au glyphosate et aux pesticides à Lausanne »
20.11.2018	29	Programme d'entretien et importants travaux de remise en état de divers bâtiments du patrimoine administratif – demande de crédit-cadre 5 <sup>e</sup> étape (2018-2022)

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
05.12.2018	42	Concept directeur « Nature en ville » de la Commune de Lausanne - Réponse aux postulats de Mme Séverine Evéquoz et consorts « Pour une mise en œuvre du réseau écologique lausannois, dès maintenant! » et « Des grainothèques pour favoriser l'échange et la diversité génétique des plantes cultivées » - Demande de crédit supplémentaire au rapport-préavis N° 2016/27 « Mise en œuvre et renforcement de la politique « Nature en ville » »
En cours	43	Modernisation du système d'information de la Ville de Lausanne
05.12.2018	47	Travaux de rénovation et de réhabilitation des parcs et domaines – Crédit-cadre annuel 2019
En cours	51	Réponse au postulat de Mme Sophie Michaud Gigon et consorts « Café-jeux parents-enfants à la berlinoise »
En cours	53	Réponse au postulat de Mme Sophie Michaud Gigon et consorts « Collection de l'Art Brut: un café-restaurant pour le Musée et le quartier »
En cours	55	Réponse au postulat de M. Stéphane Wyssa et consorts « Développement de l'identité numérique à Lausanne »
En cours	56	Evolution et extension des infrastructures informatiques et du réseau RECOLTE pour le période 2019-2023

## Enfance, jeunesse et quartier

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
02.10.2018	03	Politique d'accessibilité universelle
13.06.2018	04	Réponse au postulat de Mme Florence Germond « Sensibilisation au français pour les enfants préscolaires allophones afin de faciliter leur intégration au cycle initial »
20.11.2018	12	Politique des quartiers: première étape - Réponse au postulat de Mme Natacha Litzistorf et consorts « Pour une politique des quartiers – de TOUS les quartiers! » - Réponse au postulat de M. Pierre-Antoine Hildbrand et consorts « Pour l'étude du « budget participatif » à Lausanne » - Réponse au postulat de M. Fabrice Moscheni et consorts « Plus de démocratie avec le budget participatif »
26.06.2018	13	Assainissement et rénovation du collège de St-Roch. Demande de crédit d'étude
06.11.2018	27	Etablissement primaire et secondaire de Béthusy: construction de 12 classes sur le site du collège de Béthusy – Demande de crédit d'étude
06.11.2018	28	Etablissement primaire et secondaire du Belvédère: construction de nouveaux locaux scolaires et d'une salle de gymnastique VD2 – demande de crédit d'étude et d'investissement
En cours	32	Relevage et transformations sonores du Grand Orgue de l'église Saint-François

## Finances et mobilité

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
11.09.2018	11	« Rues vivantes ». Aménagements urbains, valorisation des espaces publics et modération du trafic – Demande de crédits de réalisation
12.06.2018	16	Comptes de l'exercice 2017 – Réponse de la Municipalité au postulat de M. Pierre Ethenoz et consorts « Lausanne 2016-2021, entre ambitions, préoccupations et finances durables » – Révision de l'article 15 du règlement communal sur la circulation et le stationnement
12.06.2018	18	Crédits supplémentaires pour 2018 (1 <sup>re</sup> série)
En cours	20	Pour un meilleur suivi des participations financières de la Ville – Réponse à la motion de M. Pierre-Antoine Hildbrand et consorts « Pour un règlement lausannois sur les participations de la Ville, plus de transparence et de responsabilités » – Réponse au postulat de M. Giampiero Trezzini et consorts « Quelle gouvernance pour les sociétés anonymes de la Ville ? » – Réponse au postulat de M. Manuel Donzé et consorts « Pour améliorer la gouvernance des institutions en mains publiques, demandons un contrôle ordinaire des comptes ! »
En cours	26	Réponse à six postulats en matière de circulation en ville – M. Manuel Donzé et consorts « Pour une sécurisation du chemin de Rovéréaz » – M. Guy Gaudard et consorts « Rovéréaz–Fauvette: allégeons les contraintes » – Mme Anne-Françoise Decollogny et consorts « Qualité de vie – pour une 30 km/h au centre-ville » – M. Claude Calame « 30 km/h sur la "Petite Ceinture" et dans son périmètre » – Mme Sara Gnoni et consorts « Pour une sécurité piétonne accrue autour de la piscine de Mon-Repos » – Mme Céline Misiego « Où sont passées les journées sans voiture ? »
En cours	30	Réponse à six postulats portant sur la propreté du domaine public, le partage et le recyclage des ressources – M. Guy Gaudard « Pour un usage payant de certains W.-C. publics » – M. Laurent Rebeaud et consorts « Demande d'une étude sur la possibilité de réduire le nombre de W.-C. publics à Lausanne en faisant appel à un partenariat avec les restaurateurs et les commerçants prêts à mettre leurs WC à la disposition du public » – M. Johann Dupuis « Responsabiliser les grands commerces par rapport au recyclage des déchets d'emballage » – Mme Sara Gnoni et consorts « Pour une Ville de Lausanne sans mégots » – M. Robert Joosten et consorts « Pour un peu d'air dans nos boîtes aux lettres » – Mme Véronique Beetschen et consorts « Une outillthèque pour les bricoleuses et bricoleurs, jardinières et jardiniers lausannois »
En cours	35	Couverture du pont-roulant annexé au bâtiment de Malley abritant les locaux du Service achat et logistique Ville – Demande d'un crédit d'ouvrage

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
05.12.2018	41	Crédit-cadre annuel 2019 « Entretien constructif de la voirie et des ouvrages, adaptation des espaces publics, renouvellement du marquage routier et des installations de régulation du trafic. Renouvellement et extension des réseaux de distribution d'eau potable et d'évacuation des eaux. Renouvellement et extension des réseaux des Services industriels. Entretien constructif de surfaces extérieures d'établissements scolaires. Entretien de surfaces privées communales »
04.12.2018	49	Crédits supplémentaires pour 2018 (2 <sup>e</sup> série)
04.12.2018	50	Autorisations d'achats pour l'exercice 2019
04.12.2018	52	Budget de fonctionnement de l'exercice 2019 – Plan des investissements pour les années 2019 à 2022
En cours	54	Politique municipale en matière de gestion des déchets. Remplacement des infrastructures des écopoints existants par de nouveaux équipements de collecte sélective des déchets dans les quartiers lausannois et création d'installations de tri centralisé sur certaines places. Demande de crédit complémentaire

### Services industriels

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
En cours	19	Réponse au postulat de Mme Séverine Evéquoz et consorts « Toujours plus de deux-roues motorisés à Lausanne, limitons le bruit et la pollution au centre-ville, encourageons le scooter électrique! » – Réponse au postulat de Mme Aude Billard et consorts « Mise en place de stations de recharge pour deux-roues électriques avec toitures couvertes de panneaux solaires »
02.10.2018	21	Financement du programme d'efficacité énergétique équiwatt pour la période 2019 à 2022
11.09.2018	22	Télégestion de l'éclairage public lausannois
En cours	38	Réponse au postulat de Mme Françoise Longchamp et consorts « Une ville dynamique ouverte sur le monde »
05.12.2018	40	Fonds pour l'efficacité énergétique : renouvellement de la subvention en faveur des vélos électriques pour les lausannois

### INITIATIVES EN ATTENTE DE RÉPONSE, RENVOYÉES A LA MUNICIPALITÉ AVANT LE 31 DÉCEMBRE 2018

#### Motion en attente de réponse

Néant

#### Postulats en attente de réponse

Auteur	Intitulé	Dépôt	Renvoi à la Mpté	Délai réponse
Beaud Valéry	Une gouvernance participative pour l'écoquartier des Plaines-du-Loup	16.06.2015	26.04.2016	31.12.2018
Stauber Philipp	Pour une réaffectation partielle du site de Beaulieu	06.12.2016	31.01.2017	31.12.2018
Pernet Jacques	Parce que Beaulieu le vaut bien ! ou : du maintien de l'activité des halles nord	07.06.2016	02.05.2017	31.12.2018
Heiniger Latha	Un contrat de quartier pour les quartiers du Nord Ouest de la Ville de Lausanne, prioritairement pour les quartiers de Bellevaux/Entre-Bois	06.03.2018	27.03.2018	31.12.2018
Sangra Marie-Thérèse	Pour mettre fin à la pénurie de logement pour la faune ailée de nos villes !	12.06.2018	26.06.2018	31.12.2018
Joosten Robert	Pour des bus de quartier attractifs	12.06.2018	26.06.2018	31.12.2018
Eggenberger Julien	Planification des rénovations et constructions scolaires	18.02.2014	18.03.2014	31.01.2019
Beaud Valéry	Une gouvernance participative pour l'écoquartier des Plaines-du-Loup	16.06.2015	26.04.2016	31.12.2018
Stauber Philipp	Pour une réaffectation partielle du site de Beaulieu	06.12.2016	31.01.2017	31.12.2018
Donzé Manuel	Leçons de rythmique : des infrastructures inadaptées	06.12.2016	21.11.2017	31.01.2019
Brayer Vincent	Mobilité dans la Métropole, une offre découverte 3 mois pour les nouveaux arrivants	26.06.2018	28.08.2018	28.02.2019
Ferrari Yves	Des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) qui intègrent véritablement la durabilité environnementale... Un pas de plus vers la société à 2'000 W.	01.04.2014	06.05.2014	31.03.2019
Henchoz Jean Daniel	Lausanne veut cultiver la différence, source d'une immense richesse à l'occasion des JOJ 2020	23.09.2014	07.10.2014	31.03.2019
Knecht Myrèle	Pour que figure un paragraphe concernant la mise en oeuvre spécifique de l'accessibilité universelle dans tout rapport-préavis concernant le domaine bâti (nouvelles constructions, rénovations) concerné par la LHand	19.01.2016	07.12.2016	31.03.2019

Auteur	Intitulé	Dépôt	Renvoi à la Mpté	Délai réponse
Zangger Anna	Pour la promotion des véhicules électriques sur le domaine communal	02.05.2017	11.09.2018	31.03.2019
Tripet Nicolas	Pour une vue d'ensemble réaliste et actuelle du trafic	28.08.2018	11.09.2018	31.03.2019
Klunge Henri	Un drone, mais pour quoi faire ?	07.03.2017	18.09.2018	31.03.2019
Calame Claude	Pour des modes de déplacement respectueux de toutes et tous	11.09.2018	02.10.2018	30.04.2019
Moscheni Fabrice	Connaître et réduire le risque des perturbateurs endocriniens à Lausanne	23.05.2017	09.10.2018	30.04.2019
Carrel Matthieu	Protection du patrimoine et densification : plus de sécurité et de prévisibilité	05.09.2017	09.10.2018	30.04.2019
Bettschart-Narbel Florence	Pour une communication moderne entre les parents, l'école, l'accueil de jour et les services de l'administration	02.10.2018	06.11.2018	31.05.2019
Panchard Ilias	Pour une meilleure protection de la jeunesse face à la fumée passive	06.11.2018	20.11.2018	31.05.2019
Germond Florence	Pour un renforcement de la prise en charge extra-scolaire des écolier-ère-s de 5e et 6e année primaire	14.09.2010	14.02.2012	30.06.2019
Eggenberger Julien	Pour un parc public dans le quartier Valmont - Praz-Séchaud - Vennes	10.09.2013	09.09.2014	30.06.2019
Longchamp Françoise	Pour l'introduction d'un jour par semaine de télétravail dans l'administration lausannoise	10.09.2013	09.09.2014	30.06.2019
Bergmann Sylvianne	Pour des mesures visant à favoriser l'engagement de personnes handicapées	03.12.2013	25.11.2014	30.06.2019
Knecht Myrèle	Pour que Lausanne adopte une stratégie d'élimination des inégalités et d'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap	19.11.2013	25.11.2014	30.06.2019
Henchoz Jean-Daniel	Pour une exonération à tout le moins partielle des taxes d'amarrage et d'occupation pour les pêcheurs professionnels lausannois	03.03.2015	17.03.2015	30.06.2019
Salzmann Yvan	Pour une pérennisation des ateliers d'artistes lausannois	02.06.2015	16.02.2016	30.06.2019
Neumann Sarah	Des mesures ciblées pour les retraites artistiques	23.09.2014	16.02.2016	30.06.2019
Velasco Maria	Pour une place Centrale conviviale et accueillante	07.10.2014	15.03.2016	30.06.2019
Rebeaud Laurent	Demande d'une étude sur la faisabilité et l'opportunité d'une expérience pilote dans la perspective du revenu de base inconditionnel (RBI)	06.10.2015	12.04.2016	30.06.2019
Évéquoz Séverine	Quel avenir pour le Pavillon Rousseau et l'herbier vivant de Rosalie de Constant au domaine de la Chablière	24.05.2016	07.06.2016	30.06.2019
Blanc Mathieu	Un plan d'action pour lutter contre la bureaucratie et la surréglementation communale	24.11.2015	23.08.2016	30.06.2019
Pernet Jacques	Quel futur pour le commerce lausannois ?	07.06.2016	06.09.2016	30.06.2019
Donzé Manuel	Les devoirs surveillés à Lausanne : va-t-on vers une dégradation des conditions de ces prestations ?	20.09.2016	04.10.2016	30.06.2019
Müller Elisabeth	Centre-ville - Pour une nouvelle gestion du stationnement sur le domaine public	12.04.2016	01.11.2016	30.06.2019
Nsengimana Nkiko	Pour une étude et des mesures relatives à la sous-location abusive via les plateformes d'hébergement telle qu'Airbnb	12.04.2016	13.12.2016	30.06.2019
Neumann Sarah	Femmes en marche : un autre regard sur l'espace urbain	15.03.2016	31.01.2017	30.06.2019
Porchet Léonore	Lausanne, chef-lieu de la bande dessinée	02.02.2016	07.03.2017	30.06.2019
Payot David	Pour une médiation administrative communale	16.02.2016	07.03.2017	30.06.2019
Porchet Léonore	Pour que Lausanne rejoigne le Rainbow Cities Network	14.02.2017	21.03.2017	30.06.2019
Gaudard Guy	« Métamorphose » de la sécurité, renforçons la police de proximité !	31.01.2017	21.03.2017	30.06.2019
Bettschart-Narbel Florence	Pour une redynamisation du commerce lausannois	14.02.2017	21.03.2017	30.06.2019
Aubert Eliane	Pour étudier l'introduction du coworking dans l'administration lausannoise	15.03.2016	21.03.2017	30.06.2019
Moscheni Fabrice	Réfrigérateurs en libre-service - réduire le gaspillage alimentaire et améliorer le lien social	26.04.2016	21.03.2017	30.06.2019
Pernet Jacques	Demande à la Municipalité d'étudier l'inclusion d'un chapitre « transversal » intitulé « Retombées économiques » dans les préavis et rapport-préavis	14.02.2017	21.03.2017	30.06.2019
Porchet Léonore	Une monnaie complémentaire pour la vie et le commerce local	06.09.2016	04.04.2017	30.06.2019
Klunge Henri	Quid d'une monnaie locale à Lausanne ?	06.09.2016	04.04.2017	30.06.2019
Stauber Philipp	Pour un décompte des frais d'eau équitable, transparent et écologique selon le principe du pollueur-payeur	20.09.2016	04.04.2017	30.06.2019

Auteur	Intitulé	Dépôt	Renvoi à la Mpté	Délai réponse
Carvalho Carine	Une politique publique pour toutes et tous : analyse budgétaire en termes de genre et d'égalité entre femmes et hommes	07.03.2017	04.04.2017	30.06.2019
Buclin Hadrien	Lausanne Capitale olympique, Lausanne Capitale verte ?	24.05.2016	04.04.2017	30.06.2019
Beetschen Véronique	Une plateforme « last minute » pour l'offre culturelle lausannoise	07.03.2017	04.04.2017	30.06.2019
Carrel Matthieu	Des bains d'hiver à Lausanne	04.04.2017	02.05.2017	30.06.2019
Maillard Mathieu	Pour un parc Montbenon accueillant, toute l'année, à toute heure et pour tous les âges	04.04.2017	02.05.2017	30.06.2019
Tran-Nhu Thanh-My	Pour des manifestations sportives écologiques et durables	22.08.2017	05.09.2017	30.06.2019
Rastorfer Jacques-Etienne	Pour une récréation des cours de récréation	22.08.2017	05.09.2017	30.06.2019
Felli Romain	Pédibus 2.0 : que route le cyclobus !	13.06.2017	05.09.2017	30.06.2019
Donzé Manuel	Créer du lien intergénérationnel à travers les cantines scolaires	02.05.2017	05.09.2017	30.06.2019
Beaud Valéry	Grands chantiers : de l'art, de la couleur et une ouverture sur l'espace public	05.09.2017	19.09.2017	30.06.2019
Beaud Valéry	Pour une véritable stratégie de requalification de l'espace public	06.09.2016	19.09.2017	30.06.2019
Bergmann Sylvianne	Des aides concrètes pour les proches aidants	23.08.2016	19.09.2017	30.06.2019
Évéquoz Séverine	Pour des mesures d'accompagnement nature, paysage et espace public au sein du Projet d'agglomération Lausanne-Morges, en particulier pour les Axes forts de transports urbains (AFTPU)	24.05.2016	03.10.2017	30.06.2019
Gaudard Guy	Hôtellerie des Chevreuils	19.09.2017	03.10.2017	30.06.2019
Gaudard Guy	Amiante - danger mortel	23.08.2016	03.10.2017	30.06.2019
Felli Romain	Pour des pataugeoires en libre-accès dans les parcs publics	01.11.2016	03.10.2017	30.06.2019
Di Giulio Nicola	Amélioration de l'équipement des services d'urgence	15.11.2016	31.10.2017	30.06.2019
Rossi Vincent	Des pauses dans l'affichage publicitaire à Lausanne	17.01.2017	31.10.2017	30.06.2019
Misiego Céline	Pages blanches pour Lausanne	17.01.2017	31.10.2017	30.06.2019
Longchamp Françoise	Demande à la Municipalité d'étudier la possibilité de prolonger la phase verte pour les piétons	03.10.2017	31.10.2017	30.06.2019
Picard Bertrand	P+R+S : Parc'n'ride'n'shop	06.12.2016	14.11.2017	30.06.2019
Birchler Jean-Christophe	Des macarons de stationnement au service des artisans et de l'environnement	31.10.2017	14.11.2017	30.06.2019
Bettschart-Narbel Florence	Nos P+R sont-ils adaptés ?	06.12.2016	14.11.2017	30.06.2019
Dupuis Johann	Voies express vélo et rues cyclables	17.01.2017	21.11.2017	30.06.2019
de Meuron Thérèse	Demande à la Municipalité d'établir l'inventaire des missions que Lausanne doit, pour des raisons légales, exécuter ou décider, parce qu'elle les juge indispensables pour le bien de ses administrés, de se les donner	17.01.2017	21.11.2017	30.06.2019
Bouchez Géraldine	Un symbole fort pour dire NON à l'homophobie !	16.01.2018	30.01.2018	30.06.2019
Michaud Gigon Sophie	Pour favoriser une optimisation de l'utilisation des surfaces habitables	17.01.2017	30.01.2018	30.06.2019
Klunge Henri	En ville comme à la montagne, le mieux pour monter c'est le téléphérique !	06.12.2016	30.01.2018	30.06.2019
Fürbringer Jean-Marie	Utilisons du bois suisse pour notre métamorphose	14.11.2017	30.01.2018	30.06.2019
Picard Bertrand	Mieux présenter au public les oeuvres de la collection d'art de la Ville de Lausanne	16.01.2018	30.01.2018	30.06.2019
Buclin Hadrien	Pour une réduction conséquente des nuisances sonores provoquées par l'aéroport de la Blécherette et des dangers relatifs au trafic aérien en zone urbaine	07.06.2016	13.02.2018	30.06.2019
Pain Johan	Moins d'attente aux feux rouges pour les piétons pour faciliter leurs déplacements	16.01.2018	13.02.2018	30.06.2019
Di Giulio Nicola	Fluidifier le trafic en ville tout en diminuant l'impact sonore et celui des polluants	16.01.2018	13.02.2018	30.06.2019
Bouchez Géraldine	Label Ville Verte Suisse, prochaine médaille d'or de Lausanne ?	06.03.2018	27.03.2018	30.06.2019
Gnoni Sara	Pour une journée des piétons dans certaines zones de la Ville à intervalles réguliers	13.02.2018	27.03.2018	30.06.2019
Panchard Ilias	Pour que la caisse de pensions du personnel communal désinvestisse de l'armement	13.02.2018	27.03.2018	30.06.2019
Corboz Denis	Développement de l'aide de livraison à domicile	04.04.2017	24.04.2018	30.06.2019

Auteur	Intitulé	Dépôt	Renvoi à la Mpté	Délai réponse
Genoud Alice	Pour une politique de soutien à l'allaitement urbain à Lausanne	14.02.2017	24.04.2018	30.06.2019
Messere Anita	Des crèches dehors par tous les temps, un succès fou !	06.03.2018	24.04.2018	30.06.2019
Miauton Philippe	Rendre Lausanne plus riche	06.12.2016	08.05.2018	30.06.2019
Klunge Henri	Lausanne en marche	08.05.2018	22.05.2018	30.06.2019
Company Xavier	Pour que Lausanne propose une énergie propre et locale, exempte de production nucléaire	17.01.2017	29.05.2018	30.06.2019
Gaudard Guy	La Place de la Sallaz aux piétons	17.01.2017	29.05.2018	30.06.2019
Heiniger Latha	Fondation Idée-sport : L'activité physique non compétitive au service de la socialisation et de la participation dès le plus jeune âge	22.05.2018	26.06.2018	30.06.2019
Soto Sara	Art urbain : pour une géographie de sites dédiés	22.05.2018	26.06.2018	30.06.2019
Dubas Daniel	Un bilan de la coopération au développement pour renforcer la politique lausannoise en faveur de la solidarité internationale	20.11.2018	05.12.2018	30.06.2019
Beaud Valéry	Pour des surfaces commerciales à loyer abordable au centre-ville de Lausanne	14.02.2017	11.12.2018	30.06.2019
Gaillard Benoît	Inventaire et promotion des cafés, restaurants, bistros, brasseries et pintes historiques de Lausanne	22.08.2017	11.12.2018	30.06.2019

### Règlement en attente de réponse

Auteur	Intitulé	Dépôt	Renvoi à la Mpté	Délai réponse
Moscheni Fabrice	Améliorer la gouvernance du Conseil communal	06.12.2016	21.11.2017	30.06.2019

### PÉTITIONS RENVOYÉES PAR LE CONSEIL COMMUNAL EN ATTENTE DE RÉPONSE

#### Renvoi pour examen et rapport-préavis (art. 73, let. a RCCL)

Auteur	Intitulé	Dépôt	Renvoi à la Mpté	Délai réponse
Capelli Jean-Pierre	Pour le maintien du parc public situé sur le toit de la Migros des Bergières : contre la construction de 3 immeubles de 4 étages de logements (84) sur ce parc	30.05.2017	24.04.2018	23.04.2021

#### Renvoi pour examen et communication (art. 73, let b RCCL)

Auteur	Intitulé	Dépôt	Renvoi à la Mpté	Délai réponse
Dumusc Bertrand	Stationnement Bellerive : gratuité le dimanche	14.11.2017	09.10.2018	30.04.2019
Chevalley Edna	Pour un aribus ligne 64 Pra Collet, direction Croisettes	16.01.2018	09.10.2018	30.04.2019
Corthésy Bruno	Pour la réalisation de logements à la place des halles d'exposition de Beaulieu	30.01.2018	09.10.2018	30.04.2019
Corthésy Bruno	Pour la réalisation de logements sur la parcelle de la SAGRAV, avenue de Rhodanie 13	30.01.2018	09.10.2018	30.04.2019
Dumusc Bertrand	Bellerive plage « aménagée » : pour la réhabilitation de la plage de Bellerive (lac)	22.08.2017	28.08.2018	28.02.2019
Alaoui Ismaili Nabil	Pour l'installation de barres de musculation dans le quartier de Montoie	22.08.2017	28.08.2018	28.02.2019
Bögli Josiane	Pour la préservation du jardin agrémentant les immeubles du chemin de Levant 1, 3 et 5 à Lausanne	06.12.2016	19.09.2017	30.06.2019
Morand Guillaume	Sauvons la forêt du Flon, Rampe Vigie-Gonin, non merci	23.08.2016	21.03.2017	30.09.2017
Parti Démocrate-chrétien lausannois (PDC Lausanne)	Stop à la pénurie de places de crèches à Lausanne !	09.12.2014	27.10.2015	30.06.2019
Collectif «Non à l'antenne U1 orientée vers l'école de Floréal»	Huber Alexandre - Non à une antenne prévue sur un immeuble voisin de l'école de Floréal	05.06.2012	26.06.2013	31.12.2013

### PÉTITION DIRECTEMENT ADRESSÉE A LA MUNICIPALITÉ AYANT RECU UNE RÉPONSE EN 2018

Les pétitions directement adressées aux directions de l'administration communale ne sont pas prises en compte dans ce bilan annuel

- Néant

## DÉLÉGATIONS DES MEMBRES DE LA MUNICIPALITÉ (SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2018)

### M. Grégoire JUNOD, directeur de la culture et du développement urbain

#### Sociétés, institutions et établissements de droit public

- Caisse de pensions du personnel communal / conseil d'administration
- EOS Holding S.A. / conseil des pouvoirs publics
- S.I. Conservatoire de Lausanne S.A. / conseil d'administration
- Transports publics de la région lausannoise S.A. / comité de direction et conseil d'administration

#### Fondations

- Centre de traduction littéraire de l'Université de Lausanne / conseil de fondation
- Fondation Béjart Ballet Lausanne / conseil de fondation et comité financier
- Fondation de Beaulieu / conseil de fondation
- Fondation de l'Hermitage / conseil de fondation
- Fondation de l'Opéra de Lausanne pour l'art musical, lyrique et chorégraphique / conseil de fondation et comité de direction
- Fondation du Festival de la Cité / conseil de fondation
- Fondation Jean Monnet pour l'Europe / conseil de fondation et conseil exécutif
- Fondation Kléber-Méleau / conseil de fondation
- Fondation Métropole / conseil de fondation
- Fondation pour l'art dramatique (Vidy) / conseil de fondation
- Fondation pour l'enseignement de la musique / conseil de fondation
- Fondation pour le commerce lausannois / conseil de fondation
- Orchestre de chambre de Lausanne / conseil de fondation et comité de direction

#### Associations et autre organismes externes

- Association Cluster sport international / comité stratégique
- Association internationale des maires francophones / comité et commission du développement durable
- CHUV / COPIL politique suivi des travaux
- Comité d'organisation pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) Lausanne 2020 / comité exécutif JOJ 2020
- Commission COH / Coordination de l'aménagement de l'Ouest lausannois et des Hautes écoles
- Commission intercommunale de la taxe de séjour / Fonds d'équipement touristique
- Coordination des villes de Suisse romande / comité
- COPIL Pôle Muséal / Plateforme 10
- Lausanne Région / bureau de coordination
- Lausanne Tourisme / comité de direction et conseil des délégués
- Projet d'agglomération Lausanne-Morges PALM / comité de pilotage et comité élargi
- Schéma directeur du Centre / bureau exécutif
- Schéma directeur du Nord lausannois / groupe de pilotage et groupe décisionnel du Plan directeur localisé intercommunal Lausanne-Vernand – Romanel-sur-Lausanne
- Union des communes vaudoises / comité et groupe des villes
- Union des villes suisses / comité
- Union des villes suisses / communauté d'intérêts des grandes villes-centres
- Association mondiale des villes olympiques / conseil exécutif

#### Délégations municipales au sens strict et comités/commissions internes

- Comité du fonds de secours
- Commission de salubrité
- Commission immobilière
- COPIL Fonds développement durable
- Délégation municipale à l'économie et au commerce
- Délégation municipale à l'urbanisme et à la mobilité
- Délégation municipale au personnel
- Délégation municipale Métamorphose
- Délégation municipale Pôle Gare

### M. Pierre-Antoine HILDBRAND, directeur de la sécurité et de l'économie

#### Sociétés, institutions et établissements de droit public

- Biopôle S.A. / conseil d'administration
- Caisse de pensions du personnel communal / conseil d'administration
- Epura S.A. / conseil d'administration
- Gedrel S.A. / conseil d'administration
- Lausanne Fibre Optique S.A. / conseil d'administration
- Parkings-Relais lausannois S.A. / conseil d'administration
- SI-REN S.A. / conseil d'administration
- Transports publics de la région lausannoise S.A. / conseil d'administration

#### Fondations

- Fondation Béjart Ballet Lausanne / conseil de fondation
- Fondation pour le commerce lausannois / conseil de fondation

#### Associations et autre organismes externes

- Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis / comité de direction
- Association intercommunale pour l'épuration des eaux de la région du bassin supérieur du Talent / conseil intercommunal
- Comité directeur des organisations régionales de protection civile (CODIR ORPC) / ORPC Lausanne-District
- Commission intercommunale de la station d'épuration des eaux usées – STEP Vidy
- Commission internationale pour la protection des eaux du Léman
- Conférence des directeurs des polices municipales vaudoises / comité
- COPIL Pôle Muséal / Plateforme 10
- Ecole professionnelle de la société industrielle et commerciale / conseil
- Lausanne Région / promotion économique
- Lausanne Tourisme / conseil des délégués
- Partenariat Pully-Paudex-Belmont-Lausanne / COPIL
- Union des villes suisses / conférence des directrices et directeurs de la sécurité des villes suisses

#### Délégations municipales au sens strict et comités/commissions internes

- Comité d'audit
- Commission immobilière
- Délégation municipale à l'économie et au commerce
- Délégation municipale à l'Observatoire de la sécurité
- Délégation municipale à l'urbanisme et à la mobilité
- Délégation municipale aux risques environnementaux
- Délégation municipale aux chantiers

#### **M. Oscar TOSATO, directeur des sports et de la cohésion sociale**

##### Sociétés, institutions et établissements de droit public

- Centre sportif de Malley S.A. / conseil d'administration
- Conseil d'administration de la Caisse cantonale vaudoise de compensation AVS/AI/APG / conseil d'administration
- Maison du sport international S.A. / conseil d'administration
- Transports publics de la région lausannoise S.A. / conseil d'administration

##### Fondations

- Académie internationale des sciences et techniques du sport / conseil de fondation
- Ecole hôtelière de Lausanne / conseil de fondation et conseil d'administration
- Fondation Centre Sport-Etudes / conseil de fondation
- Fondation lausannoise d'aide par le travail
- Fondation olympique pour la culture et le patrimoine / conseil de fondation
- Fondation Soins Lausanne
- Fonds Edouard et Hortense Pache / conseil d'administration

##### Associations et autre organismes externes

- Association «Tour de Romandie - Epreuve de Lausanne»
- Association 3x3 FIBA World Tour
- Association Athletissima
- Association des volontaires sportifs lausannois
- Association du comité d'organisation du Triathlon de Lausanne
- Association du Lausanne Marathon
- Association pour la promotion de la course à pied en ville de Lausanne
- Association suisse des services des sports, section Suisse romande et Tessin / comité
- Association vaudoise pour l'aide et les soins à domicile / assemblée des délégués
- Comité d'organisation pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) Lausanne 2020 / comité exécutif JOJ 2020
- Conseil de politique sociale
- Conseil des régions d'action sociale du canton de Vaud
- Division d'abus des substances du CHUV / conseil consultatif
- Jeux internationaux des écoliers / comité
- Lausanne Région / Activités sportives
- Lausanne Région / Dépendances prévention
- Lausanne Région / Seniors
- Polyclinique médicale universitaire / conseil
- Réseau Santé Région Lausanne / comité de direction
- Union des villes suisses / section Initiative des villes pour la politique sociale
- Association mondiale des villes olympiques / conseil exécutif

#### Délégations municipales au sens strict et comités/commissions internes

- Délégation municipale Métamorphose
- Fonds lausannois du 700<sup>e</sup> / comité

#### **Mme Natacha LITZISTORF, directrice du logement, de l'environnement et de l'architecture**

##### Sociétés, institutions et établissements de droit public

- Société immobilière lausannoise pour le logement S.A. / conseil d'administration
- Transports publics de la région lausannoise S.A. / comité de direction et conseil d'administration

##### Fondations

- Fondation de Beaulieu / conseil de fondation
- Fondation de l'Opéra de Lausanne pour l'art musical, lyrique et chorégraphique / conseil de fondation

##### Associations et autre organismes externes

- Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis / conseil intercommunal / suppléant
- Association intercommunale pour l'épuration des eaux de la région du bassin supérieur du Talent (AET) / conseil intercommunal
- Association Jardin Urbain
- Association suisse pour le Conseil des communes et régions d'Europe / comité
- Comité d'organisation pour les Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ) Lausanne 2020 / comité exécutif JOJ 2020
- Commission cantonale consultative du logement
- COPIL Pôle Muséal / Plateforme 10
- Groupe décisionnel Malley
- Lausanne Région / délégation secteur nord
- Lausanne Tourisme / conseil des délégués
- Schéma directeur du Nord lausannois / groupe décisionnel du Plan directeur localisé intercommunal Lausanne-Vermand – Romanel-sur-Lausanne
- Société coopérative des sites et espaces verts de la région lausannoise

#### Délégations municipales au sens strict et comités/commissions internes

- Commission immobilière
- COPIL Fonds développement durable
- Délégation municipale à l'Observatoire de la sécurité
- Délégation municipale à l'urbanisme et à la mobilité
- Délégation municipale aux risques environnementaux
- Délégation municipale à la politique des quartiers
- Délégation municipale informatique
- Délégation municipale Métamorphose
- Délégation municipale Pôle Gare
- Délégation municipale aux chantiers

#### **M. David PAYOT, directeur de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers**

##### Sociétés, institutions et établissements de droit public

- S.I. Conservatoire de Lausanne S.A. / conseil d'administration
- Transports publics de la région lausannoise S.A. / conseil d'administration

##### Fondations

- Ecole d'études sociales et pédagogiques / conseil de fondation
- Fondation de l'Espace des inventions / conseil de fondation
- Fondation du Centre œcuménique et de quartier du Bois-Gentil / conseil de fondation
- Fondation pour l'accueil de jour des enfants / conseil de fondation
- Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise / conseil de fondation
- Fondation pour les musiques actuelles (Docks) / conseil de fondation

##### Associations et autre organismes externes

- Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis / conseil intercommunal
- Ecole technique – Ecole des métiers / conseil
- Lausanne Région / Enfance
- Lausanne Région / Formation et emploi des jeunes
- Lausanne Région / délégation secteur ouest

#### Délégations municipales au sens strict et comités/commissions internes

- Délégation municipale à l'Observatoire de la sécurité
- Délégation municipale au personnel
- Délégation municipale à la politique des quartiers
- Délégation municipale informatique

## **Mme Florence GERMOND, directrice des finances et de la mobilité**

### Sociétés, institutions et établissements de droit public

- Caisse de pensions du personnel communal / conseil d'administration
- Compagnie du chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher / conseil d'administration
- Gedrel S.A. / conseil d'administration
- Parkings-Relais lausannois S.A. / conseil d'administration
- Transports publics de la région lausannoise S.A. / comité de direction et conseil d'administration
- Tridel S.A. / conseil d'administration

### Fondations

- Fondation de Beaulieu / conseil de fondation

### Associations et autre organismes externes

- Axes forts de transports publics / délégation politique et bureau exécutif
- Lausanne Région / Financement régional
- Lausanne Région / Transports
- Métro m3 / DEPOL
- Projet d'agglomération Lausanne-Morges / comité élargi
- Union des communes vaudoises / conseil
- Union des villes suisses / conférence des villes pour la mobilité
- Union des villes suisses / conférence des directrices et directeurs des finances des villes

### Délégations municipales au sens strict et comités/commissions internes

- Comité d'audit
- COPIL Fonds développement durable
- Délégation municipale à l'urbanisme et à la mobilité
- Délégation municipale au personnel
- Délégation municipale à la politique des quartiers
- Délégation municipale Métamorphose
- Délégation municipale Pôle Gare
- Délégation municipale aux chantiers

## **M. Jean-Yves PIDOUX, directeur des services industriels**

### Sociétés, institutions et établissements de droit public

- AGEPP S.A. / conseil d'administration
- Alpiq Holding S.A. / conseil d'administration, comité audit et risques
- Boisy TV S.A. / conseil d'administration
- Cadouest S.A. / conseil d'administration
- ECA / conseil d'administration, désigné ad personam par le Conseil d'Etat
- EOS Holding S.A. / conseil d'administration
- Epura S.A. / conseil d'administration
- Forces motrices de l'Aboyeu S.A. / conseil d'administration
- Gaznat S.A. / conseil d'administration
- Lausanne Fibre Optique S.A. / conseil d'administration
- Petrosvibri S.A. / conseil d'administration
- Romande Energie Holding SA / conseil d'administration et comité de nominations & ressources humaines, désigné par le Conseil d'Etat
- SI-REN S.A. / conseil d'administration
- Transports publics de la région lausannoise S.A. / conseil d'administration

### Fondations

- Fondation pour l'art dramatique (Vidy) / conseil de fondation
- Fondation pour le commerce lausannois / conseil de fondation
- Orchestre de chambre de Lausanne / conseil de fondation

### Associations et autre organismes externes

- Association intercommunale pour l'épuration des eaux de la région du bassin supérieur du Talent (AET) / conseil intercommunal
- CHUV / COPIL politique suivi des travaux
- Lausanne Région / délégation secteur est
- Partenariat Pully-Paudex-Belmont-Lausanne / COPIL
- Union des villes suisses / commission de politique énergétique

### Délégations municipales au sens strict et comités/commissions internes

- Comité d'audit
- Délégation municipale à l'économie et au commerce
- Délégation municipale aux risques environnementaux
- Délégation municipale informatique
- Délégation municipale aux chantiers
- Fonds pour l'efficacité énergétique / comité

## **AUTORISATION GÉNÉRALE DE STATUER SUR LES ACQUISITIONS D'IMMEUBLES, DE DROITS RÉELS IMMOBILIERS ET D' ACTIONS OU PARTS DE SOCIÉTÉS IMMOBILIÈRES, ET SUR LES ALIÉNATIONS D'IMMEUBLES ET DE DROITS RÉELS IMMOBILIERS, EN APPLICATION DE L'ARTICLE 20, LETTRE F DU RÈGLEMENT DU CONSEIL COMMUNAL**

Par décision du 17 janvier 2017 (préavis N° 2016/55 « Autorisation générale de statuer sur les acquisitions d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières et sur les aliénations d'immeubles et de droits réels immobiliers »), le Conseil communal a accordé à la Municipalité, jusqu'au 31 décembre 2021, dans les limites prévues par l'article 20, lettre f du règlement du Conseil communal et par le préavis, l'autorisation générale de procéder à des acquisitions d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières et de statuer sur les aliénations d'immeubles et de droits réels immobiliers.

En 2018, la Municipalité a fait l'usage suivant de cette autorisation :

### **Acquisitions d'immeubles ou de droits réels immobiliers**

Parcelle n° 15323 / DDP n° 20816

Ch. du Chalet de Pra-Roman - Achat de parts sociales de la coopérative Codha pour 15 appartements

Parcelle n° 10250

Rue du Tunnel 3 - Achat d'un immeuble de 10 appartements et deux commerces

Parcelle n° 15492

Ch. du Chalet Boverat – Achat d'un domaine agricole de 220'289 m<sup>2</sup>

### **Ventes d'immeubles ou de droits réels immobiliers d'une valeur de moins de CHF 100'000.-.**

Parcelle n° 6509

Av. du Tribunal fédéral – Vente de la parcelle de 245 m<sup>2</sup> et fusion avec parcelle n° 1571

Parcelle n° 2932

Pl. du Tunnel 15 – Prolongation de 5 ans du DDP n° 3033

### **Etat du crédit pour la législature 2016-2021**

Crédit accordé pour la législature	CHF 40'000'000.-
Etat du crédit au 01.01.2018	CHF 42'505'837.-
Dépensé du 01.01. au 31.12.2018	CHF 3'939'911.-
Encaissé du 01.01. au 31.12.2018	CHF 65'000.- - CHF 3'874'911.-
Etat au 31.12.2018	CHF 38'630'926.-

## **AUTORISATION GÉNÉRALE DE CONSTITUER DES ASSOCIATIONS ET DES FONDATIONS OU D'Y ADHÉRER, DE CONSTITUER DES SOCIÉTÉS COMMERCIALES OU D'ACQUÉRIR DES PARTICIPATIONS DANS CES SOCIÉTÉS, EN APPLICATION DE L'ARTICLE 20, LETTRE G DU RÈGLEMENT DU CONSEIL COMMUNAL**

Par décision du 4 octobre 2016 (préavis N° 2016/49 « Autorisation générale de constituer des associations et des fondations ou d'y adhérer, de constituer des sociétés commerciales ou d'acquérir des participations dans ces sociétés, en application de l'article 20, lettre g du règlement du Conseil communal »), le Conseil communal a accordé à la Municipalité, jusqu'au 30 juin 2021, l'autorisation générale de constituer des associations et des fondations ou d'y adhérer, de constituer des sociétés commerciales ou d'acquérir des participations dans ces sociétés.

En 2018, la Municipalité n'a pas fait l'usage de cette autorisation.

## **AUTORISATION GÉNÉRALE DE PLAIDER, EN APPLICATION DE L'ARTICLE 20, LETTRE I DU RÈGLEMENT DU CONSEIL COMMUNAL**

Par décision du 4 octobre 2016 (préavis N° 2016/48 : « Autorisation générale de plaider 2016-2012 »), le Conseil communal a accordé à la Municipalité, jusqu'au 30 juin 2021, l'autorisation de plaider devant toutes les autorités judiciaires, administratives ou arbitrales.

En 2018, la Municipalité a fait l'usage suivant de cette autorisation :

- la Section contentieux des Services partagés a fait usage de cette autorisation dans le cadre de 22 procédures suite à des oppositions totales à des mises aux poursuites (28 procédures en 2017) ;
- au Service social Lausanne, l'Unité juridique a participé à 46 audiences pénales (Tribunal cantonal, Tribunal d'arrondissement et Ministère public), contre 26 en 2017. Quant à l'Unité logement, elle a été présente à 10 audiences en matière de droit du bail (Commission de conciliation et Tribunal des Baux), contre 12 en 2017.

### **RAPPORT SUR LA GESTION MUNICIPALE 2017**

En sa séance du 20 novembre 2018, le Conseil communal a décidé d'accepter les réponses de la Municipalité aux quatre observations formulées dans le contexte de l'examen de la gestion 2017 de la Municipalité.

### **ACTIVITÉ DES COMMISSIONS CONSULTATIVES PERMANENTES ET ASSIMILÉES**

Conformément à l'engagement pris en réponse à la 3<sup>e</sup> observation de la Commission permanente de gestion pour l'exercice 2011, la Municipalité présente désormais dans le rapport de gestion une brève information sur l'activité des commissions consultatives permanentes et assimilées, au sens des articles 49 du règlement du Conseil communal et 15 du règlement pour la Municipalité.

**COMMISSION CONSULTATIVE DE L'URBANISME ET DES TRANSPORTS (CCUT).** Le but de la CCUT est d'ouvrir un espace de dialogue entre la Municipalité et son administration, d'une part, et les partis et les associations représentant la société civile, d'autre part. Ses membres sont renseignés sur les différentes planifications en cours sur le territoire lausannois. Quatre séances ont été organisées en 2018.

**Commission lausannoise pour l'intégration (CLI).** La Commission lausannoise pour l'intégration (CLI) a été instaurée en 2017, conformément au rapport-préavis N° 2016/33 (« Redéfinir la politique communale visant à encourager l'intégration »). Elle est composée de représentants d'associations d'étrangers, du Conseil communal, de personnes actives de manière professionnelle dans le domaine de la migration, des partenaires sociaux (employeurs, syndicats), ainsi que de la Municipalité et de l'administration. La CLI, avec ces nouvelles prérogatives, fait suite au travail de l'ancienne Commission tripartite pour l'intégration (CTI).

Au cours de l'année 2018, la commission s'est réunie à quatre reprises. Une séance a été consacrée au *Prix Diversité-Emploi-Formation*, tandis que deux autres séances ont permis de décider de l'octroi des subsides dans le cadre des deux appels d'offres annuels du Fonds lausannois d'intégration. Ainsi, 19 projets ont vu leur demande de subsides approuvée.

La quatrième séance a permis d'aborder la thématique des changements dans la procédure de naturalisation, en lien avec la nouvelle loi sur la nationalité suisse, et de faire un bilan des *Semaines d'Action contre le racisme*, organisées par le BLI de 2007 à 2018.

La composition de la CLI a connu quelques changements: M. Claude Calame a occupé le siège vacant d'Ensemble à Gauche; M. Ilias Panchard a remplacé Mme Gaëlle Lapique pour la représentation des Verts; en décembre, la CLI a pris acte de la démission de M. Eric Fassbind, représentant Gastro Lausanne.

**Commission municipale des sports (CMS).** La Commission municipale des sports (CMS) est une commission consultative constituée par la Municipalité, dont le but est d'émettre un avis en matière de sport lorsque la Municipalité en exprime le besoin. Outre le conseiller municipal en charge des sports et le chef du Service des sports, deux conseillers communaux en activité par groupe politique représenté au Conseil communal en sont membre, ainsi qu'un représentant des six sports majeurs pratiqués à Lausanne.

En 2018, la CMS s'est rendue sur le site du futur Centre sportif de Malley afin de se rendre compte de l'importance et du déroulement de ce chantier.

**Commission intercommunale des Services industriels.** La commission intercommunale réunit une fois par année la Direction des SIL (directeur et chefs de service), des représentants des groupes politiques lausannois et des représentants (municipaux ou chefs de service) des communes desservies par Lausanne en électricité, gaz, multimédia et eau. Elle permet un échange sur les projets des SIL, les changements tarifaires et les modifications réglementaires.

La commission intercommunale s'est réunie le mercredi 14 novembre 2018 à Pierre-de-Plan. Les SIL ont présenté l'évolution leur nouvelle organisation, la société netplus.ch S.A. et ses produits, et les activités du centre de conduite de Pierre-de-Plan, suivie d'une visite de ce centre.

**Conseil d'établissements et commissions d'établissements.** Le conseil d'établissements lausannois a tenu deux séances, les 17 mai et 1<sup>er</sup> novembre 2018. Comme de coutume, les membres ont reçu des informations générales: plans et situations de rentrée, constructions, projets scolaires et parascolaires. De fructueux échanges ont porté sur les travaux et projets des uns et des autres. Une séance de coordination des président-e-s de chaque commission d'établissement (CET) s'est en outre tenue le 1<sup>er</sup> octobre 2018. Le conseil a décidé de ne pas solliciter la commission des élèves lausannois en 2018.

La semaine précédant la rentrée scolaire, six commissions d'établissements mixtes (7P à 11<sup>e</sup>) ont organisé des visites de colléges pour les familles des élèves commençant la 7P, lesquelles ont à nouveau rencontré un vif succès.

Toute l'année, les 15 commissions d'établissement ont continué à œuvrer à l'ancrage de l'école dans son quartier, contribuant, à leur manière, à renforcer les liens entre les familles et le monde scolaire.

**Commission consultative des naturalisations.** Dans le contexte de l'entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018 de la nouvelle loi fédérale sur la nationalité, ainsi que celle de la révision de la loi cantonale sur le droit de cité, la Municipalité a délégué à la commission consultative des naturalisations les auditions des candidates et candidats à la naturalisation. Pour les auditions, la commission siège à deux membres. Cette nouvelle organisation a permis d'auditionner 1'338 personnes en 2018 (pour 826 en 2017 et 538 en 2016). L'année 2019 devra encore être consacrée au traitement des nombreux dossiers déposés sous l'ancien droit, soit jusqu'au 31 décembre 2017 (1623 dossiers en attente d'une audition). La commission a siégé à sept reprises en plénière.

**Commission consultative de la petite enfance.** Cette commission n'a pas tenu de séance.

**Commission consultative des ports.** Cette commission n'a pas tenu de séance.

**Commission consultative d'informatique (CCI).** Cette commission n'a pas tenu de séance.

**Commission consultative des cimetières.** Cette commission n'a pas tenu de séance.

**Commission consultative du logement.** Cette commission n'a pas tenu de séance.

## CELLULE D'AIDE À LA RÉOLUTION DES CONFLITS (ARC)

### PRINCIPALES TÂCHES DE LA CELLULE ARC

La cellule ARC est une structure indépendante des services, rattachée directement à la Municipalité, dont les missions et moyens d'action sont définis dans les Dispositions réglementaires municipales relatives à la prévention et à la gestion des conflits et au harcèlement.

La cellule ARC est chargée de prévenir et aider à la résolution des situations conflictuelles qui surviennent dans les différents services, que cela soit sur le plan des relations interpersonnelles, au sein des collectifs de travail ou à un niveau organisationnel.

Elle est l'instance interne habilitée à recevoir et prendre en charge les doléances des employé-e-s relatives aux comportements abusifs, au harcèlement psychologique ou au harcèlement sexuel.

La consultation de la Cellule ARC est ouverte à l'ensemble du personnel de l'administration communale, quels que soient le type de contrat et le niveau hiérarchique des personnes concernées.

Les principes suivants régissent les activités de la Cellule ARC :

- confidentialité
- indépendance
- impartialité
- neutralité

### EFFECTIF DU PERSONNEL

Figure sous Secrétariat municipal

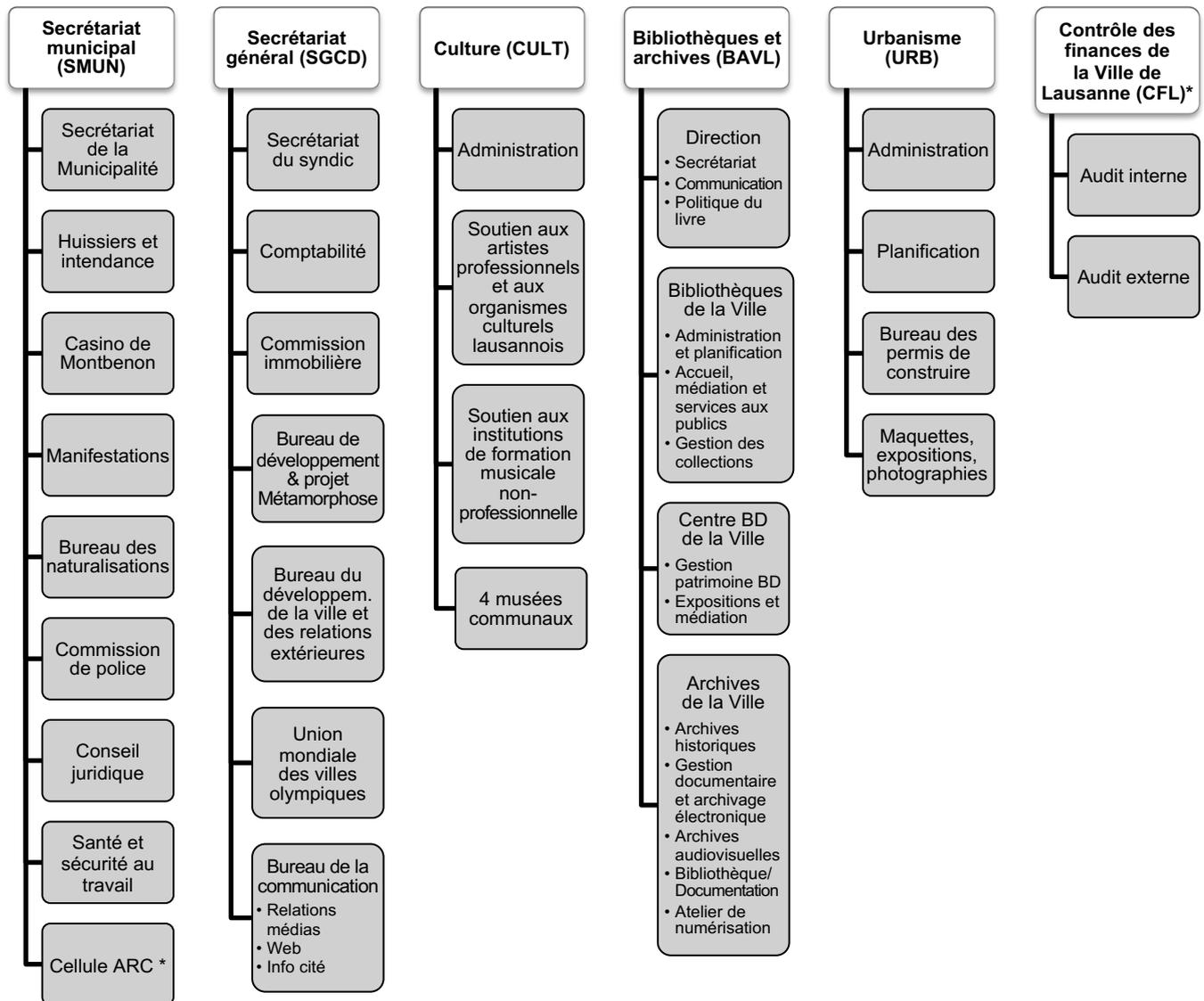
### ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

En 2018, la cellule ARC est intervenue dans 100 situations conflictuelles différentes. Les démarches usuelles de résolution à l'amiable (conseil individuel ou élargi, médiation, concertation) ont été mises en œuvre dans ces situations, en impliquant si nécessaire les collectifs de travail ou les hiérarchies concernés. Une enquête dont l'ouverture avait été décidée à la fin de l'année 2017 s'est déroulée durant l'année 2018. Aucune autre enquête n'a été ouverte en 2018.

<b>Demandes traitées et démarches réalisées par la cellule ARC</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>
<b>Nombre de situations</b>	92	100
Nombre de demandeurs	99	116
Nombre de participants aux démarches	193	166
Démarches terminées au 31 décembre 2018	91	85
<b>Démarches d'aide à la résolution de conflits</b>	94	100
Démarches de conseil individuelles	65	75
Démarches de conseil élargies (à la hiérarchie, aux RH, etc.)	20	19
Démarches formelles (médiation/concertation)	9	7
<b>Ouvertures d'enquêtes</b>	1	0

# Direction de la culture et du développement urbain

## Syndic



\* rattachement administratif à la Direction, mais dépend de la Municipalité

## Direction de la culture et du développement urbain (CD)

2018 fut synonyme d'importants projets et réalisations dans le domaine du développement urbain. Plusieurs projets immobiliers ont accueilli leurs premiers locataires (Sévelin, En Cojonnex et Les Fiches pour un total de 280 logements), alors que d'autres ont démarré (Boveresses, Saint-Martin) ou sont en voie d'achèvement (Falaises, Morges 58, Pra Roman, En Contigny notamment). Par ailleurs, les deux premières réalisations du projet Métamorphose ont pu être inaugurées : le nouveau parc des Plaines-du-Loup, baptisé « Parc du Loup » et le centre de football de la Tuilière. Aux Prés-de-Vidy, à la suite du concours d'idées par mandats d'études parallèles, une image directrice intégrant les parcelles nord de l'établissement horticole a été établie.

Toujours en matière de développement urbain, le nouveau Plan directeur communal a été finalisé en parallèle aux travaux préparatoires de révision du Plan général d'affectation. Le Conseil communal a également voté les crédits nécessaires au démarrage des réaménagements des places de la Riponne et du Tunnel. Parallèlement au développement de plusieurs grands projets urbains (Sévelin, Rasude, Plaines-du-Loup et Prés-de-Vidy), les exigences posées par le Canton suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire ont impliqué l'abandon des projets de nouveaux quartiers à Vernand.

Dans le domaine de la culture, l'année a été notamment marquée par la réouverture du Musée historique de Lausanne suite à une rénovation complète, la pose de la 1<sup>ère</sup> pierre du bâtiment qui abritera le musée de l'Elysée et le mudac sur le site de *Plateforme 10*, le succès de la refonte du concept d'animation culturelle de l'été avec *Les garden-parties de Lausanne*, l'accueil à Lausanne du Théâtre du Soleil d'Ariane Mnouchkine pour 21 représentations d'*Une chambre en Inde* et la création de l'École de Musique Lausanne (EML), issue du regroupement de cinq institutions d'enseignement musical.

Dans le domaine des bibliothèques et archives, il faut relever une nouvelle croissance du nombre de lecteurs qui témoigne du dynamisme de la lecture publique et des animations organisées par les différentes bibliothèques de la Ville. Les activités du bibliobus ont aussi repris et les débuts de l'ouverture du dimanche à La Sallaz sont prometteurs. Sur le plan patrimonial, la mise en ligne d'une plateforme numérique d'archives couronne des années de travail. Les activités de politique du livre ont notamment été marquées par le succès croissant du Prix des lecteurs de la Ville de Lausanne.

Sur le plan des relations internationales, l'année 2018 aura été marquée par l'organisation de la 5<sup>e</sup> édition du sommet Smart Cities & Sport à Lausanne et le congrès des villes olympiques. Environ 300 participants d'une soixantaine de villes dont Pékin, Londres, Paris, Mexico ou Los Angeles y ont pris part. A cette occasion, M. Thomas Bach, président du CIO, a remis la coupe olympique au syndic de Lausanne, président de l'association mondiale des villes olympiques.

Sur le plan de la communication, 2018 aura vu l'arrivée du journal communal en partenariat avec *Lausanne Cités* et le développement de la nouvelle identité visuelle lausannoise (logo) fondée sur les armoiries de la Ville.

Enfin, au niveau institutionnel, l'entrée en vigueur de la nouvelle loi fédérale sur la nationalité ainsi que la révision de la loi cantonale sur le droit de cité, a permis une refonte importante des procédures, la commission consultative des naturalisations procédant dorénavant seule, sans conseiller municipal, aux auditions. Enfin, le recueil systématique du droit communal a été établi et mis en ligne.

### SECRETARIAT MUNICIPAL (SMUN)

#### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Le SMUN est l'état-major de la Municipalité. A ce titre, sa mission centrale est d'organiser la préparation, le déroulement et le suivi de l'activité de la Municipalité. Les missions principales du SMUN sont fixées aux articles 52a et 52b de la loi sur les communes (LC). Le SMUN est un service composé de dix unités :

- secrétariat de la Municipalité
- bureau des naturalisations, des déclarations et du registre civique

- huissiers et intendance
- conseil juridique
- assurances choses et patrimoine
- Casino de Montbenon
- commission de police
- manifestations
- santé et sécurité au travail
- secrétariat du Conseil communal (uniquement système de gestion RH et budgétaire)

## EFFECTIF DU PERSONNEL DU SERVICE

**Tableau 1.1. - plan des postes**

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Casino	8.10	8.10	8.50	8.50
Cellule ARC	1.50	1.50	1.50	1.50
Commission de police	9.00	8.30	9.00	8.90
Conseil juridique	3.40	3.30	3.40	3.50
Direction SMUN	4.70	4.70	7.10	7.00
Huissiers et Intendance	13.44	13.42	12.20	12.20
Manifestations	2.80	2.80	2.00	1.80
Municipalité	7.00	7.00	7.00	7.00
Naturalisations & RC	2.00	2.00	2.20	1.90
Registre civique	1.10	0.80	1.10	0.80
Santé et Sécurité au travail	11.85	10.70	11.85	11.40
Secrétariat Conseil communal	4.05	5.05	4.05	4.05
Secrétariat de la Municipalité	7.40	6.20	5.80	4.70
<b>Total service</b>	<b>76.34</b>	<b>73.87</b>	<b>75.70</b>	<b>73.25</b>

L'unité RH de la Direction CD est rattachée au SMUN, ce qui explique l'augmentation apparente d'EPT pour l'unité administrative « Direction » du SMUN.

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

Unité administrative	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018
<b>Total service</b>	<b>- 0.64</b>

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	n	ept	n	ept
Casino	10	8.10	10	8.50
Cellule ARC	2	1.50	2	1.50
Commission de police	9	8.30	10	8.90
Conseil juridique	4	3.30	4	3.50
Direction SMUN	5	4.70	8	7.00
Huissiers et Intendance	15	13.42	13	12.20
Manifestations	3	2.80	2	1.80
Municipalité	7	7.00	7	7.00
Naturalisations & RC	2	2.00	2	1.90
Registre civique	1	0.80	1	0.80
Santé et Sécurité au travail	14	10.70	15	11.40
Secrétariat Conseil communal	6	5.05	5	4.05
Secrétariat de la Municipalité	7	6.20	5	4.70
<b>Total service</b>	<b>85</b>	<b>73.87</b>	<b>84</b>	<b>73.25</b>

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

Unité administrative	31 décembre 2017	31 décembre 2018
	n	n
<b>Total service</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité** (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	7	9
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	1	1
<b>Total service</b>	<b>8</b>	<b>10</b>

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi** (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	2
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	4
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
<b>Total service</b>	<b>7</b>

### ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Suite à l'entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018 de la nouvelle loi fédérale sur la nationalité et de la révision de la loi cantonale sur le droit de cité, la Municipalité a délégué à la commission consultative des naturalisations les auditions des candidats à la naturalisation. Cette réorganisation permet de traiter dans les meilleurs délais possibles les nombreux dossiers déposés sous le régime de l'ancien droit.

La communication des décisions de la Municipalité a connu plusieurs évolutions significatives en 2018. Le SMUN collabore étroitement avec le Bureau de la communication et le Secrétariat du Conseil communal à cette fin. Le recueil systématique du droit communal a été mis en ligne au printemps 2018. Ensuite, les préavis et rapports-préavis contiennent désormais une partie introductive « résumé », qui permet de saisir rapidement les principaux enjeux de ces derniers et qui peut être reprise dans les actualités municipales.

### SECRÉTARIAT DE LA MUNICIPALITÉ

#### Missions du Secrétaire municipal

Les missions principales du Secrétaire municipal sont fixées aux articles 52a et 52b de la LC. Selon ces dispositions, le Secrétaire municipal est le premier collaborateur du syndic et de la Municipalité. Il participe aux séances de la Municipalité avec voix consultative et tient le procès-verbal des séances. Il est notamment en charge :

- de la coordination entre la Municipalité et l'administration communale ;
- de la co-signature des actes de la Municipalité ;
- de la transmission des informations entre la Municipalité et le Conseil communal et entre celle-ci et les services de l'Etat ;
- de la liaison avec le bureau du Conseil communal ;
- de l'exécution des décisions de la Municipalité ;
- des tâches que lui attribue la Municipalité ;
- de l'organisation de l'installation des autorités.

#### Organisation des séances et suivi des décisions de la Municipalité

Le Secrétaire municipal s'appuie sur son adjointe et un secrétariat dans l'organisation des séances de la Municipalité, la rédaction du procès-verbal ainsi que la diffusion des décisions de la Municipalité.

Le SMUN a organisé 44 séances de Municipalité en 2018, chaque séance représentant en moyenne environ 150 décisions, qui suivent chacune des processus variés selon qu'il s'agit d'adoption de décisions sur des objets de compétence municipale, des préavis ou rapports-préavis ou autres documents pour le Conseil communal, de décisions particulières dans des domaines tels que des adjudications, des permis de construire, d'échanges d'informations, de courriers, d'invitations, d'affaires de personnel, etc.

Le SMUN, en étroite collaboration avec le Service d'organisation et d'informatique ainsi que le secrétariat du Conseil communal, a poursuivi les travaux concernant le projet d'informatisation des séances de la Municipalité et du Conseil communal.

#### Coordination entre la Municipalité et l'administration communale

De manière générale, le SMUN a pour mission d'appuyer et d'informer les directions et services dans leurs tâches ayant un impact potentiel sur les travaux de la Municipalité. Le rôle de coordination du SMUN peut désormais s'appuyer sur les secrétaires généraux, dont la généralisation a été décidée par la Municipalité en début de législature. Le Secrétariat

municipal coordonne ainsi un groupe de travail permanent avec les sept secrétaires généraux et les chefs de service des principaux services transversaux (finances, personnel et informatique). Ce groupe se rencontre à un rythme mensuel et traite de dossiers transversaux tels que le plan structurel d'amélioration financière (PSAF) ou encore le suivi du programme de législation.

### **Tâches attribuées par la Municipalité**

Outre son rôle d'organisation et d'appui aux travaux de la Municipalité, cette dernière peut confier des mandats spécifiques au SMUN, en particulier l'élaboration de rapports ou l'accompagnement de démarches transversales, comme le suivi du programme de législation.

Dans le domaine des relations extérieures, le SMUN est chargé des relations avec les partenaires institutionnels (Conseil d'Etat, autres municipalités, députation lausannoise au Grand Conseil, etc.). Il est chargé de la coordination en matière de consultations cantonales et fédérales. Au cours de l'année 2018, la Ville a répondu à près de 20 consultations fédérales, principalement via l'Union des villes suisses qui coordonne la position des villes sur la scène fédérale.

En 2018, la Municipalité a rencontré les municipalités vaudoises de Chavannes-près-Renens, Morges, Montreux, Epalinges et Vevey. Des échanges ont également lieu avec les principales villes du pays. La Municipalité a ainsi invité en 2018 la Municipalité de la Ville de Berne et a été invitée par le Conseil administratif de la Ville de Genève. Comme chaque année, une rencontre avec le Conseil d'Etat a eu lieu, ainsi qu'une autre avec la Députation lausannoise au Grand Conseil.

### **Liens avec le Conseil communal**

Le SMUN est le service de l'administration de liaison entre la Municipalité et le Conseil communal (propositions d'attribution et transmission des dépôts, préparation des demandes de traitement prioritaire, etc.). Des liens étroits existent entre le SMUN et le Secrétariat du Conseil communal, qui est rattaché au plan des postes du SMUN.

### **Protocole et réceptions**

Le SMUN a assuré l'organisation des réceptions, apéritifs et repas officiels décidés par la Municipalité, et pris en charge la partie protocolaire et apéritive de nombreux événements publics et privés de la Ville tels que vernissages, inaugurations, journées portes ouvertes, événements sportifs, conférences, séances d'information, accueil de délégations, réceptions et cérémonies diverses. Parmi les événements marquants, on relèvera en particulier :

- le passage de la flamme de Special Olympics « Flame of Hope » le 18 mai à la place de la Palud, à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire du Mouvement sportif international pour personnes en situation de handicap mental ou de polyhandicap ;
- l'accueil de la Conseillère fédérale Doris Leuthard pour la Fête nationale le 1<sup>er</sup> août à Lausanne ;
- l'ouverture du 33<sup>e</sup> congrès de la Conférence internationale des Barreaux de tradition commune, le 5 décembre, au Palais de Beaulieu.

### **Lausanne à Table**

La Ville de Lausanne soutient la mise en valeur des produits locaux, ainsi que celle des artisans et des métiers de bouche de la région. Lausanne à table est l'une des pierres angulaires de la stratégie gastronomique de la Ville. Plus de 130 dates et 50 événements ont composé le programme 2018. Des grands classiques organisés par l'Association : Pique-Nique du 1<sup>er</sup> août, Miam festival, à Table!, Fondue d'Automne, aux nouveautés : Battle de Chasselas & Raclette et Tables éphémères. De plus, des dizaines d'événements labellisés, à savoir organisés par des tiers, ont été intégrés dans le programme. Ces événements ont réuni plus de 60'000 participants (50'000 en 2017).

L'association s'est également développée et regroupe plus de 180 membres (150 membres en 2017), et neuf membres au comité. Afin de fédérer les membres, les Apéros de Lausanne à Table ont désormais lieu deux fois l'an.

### **Forum de l'Hôtel de Ville**

En 2018, dix-huit expositions ont été organisées au Forum de l'Hôtel de Ville, dont six par des services communaux.

### **Nonagénaires et 18 ans**

Durant l'année écoulée, 283 visites à domicile ou en EMS ont été réalisées, à 208 femmes et 75 hommes (en 2017 : 268 visites à 193 femmes et 75 hommes).

Le Secrétariat municipal se charge d'adresser aux jeunes lausannois ayant atteint leur 18<sup>e</sup> année un message de félicitations de la Municipalité, accompagné du livre officiel de la Ville de Lausanne. Cet envoi a été adressé à 1'426 jeunes ayant atteint leur majorité en 2018 (1'443 jeunes en 2017).

Une 3<sup>e</sup> édition du livre officiel « Lausanne, capitale olympique » a été publiée en 2018, avec de nombreuses nouvelles photos et des textes mis à jour. Elle a été distribuée aux jeunes nés en avril et les mois suivants.

### **REGISTRE CIVIQUE**

Au 31 décembre 2018, le corps électoral lausannois comptait 87'355 électeurs/trices (31 décembre 2017 : 87'923), dont 64'876 Suisses et 22'479 ressortissants étrangers ; en outre, 19'106 personnes (31 décembre 2017 : 18'400) étaient inscrites au registre central des Suisses de l'étranger, tenu à Lausanne pour l'ensemble du Canton.

## Votations

Nature du scrutin	Inscrits	Votants	Participation (%)
<i>Votation fédérale du 4 mars 2018</i>	64'885	34'058	42.49%
1. Arrêté fédéral du 16 juin 2017 concernant le nouveau régime financier			
2. Initiative populaire du 11 décembre 2015 « Oui à la suppression des redevances radio et télévision (suppression des redevances Billag) »			
<i>Votation fédérale du 10 juin 2018</i>	64'630	20'198	31.25%
1. Initiative populaire du 1 <sup>er</sup> décembre 2015 « Pour une monnaie à l'abri des crises : émission monétaire uniquement par la Banque nationale ! (Initiative monnaie pleine) »			
2. Loi fédérale du 29 septembre 2017 sur les jeux d'argent (LJAr)			
<i>Votation fédérale du 23 septembre 2018</i>	64'740	23'172	35.79%
1. Arrêté fédéral du 13 mars 2018 concernant les voies cyclables et les chemins et sentiers pédestres (contre-projet direct à l'initiative populaire « Pour la promotion des voies cyclables et des chemins et sentiers pédestres [initiative vélo] » qui a été retirée)			
2. Initiative populaire du 26 novembre 2015 « Pour des denrées alimentaires saines et produites dans des conditions équitables et écologiques (initiative pour des aliments équitables) »			
3. Initiative populaire du 30 mars 2016 « Pour la souveraineté alimentaire. L'agriculture nous concerne toutes et tous »			
<i>Votation fédérale du 25 novembre 2018</i>	64'968	27'492	42.32%
1. Initiative populaire du 23 mars 2016 « Pour la dignité des animaux de rente agricoles (Initiative pour les vaches à cornes) »			
2. Initiative populaire du 12 août 2016 « Le droit suisse au lieu de juges étrangers (Initiative pour l'autodétermination) »			
3. Modification du 16 mars 2018 de la loi fédérale sur la partie générale du droit des assurances sociales (LPGA) (base légale pour la surveillance des assurés)			

## Contrôle de signatures

Des contrôles de signatures ont été opérés à l'occasion de trois référendums fédéraux et de 10 initiatives fédérales. Au total, 62'048 signatures ont été contrôlées, contre 28'348 en 2017.

## NATURALISATIONS

Dans le contexte de l'entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018 de la nouvelle loi fédérale sur la nationalité, ainsi que celle de la révision de la loi cantonale sur le droit de cité, la Municipalité a délégué à la commission consultative des naturalisations les auditions des candidates et candidats à la naturalisation. Cette nouvelle organisation a permis d'auditionner 1'338 personnes en 2018 (pour 826 en 2017 et 538 en 2016). Une nouvelle brochure a été réalisée afin de faciliter le travail d'apprentissage des candidates et candidats, comprenant la liste de questions pouvant être posées. L'année 2019 devra encore être consacrée au traitement des nombreux dossiers déposés sous l'ancien droit, soit jusqu'au 31 décembre 2017 (1623 dossiers en attente d'une audition).

En parallèle, les dossiers déposés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 sont traités sous le régime du nouveau droit (tests de connaissance sous la forme de questionnaires à choix multiples QCM). 312 dossiers sous le régime du nouveau droit ont été déposés en 2018.

## Bourgeoisie de Lausanne

Au total, la Municipalité a accordé une promesse de bourgeoisie à 1'469 requérants (590 en 2017), dont les dossiers comprennent 171 époux, 400 enfants et 24 personnes dispensées d'audition pour raison médicale ou en raison de leur jeune âge. De plus, elle a octroyé une promesse de bourgeoisie à 351 requérants mis au bénéfice d'une naturalisation facilitée.

## CONSEIL JURIDIQUE

Principales tâches de l'unité :

- conseil juridique à la Municipalité et aux services ;
- relecture des différents actes juridiques passés par les services (contrats de droit privé et de droit administratif) ;
- depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2017 : centre de compétence en matière de marchés publics ;
- participation à l'élaboration de la réglementation communale ;
- instruction des recours internes à la Municipalité et rédaction des décisions municipales ;
- représentation de la Commune dans les litiges de droit administratif et fiscaux devant la Commission communale de recours ad hoc, la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal, la Cour des assurances sociales du Tribunal cantonal, le Tribunal fédéral, voire le Tribunal administratif fédéral ;
- aide ponctuelle dans des procédures auprès d'instances civiles: Juge de paix, Tribunal des baux, Tribunal des prud'hommes.

L'Unité est composée de quatre juristes, qui représentent 3.5 ept.

## Événements marquants

Le Conseil juridique, par sa juriste spécialisée en la matière engagée à 50%, a poursuivi la mise en place du centre de compétences en marchés publics, afin de concrétiser les recommandations émises par le Contrôle des finances de la Ville de Lausanne (CFL) dans son rapport délivré en mars 2017. La mission du Conseil juridique est de répondre aux questions ponctuelles des services en la matière, ainsi que de mettre en place des processus permettant de s'assurer d'une application uniforme et efficace des règles relatives aux marchés publics, parfois d'une grande complexité. Au cours de l'exercice écoulé, le nombre de sollicitations des services a sensiblement augmenté, atteignant un rythme quotidien, ce qui démontre la bonne évolution du processus tendant à l'uniformisation.

De manière générale, le Conseil juridique a encore eu l'occasion de traiter de sujets d'une grande variété, qui touchent autant au droit privé (droit des contrats, droits réels, droit du bail par exemple) qu'au droit public (droit fiscal, droit administratif général, droits politiques).

Durant l'année écoulée, le Conseil juridique a accompagné l'Unité naturalisations tant pour l'aider au traitement des dossiers ouverts sous l'ancien droit des naturalisations, que pour préparer l'arrivée du nouveau droit. Le Conseil juridique a ainsi été amené à rédiger des modèles de courriers, traiter des recours, répondre à différents demandes provenant des requérants ou de leurs conseils et répondre aux questions quotidiennes de cette unité. Il a activement participé aux discussions entre la Commune et le Service de la population, s'agissant de la mise en pratique des lois.

Avec l'accord et le soutien actif du Bureau des permis de construire, le Conseil juridique a assumé la défense de la Ville dans un certain nombre de procédures relatives à l'aménagement du territoire, mandats qui étaient jusqu'ici systématiquement confiés à des avocats externes, pour un coût non négligeable. Un premier bilan provisoire positif peut être tiré de cette nouveauté.

L'année 2018 a encore connu un nombre important de procédures ouvertes devant la Commission communale de recours en matière d'impôts (CCRI), quand bien même il a légèrement fléchi par rapport à 2017 (une centaine en 2018, contre près de 130 en 2017). La CCRI et le Conseil juridique continue de collaborer activement, dans le respect des prérogatives de chacun, pour améliorer et fluidifier les procédures. Cette collaboration permet de maintenir à un niveau acceptable la masse de travail à fournir pour assurer aux différents services un conseil de qualité.

## Thèmes principaux de l'unité

- Stabilité, voire baisse des procédures judiciaires traitées par le conseil juridique, notamment par la recherche constante de solutions négociées dans les cas particuliers. Il faut noter cependant que les administrés sont de plus en plus systématiquement conseillés par des mandataires professionnels, et la judiciarisation de la société se ressent également au niveau de la pratique communale ;
- augmentation de l'activité en lien avec les procédures relatives aux baux à loyer (Commission de conciliation, Tribunal des baux), en collaboration avec le Service du logement et des gérances (SLG) ;
- stabilité des recours déposés auprès de la Municipalité, qui concernent principalement l'aide individuelle au logement et la problématique de l'affichage ;
- accroissement confirmé des demandes des services relatives à la relecture de documents juridiques (contrats, conventions, décisions), notamment dans les domaines relatifs à la gestion du domaine public au sens strict, et du domaine administratif. Ces demandes s'avèrent nécessaires tant le droit qui régit l'activité publique se complexifie et les demandes d'explications des administrés sont courantes ;
- le domaine des marchés publics et des concessions fait toujours l'objet d'une attention particulière ;
- création d'une commission marchés publics, réunissant notamment deux fois par an des représentants des 16 services de la Ville concernés, qui permet de faire le point sur les pratiques en cours et celles à améliorer. Des groupes de travail par spécialités ont également été créés afin d'uniformiser les appels d'offres.

## CASINO DE MONTBENON

Principales tâches du Casino :

- exploitation et location de la Salle Paderewski, de la Salle des Fêtes et du Salon bleu ;
- coordination des locations au plan administratif et logistique ;
- accueil d'événements et spectacles organisés par les sociétés locales, services communaux et entreprises diverses ;
- collaboration avec le Service du logement et des gérances pour la maintenance du bâtiment ;
- collaboration avec la Brasserie de Montbenon et la Cinémathèque Suisse pour une bonne cohabitation des événements et des clientèles respectives.

## Personnel

Le Casino de Montbenon a vu le départ en pré-retraite d'un de ses régisseurs, et l'arrivée d'une nouvelle secrétaire, le 1<sup>er</sup> septembre.

## Bâtiment

Le sous-sol du Casino de Montbenon a subi le gros orage du 11 juin et a été inondé. Les parquets de la Salle des Fêtes et des loges de la Salle Paderewski ont été largement endommagés. Les travaux de réfection ont pu être programmés sans entraver l'activité commerciale du Casino mais en provoquant une large surcharge de travail pour le personnel.

Les installations du bar de la Salle des Fêtes ont rendu l'âme après plus de 35 ans de service intensif. De nouveaux frigos modernes ont été installés à la satisfaction des usagers.

## Informatique

Le projet de modernisation du processus de réservation des salles a débuté au printemps 2018 avec le concours du Service d'organisation et d'informatique (SOI). L'introduction du logiciel GELORE, déjà utilisé par d'autres services communaux, a été validée. Ce logiciel permettra à la clientèle, dès le printemps 2019, de vérifier les disponibilités des salles et de faire des demandes de réservation en ligne. La gestion des dossiers sera également fortement facilitée pour l'administration du Casino.

## Budget

Alors que le budget de locations et de recettes diverses de la Salle Paderewski, de la Salle des Fêtes et du Salon bleu était fixé à CHF 252'000.-, le chiffre d'affaire s'est monté à CHF 289'043.- (+14% selon budget), sans compter les gratuités octroyées pour les événements des services communaux ou soutenus par la Municipalité, correspondant à un montant de CHF 133'738.-. Les gratuités ont représenté plus de 30% de l'activité du Casino de Montbenon en 2018.

## Événements

La popularité du Casino se confirme avec 714 locations réalisées en 2018 (672 en 2017, 681 en 2016, 568 en 2015, 514 en 2014).

Répartition par trimestre et par salle :

	Salle Paderewski			Salle des fêtes			Salon bleu		
	2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018
janv.-mars	79	83	88	49	49	56	37	40	46
avril-juin	73	68	73	52	46	55	38	55	57
juil-sept.	69	52	51	38	29	38	59	35	33
oct-déc.	83	83	84	57	67	67	47	65	66
Total	304	286	296	196	191	216	181	195	202

Hormis les assemblées, spectacles des sociétés locales et autres activités traditionnelles (repas d'entreprises, conférences, repas de soutien, concerts de musique classique, répétitions, auditions, réunions commerciales, festivals, présentations publicitaires, débats, promotions des écoles professionnelles, congrès, conférences hebdomadaires de Connaissance 3, projections de la Cinémathèque suisse et utilisation des salles par les services communaux), certains temps forts de la programmation du Casino sont à signaler :

### En janvier

- Le 17<sup>e</sup> Festival de culture urbaine «Au-delà des préjugés». Trois jours de spectacles et de compétitions hip-hop pour secouer les mentalités, s'affranchir des stéréotypes et promouvoir la culture urbaine avec le meilleur des artistes de renommée internationale.

### En février

- «Lausanne joue», événement gratuit organisé par la Ville de Lausanne et les ludothèques lausannoises, a de nouveau rencontré un grand succès. Il s'agit d'un week-end entièrement dédié au jeu pour les petits et grands. Une manifestation unique pour découvrir l'univers du jeu en compagnie de passionné-e-s et de professionnel-le-s.

### En mai

- Le 29<sup>e</sup> congrès du GRAAP a rencontré à nouveau un grand succès en rassemblant plus de 400 participants sur la thématique délicate du suicide.
- La Salle Paderewski a accueilli la Compagnie Gianni Schneider pour cinq représentations de Mère Courage, de Bertolt Brecht.

### En juin

- Le Festival de la Terre, sur l'esplanade de Montbenon et à la Salle des Fêtes. 15<sup>e</sup> édition d'un festival qui a lieu simultanément dans plus de 50 pays, une invitation à contribuer à la création d'un monde plus solidaire.

### En août

- La 13<sup>e</sup> édition du Festival cinémas d'Afrique a attiré un public nombreux et passionné grâce à une variété considérable de longs et de courts métrages qui montrent la grande diversité de regards et d'identités des cinémas africains.

### En septembre

- Le gratin de la musique suisse s'est rassemblé à la Salle Paderewski pour la remise du Grand prix suisse de musique 2018 à Irène Schweizer, l'une des plus grandes pianistes de jazz moderne. Dans la foulée, l'émission radiophonique La puce à l'oreille a été enregistrée en public à la Salle des Fêtes.

### En octobre

- La 17<sup>e</sup> édition du Lausanne Underground Film & Music Festival avec des projections à la Salle Paderewski et des concerts de musique électronique à la Salle des Fêtes.

### D'octobre à mars

- «Exploration du Monde» dépose ses valises chaque mois durant quatre jours pour la projection d'un film permettant à un nombreux public de découvrir une destination en compagnie du réalisateur.

### En novembre

- Le 31<sup>e</sup> Festival de jazz organisé par l'association «Onze plus». Les grands concerts à la salle Paderewski, des films inédits au Cinématographe, et des concerts de musique électronique s'adressant à un public plus jeune à la Salle des Fêtes.
- Enfin, le Casino a accueilli le 6<sup>e</sup> Lausanne Billard Master, réunissant les meilleurs joueurs mondiaux durant trois jours.

## COMMISSION DE POLICE

En 2018, 70'225 cas ont été saisis sur le domaine public (69'024 en 2017). Le nombre d'ordonnances pénales s'est élevé à 52'146 (62'327 en 2017), avec des recettes se chiffrant à CHF 9'013'915.- (CHF 10'724'495.- chiffre rectifié en 2017). La sensible diminution des encaissements s'explique par une baisse de 50% des rentrées financières par l'Office d'exécution des peines sur les ordonnances de conversion, le retard accumulé ayant été résorbé en 2017. Le nombre de cas en attente d'être traités est de 9'807 au début 2019.

S'agissant du domaine privé, l'activité s'est calquée quasiment sur celle de 2017. 10'965 dénonciations enregistrées (10'930 en 2017) ont entraîné 9'419 ordonnances pénales (9'120 en 2017). Les revenus sont stables à CHF 1'340'904.- (CHF 1'433'662.- en 2017).

Le cumul des infractions sur les domaines public et privé aboutit à un total de 81'190 cas (79'954 en 2017). Sur 1'731 oppositions traitées (1'826 en 2017), 301 ont donné lieu à des audiences (223 en 2017). Le Tribunal de district a été saisi de 12 affaires (62 en 2017), dont sept seulement (10 en 2017) constituaient des oppositions aux décisions prises après audience. En raison de procédures de plus en plus complexes et de personnes usant de leurs droits, le Tribunal cantonal a été saisi de six cas (huit en 2017), alors que le Tribunal fédéral a été sollicité à une seule reprise (idem en 2017).

Concernant les conversions des amendes, 6'869 affaires ont été rendues en 2018 (5'108 en 2017). L'encaissement a nettement reflué par rapport à 2017, de CHF 1'737'066.- à CHF 853'588.-; 2017 ayant été une année de rattrapage pour l'Office d'exécution des peines. Le Juge d'application des peines n'a statué sur aucun recours de notre compétence en 2018.

A noter que 81 ordonnances pénales (11'701 en 2017) n'ont pas été réclamées par les dénoncés. C'est plus de 99% de baisse, obtenue grâce à l'envoi de nos décisions par courrier A, lesquelles sont déposées directement dans la boîte aux lettres et n'obligent plus les récipiendaires à se rendre à La Poste en cas d'absence. Une économie d'au moins CHF 175'000.- d'affranchissement a ainsi pu être réalisée. En outre, seuls 19 avis de suspens poste nous sont parvenus de La Poste en 2018, contre 950 un an plus tôt.

Quant aux contrevenants résidant à l'étranger et ayant payé leur dû par carte de crédit, ils ont versé CHF 108'973.- en 2018 (CHF 158'917.- en 2017), en provenance de 45 pays.

## UNITÉ SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

L'USST assume les prestations suivantes :

- la médecine du travail
- le suivi des absences de longue durée « BEST »
- l'ergonomie
- la sécurité au travail

### Médecine du travail

Ce secteur est composé du médecin du travail, du médecin du travail adjoint, de l'infirmière cheffe, d'une infirmière en santé au travail et de son secrétariat. Au cours de l'année 2018, les médecins du travail ont effectué les examens suivants :

Type d'examen médecine du travail	Nombre de consultations 2018
Examens d'embauches	203
Examens préventifs (toxicologique, travail de nuit)	43
Evaluations	403
Examens permis professionnel	13
Aptitude sur dossier	165
Avis sur dossier	631
Nombre de réseaux	15

Les infirmières, supervisées par le médecin du travail, ont quant à elles réalisé les actes médicaux délégués suivants :

Activités infirmières	Nombre d'actes 2018
Examens infirmières pour embauche	45
Examens infirmières périodiques (toxicologique, travail de nuit)	43
Examens permis professionnel	13
Vaccins risques professionnels	322
Vaccins grippe	476
Examens sanguins	92
Actes infirmiers divers (ne sont pas compris les entretiens téléphoniques ou demandes par téléphone ou mail)	70 réseaux et entretiens

27 situations spécifiques ont fait l'objet d'un suivi par les infirmières.

Outre les consultations, la médecine du travail a effectué les actions suivantes :

- nombreuses visites de postes en partie conjointement avec l'équipe sécurité ;
- neuf formations prévention et promotion santé ;
- nombreux conseils aux services et aux collaborateurs ;
- interventions lors des commissions sécurité ;
- organisation et coordination de la vaccination contre les risques professionnels ;
- campagne « vaccination contre la grippe saisonnière » ;
- campagne de vaccination de rattrapage pour le SAJE ;
- accompagnement de divers projets santé et sécurité.

### **Bien-être et santé au travail « BEST »**

Dans le cadre du projet BEST, les conseillers-ères de l'USST, ainsi que les infirmières de santé au travail et la gestionnaire de dossiers, accompagnent et conseillent les acteurs internes et externes concernés et coordonnent les actions pertinentes dans le but de favoriser le retour au travail des collaborateurs-trices de la Ville de Lausanne (VdL), si possible dans leur activité habituelle ou dans une activité adaptée, ou encore dans une réinsertion professionnelle.

Quant aux médecins du travail, ils instruisent et analysent les situations sous l'angle médical afin de déterminer le pronostic de reprise ainsi que les limitations fonctionnelles, assurent la coordination avec les médecins traitants, et proposent des mesures permettant le maintien en emploi.

Ci-après, les chiffres des annonces de situations individuelles d'absence de longue durée ainsi que pour les diverses actions entreprises au cours de l'année. Un développement du logiciel de gestion de situation individuelle (GESS), permettant d'avoir des données statistiques plus complètes, a été réalisé en collaboration avec le SOI.

<b>Suivi des situations individuelles</b>	<b>Nombre</b>
Situation individuelles d'absence de plus de 21 jours annoncées*	538
Entretien de suivi effectué par les conseillers-ère	320
Séance de réseau avec les acteurs concernés effectué par les conseillers-ère	319
Instruction médicale faite par la médecine du travail	295
Permanence médicale: séances d'échanges entre les médecins du travail et les conseillers-ère	46

\*Au 31.12.2018: 235 situations individuelles annoncées en 2018 font encore l'objet d'un suivi par les conseiller-ères USST, la gestionnaire de dossiers et par la médecine du travail.

Toujours dans le cadre de BEST, l'USST est intervenue vingt fois, tant pour la formation des cadres, que dans celles des chefs de services et des répondants/es RH, ainsi que pour les séances d'information aux collaborateurs-trices de la Ville.

### **Secteur ergonomie**

Dans le cadre de ses activités, l'ergonome est intervenu tant pour les aspects de santé que de sécurité au travail, par les interventions suivantes :

- 82 visites de places de travail pour des personnes présentant une problématique de santé avérée ou des douleurs, avec un objectif de maintien en emploi. Cela comprenait une visite, la rédaction d'un rapport et un suivi (essais, prêt de matériel, aide à la prise en main) ;
- 33 interventions collectives dans un objectif de prévention de la santé, comme par exemple l'amélioration de l'environnement ou des places de travail (bruit, postures, courant d'air), mais aussi la recherche de solutions techniques permettant de diminuer la charge physique ;
- Quatre interventions dans des projets de conception de nouveaux bâtiments ou de nouveaux espaces de travail, afin d'enrichir ces projets en prenant en compte les éléments liés à l'ergonomie ;
- Huit sessions de formation pour des collaboratrices et collaborateurs de la Ville au sujet des ports de charge et l'installation sur un poste informatique.

Enfin, l'ergonome a réalisé une communication au congrès annuel de la Société d'Ergonomie de Langue Française (SELF).

### **Secteur sécurité au travail**

L'ingénieur sécurité et son équipe collaborent activement avec les répondant-e-s sécurité comme personnes de référence des services pour tous les aspects liés à la santé et la sécurité.

Leurs activités principales sont le soutien et l'accompagnement des services dans la mise en place des structures de base pour assurer une maîtrise de la sécurité et santé, afin que la hiérarchie de chaque service puisse répondre favorablement à leurs responsabilités légales en tant qu'employeur.

Ce soutien spécifique permet une mise en conformité des points relevés lors des différents audits du concept MSST que le Service du travail, via l'inspection du travail Lausanne (ITL), a réalisé entre 2012 et 2014, et des rapports de visites de sécurité effectuées. Les améliorations concrètes dépendent de la collaboration établie entre l'USST, comme conseiller MSST, et les services, ces derniers ayant de plus en plus les bons réflexes.

### **Nouveautés**

- veille légale de la documentation officielle et des fiches de données de sécurité (plus de 1'000 fiches disponibles) ;
- réalisation de diverses formations internes sur des dangers spécifiques (ATEX, substances, dépendances, protection de la peau).

## Chiffres clés

Portfolios des dangers disponibles pour les services	29
Portfolio des dangers en cours	7
Portfolio des dangers en attente	3
Analyses des chaînes de secours effectuées	24
Analyses des chaînes de secours en cours	7
Analyses des chaînes de secours en attente	8
Analyses de risques maternité	72
Formations internes (200 participants)	16
Commissions de sécurité : 3 commissions x 4 séances	12
Interventions auprès des services	257*

\* Ce chiffre comprend les conseils, les évaluations, les accompagnements et les rapports de mise en conformité pour les thèmes principaux traités suivants : climat des locaux, premiers secours, substances chimiques, transport de marchandises dangereuses, bruit, poste de travail isolé, prévention incendie et contre les explosions (ATEX), concept d'évacuation, équipements de travail, formations pour les services.

## Site intranet USST

Les différents secteurs s'investissent dans le développement du site intranet de l'USST : rédaction et mise à disposition de documents SST, actualités. Le site a été consulté plus de 5'300 fois en 2018.

## SECRETARIAT GÉNÉRAL (SGCD)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

#### Direction et secrétariat du syndic

- coordonne l'administration transversale au sein de la direction et du service et mène divers projets
- prépare et suit des affaires du Conseil communal
- rédige divers documents (préavis, communications, notes à la Municipalité, etc.)
- gère le secrétariat du syndic
- établit les ordres du jour et prépare des dossiers des séances de Municipalité
- participe à divers groupes de travail transversaux de l'administration
- assure l'élaboration et la mise en œuvre de projets stratégiques ou transversaux

#### Comptabilité de direction

- établit, pour la direction et en collaboration avec ses services, le budget de fonctionnement, le plan des investissements et les comptes
- effectue le contrôle budgétaire, la passation des écritures, l'enregistrement des factures et la gestion comptable du personnel de la direction

#### Commission immobilière

- assure la gestion de toutes les transactions immobilières de la Ville (achats, ventes, DDP, servitudes, etc.)
- gère la valorisation des immeubles du patrimoine financier
- gère la valorisation du patrimoine immobilier CPCL
- représente la Commune à la Commission d'estimation fiscale du district de Lausanne

#### Bureau de développement & projet Métamorphose

- développe les projets immobiliers favorables à la mise à disposition de logements de qualité en veillant à la durabilité et l'économicité des projets de constructions et de rénovation
- planifie les étapes de développement des grands projets urbains et coordonne les partenaires
- veille à la coordination générale des avant-projets et des projets ainsi qu'à l'émergence d'interfaces de qualité entre les domaines privés et publics sur les différents sites Métamorphose

#### Bureau du développement de la Ville et des relations extérieures

- défend les intérêts de la Ville et met en œuvre les relais de valorisation de Lausanne
- propose et met en œuvre des actions permettant de renforcer la cohérence des politiques communales
- assure un suivi spécifique du secteur du tourisme et des relations avec l'Union des villes suisses et l'Union des communes vaudoises
- assure les relations extérieures de Lausanne avec ses partenaires institutionnels et d'autres collectivités avec lesquelles la Ville collabore, en particulier dans le cadre de la politique de relation avec les hautes écoles et l'association internationale des maires francophones (AIMF)
- gère des actions spécifiques (solidarité internationale, soutien aux congrès et sociétés locales) et des projets ponctuels

#### Villes olympiques

- favorise le partage d'expériences entre villes autour de l'héritage olympique
- organise la rencontre annuelle des villes olympiques ainsi que diverses réunions autour du sport comme outil de développement

### Bureau de la communication

- fait connaître et promeut les décisions et positions de la Municipalité ainsi que les atouts et valeurs de la Ville
- accompagne la communication des projets importants des directions et des services
- assure la gestion, le développement du site internet et la présence sur les réseaux sociaux
- accueille, promeut les activités locales et fournit les renseignements généraux à info cité et par téléphone

## EFFECTIF DU PERSONNEL

**Tableau 1.1. - plan des postes**

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Bur. Dével. Immob. & Métamorphose	8.50	7.00	8.50	7.00
Bureau de la communication	11.70	9.70	9.20	8.30
Bureau dévelop. Ville Rel. ext	4.80	3.80	3.20	2.30
Commission immobilière	3.00	3.00	3.00	3.00
Comptabilité CD	4.10	4.10	4.10	4.50
Direction CD	1.60	1.70	3.00	3.10
Unité web et multimédia	3.50	3.50	3.50	3.50
Villes Olympiques	1.50	1.50	1.50	1.50
<b>Total service</b>	<b>38.70</b>	<b>34.30</b>	<b>36.00</b>	<b>33.20</b>

Pour la Direction CD, les 1.4 EPT supplémentaires alloués résultent de changements d'unités internes.

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018
Unité administrative	
<b>Total service</b>	<b>- 2.70</b>

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	n	ept	n	ept
Bur. Dével. Immob. & Métamorphose	8	7.00	8	7.00
Bureau de la communication	12	9.70	11	8.30
Bureau dévelop. Ville Rel. ext	5	3.80	3	2.30
Commission immobilière	3	3.00	3	3.00
Comptabilité CD	5	4.10	5	4.50
Direction CD	2	1.70	4	3.10
Unité web et multimédia	4	3.50	4	3.50
Villes Olympiques	2	1.50	2	1.50
<b>Total service</b>	<b>41</b>	<b>34.30</b>	<b>40</b>	<b>33.20</b>

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

	31 décembre 2017	31 décembre 2018
Unité administrative		
Bureau dévelop. Ville Rel. ext	1	1
Comptabilité CD	1	
<b>Total service</b>	<b>2</b>	<b>1</b>

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	4	5
	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018	
	sortant(s)	entrant(s)
Nombre de transfert(s)	2	0
<b>Total service</b>	<b>6</b>	<b>5</b>

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	2
Décès	
Démission	1

Départ à la retraite	
Fin de contrat	1
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
<b>Total service</b>	<b>4</b>

La fin de contrat résulte d'une mesure technique pour financer une suroccupation de poste d'un poste de chargé-e de communication d'une autre Direction.

## DIRECTION ET SECRÉTARIAT DU SYNDIC

Durant l'année 2018, la direction du service a :

- assuré le déploiement de la nouvelle identité institutionnelle, mariant la continuité historique à la modernité en matière de communication ;
- co-organisé la 2<sup>e</sup> édition du festival Lausanne – Méditerranées consacrée à la Grèce, Cette manifestation prend un rythme annuel avec des manifestations honorant un pays ou une région du bassin méditerranéen ;
- travaillé à l'élaboration du volet activité physique de la politique de promotion de la santé, en vue d'une certification « global active city » ;
- rédigé le rapport-préavis N° 2018/46 répondant au postulat de M. P. Conscience et cts : « Lausanne «zone hors TISA»: que ça se voie! ».

## COMMISSION IMMOBILIÈRE (CI)

La CI a siégé à trois reprises en 2018 et a traité six affaires. La CI a rédigé ou participé à la rédaction d'un seul préavis présenté au Conseil communal, le préavis N° 2018/17 : « Projet de construction d'un bâtiment sis à l'avenue des Boveresses 31a et 31b futurs, dans une démarche de société 2'000 watts. Démolition du parking souterrain ECA n° 15'999 pour la construction d'un immeuble comprenant 60 logements à loyer régulé, une école enfantine, une unité d'accueil pour écoliers, une ludothèque, deux abris PCi ainsi qu'un parking semi-enterré de 125 places pour voitures et dix places pour deux-roues. - Constitution d'un droit distinct et permanent de superficie grevant la parcelle n° 7378 en faveur de la société coopérative Logement Idéal. »

## Opérations foncières réalisées hors préavis

La liste des principales opérations foncières réalisées en 2018 figure sous « Préambule – Autorisation générale de procéder à des acquisitions d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières, et de statuer sur les aliénations d'immeubles et de droits réels immobiliers, en application de l'article 20, lettre f du règlement du Conseil communal ».

## Estimation fiscale

Le délégué et son adjoint ont siégé à la Commission d'estimation fiscale des immeubles du district de Lausanne. Les taxations, nouvelles ou révisées, ont apporté les augmentations suivantes des valeurs fiscales :

2009	CHF 760'301'200.-
2010	CHF 812'560'260.-
2011	CHF 764'822'060.-
2012	CHF 723 920 630.-
2013	CHF 611'940'100.-
2014	CHF 718'374'600.- (résultat intermédiaire)
2015	CHF 626'820'200.-
2016	CHF 593'798'000.- (résultat intermédiaire)
2017	CHF 915'822'650.- (résultat intermédiaire)
2018	CHF 238'611'500.- (résultat intermédiaire).

Ces montants génèrent des revenus fiscaux communaux supplémentaires d'impôt foncier (1.5 %) et d'impôt sur la fortune.

## BUREAU DE DÉVELOPPEMENT & PROJET MÉTAMORPHOSE (BDM)

### Développements immobiliers

Le BDM a contribué à la construction et au développement de 14 projets, totalisant 2'119 logements (1'162 en développement et 957 en chantier). Le tableau ci-dessous présente les nouveaux logements mis en chantier ou en développement en 2018 :

Nom du projet	Programme	Statut
Avenue de Sévelin	70 logements subventionnés, 96 chambres d'étudiants	Livré en 2018
Fiches lot 6 – FLCL	24 logements subventionnés	Livré en 2018
En Cojonex – SILL	98 logements régulés – colocations pour étudiants	Livré en 2018
Route du Châtelard 26	12 logements régulés en coopérative d'habitants	Chantier en cours ; livraison 2019
Pra-Roman Nord	88 logements régulés en coopérative d'habitants	Chantier en cours ; livraison 2019
Réservoir du Calvaire	194 logements (subventionnés, protégés, régulés, marché libre)	Chantier en cours, livraison 2019
Fiches lot 11 – SILL	185 logements (subventionnés, régulés, marché libre)	Chantier en cours ; livraison 2019
En Contigny	22 logements régulés	Chantier en cours ; livraison 2019
Avenue de Morges 58	78 logements (subventionnés, régulés et marché libre)	Chantier en cours ; livraison 2019
En Cojonex – SCHL	58 logements régulés	Chantier en cours ; livraison 2019
Rue Saint-Martin 16-18	41 logements sociaux, 35 lits pour l'hébergement d'urgence	Chantier en cours ; livraison 2021
Boveresses	60 logements régulés en coopérative d'habitants	Chantier en cours ; livraison 2020
Pièce urbaine A, Plaines-du-Loup	149 logements (subventionnés, régulés et marché libre), parking centralisé, CMS, PMU, CAT, bureaux	Phase d'avant-projet ; ouverture chantier fin 2019
Pièce urbaine B, Plaines-du-Loup	367 logements (subventionnés, régulés et marché libre), commerces, autres activités	Phase d'avant-projet ; ouverture chantier fin 2019
Pièce urbaine C, Plaines-du-Loup	168 logements (subventionnés, régulés), APEMS, crèche	Phase d'avant-projet ; ouverture chantier début 2020
Pièce urbaine D, Plaines-du-Loup	142 logements (subventionnés, régulés et PPE), EMS (120 lits), école, activités	Phase d'avant-projet ; ouverture chantier 2019
Pièce urbaine E, Plaines-du-Loup	336 logements (subventionnés, régulés, marché libre et PPE), bureaux, cafés, autres activités	Demande de permis en cours ; ouverture chantier 2019

## MÉTAMORPHOSE

### La Tuilière

Le site de la Tuilière vit au rythme des travaux des équipements sportifs. Le Centre de football a été livré en février 2018 et inauguré le 29 juin 2018. Les travaux du stade de football d'une capacité de 12'000 places assises et d'un centre d'affaire ont débuté en été 2017. L'inauguration du stade est prévue en 2020.

L'interface de transports publics ainsi que le carrefour du Solitaire font l'objet de réflexions et d'études.

### Les Plaines-du-Loup

Le Plan partiel d'affectation « Ecoquartier des Plaines-du-Loup – étape 1 » et le projet routier LROU (Loi sur les routes) sont entrés en vigueur en juin 2017, permettant ainsi le lancement des concours d'architecture des cinq pièces urbaines du PPA 1.

En septembre 2018, l'ensemble des résultats des concours d'architecture des lots des pièces urbaines du PPA 1 a été rendu public. Les premières demandes de permis de construire des 5 lots de la pièce urbaine E ont été déposées au BPC en novembre 2018.

Concernant le parc du PPA 1, des ateliers participatifs avec la population ont été menés, faisant ressortir plus de 30 propositions d'usage. Un projet de parc provisoire prenant en compte ces résultats a été élaboré et présenté à la population le 19 janvier 2018. Le chantier a débuté en avril 2018 et les chantiers participatifs pour la co-construction des espaces potagers et de biodiversité se sont déroulés sur trois week-ends entre avril et mai. Le parc a été inauguré le 15 juin 2018 et suivi d'une grande fête de quartier qui s'est prolongé sur tout le week-end.

Le premier été du parc du Loup a fait l'objet de deux études, l'une sociologique sur les usages du parc, l'autre menée par l'Université de Lausanne sur la gouvernance aux Plaines-du-Loup. Sur la base du bilan du premier été du parc du Loup, la 2<sup>e</sup> étape d'ajustement sera lancée en printemps 2019, conjointement à la suite de la démarche participative concernant la maison de quartier.

Enfin, les principes de l'image directrice des PA 2 et 3 des Plaines-du-Loup ont été consolidés et validés par la délégation municipale, permettant d'avancer vers l'établissement des PA.

### Les Prés-de-Vidy

Dans le cadre du développement d'un écoquartier aux Prés-de-Vidy, la Ville de Lausanne a lancé une procédure de mandats d'étude parallèles (MEP) mettant en concurrence des équipes spécialisées dans le développement urbain, tout en y associant un processus participatif avec les acteurs locaux du secteur. A l'issue de cette procédure (MEP), la Municipalité

a décidé de conserver l'établissement horticole et les ateliers en place et de limiter la densité à 160'000 m<sup>2</sup> de surface de plancher déterminante (SPd). Les principes définis par les équipes participantes aux MEP ainsi que les résultats des ateliers participatifs ont été synthétisés dans un schéma directeur. Ce document définit les grandes lignes de développement et les étapes de planification pour le site. Ensuite, les Plans d'affectations (PA) pour la légalisation du sol seront mis en place afin de lancer les projets de constructions.

### **PA et plans de quartier**

Le bureau a également collaboré aux réflexions relatives à la planification des quartiers du Vallon, de l'Arzillier et la couverture de l'autoroute A9 aux Boveresses.

### **Communication**

Les principales actions de communication ont concernés les Prés-de-Vidy, en lien avec le schéma directeur, la Tuilière en lien avec les chantiers, et la démarche participative du parc du Loup.

Une grande exposition *Métamorphose à la Une* s'est tenue en février au Forum de l'Hôtel de Ville. L'ensemble des sites et l'avancée du projet Métamorphose ont été présentés. L'exposition a fait l'objet d'une publication.

Parallèlement, au parc du Loup, le projet d'écoquartier des Plaines-du-Loup ainsi qu'une partie des résultats des concours d'architecture des pièces urbaines ont été exposés durant l'été 2018. A la fin de l'été, le bureau d'information mobile a, durant deux semaines, informé les habitants de l'avancée du projet d'écoquartier ainsi que des futures événements en lien avec le parc.

Fin octobre, l'exposition *Métamorphose à la Une*, a été présentée une seconde fois aux Arches du Grand Pont, l'ensemble des résultats des concours d'architecture des pièces urbaines du PPA1 ont également été présentés. Le 28 novembre 2018, une soirée d'information aux riverains a été organisée conjointement avec les Services industriels de Lausanne, afin d'informer sur le concept énergétique de l'écoquartier des Plaines-du-Loup ainsi que sa réalisation.

Dans le cadre de la démarche participative du parc, divers ateliers et informations publiques ont eu lieu durant toute l'année.

Durant le dernier trimestre, un compte Instagram pour le projet Métamorphose a été ouvert et permet de communiquer sur l'avancée des chantiers ainsi que documenter les divers événements aux Plaines-du-Loup notamment. De plus, divers articles et communications ont été publiés dans le journal communal ainsi que divers revues (Tracés, journal du Nord, the Lausanner, etc.).

### **BUREAU DE LA COMMUNICATION (BCOM)**

Le Bureau de la communication assure la mise en œuvre de la politique de communication de la Municipalité. En plus du suivi de la communication générale et des grands projets, avec la rédaction et la diffusion de communiqués de presse sur [www.lausanne.ch/actualités](http://www.lausanne.ch/actualités), des informations diverses, l'organisation de conférences de presse et la présence de la Ville sur les canaux web et les médias sociaux, l'année 2018 aura vu :

- le lancement en septembre, en collaboration avec l'hebdomadaire gratuit Lausanne Cités, du nouveau journal communal. Toutes les deux semaines, la Ville propose dorénavant une fenêtre sur l'actualité de la Commune ainsi que des informations pratiques: prestations fournies par les services, démarches à entreprendre, démarches participatives, événements sportifs et culturels, agenda, sorties à bon compte, info sur les grands projets lausannois ou encore décisions du Conseil communal. Une newsletter électronique est également proposée à l'adresse [www.lausanne.ch/lejournai](http://www.lausanne.ch/lejournai) ;
- une participation active à la mise en œuvre de la nouvelle identité institutionnelle de la Ville ([www.lausanne.ch/logo](http://www.lausanne.ch/logo)). Conciliant continuité historique et exigences de la communication moderne, la nouvelle identité se compose de l'écusson rouge et blanc de la ville, couvert d'une couronne et soutenu par deux lions. Elle est associée au terme «Ville de Lausanne» exprimé dans une typographie propre ;
- une présence renforcée de la Ville sur les médias sociaux, avec notamment l'engagement d'une community manager et le renforcement d'une page Facebook dont la popularité a augmenté sensiblement, avec un passage à 10'000 abonnés en fin d'année ;
- la poursuite de la refonte du nouveau site internet, qui offre désormais aux internautes un portail modernisé et une navigation inspirée des tendances actuelles en matière de responsive design, tout en facilitant l'accès aux prestations de l'administration communale via un nouveau guichet virtuel ainsi que des espaces web réorganisés pour une plus grande clarté de présentation ;
- une mise à jour régulière de l'application mobile Lausanne (iOS et Android) ;
- la production de nombreuses photographies pour accompagner la communication de la Ville ainsi que la réalisation de quelques vidéos (aménagement des places de la Riponne et du Tunnel, musée sur le harcèlement de rue, nouvelle identité visuelle), ce nouveau support permettant à la Ville de renforcer la communication directe avec les citoyens ;
- la réalisation, en soutien aux services, de diverses publications ainsi que de la carte de vœux de fin d'année ;
- la mise en œuvre de la réorganisation du Bureau de la communication, décidée en fin d'année 2017 par la Municipalité, avec notamment la création de postes de responsables de la communication à 50% au sein de plusieurs directions, sans augmentation d'effectifs mais avec des transferts de collaborateurs.

### **Info cité et central téléphonique**

Tout comme les années précédentes, info cité a accompagné les Lausannois et hôtes de passage dans leurs démarches administratives et recherches d'informations sur la vie associative, culturelle et sportive lausannoise. Les équipes d'info

cité et du central téléphonique, avec quelque 7'000 appels par mois en moyenne, ont été à l'écoute de chacun, personnifiant la volonté municipale de maintenir un contact direct entre la population et l'administration.

Par ailleurs, info cité a tenu à jour l'Agenda des manifestations [www.lausanne.ch/agenda](http://www.lausanne.ch/agenda), un espace très apprécié des internautes, et réalisé des annonces diffusées sur les écrans proposés dans les bus tl. Le petit calendrier des fêtes, une publication très attendue en fin d'année, a été édité, tout comme la publication [www.jevaisauxmusees.ch](http://www.jevaisauxmusees.ch) des musées lausannois.

Dès le mois de mai, info cité a élargi ses horaires d'ouverture pour mieux répondre aux demandes de la population. Le guichet d'accueil de la Palud reste dorénavant ouvert durant la pause de midi, avec un horaire continu de 8h à 17h. Un essai de six mois a par contre montré qu'une ouverture le samedi de 9h à 13h n'avait pas trouvé son public.

## **BUREAU DU DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE ET DES RELATIONS EXTÉRIEURES (DEVEX)**

Parmi les faits marquants de l'année 2018, on peut mentionner :

- Le dossier principal de l'année a été le suivi de la situation du Centre de congrès et d'exposition de Beaulieu. La fin 2017 a vu l'éclatement d'une crise liée au fonctionnement de l'institution et au rôle de son secrétaire général. Le Syndic a repris la présidence de la Fondation de Beaulieu au début de 2018 et le responsable du Bureau le secrétariat du Conseil de la Fondation. Durant l'exercice, les opérations suivantes ont été accomplies : suivi des activités de la Fondation, gestion de la crise et de ses conséquences, appui au nouveau directeur, réflexions sur l'avenir du site et de l'institution, négociations avec les partenaires en passe de s'implanter à Beaulieu (Ecole de La Source et Tribunal arbitral du sport), élaboration d'une nouvelle stratégie pour l'avenir, négociations avec l'État, informations aux riverains, associations et groupements concernés (économie, tourisme, milieux politiques, etc.) et, finalement, élaboration d'un préavis posant les bases de la mutation à venir de Beaulieu avec un rôle moteur de la Ville dans cette évolution. Parallèlement, des réflexions ont été engagées sur le financement de l'opération à moyen terme, en particulier en ce qui concerne la contribution attendue des milieux touristiques. Au total, le dossier Beaulieu a demandé un engagement considérable tant des responsables politiques qu'administratifs tout au long de l'année ;
- par ailleurs, le premier trimestre a vu la finalisation de la nouvelle identité institutionnelle de la Ville avant le début de son déploiement, à partir du printemps 2018. A cette date, le dossier de mise en œuvre a été repris dans le cadre du secrétariat général de la direction, avec transfert d'une collaboratrice, notamment en charge de ce dossier. Ces travaux ont été effectués en coordination avec Lausanne tourisme, qui a simultanément présenté son nouveau logo promotionnel ;
- la collaboration entre la Ville et l'UNIL s'est poursuivie, conformément à la convention-cadre de collaboration signée par Lausanne avec l'institution universitaire. Elle vise à développer une collaboration structurée entre les deux institutions au bénéfice tant des chercheurs, enseignants, étudiants et collaborateurs de l'Université, que des services de la Ville. Cette convention a notamment permis la poursuite de la participation au réseau international EUniverCities regroupant des couples villes-universités européennes ainsi que le développement du dispositif Interact : Mystères 2018 de l'UNIL et organisation de rencontres thématiques sous forme de petits-déjeuners regroupant collaborateurs de la Ville et chercheurs de l'UNIL autour des thèmes propres à susciter des collaborations. Le projet Interact a attribué en 2018 ses premiers soutiens financiers à des projets de recherche menés en commun entre des services de la Ville et des chercheurs universitaires. Ont notamment été soutenus : une recherche sur le parc périurbain du Jorat, une autre sur le port de caméras individuelles par les policiers, la démarche participative pour le réaménagement du périmètre Riponne – Tunnel, une étude sur l'expérimentation d'un revenu de base, une enquête d'histoire orale dans le quartier Sous-gare, une étude sur les possibilités de développement d'un parcours de vélo d'endurance à Lausanne, et une analyse d'impact des interventions affectant le vélo et la marche à Lausanne. Devant le succès de cette collaboration, financée à part égale par les deux partenaires, un nouvel appel à projets a été lancé à fin 2018 pour l'exercice 2019 ;
- la poursuite de l'activité de Lausanne au sein de l'Association internationale des maires francophones (AIMF) – où elle préside la commission « Villes et développement durable » depuis 2008. La réunion de la commission initialement prévue à Lausanne à fin 2018 a été reportée pour des raisons logistiques au début 2019. Le syndic de Lausanne a pris part aux travaux de l'AIMF lors de son assemblée générale annuelle à Lille, en novembre 2018 ;
- le suivi des projets de solidarité internationale selon deux procédures distinctes : les projets présentés par la Fédération vaudoise de coopération (Fedevaco) et les financements directs. En 2018, la Ville a financé seize projets présentés par la Fedevaco s'inscrivant dans le développement durable. Au total, la somme de CHF 210'000.- a été répartie entre différentes associations vaudoises. Les financements directs, à hauteur de CHF 90'000.-, ont concerné sept projets d'ONG romandes. Enfin, la somme de CHF 60'400.- a financé des actions dans la coopération décentralisée (Osijek, AIMF, formation de cadres administratifs francophones, gymnasiens de Brno). Une réflexion a par ailleurs été menée afin de mettre à jour les critères de soutien aux différents projets, en soutien direct ou par l'intermédiaire de la Fedevaco ;
- la tenue du secrétariat de la commission intercommunale de la taxe de séjour qui gère le Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise (FERL) : 21 projets ont été soutenus pour un montant total de CHF 1'003'000.- correspondant globalement aux financements encaissés pour l'exercice. Parallèlement, une réflexion préliminaire a été engagée pour une augmentation de la taxe à l'horizon 2021, afin de financer les infrastructures et les activités de promotion des congrès dans la région lausannoise ;
- l'appui aux congrès a vu Lausanne soutenir 18 congrès pour CHF 85'000.-, principalement dans le domaine du sport et dans celui des recherches académiques, et 19 sociétés locales, pour leurs frais de location de salles de spectacles, pour un total de l'ordre de CHF 40'000.- ;
- la co-organisation de la seconde édition du projet Lausanne – Méditerranées, avec des journées culturelles consacrées à la Grèce, qui ont vu des spectacles en collaboration avec le Théâtre de Vidy, une projection de film à la Cinémathèque et l'organisation de débats consacrés à des thématiques d'actualité concernant la Grèce a été menée ;

- l'établissement de contacts et de bases de collaboration avec Annecy (projets impliquant le Théâtre de Vidy ainsi que Lausanne Jardins) et Besançon (sport, culture et tourisme);
- au titre des dossiers divers suivis par le Bureau, directement ou en lien avec la Municipalité, on peut encore mentionner la révision de la péréquation cantonale vaudoise ainsi que la perspective de l'entrée en vigueur du volet cantonal de la réforme de l'imposition des entreprises, les relations avec le secteur touristique, le projet d'exposition nationale des villes ainsi que divers dossiers liés aux relations internationales, notamment bilatérales.

## UNION MONDIALE DES VILLES OLYMPIQUES

L'Union Mondiale des Villes Olympiques est une association fondée par Lausanne et Athènes qui regroupe les villes ayant ou allant accueillir les Jeux olympiques. L'association vise à favoriser le partage d'expériences entre villes sur les questions en relation avec l'héritage olympique : bénéfice économique, environnemental et social des Jeux et des grandes manifestations sportives, moyens de valoriser ces événements au profit d'un développement urbain durable, promotion des actions de mise en valeur, etc.

Les activités de l'association ont été marquées par un développement positif de sa notoriété, avec l'adhésion d'une nouvelle ville, l'avancée des discussions avec d'autres membres potentiels et par le développement des activités de l'association à l'étranger. Les activités de l'association sont aussi mises en valeur en lien avec l'organisation des Jeux de la jeunesse d'hiver 2020.

Parmi les faits marquants de 2018, on peut mentionner :

- organisation de la Rencontre annuelle des Villes olympiques à Lausanne, Suisse, et à Grenoble et Chamrousse, France ;
- organisation de la 5<sup>e</sup> édition du Sommet Smart Cities & Sport, destiné aux villes olympiques et non-olympiques, intéressées à la thématique du sport comme outil de développement, à Lausanne, Suisse ;
- participation à SportAccord Convention et organisation des sessions destinées aux villes à Bangkok, Thaïlande ;
- animation d'une journée d'ateliers sur Villes et Sports au Congrès annuel de l'AIMF, Lille, France ;
- participation à la Commission du CIO « Durabilité et Héritage » ;
- participation à des événements internationaux (congrès, manifestations, rencontres directes).

## SERVICE DE LA CULTURE (CULT)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- définition et application de la politique culturelle
- représentation de la Ville par le chef de service et ses adjoints dans les conseils de fondation des principales institutions culturelles subventionnées
- décisions sur la répartition et le suivi des subventions
- suivi des institutions culturelles, de la scène artistique indépendante et des écoles de musique
- gestion de la Collection d'art de la Ville de Lausanne
- gestion et promotion des quatre musées communaux

## EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Collection de l'Art Brut	10.40	10.30	10.40	10.40
Musée design et arts appliqués	12.60	12.90	12.60	12.00
Musée historique de Lausanne	16.65	14.95	16.65	16.65
Musée Romain de Lausanne-Vidy	5.80	5.50	5.80	6.00
Unité administrative	8.20	7.70	7.80	8.00
<b>Total service</b>	<b>53.65</b>	<b>51.35</b>	<b>53.25</b>	<b>53.05</b>

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018
Unité administrative	
<b>Total service</b>	<b>- 0.40</b>

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	n	ept	n	ept
Collection de l'Art Brut	13	10.30	13	10.40
Musée design et arts appliqués	18	12.90	17	12.00

Musée historique de Lausanne	20	14.95	22	16.65
Musée Romain de Lausanne-Vidy	8	5.50	10	6.00
Unité administrative	10	7.70	10	8.00
<b>Total service</b>	<b>69</b>	<b>51.35</b>	<b>72</b>	<b>53.05</b>

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

### Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	31 décembre 2017	31 décembre 2018
	n	n
Musée historique de Lausanne	0	1
<b>Total service</b>	<b>0</b>	<b>1</b>

### Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	4	7
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	0
<b>Total service</b>	<b>4</b>	<b>7</b>

### Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	2
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	1
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
<b>Total service</b>	<b>4</b>

## ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

- Réouverture du Musée historique Lausanne après 33 mois de travaux et présentation du nouveau parcours permanent, en cette année du centenaire du musée ;
- pose de la première pierre marquant le début des travaux du second bâtiment de Plateforme 10, destiné à abriter le mudac et le Musée de l'Élysée ;
- exposition de Visarte.Vaud consacrée à la Collection d'art de la Ville de Lausanne, pour clore son année jubilaire ;
- large consultation de la scène culturelle lausannoise dans les domaines de la musique, des arts de la scène et des arts visuels, pilotée par le Service de la culture afin d'améliorer le soutien apporté aux artistes et à leur entourage, et tenir compte des évolutions qui ont marqué la production culturelle ces 20 dernières années ;
- large consultation de la population pilotée par le Service de la culture en 2018 pour mieux identifier les publics de la culture, leurs habitudes et les enjeux en termes d'accès à la culture ;
- renouvellement des conventions de subventionnement octroyées à la 2b Company et à la Cie Linga ;
- octroi de la 9<sup>e</sup> bourse de compagnonnage théâtral au metteur en scène lausannois Tomas Gonzalez ;
- refonte du concept d'animation culturelle durant l'été lausannois par l'association Lausanne Estivale, sous l'impulsion du Service de la culture, avec un nouvel événement, « Les garden-parties de Lausanne », déclinant son offre culturelle gratuite sur cinq week-ends au cœur de l'été ;
- création et inauguration de l'École de Musique Lausanne (EML), nouvelle école regroupant 1'800 élèves et 100 professeurs, issue du regroupement de l'École de Musique de la Ville de Lausanne, de l'École Sociale de Musique de Lausanne, de l'Harmonie des écoles de Lausanne, de l'Institut de Ribaupierre et de l'Institut Musica Viva ;
- le cap du million de visiteurs franchi en 2018 pour les musées de Lausanne et de Pully ;
- événement théâtral avec l'accueil de 21 représentations d'« Une chambre en Inde » par le légendaire Théâtre du Soleil d'Ariane Mnouchkine, en collaboration avec le TKM ;
- première édition des Rencontres du 7<sup>e</sup> Art, festival de cinéma dirigé par Vincent Perez ;
- nomination par la Municipalité de deux nouveaux membres à la présidence des Conseils de fondation de deux de ses institutions culturelles majeures : Solange Peters pour le Bèjart Ballet Lausanne (BBL) et Philippe Hebeisen pour l'Opéra de Lausanne ;

- rachat par la Fondation du BBL du bâtiment qui abrite leurs espaces de travail, concrétisant la perspective de travaux qui seront lancés en 2019;
- plaque commémorative inaugurée en l'honneur de Philippe et Elvire Braunschweig, mécènes suisses émérites du monde de la danse, à l'occasion des 25 ans de Danse Transition.

## **FINANCEMENT EXTÉRIEUR À LAUSANNE**

Le Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise a versé aux quatre grandes institutions culturelles lausannoises (Béjart Ballet Lausanne, Théâtre Vidy-Lausanne, Opéra de Lausanne et Orchestre de Chambre de Lausanne) un montant de CHF 850'000.- (3.14% des subventions allouées par la Ville aux quatre grandes institutions).

La participation de l'Etat de Vaud aux institutions culturelles lausannoises soutenues par le Service de la culture s'est élevée à CHF 10'865'500.- sans compter les aides ponctuelles distribuées par la Commission cantonale des activités culturelles (CCAC).

## **MUSÉES ET ARTS VISUELS**

### **Musée de design et d'arts appliqués contemporains (mudac)**

35'433 personnes (25'841 en 2017) ont visité le mudac (expositions temporaires, permanentes, événements particuliers et animations).

Expositions temporaires :

- « Wieki Somers. Out of the Ordinary », du 1<sup>er</sup> janvier au 11 février 2018;
- « François Daireaux. Firozabad Blow Bangles », du 1<sup>er</sup> janvier au 11 février 2018;
- « Vive le Roi! », du 1<sup>er</sup> février au 2 juin 2018;
- « Ligne de mire », du 14 mars au 26 août 2018;
- « Histoires à modeler », du 19 septembre au 31 décembre 2018;
- « The Bauhaus #itsalldesign », du 19 septembre au 31 décembre 2018;
- « Verre en scène », présentation d'une œuvre, renouvelée tous les deux mois, sélectionnée au sein de la collection d'art verrier.

S'y ajoutent les expositions permanentes « Fils du ciel » (collection Jacques-Edouard Berger, secteur Chine) et « Echos divins » (collection Jacques-Edouard Berger, secteur Egypte, à partir du 9 juin 2018). L'année 2018 a également vu la rénovation du toit et de la verrière du bâtiment actuel ainsi que, le 5 octobre, la pose de la 1<sup>re</sup> pierre du bâtiment qui abritera le Musée de l'Elysée et le mudac sur le site de Plateforme 10. Du 26 au 28 avril 2018 s'est d'ailleurs tenu le colloque international « Le musée au défi. Quel rôle pour l'innovation numérique? », organisé à l'Université de Lausanne par Plateforme 10.

### **Musée historique Lausanne (MHL)**

Le musée rénové, comprenant un parcours permanent entièrement refait, une façade transformée, une nouvelle entrée, un nouvel accueil et de nouveaux espaces de médiation a rouvert en avril 2018, après 33 mois de travaux. 28'905 personnes ont visité le Musée historique Lausanne depuis sa réouverture (exposition permanente, événements particuliers et animations).

Pour cette année 2018, l'accent a été mis sur la promotion et la valorisation de la nouvelle exposition permanente ainsi que sur les différentes publications éditées pour l'occasion, d'une part ; sur le centenaire du MHL d'autre part, avec de nombreux événements organisés dans les espaces d'expositions temporaires et dans la salle de concert : colloques, performances, installations, concerts, conférences.

Parmi les événements spéciaux du centenaire :

- « Colloque Bibliothèques et musées en Suisse. Histoires croisées (18<sup>e</sup> - 19<sup>e</sup> siècles) », 24 et 25 mai 2018;
- « Exposition Catherine Bolle. Carte blanche », du 31 mai au 17 juin 2018;
- « Le Musée gruérien (1918-2018) » invité du MHL (1918-2018), 20 juin 2018;
- Maxime Büchi, tatoueur, 23 juin 2018;
- Histoire de vins et vins vivants, 1<sup>er</sup> septembre 2018;
- Georges Schwitzgebel, « La Bataille de San Romano », du 13 au 23 septembre 2018;
- Vide-dressing et vernissage du livre « Des cloches et des hommes », 6 octobre 2018;
- Mise en musique de photographies du Flon des années 1980-1990, du 15 au 17 novembre 2018.

### **Collection de l'Art Brut (CAB)**

40'285 personnes (33'946 en 2017) ont visité la Collection de l'Art Brut (expositions temporaires, permanente, événements particuliers et animations).

Expositions temporaires :

- « Corps », 3<sup>e</sup> édition des Biennales de l'Art Brut, du 17 novembre 2017 au 29 avril 2018;
- « Ernst Kolb », du 9 février au 17 juin 2018;
- « Acquisitions 2012-2018 », du 8 juin au 2 décembre 2018, prolongée jusqu'au 3 mars 2019;

- Accrochage d'œuvres d'Henry Darger, du 17 juillet au 28 octobre 2018;
- « Art Brut du Japon, un autre regard », du 30 novembre 2018 au 28 avril 2019.

L'année 2018 a également vu l'organisation de trois événements marquants: Le Printemps de la poésie (70 personnes), Les Jardins de l'Art Brut (560 personnes) et La Nuit des Musées (2'055 personnes).

### **Musée romain de Lausanne-Vidy**

11'075 visiteurs (15'824 en 2017), dont 1'161 écoliers, 1'826 étudiants et 1'282 enfants hors cadre scolaire, ont visité le Musée romain de Lausanne-Vidy (expositions temporaires, permanente, événements particuliers et animations).

Expositions temporaires :

- « Trop c'est trop! Mythes et limites », du 4 mars 2017 au 4 février 2018;
- « Le clou de l'exposition (et vice versa) », du 16 mars 2018 au 20 janvier 2019.

La baisse de fréquentation en 2018 par rapport à l'année précédente, où l'exposition « Trop c'est trop! Mythes et limites » avait connu une affluence hors norme, peut s'expliquer par le fait que le thème du clou, a priori plus fastidieux, a pu rebuter certains, malgré une critique médiatique positive.

Le programme des animations a poursuivi sa croissance en variété et en nombre : 65 ateliers divers pour jeune public ont été menés en 2018 pour 1'170 participants. Les cycles de conférences « Compléments d'objets » en marge des expositions temporaires ont attiré 159 personnes au total pour quatre conférences. Enfin, le musée a conduit 48 visites guidées pour 825 personnes.

### **Fondation de l'Hermitage**

Cette institution, soutenue par la Ville de Lausanne par une subvention et pour l'entretien de la maison et du parc, a accueilli 82'501 personnes et présenté deux expositions en 2018 :

- « Pastels », du 16<sup>e</sup> au 21<sup>e</sup> siècle, du 2 février au 21 mai 2018;
- « Manguin, la volupté de la couleur », du 22 juin au 28 octobre 2018.

### **Nuit des musées de Lausanne et Pully (NdM)**

L'édition 2018 de la Nuit des musées de Lausanne et Pully, sur la thématique « Bienvenue chez vous », a eu lieu le samedi 22 septembre 2018. L'événement a connu une excellente fréquentation et a rencontré l'adhésion d'un public curieux et attentif aux propositions des 25 musées participants. 15'027 personnes ont participé à l'événement, soit 10'483 adultes payants, 2'871 enfants de moins de 16 ans et 1'673 invités (partenaires, concours, etc.), pour un total de 64'000 visites. Pour cette 18<sup>e</sup> édition, 115 animations thématiques et 36 expositions étaient présentées aux visiteurs. A noter qu'un nouveau membre a rejoint la manifestation : la Bibliothèque cantonale et universitaire. Les noctambules ont pu terminer la nuit avec la traditionnelle « After des musées », une Silent Party qui avait lieu cette année au Musée Olympique.

### **Dépôts des musées communaux et de la Collection d'art de la Ville de Lausanne (CAL)**

Des dépôts pour les quatre musées communaux sont désormais installés dans une halle industrielle dans la périphérie lausannoise, tandis qu'un dépôt supplémentaire a été aménagé pour la CAL au centre-ville en 2016.

### **Atelier de numérisation et base de données des collections**

Rattaché au SOI depuis 2010 suite à son transfert administratif du Service de la culture, l'atelier poursuit son travail de numérisation des œuvres des musées communaux. Environ 5'200 images d'objets culturels ont été prises en studio et numérisées en HD. Parallèlement, le SOI et le Service de la culture ont revu l'ergonomie et le graphisme de la base de données des collections des musées, accessible sur internet ([www.lausanne.ch/collections-musees](http://www.lausanne.ch/collections-musees)), dans le but de mieux faire connaître ces richesses auprès du public lausannois, suisse et étranger. Une refonte complète de cette base de données s'avère toutefois urgente.

### **Soutiens dans le domaine des arts visuels (anciennement Fonds des arts plastiques / FAP)**

Durant l'année, la Commission des arts visuels a examiné 97 dossiers de demandes de soutien au cours de trois séances ordinaires. Elle a en outre visité quatre ateliers d'artiste.

Sur recommandation de la Commission, la Ville a soutenu des artistes lausannois pour 21 expositions nationales et internationales ainsi que pour la réalisation de sept publications. Des aides ont également été apportées aux activités de Visarte.Vaud et de Circuit, ainsi que de 10 autres lieux d'art indépendants et associations d'artistes. Une artiste a séjourné six mois dans la résidence de Buenos Aires. Les manifestations Aperti, les Urbaines et la Nuit des images ont également été soutenues.

Pour la première fois, la Rotonde de la Maladière a accueilli une exposition d'art durant l'été, tandis que des peintures commandées à une artiste ornent désormais les murs de l'édicule de Rumine.

Dans le but d'optimiser ses soutiens, le Service de la culture a lancé une étude sur les espaces d'art indépendants, sur les ateliers d'artistes ainsi qu'une comparaison nationale et internationale.

### **Collection d'art de la Ville de Lausanne (CAL)**

Des œuvres de Leo Fabrizio, Frédéric Gabioud, Baker Wardlaw et Léonie Vaney ont été acquises pour la Collection d'art de la Ville de Lausanne, de même que des estampes de divers artistes.

Une cinquantaine d'œuvres ont été accrochées dans les diverses administrations, dont une grande partie à l'Hôtel de Police. En tout, ce sont plus de 150 œuvres qui ont été déplacées cette année, pour photographie à l'atelier de numérisation, encadrement, restauration, accrochage ou retour dans les dépôts de la CAL. Des dessins de Frédéric Pajak ont été également prêtés au Musée d'art de Pully pour une exposition temporaire.

Afin de mettre à jour les valeurs d'assurance, une campagne d'évaluation de celles-ci a débuté cette année et se poursuivra jusqu'en 2021. En parallèle, des médiations pour les élèves de la Ville ont été créées.

### **Association des Musées de Lausanne et Pully (AMLP)**

L'Association des Musées de Lausanne et Pully a pour but de sensibiliser un large public aux activités des 23 institutions qui la composent. En 2018, elles ont organisé plus de 50 expositions temporaires et plus de 1'500 événements.

L'association a également produit un leporello édité à 36'500 exemplaires quatre fois par année, soit 146'000 exemplaires distribués dans de nombreux hôtels des cantons de Vaud, Genève, Berne, dans plus de 100 musées en Suisse, dans les centres culturels de Lausanne, Genève et Fribourg ainsi que dans des offices du tourisme du pourtour lémanique. Elle a également organisé deux campagnes d'affichage sur le bassin lémanique.

L'assemblée générale du 6 mars 2018 a acté la reprise des activités de l'association de la Nuit des Musées. Cette dernière a cessé ses activités le 31 décembre 2018. La Ville de Lausanne, représentée par son Service de la culture, a renoncé à son statut de membre de l'association, tandis que les musées communaux lausannois restent membres. Une modification des statuts est venue entériner cette décision lors d'une assemblée générale extraordinaire le 9 octobre 2018.

## **THÉÂTRE**

### **Théâtre Vidy-Lausanne**

45'935 spectateurs ont assisté aux 52 spectacles (266 représentations) donnés au Théâtre de Vidy soit un taux de fréquentation de 77.45%. Le théâtre a connu une belle saison de tournées, avec 16 spectacles (302 représentations) en Suisse et à l'étranger, vus par 71'405 spectateurs.

La saison 2017-2018 comprenait de nombreux spectacles d'artistes romands, pour la plupart créés et répétés à Vidy, comme ceux d'Emilie Charriot, Augustin Rebetez, Jean-Daniel Piguët, Mathilde Aubineau, Marielle Pinsard, Mathieu Bertholet, Marie-Caroline Hominal, Cindy Van Acker, Lætitia Dosch ou François Gremaud.

La Suisse alémanique était aussi représentée avec Milo Rau, Stefan Kaegi et Martin Zimmermann, ainsi que le Tessin par El Conde de Torrefiel. Plusieurs spectacles d'artistes internationaux étaient également au programme, notamment ceux de Thomas Ostermeier, Nacera Belaza, la compagnie colombienne Mapa Teatro, David Marton et Kornél Mundruczo ou encore Markus Öhrn.

Parmi les succès de la saison, il convient de citer les spectacles de Vincent Macaigne et « Cargo Congo-Lausanne », spectacle itinérant, ainsi que deux nouvelles collaborations lausannoises : « Richard III » avec l'Opéra de Lausanne et « ¿Que tal Bogotá? » avec le TKM.

D'autres temps forts ont émaillé la saison, parmi lesquels « Lausanne Méditerranées » honorant la Grèce en coopération avec la Ville, la 4<sup>e</sup> édition de « Programme Commun », « Grüezi Züri » dédié à la scène zurichoise et « Newcomers », avec le travail de deux diplômés de La Manufacture.

Le Théâtre Vidy-Lausanne poursuit par ailleurs sa démarche active d'un travail en réseau, avec notamment, sur le plan européen, le lancement d'un projet transfrontalier avec la scène nationale de Besançon : LaB E23.

La saison 2017-18 a également permis de réaliser certains travaux de finition du Pavillon, tels que l'aménagement des loges et l'acoustique. Les travaux de rénovation et de modernisation du Théâtre se sont poursuivis avec un appel d'offres lancé par la Ville pour la phase suivante (rénovation de la salle Apothélos et construction d'une salle de répétition), qui a permis de désigner l'atelier d'architecture Pont 12.

Sur le plan du Conseil de Fondation, l'année 2018 voit le départ d'Elizabeth Wermelinger en juin 2018, et les nominations proposées en juin 2018 de François Ansermet, Luc Meier, Chantal Prod'hom et Caroline de Watteville. Cette dernière rejoint le Comité de direction.

### **Théâtre Kléber-Méleau (TKM)**

Pour la saison 2017-18, le TKM a présenté deux créations et 21 coproductions et accueils (dont 14 spectacles lausannois) pour un total de 98 représentations, soit 31'258 spectateurs.

Le TKM s'inscrit dans une perspective de « service public » tout en développant sa programmation comme un terreau de création, de diffusion, mais aussi comme un médiateur pédagogique par l'association d'un répertoire universel des trésors du patrimoine dramatique, littéraire et musical.

Durant cette saison, le TKM a permis la venue du Théâtre du Soleil à Lausanne avec leur spectacle « Une Chambre en Inde » pour 21 représentations. Événement majeur des arts de la scène en Suisse, ce spectacle s'est déroulé au Palais de Beaulieu avec une jauge augmentée (600 places par représentation au lieu de 300 au TKM).

### **Théâtre Arsenic**

13'015 spectateurs ont assisté aux 188 représentations des 54 spectacles et manifestations (accueils et coproductions théâtrales, chorégraphiques, pluridisciplinaires...) proposés dans le programme de saison. Le taux moyen de fréquentation du théâtre s'élève à 59%.

Le théâtre, centre d'art dédié à la création contemporaine en danse, théâtre et performance, a poursuivi sa politique d'accompagnement artistique encourageant les nouveaux propos et les nouvelles esthétiques des artistes locaux, suisses et internationaux.

### **Théâtre Boulimie**

11'482 spectateurs ont assisté aux dix spectacles proposés pour 96 représentations.

#### **2.21**

9'592 spectateurs ont assisté aux 200 représentations des 38 propositions artistiques de la saison (21 créations, 17 coproductions et accueils) ainsi que neuf manifestations.

En 2018, le théâtre a organisé pour la première fois un festival de monologues qui a connu un franc succès. En théâtre, les pièces « Big crunch » de la compagnie Silence in the studio, « L'Évadé » de Karim Slama et « Bernarda » - première mise en scène de Giulia Belet - ont été très remarquées. En musique, les concerts de Stéphane Blok, de Sknail et la création musicale Swangsong ont également été des moments forts de la saison du 2.21.

### **Pulloff Théâtres**

5'708 spectateurs ont assisté aux 139 représentations des 12 spectacles proposés. Cette année, le théâtre a connu un grand succès public avec trois spectacles complets et un taux de fréquentation moyen de 82.2%.

Il a procédé à un rafraîchissement de sa façade, à un réaménagement de son bar ainsi qu'à la correction de l'éclairage de l'entrée du théâtre. Il a également mis l'accent sur l'acquisition de matériel technique et a équipé des garages pour en faire un atelier technique.

### **Espace Culturel des Terreaux**

Durant la saison 2017-18, 10'573 spectateurs ont assisté aux 40 représentations des 14 créations proposées. Le programme a également inclus sept conférences, neuf cafés littéraires, deux collaborations avec l'OCL et un festival.

### **Le Petit Théâtre**

22'205 spectateurs ont assisté aux 14 spectacles (trois coproductions et 11 accueils) pour un total de 218 représentations.

Cette année a été marquée par des productions comme « Le Loup des Sables », dont le travail sur la vidéo fut remarquable, « La Belle et la Bête », joué 38 fois pour un taux de fréquentation de 100%, « Le Petit Bain », et ses 3m<sup>3</sup> de mousse, ou encore « Soupe Nuage Noir », un spectacle portugais qui se terminait par le partage d'une soupe préparée pendant le spectacle. « La Farce de Maître Pathelin » et « Hocus Pocus », créés au Petit Théâtre ont quant à eux connu une tournée exceptionnelle.

En 2018, trois nouveaux membres ont été nommés au sein du Conseil de fondation. Le Petit Théâtre a connu un déficit financier sur la saison 2017-18, dû notamment à des représentations supplémentaires non budgétées, à l'aménagement d'un atelier de stockage et construction, à des travaux internes plus coûteux que prévus, ainsi qu'à une coproduction qui n'a pas reçu le soutien escompté. A noter encore de nouveaux projets de médiation: « La Balade des P'tits Malins » et « Bouche à Oreille », soutenus par la Fondation Leenaards.

### **Théâtre de marionnettes de Lausanne (Association Double Jeu)**

Le Théâtre de marionnettes a présenté six spectacles totalisant 34 représentations auxquelles 4'658 spectateurs ont assisté, dont quatre créations qui ont rencontré un vif succès, notamment « la Fontaine à fables », qui, avec sept représentations scolaires, a été vue par plus de 1'500 élèves lausannois.

### **Création scénique indépendante (théâtre, danse, pluridisciplinaire)**

La Commission des arts de la scène a étudié 71 dossiers pour la saison 2018-2019, s'est réunie à quatre reprises, et a retenu 28 projets.

Par ailleurs, plusieurs compagnies ont bénéficié d'une forme de soutien à moyen terme :

- la Cie Numéro 23 Prod. dirigée par Massimo Furlan a bénéficié d'une convention de soutien conjoint associant Pro Helvetia et le Canton de Vaud ;
- la Cie Marielle Pinsard dirigée par Marielle Pinsard, la Cie Jours tranquilles dirigée par Fabrice Gorgerat, la Cie Nicole Seiler dirigée par Nicole Seiler, la Cie Emilie Charriot dirigée par Emilie Charriot et la Cie Arts Mouvementés dirigée par Yasmine Hugonnet ont bénéficié d'un contrat de confiance ;
- la 2b Company dirigée par François Gremaud a bénéficié d'une convention de soutien conjoint Ville de Lausanne/Canton de Vaud ;
- la Cie Les Voyages Extraordinaires dirigée par Christian Denisart a bénéficié d'une convention de soutien pluriannuel ;
- la Cie STT dirigée par Dorian Rossel a bénéficié d'une convention de soutien régional avec la Ville de Genève, le Canton de Genève et la Ville de Meyrin ;
- la Cie Linga dirigée par Katarzyna Gdaniec et Marco Cantalupo a bénéficié d'une convention de soutien conjoint avec le Canton de Vaud et la Ville de Pully.

## **2b Company**

La 2b Company, dirigée par François Gremaud, a donné 164 représentations en 2018 (66 de plus qu'en 2017, soit 67% d'augmentation). Cette croissance est à mettre sur le compte de la pièce « Conférence de choses », qui jouit d'un succès important depuis sa participation à la Sélection suisse en Avignon en 2016, ainsi que « Phèdre! », nouveau projet de théâtre en classe, adapté au plateau en juin, dont la production et la tournée se sont organisées en collaboration avec le Théâtre de Vidy. Le répertoire de la 2b Company a touché quelque 10'250 spectateurs, dont 2'567 (25%) à Lausanne et 2'389 (23%) étudiants. 51 représentations (dans 17 villes) ont eu lieu en dehors des frontières, ce qui représente 31% de l'ensemble des représentations, ou 50% des représentations hors cadre scolaire.

## **Cie Jours tranquilles**

Pour la compagnie Jours tranquilles, dirigée par Fabrice Gorgerat, 2018 a été consacrée à la mise en place de spectacle « Nous-1 », qui sera présenté en 2019 au 2.21, puis au Théâtre du Grütli, théâtre coproducteur de Genève. Par ailleurs, la compagnie a repris « Bachowsky » au CCS de Paris et a mis en scène le spectacle « Voiture américaine » au Poche de Genève, suivis par près de 200 spectateurs.

## **Cie Nicole Seiler**

En 2018, la compagnie Nicole Seiler, dirigée par Nicole Seiler, a mis sur pied deux créations, à savoir « Palimpsest » et le tournage du film « Trixie » qui sortira dans le courant de l'année 2019. Au cours de cette année, la compagnie a donné 26 représentations dans 16 lieux différents, suivies par près de 2'000 personnes. Les vidéos « Amauros » et le spectacle « Un acte sérieux » ont été récompensés par des prix.

## **Cie Linga**

La compagnie Linga, dirigée par Katarzyna Gdaniec et Marco Cantalupo, a créé le spectacle « Flow », présenté en mars 2018 à L'Octogone de Pully et « Triskelion », spécialement élaboré pour la Nuit des musées de Lausanne et Pully et présenté au Musée Olympique en septembre 2018. Cette année, les deux créations et les cinq différentes tournées ont permis de rencontrer un public de près de 2'800 personnes. La compagnie a également conduit plusieurs masterclass, workshops et ateliers de médiation, notamment au sein du Maqamat Beit El Raqs au Liban, avec le soutien de l'Institut français.

## **Compagnie de Nuit comme de Jour**

La compagnie de Nuit comme de Jour, dirigée par Guillaume Béguin, s'est concentrée sur la création (écriture, répétitions et représentations) de « Titre à jamais provisoire » au Théâtre de Vidy, ainsi qu'en tournée en Suisse romande. Cette création a reçu un bon accueil avec plus de 1'000 spectateurs.

## **Compagnie Marielle Pinsard**

La compagnie Marielle Pinsard, a créé la pièce « Rock Trading/C'est la faute aux enfants », présentée en février au Théâtre de Vidy et suivie d'une tournée au Théâtre du Loup de Genève et au Théâtre Le Tarmac de Paris. La création et les représentations en tournée ont été vues par plus de 2'800 personnes. La compagnie a également mis en scène la pièce « Et à part la musique, qu'est-ce que vous faites ? », présentée au Festival de la Cité. Les prochaines trois créations, sur les trois saisons à venir, seront coproduites par le Théâtre de Vidy.

## **Numéro 23Prod.**

La compagnie 23Prod., dirigée par Massimo Furlan, a principalement tourné ses créations, à l'occasion de 30 représentations, accueillant en moyenne 175 spectateurs. Au total près de 5'300 spectateurs ont pu découvrir le travail de la compagnie, en Suisse et à l'étranger. Tout d'abord « Hospitalités » a été présenté en France et en Belgique, ensuite « Perfo Foot » présenté en Allemagne et en France. En mai, une nuit a été consacrée aux « Héros de la Pensée » au Théâtre des Amandiers de Nanterre en France, longue performance de 26 heures où penseurs et chercheurs de différentes disciplines effacent la signature individuelle au profit d'une pensée construite à plusieurs. « Travelling », voyage de nuit performatif dans un bus, a repris forme en juin à Saint-Etienne en France puis en Grèce dans le cadre du MIR Festival d'Athènes en novembre. « Blue Tired Heroes » a été présenté au Festival Les Tombées de la Nuit à Rennes en France, festival avec lequel la compagnie a entamé une collaboration depuis 2016, puis pour l'ouverture du Théâtre du Grütli à Genève en septembre.

## **Cie les Voyages extraordinaires**

La compagnie les Voyages extraordinaires, dirigée par Christian Denisart, a mis en scène « La Ferme des animaux », suivie par une tournée en Suisse romande, la plupart du temps à guichets fermés.

Les 52 représentations ont été visionnées par plus de 9'000 spectateurs.

## **Compagnie Super Trop Top (STT)**

La compagnie STT, dirigée par Dorian Rossel, a créé deux pièces, « Le Dernier métro » et « L'Oiseau migrateur », ce dernier est un spectacle jeune public. Ces créations ont rencontré leur public et ont chacune connu de belles tournées. L'exploitation du répertoire de la compagnie s'est poursuivie avec « Je me mets au milieu mais laissez-moi dormir » et « L'Usage du monde ». Plus de 14'000 spectateurs ont assisté aux 124 représentations de la compagnie.

## **Bourse de compagnonnage**

La Ville de Lausanne et le Canton de Vaud ont mis en œuvre une bourse de compagnonnage théâtral d'un montant de CHF 90'000.- sur une période de deux ans afin de soutenir la création théâtrale des compagnies de la région lausannoise issues de la relève. Durant la 1<sup>re</sup> année, le compagnon assiste un metteur en scène expérimenté et doit réaliser un stage hors de Suisse romande auprès d'un metteur en scène reconnu sur le plan européen. Pendant la 2<sup>e</sup> année, le compagnon a la possibilité de réaliser sa propre création théâtrale en bénéficiant d'un dialogue étroit avec le metteur en scène confirmé.

En 2018, une nouvelle bourse a été attribuée à Tomas Gonzalez, jeune comédien et metteur en scène lausannois qui est devenu le 9<sup>e</sup> bénéficiaire.

## **Promotion et diffusion**

La diffusion de spectacles par le biais de tournées étant un élément fondamental de la vie des compagnies, le Service de la culture s'efforce de les soutenir au maximum, par le biais d'aides ponctuelles, en complément notamment à Pro Helvetia. Dix-neuf projets de tournée de créations scéniques (théâtre et danse) ont été soutenus en 2018. Trois autres projets ont été soutenus spécifiquement pour leur programmation dans le festival OFF d'Avignon dans le cadre du projet « Sélection Suisse en Avignon » piloté par Pro Helvetia et la CORODIS.

Le service a également renouvelé son appui à :

- la Commission Romande de Diffusion des Spectacles (CORODIS), organisme financé par les villes et les cantons romands, qui soutient la mise sur pied de tournées en Suisse et à l'étranger. En 2018, la CORODIS a accordé CH 929'394.- aux producteurs romands : CH 828'291.- comme soutien à leurs tournées, CHF 21'103.- pour leurs démarches de diffusion, CHF 80'000.- pour leur participation à la Sélection suisse en Avignon. Ces montants ont été attribués grâce à la contribution des villes et cantons membres de la CORODIS, qui s'élève environ à CHF 456'000.-, et grâce au don de la Loterie romande, qui s'élève à CHF 720'000.-. Les membres de la CORODIS et la Loterie Romande ont également financé le renouvellement de son site internet qui permet aux producteurs romands de promouvoir leurs spectacles en tournée et de déposer des demandes de soutien ;
- l'Association romande technique organisation spectacle (artos) a notamment donné des formations courtes en administration. L'année a été marquée par le renforcement des collaborations avec d'autres associations du champ culturel, que ce soit dans le domaine technique ou administratif. Plusieurs de leurs dispositifs information/formations ont été organisés conjointement avec l'AVDC, Culture Valais, le SSRS, Petzi, la FCMA ou encore le forum culture.

## **DANSE**

### **Béjart Ballet Lausanne (BBL)**

85'341 spectateurs, dont 20'002 à Lausanne, ont assisté aux spectacles du BBL. Une fois encore, Gil Roman a su alterner les œuvres de Maurice Béjart et les créations. Julio Arozarena et Yuka Oishi ont été invités à créer pour le BBL et Gil Roman a transmis à deux danseurs de la compagnie le solo créé pour lui par Maurice Béjart, « Un Cygne d'autrefois se souvient que c'est lui », avant de reprendre le célèbre « Casse-Noisette ».

49 représentations ont été données en 2018, dont 15 à Lausanne, trois à Bulle, deux à Lugano, une soirée privée à Morges et 28 représentations à l'étranger (France, Belgique, Espagne, Allemagne, Hongrie et Ouzbékistan).

Administrativement, la Fondation a nommé une nouvelle Présidente en la personne de Solange Peters. Cette nomination fait suite à la démission, fin juillet 2017, de Jean-Pierre Pastori. La Municipalité a, quant à elle, décidé de réduire sa représentation au sein du Conseil de Fondation et de limiter à deux le nombre de Conseillers municipaux qui siègeront au Conseil.

En mai 2018, la Fondation a pu acquérir le bâtiment qu'elle occupe au chemin du Presbytère 12. Grâce au cautionnement de la Ville, elle pourra prochainement entreprendre les travaux de rénovation nécessaires.

### **Ecole-Atelier Rudra Béjart Lausanne**

L'Ecole-Atelier a accueilli 41 élèves (22 élèves de première année et 19 élèves de 2<sup>e</sup> année). Elle propose un enseignement gratuit et pluridisciplinaire dispensé sur deux ans. Durant l'année, les élèves ont pu se confronter à la scène et au public en participant à la Fête de la danse et à plusieurs représentations privées et publiques.

### **Théâtre Sévelin 36**

6'089 spectateurs ont assisté aux 56 événements chorégraphiques proposés, parmi lesquels les Printemps de Sévelin, les Quarts d'Heure, Stratagèmes, deux créations de la Cie Philippe Saire et huit autres autoproductions.

Le théâtre poursuit sa mission de soutien à la création et l'émergence locale en accompagnant des chorégraphes de la région. En 2018, le théâtre a accueilli 37 compagnies, en grande majorité locale, en résidence et a développé ses activités de soutien aux jeunes chorégraphes ainsi que ses collaborations avec la Manufacture.

### **Compagnie Philippe Saire**

La compagnie Philippe Saire a connu une année chargée avec les créations d'« Ether » et d'« Acétone », 123 représentations de sept pièces à Lausanne et dans le monde, ainsi que la sortie d'un court-métrage nommé « Chant XII-Les Sirènes », qui a été projeté à la Cinémathèque en mars. Au sein du Conseil de fondation, deux membres historiques, Chantal Prod'Hom et Jacques Richter ont cédé leur place à Florence Grivel et Matthieu Carrel.

### **Fondation en faveur de l'art chorégraphique – Prix de Lausanne pour jeunes danseurs**

3'458 personnes ont assisté aux sélections et à la finale du Prix de Lausanne qui s'est déroulé du 29 janvier au 3 février 2018 au Palais de Beaulieu. Pour la 1<sup>re</sup> étape du concours, un record de 380 jeunes danseurs de 38 nationalités ont envoyé une vidéo, parmi lesquels le jury a sélectionné 69 candidats de 15 nationalités. Ceux-ci, avec les neuf candidats invités ou issus des présélections en Uruguay, ont pu participer à la semaine de concours au Palais de Beaulieu à Lausanne. Sur les 21 finalistes, huit se sont vus attribuer une bourse d'étude dans l'une des 72 écoles ou compagnies partenaires du Prix.

Le Prix de Lausanne 2018 était la dernière édition organisée par la Directrice artistique et CEO Shelly Power ; Kathryn Bradney, ancienne 1<sup>re</sup> danseuse du BBL et fondatrice de l'école de danse Igokat a repris la direction du Prix, d'abord en tant que directrice associée puis en tant que directrice artistique et exécutive.

### **Fondation SAPA - Archives suisses des arts de la scène (anciennement Collection suisse de la danse)**

En 2018, la fondation a organisé 20 événements et actions, dont cinq à Lausanne, pour 1'491 participants (dont 606 à Lausanne).

L'année a également été marquée par l'élaboration de la nouvelle identité visuelle, la création du nouveau site internet, la mise en route de la 1<sup>re</sup> phase de réalisation d'une plateforme informatique en ligne et l'ouverture d'une exposition semi-permanente sur Sigurd Leeder.

Suite à la fusion en 2017 de la Collection suisse de la danse et de la Collection suisse du théâtre, l'organigramme de la nouvelle fondation SAPA a été remanié, des changements ont eu lieu dans la composition de l'équipe. La direction de l'institution est assumée par Beate Schlichenmaier, le Conseil de fondation a été renouvelé, et un nouveau règlement de fondation en attente d'approbation par l'Autorité de surveillance des fondations a été rédigé. En outre, la comptabilité des deux ex-institutions a été fusionnée.

### **Association Vaudoise de Danse Contemporaine (AVDC)**

En 2018, l'Association Vaudoise de Danse Contemporaine a poursuivi son rôle d'interface privilégiée des acteurs du champ chorégraphique. Elle a organisé deux Fêtes de la Danse (Lausanne et Vevey) auxquelles ont pris part plus de 13'000 participants, 19 représentations jeune public, quatre cafés des administrateurs, un point info, 21 entretiens individuels, une présentation des entretiens, un choréoké, un vernissage et un atelier enfants.

L'assemblée générale a élu Patrick Mangold comme président, Jasmine Morand comme vice-présidente ad-interim et deux nouveaux membres au sein du comité suite à deux démissions. A noter également, l'agrandissement temporaire de l'équipe, de septembre 2018 à février 2019, pour le projet Swiss Dance days.

### **Association Danse Transition**

L'Association Danse Transition (anciennement Association pour la Reconversion des Danseurs Professionnels RDP) accompagne les danseurs professionnels romands dans le développement de leur carrière et dans leur intégration professionnelle après la scène, et les aide à définir un projet de reconversion et à planifier les étapes de sa mise en œuvre de manière cohérente et réaliste.

Durant l'année, elle a proposé un accompagnement personnalisé à 34 danseurs, accompagné 12 danseurs au bénéfice d'une bourse et organisé des séances publiques de sensibilisation et d'information en tant qu'association ressource, ainsi que des ateliers et des séances d'informations pour les professionnels et les jeunes à l'aube de leur carrière.

A l'occasion de ses 25 ans en 2018, la RDP (Association pour la Reconversion des danseurs Professionnels) est devenue Danse Transition. Cette évolution a marqué la volonté de l'association d'encourager des transitions professionnelles harmonieuses, anticipées, gérées, plutôt que des reconversions abruptes, abordées seulement lorsque la carrière se termine. Afin de célébrer ce quart de siècle, l'association a réalisé de nombreuses activités, notamment l'élaboration d'une nouvelle identité visuelle et d'un nouveau site internet, l'organisation d'une soirée anniversaire, d'une conférence internationale et d'une cérémonie d'inauguration d'une plaque commémorative en hommage à Elvire et Philippe Braunschweig.

Anne Papilloud et Marthe Krummenacher ont été élues en tant que membres du Comité de Danse Transition lors de l'Assemblée générale du 9 mai 2018, suite aux démissions de Susanne Jaillet et d'Yann Aubert.

### **Création scénique indépendante**

Voir ci-dessus sous THÉÂTRE.

## **MUSIQUE**

La musique a représenté 27.01% du budget du Service de la culture. Lausanne peut compter dans son offre culturelle de très nombreux festivals musicaux de référence à l'instar de Label Suisse, dont la 8<sup>e</sup> édition a attiré plus de 90'000 visiteurs. A côté de cette manifestation emblématique regroupant tous les genres musicaux, la saison culturelle est animée de nombreuses manifestations mettant en valeur un style ou une niche musicale particulière à l'exemple du festival Impetus (musiques « extrêmes »), du festival « Holy Groove » (funk et soul), du festival Jazz Onze+ (jazz), du Festival des musiques improvisées, du Prémices Festival (nouvelles tendances et émergences), du LUFF (musique expérimentale) ou du Festival Bach (musique baroque). A noter également la tenue d'une nouvelle édition du NODE festival, manifestation unique en son genre s'attachant à faire découvrir au public lausannois des instruments peu connus et des démarches sonores originales, et dont la réputation s'étend désormais largement dans les milieux européens concernés.

## MUSIQUE CLASSIQUE

### Opéra de Lausanne

L'Opéra de Lausanne a accueilli au total 40'746 spectateurs, pour 43 levers de rideau, sans compter les répétitions générales parfois ouvertes au public.

A cheval sur deux saisons artistiques, 2018 a été riche de quatre opéras « La clemenza di Tito, La donna del lago, Simon Boccanegra, Così fan tutte », d'un opéra mis en espace « La Sonnambula », d'une opérette « La Chauve-Souris », d'un opéra pour jeune public « Cendrillon », d'une pièce de théâtre en collaboration avec le Théâtre de Vidy « Richard III » et, à l'occasion du centenaire de sa création dans les murs du Théâtre Municipal de Lausanne, « Histoire du Soldat » (1918-2018). Plusieurs concerts et ballets complètent cette programmation, dont un concert inédit d'Ara Malikian.

La qualité des opéras produits à Lausanne est largement reconnue dans le monde entier et plusieurs productions de l'Opéra de Lausanne sont reprises dans des théâtres à l'étranger. De même, « Così fan tutte » a fait l'objet d'une captation par la RTS à des fins de diffusion par différents émetteurs, dont Arte Concert.

Parallèlement à son activité lyrique, musicale et chorégraphique, l'Opéra de Lausanne continue de proposer et de développer une large offre pour le jeune public et leurs parents, ainsi que pour les établissements scolaires de la région lausannoise. L'intégration professionnelle des jeunes diplômés des Hautes Ecoles de Musique reste également un point fort.

Depuis juin 2018, la Fondation pour l'art musical, lyrique et chorégraphique – Opéra de Lausanne – est présidée par Philippe Hebeisen, qui a succédé à André Hoffmann, démissionnaire et vivement remercié pour son implication dans la bonne marche de l'institution.

### Orchestre de Chambre de Lausanne (OCL)

En 2018, l'OCL a donné 98 concerts pour 59'641 auditeurs : 87 à Lausanne (52'236 auditeurs), dont 20 représentations d'Opéra réparties sur cinq productions, six en Suisse et cinq à l'étranger (7'405 auditeurs).

En Suisse, l'OCL s'est produit à Bâle (Musée Tinguely), Genève (Victoria Hall), Fribourg (Aula de l'université), Martigny (Fondation Pierre Gianadda) et La Chaux-de-Fonds (festival Les Amplitudes). A l'étranger, l'OCL a été présent en Espagne (Grand Théâtre du Liceu de Barcelone) et en France (Grange au Lac d'Evian, Abbatale Saint-Robert de La Chaise-Dieu et Kursaal de Besançon).

Lausanne demeure le lieu d'activité principal de l'OCL avec les « Grands Concerts » des lundis et mardis (20 représentations), neuf « Dominicales », les « Découvertes » pour le jeune public (cinq représentations publiques et neuf scolaires) et huit « Entractes du Mardi ».

L'Orchestre a poursuivi avec succès ses collaborations avec les institutions suivantes : l'Opéra de Lausanne, la Haute Ecole de Musique de Lausanne (HEMU), la Manufacture, la Cinémathèque suisse ou encore les sociétés chorales vaudoises. Il poursuit également l'accueil de stagiaires en son sein. Deux nouvelles collaborations ont vu le jour en 2018 avec la Nuit des Musées de Lausanne et Pully, pour des interventions musicales au Musée historique Lausanne et au Musée d'art de Pully, et avec la Société suisse de la sclérose en plaques, pour un concert caritatif.

Parmi les événements marquants de l'année 2018, il convient de citer :

- le lancement du Club OCL : une communauté de jeunes (16-36 ans) qui se réunit après chaque « Grand Concert » du mardi soir pour un after-concert ;
- une opération promotionnelle lancée par Joshua Weilerstein, directeur artistique, à l'attention des abonnés : « Bring a Friend Challenge » (concours de celui qui amènera le plus d'amis aux concerts à tarifs réduits) ;
- la mise en place d'un orchestre itinérant, en formation réduite, proposant des concerts pour la jeunesse aux communes vaudoises de moins de 5'000 habitants ;
- la création mondiale de « Prima nocte » de David Philip Hefti, jouée lors du « Grand Concert » des 26 et 27 février 2018 (œuvre commandée par l'OCL pour son 75<sup>e</sup> anniversaire – selon une longue tradition – à ce talentueux compositeur suisse) ;
- la création mondiale de « Ricericare Quinto » de Fabrizio de Rossi Re ;
- la création suisse de « Danse Libre » de Bruno Mantovani, en compagnie de la harpiste Isabelle Moretti ;
- la création suisse de « Much Ado About Nothing » d'Erich Wolfgang Korngold.

### Sinfonietta de Lausanne

2018 a été la première année d'activité de David Reiland en tant que directeur artistique du Sinfonietta de Lausanne. Durant cette année, le Sinfonietta de Lausanne a présenté 19 programmes différents en 42 concerts. L'Orchestre s'est produit essentiellement à Lausanne (Salle Paderewski et Salle Métropole) pour sa saison d'abonnement comprenant six concerts, mais aussi à travers le canton de Vaud (Gland, Montreux, Théâtre du Jorat et le Brassus) et ailleurs en Suisse, comme au KKL de Lucerne. La saison d'abonnement a rencontré un grand succès avec plus de 3'400 spectateurs.

Cette année, le Sinfonietta s'est également produit deux fois dans la saison de l'Opéra de Lausanne : dans « Cendrillon » de Pauline Viardot et dans « La Chauve Souris » de Strauss, durant les fêtes de fin d'année. Il a donné deux concerts gratuits dans la Salle Paderewski, dans le cadre de Lausanne Estivale. Il a également poursuivi sa collaboration avec la direction des écoles lausannoises (12 concerts d'initiation à l'intention des élèves), ainsi qu'avec divers chœurs de la région. L'Orchestre s'est aussi produit au Festival Crossdreams ainsi qu'au Montreux Jazz Festival avec John Cale, au Théâtre du Jorat pour une rétrospective musicale dédiée à John Williams dans les films de Spielberg, ainsi que dans les ciné-concerts du film « Harry Potter 2 » qui a accueilli, les 10 et 11 novembre plus de 3'500 spectateurs.

### **Quatuor Sine Nomine**

En 2018, le Quatuor Sine Nomine a donné 33 concerts, principalement en Suisse, dont six concerts en collaboration avec l'Orchestre des Jeunes de la Suisse Romande (OJSR). On notera une présence soutenue du Quatuor à Lausanne (Festival Ô Vallon, concert de midi au Conservatoire et à l'Eglise de Saint-Laurent). A l'étranger, le quatuor a joué en France. Deux faits marquants sont à retenir, à savoir la création de « La vie de Pierre » de Jean-François Michel, pour le 20<sup>e</sup> anniversaire du Chœur de May à Bulle, et l'enregistrement d'un double CD consacrés aux quatuors de Beethoven dans la prestigieuse salle de musique de la Chaux-de-Fonds.

### **Festival Bach de Lausanne**

Le Festival Bach de Lausanne a proposé dans le cadre de sa 21<sup>e</sup> édition huit concerts attirant 1'727 spectateurs, correspondant à un taux de remplissage de 70%. Parmi les temps forts du festival, il convient de citer les concerts du Concentus Musicus Wien avec le Tölzer Knabenchor, dirigés par Stefan Gottfried, et du Collegium 1'704 dirigé par Vaclav Luks, mais aussi les concerts du Banquet Céleste de Monica Huggett, François Joubert-Caillet et Andreas Staier, et la production de Christophe Rousset avec le danseur Alban Richard. En 2018, Brigitte Waridel a fait son entrée au sein du Conseil de fondation du Festival Bach de Lausanne

### **Ensemble Vocal de Lausanne (EVL)**

Près de 14'000 auditeurs ont assisté aux 17 concerts donnés par l'Ensemble Vocal dont sept à Lausanne. Parmi ceux-ci, quatre concerts ont été donnés avec l'OCL, deux avec l'OSR et un avec le groupe Tchiki Duo. Durant toute la saison, cinq chefs de grand renom (MM. Alarcon, Kissevsky, Corboz, Reuss et Pichon) se sont succédés et ont menés de nombreux projets créatifs. Au cours de l'année 2018, le chœur s'est rajeuni et professionnalisé.

Au niveau de sa structure, Pierre-Fabien Roubaty a été nommé directeur musical adjoint de l'EVL. Au sein du Conseil de fondation, trois membres ainsi que le président ont terminé leurs mandats. Anne-Christine Bataillard en devient la nouvelle présidente et deux nouveaux membres sont entrés au sein du conseil.

### **Conférence des Sociétés Chorales Vaudoises de Concert (CSCVC)**

Les chorales lausannoises ont donné, avec le soutien de la CSCVC, pour la saison 2017-2018 quatorze concerts devant plus de 5'142 auditeurs dans différentes églises et salles lausannoises. Jean Bovet a succédé à George Caille à la présidence.

### **Concerts**

- l'Association des Concerts de Montbenon (ACM) a organisé huit concerts de musique classique dans la Salle Paderewski, suivis par plus de 1'800 auditeurs ;
- l'Association Ensemble en Scène a organisé 14 concerts et une manifestation, suivis par 3'485 auditeurs ;
- les Concerts des Paroisses historiques regroupent l'Association des Concerts de Saint-François ;
- l'Association des Amis de l'Abbaye de Montheron (57 manifestations avec plus de 2'292 participants) ;
- la Société des Concerts de la Cathédrale de Lausanne a organisé 25 concerts au sein de la Cathédrale, suivis par plus de 8'000 spectateurs ;
- la Société de Musique Contemporaine (SMC) a organisé dix concerts, attirant plus de 1'084 auditeurs.

### **Association de concerts de musique ancienne Les Goûts Réunis**

L'Association Les Goûts Réunis a permis, cette année encore, de faire découvrir au public des styles musicaux allant de la musique du Moyen-Âge (ensemble La Morra) au pré-classique (Pierre Goy sur piano autour de Carl Philipp Emanuel Bach), en passant par le baroque (Marie Lys et l'ensemble Abchordis) et la période Renaissance (ensemble Thélème autour de Cément Janequin). Le 21 avril, un programme original mettait la musique de la Réforme à l'honneur, et notamment celle du « Psautier de Lausanne » publié en 1565. Cette année est également marquée par le retour de la collaboration avec le Musée historique Lausanne depuis sa réouverture et un rapprochement avec l'Eglise Saint-François. Près de 500 spectateurs ont assisté aux huit concerts donnés par l'association.

### **Orchestre Amabilis**

L'ensemble Amabilis travaille dans la continuité depuis 15 ans autour du directeur musical Ferran Gili-Millera et du président Yves Golay. Leur complémentarité a contribué au développement de cet ensemble d'une quarantaine de musiciens, avec cordes et vents et présentant un répertoire allant du baroque au 21<sup>e</sup> siècle. Cette année, l'Orchestre Amabilis a présenté deux programmes : deux concerts avec Christophe Sturzenegger, corniste, avec le concerto de Richard Strauss et des œuvres de Bartok (danse populaire roumaine), de Sibelius et Ibert, à la salle des spectacles d'Epalinges et à l'Eglise St-Paul, et six représentations de Nabucco à la Cathédrale de Lausanne avec l'Ensemble vocal Horizons d'Yverdon-les-Bains, dans une mise en scène de Gérard Demierre et Jean-Philippe Guilois et une scénographie de Sébastien Gueno. Ces six représentations se sont déroulées chaque fois à guichet fermé. Plus de 4'600 spectateurs ont assisté aux huit concerts.

### **Orchestre Symphonique et Universitaire de Lausanne (OSUL)**

En 2018, l'Orchestre Symphonique et Universitaire de Lausanne (OSUL) a présenté deux programmes à la salle Métropole Lausanne, sous la direction de Hervé Klopfenstein, suivi par un public de plus de 1'400 personnes : début mai, un pro-

gramme autour du thème des poèmes symphoniques, avec des œuvres de Moussorgski, Chausson, Bizet et Dukas, et la violoniste Virginie Robilliard en soliste ; puis fin novembre, un programme consacré entièrement à Brahms, avec en soliste le pianiste Frederic Bager.

### **Autres soutiens à la musique classique**

La Ville a également soutenu 17 projets par le biais de soutiens ponctuels dont en particulier les soutiens suivants :

- à l'Association de musique improvisée de Lausanne pour la 22<sup>e</sup> édition de son festival ;
- à l'Association des Amis d'Art-en-Ciel, qui a proposé deux créations et deux reprises à Lausanne et en tournée à 11'178 spectateurs lors de 44 représentations ;
- l'Ensemble baBel, durant l'année 2018, a pris soin d'équilibrer son travail et sa présence sur les plans locaux, régionaux et internationaux, entre continuité de ses collaborations (Christian Marclay et Nicolas Carrel) et nouvelles relations (Louis Schild/Leon, ensemble Batida et Gaël Bandelier). 2018 a été à la fois une année de présentation de nouveaux projets et une année de travail pour plusieurs réalisations futures. L'ensemble a été choisi parmi sept artistes vaudois – tous arts confondus – pour participer au concours d'intervention artistique de l'inauguration de l'aula des Cèdres de Lausanne. La première moitié de l'année a été dédiée à une collaboration lausannoise sous forme de work in progress avec le groupe mené par Louis Schild, « Leon ». Quatre semaines ont été dédiées à un travail à la fois musical, géographique, historique et social dans le quartier du Vallon à Lausanne, marqué par cinq performances/concerts. Cette collaboration se poursuivra dans le futur, notamment au réputé festival Bad Bonn Kilbi, tout comme la collaboration avec le jeune ensemble genevois Batida avec la reprise d'« Usine ». L'ensemble a également participé au festival de musique contemporaine d'Huddersfield en Angleterre, qui témoigne le rôle de baBel à l'extérieur du pays. Enfin, baBel a été suivi pour l'ensemble de ses activités par plus de 1'350 spectateurs ;
- le Tchiki Duo a proposé deux nouvelles productions en 2018, « Le Lausanne Marimba Ensemble » d'une part, qui est un ensemble de marimbas et de percussions, et une collaboration réussie avec Benjamin Righetti concernant le projet de lancement de concerts d'église mixant orgue et marimba. Le duo a également proposé une série de concerts scolaires en Suisse romande et des concerts à l'étranger. Plus de 6'000 spectateurs ont assisté aux 13 représentations suisses et étrangères du duo.

## **JAZZ ET MUSIQUES IMPROVISÉES**

### **Chorus – Fondation PromoJazz**

96 concerts publics ont été donnés en 2018 par près de 500 musiciens. La collaboration avec la HEMU et l'EJMA s'est encore intensifiée, notamment avec des concerts gratuits pour le public tous les jeudis, le 15<sup>e</sup> festival Chorus-HEMU-EJMA et la carte blanche à Thomas Dobler. A noter également, le concert spécial pour le 30<sup>e</sup> anniversaire de Chorus, 3'112<sup>e</sup> concert public, avec deux formations.

Chorus a acquis un nouveau piano Yamaha C7 neuf, financé par des dons, du sponsoring et un fonds de l'Etat.

### **Jazz Onze+ Festival Lausanne**

Près de 5'000 personnes (4'000 en 2017) ont assisté à la 31<sup>e</sup> édition du festival, qui s'est déroulée en novembre. Après une édition anniversaire réussie, le festival poursuit sa croissance avec une fréquentation à la hausse et l'ajout d'une nouvelle salle de concert, le BCV Concert Hall (220 places assises). Parmi les concerts marquants de 2018, il convient de citer ceux de Yilian Cañizares et Omar Sosa, Jan Garbarek et Trilok Gurtu, Ganesh Geymeier, Vincent Peirani, Avishai Cohen, Mammal Hands ou encore The Great Harry Hillmann.

### **Autres soutiens au jazz et aux musiques improvisées**

La Ville a soutenu 24 projets par le biais de soutiens ponctuels (11 créations, 13 diffusions).

### **Association Eustache**

L'Association Eustache a mené cinq créations originales suivies par près de 500 personnes, dont celle du « Grand Eustache », consacrée à la musique de Patricia Bosshard, et deux stages d'improvisation conduits par Sara Oswald. A noter le succès de la première création de Mathias Cochard dans le cadre d'Eustache, « Deus ex Machina », qui a rempli le Théâtre 2.21. La nouvelle formule des concerts gratuits proposée cet été dans le cadre des garden-parties, a très bien fonctionné grâce à la bonne collaboration entre la nouvelle équipe lausannoise et l'organisateur de l'Association Eustache, Jean-Sam Racine.

### **Ensemble Rue du Nord**

En 2018, l'ensemble Rue du Nord s'est produit dans une création de Gian-Manuel Rau et Laurent Bruttin, « Il y pleut sans cesse », au Théâtre de l'Oriental à Vevey. Il s'est également doté d'un nouveau site internet et a mis en place les projets pour 2019 et 2020, années marquant le 20<sup>e</sup> anniversaire de l'ensemble.

## **MUSIQUES DU MONDE**

Ont été soutenus :

- l'Amdathtra (association musiques danses théâtres traditionnels) a proposé quatre spectacles auxquels ont assisté 1'006 spectateurs au Théâtre de l'Octogone de Pully ;

- l'Association de la Peña del Sol a interrompu momentanément ses activités culturelles et n'a donc pas organisé de manifestations durant l'année 2018. Le Musée historique Lausanne, qui accueille depuis de nombreuses années les concerts et récitals de l'association, a entrepris des travaux de restauration prolongés, ce qui a empêché la Peña del Sol de présenter une nouvelle programmation à ce jour. Il est convenu, entre le musée et l'association, de poursuivre dès que possible leur collaboration.

## **CHANSON ET MUSIQUES ACTUELLES**

### **Les Docks**

54'788 personnes ont assisté aux 94 événements au cours desquels près de 200 artistes ou groupes ont été programmés. Cette saison a accueilli des têtes d'affiche internationales telles que Body Count, Neurosis, Stone Sour, The Damned Accept, Vitalic, Cat Power, Idles, Father John Misty ou encore John Butler Trio.

La scène suisse fut à nouveau bien représentée, notamment avec la chanteuse Sophie Hunger, le groupe biennois Pegasus et le duo de blues The Two, qui ont tous fait salle comble à Lausanne.

A l'occasion du concert de Dominique A, le club a collaboré avec deux classes du centre de formation de l'EVAM. Les élèves ont ainsi travaillé autour des textes de Dominique A et échanger avec l'artiste le jour du concert.

2018 a également vu naître la première collaboration marquée et marquante avec l'EJMA: un voyage orbital autour des musiques électriques et électroniques, également porté par les projections visuelles des élèves de l'EraCom. Ensemble, plus de 60 musiciennes et musiciens, sur trois scènes, ont rêvé une mission musicale spatiale inédite. Un pari réussi grâce aux prouesses techniques des techniciens de l'EJMA et des Docks.

### **Le Romandie**

La rentrée 2018 a marqué l'entrée dans la 15<sup>e</sup> saison d'activités du club, qui a planifié 15 temps forts jusqu'à juin 2019 à l'occasion de cet anniversaire. 55'374 noctambules (dont 30'041 entrées gratuites) ont assisté aux 109 soirées (concerts et fêtes du week-end) proposées, dont bon nombre ont affiché complet. L'année a également été marquée par plusieurs collaborations importantes, notamment avec Les Créatives, la Fête de la Danse, Label Suisse, le LUFF, ou encore les Urbaines.

Une bonne partie du Comité de l'association qui gère le Romandie a été largement renouvelée, notamment avec un nouveau duo en charge de la programmation.

### **Le Bourg (Association du Salopard)**

11'550 spectateurs ont assisté aux 128 spectacles (coproductions et accueils) proposés par le Bourg. Sa programmation, principalement axée sur la musique, s'est également ouverte à des projections, performances, conférences et contes pour enfants. En outre, le Bourg a collaboré avec des artistes sur des projets à long terme et avec des festivals. Yann Ringgenberg a succédé à Sébastien Dubugnon à la présidence.

### **Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles (FCMA)**

La Fondation CMA œuvre pour la prise en compte des artistes romands des musiques actuelles suisses, en se chargeant de développer des mécanismes de soutien, des conseils et des formations, des mises en perspectives aux niveaux cantonaux, nationaux, transfrontaliers et internationaux.

En 2018, la FCMA a notamment lancé le deuxième appel à candidatures romandes Musique, avec 90 candidats et neuf lauréats romands, ainsi que la quatrième volée du CAS de manager socioculturel en musiques actuelles, en collaboration avec l'HES-SO EESP Lausanne. Elle a également mené 14 résidences de création artistique au niveau romand, organisé six formations sur le business de la musique, coordonné la partie business du Bachelor musiques actuelles de la HEMU Lausanne, mené des projets avec Swiss Music Export, coordonné la programmation de Label Suisse, et organisé l'accueil de professionnels étrangers à Lausanne, avec le soutien de Pro Helvetia.

La fondation a également coordonné le projet transfrontalier Opération Iceberg 2 et assuré le suivi de l'artiste sélectionné par la Bourse vaudoise du Canton de Vaud (Billie Bird) sur sa deuxième année de soutien.

### **Autres soutiens à la chanson et la musique actuelle**

La Ville a soutenu 32 projets par le biais de soutiens ponctuels (26 créations, six diffusions), dont en particulier un soutien à :

- l'association Helvetiarock pour le volet lausannois de son projet « Female Bandworkshops » visant à soutenir les jeunes femmes dans leur implication dans le monde des musiques actuelles ;
- NODE festival ;
- Festival Holy Groove ;
- La Cave du Bleu Léopard.

### **Régional Rock Music Festival**

Le Régional Rock, festival actif depuis 1981 et dévolu aux jeunes musiciens de la région lausannoise, a décidé de changer d'identité en 2018 afin de s'ouvrir à toutes les musiques actuelles pratiquées par les jeunes. Son nouveau nom est RR Music Festival. L'édition 2018, qui s'est tenue à l'Espace 44 en novembre, a accueilli six concerts et 400 spectateurs. La programmation était variée (folk-chanson, jazz-funk, métal et rock).

## ÉCOLES DE MUSIQUE

2018 voit l'aboutissement de l'un des deux grands projets de regroupement d'écoles de musique lausannoises initié par la Ville de Lausanne, suite à l'entrée en vigueur de la loi sur les Ecoles de musique au 1<sup>er</sup> janvier 2012. Le 1<sup>er</sup> août 2018, l'Ecole de musique Lausanne (EML) ouvre ses portes. Cette école de musique, constituée sous forme de fondation de droit privé, regroupe en son sein l'Ecole de Musique de la Ville de Lausanne (EMVL), l'Ecole Sociale de Musique de Lausanne (ESML), l'Harmonie Ecole de Musique de Lausanne (HEML), l'Institut de Ribaupierre (IdR) et l'Institut Musica Viva (MV).

Pour rappel la Municipalité proposait, dans le rapport-préavis N° 2015/01 sur la « *Politique culturelle de la Ville de Lausanne* », le regroupement des écoles de musique lausannoises en fonction de leurs missions, visant une harmonisation des éléments constitutifs de la formation musicale non-professionnelle et une organisation complémentaire et constructive de ce domaine d'activité à Lausanne. Ainsi naissaient deux grands projets de regroupement, avec d'un côté le Conservatoire de Lausanne et l'Ecole de Jazz et de Musique actuelle (EJMA) (enseignement de base et préprofessionnel), et de l'autre celui de l'EML (enseignement de base).

Le projet de regroupement Conservatoire – EJMA reste en suspens. Effectivement, les turbulences institutionnelles qu'a traversées la Fondation du Conservatoire (changement à la direction générale et à la présidence du Conseil de fondation ainsi que réorganisation de sa gouvernance) ne permettent pas de travailler sereinement sur un projet institutionnel de grande ampleur. Les deux écoles se sont mises d'accord pour le reporter à un temps ultérieur plus propice au développement d'un projet institutionnel commun.

En début 2018 la Municipalité a validé le projet de l'EML, confirmant ainsi la création d'un pôle unique pour l'enseignement musical de base à Lausanne. Suite à cette validation, la création de la nouvelle école entre dans sa phase décisive ; il s'agit à la fois de créer cette nouvelle fondation avec une nouvelle gouvernance et organisation à mettre en place, ainsi que de liquider les structures des anciennes écoles. L'exercice a réussi et la nouvelle école a fêté son inauguration dans les Jardins du Musée historique Lausanne le 8 septembre 2018.

### Ecole de Musique Lausanne (EML)

Issue du regroupement de l'Ecole de Musique de la Ville de Lausanne, de l'Ecole Sociale de Musique de Lausanne, de l'Harmonie des écoles de Lausanne, de l'Institut de Ribaupierre et de l'Institut Musica Viva, L'EML a été inaugurée le 8 septembre 2018 par M. le syndic en présence de la Municipalité.

Regroupant plus 1'800 élèves et 100 professeurs, cette nouvelle institution offre, grâce au soutien de la Ville, une pratique de la musique accessible à tous et adaptée à tout âge. Une riche offre de cours à option vient compléter les cours individuels permettant le partage de la musique en groupes.

Sous la présidence de Denis Corboz, la commission de Pilotage a réalisé l'EML telle que validée par la Municipalité et le groupe d'experts. Le 17 juillet 2018, la Fondation a été créée et les statuts et les règlements validés. En septembre 2018, Juliette Ancelle a succédé à Denis Corboz à la présidence du Conseil de fondation.

A l'étroit, l'administration de l'EML a déménagé à l'av. de Morges 60E. La gestion de plus de 85 salles réparties dans plus de 28 lieux reste une problématique prépondérante.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves lausannois		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
1'672	164	1'429	81	2'770	1'130	1'640

### Conservatoire de Lausanne

Le Conservatoire de Lausanne, qui fait partie de la Fondation du Conservatoire de Lausanne, a dispensé une formation musicale classique non professionnelle à 1'213 élèves en 2018. La Fondation du Conservatoire de Lausanne abrite également la HEMU Vaud Valais Fribourg, qui offre une formation professionnelle HES-SO classique, jazz et musiques actuelles. La FEM a reconnu le Conservatoire pour l'enseignement de base et l'enseignement particulier (pré-HEM).

L'année a été ponctuée de nombreux projets :

- deux ensembles emblématiques de l'institution ont fêté un anniversaire à l'occasion de concerts à la Salle Paderewski : les Ministrings dirigés par Tina Strinning et Baiju Bhatt, et l'Orchestre Piccolo dirigé par Michel Veillon, qui ont célébré respectivement 15 et 25 ans d'existence ;
- le Conservatoire a accueilli une épreuve « Entrada » du Concours suisse de musique pour la jeunesse, dans lequel ses élèves se sont brillamment illustrés ;
- les Vocalistes du Conservatoire ont chanté Indian Queen de Purcell, sous la direction de Philippe Huttenlocher, avec un ensemble instrumental de l'HEMU ;
- l'Ensemble à vent du Conservatoire a été repensé pour favoriser l'intégration de jeunes élèves ;
- l'Orchestre des Jeunes a permis aux pianistes de la section pré-HEM de vivre une première expérience de soliste en interprétant le Concerto pour piano N°3 de Kabalevsky ;
- sur le plan pédagogique, le Conservatoire a ajouté à son offre de cours, dès la rentrée 2018, un « Parcours Découverte » destiné à permettre aux jeunes enfants de s'initier à plusieurs instruments durant une année, de manière à choisir eux-mêmes l'instrument qu'ils souhaitent étudier par la suite.

Les diplômes suivants ont été délivrés : 31 certificats FEM d'instruments ou de chant (12 avec félicitations et 12 avec mention), 7 attestations de fin d'études, 3 certificats supérieurs d'instrument, dont 2 avec félicitations, 3 certificats de direction d'ensemble d'instruments à vent, 6 certificats de chef de chœur, en collaboration avec l'AVDC, et 1 certificat de Maturité spécialisée Musique délivré par la DGEP.

Depuis mars 2018, la Direction générale de l'institution est assurée collectivement par le Conseil des directrices et directeurs, placé sous la présidence ad-interim de Barbara Vauthey. Suite à une procédure de recrutement, Noémie Robidas a été nommée directrice générale pour succéder à Hervé Klopfenstein ; elle prendra ses fonctions en mars 2019.

Au cours de l'année 2018, une profonde réflexion institutionnelle a été menée, de manière à adapter la gouvernance de la Fondation à l'évolution de ses missions et à la croissance de ses activités. Un groupe de travail, placé sous la présidence de Dominique Arlettaz et intégrant notamment les membres du Comité de suivi constitué par les responsables politiques des principaux bailleurs de fonds de la Haute Ecole de Musique Vaud Valais Fribourg et du Conservatoire de Lausanne, a rédigé un rapport, adopté par le Conseil de fondation et publié le 3 juillet 2018, qui retrace les grandes lignes de la nouvelle organisation institutionnelle.

Sur cette base, les statuts et règlements d'organisation de la Fondation ont fait l'objet d'une révision totale durant l'automne, et devaient être adoptés au début de l'année 2019.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves lausannois		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
1'157	56	608	16	2500	910	1590

### **Ecole de Jazz et de Musique Actuelle (EJMA)**

L'EJMA dispense une formation musicale non professionnelle à 1'020 élèves. La FEM a reconnu l'EJMA pour l'enseignement de base et pour l'enseignement particulier (pré-HEM). Elle est à ce jour la seule école du canton à avoir été reconnue pour l'enseignement particulier en matière de jazz.

Cette année, la section Pré-HEM a fait des prestations remarquées au Montreux Jazz Festival et au Festival Jazz Onze+, et l'ouverture d'une classe de musique assistée par ordinateur baptisée EJMAO a suscité un vif intérêt.

En outre, L'EJMA a noué de nouvelles collaborations, notamment lors des Rencontres du 7<sup>e</sup> Art Lausanne, pour de l'expérience « musculinaire » de « Lausanne à Table » en collaboration avec l'Auberge de l'Abbaye de Montheron, ou encore aux Docks lors du spectacle « Earthrise » monté par 60 élèves en collaboration avec l'Eracom.

Le Conseil de fondation a accueilli Laurent Jaquenoud, portant le nombre de ses membres à douze.

La fin de l'année a été endeuillée par le décès de deux enseignants de l'EJMA, François Bauer et Serge Vuille, tous deux très appréciés de leurs collègues et élèves.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves lausannois		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
645	375	356	179	1'446	879	567

### **CINÉMA**

Les montants attribués au cinéma ont représenté 2,04% du budget du Service de la culture. Le cinéma est le seul secteur culturel directement financé par la Confédération, conformément à la loi fédérale sur la culture et la production cinématographique du 14 décembre 2001, et l'ordonnance sur le cinéma du 3 juillet 2002.

#### **Cinémathèque suisse (CS)**

En 2018, plus de 40'000 spectateurs (37'000 spectateurs en 2017) ont assisté aux 500 films projetés lors des 911 séances organisées par la Cinémathèque suisse. Elle a également proposé 20 avant-premières, suivies par plus de 2'800 spectateurs.

Des rétrospectives ont été consacrées à des acteurs ou réalisateurs célèbres (Marcello Mastroianni, Kornel Mundruczo, Jean Rouch, David Lynch, Leo McCarey, Luchino Visconti, Jean Vigo, Alfred Hitchcock, etc.), un cycle a été consacré au nouveau cinéma argentin ainsi qu'aux 50 ans de la Quinzaine des Réalisateurs. De nombreux partenariats se sont poursuivis avec des festivals et des institutions de Lausanne et région : Cully Jazz Festival, Ecrans Urbains, Cinémas d'Afrique, Rencontres du 7<sup>e</sup> Art Lausanne, Théâtre de Vidy, etc.). D'autres événements ont été marquants durant l'année 2018 : les 70 ans de l'institution, les hommages rendus à Jean-Marie Straub et Jean-Luc Godard, les ciné-concerts avec l'OCL, les vernissages d'ouvrages et notamment « Les Chevaliers de la Table Ronde » d'Hervé Dumont, ainsi que des projections lors des Journées de Soleure, du Festival de Locarno et du Zurich Film Festival.

#### **Fondation romande pour le cinéma (Cinéforum)**

La commission sélective de Cinéforum a soutenu 57 projets en aide à la réalisation pour un montant total de CHF 3'682'322.-. Cinéforum a émis des lettres d'intention en soutien complémentaire à la réalisation à 73 projets, pour un montant total de CHF 5'688'100.-, et en soutien complémentaire à l'écriture à 51 projets, pour CHF 979'576.- 37 films de cinéma (fiction et documentaire), 19 films de télévision et 32 courts-métrages, soit 88 projets, ont été mis en production au cours de l'année 2018, pour un soutien total de Cinéforum de CHF 7'291'440.-

Au Conseil de fondation, Emmanuel Cuénod a remplacé Jean-Bernard Mottet, représentant de l'Etat de Genève.

#### **Ciné Festival**

La 21<sup>e</sup> édition du festival s'est déroulée du 30 octobre au 4 novembre dans quatre lieux culturels : au Cinéma Cinétoile, au Capitole, à la Cinémathèque Suisse et à l'Ecal. Durant le festival, 25 avant-premières, dont 12 films en compétition, ont été proposés au public. La traditionnelle Fête des enfants et de nombreuses autres animations cinématographiques,

en présence d'invités prestigieux, ont fait le bonheur des amateurs du 7<sup>e</sup> Art. Plus de 6'000 spectateurs ont assisté à cette 21<sup>e</sup> édition.

### **Autres soutiens**

Outre sa participation aux loyers de l'Association Lux-dB, du Cinéma Oblò et du Zinéma, la Ville a également accordé son aide à :

- la 21<sup>e</sup> Nuit du court métrage de Lausanne, qui a eu lieu le 23 novembre 2018 au cinéma Pathé Les Galeries avec plus de 1'900 spectateurs et un taux d'occupation des salles de plus de 75%. Les spectateurs ont visionné 69 films, dont 15 suisses, répartis en 13 programmes thématiques. L'association a également programmé en première mondiale une web-série de la RTS nommée « Bip » ;
- l'Association BelEcran pour la programmation du Cinéma Bellevaux, qui a attiré 8'538 spectateurs. Les films inédits ont composé la moitié de la programmation régulière avec 19 films pour 258 séances. Sur le plan événementiel, en plus d'une trentaine d'autres événements ponctuels (performances, séances spéciales) et de l'accueil de deux festivals (LUFF et FCJP), le Cinéma Bellevaux a proposé des avant-premières systématiques pour chaque film sorti ;
- au Festival Cinémas d'Afrique, dont la 13<sup>e</sup> édition s'est déroulée du 22 au 26 août, qui a attiré plus de 4'000 spectateurs. 87 projections ont eu lieu pour un total de 54 séances. Les films présentés dans le cadre de ce Festival sont pour beaucoup des avant-premières n'ayant jamais été présentés ailleurs. Débats, rencontres avec les cinéastes invités, Table ronde « Cinéma et littérature », exposition photo d'Osborne Macharia et soirées musicales ont accompagné la manifestation tout au long de cette édition ;
- la 8<sup>e</sup> édition de la Nuit des images, qui s'est déroulée le 23 juin 2018 au Musée de l'Elysée. Près de 6'000 spectateurs ont pu découvrir le travail de 40 artistes et photographes qui sondent la photographie et l'image sous toutes ses formes. La programmation était axée autour de trois parcours thématiques : la Nuit engagée, la Nuit découverte et la Nuit littéraire. La Nuit engagée rassemblait notamment 10 films consacrés aux principes humanitaires, réalisés par des artistes romands. La Nuit découverte proposait une performance/installation de l'artiste lausannois Nicolas Bamert. La Nuit littéraire, quant à elle, accueillait comme chaque année un salon du livre présentant des éditions suisses et lausannoises ;
- la 17<sup>e</sup> édition du LUFF, qui s'est déroulée du 17 au 21 octobre 2018 et a attiré 10'690 spectateurs (11'973 en 2017), qui ont profité de 64 projections, 22 concerts, 17 événements gratuits liés à la programmation « Autour des économies underground », et 5 workshops. L'édition 2018 a également vu la création d'une programmation VOD de diffusion de courts métrages pour de jeunes réalisateurs, et la naissance d'une programmation radiophonique. Parmi les temps forts de cette édition figurent la performance sonore d'un pilier de l'underground, Phill Niblock, jouant au centre d'une triple projection et accompagné exceptionnellement par un saxophoniste, la venue de l'artiste philippin pluridisciplinaire Khavn qui a présenté une rétrospective de sa filmographie, une carte blanche liée au cinéma philippin, un workshop qui a permis le tournage d'un film diffusé lors de la cérémonie de clôture, ainsi que la création LUFF de la pièce « Film sans images » du biennois Laurent Güdel ;
- l'Association Ciné-Clap / Cinéma Oblò. 2018 a été l'année la plus importante du Cinéma Oblò en termes de fréquentation et recettes, avec 89 événements réalisés pour près de 2'400 spectateurs. En 2018 également, le Cinéma Oblò a fêté ses 15 ans d'activités. De nombreux films ont été présentés en exclusivité lausannoise ou vaudoise « Taste of Cement », vainqueur à Visions du Réel 2017, « Under The Sun », « Rester vivant : méthode », etc. Le cinéma a également effectué plusieurs projections du film « Calabria » du réalisateur lausannois Pierre-François Sauter, en sa présence. Notons que le cinéma a aussi présenté en avant-première le film de la réalisatrice genevoise Caroline Cuénod, « L'île sans rivages ». Le Cinéma Oblò se veut également un lieu d'échange pour les associations locales. Il a donc accueilli durant cette année plusieurs événements organisés par d'autres associations (Ciné-Club, LUFF, Festival cinéma jeune public, etc) ;
- l'Association Lux-dB, présidée par Pierre-Yves Borgeaud. En tant que réalisateur vidéo et film, Pierre-Yves Borgeaud a travaillé principalement durant l'année 2018 sur « La Lutte finale », un documentaire et un spectacle, présentés à guichet fermé au Théâtre du Jorat. Les réunions de création, la production et le montage du matériel vidéo ont eu lieu dans les locaux de Lux-dB. Plus de 1'200 spectateurs ont assisté aux diverses activités de l'association ;
- le Zinéma, dont l'activité a été dense durant 2018, avec 105 films diffusés, 58 sorties, 46 reprises, 48 films suisses et 25 réalisateurs invités, ce qui correspond à une moyenne de 60 projections par semaine. Les chiffres de fréquentation 2018 sont stables avec une légère augmentation (8'499 spectateurs en 2018, contre 8'154 en 2017).

### **FESTIVALS ET ANIMATIONS**

Les montants attribués aux manifestations ont représenté 2.28% du budget du Service de la culture. De la Fête de la Musique au Festival de la Cité en passant par Lausanne Estivale, la Ville de Lausanne propose de très nombreux spectacles gratuits.

#### **Festival de la Cité**

La 47<sup>e</sup> édition du Festival de la Cité a été marquée par le succès d'une nouvelle grande scène adossée au Château Saint-Maire, qui a permis d'accueillir des spectacles d'envergure. Le parking de la place du Tunnel, lieu investi pour la première fois, a vu la réalisation du projet « Bains publics ». Le « Manège Titanos », attraction phare proposée en continu, a attiré enfants et parents dans la cour du Gymnase de la Cité. L'édition 2018 a accueilli 91'000 spectateurs (près de 100'000 en 2017) venus assister aux représentations de quelque 96 projets artistiques différents. Au Conseil de Fondation, Georges Caille, président depuis 11 ans, a passé le témoin à Valérie Humber.

## Les Urbaines

Près de 7'000 visiteurs ont participé à la 22<sup>e</sup> édition du festival dédié aux arts émergents, qui a une nouvelle fois proposé une programmation qui s'affranchit des codes et décroïsonne les disciplines pour interroger les créations contemporaines. 50 projets ont été proposés gratuitement dans 9 lieux à Lausanne et Renens. 64 représentations, 14 spectacles et performances, 6 DJ sets, 12 concerts, 5 ateliers, 1 exposition, 1 performance-exposition, 29 accueils, 20 créations et 1 projet de médiation ont eu lieu en décembre 2018.

## Fête de la Musique

Cette édition a attiré 45'000 spectateurs (50'000 en 2017). 180 concerts ont été programmés dans 60 lieux différents, dont 16 scènes en plein air, 27 intérieures, 13 Street Stages (scènes sur lesquelles chacun peut monter et jouer) et 7 scènes Off. Plusieurs têtes d'affiches sont ressorties de la programmation: Veronica Fusaro, invitée des Docks, Mark Kelly au Romandie, et Arma Jackson à la Place de l'Europe. En musique classique, on peut souligner Yusra Dhabhi au Musée historique Lausanne, et Verbier Generation au CHUV. La Jeune Garde de la Landwehr de Fribourg et l'Académie Suisse de Cors des Alpes ont également été particulièrement remarquées. Au sein du comité, Céline Grandjean a succédé à Yves Bugnon en tant que représentante des chœurs.

## Les garden-parties de Lausanne (anciennement Lausanne Estivale)

Pour l'édition 2018, l'association Lausanne Estivale a mis en place un nouvel événement, «Les garden-parties de Lausanne». Celles-ci se sont déroulées sur cinq week-ends, du 20 juillet au 19 août 2018, dans cinq parcs de la ville. Quelque 5'000 personnes ont assisté aux 90 activités pluridisciplinaires proposées (balades, concerts, art de rue, danse, cinéma, etc.).

L'agenda culturel appelé «Lausanne Estivale» a été renommé «Lausanne à l'heure d'été». Du fait de la refonte du projet, un nouveau comité a été élu. Les statuts restent inchangés, la mission demeurant la même.

# SERVICE DES BIBLIOTHÈQUES ET ARCHIVES DE LA VILLE (BAVL)

## PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

### Politique du livre

- mise en œuvre de la politique municipale en matière de politique du livre et de la lecture, par le soutien à l'édition, aux auteurs, aux libraires et l'organisation de manifestations publiques

### Bibliothèques de la Ville

- mise en œuvre de la politique municipale en matière de lecture publique par le réseau de bibliothèques (six sites et bibliobus). Cette politique consiste à garantir une offre documentaire (y compris numérique) pour tous les publics, tenant compte de leurs pratiques et des transformations de l'environnement éditorial. Elle veille à offrir un accueil de qualité (horaires, soutien du personnel, services d'information et de communication) et à proposer un programme culturel et de médiation, y compris par des accueils de groupes, notamment scolaires

### Archives de la Ville

- mise en œuvre de la politique municipale en matière de gestion du patrimoine documentaire, y compris audiovisuel, issu de l'administration communale comme de personnes physiques ou morales privées de Lausanne ou de la région. Cette politique se traduit par la constitution d'archives historiques dont la conservation suppose une bonne gouvernance documentaire au sein de l'administration communale, dont les Archives participent à la définition et la gestion. Elle est complétée par la gestion d'une bibliothèque et d'une documentation de référence sur Lausanne et sa région. De plus, les Archives veillent à garantir un accès aisé à leurs fonds, tant par la rédaction d'inventaires que par l'accès en ligne à des archives numériques ou numérisées

### Centre BD de la Ville

- mise en œuvre de la politique municipale en matière de gestion du patrimoine documentaire touchant la bande dessinée. Celle-ci passe par la constitution d'archives historiques et de collections de référence, notamment suisses. Elle doit également se déployer par la mise en valeur des fonds à travers recherches, expositions et manifestations publiques, notamment à l'occasion du festival lausannois BDFIL

## EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Centre BD de la Ville	1.30	1.30	1.30	1.30
Les Archives de la Ville	7.40	7.40	7.40	7.25
Les Bibliothèques de la Ville	43.03	43.93	43.12	43.87
Total service	51.73	52.63	51.82	52.42

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018
Unité administrative	
Total service	+ 0.09

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	n	ept	n	ept
Centre BD de la Ville	2	1.30	2	1.30
Les Archives de la Ville	10	7.40	9	7.25
Les Bibliothèques de la Ville	63	43.93	65	43.87
Total service	75	52.63	76	52.42

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

	31 décembre 2017	31 décembre 2018
Unité administrative		
Les Archives de la ville	1	1
Les Bibliothèques de la Ville	2	2
Total service	3	3

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	6	6
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	0
Total service	6	6

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	1
Démission	2
Départ à la retraite	
Fin de contrat	2
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	1
Total service	6

## ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Le volume des prestations quantifiées pour le réseau des bibliothèques a augmenté de 8%, ce qui est significatif vu que l'accroissement est calculé sur une base de plus de 1 million d'unités. Ce chiffre traduit l'engagement de l'ensemble du personnel pour répondre à la demande dans le cadre d'une politique de valorisation de la lecture fondée sur un accueil exemplaire.

Pour compléter les réaménagements des espaces d'accueil, un gros projet de révision de la signalétique a été lancé à l'échelle du réseau. Ce travail a été finalisé pour Chauderon et pour la bibliothèque Jeunesse.

Le nombre de prêts enregistrés dans le logiciel des bibliothèques témoigne de l'excellente santé du réseau lausannois de lecture publique : avec 940'249 unités, contre 889'575 en 2017, l'accroissement est de 6%, chiffre élevé. Le nombre d'abonnés actifs, soit le nombre de comptes sur lesquels au moins un emprunt est enregistré durant l'année, est globalement stable. En effet, l'augmentation de 3% du nombre d'abonnés actifs (21'634 personnes contre 21'029 en 2017) est tempérée par une diminution du nombre de nouvelles inscriptions (5'171, contre 5'339 en 2017). On constate donc un usage plus intense de la bibliothèque par celles et ceux qui fréquentent le réseau, signe indirect de la capacité à fidéliser et donc satisfaire les publics.

L'offre numérique des bibliothèques se divise en plusieurs domaines. Au premier chef, l'accès gratuit à une bibliothèque de 5'479 livres numériques au 31 décembre. Depuis son ouverture, le recours à cette offre numérique n'a cessé d'augmenter. 16'384 emprunts ont été effectués par 925 abonnés (737 personnes et 13'960 prêts en 2017). Le nombre d'inscriptions annuel continue de croître au fil des ans (640 inscriptions en 2018, 592 en 2017).

L'offre de presse en ligne souffre toujours du retrait de Tamedia, ce qui prive les abonnés d'un accès aux grands quotidiens régionaux à la réserve du Temps (16% des téléchargements dénombrés dans l'année). Cette perte n'a pourtant pas découragé le public: le nombre de connexions à l'application pour consulter et télécharger les quotidiens et magazines poursuit sa croissance spectaculaire (+30%) avec 80'284 connexions (61'736 en 2017), et 17'690 téléchargements de fichiers (+10% par rapport à 2017).

Enfin, deux portails d'auto-formation informatique et linguistique notamment, accessibles aux abonnés depuis mars 2017, continue de jouer leur rôle avec 4'212 heures de connexion, représentant 10'726 connexions passées par 937 abonnés.

Le recours aux postes Internet sécurisés des bibliothèques, permettant d'obtenir des sessions gratuites d'une heure, est le seul indicateur en baisse: 1'175 utilisateurs dénombrés en 2018 (2'050 en 2017) ont généré 14'125 sessions (2017: 14'947).

Présents à la piscine de Bellerive pour la sixième fois, soit 28 jours effectifs grâce à une météo clémente (hors week-end), les bibliothécaires ont connu un succès inégalé jusqu'ici. 11'993 prestations ont été relevées (2017: 7'555).

De manière synthétique, avec les offres numériques (connexions) et les activités estivales, le décompte général du réseau des bibliothèques s'établit à 1.05 million de prestations dénombrées (977'608 en 2017).

Sur le volet patrimonial, indépendamment des prestations en ligne, le recul de l'activité d'accueil aux Archives se confirme depuis 2016. 1'553 prestations (1'618 en 2017), portées par 790 personnes (884 en 2017), dont 446 nouveaux inscrits (536 en 2017), ont été dénombrées. L'accroissement des fonds en ligne (presse historique) explique en grande partie ce recul de la fréquentation de la salle de travail. La plateforme d'accès aux documents filmiques et sonores lausannois des Archives continue à voir son audience augmenter. La mesure désormais produite avec Google Analytics montre une consultation moyenne de 2'491 pages par mois.

Le Centre BD a poursuivi sa collaboration avec BDFIL avec la réalisation d'une exposition présentant les débuts des comics dans la presse américaine entre 19<sup>e</sup> siècle et années 1930. Il a également activement contribué à l'édition de la revue du festival.

Enfin, notons que le projet de Maison du livre et du patrimoine (MLP) est toujours gelé suite au recours porté devant le Tribunal fédéral, dans le cadre du projet des Axes forts de transports publics urbains. Toutefois, les travaux préparatoires pour l'utilisation des espaces ont été menés pour garantir une bonne réactivité si le projet devait se concrétiser.

Alors que le service a commencé à rédiger une véritable politique de formation, le personnel a bénéficié de 67 jours de formation continue (63 en 2017).

Enfin, la communication du service sur les animations et les activités culturelles est déclinée sur support papier et sur le web (lausanne.ch, bavl.lausanne.ch; facebook; twitter, agendas en ligne du Régional, bibliovaud, tempslibre.ch et loisirs.ch). 94 événements différents ont bénéficié d'une communication produite à l'interne selon la charte graphique (62 en 2017). Le recours à une agence numérique spécialisée dans la communication culturelle et pour les familles permet de renforcer le dispositif et la notoriété du service (coups de cœur hebdomadaires sur tempslibre.ch, mensuels sur loisirs.ch; deux newsletters sur loisirs.ch).

## **POLITIQUE DU LIVRE**

Sujet de satisfaction: les salons du Lausanne-Palace qui accueillent mensuellement les auteurs sélectionnés pour le prix des lecteurs sont systématiquement pleins. La fréquentation atteint désormais 200 personnes très impliquées par rencontre. Soutenu par le Château de Lavigny, La Télé et le journal 24 Heures, le Prix des lecteurs de la Ville de Lausanne a été remis lors d'une soirée au théâtre de Vidy, à Laurence Boissier. devant 300 personnes. La 5<sup>e</sup> édition a été lancée à l'automne sous la présidence de Vincent Kucholl, comédien.

Toujours avec la collaboration du Lausanne-Palace, le festival du polar romand Lausan'noir a pu être co-produit avec la Fondation pour l'Écrit du Salon de Genève, dans une version plus resserrée rassemblant toutefois plus de 1'000 personnes sur deux jours. A cette occasion, sous l'égide de la Ville de Lausanne, le prix du polar romand a été remis à Nicolas Verdan. Autre action en faveur directe des auteurs, la bourse littéraire de la Ville de Lausanne a été attribuée à Julie Guinand.

Le service a également participé à l'organisation du débat sur la rémunération des auteurs lors de manifestations en marge du salon du Livre sur les quais.

Le soutien aux éditeurs se poursuit selon les objectifs de la politique du livre. Au total 35 projets éditoriaux et 13 collectifs ou associations ont bénéficié d'un soutien financier, tandis que trois éditeurs sont au bénéfice d'une convention de soutien co-signée par le Canton de Vaud.

La médiation littéraire est menée dans ce cadre par toutes les unités du service. La programmation culturelle du service durant l'année atteint le nombre de 321 rendez-vous pour tous les âges (250 en 2017). L'action de médiation de la politique du livre se veut expérimentale. Elle permet de créer des partenariats et des projets inédits, tant dans la forme que l'objectif visé. Cette démarche garantit le maintien d'une attractivité des actions autour de la littérature au sein de la population. Dans ce cadre, on relèvera notamment les actions suivantes:

- organisation du concours de poésie pour enfants (6-10 ans) organisé dans le cadre du Printemps de la poésie en partenariat avec Payot Libraire. Cérémonie de remise des prix organisée à la Bibliothèque Jeunesse;
- organisation de la grande dictée publique par Darius Rochebin au Théâtre Boulimie (110 participants);
- organisation du marché des éditeurs lausannois à la place Saint-Laurent;
- organisation du brunch littéraire de la rentrée des auteurs lausannois dans le cadre du Livre sur les quais à Morges (170 participants);

- organisation d'un atelier de cuisine avec conférence-repas au Café du Simplon avec Anne Martinetti, dans le cadre de la Semaine du Goût.

## BIBLIOTHÈQUES DE LA VILLE

### Faits marquants

- Ressources humaines : la responsable du site d'Entre-Bois a pris ses fonctions en janvier. La bibliothécaire en charge de la médiation culturelle a démissionné. Son poste a été repourvu au 1<sup>er</sup> octobre. Au 31 décembre, le service ne compte plus d'absences de longue durée. Une collaboratrice a été en congé maternité.
- Formation : Le partenariat avec la Passerelle culturelle pour l'insertion professionnelle de personnes en situation de handicap se poursuit à La Sallaz. Les deux apprenties en information documentaire ont réussi leur 2<sup>e</sup> année de formation. Onze stagiaires en formation ou reconversion ont été accueillis. 23 personnes ont bénéficié de la « Semaine découverte ».
- Sécurité des locaux : des infiltrations ont touché les locaux et espaces de stockage à plusieurs reprises sur deux sites au cours de l'année : la bibliothèque Chauderon et surtout la réserve sise place Chauderon 16, lors de l'intempérie de juin 2018. Le renforcement de la sécurité de la Maison de quartier de Chailly impose quelques fermetures supplémentaires de la bibliothèque (env. cinq jours par an).
- Systèmes d'information des bibliothèques : intégration dans le logiciel des bibliothèques de la gestion des rappels aux abonnés. Création de listes de documents thématiques (romans, films, séries) accessibles sur le portail des bibliothèques et coordonné à la mise en valeur des collections dans les espaces de Chauderon et de la bibliothèque Jeunesse. Migration de l'intranet du service sur la plateforme Sharepoint 2016. Installation des dernières bornes RFID dans le réseau et lancement du déploiement logiciel pour équiper les bureaux des collaborateurs de la technologie RFID. Le recours au portail des bibliothèques est en hausse. 727'447 pages ont été consultées (2017 : 682'589). Les consultations se font encore largement depuis des ordinateurs (62%) malgré un accroissement sensible du recours aux outils mobiles. A noter que l'introduction des bornes d'emprunt/retour des documents est vécue par le personnel de manière différente selon les sites du réseau. Le personnel des grandes bibliothèques (Chauderon, Jeunesse) est globalement acquis au nouveau modèle, ce qui n'est pas le cas de sites de quartier très sollicités comme La Sallaz ou Montriond du fait de l'important travail de manutention difficile à répartir vu la faible taille des équipes.
- Prêt sur sites : dans un climat particulièrement dynamique (+6%) où seule la bibliothèque Chauderon marque légèrement le pas, on constate pour la première fois que le site de La Sallaz s'impose comme le premier site de quartier avec 14% des emprunts. Ce succès global est fortement lié à l'investissement des équipes en place.
- Actions hors les murs : à la piscine de Bellerive, durant sept semaines, les bibliothécaires ont été présents pour proposer livres et magazines mais également des animations quotidiennes pour les enfants, y compris le week-end avec l'association « La Suisse raconte ». Entre juin et août, différentes actions ont été menées au square d'Echallens, à Montbenon (Festival de la terre) et au Musée de la main.
- Actions intergénérationnelles et échanges : vu les difficultés pour les bibliothèques scolaires à poursuivre le projet « 123 Albums », occasion de rencontres entre classes et personnes âgées, l'équipe de Montriond a développé des lectures avec groupes en EMS, nouant de nombreux partenariats (Bio+/BIP Lausanne, Fondation de l'Orme, Fondation Meillerie, Maison Mivelaz). Des clubs de lecture ont été proposés dans plusieurs bibliothèques du réseau, ainsi que des ateliers d'écriture ou de bricolage/tricot.
- Organisation du travail : à Chauderon comme à la bibliothèque Jeunesse, une analyse des tâches de backoffice a été menée et a permis d'optimiser les activités effectuées en matinée. Un nouveau modèle de travail a été proposé aux bibliothécaires, suivi d'un bilan personnalisé entre septembre et décembre. Globalement, cette action a permis de mieux équilibrer les tâches de back office et les heures dévolues à l'accueil des publics.
- Politique d'accueil et actions en faveur de publics avec handicap : lancement d'un programme de formation interne du personnel en vue d'améliorer l'accueil. Ce programme passe par des formations données à l'ensemble des bibliothécaires pour une bonne maîtrise des outils numériques proposés aux publics. Il inclut également le lancement d'une démarche pour améliorer le savoir être des bibliothécaires devant accueillir les usagers. Pour ce faire, une psychologue du travail a mené une observation des interactions en vue de proposer des axes de formation ciblés. Une enquête pour mesurer la connaissance des prestations de services offertes par les bibliothèques a été menée auprès des usagers et s'est achevée en décembre avec 304 questionnaires remplis. Un accord a été passé avec l'EVAM pour permettre aux mineurs non accompagnés pris en charge à Lausanne de bénéficier de conditions de prêts à domicile équivalentes à celles des autres jeunes. A Entre-Bois, un partenariat a été conclu avec l'association « Français en jeu » pour encourager la venue d'habitants en situation précaire. Concernant les actions spécifiques en faveur des publics handicapés, poursuite de la collaboration avec la Bibliothèque sonore romande (BSR) qui diffuse les textes des auteurs sélectionnés ainsi que les enregistrements des rencontres du Prix des lecteurs. Toujours avec la BSR et le Centre Pédagogique pour élèves Handicapés de la Vue (CPHV), des échanges ont été menés pour fonder une collaboration future (club de lecture et atelier numérique). Premier geste concret : la bibliothèque Jeunesse a été retenue pour la présentation publique d'un album en braille « Les yeux de Bianca », une co-édition des Editions Loisirs et pédagogie et du CPHV, afin d'accompagner et favoriser l'intégration des élèves malvoyants dans les classes de la Suisse romande. Poursuite du partenariat avec le Mouvement des Aînés Vaud pour l'opération « Livres à vous », service de bénévoles offert aux personnes à mobilité réduite pour l'emprunt documentaire ou l'accompagnement à des événements des bibliothèques.
- Reprise régulière du service de bibliobus. Les difficultés de stationnement ont conduit à un projet de repositionnement de trois arrêts améliorant ainsi l'attractivité du service.

- Espaces d'accueil en bibliothèques: mise en place d'un nouveau concept de signalétique pour les locaux des bibliothèques (orientation spatiale et identification des collections). Opération finalisée pour le site de Chauderon. A Entre-Bois, aménagement de nouveaux modes d'accès aux rayons et construction de gradins pour les accueils de groupes d'enfants. Ouverture d'un espace « Vivre à Lausanne » à la bibliothèque Chauderon.
- Délégations externes: le chef de service est membre du comité de la Fondation C. F. Ramuz. La déléguée à la médiation culturelle du service est membre du comité de l'association professionnelle BiblioVaud. La responsable de la bibliothèque Jeunesse participe au Groupe référence Lausanne amie des enfants. Deux bibliothécaires ont été impliquées dans les sélections d'ouvrages retenus pour des prix littéraires touchant la jeunesse (prix RTS, prix Enfantaïsie).

### Gestion des collections et vie du réseau des bibliothèques

A côté du travail fondamental de conseil des bibliothécaires, la politique documentaire des bibliothèques, l'amélioration des conditions de réservation des documents ainsi que les fonctionnalités du portail numérique des bibliothèques et de nouveaux outils numériques de suivi des acquisitions ont largement participé du succès constaté cette année. Offre à jour, bien choisie surtout (y compris dans le nombre d'exemplaires à proposer), dans une présentation aussi aérée et accessible que possible selon les âges, sont les quelques clés de la réussite. De plus, la réforme en cours des plans de classement permettra rapidement de mettre en évidence nouveautés et genres pour faciliter les choix du public. Une réflexion sur la politique documentaire pour la jeunesse à l'échelle du réseau a été initiée. Enfin, la mise en place de séances régulières pour permettre aux bibliothécaires de présenter leurs domaines d'acquisition et leurs méthodes de travail permet de mieux partager les savoirs au sein des équipes.

Des inventaires partiels des collections ont été menés sur plusieurs sites: Jeunesse, Chailly, Entre-Bois, Montriond et La Sallaz.

### Evolution nette de l'offre documentaire des bibliothèques

	2018		2017		2016		2015	
	Fonds	Acquis	Fonds	Acquis	Fonds	Acquis	Fonds	Acquis
Chauderon	82'053	11'137	85'177	10'403	86'973	11'121	87'946	12'880
Bibliothèque Jeunesse	40'389	4'685	41'266	5'355	42'048	4'365	44'759	5'389
Entre-Bois	23'536	3'179	22'368	3'063	26'204	2'648	26'637	3'522
Montriond	30'085	5'550	28'112	4'270	26'674	3'674	26'554	4'958
La Sallaz	25'428	4'332	24'319	4'952	24'891	3'647	22'968	3'137
Bibliobus	4'997	1'034	4'497	997	5'570	421	7'015	936
Chailly	8'129	1'556	8'377	1'437	8'661	1'262	9'078	1'340
Réserve	49'207	63	52'710	28	62'673	17	67'569	18
Total	263'824	31'536	266'826	30'505	283'694	27'155	292'526	32'180

### Reliure et entretien des livres

En 2018, l'atelier de reliure a traité 14'972 livres neufs (2017: 17'795) et effectué 548 réparations (2017: 586) pour éviter d'éliminer des livres encore demandés par le public. A cela s'ajoutent 28'623 travaux spéciaux pour l'équipement des livres (étiquetage RFID notamment). Le personnel de l'atelier de reliure participe toujours activement (soit 532 heures) à la préparation matérielle des expositions et à l'élaboration d'agencements mobiliers pratiques et peu onéreux.

### Accueil des publics et médiation culturelle des bibliothèques

Indépendamment des actions relevées dans le cadre de la Politique du livre, le programme gratuit d'activités culturelles est présenté à travers un agenda édité chaque semestre et qui a bénéficié des illustrations de deux artistes romands: Anaëlle Clot et Serge Nidegger.

A La Sallaz, à côté de la collaboration avec l'association « L'Escale des voisins », l'ouverture pilote de la bibliothèque le dimanche, une fois par mois, est encourageante: les animations culturelles, pensées surtout pour les familles, ont toujours été bien suivies. L'utilisation de la bibliothèque pour le prêt ou le simple séjour reste toutefois d'un niveau bas, assimilable à la fréquentation du mardi. L'expérience montre que, malgré le nombre réduit de jours ouverts, l'offre proposée séduit les gens du quartier et répond à une demande.

A Chailly, la bibliothèque a été associée à la fête des 10 ans de la Maison de quartier, offrant des animations qui ont été suivies par plus de 300 personnes.

A Entre-Bois, la collaboration avec la Fondation Soins Lausanne (puériculture) n'a pu être reconduite.

A Montriond, où l'on a fêté le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'ouverture de cette bibliothèque, la grainothèque portée en collaboration avec le SPADOM a été inaugurée et remporte un vif succès.

### Accueil de groupes

L'action des bibliothèques se traduit aussi par une offre destinée à des collectifs, souvent jeunes. Classes, Centres de Vie Infantile, APEMS et UAT pour enfants en situation de handicap, ou associations (EVAM, Appartenances, AirMigrants, Métafor, Français en Jeu, Démarche) sont régulièrement reçus. Au total, 750 visites de groupes ont été dénombrées (2017: 784), dont 241 à la bibliothèque Jeunesse, 291 à Montriond, 116 à La Sallaz, 35 à Chailly, 46 à Entre-Bois et 21 à Chauderon. A relever que de nombreux petits groupes se présentent spontanément et ne figurent pas dans cette statistique.

L'invitation rituelle faite aux jeunes fêtant leur 13<sup>e</sup> anniversaire a été reconduite afin d'encourager les adolescents à découvrir la bibliothèque Chauderon.

## **LE CENTRE BD DE LA VILLE**

### **Collections et inventaires**

Comme par le passé, le travail se distribue entre catalogage des nouvelles publications et traitement des fonds constitués au fil du temps.

Avec le soutien de stagiaires, plusieurs publications périodiques ont pu être classés et conditionnées, notamment la revue *A suivre*. Compte tenu des besoins pour l'exposition programmée à BDFIL, un important travail de conditionnement de la presse américaine a été mené. Il s'agit de pages isolées ou de « comics sections » de journaux entre 1890 et 1980.

2'969 notices bibliographiques ont été inscrites dans le catalogue du Centre BD (2017: 3'611).

Les collections se sont enrichies à travers des dons et achats. A relever :

- les archives d'André Jobin alias Job, scénariste ayant travaillé avec Derib ;
- les archives de l'agent Hartmut Becker de Hambourg, comprenant des lettres et contrats avec des dessinateurs ainsi que des BD allemandes de 1900 à 1950 ;
- les archives du dessinateur Sambal Oelek alias Andreas Müller de Aeugst. Ce dessinateur a notamment travaillé sur des thèmes suisses : Général Dufour, Le Corbusier, Albert Anker, Kirchner à Davos, etc. ;
- plusieurs planches du dessinateur Daniel Ceppi (Genève) ;
- plusieurs planches de la dessinatrice Frida Bünzli alias Debra Bühlmann (Zurich), première dessinatrice professionnelle BD en Suisse alémanique ;
- plusieurs planches d'Alex McCartney (Zurich) ;
- plusieurs planches de Daniel Bosshart (Winterthur) ;
- 60 Strips du Daily Strip Eva, de Claude Jaermann et Felix Schaad, paru pendant 17 ans dans le Tagesanzeiger (Zurich). Ces originaux couvrent toutes les périodes de parution de cette série ;
- BD américaines, dont beaucoup d'intégrales - Wash Tubbs, Flash Gordon, Steve Canyon etc. – dès les années 1960 ;
- plusieurs clichés de strips américains utilisés par les imprimeurs par Markus Schindler de Bulls Pressedienst (Francfort) ;
- des albums en français, allemand et anglais de Rolf Burger (Zurich) et Alice Bavaud (Lausanne) ;
- des catalogues américains de ventes aux enchères de Frédéric George (Saint-Saphorin) et d'Artcurial par Cédric Suillot (Lausanne) ;
- collection complète du Papiers Nickelés par la Groupe d'étude sur la bande dessinée (GrEBD) de l'UNIL ;
- des mangas en français par Laura Gainche (Lausanne).

### **Soutien à des expositions**

Le Centre BD est intervenu pour soutenir des expositions ou des publications :

- scans de Playboy dans le cadre de l'exposition 18-68 Quelle histoire!? se tenant du 4 mai 2018 au 27 janvier 2019, au musée d'histoire de la Chaux-de-Fonds ;
- documents mis à disposition pour une recherche à l'occasion de l'exposition Dave McKean durant le festival BDFIL 2018 ;
- documents pour les Guides de Lausanne dans le cadre de l'élaboration de la promenade (Lausanne dans la BD) ;
- scans pour l'éditeur All Verlag (Wippenfûrth, Allemagne) pour une édition intégrale de Luc Orient dessiné par Eddy Paape ;
- scans et prêts documentaires à des chercheurs de l'UNIL, notamment pour la manifestation des Mystères de l'UNIL ;
- scans pour des recherches à l'université de Fribourg ;
- prêts documentaires à Geoffroy Kursner pour un article dans la revue Alphart.

### **BDFIL**

Le chef de service a poursuivi son activité comme secrétaire du comité de la Fondation pour la promotion de la bande dessinée. Il gère l'affectation de la subvention de la Ville au festival. Il a également été associé aux travaux du réseau BD Suisse.

Pas de changement d'orientation pour le Centre BD : le partenariat avec BDFIL s'est poursuivi. Le Centre BD a réalisé une exposition à valeur patrimoniale pour le festival sous le titre : « Sundays & Dailies ». Le Centre a organisé une rencontre avec une vingtaine de collectionneurs et proposé plusieurs visites guidées de l'exposition.

Dans la presse, le Centre BD a été mentionné à différentes occasions :

- portrait/ interview de Cuno Affolter dans l'émission bilingue Carnotzet Voltaire, produite par Radio RaBe (Berne) le 19 avril 2018 ;
- « Schweizer Comic-Kunst soll wiederaufleben », article écrit pour Swissinfo par Eduardo Simantob sur le Centre BD et Cuno Affolter. Traduit en plusieurs langues ;
- participation de Cuno Affolter à l'émission Kulturplatz (SRF) sur l'architecture et la bande dessinée ;
- liste de six livres préférés de Cuno Affolter pour le numéro 197 de Orte, Schweizer Literaturzeitschrift ;
- portrait de Cuno Affolter avec mention du Centre BD écrit par Daniel Rothenbühler pour le Schweizer Feuilleton-Dienst. L'article est paru dans 11 journaux (Luzerner Zeitung, Suedostschweiz, Swissinfo, Blick, etc.).

## Recherche

Une étudiante de la HEG de Genève a accompli un travail de bachelor concernant la mise en place d'un système de veille pour le Centre BD de Lausanne. Ce travail a permis d'implémenter un outil de veille numérique pour repérer des publications relevant du périmètre d'intérêt du Centre BD.

## Visites du Centre BD

- 17 étudiants HES de Genève en Information et Documentation, dans le cadre du cours « Bande dessinée: Formes et usages » ;
- 15 participants à la journée découverte organisée par le service ;
- 15 écoliers zurichois dans le cadre d'une semaine d'échange linguistique ;
- 10 visites de Lausanne lors d'une présentation de Cuno Affolter sur la Suisse et Lausanne dans la BD ;
- 1 délégation d'universitaires de Bruxelles accompagnée de membres du Groupe d'étude sur la bande dessinée (GrEBD) de l'UNIL ;
- 5 collectionneurs de Zurich ;
- 1 étudiante en formation en bibliothéconomie à l'ECAL.

## Délégations, conférences et communication

Ouverture du festival et présentation de huit dessinateurs (Anna Sommer, Noyau, Jul, Eric Lambé, etc.) par le conservateur du Centre BD, dans le cadre du Comic Festival der Frankophonie Wien (7. 11- 11.11). A l'occasion du Buch Wien, il a animé deux tables rondes durant le festival avec Anna Sommer et Noyau (Yves Nussbaum), artistes suisses.

Le bibliothécaire du Centre BD a continué à donner un cours intitulé « Bande dessinée: Formes et usages » à la HES de Genève, dans le cadre de la formation en Information et Documentation. Ce cours bénéficie des fonds documentaires du Centre BD pour sa confection et permet aux étudiants de visiter le Centre BD.

Le Centre BD a organisé deux soirées dans le cadre du programme culturel du service :

- Les Aventures des Tintin en 115 langues : conférence de Bernard Matthey-Doret, membre des Amis d'Hergé, à la Bibliothèque Chauderon ;
- Marco Turunen Auteur Super-Réaliste : présentation du dessinateur finlandais Marko Turunen à la Bibliothèque Chauderon.

## Publications du Centre BD:

- Cuno Affolter: « Au berceau du comic : Entretien avec Alexander Braun » in Bédéphile, 2018 ;
- Cuno Affolter: « Entretien avec Thomas Ott » in Bédéphile, 2018 ;
- Boris Bruckler: « Batman Arkham Asylum : Sexe, ambition et compromission » in Bédéphile, 2018.

## ARCHIVES DE LA VILLE DE LAUSANNE (AVL)

### Faits marquants

Projet lancé en 2015, la mise en ligne de séries majeures de l'histoire lausannoise sous forme de reproduction numérique a été mené à terme et l'accès à la plateforme rendu public. Procès-verbaux des exécutifs successifs depuis le Moyen-âge, rapports de gestion municipaux dès 1847, comptes de la Ville dès 1907 et recensements de population indexés dès 1804 constituent la première ossature de cette nouvelle forme d'accès au patrimoine documentaire historique de Lausanne. D'autres séries suivront au fil du temps.

Le projet de Maison du livre et du patrimoine, même gelé, continue de mobiliser l'équipe pour conditionner les fonds en attente de traitement afin d'anticiper le déménagement et en faciliter la conduite (35 mètres linéaires traités).

Suite au décès subit de la bibliothécaire documentaliste des Archives en février 2018, un bibliothécaire auxiliaire a été engagé rapidement. Le poste a été finalement repourvu le 15 septembre 2018. L'archiviste adjointe a été partiellement absente suite à un accident non professionnel durant trois mois.

Le chef de service est membre des comités de l'Association vaudoise des archivistes, de l'Association pour l'étude de l'histoire régionale, et membre du groupe d'experts vidéo de Memoriav.

### Locaux et sécurité

Dans les locaux du Maupas 47, remplacement de la chaudière à gaz et renforcement du nombre d'extincteurs au dépôt des Plaines-du-Loup.

### Consultation

790 personnes (2017: 884), dont 446 nouveaux inscrits (2017: 536), ont eu recours aux services des Archives.

1'556 prestations ont été dénombrées (2017: 1'618). 15% des requêtes émanent de l'administration communale.

### Animations – Expositions – Recherche

Les Archives ont organisé un cycle de rencontres publiques pour la commémoration de la grève générale de 1918. Un débat a été tenu en septembre à la salle du Conseil communal avec des historiens et des représentants des partenaires sociaux (70 personnes). A la librairie Basta, une rencontre a été organisée pour saluer la sortie de deux ouvrages histo-

riques sur le sujet (40 personnes). Enfin, au Capitole, en partenariat avec la Cinémathèque, deux films ont été projetés avec intervention d'historiens et de la réalisatrice d'un des documentaires (400 personnes).

Les Archives ont participé à la fête organisée par l'Association de Quartier France-Collonges-Maupas pour ses quinze ans, en ouvrant leurs portes et en présentant un historique du quartier, le 1<sup>er</sup> septembre (80 participants).

L'archiviste adjointe a terminé le cycle d'accueils pédagogiques sur le thème « Histoire d'eau en ville de Lausanne ». Quatre classes ont été reçues, représentant un total de 81 élèves.

Dans le cadre du programme culturel du service, les Archives ont proposé une table ronde sur l'histoire de la qualité de l'air à Lausanne.

Les Archives ont soutenu la préparation de cinq expositions ou publications historiques. Elles ont également été impliquées pour le tournage d'un court métrage d'une étudiante de l'ECAL.

Un atelier de généalogie a été proposé dans le cadre du Passeport vacances.

Enfin, dans le cadre d'Interact, plateforme de soutien à projets réunissant Ville de Lausanne et UNIL, un projet d'histoire orale a été financé et porté par une docteure en histoire soutenue techniquement par les Archives. Ce projet permet de capturer, en vidéo, les témoignages d'habitants du quartier sous-gare pour documenter les modes de vie lausannois.

## **Formation**

L'apprentie a réussi sa deuxième année. Trois stagiaires ont été reçus (apprentis, étudiant bachelor et pré-master HES). L'archiviste adjoint a co-organisé le cours interentreprises *Inventaire d'archives* destiné aux apprentis AID (trois sessions, douze élèves), et a reçu les futurs guides d'accueil du MdA pour leur présenter les ressources documentaires à disposition.

## **Gestion documentaire administrative**

Le programme de gouvernance documentaire au sein de l'administration communale a continué à mobiliser l'archiviste adjointe en collaboration avec le chef de service sur plusieurs axes de travail.

Le Copil a validé le choix d'un référentiel de conservation établi selon la méthode d'une archiviste française, qu'il convient d'adapter et de développer à l'échelle de la Ville. L'analyse théorique de la production documentaire des services s'est donc poursuivie pour établir ce référentiel.

Une collaboration avec le projet de Système de Management de la Sécurité de l'Information (SMSI) au sein du SOI a permis de faire valoir les exigences du référentiel pour les documents concernés. Il a été établi que les documents de référence devraient être gérés à l'extérieur de la GED spécialisée prévue pour le SMSI, soit dans un espace de stockage régi par les règles établies par le programme de gouvernance documentaire.

Les échanges se sont poursuivis avec les spécialistes Sharepoint du SOI pour voir comment construire des sites répondant aux besoins de gestion documentaire des services à court et moyen termes, en fonction de l'architecture informatique visée et des ressources à disposition.

Une présentation du référentiel de conservation au Service de la culture a permis une analyse de processus des activités, menée par une auxiliaire au bénéfice d'une formation spécialisée en information documentaire. Cette analyse doit permettre de mieux connaître l'existant documentaire et sa gestion actuelle, afin de consolider et faire valider le référentiel de conservation du service.

## **Archives historiques (versements et inventaires)**

Durant l'année, 42 versements (2017: 62) ont été effectués, dont 6 de l'administration communale (2017: 19). Au 31 décembre, les archives privées sont constituées de 767 fonds différents (2017: 758). 19 inventaires ont été finalisés (2017: 23). Parmi ces travaux, on relèvera le traitement des archives de l'association des commerçants lausannois (P 559, 106 boîtes) source majeure pour la connaissance de la vie économique lausannoise au 20<sup>e</sup> siècle. Moins spectaculaires mais bienvenues, l'inventaire des archives du Roller Lausanne Sports permet de documenter la pratique du rink hockey entre 1953 et 1970.

Plusieurs gros chantiers mobilisent les archivistes: le traitement des archives de la Tvrl (Télévision de la région lausannoise), de la galerie Vallotton et de la comptabilité générale de l'administration communale.

La base de données des conventions (actes notariés impliquant la Ville de Lausanne) compte 1'566 références pour des actes signés depuis 1994 (2017: 1'456).

Cinq services et onze institutions ont sollicité les Archives pour préparer des versements d'archives historiques.

Un travail de correction de l'inventaire Poncer touchant les archives médiévales de l'Abbaye de Montheron se poursuit.

## **Archives audiovisuelles (sons et archives filmiques)**

Les collections audiovisuelles numériques représentent désormais 212 To de fichiers sauvegardés sur bandes LTO (2017: 196 To).

En 2017, les collections audiovisuelles se sont enrichies de 23 To (2017: 22 To). Globalement, les traitements ont concerné 15 fonds différents (2017: 16). Cette volumétrie se répartit entre, d'une part, 717 heures de vidéo (2017: 1'030) pour 1'639 documents (2017: 2'117) et, d'autre part, 19 heures de sons pour 27 documents (2017: 418 h.). 432 documents, provenant essentiellement de la Tvrl, ont par ailleurs été à nouveau numérisés (soit 235 h. de vidéo).

Les productions de La Télé (292 heures), le théâtre de Vidy et le Conseil communal ont été les plus massives.

La numérisation par scanner 2K de films acétate a permis de traiter 90 documents filmiques (8mm, super 8 mm, 9.5 mm, 16 mm), représentant 17 heures d'images (2017: 126 documents pour 21 h.).

Un travail imposant de mise en ligne a été mis en priorité durant l'année. Au final 6'794 productions filmiques, vidéos ou sonores sont accessibles sur la web TV des Archives (2017 : 4'729). Le travail d'indexation a porté essentiellement sur les fonds de Radio Acidule et de la Tvrl. On dénombre une moyenne de 2'490 visionnements par mois (2017 : 1'685).

L'archiviste en charge des fonds audiovisuels a apporté son expertise technique, exécuté des captations vidéos, réalisé des montages, encodé des clips et assuré des prises de sons à l'interne (Interact, grainothèque, prix des lecteurs, dictée publique par D. Rochebin), comme pour des services de l'administration et différents partenaires: projets DVD sur les transports lausannois par B. Nobs, projet DVD Lausanne de R. Cosandey pour la cinémathèque, Cercle catholique, MHL, Nuit des Musées, Amis de la Cité.

Les projets de sauvegarde des archives sonores et filmiques de la Fondation Initiatives et Changement (ex Réarmement moral à Caux) ont été achevés avec succès. L'inventaire a été publié et les données ont été transmises à Memoriav et à l'ensemble des partenaires du projet.

### Restauration, numérisation

Le travail de restauration des archives historiques porte désormais sur 1'196 unités documentaires (2017 : 1'155) dont un plan détérioré par une infiltration d'eau lors de l'intempérie du 11 juin 2018.

La protection des originaux par numérisation a donné lieu à 7'390 prises de vue (2017 : 26'529), dont 3'764 plans de police des constructions (2017 : 3'572). La rétro-numérisation de microfilms a débouché sur la production de 59'666 fichiers. Le recul quantitatif relevé cette année s'explique par la priorité mise sur le travail de post numérisation nécessaire à l'ouverture de la plateforme d'archives en ligne (traitements d'images et de calibration des formats de fichier nécessitant une intervention manuelle chronophage).

### Bibliothèque et documentation

Le décès de la bibliothécaire-documentaliste a fortement perturbé l'activité de ce secteur. Un service minimum a été assuré jusqu'à la nomination du nouveau titulaire en septembre. Un réaménagement partiel de la salle de travail et des espaces en magasin a été mené durant cette période transitoire.

A l'occasion de cette mutation, un bilan de l'existant a été mené et une nouvelle politique documentaire a été rédigée pour la Bibliothèque des Archives de la Ville afin de définir clairement les axes de développement des collections de la bibliothèque et documentation, compte tenu des transformations de l'environnement numérique.

De ce fait, seules 166 notices documentaires d'intérêt lausannois ont été créées. La base documentaire compte désormais 73'508 références, dont 34% sont issues de l'argus de presse quotidien.

244 titres nouveaux ont rejoint la bibliothèque des Archives (2017 : 333). 33% sont le fait de dons ou sont issus de fonds d'archives. Le catalogage dans la base de données romande a porté sur 157 titres (2017 : 532 titres).

## SERVICE DE L'URBANISME (URB)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Mise en œuvre des compétences communales découlant de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), de la loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites (LPNMS), et de la loi fédérale sur la protection de l'environnement (LPE), dans le but de :

- planifier le territoire communal en établissant des outils d'urbanisme et d'aménagement du territoire (plan directeur, plan général d'affectation, plans partiels d'affectation et plans de quartier)
- contrôler la conformité des projets de construction aux outils précités et aux dispositions réglementaires de salubrité et d'hygiène de l'habitat

### EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration (Urbanisme)	4.60	4.20	4.60	4.20
Agglomération (Urbanisme)	1.80	1.80	1.80	1.80
Atelier maquettes & expositions	4.00	3.80	4.00	3.80
Bureau permis construire - urb	16.60	15.30	16.60	15.30
Patrimoine (Urbanisme)	1.70	1.70	2.20	2.50
Planification (Urbanisme)	9.40	8.80	8.90	8.80
<b>Total service</b>	<b>38.10</b>	<b>35.60</b>	<b>38.10</b>	<b>36.40</b>

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018	
Unité administrative		
<b>Total service</b>		<b>0.00</b>

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	n	ept	n	ept
Administration (Urbanisme)	5	4.20	5	4.20
Agglomération (Urbanisme)	2	1.80	2	1.80
Atelier maquettes & expositions	4	3.80	4	3.80
Bureau permis construire - urb	17	15.30	18	15.30
Patrimoine (Urbanisme)	2	1.70	3	2.50
Planification (Urbanisme)	10	8.80	10	8.80
<b>Total service</b>	<b>40</b>	<b>35.60</b>	<b>42</b>	<b>36.40</b>

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	n		n	
	0		0	
<b>Total service</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	2	3
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	1
<b>Total service</b>	<b>2</b>	<b>4</b>

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
<b>Total service</b>	<b>2</b>

La conseillère RH, outre le suivi des dossiers courants, a contribué à l'engagement de nouveaux collaborateurs/trices, au déploiement du projet Bien-être au travail et à la gestion des absences.

## SECTION PLANIFICATION

Le nombre de procédures LATC en cours suivies par le Service de l'urbanisme est toujours important ; il s'élevait à 33 à fin décembre 2018 (38 en 2017), dont deux hors territoire communal.

A noter que la révision du Plan général d'affectation (PGA) a mobilisé très fortement l'équipe de planification en 2018, tant sur le territoire urbain que sur les territoires forains. Les demandes d'ouverture de procédures, normalement traitées par plan spécial, sont de plus en plus souvent intégrées à la révision du PGA.

### Plans d'affectation et planification directrice sur territoire communal

Le nombre de procédures LATC en cours sur territoire communal s'élevait à 31 à fin décembre 2018, dont 29 plans d'affectation.

La Municipalité a ouvert quatre nouvelles procédures de plan en 2018 :

- révision du plan partiel d'affectation (PPA) N° 460 et son addenda situés au sud du Collège de la Croix-d'Ouchy, pour permettre le développement de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie, de Philip Morris International et de la PPE TAMIA;

- élaboration d'un plan d'affectation (PA) pour la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> étape de l'écoquartier des Plaines-du-Loup ;
- élaboration de deux PA pour le futur écoquartier des Prés-de-Vidy : PA 1 sur le secteur de l'établissement horticole actuellement affecté en zone d'utilité publique, et PA 2 sur le secteur sud des Prés-de-Vidy pour réviser le plan d'extension N° 611.

#### Un plan a été mis à l'enquête publique :

- procédure de zone réservée sur les secteurs de Pra Roman, Vers-chez-les-Blanc, Chalet-à-Matthey, Flon Morand, Montblesson, pour geler temporairement la constructibilité des terrains dans l'attente de la révision du PGA.

#### Un plan a été approuvé par le Conseil communal et mis en vigueur par le Département du territoire et de l'environnement DTE :

- PPA « Prélaz II » situé au sud du parc de Valency le long de l'avenue de Morges, concernant le développement de la Paroisse St-Joseph et l'extension de l'EMS Fondation Clémence.

#### Deux plans ont été abandonnés :

- PPA « Cour Camarès » à Vernand
- PPA « Vernand-Camarès » à Vernand

L'abandon de ces deux plans fait suite à la décision du Canton de maintenir l'ensemble des surfaces affectées en zone d'activités industrielles et artisanales dans le secteur de Vernand.

#### Statistiques sur les procédures en cours sur territoire communal

Années	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Procédures en cours	19	20	42	41	47	47	39	36	36	35	31
dont plans d'affectation communaux	17	17	34	34	38	41	35	34	34	33	29
dont PAC	2	3	5	5	7	5	2	0	0	0	0
dont PDL, PDCom	0	0	3	2	2	1	2	2	2	2	2
Mises à l'enquête publique / consultation publique	2	4	6	6	8	7	7	4	1	3	1
Approbations par le Conseil communal	4	4	3	5	2	8	3	6	3	2	1
Mises en vigueur par le département cantonal	3	3	2	3	4	7	6	5	3	5	1

#### Plans d'affectation sur des communes voisines

Deux plans d'affectation portant sur des propriétés communales sises sur des communes voisines sont en cours :

- un plan sur le site de l'Arzilliers (Epalinges), qui vise à réaliser sur foncier communal un nouveau quartier d'habitation d'environ 28'000 m<sup>2</sup> de surface de plancher déterminante (SPd) . Les intentions du projet ont été validées par la Municipalité d'Epalinges puis soumises au Canton pour un examen préliminaire ;
- dans sa séance du 14 décembre 2018, la Municipalité a ouvert un compte d'attente de CHF 230'000.- pour financer les études nécessaires à l'établissement du plan d'affectation ;
- un plan sur le site de Malley (Prilly et Renens) : « Malley Gazomètre ». Avec les PQ Malley-gare et le PPA Viaduc, ce plan d'affectation constitue la dernière pièce urbaine de la centralité de Malley. Il concerne les terrains compris entre le chemin de l'Usine à Gaz et les avenues de Longemalle et du Chablais. Le plan prévoit 113'200 m<sup>2</sup> de SPd de logements et d'activités, soit environ 2'220 habitants-emplois ;
- les remarques du Canton formulées dans le cadre de son examen préalable ont été traitées avec les services cantonaux concernés et les deux communes territoriales de Renens et Prilly ;
- compte tenu des incertitudes techniques, financières et juridiques liées à la pollution des sols, l'ouverture de l'enquête prévue initialement fin 2018 a été reportée à 2019 ;
- des études plus poussées vont être menées pour clarifier les impacts financiers et calendaires d'un éventuel assainissement du site.

#### COMMISSION CONSULTATIVE DE L'URBANISME ET DES TRANSPORTS (CCUT)

Le but de la CCUT est d'ouvrir un espace de dialogue entre la Municipalité et son administration, d'une part, et les partis et les associations représentant la société civile, d'autre part. Ses membres sont renseignés sur les différentes planifications en cours sur le territoire lausannois. Quatre séances ont été organisées en 2018.

#### PLAN DIRECTEUR COMMUNAL (PDCOM)

Le PDCom fixe les lignes directrices en matière d'aménagement du territoire communal pour les quinze prochaines années.

Le rapport d'examen complémentaire du Canton a été reçu le 12 juin 2018 et a nécessité de nombreuses modifications, notamment dans le domaine de la mobilité et pour intégrer la nouvelle politique cantonale en matière de gestion des zones d'activités, qui a conduit à l'abandon du Plan directeur localisé intercommunal (PDLi) sur Vernand.

Ces modifications ont été validées par la Municipalité dans sa séance du 1<sup>er</sup> novembre 2018 puis par le Canton.

Les principales modifications ont été ensuite présentées devant la CCUT le 28 novembre 2018.

La consultation publique du PDCOM selon l'art. 28 LATC est prévue en 2019, en lien étroit avec le lancement de la révision du PGA.

### **PLAN GÉNÉRAL D'AFFECTATION (PGA)**

Le PGA est un document opposable au tiers, qui fixe l'affectation, la constructibilité et l'utilisation du sol sur le territoire communal. La révision du PGA a été initiée en 2017 et intégrera les orientations du nouveau PDCOM.

Afin de tenir compte des spécificités du territoire communal, la révision est séparée en deux procédures, l'une portant sur le territoire urbain, l'autre sur les territoires forains. Les enjeux à traiter sont en effet différents :

- sur le territoire urbain, la révision a pour objectif principal une meilleure prise en compte des aspects qualitatifs du développement urbain, à savoir des actions territoriales différenciées au centre-ville et dans les quartiers par la préservation de leurs patrimoines bâti et naturel et par la valorisation de leurs potentialités (renforcement des centralités, espaces verts, etc.);
- dans les territoires forains, la révision devra mettre en conformité la planification avec les nouvelles bases légales, en réduisant la surface affectée en zone à bâtir (dézonages), en mettant à jour les dispositions réglementaires, et en intégrant de nouvelles thématiques (zones de danger, patrimoine, nature, etc.).

Des démarches de concertation et d'information publique seront menées dès 2019.

### **DOSSIERS DE PLANIFICATION LIÉS À MÉTAMORPHOSE ET À PÔLE GARE**

En tant que service métier, le Service de l'urbanisme a accompagné le Bureau de développement & projet Métamorphose (BDM) et la cellule Pôle Gare (PG) dans le développement de grands projets territoriaux répondant aux ambitions communales.

#### **Bureau de développement & projet Métamorphose (BDM)**

Le Service de l'urbanisme travaille en étroite collaboration avec le BDM sur différents secteurs pour mener à bien les processus de planification :

- Ecoquartier des Plaines-du-Loup, étapes 2 + 3 : après avoir défini le programme des besoins avec les différents services communaux, une image directrice a été réalisée et présentée à la Municipalité et à la CCUT. Un certain nombre d'études de faisabilité en ont découlé (localisation d'une centralité publique et commerciale, modération ou fermeture de l'av. du Vélodrome, etc.) et la phase d'avant-projet de plan d'affectation est désormais lancée ;
- Secteurs des Prés-de-Vidy et de l'Établissement horticole : faisant suite au mandat d'études parallèles, le schéma directeur qui traite ces périmètres a été validé par la Municipalité en avril et garantit à l'avenir un cadre clair pour l'élaboration des plans d'affectation, leur ouverture ayant été décidée en décembre.

#### **Pôle Gare et Léman 2030**

Le Service de l'urbanisme a secondé la cellule PG dans ses missions relatives au développement de la gare et ses alentours, notamment dans le suivi du projet d'agrandissement de la gare, de la nouvelle place de la Gare et des espaces publics sous-gare.

De plus, le service est en charge du suivi de l'élaboration du plan d'affectation « La Rasude », secteur qui est actuellement au stade de l'avant-projet et qui a fait l'objet d'un examen préliminaire auprès des services cantonaux.

### **AGGLOMÉRATION / RÉGION**

L'unité dédiée au projet d'agglomération et aux planifications régionales assure le suivi des études de planifications menées à l'échelle du PALM et des schémas directeurs. Elle assure également le pilotage du Schéma directeur Centre Lausanne (SDCL). A ce titre, le délégué responsable de l'unité est membre permanent de la Direction technique du PALM, regroupant les représentants du Canton et des schémas directeurs.

#### **Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM)**

- PALM 2007 et PALM 2012 (PALM de 2<sup>e</sup> génération) : la réalisation des mesures A du PALM 2007 (période 2011-2014) et des mesures A du PALM 2012 (période 2015-2018) est en cours ;
- PALM 2016 (PALM de 3<sup>e</sup> génération) : au terme des débats au Parlement fédéral, le PALM 2016 devrait bénéficier d'un cofinancement de CHF 135.26 millions pour les mesures à réaliser pendant la période 2019-2022. Les mesures lausannoises concernées sont notamment la seconde étape du métrom3 (tronçon Flon-Blécherette), des mesures d'amélioration du métrom2, ou encore de nouvelles mesures en faveur de la mobilité douce ;
- en 2018, les partenaires du PALM ont décidé de ne pas réaliser de projet de 4<sup>e</sup> génération, afin de se concentrer sur la mise en œuvre des mesures des projets précédents.

#### **Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL)**

Les études élaborées dans le cadre de ce schéma portent en particulier sur :

- la planification du secteur de Vernand : le Plan directeur localisé intercommunal (PDLi) de Romanel-sur-Lausanne et Lausanne-Vernand, a dû être abandonné en 2018 après la décision du Canton de maintenir les surfaces affectées en zones d'activités industrielles et artisanales sur le site. Le Canton souhaitant désormais faire de Vernand un pôle stratégique pour l'emploi, l'élaboration d'une nouvelle vision directrice est en cours ;

- la mise en œuvre du concept du Parc d'agglomération de la Blécherette : des études sont menées afin d'affiner le concept de parc d'agglomération esquissé en 2012, de définir une vision d'ensemble partagée par les partenaires et de proposer des mesures opérationnelles ;
- l'élaboration d'une stratégie régionale vélo : la stratégie a été adoptée en 2018.

### **Schéma directeur Centre Lausanne (SDCL)**

Le SDCL est une plateforme de coordination facilitant les collaborations intercommunales entre les communes de Lausanne et d'Epalinges, et assurant la défense des intérêts des communes dans les structures du PALM.

### **Commission permanente de politique régionale (CPPR)**

L'unité agglomération/ région gère le secrétariat de la CPPR. Une seule séance de commission s'est déroulée en 2018. Une délégation de membres de la CPPR a assisté à l'assemblée plénière des commissions de politique régionale des communes du SDNL.

### **ESPACES PUBLICS**

Le Service de l'urbanisme porte un regard transversal aux questions liées aux espaces publics. L'objectif de cette approche est de mettre en évidence les aspects matériels comme la morphologie du lieu, la relation entre le plein et le vide ou encore l'animation des rez-de-chaussée, etc. Cela, sans oublier les aspects immatériels constitués par l'ambiance de l'espace, par l'identité des quartiers ou encore par la réponse aux demandes sociales liées aux multiples usages des lieux.

Cette année, le service s'est concentré sur la préparation de la démarche de projet Riponne-Tunnel :

- conception d'une méthode de participation au concours d'idées, en étroite collaboration avec la SIA Vaud ;
- réalisation et pilotage des différentes études pour l'élaboration du cahier des charges du concours (étude urbanistique, étude d'accessibilité et mobilité et étude historique) ;
- organisation d'une exposition historique sur l'évolution urbaine du secteur.

### **Collaboration Ville – Université**

En 2018, le Service de l'urbanisme – associé à l'Institut de Géographie et durabilité de l'UNIL – a été sélectionné dans le cadre de l'appel à projet « Interact ». Le projet dénommé « Riponne-Tunnel 2026 -Acte I » porte sur l'analyse et l'évaluation des dispositifs participatifs qui sont mis en place pour le réaménagement du secteur Riponne-Tunnel. Dans le cadre de cette collaboration, un workshop réunissant urbanistes, chercheurs et étudiants a été organisé. Les étudiants en urbanisme de l'UNIL ont par ailleurs développé, dans le cadre d'un atelier semestriel, un diagnostic et des propositions pour le développement du secteur Riponne-Tunnel. Pour 2019, un projet « Riponne-Tunnel 2026 - acte II » a été accepté dans le cadre de la 2<sup>e</sup> édition d'Interact.

### **PROTECTION DU PATRIMOINE BÂTI**

#### **Cellule patrimoine**

En application de l'article 73 du règlement du Plan général d'affectation (RPGA), la cellule protection du patrimoine a traité près de 600 affaires concernant des objets figurant au recensement, bâtiments, ensembles ou encore jardins historiques.

Les déplacements sur le terrain ont permis de formuler des objectifs de conservation avant le dépôt d'un dossier auprès de l'administration et de répondre aux questions des architectes, gérants ou propriétaires. L'application de plusieurs lois (énergie, personnes handicapées) ou normes (prévention des risques de chutes, prévention incendie) soulève régulièrement des difficultés pour préserver la substance historique des bâtiments de valeur patrimoniale et nécessitent l'élaboration de solutions spécifiques.

Les contacts réguliers avec la Section monuments et sites permettent de traiter les dossiers des objets bénéficiant d'une protection cantonale. Il faut noter que le complément du recensement architectural n'est toujours pas à l'ordre du jour des instances cantonales alors même que va débiter la révision du PGA.

Les rencontres bimestrielles avec des représentants de Patrimoine Suisse-Vaud offrent des opportunités de contact constructives à propos du patrimoine lausannois.

La déléguée a initié et encadré le mandat d'étude historique et de constitution d'une vaste documentation concernant le secteur Tunnel-Riponne, afin de mieux connaître les interventions et les processus qui ont conduit à son aspect actuel, ceci dans la perspective d'alimenter la réflexion sur son avenir. Une étude historique des bâtiments appartenant aux CFF, av. de la Gare 41-45, a été réalisée par une mandataire du propriétaire ; cette documentation contribuera à poser les bases des projets à venir.

Suite à la préoccupation des Lausannois et des élus portant sur l'avenir des « vieux bistrotts » lausannois, le recensement des cafés-restaurants historiques est en cours de révision et sera complété dans le cadre d'un mandat extérieur. Ce travail permettra de faire émerger les établissements et les locaux les plus caractéristiques en raison de leur authenticité, et de proposer des mesures visant leur mise en valeur.

Plusieurs planifications à l'étude requièrent une participation de la déléguée en raison de leurs enjeux patrimoniaux, comme l'Hôpital Ophtalmique, le secteur de la Gottettaz ou encore Montolivet. La cellule patrimoine a entamé un travail de diagnostic « patrimonial » établi sur le terrain et complété d'informations historiques sur le bâti et les aménagements lausannois historiques afin de l'inscrire de manière dynamique dans la révision du Plan général d'affectation, dans le but de mieux préserver l'identité de notre cité et de ses quartiers.

En cette année européenne du patrimoine culturel, les Journées européennes du patrimoine ont attiré un public nombreux et familial sur le thème national « sans frontières ». Près de 1'500 visiteurs se sont pressés à la brasserie « Bavaria » pour découvrir les décors peints, les boiseries et le projet de restauration de cet établissement cher au cœur des Lausannois. L'ancienne gare de marchandises de Sébeillon a accueilli près de 600 personnes curieuses de découvrir cette magnifique halle momentanément désaffectée.

La collaboration avec l'EPFL s'est poursuivie dans le cadre de l'Unité d'enseignement « architecture et réhabilitation » conduite par le Professeur Luca Ortelli. La déléguée a poursuivi son activité au sein de la commission spéciale pour l'évaluation du patrimoine bâti du XX<sup>e</sup> siècle.

## BUREAU DES PERMIS DE CONSTRUIRE (BPC)

La tâche du BPC découle principalement des articles 17, 103 et 104 de la LATC. Son rôle consiste à faire observer les prescriptions légales et réglementaires, ainsi que les plans en matière d'aménagement du territoire et de construction. Ainsi, le bureau assure la gestion des dossiers de demandes de permis de construire et les renseignements au public et aux professionnels de la branche concernant les droits à bâtir.

En 2018 :

- 630 séances de travail (contre 691 en 2017) avec des constructeurs, des administrés et d'autres services de l'administration communale ou des audiences au tribunal, ont été menées ;
- 267 enquêtes publiques (contre 319 en 2017) ont été ouvertes ;
- 633 oppositions/interventions (contre 398 en 2017), dont 13 collectives (contre 28 en 2017), ont été déposées.

Il est à relever que le nombre de séances avec les requérants, leur durée, ainsi que le nombre de renseignements dispensés par téléphone ou courriel représentent une part importante de l'activité du bureau. Les collaborateurs ont aussi pris part, en collaboration avec les avocats de la place ou du premier conseiller juridique de la Municipalité, à l'instruction de dix procédures de recours en matière de construction auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (22 en 2017) voire, dans certains cas, du Tribunal fédéral.

Le nombre de projets déposés par les constructeurs potentiels demeure important, qu'il s'agisse de demandes d'autorisation ou d'annonces de travaux non soumis à autorisation mais nécessitant tout de même un examen (813 en 2018, contre 861 en 2017). Au surplus, les textes législatifs, toujours plus complexes, ne facilitent pas la préparation des dossiers de demande de permis de construire par les requérants, qu'ils soient professionnels ou non.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la loi cantonale sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL) et son règlement d'application sont entrés en vigueur. Cette loi a abrogé et remplacé la loi cantonale concernant la démolition, la transformation et la rénovation de maisons d'habitation ainsi que l'utilisation de logements à d'autres fins que l'habitation (LDTR), et la loi cantonale concernant l'aliénation d'appartements loués (LAAL). Le 1<sup>er</sup> septembre 2018, la révision en profondeur de la partie générale de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC) est entrée en vigueur.

Le délai de traitement des dossiers complexes soumis à permis de construire (démolition/reconstruction avec oppositions) reste important. La qualité lacunaire des dossiers demeure un problème majeur, souvent dû à la méconnaissance des exigences réglementaires locales. Le Service d'urbanisme se réjouit de disposer des résultats de l'audit de la Cour des comptes et des solutions présentées.

Parmi les projets de constructions autorisés en 2018, on peut relever en particulier quelques dossiers importants :

- rue St-Martin 16 et 18, construction, après démolition, d'un immeuble de logements sociaux, locaux administratifs, ateliers, et accueil soupe populaire (Mère Sofia) ;
- rue du Grand-Pré 8 et 10, construction, après démolition, de 2 bâtiments de 76 logements au total ;
- rue de la Vigie 3, construction, après démolition, d'un hôtel de 113 chambres ;
- avenue des Boveresses 31a et 31b, construction d'un immeuble comprenant 60 logements, une école enfantine, une Unité d'accueil pour écoliers (UAPE) et une ludothèque ;
- ch. de Bérée 6a et 6b, construction d'un collège primaire « Riant-Pré » et d'un APEMS ;
- rte de Chavannes 15a, construction d'un immeuble de 17 logements ;
- av. Collonges 21b, construction d'un immeuble de 16 logements ;
- rte des Plaines-du-Loup 38, construction d'un immeuble mixte de 12 logements et de commerces ;
- ch. du Boisy 31, construction, après démolition, d'un immeuble de 17 logements ;
- ch. du Couchant 31, construction, après démolition, d'un immeuble de 15 logements ;
- rue de Genève 84 et 86, construction, après démolition, d'un immeuble de 19 logements et de commerces ;
- av. de Tivoli 44 et 46, construction, après démolition de deux immeubles mixtes de bureaux et de 20 logements au total.

En marge de ce qui précède, le secrétariat du service assure la permanence du guichet des enquêtes publiques.

Les tableaux ci-après présentent une synthèse du traitement des dossiers.

### Enquêtes publiques (ouvertes dans l'année) et oppositions/interventions

Années	2014	2015	2016	2017	2018
Enquêtes publiques	284	312	358	319	267
Oppositions/Interventions	629	303	713	398	633

## Recours

Années	2014	2015	2016	2017	2018
Déposés	18	17	21	22	10
En cours				23	26
Recours admis ou partiellement admis				0	3
Recours rejetés				1	16
Recours irrecevable, rayé d u rôle ou autre décision				7	4

## Permis de construire, permis de construire complémentaires et déterminations pour travaux dispensés d'autorisation

Années	2014	2015	2016	2017	2018
Constructions nouvelles (villas, immeubles d'habitation, administratifs et commerciaux, garages enterrés)	56	54	67	42	38
Petites constructions (garages- boxes, couverts, pavillons, installations techniques, etc.)	51	66	62	58	65
Transformations	251	226	226	245	223
Aménagements extérieurs	54	55	62	54	47
Démolitions sans reconstruction	4	5	9	7	2
Permis de construire complémentaires	39	42	52	44	45
Déterminations pour travaux dispensés d'autorisation (rénovation, réfection, autres)	260	324	337	292	347
Total	715	772	815	742	767

## Valeur des investissements s u rôle ou autre décision elon leur coût annoncé

Années	2014	2015	2016	2017	2018
Projets de (en francs):					
moins de 0.2 million	268	257	316	277	222
de 0.2 à 1 million	94	92	83	88	102
de 1 à 5 millions	64	68	66	57	63
de 5 à 10 millions	13	14	14	12	19
plus de 10 millions	16	17	18	16	16
Total des projets	455	448	497	450	422
Investissement total (en millions pour les projets > 200 KF)	811	815	903	972	748

En général, les montants pour les projets inférieurs à CHF 200'000.- ne sont pas annoncés.

## Stationnement : nombres de places autorisées

Années	2014	2015	2016	2017	2018
Parkings souterrains	410	701	601	1311	456
Garages-boxes et couverts extérieurs	33	20	16	43	16
Places de parc extérieures	143	64	209	546	254
Total	586	785	826	1900	726
Places supprimées	145	352	302	683	252
Différence	441	433	524	1217	474

## Traitement des permis de construire

On dénombre 417 décisions municipales sur des demandes d'octroi d'un permis de construire en 2018 (contre 458 en 2017), dont trois décisions négatives (cinq en 2017).

Pour les 414 décisions municipales d'octroi d'un permis en 2018, il s'est écoulé en moyenne 8.4 mois entre le dépôt de la demande et la décision d'octroi du permis.

Le nombre de demande de permis de construire soumises à l'enquête publique s'élève à 265 (285 en 2017, 340 en 2016, 279 en 2015). En moyenne, entre la fin de l'enquête publique et la décision, il s'est écoulé 3.8 mois.

Initiée en 2016, la tendance à la réduction de la durée de traitement des permis de construire ne s'est pas poursuivie en 2018. Hors dossiers particuliers qui faussent les statistiques en raison de leur traitement différé (délai demandé pour négocier avec les opposants, modification du projet initial qui induit un retour à la case départ, documents demandés pour compléter le dossier non produits dans un délai raisonnable, synthèse CAMAC non produite dans un délai raisonnable [trois mois en moyenne] et / ou des raisons financières), la statistique 2018 présente des durées de procédures plus longues de quatre à six semaines. Les raisons principales en sont la mise en œuvre de la nouvelle LPPPL, qui nécessite la fourniture de nouvelles données techniques, la remise de dossiers lacunaires, et les délais significatifs qui s'écoulent entre les différentes versions des dossiers.

## Projets soumis à enquête publique

	2018	Sans les dossiers particuliers	2017	2016
Nombre		217	240	319
		<i>Durée des procédures en mois</i>		
Moyenne		6.7	6.2	6.5
Médiane		6.5	5.8	5.8
Quartile Q1*		4.4	4.3	4.1
Quartile Q3**		8.4	7.5	8.1
Décile D1***		3.4	3.5	3.2
Décile D9****		10.3	9.8	11.1

\* au moins 25% des valeurs sont inférieures ou égales à Q1  
 \*\* au moins 75% des valeurs sont inférieures ou égales à Q3  
 \*\*\* au moins 10% des valeurs sont inférieures ou égales à D1  
 \*\*\*\* au moins 90% des valeurs sont inférieures ou égales à D9

## Projets non soumis à enquête publique

	2018	Sans les dossiers particuliers	2017	2016
Nombre		126	149	128
		<i>Durée des procédures en mois</i>		
Moyenne		4.1	3.7	4.1
Médiane		3.5	3.3	3.5
Quartile Q1		2.3	2.4	2.1
Quartile Q3		5.7	4.9	5.3
Décile D1		1.6	1.5	1.4
Décile D9		6.9	6.6	7.2

## Police des constructions – hygiène et salubrité

Les activités et responsabilités de cette unité s'articulent autour du suivi des conditions d'hygiène et de salubrité (habitabilité des logements), aussi bien dans le domaine des constructions, des habitations que des commerces, en particulier, des établissements soumis à licence, des locaux publics et des lieux de réunion (manifestations).

## Dossiers de mise à l'enquête : analyse du point de vue de la salubrité des constructions

2017	2018	Types
623	592	nombre de demandes de permis de construire examiné
356	320	nombre de dossiers présentant des lacunes
1029	872	nombre de remarques formulées sur des questions de salubrité

En 2018, 500 requêtes ou plaintes (498 en 2017) concernant la salubrité des logements et l'aménagement des commerces, locaux publics et lieux de réunion, y compris les établissements soumis à licence, ont été déposées relatives aux causes suivantes :

2017	2018	
23	23	humidité, moisissure et température trop basse ou trop élevée
3	12	infiltrations d'eau, refoulements d'eaux usées, problèmes d'eau chaude ou froide
15	12	odeurs intérieures diverses et contrôle de gaz CO
29	23	présence d'animaux, d'insectes et de rongeurs
24	10	problème de ventilation
60	47	entretien de logements
6	1	ordures ménagères
4	3	entretien de la cage d'escaliers et des locaux communs
7	5	entretien des parcelles et des abords des immeubles
241	281	examen de locaux commerciaux, publics, de réunions ou d'établissements soumis à licence
43	49	création ou transformation d'établissements publics
43	34	visites de fin de travaux ou de réouverture d'établissement soumis à licence

## ENQUÊTES PUBLIQUES NE DÉCOULANT PAS DE LA LATC

Le Service de l'urbanisme assure le traitement et le suivi d'enquêtes publiques pour des projets relevant d'entités fédérales et cantonales, telles que par exemple l'OFT ou l'OFROU. En 2018, cela représente quatre procédures fédérales et une cantonale. Il est également chargé de l'affichage des enquêtes portées par les autres services communaux (10 enquêtes en 2018, 7 en 2017).

## SECTION ATELIER DES MAQUETTES

Les tâches de l'atelier des maquettes comprennent :

- la réalisation et la mise à jour de la maquette globale de l'ensemble du territoire urbain au 1/500<sup>e</sup>. Lorsqu'elle sera terminée, elle comptera 283 modules de 40 x 80 cm. A ce jour, environ 41% du territoire est réalisé, soit 117 modules ;

- la mise à jour de la maquette au 1/200<sup>e</sup> de la zone centrale ; elle couvre un périmètre allant du nord au sud de la place du Tunnel à celle de St-François, et d'est en ouest de l'av. Benjamin Constant à la pl. Chauderon. Celle-ci est visible dans les sous-sols du bâtiment de la rue des Côtes-de-Montbenon 7 ;
- l'organisation d'expositions et le suivi photographique de la transformation de la ville.

L'élaboration de projets de maquettes, activité traditionnelle de l'atelier, a occupé la majorité du temps de ses collaborateurs :

- préparation et construction d'une maquette au 1/500<sup>e</sup> pour le PPA Cour ;
- préparation et construction d'une maquette au 1/500<sup>e</sup> pour le projet Riponne-Tunnel ;
- de nouvelles études de volumes ont été réalisées sur la maquette concernant le PPA Vallon ;
- déménagement et montage de la maquette de la cathédrale au 1/50<sup>e</sup> au MHL ;
- remontage et réparation de la maquette historique au 1/200<sup>e</sup> du plan Buttet au MHL.

En 2018, l'atelier des maquettes a également participé à la mise en place d'expositions : au Forum de l'Hôtel de Ville, la réalisation avec le SPADOM de l'expo « La voix lactée », et au comptoir Suisse.

Enfin, il a effectué divers travaux de publication pour le Service de la jeunesse et des loisirs, le SPADOM, le Service d'architecture, la police judiciaire, la direction EJQ, Lausanne à table et le Triathlon.

En ce qui concerne l'activité photographique de l'atelier, il a entretenu, en relation avec les différents PPA, la mise à jour des archives. L'atelier a continué le transfert des archives photographiques du service sur la base de données photographiques du SOI, permettant ainsi l'accès des images.

## CONTRÔLE DES FINANCES DE LA VILLE DE LAUSANNE (CFL)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

#### Audit externe

Le CFL bénéficie de l'agrément en qualité d'expert-réviseur octroyé par l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision, ce qui lui confère le droit de procéder à des missions en tant qu'organe de révision.

- révision des comptes annuels de la Ville de Lausanne, en application du règlement sur la comptabilité des communes (RCCom), des directives de révision édictées par le Département des institutions et de la sécurité (DIS) du Canton de Vaud, et de la recommandation d'audit suisse 60 (RA 60)
- contrôle restreint ou audit selon des procédures convenues de diverses sociétés anonymes, coopératives, fondations et associations subventionnées

#### Audit interne et missions spéciales

Le CFL est membre de l'association suisse d'audit interne. Son champ d'investigation comprend l'ensemble des directions et services de l'administration communale ainsi que les organismes qui leur sont rattachés, les entités au bénéfice d'une subvention d'exploitation annuelle ou d'investissement supérieure à CHF 100'000 et les entités de droit public ou privé dans lesquelles la Ville de Lausanne détient un intérêt prépondérant. Les divers types de missions sont :

- audit de conformité : entités subventionnées, sociétés immobilières, billetterie
- audit de performance
- audit de gouvernance
- audit financier et de gestion
- audit de fraude
- missions spéciales

### EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Audit - CFL	7.70	7.50	7.70	7.50
Direction & Secrétariat - CFL	2.90	2.90	2.00	2.00
Total service	10.60	10.40	9.70	9.50

En 2018, le service a terminé la réorganisation de son secrétariat par la suppression de 0.7 ept et le transfert de 0.2 ept dans un autre service de la Ville.

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018
Total service	- 0.90

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	n	ept	n	ept
Audit - CFL	8	7.50	8	7.50
Direction & Secrétariat - CFL	4	2.90	2	2.00
<b>Total service</b>	<b>12</b>	<b>10.40</b>	<b>10</b>	<b>9.50</b>

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	n	ept	n	ept
	0		0	
<b>Total service</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	1	0
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	1	0
<b>Total service</b>	<b>2</b>	<b>0</b>

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement sup. de poste	1
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
<b>Total service</b>	<b>1</b>

## ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Le CFL est membre depuis 2018 d'EXPERTSuisse, l'association suisse des experts en audit, fiscalité et fiduciaire. Cette affiliation, approuvée par le Bureau du Comité de l'association, confirme la professionnalisation du CFL et implique notamment le respect des heures de formation obligatoire (60 heures annuelles), gage du maintien du niveau de connaissances nécessaires à l'exercice du métier.

## MISSIONS D'AUDIT

Le CFL a délivré en 2018 :

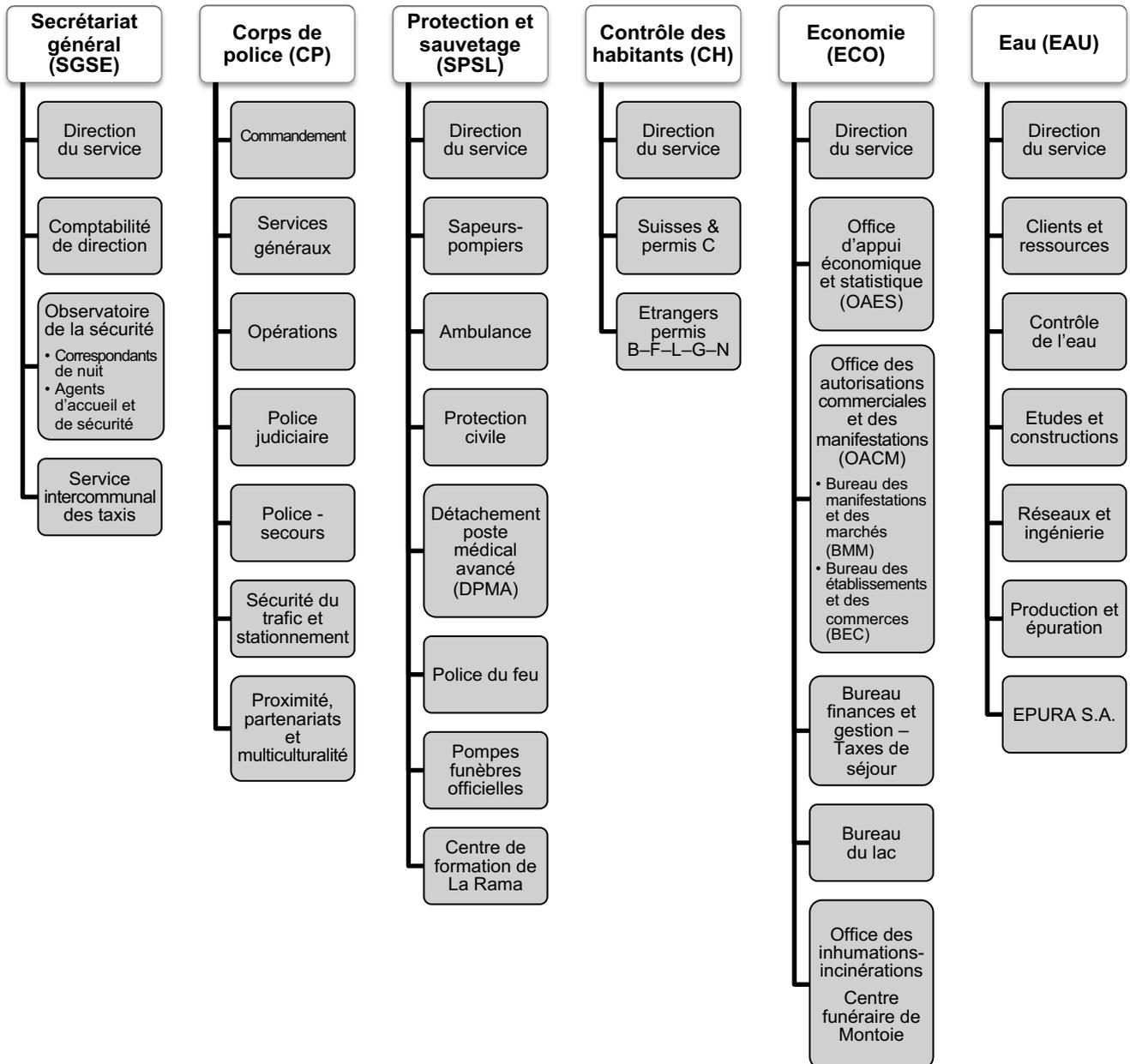
- 2 rapports relatifs à l'audit annuel des comptes communaux (opinion d'audit et rapport détaillé) ;
- 19 rapports en tant qu'organe de révision (contrôle restreint ou procédures convenues) ;
- 1 rapport en tant qu'organe de contrôle non professionnel d'associations ;
- 3 rapports d'homologation de billetteries ;
- 7 rapports d'audit interne.

Le CFL se concentre de plus en plus sur ses principales missions à savoir l'audit des comptes communaux et l'audit interne. Auparavant, le CFL émettait de nombreux rapports de conformité concernant notamment l'utilisation de subventions par des entités tierces. Désormais, les activités d'audit interne concernent des services de la Ville de Lausanne, expliquant la diminution de la quantité de rapports émis.

La totalité des temps affectés sur ces diverses missions par les membres du CFL s'élève à 11'344 heures (contre 10'458 heures en 2017), le restant des heures travaillées étant réparti sur la formation et les divers projets internes d'amélioration de la qualité du service.

# Direction de la sécurité et de l'économie

## Directeur



## Direction de la sécurité et de l'économie (SE)

L'année 2018 a été marquée, pour la Direction de la sécurité et de l'économie, par la poursuite de la mise en œuvre du programme de législature. Des 32 mesures spécifiques placées sous sa responsabilité, 14 sont d'ores et déjà mises en œuvre et 18 sont initiées. Ainsi, il convient de relever plus particulièrement les réalisations suivantes.

Secrétariat général :

- l'Observatoire de la sécurité a été à l'origine d'une campagne de sensibilisation sur le thème du harcèlement de rue dont les échos furent aussi nombreux qu'enthousiastes. Le film « Musée du harcèlement de rue : ouverture au plus vite » a été vu près d'un million de fois sur les réseaux sociaux. Ce dernier est une des initiatives mentionnées dans le préavis N° 2017/59 (« Lutte contre le harcèlement de rue : bilan et perspectives ») adopté le 22 mai 2018. C'est également sous l'égide de l'Observatoire de la sécurité qu'a été créée la fonction d'agent d'accueil et de sécurité auprès de l'Espace de consommation sécurisé destiné aux personnes toxicodépendantes ;
- diverses modifications réglementaires sont intervenues dans le domaine des taxis et des véhicules de transport avec chauffeur (VTC), afin de garantir des conditions d'exercice équitables mettant notamment fin à la concurrence générée par des particuliers sans permis professionnels, dans le cadre des compétences intercommunales et dans l'attente des dispositions futures de la loi cantonale sur l'exercice des activités économiques (LEAE).

Corps de police :

- les engagements de policiers supplémentaires en vue d'atteindre un effectif de 500 hommes et femmes d'ici 2021 se sont poursuivis, ce qui a permis la mise en place, dès le 15 juin 2018, d'une présence accrue et visible en plusieurs points de la ville connus comme lieux de deal. C'est ainsi que 20 équivalents plein temps supplémentaires de policiers sont affectés à cette présence visible et dissuasive. Des effets positifs se sont immédiatement et durablement fait sentir. Le Corps de police a également, depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2018, mis en œuvre avec succès l'interdiction cantonale de la mendicité.
- les Directives pour l'engagement des secours en cas d'accident majeur (plan DIAM), lesquelles intègrent désormais les problématiques des crimes de masse et de la protection des ressources en eau potable, ont été mises à jour. Ces directives impliquent bien évidemment aussi le Service de protection et sauvetage et le Service de l'eau. Elles ont été mises en œuvre lors des intempéries record du 11 juin.

Service de protection et sauvetage :

- la collaboration instaurée avec l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels (ECA) a débouché sur un projet d'extension du Centre de formation de La Rama et de ses installations dédiées à la formation (préavis N° 2017/49 : « Construction d'un bâtiment multi-usage Rama II, extension d'une servitude de superficie », adopté par le Conseil communal le 24 avril 2018).

Service de l'économie :

- après une année 2017 marquée par de nombreuses mutations organisationnelles et l'affirmation de son rôle d'acteur de l'économie lausannoise, mettant ainsi en œuvre plusieurs objectifs inscrits au programme de législature, le Service de l'économie a notamment poursuivi la démarche de concertation sur la rénovation des ports, l'appui aux entreprises et l'animation des espaces publics. C'est ainsi que, sur ce dernier point, la Municipalité a transmis le 31 mai 2018 au Conseil communal le rapport-préavis N° 2018/23 (« *Marchés, terrasses et manifestations* »).

Service de l'eau :

- alors que se poursuit le chantier de la nouvelle Step de Vidy, le Service de l'eau a finalisé ses derniers essais pilotes en vue de la construction de la nouvelle station de pompage de St-Sulpice, proposant un dispositif multibarrière innovant et évolutif de traitement garantissant une eau potable de très bonne qualité sur les paramètres de la turbidité, de la microbiologie et des micropolluants. Sur cette base, la Municipalité a transmis le 11 octobre 2018 au Conseil communal le préavis N° 2018/48 (« Construction de la nouvelle usine de production d'eau potable St-Sulpice II »).

Enfin, ce bref panorama de l'année serait incomplet sans mentionner la passation de pouvoir qu'a connue la police municipale. Le 20 décembre, en effet, le colonel Olivier Botteron a succédé au colonel Pierre-Alain Raémy, parti à la retraite après plus de 33 années au Corps de police dont sept à sa tête.

## SECRETARIAT GÉNÉRAL (SGSE)

Il est l'organe de coordination et de soutien à l'activité des services de la Direction de la sécurité et de l'économie.

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

#### Secrétariat général

- gestion du secrétariat du directeur de la sécurité et de l'économie
- établissement de l'ordre du jour et contrôle des dossiers pour les séances de Municipalité, ainsi que des dossiers et des affaires du Conseil communal
- traitement du courrier et des demandes issues des services transversaux
- participation aux groupes de travail interdirections
- apport rédactionnel et rédaction de nombreux documents (préavis, communications, notes à la Municipalité, etc.)
- tenue des procès-verbaux des séances hebdomadaires des chefs de service

#### Comptabilité de direction

- élaboration, avec les services concernés, du budget de fonctionnement
- établissement, sur la base des données fournies par les services, du plan des investissements
- contrôle budgétaire
- gestion de la TVA
- gestion des crédits d'investissements
- passation des écritures dans les comptes de fonctionnement, d'investissement et de bilan, ainsi que dans les comptes des fournisseurs
- enregistrement de la facturation aux débiteurs
- gestion administrative et comptable du personnel de la direction (entrées, sorties, changements de statut, etc.)
- gestion comptable de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis
- conduite d'études et d'analyses diverses
- correspondant micro-informatique

### EFFECTIF DU PERSONNEL

**Tableau 1.1. - plan des postes**

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Comptabilité SE	6.50	6.50	6.60	6.60
Direction SE	8.35	8.35	9.35	9.25
Observatoire de la sécurité	7.55	6.75	13.45	14.20
STEPACT	7.00	7.00		
<b>Total service</b>	<b>29.40</b>	<b>28.60</b>	<b>29.40</b>	<b>30.05</b>

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

Unité administrative	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018
<b>Total service</b>	<b>0.00</b>

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	n	ept	n	ept
Comptabilité SE	8	6.50	8	6.60
Direction SE	9	8.35	10	9.25
Observatoire de la sécurité	10	6.75	22	14.20
STEPACT	7	7.00		
<b>Total service</b>	<b>34</b>	<b>28.60</b>	<b>40</b>	<b>30.05</b>

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

Unité administrative	31 décembre 2017	31 décembre 2018
	n	n
<b>Total service</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	1	13
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	2
<b>Total service</b>	<b>1</b>	<b>15</b>

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	1

## OBSERVATOIRE DE LA SÉCURITÉ

### PRINCIPALES TÂCHES

- élaboration des bases de décision dans le domaine de la sécurité
- gestion de divers dossiers sensibles dans le domaine de la sécurité ou liés au sentiment d'insécurité (vie de nuit, préservation de l'espace public, mendicité, prostitution, etc.)
- participation aux projets locaux, cantonaux ou nationaux en lien avec l'amélioration de la sécurité dans le respect des principes du développement durable
- coordination de l'Unité des correspondants de nuit (CN) et des agents d'accueil et de sécurité

Plusieurs dossiers ont occupé l'Observatoire de la sécurité en 2018.

- La mise en place du préavis N° 2017/59 (« Lutte contre le harcèlement de rue : bilan et perspectives »). L'observatoire de la sécurité a ainsi organisé une campagne de sensibilisation intitulée « Musée du harcèlement de rue : ouverture au plus vite. ». Un clip vidéo, une campagne d'affichage, un spot dans les transports publics, un site Internet, un dépliant d'information et d'autres actions ponctuelles ont été mis en place. La campagne a remporté un grand succès auprès du public, dans la mesure où elle a été largement visionnée en Suisse et à l'étranger (plus de 930'000 vues et un très grand nombre de commentaires, de partages et de félicitations). L'Observatoire de la sécurité a également préparé un outil qui permettra au public de signaler des cas de harcèlement en ligne, ainsi qu'une formation pour le Corps de police et d'autres partenaires.
- En vue de l'ouverture de l'« Espace de consommation sécurisé » (ECS), l'observatoire a créé une nouvelle équipe d'« agent-e-s d'accueil et de sécurité » dédiée à la gestion de la sécurité des lieux. Composée de cinq personnes et d'un chef, cette équipe a suivi une formation spécifique pendant un mois avant l'ouverture, lui permettant de se préparer à ce contexte de travail particulier. Les trois premiers mois d'activité sur place (d'octobre à décembre) sont positifs : une étroite collaboration avec le personnel socio-sanitaire permet de garantir que la nouvelle prestation de réduction des risques est dispensée dans de très bonnes conditions.

Par ailleurs, l'Observatoire de la sécurité poursuit son travail de coordination des demandes et de formulation de réponses aux sollicitations concernant les installations de caméras de vidéosurveillance dissuasive.

L'Observatoire de la sécurité a également suivi la problématique de la prostitution et a coordonné plusieurs rencontres permettant aux acteurs concernés d'adapter rapidement les mesures à prendre pour concilier au mieux cette activité avec le visage plus résidentiel de Sévelin (circulation automobile, éclairage, propreté, salubrité notamment).

Enfin, l'Observatoire de la sécurité a coordonné plusieurs rencontres en lien avec ses activités (incivilités, harcèlement de rue, vie nocturne, médiation urbaine). Il a également donné des cours ou conférences sur des thèmes divers (politique nocturne, médiation sociale, prévention de la violence, réduction des risques en milieu festif, statistiques de la criminalité, politique de lutte contre le harcèlement de rue notamment).

### Correspondants de nuit (CN)

2018 a été la troisième année complète réalisée par les CN. Outre le travail effectué désormais potentiellement tous les soirs de la semaine et dans tous les quartiers de la ville, l'année a été consacrée en partie à l'engagement échelonné de sept nouvelles et nouveaux collaborateur-trice-s, à leur intégration et à leur formation. Cette augmentation constitue un doublement de l'équipe et a été validée fin 2017 par l'adoption des conclusions du préavis N° 2017/23 (« Contribution à la sécurité dans les espaces publics et extension du rôle des Correspondants de nuit lausannois »).

## TAXIS

### PRINCIPALES TÂCHES

- assurer le suivi juridique des divers dossiers en lien avec la thématique ainsi que les révisions réglementaires
- organiser les séances du Comité de direction et de la Commission administrative et contribuer au bon déroulement de celles du Conseil intercommunal

- renseigner, au guichet et au téléphone, toute personne intéressée à exercer la profession de chauffeur et/ou d'exploitant de taxis
- préparer et établir les dossiers des candidats aux autorisations de conduire un taxi ou d'exploiter un service de taxis
- délivrer les autorisations de conduire un taxi ou d'exploiter un service de taxis
- gérer et tenir à jour les dossiers des conducteurs de taxis
- veiller au respect des règlements régissant le service des taxis
- enquêter sur les réclamations
- rédiger les rapports de dénonciation ou de renseignements, les circulaires, les décisions en matière de mesures administratives, etc.
- surveiller et corriger les examens topographiques

Six collaborateurs/trices, représentant 3.8 ept, participent à l'exécution de ces tâches, pour le compte et aux frais de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis (ci-après : l'Association), composée d'Epalinges, Lausanne, Prilly, Pully, Renens, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Belmont-sur-Lausanne, Paudex, le Mont-sur-Lausanne et Bussigny.

Les organes intercommunaux de l'Association sont le Conseil intercommunal et le Comité de direction, ainsi que la Commission administrative et le préposé intercommunal.

## ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

### Conseil intercommunal

Afin de mettre un terme à l'activité d'UberPop, la disposition réglementaire permettant d'accorder, à titre exceptionnel, des dérogations à tout ou partie des conditions d'octroi du carnet de conducteur est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> février. Il s'est néanmoins avéré nécessaire de préciser le sens et la portée de cette disposition pour ce qui est des véhicules. La nouvelle modification réglementaire qui s'en est suivie a entraîné, suite à son acceptation par le Conseil intercommunal, le dépôt de deux requêtes à la Cour constitutionnelle vaudoise, lesquelles ont été rejetées. Après son entrée en vigueur le 10 décembre, les autorisations liées aux véhicules ont fait l'objet d'un recours au Tribunal fédéral le 21 décembre.

Lors de sa séance du 7 novembre, le Conseil intercommunal a décidé d'abaisser le nombre des concessions, actuellement comprises entre 230 et 280, pour le fixer entre 180 et 240. Il a aussi accepté qu'un signe distinctif permette l'identification de tout véhicule affecté au transport de personnes, répondant ainsi à une demande formulée par les chauffeurs de taxis et le syndicat Unia.

Le Conseil intercommunal des taxis a siégé à trois reprises en 2018.

### Comité de direction

Le 1<sup>er</sup> juillet est entré en vigueur le nouveau règlement pour l'attribution des concessions par une procédure d'appel d'offres. Considérant les difficultés économiques rencontrées par les chauffeurs de taxis, le Comité de direction a décidé de ne pas soumettre en 2018 les concessions disponibles à cette procédure, espérant ainsi améliorer leurs conditions de travail.

Au cours de l'été, des discussions se sont tenues entre le Comité de direction, des représentants des chauffeurs de taxis et le syndicat Unia, lesquelles ont porté principalement sur le projet de modification de la loi sur l'exercice des activités économiques (LEAE) destiné à réglementer l'activité des chauffeurs de taxis sur le plan cantonal. Après son adoption par le Conseil d'Etat, puis son examen par une commission, le Grand Conseil devrait en débattre début 2019.

Le Comité de direction a tenu cinq séances.

### Commission administrative

A l'issue de ses 17 séances, la Commission administrative, organe chargé notamment d'accepter ou de refuser l'octroi d'une autorisation et de réprimer les infractions au règlement sur le service des taxis (RIT), a rendu 30 décisions allant de la mise en garde au retrait du carnet de conducteur de taxi, de l'autorisation d'exploiter ou de la concession.

### Contrôles de police

Les contrôles de police, notamment neuf nocturnes (11 en 2017), se sont poursuivis. Le nombre de rapports de dénonciation établis par la Brigade des taxis s'élève à 159 (238 en 2017). Au total, on dénombre 247 dénonciations dressées (363 en 2017), tous corps de police confondus, à l'endroit de personnes exerçant sans autorisation d'exploiter un service de taxis, la plupart contre des chauffeurs utilisant l'application Uber.

## Concessions / Autorisations

### Concessions – Taxis de place (regroupés au sein de Taxi Services Sàrl)

	Nombre de concessions		Nombre de permis de stationnement et de véhicules	
	2017	2018	2017	2018
Compagnies	5	4	93	82
Exploitants indépendants	157	142	157	142
<b>Total</b>	<b>162</b>	<b>146</b>	<b>250</b>	<b>224</b>

A la suite de la cessation d'activité de leurs titulaires, 20 concessions (2017: 22) ont été déposées, dont 11 étaient aux mains de compagnies. Un appel d'offres sera lancé au 1<sup>er</sup> semestre 2019.

#### Autorisations – Type B – Taxis sans permis de stationnement

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de véhicules	
	2017	2018	2017	2018
Exploitants regroupés au sein de :				
Taxiphone	48	47	51	49
CDS	1	1	1	1
Allô Taxis!	1	1	2	2
Autres	42	50	47	54
<b>Total</b>	<b>92</b>	<b>99</b>	<b>101</b>	<b>106</b>

#### Autorisations – Type C – Voitures de grande remise

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de véhicules	
	2017	2018	2017	2018
Entreprises	5	5	21	21
Exploitants indépendants	2	3	3	4
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>24</b>	<b>25</b>

#### Conducteurs

Au nombre de 555 (2017: 447), dont 105 détenteurs d'un carnet de conducteur allégé (CCTA), les conducteurs de taxi se répartissent comme suit :

	Hommes		Femmes	
	2017	2018	2017	2018
Conducteurs « réguliers »	393	392	15	14
Conducteurs « auxiliaires »	39	145*	0	4
<b>Total</b>	<b>432</b>	<b>537</b>	<b>15</b>	<b>18</b>

\*dont 102 CCTA

Au cours de l'année, sur 128 demandes enregistrées (2017: 38), 134 carnets de conducteur ont été délivrés (2017: 25), dont 6 à la suite de demandes déposées en 2017 et 105 CCTA.

#### Centraux d'appel

Les taxis rattachés au central d'appel de Taxi Services Sàrl ont effectué cette année 1'011'372 courses, soit 544'180 distribuées et 467'192 au vol, contre 1'072'279 en 2017 (-5,68%).

Le nombre de courses effectuées en 2018 par les chauffeurs de Taxiphone est de 95'030, contre 106'868 en 2017 (-11,07%). De plus, la Commission administrative a validé, le 29 mars, les demandes de central d'appel des sociétés Uber et Driven suite à la décision du Tribunal cantonal qui a estimé que l'activité d'Uber s'apparentait à celle d'un central d'appel et était soumise à autorisation.

#### Stations

Il a été procédé, cette année, à un contrôle de tous les emplacements des stations. Il est apparu que le nombre de places répertoriées dans les dossiers ne tenaient pas compte de tous les changements intervenus. Il s'ensuit que les stations sont au nombre de 47 (2017: 46) et offrent un total de 176 places (2017: 194).

## CORPS DE POLICE (CP)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- assurer la sécurité des personnes et des biens
- maintenir la tranquillité et l'ordre publics
- veiller au respect des lois et des procédures
- répondre aux attentes de la population

### Commandement

- direction du Service
- assurer la communication réactive et proactive du Corps de police, ainsi que les actions de prévention
- soutien aux divisions opérationnelles en matière juridique

### Services généraux (SG)

- gestion administrative et de projets
- soutien aux divisions opérationnelles et développement des politiques internes

## Opérations

- conduite des opérations et coordination avec les partenaires
- gestion de la centrale d'alarme et d'engagement, de la brigade vie nocturne et de prévention du bruit, et de l'entité de renseignements, statistiques et analyses

## Appui Opérations

- gestion des unités spéciales, du groupe d'intervention, de la brigade canine et de la cellule de négociation

## Police judiciaire (PJ)

- gestion des affaires pénales, crimes et délits commis sur le territoire lausannois
- conduite des enquêtes préliminaires et des investigations à la demande du Ministère public

## Police-secours (PS)

- gestion des interventions d'urgence
- maintien d'une présence préventive permanente sur l'ensemble du territoire lausannois

## Sécurité du trafic et stationnement (STS)

- gestion et prévention des accidents de circulation, formation et sensibilisation des usagers
- contrôle du stationnement et dénonciation des infractions de circulation

## Proximité, partenariats et multiculturalité (PPM)

- développement de l'offre en sécurité publique au service de la population et en services de proximité
- résolution de problèmes avec les partenaires concernés et mise sur pied d'actions préventives

## EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Direction CP	11.45	11.45	18.80	18.55
Nouvelle volée assermentée	0.00	14.00	0.00	12.00
Opérations			84.80	81.65
Police Judiciaire	118.60	118.05	116.75	115.45
Police-Secours	176.35	175.75	171.35	172.25
Proximité, parten.et multicult.	49.15	46.05	52.65	48.75
Sécurité coordination	82.80	77.35		
Sécurité trafic, stationnement	145.65	140.25	140.15	136.20
Services généraux CP	72.15	70.25	71.55	69.15
Total service	656.15	653.15	656.05	654.00

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018
Total service	- 0.10

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	n	ept	n	ept
Direction CP	13	11.45	21	18.55
Nouvelle volée assermentée	14	14.00	12	12.00
Opérations			86	81.65
Police Judiciaire	124	118.05	121	115.45
Police-Secours	180	175.75	176	172.25
Proximité, parten.et multicult.	52	46.05	55	48.75
Sécurité coordination	81	77.35		
Sécurité trafic, stationnement	147	140.25	141	136.20
Services généraux CP	79	70.25	78	69.15
Total service	690	653.15	690	654.00

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales.

Tableau 2.2. - apprenti-e-s / aspirant-e-s

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	n		n	
Académie de police	20		26	
Direction CP	4		4	
Services généraux CP	2		3	
Total service	26		33	

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	27	10
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	0
<b>Total service</b>	<b>27</b>	<b>10</b>

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	1
Convention de départ	
Décès	
Démission	15
Départ à la retraite	9
Fin de contrat	1
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	1
<b>Total service</b>	<b>27</b>

## ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

L'année 2018 a été marquée par une chute de 9% du nombre des infractions au Code pénal (CP) à Lausanne (de 15'574 en 2017 à 14'106 en 2018). Cette évolution est constatée dans un contexte d'une hausse de la population (+1'095 habitants). La centrale d'engagement de la police de Lausanne a, en revanche, reçu 79'009 appels, soit une hausse de 1.63%. Ces appels ont toutefois généré un nombre d'interventions en baisse pour Police-secours qui comptabilise 29'418 interventions/sollicitations en 2018 (-5.86% par rapport à 2017).

Le 15 juin, le Corps de police a mis en place de nouvelles mesures de lutte contre le deal de rue décidées par la Municipalité en renforçant la présence policière. Six endroits, connus comme étant des lieux fréquentés par les dealers, ont été occupés de façon visible par des agents en uniforme de 8h à 22h, dans une logique tant préventive que dissuasive. Ce nouveau dispositif, qui occupe 20 agents à plein temps, vient s'ajouter à l'ensemble des mesures répressives déjà en vigueur.

Le Tribunal fédéral (TF) a statué sur la validité de la loi cantonale interdisant la mendicité adoptée en 2016. A compter du 1<sup>er</sup> novembre 2018, ce sont les nouvelles dispositions législatives cantonales qui sont appliquées, en lieu et place des dispositions lausannoises de l'art. 87 du règlement général de police qui autorisaient cette activité moyennant le respect de certaines contraintes. Après une période d'information aux personnes s'adonnant à cette pratique, la police a constaté une quasi disparition de la mendicité statique et mobile.

## COMMANDEMENT

### Communication et prévention

Le bureau de la communication a répondu à 360 demandes des médias durant l'année et a diffusé 13 « 117 Express » ainsi que 36 communiqués de presse. Le Corps de police a été largement mis en avant au travers de différentes manifestations, dont plusieurs conséquentes en lien avec les 100 ans de la Police judiciaire municipale (PJ).

Les réseaux sociaux Facebook et Instagram ont été largement utilisés en 2018. Cela a contribué à faire connaître les activités du Corps de police et du Service de protection et sauvetage Lausanne. Plus de 16'000 personnes suivent le Corps de police sur Facebook.

### Campagnes de prévention

Douze campagnes de prévention ont été réalisées en 2018 (quatre nationales, sept cantonales et une lausannoise). Celles-ci ont été appuyées par les contrôles de circulation préventifs menés par la Brigade de prévention routière.

Les agents de la prévention routière ont donné des leçons à 15'600 élèves, tant en classe que dans la rue ou au jardin de circulation. La spécialiste de prévention juvénile s'est rendue dans 151 classes, où elle a rencontré 2'645 élèves afin de faire passer les messages en leur donnant du sens.

Divers exposés et présentations ont été relayés auprès des partenaires. Les spécialistes de la prévention routière et juvénile ont également participé à des actions ciblées en fonction de problématiques spécifiques signalées ou observées (circulation aux abords des écoles, incivilités notamment).

Un travail important a été réalisé pour maintenir les effectifs et encadrer le travail des patrouilleurs scolaires. Ces derniers sont de plus en plus sollicités et attendus à différents endroits en ville, sans que leur effectif ait été revu.

## **Unité juridique**

En plus des nombreuses analyses juridiques (avis de droit) et du suivi courant des nombreux dossiers (appui aux ressources humaines, à la hiérarchie, ainsi qu'au personnel de terrain, gestion des dossiers d'octroi des protections juridiques, rédaction de certaines réponses politiques, etc.), l'Unité juridique a poursuivi, tout au long de l'année, le traitement des recours adressés à la Commission communale de recours en matière d'impôts et de taxes spéciales (CCRI) contre la facturation des interventions de police et des mises en fourrière, dont le nombre reste constant.

## **SERVICES GÉNÉRAUX (SG)**

### **Finances et logistique**

De nombreux aménagements relatifs à l'exploitation du quartier cellulaire ont été entrepris ou suivis par les équipes de maintenance et techniques, comme la suppression d'angles vifs des sanitaires, la création d'une cuisine permettant un service plus efficient, et le changement de portes de cellules dont le système de fermeture montrait des signes de vieillissement.

### **Ressources humaines (RH)**

L'année 2018 a été marquée par l'engagement de 29 personnes, à savoir 19 policiers (24 en 2017) ayant réussi leur formation à l'Académie de police de Savatan, 2 policiers formés (2 en 2017), 1 ASP (2 en 2017) et 7 civils (10 en 2017).

L'entité a poursuivi tout au long de l'année 2018 ses activités d'accompagnement de la ligne hiérarchique, plus particulièrement au niveau des nombreuses sélections internes, prises de nouvelles fonctions et situations particulières. Elle a également été active dans les travaux visant à l'introduction du Brevet fédéral de policier sur une durée de deux ans, notamment pour la partie contractuelle. Enfin, la sélection pour la formation d'une deuxième volée de cadres en devenir a été lancée à l'automne.

### **Formation et développement**

#### ***Déontologie et qualité***

Mise sur pied à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2008, la commission préposée à la déontologie a passé le cap des 10 ans d'existence, non sans une remise en question, puisque le Conseil communal a dû décider à deux reprises, en 2010 et 2018, de continuer à faire confiance à cette structure, suite au dépôt d'interpellations demandant la création d'une commission indépendante.

Il est relevé une stabilisation dans le nombre de doléances mettant en cause le comportement des policiers, avec 26 cas (25 en 2016 et 2017).

Il est à noter que plus de 90% des situations ont été réglées à l'amiable, une rencontre avec le déontologue permettant souvent de lever des malentendus. Des manquements ont été observés dans près d'un tiers des dossiers clôturés par la commission préposée à la déontologie. Ils ont donné lieu à des recommandations afin d'assurer un processus d'amélioration continue des pratiques.

#### ***Mandats stratégiques***

Le responsable des mandats stratégiques a fourni un appui de conseil et de gestion administrative à la responsable des Services généraux et coordinatrice du Comité technique « Comportement policier » de Francopol (CTCP), ainsi qu'aux divisions opérationnelles par sa participation à la rédaction d'ordres de service.

Il s'est principalement investi dans quatre mandats prioritaires, lesquels concernent la planification opérative du secteur « Safety Security » des JOJ 2020 pour le site de Lausanne, la coordination de l'orientation du cursus de formation pour les policiers dans le cadre du développement des compétences et du plan de carrière, l'implantation institutionnelle de formations à l'acquisition d'outils de base en management et animation d'un retour d'expérience professionnel (Retex Pro). Figure également au rang des mandats prioritaires la contribution du CTCP à l'élaboration d'un manuel de formation sur les droits humains et la prévention de la torture destiné aux forces de défense et de sécurité du Burkina Faso, projet pour lequel un cadre policier lausannois a été détaché 10 jours dans la ville de Leo avec un collègue du Service de police de la ville de Montréal.

#### ***Centre de formation***

Au total, 247 cours ont été dispensés dans le domaine de la sécurité personnelle. Des formations, en collaboration avec les polices cantonales romandes, bernoise et tessinoise, ont été mises en œuvre pour répondre aux menaces terroristes. 1'124 collaborateurs ont suivi une formation liée au développement des compétences métier. 99 collaborateurs ont bénéficié d'un bilan de santé.

Dans un souci d'économie des ressources et de transversalité des formations, la coopération avec les polices communales vaudoises s'est poursuivie dans le domaine de la conduite automobile et du tir. A nouveau, des formations ont été dispensées au personnel de certains services de la Ville dans les domaines de la gestion de conflit et de la désescalade verbale.

Le Centre de formation a organisé l'entrée en fonction et les stages des 26 nouveaux aspirants de la volée 2018. Il a assuré un appui total de 1'583 heures à leur formation de base à l'Académie de police de Savatan, le stage d'automne et six journées sur les spécificités lausannoises. Une formation d'intégration de deux semaines a également été dispensée à la volée 2017.

## **Unité psychologique**

L'Unité a renforcé son appui aux fonctions opérationnelles. En particulier, elle s'est rapprochée des sections de Police-secours et de la brigade des mœurs de la Police judiciaire.

L'Unité psychologique a joué son rôle dans le recrutement des aspirants de police. Elle s'est fortement impliquée dans de nombreux mandats institutionnels et a mis sur pied un programme pilote de gestion du stress par la « pleine conscience ». L'activité de l'Unité a également été axée sur la gestion de quatre équipes spécialisées (appui au recrutement, Cellule psychologique DIAM, équipe de débriefing et cellule AVP-Police). Un partenariat a également été instauré avec la Cellule psychologique vaudoise (CPV).

Durant l'année 2018, les activités de formation de cette unité ont touché de nombreux publics : formation de base romande de débriefeurs (7.5 jours), formation continue de l'ensemble de la Cellule psychologique DIAM, sessions de sensibilisation au burnout, formation continue de la cellule de débriefing et implication importante dans la formation de base et continue de la Cellule de négociation.

## **OPÉRATIONS**

La division Opérations a mis en œuvre durant l'année un concept et des processus en matière de gestion des renseignements de proximité, en étroite collaboration avec la Police cantonale.

### **Centrale d'alarmes et d'engagements (CAE)**

La CAE a géré 79'009 appels d'urgences (77'742 en 2017).

168 déclenchements d'alarmes ont été enregistrés.

Deux événements extraordinaires sont encore à relever. Dans la nuit du 11 au 12 juin 2018, un orage violent et de fortes précipitations ont inondé une partie du territoire. Environ 500 appels sont parvenus à la CAE en 2h20, générant une cinquantaine d'interventions de police. Le 16 septembre 2018, un incendie dans un transformateur aux Boveresses a privé d'électricité quelque 2'600 bâtiments (secteur Nord-Est de Lausanne – Epalinges – Pully – Belmont). Environ 90 appels sont parvenus pour cet incident à la CAE.

### **Cellule « Sentinelle »**

L'unité, chargée de collecter l'ensemble des informations et renseignements permettant de mettre en place les mesures opérationnelles adéquates, a traité 240 demandes pour des vols de drone, rédigé 104 préavis pour des manifestations, effectué 15 enquêtes pour des permis d'acquisition d'armes à feu, s'est occupée de recherche de renseignements pour 10 cas de querulents, a établi 30 dossiers « squats » et était présente sur les lieux de 35 manifestations.

### **Organisation DIAM**

Le plan canicule, comme chaque année, a été mis en œuvre du 1er juin au 31 août 2018. C'est plus de 11'000 lettres d'information qui ont été adressées aux personnes de plus de 75 ans, domiciliées sur la commune. Suite à de fortes chaleurs, il a été déclenché le 2 août à 12h00 pour une durée de huit jours. A cette occasion, 132 contacts téléphoniques et 62 visites domiciliaires ont été effectuées auprès des personnes fragilisées s'étant manifestées.

L'état-major DIAM a été mobilisé lors des intempéries du 11 juin.

### **Brigade de vie nocturne et de prévention du bruit (BVNPB)**

La BVNPB a effectué 1'840 contrôles (+16.5% par rapport à 2017), se répartissant comme suit :

- 926 contrôles des établissements de jour. Ils ont donné lieu à 125 dénonciations, 45 avertissements et 1 rapport d'investigations ;
- 189 contrôles des établissements de nuit. Ils ont donné lieu à 14 dénonciations, 8 avertissements et 34 rapports d'investigations ;
- 358 contrôles des commerces et magasins. Ils ont donné lieu à 13 avertissements et 28 dénonciations (principalement non-respect des horaires) ;
- 270 contrôles de manifestations. Ils ont donné lieu à 17 dénonciations, 24 avertissements et 3 rapports d'investigations. Les dénonciations ont principalement pour objet les niveaux sonores, les directives et les horaires non respectés ;
- 97 contrôles divers (enquêtes, tapages, refuges, autres locaux, véhicules, etc.).

De jour, les policiers ont distribué 127 fiches techniques pour diverses déficiences constatées sur des véhicules. A noter que pour la seconde année consécutive, une baisse de plus de 20% a été relevée dans tous les services délivrant lesdites fiches, ce qui semble démontrer que le parc automobile est bien entretenu.

La BVNPB a également rédigé 598 préavis pour des manifestations, constructions ou diffusions de musique, et 201 préavis ont été réglés par téléphone.

Pour terminer, l'entité a répondu à 35 sollicitations de citoyens dérangés pour des nuisances sonores liées principalement à des problématiques de ventilations, climatisations, chauffage ou d'utilisation d'engins bruyants (souffleuses à feuilles ou tondeuses à gazon).

### **Planification et Engagement**

1'112 préavis ont été délivrés par le CP, que ce soit par écrit, téléphone ou retour de courriels. Ils avaient trait à des manifestations, des animations d'établissements, des constructions, des autorisations de musique, etc. 598 ont été traités par la BVNPB, 334 par la division Sécurité du trafic et stationnement, 76 par le chef Planification et Engagement et 104 par la cellule « Sentinelle ».

## **APPUI OPÉRATIONS**

### **Brigade cycliste**

Le nombre de cyclistes de la brigade a augmenté, passant à six collaborateurs.

L'excellente collaboration avec SPADOM se poursuit. Le nombre d'heures passées dans les espaces verts a augmenté, passant de 645 en 2017 à 748 en 2018.

Depuis décembre 2018, l'entier de la brigade est passé sur des vélos électriques, ce qui représente une excellente évolution et ouvre plus de possibilités d'engagements avec des déplacements qui seront largement facilités.

### **Brigade canine**

En 2018, le nombre d'engagements des chiens a augmenté, passant de 734 à 812.

Les recherches de produits stupéfiants, que ce soit au profit de la PJ, de la Sûreté ou dans le cadre de la lutte contre le deal de rue, restent le travail le plus important effectué par les chiens lausannois. 580 recherches de drogue ont été effectuées (297 résultats positifs). La marijuana (environ 12 kg), la cocaïne et le haschisch (environ 3 kg de chaque) sont les principaux produits découverts par les chiens. Un des chiens en formation a réussi ses tests opérationnels en début d'année. Il a été formé en recherche de produits stupéfiants, ce qui a porté à sept le nombre de chiens dans cette spécialisation à Lausanne.

Les chiens spécialisés dans la recherche d'explosifs ont, eux, été essentiellement mis à contribution lors de perquisitions en lien avec la problématique terroriste et pour d'autres cantons.

La brigade de Lausanne a assuré par ailleurs le plus grand nombre de semaines de permanence « stups » cantonale avec 20 semaines en 2018.

### **Cellule de négociation**

La Cellule de négociation a terminé de former l'ensemble des collaborateurs de Police-Secours, de la CAE et des Unités spéciales à la communication d'urgence. Depuis mai 2018, une collaboration avec la Cellule de négociation de la Police cantonale (CNSC) a eu lieu afin de mettre sur pied une formation commune des opérateurs des centrales d'urgence vaudoises (CAE-CET) en communication tactique.

Sur l'année 2018, la Cellule de négociation a été sollicitée à neuf reprises pour des interventions sensibles, ainsi que pour trois analyses du risque. Une baisse des sollicitations en urgence a été remarquée sur les deux dernières années. Il est difficile de mesurer si la formation en communication d'urgence dispensée aux premiers intervenants, désormais plus autonomes, est en lien avec cette baisse.

### **Groupe d'intervention**

Le nombre d'interventions a diminué en 2018 avec un total de 87 opérations, dont 40% au profit de la brigade des stupéfiants. Il est cependant à noter que l'ampleur et la complexité de ces opérations ont été plus importantes que par le passé. Le nombre d'interpellations a donc été plus important (195) qu'à l'accoutumée.

L'année fut également marquée par une collaboration accrue avec d'autres corps de police, que ce soit au niveau des cantons ou de la Confédération.

## **POLICE JUDICIAIRE (PJ)**

Au niveau général des affaires traitées par la Police judiciaire, on peut noter un nombre d'affaires global 2018 sensiblement supérieur à celui de 2017 (+4.3%), mais inférieur à celui des années 2014 (-1.6%), 2015 (-6.1%) et 2016 (-10.6%).

Paradoxalement, la charge de travail a considérablement augmenté pour les membres de cette division, principalement de par la nécessité d'exploiter des supports numériques comme sources d'informations dans les enquêtes. Cette orientation s'avère très chronophage. En d'autres termes, indépendamment du nombre d'affaires, le temps dévolu à chaque affaire augmente constamment.

Concernant la gestion des détenus dans la zone de rétention, il est à relever un taux d'occupation 2018 en baisse par rapport à 2017 (de 78% à 63%), différence qui s'explique principalement par la diminution de la capacité d'accueil qui est passée, pour des raisons de maintenance, de 25 à 20 cellules. La situation s'est normalisée au 31 décembre 2018. Pour ce qui est des détenus de plus de 48 heures, la part de ceux issus du processus Strada est passée de 25% en 2017 à 14% en 2018.

### **Brigade du patrimoine**

Dans la commission de délits touchant au patrimoine, la tendance annoncée ces dernières années d'un usage de plus en plus fréquent de moyens numériques par les auteurs se confirme pleinement, en particulier les escroqueries par internet.

Parmi les affaires particulières, les membres de cette brigade ont identifié trois auteurs de vols à l'astuce commis en ville. Cette bande organisée sévissait principalement auprès de femmes âgées en se présentant comme policiers ou plombiers (23 victimes, butin de plus de CHF 100'000.-).

### **Brigade criminelle**

Par rapport à 2018, le nombre d'affaires traitées par cette brigade est en augmentation : davantage de plaintes (+20%), davantage de rapports transmis au Ministère public (+21%) et davantage d'auditions (+14%). Cela révèle des atteintes aux personnes en augmentation.

Parmi les affaires particulières, il y a lieu de relever un premier semestre dense en termes de braquages à main armée dans des commerces (12 cas, tous élucidés) ainsi qu'une tentative de meurtre commise avec des machettes, commanditée depuis l'étranger, à l'encontre d'un ressortissant sri-lankais de 33 ans vivant à Lausanne.

### **Brigade des stupéfiants**

Le travail des membres de cette brigade a permis de saisir près de CHF 300'000.- pour l'année écoulée. Huit opérations d'envergure ont été conduites avec, notamment, la mise sous écoute téléphonique d'une centaine de lignes.

Concernant la cocaïne, la saisie annuelle a été de 14 kg. On dénote aussi une diversification des acteurs du marché et une augmentation très claire des taux de pureté, ce qui corrobore les données scientifiques publiées en 2018 dans l'étude MarStup II.

Concernant l'héroïne, la saisie annuelle a été de quelque 1.6 kg.

Pour la marijuana, la saisie annuelle avoisine les 20 kg.

### **Brigade des mœurs**

Le nombre global d'infractions contre l'intégrité sexuelle est stable par rapport aux années précédentes. Comme indiqué en début de chapitre, et dans cette brigade en particulier, les investigations deviennent toujours plus longues et plus complexes à cause du nombre et de la diversité des supports numériques utilisés par les auteurs. Sur l'ensemble des affaires traitées, 20% concernent des actes de maltraitance sur des enfants, 19% des actes d'ordre sexuel avec des enfants et 14% des cas de viols.

Au niveau des affaires particulières, il est à relever l'aboutissement d'une enquête de grande envergure du groupe dédié à la prostitution qui est parvenu, avec de multiples partenaires cantonaux et internationaux, à démanteler un réseau roumain. Les gains des auteurs s'élèvent, sur quelques années, à plusieurs millions de francs suisses.

### **Brigade de la jeunesse**

Le nombre de mineurs déferés devant le Tribunal des mineurs a été, en 2018, en légère hausse par rapport à 2017.

Pour l'année 2018, plus de 600 heures ont été dévolues à la prévention diurne et nocturne auprès des mineurs, en plus des soirées réalisées chaque semaine par les membres de cette brigade durant leurs permanences. Dans le cahier des charges de cette brigade se trouvent également les investigations touchant aux fugues et aux disparitions, un type d'affaires qui révèle des situations dramatiques en termes de détresse sociale et affective de certains jeunes.

### **Brigade des cambriolages**

Si la situation des cambriolages en ville de Lausanne s'est considérablement améliorée depuis les années 2011-2012, les membres de la brigade des cambriolages restent attentifs à ce type de délit et diversifient leurs activités. Le nombre de cambriolages a par ailleurs légèrement augmenté en 2018, notamment à cause d'affaires particulières impliquant des individus ayant commis à eux seuls un très grand nombre de délits. Le taux d'élucidation est par ailleurs en augmentation dans ce domaine. Parmi les affaires particulières, il est à noter celle qui a conduit à l'interpellation de quatre auteurs s'attaquant principalement à des écoles et collèges de Lausanne et environs. Les investigations ont permis de résoudre 80 vols par effraction ainsi que 3 brigandages à main armée.

### **CERACO (cellule de renseignements et d'analyse criminelle opérationnelle)**

Au fil des ans, cette structure, chargée de détecter les phénomènes et de fournir des éléments clés pour les aspects stratégiques, prend de l'importance dans la majorité des enquêtes judiciaires, et ce quel que soit le type d'infraction concernée. Cette cellule compte désormais deux analystes criminelles et trois policiers.

### **POLICE-SECOURS (PS)**

Après la modeste hausse de 0.96% de l'année passée, 2018 a enregistré une baisse des interventions de 5.8%, pour atteindre 29'418 interventions/sollicitations (31'243 en 2017, 30'945 en 2016 et 29'877 en 2015). Par contre, si l'intensité de l'activité réactive a quelque peu baissé, l'opération de visibilité en rue mise en place depuis juin 2018 a passablement occupé, entre autres, le personnel de PS. La section de réserve, initialement prévue pour appuyer les sections opérationnelles, voit sa capacité d'appui diminuer à la suite de cette forte implication.

L'interdiction de la mendicité, intervenue au 1<sup>er</sup> novembre 2018, a été mise en œuvre avec succès.

Le Centre de gestion administrative et d'accueil (CGAA), qui gère, entre autres activités, l'ensemble des saisies de stupéfiants (hormis celles faites en cours d'enquête par la brigade spécialisée), a traité 2'358 saisies, dont 691 sans auteur. Les quantités sont les suivantes : 0.8 kg de cocaïne, 0.5 kg d'héroïne, 8 kg de marijuana et 6.1 kg de haschisch. La tendance est à la baisse, à part pour le haschisch.

Les policiers-ères de la réception, qui font partie du CGAA mais qui travaillent au profit de l'entier du personnel de l'Hôtel de police, ont enregistré 990 plaintes et rédigé 1'321 rapports.

### **SÉCURITÉ DU TRAFIC ET STATIONNEMENT (STS)**

#### **Contrôles de la vitesse**

Avec un nombre de contrôles à la baisse en 2018, une diminution des dénonciations est aussi constatée par rapport à 2017. Au total, 46'023 automobilistes ont fait l'objet d'une dénonciation pour excès de vitesse (-28,68% par rapport à 2017).

Les trois installations préventives d'indication instantanée de la vitesse ont sensibilisé quelque 3'006'274 conducteurs (3'781'973 en 2017).

Sur le réseau urbain, 19 conducteurs ont été sanctionnés à plus de 90 km/h (22 en 2017). La vitesse la plus élevée enregistrée était de 129 km/h sur l'avenue de Provence. Dans les zones suburbaines limitées à 80 km/h, 22'795 conducteurs ont été dénoncés (10'288 en 2017). Deux conducteurs ont été photographiés à la vitesse de 147 km/h sur la route de Berne.

### Contrôles à l'éthylomètre

Malgré une diminution du nombre de personnes contrôlées (6'424, contre 7'715 en 2017), une légère hausse du nombre d'ivresses est à relever (+3% par rapport à 2017).

Dans le cadre des accidents, 1'596 personnes ont été contrôlées et 122 tests ont été positifs (+5%). Lors des contrôles systématiques réalisés, 334 personnes (+7%) se trouvaient en état d'ébriété sur les 4'828 contrôlées.

### Contrôles automatiques aux carrefours et appareils fixes

Le nombre de conducteurs dénoncés pour excès de vitesse aux carrefours par les appareils de contrôles feux/vitesse, ainsi qu'au moyen des trois appareils fixes uniquement dédié à la vitesse, passe de 65'993 en 2017 à 117'118 en 2018, soit une hausse de 77,48%. Les passages enregistrés sur l'ensemble des 35 installations en service augmentent de 22.3%.

C'est essentiellement la mise en exploitation, à mi-décembre 2017, de trois appareils fixes de surveillance automatique de la vitesse (sur la route de Berne et l'avenue de Provence) qui est à l'origine de cette hausse importante sur les appareils fixes.

### Infractions de circulation et de stationnement

Dans le domaine des amendes d'ordre de stationnement, une augmentation de 5.96% est observée.

Cette année, 366'107 infractions ont été dénoncées, soit une hausse de 15% par rapport à l'an dernier. Cette courbe ascendante se reflète de manière identique en soirée avec +15% (22'100 cas, contre 19'217 en 2017).

Les évacuations ou dépannages sollicités par le CP sont en hausse de 4.3%. Le parcage illicite sur les trottoirs est en diminution de 6.65% (3'385 cas, contre 3'626 en 2017).

### Accidents de circulation

Malgré les multiples actions menées cette année, il est constaté une légère augmentation des accidents (constats) avec 936 rapports établis, contre 918 en 2017 (+5%). Les fuites après accidents concernent toujours un tiers des cas (32%). Par contre, 229 de ces usagers (75%) ont été identifiés et dénoncés.

Le nombre de victimes (piétons) est en hausse avec 63 victimes (+40%), dont 15 enfants (+67%).

Le nombre d'accidents impliquant le LEB est quasiment identique à 2017 avec sept cas (six en 2017). Par contre, un seul d'entre eux a engendré des lésions corporelles.

Un accident mortel s'est produit sur le territoire de la commune.

### Evolution des accidents de la circulation

	2014	2015	2016	2017	2018
Accidents de circulation (constats)	854	759	903	918	936
Personnes blessées (légers + graves)	326	322	366	343	348
Personnes tuées	2	2	1	4	1
Fuites après accident	276	228	276	291	302
Piétons victimes	64	66	77	45	63
dont piétons enfants jusqu'à 15 ans	18	11	21	9	15

### PROXIMITÉ, PARTENARIATS ET MULTICULTURALITÉ (PPM)

Hormis le travail effectué à pied ou à vélo, de manière spontanée ou sur réquisition, la division PPM participe aux engagements opérationnels tels que manifestations sportives, engagements de maintien de l'ordre et opérations spéciales. De plus, elle est présente lors de manifestations spécifiques ou de quartier. Il est à relever la forte implication, depuis juin 2018, dans le cadre de l'opération de visibilité en rue, du personnel des postes de quartiers ainsi que de l'équipage du Poste de police mobile.

Tisser des liens, établir des contacts, créer les conditions favorables et impliquer les partenaires et acteurs institutionnels, privés ou associatifs, sont les axes importants d'une démarche de proximité. Ces actions permettent l'identification et la résolution des problèmes ou situations concernant tant les habitant-e-s que les commerçants et les personnes de passage. Dans cette perspective, la division s'est notamment fortement impliquée en 2018 dans les liens avec les Correspondants de nuit et a mis en place la prise en charge et la gestion des cycles abandonnés sur la voie publique, et ce avec la société coopérative Démarche basée à Lausanne. Des liens ont continué à se développer avec d'autres entités au sein de l'administration communale (services SPADOM, PUR, etc.) ou le dispositif Bas Seuil (L'Espace, Fondation Mère Sophia, Espace de consommation sécurisé par ex.).

Outre les unités policières, la division compte deux entités civiles, à savoir le bureau des objets trouvés, qui a subi une refonte importante de ses processus de concert avec la Justice de paix, et le bureau des notifications chargé de notifier des commandements de payer, des sentences municipales et des décisions d'autorités, ainsi que de la délivrance des certificats de vie. Les travaux sont en cours pour rapprocher ces deux entités afin d'améliorer la suppléance en période de vacances et de renforcer les synergies. L'émission de certificats de vie par le bureau des notifications a induit un travail administratif supplémentaire compensé par la décision de la Municipalité de supprimer la possibilité d'obtenir une attestation de bonne conduite.

## ÉVOLUTION DE LA CRIMINALITÉ

L'évolution est très favorable pour 2018, les infractions au Code pénal ayant diminué de 50% depuis le pic observé en 2012. La seule augmentation marquée concerne le total des infractions aux articles concernant la vie et l'intégrité corporelle. Cette augmentation est en grande partie le fait de l'augmentation des menaces de violence et voies de fait.

### Élucidations et évolution des infractions selon la loi

	2017		2018		Différence
	Infractions	Élucidations	Infractions	Élucidations	
Code pénal (CP) notamment	15'574	29.3%	14'106	30.9%	-9%
Total vie et intégrité corporelle	878	81.9%	995	81.5%	13%
Total patrimoine	11'345	17.7%	9'743	17.9%	-14%
Loi sur les stupéfiants (LStup)	5'814	88.3%	3'923	88.8%	-33%
Loi sur les Étrangers (LEtr)	1'798	100.0%	1'402	100.0%	-22%
Autres lois fédérales annexes	105	99.0%	117	94.9%	11%

© OFS, Neuchâtel 2018

## SERVICE DE PROTECTION ET SAUVETAGE (SPSL)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- secourir, protéger et sauver les personnes, les animaux, l'environnement et les biens
- conduire, gérer et coordonner l'activité des différentes entités du service, en développant une interactivité opérationnelle en cas d'événements particuliers et/ou d'accidents majeurs

### EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Ambulances	41.80	41.75	40.20	38.75
Centre de formation de la RAMA	7.20	7.20	7.58	7.50
Direction SPSL	30.60	29.25	30.23	27.98
DPMA			3.00	3.00
Pompes funèbres officielles	11.00	11.00	11.00	10.00
Protection civile	18.20	18.00	18.15	17.00
Sapeurs-pompiers	121.50	126.50	121.50	124.50
Total service	230.30	233.70	231.65	228.73

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018
Unité administrative	
Total service	+ 1.35

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	n	ept	n	ept
Ambulances	47	41.75	43	38.75
Centre de formation de la RAMA	8	7.20	9	7.50
Direction SPSL	35	29.25	34	27.98
DPMA			5	3.00
Pompes funèbres officielles	11	11.00	10	10.00

Protection civile	19	18.00	18	17.00
Secours et incendie	125	124.50	125	124.50
Total service	245	231.70	244	228.73

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s / aspirant-e-s**

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	n		n	
Sapeurs-pompiers	2		5	
Total service	2		5	

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	14	11
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	1
Total service	14	12

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	5
Départ à la retraite	7
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	2
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	14

## ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

### Généralités

Le Service de protection et sauvetage a rempli, en 2018, ses missions prioritaires de secours, de sauvetage et de prévention au profit des habitants. Ces missions ont représenté plus de 12'000 interventions d'urgence effectuées par l'ensemble des entités et collaborateurs du service.

Le SPSL intervient en outre régulièrement, sur la base de conventions, bien au-delà des frontières communales, voire cantonales. Toutefois, ces interventions et opérations ne se font jamais au détriment de la sécurité des citoyens lausannois.

### Opérationnel

Les collaborateurs professionnels et miliciens du SPSL ont été sollicités, tant pour des engagements en situation d'urgence que pour les dispositifs de secours des manifestations à caractère sportif.

Durant l'année sous revue, le SPSL a été notamment impacté par l'activation du Plan Grand Froid (du 25 février au 3 mars), par les intempéries de la nuit du 11 au 12 juin, ainsi que par le déclenchement du Plan Canicule.

Il est à relever que les intempéries du 11 au 12 juin ont engendré 461 interventions, nécessitant l'engagement de 480 intervenants. Il s'agit d'un record historique national, avec 41 millimètres d'eau tombés en 10 minutes. L'ensemble des interventions a été coordonné par l'Etat-major DIAM, en interaction avec l'Autorité politique et les instances cantonales. Le SPSL a pu compter sur l'appui du Corps de police, de nombreux services spécialisés de la Ville, ainsi que d'autres services venus du canton (huit services de défense incendie et secours (SDIS) et deux organisations régionales de protection civile (ORPC)). L'ensemble des intervenants civils a été épaulé par 50 militaires, le Groupe d'artillerie 1 étant précisément en exercice d'appui aux autorités civiles lausannoises à ce moment-là.

Ces intempéries auront causé près de 3'000 sinistres annoncés auprès de l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels (ECA), pour un montant de plus de CHF 24'000'000.-.

En ce qui concerne le coût global lié aux interventions lausannoises, celui-ci se monte à près de CHF 600'000.-. Ce chiffre comprend notamment les heures de travail et la subsistance.

Il est à relever que, malgré l'activité soutenue, aucun accident professionnel grave n'est intervenu durant l'année passée sous revue.

## Organisationnel et projets

Le 1<sup>er</sup> janvier, le Détachement Poste Médical Avancé (DPMA), jusqu'alors rattaché à l'entité Ambulance, est devenu une entité à part entière. Cette création vise à concentrer les compétences dédiées aux événements sanitaires particuliers et au soutien sanitaire opérationnel au sein d'un seul et même détachement, en adéquation avec l'organisation au niveau cantonal.

Le 26 juin, le Centre de traitement des alarmes (CTA) de l'ECA a mis en service un nouveau système de mobilisation de l'ensemble des sapeurs-pompiers vaudois, appelé ProSDIS. Le SPSL a de ce fait abandonné l'exploitation de sa propre centrale d'aide à l'engagement. La fonction de régulateur de caserne a été créée afin d'assurer l'interface avec le CTA.

Durant l'année sous revue, la décision de cesser les activités commerciales des Pompes Funèbres Officielles (PFO) a été prise par la Municipalité. Cette mesure a pour objectif de renforcer les synergies dans le domaine des prestations funéraires assurées par la Ville au sein d'un service unique, soit celui de l'économie.

Par ailleurs, le SPSL a poursuivi les échanges avec la Direction générale de la santé (nouvelle dénomination du Service de la santé publique de l'Etat de Vaud), dans le but de renforcer la capacité de réponse préhospitalière d'urgence.

Finalement, le projet Rama 2, du nom du nouveau bâtiment multi-usages projeté sur le plateau technique du centre de formation de La Rama (CFR) a été mis en œuvre afin de permettre un lancement des travaux en 2019. Ce bâtiment sera équipé d'un garage pouvant accueillir deux véhicules lourds, d'une piste d'entraînement pour les sapeurs-pompiers porteurs d'appareil de protection respiratoire, de vestiaires et de sanitaires, ainsi que de salles de théorie. La Ville de Lausanne, au travers du SPSL, et l'ECA en seront copropriétaires et exploitants.

## SAPEURS-POMPIERS

### PRINCIPALES TÂCHES (SUR LES PLANS LAUSANNOIS ET CANTONAL)

- sauver les personnes, les animaux et les biens
- lutter contre les incendies
- juguler les effets du déchaînement des éléments naturels
- lutter contre les effets des pollutions, des fuites d'hydrocarbures ou de produits chimiques, biologiques ou radioactifs
- effectuer des interventions techniques
- garantir la sécurité incendie lors de différentes manifestations organisées sur le territoire lausannois

### Evolution de l'effectif des sapeurs-pompiers professionnels (sans les aspirants sapeurs-pompiers professionnels, les sapeurs-pompiers professionnels en formation et le personnel administratif)

2014	2015	2016	2017	2018
124	123	121	118	118

### Evolution de l'effectif des sapeurs-pompiers volontaires, site de Lausanne (sans les jeunes sapeurs-pompiers)

2014	2015	2016	2017	2018
125	141	136	116	120

### Evolution de l'effectif des sapeurs-pompiers volontaires, site d'Epalinges

2014	2015	2016	2017	2018
—	46	51	54	52

A la suite de la signature d'un contrat de partenariat entre la Commune de Lausanne et celle d'Epalinges en 2015, l'effectif des sapeurs-pompiers volontaires du site d'Epalinges apparaît dans ce rapport.

### Nouveau chef du site d'Epalinges

Suite au décès du capitaine Yves Gorka, chef du site d'Epalinges, un nouveau responsable a été nommé. Il s'agit du capitaine Pierre-Yves Thévoz, lequel a repris la fonction de chef de site le 4 novembre.

### Interventions

Au nombre de 2'454, les interventions sont en augmentation de 451 unités par rapport à l'année précédente. Effectuées à raison de 80% sur le territoire du SDIS Lausanne-Epalinges, elles se répartissent comme suit :

	2017	2018
Interventions pour le SDIS	995	1'484
Autres	1'008	970
Total des interventions	2'003	2'454

Le détachement de premier secours (DPS), site de Lausanne, composé des sapeurs-pompiers professionnels, est intervenu à raison de 2'249 interventions (+357) et le DPS, site d'Epalinges, à raison de 205 interventions (+125).

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et selon la nouvelle convention liant la Ville de Lausanne et l'ECA, le soutien sanitaire opérationnel (SSO) du DPMA était rattaché administrativement au SDIS Lausanne-Epalinges. Le DPMA étant devenu une entité à part entière du SPSL au 1<sup>er</sup> janvier 2018, le SSO ne figure plus dans le tableau ci-dessous.

Les interventions liées aux éléments naturels sont en nette augmentation en raison des intempéries du mois de janvier qui ont nécessité l'appui du SPSL dans tout le canton, mais également à la suite des intempéries des 11 et 12 juin qui ont touché Lausanne. La mobilisation des sapeurs-pompiers de l'entier du SDIS Lausanne-Epalinges durant trois jours a été nécessaire afin de répondre aux 461 demandes de secours (355 à Lausanne et 106 à Epalinges). A cette occasion, les effectifs ont été renforcés par huit autres SDIS du canton de Vaud.

Il est à noter qu'à la suite de la mise en place, en juin 2017 par l'ECA, d'une procédure permettant de lever le doute sur la nécessité de mobiliser les sapeurs-pompiers, le nombre de déclenchements d'alarmes automatiques est en légère diminution (-47).

### Types d'interventions

	2017	2018
Déclenchements d'alarmes automatiques	345	298
Incendies	558	501
Sauvetage de personnes et d'animaux	241	299
Désincarcérations	26	33
Groupe de recherche et d'intervention en milieux périlleux	20	20
Protection de l'environnement	340	324
Interventions techniques	380	308
Eléments naturels	62	671
<b>Total</b>	<b>2'003</b>	<b>2'454</b>

### Répartition géographique des interventions

	2017	2018
Sur le territoire du SDIS Lausanne-Epalinges	1'524	1'960
Sur le territoire d'autres communes	475	494
Hors canton de Vaud	4	—

### Alarme du personnel

La mise sur pied des détachements de sapeurs-pompiers volontaires lausannois (groupe de l'unité d'appui du poste permanent et éclairage lourd) a été nécessaire à cinq reprises (-6).

Afin de renforcer les équipes déjà engagées sur des sinistres conséquents, la mise sur pied du corps professionnel en congé a été nécessaire à 22 reprises (-5).

### Territoires forains

La défense incendie et secours des territoires forains est assurée par les DPS régionaux, selon la liste suivante :

- territoire forain de Vernand par le DPS de la Mère ;
- territoire forain de Montheron par le DPS du Haut-Talent.

Leurs interventions ne sont pas comptabilisées par l'entité sapeurs-pompiers du SPSL.

### Vision Intégrée de la Défense Incendie et Secours dans l'agglomération lausannoise à l'horizon 2020 – 2025 (VIDIS 20-25)

En 2017, la Municipalité de Lausanne a donné son accord pour mandater l'entreprise Team Consult, laquelle avait pour mission d'étudier une nouvelle organisation pour le SDIS Lausanne-Epalinges ainsi que ses éventuels impacts. Depuis, cette entreprise a rendu son rapport et les travaux sont en cours à l'interne, en collaboration avec l'Association du personnel du poste permanent (A3P). Deux variantes horaires sont à l'étude afin de répondre aux exigences du projet, mais également aux attentes du service et de l'A3P. Des démarches en lien avec la mise en place de standards opérationnels permettant d'appliquer la variante retenue par les autorités politiques (complémentarité SPP/SPV en intervention et dans le domaine de la formation) sont déjà en cours avec deux SDIS de l'agglomération lausannoise.

### Développement du centre de formation de La Rama

En parallèle du projet Rama 2 et compte tenu des expériences vécues depuis la mise en service du simulateur, le projet Rama 1.5 a été mené avec comme objectif la fermeture du pavillon existant par des portes coulissantes, ce qui permet de mettre la partie centrale de l'édifice à l'abri des intempéries et d'agrandir le bûcher.

### Projet pilote avec la Fondation First Responders

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre, les sapeurs-pompiers du SPSL participent au projet pilote instauré par la Fondation First Responders, à savoir, répondre dans les plus brefs délais à une mobilisation dans un secteur proche de la caserne lorsqu'une personne est victime d'un malaise grave, et mettre à disposition les compétences des collaborateurs formés aux manœuvres de réanimation (BLS/AED).

### Prestations pour le Tribunal des mineurs des cantons de Vaud et du Valais

Durant l'année, les sapeurs-pompiers ont reçu dans leurs murs huit mineurs auteurs de départs d'incendies, afin de leur expliquer les conséquences de leurs actes délictueux. Ils ont participé à des travaux de rétablissement et d'entretien de la caserne.

## **Collaboration des sapeurs-pompiers avec d'autres services communaux et divers partenaires**

Tout au long de l'année, les sapeurs-pompiers ont mis des compétences particulières au profit d'autres services communaux et de divers partenaires, notamment pour les activités suivantes :

- participer à l'exercice d'engagement à la gare de triage de Denges sur le thème du transport des matières dangereuses (TMD 2018), organisé par l'Etat-major cantonal de conduite (EMCC) ;
- participer à l'exercice d'urgence ContraRun permettant à l'Office Fédéral de l'Aviation Civile (OFAC) de contrôler le dispositif sécuritaire de l'aéroport de la Blécherette ;
- participer à l'exercice de l'école d'officiers des médecins de l'armée suisse à Moudon et à celui nommé « CIMI », avec différents partenaires, sur le site de La Rama ;
- organiser un exercice, pour le Groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux (GRIMP), dédié aux techniques de sauvetage de personnes, sur la grande roue du Marché de Noël de Montreux ;
- effectuer divers exercices et présentations aux SDIS du canton des engins spécifiques mis à disposition par l'ECA et la Direction générale de l'environnement (DGE) sur la thématique atomique, bactériologique et chimique (ABC) ;
- former les chefs de groupes de la Police municipale lausannoise sur l'organisation et les moyens des sapeurs-pompiers du SPSL, ainsi que les risques liés à leur engagement et aux dangers d'interventions spécifiques ;
- dispenser les cours de mesures d'urgence obligatoires dans le domaine de la lutte contre le feu aux employés de la Ville de Lausanne, sur le site du Centre de formation de La Rama ;
- organiser un cours, en collaboration avec la Fédération suisse des sapeurs-pompiers (FSSP) et Renault-France, sur les véhicules à courants alternatifs et les dangers liés à ceux-ci lors d'interventions, sur le site du Centre de formation de La Rama ;
- dispenser, à l'Ecole Supérieure d'Ambulancier et Soins d'Urgence Romande (ES-ASUR), des formations dans les domaines du secours-routier et chimique ;
- dispenser une formation aux médecins urgentistes, sur la thématique de la désincarcération ;
- collaborer et échanger avec le Service de l'eau sur la connaissance des réseaux d'eau potable et usées, ainsi que sur les moyens des sapeurs-pompiers relatifs à la défense contre les hydrocarbures ;
- former les sapeurs-pompiers valaisans aux nouvelles techniques de désincarcération et aux dangers liés aux véhicules à carburants alternatifs ;
- procéder aux essais des colonnes sèches dans les tunnels du métro m2.

## **Matériel et équipement**

Dans le cadre des autorisations d'achats 2018, un véhicule d'intervention léger hybride a été livré en novembre.

L'ECA et la DGE ont mis à disposition des sapeurs-pompiers du SDIS Lausanne-Epalinges, le matériel suivant :

- le remplacement complet du parc des appareils respiratoires (APR), soit 135 APR pour Lausanne, 26 APR pour Epalinges et 30 APR pour le site de La Rama ;
- le remplacement d'un véhicule lausannois par un véhicule propriété de l'ECA, ainsi que le matériel permettant d'intervenir pour les préventions « suicides » ;
- le remplacement du véhicule porteur, par la mise à disposition d'une berce avec une grue de 32 tonnes ;
- des kits personnels de décontamination pour les intervenants, de couvertures d'extinction et d'ouvre-portes hydrauliques dans les tonnes-pompes ;
- d'obturateurs de grilles, du matériel spécifique pour la récupération du mercure et deux tenues lourdes chimiques ;
- d'une machine à sécher les tenues lourdes.

## **Formation du corps professionnel**

Dans le cadre de l'ordonnance du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) sur la participation des gestionnaires d'infrastructures aux frais de mise à disposition des services d'intervention sur les installations ferroviaires, une formation sur les infrastructures du MOB et la thématique des funiculaires s'est déroulée à Chamby et aux Avants. Elle a eu pour objectif de maintenir à niveau les compétences techniques des sapeurs-pompiers en matière d'intervention en milieu ferroviaire.

Plusieurs sapeurs-pompiers professionnels ont suivi des formations spécifiques sur les feux d'installations pétrolières à Vernon (France) et sur les phénomènes thermiques à Bourg-en-Bresse (France). Ils se sont également rendus en Suède, en collaboration avec l'ECA, pour approfondir leurs connaissances sur l'engagement des lances perforantes du système Cobra, et ont suivi les journées techniques sur les problématiques liées aux véhicules de nouvelles générations à Poitiers et Paris (France).

Les officiers SDIS ont participé aux formations EMCC, module chef d'intervention général, au cours « événements majeurs » de la Coordination suisse des sapeurs-pompiers (CSSP) et à un exercice d'état-major, en collaboration avec l'organisation régionale de protection civile (ORPC) Lausanne-District.

## **Académie latine des sapeurs-pompiers (ALSP)**

La session 2018 de l'Académie latine a débuté le 3 septembre sur le site du centre d'instruction et de formation de Versoix et se terminera le 25 mai 2019. La volée est composée de 23 aspirants romands, dont cinq lausannois. La formation permet à ces futurs sapeurs-pompiers professionnels d'acquérir les bases théoriques et pratiques de la profession. Il est

à noter que sept instructeurs sapeurs-pompiers du SPSL sont engagés pour dispenser la formation de base durant cette école.

Les 23 aspirants de la volée 2016, dont deux lausannois, ont réussi leurs examens finaux et se sont vus remettre leur brevet fédéral de sapeur-pompier professionnel, le 22 juin 2018, à la caserne du Service de sauvetage et de lutte contre les incendies aéroportuaires (SSLIA) de Genève.

## POLICE DU FEU

### PRINCIPALES TÂCHES

- faire appliquer les directives des Associations des établissements cantonaux d'assurance incendie, de l'ECA ainsi que les dispositions légales cantonales et communales

### Généralité

La police du feu, équipe de quatre collaborateurs, conseille les architectes lors de l'établissement d'avant-projets de construction, examine les dossiers de mise à l'enquête et émet les charges au permis de construire pour tout ce qui concerne la prévention incendie (portes coupe-feu, extincteurs, signalétique de sécurité, éclairage de secours, voies de fuite, etc.).

Lors de manifestations, elle valide les dossiers et définit les mesures de prévention incendie (implantation des structures extérieures, voies d'accès des secours, capacité des cantines, dispositifs d'extinction, etc.) imposées aux organisateurs.

### Statistiques

	2014	2015	2016	2017	2018
Dossiers de construction ou de transformation	604	649	607	502	686
Séances diverses	402	502	378	395	381
Visites de fin de travaux	532	488	409	288	254
Visites sur site pour prise de décision	25	150	49	43	64
Examens de situation et visites pour des manifestations	616	551	594	450	679
Dossiers d'intervention Ecaplan	54	55	45	35	46
Modifications de dossiers d'intervention	252	385	394	342	350
Mises en service de détection	54	35	40	51	34
Exercices d'évacuation	12	14	16	16	14

La délivrance de permis de construire, d'habiter, d'utiliser sont des prestations facturées aux différents demandeurs. En revanche et dans certains cas, les manifestations culturelles ou sportives, dont la Ville de Lausanne est organisatrice ou partenaire, bénéficient de la gratuité des prestations de la police du feu, sur validation de la Municipalité.

## AMBULANCE / SERVICE MOBILE D'URGENCE ET DE RÉANIMATION (SMUR)

### PRINCIPALES TÂCHES

- assurer la prise en charge sanitaire professionnelle de tous les patients en situation de détresse préhospitalière, afin de préserver la vie et de créer les conditions favorables à leur transport
- répondre 24h sur 24 aux demandes d'interventions de la centrale 144 (ambulance et SMUR)
- mettre sur pied le plus rapidement possible, en cas d'événement particulier, les ressources disponibles et spécifiques telles que le Groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux (GRIMP) ou le binôme de conduite Ambulancier chef des secours/Médecin chef des secours (ACS/MCS)

### Evolution de l'effectif des ambulanciers en ept (sans le personnel du secrétariat et les auxiliaires)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
	40.8	40.8	40.8	41.75	41.75	41.7

L'effectif de l'entité Ambulance est composé de 46 professionnels, à temps partiel et à temps plein. Actuellement, deux postes de cadres ne sont pas affectés, du fait qu'une réorganisation interne, effectuée en étroite collaboration avec la Direction générale de la santé (DGS) de l'Etat de Vaud, est en cours d'étude. Ces postes seront repourvus prochainement.

Il faut également relever que le DPMA a quitté l'entité Ambulance au 31 décembre 2017, afin de devenir, au 1<sup>er</sup> janvier 2018, une entité à part entière. Cela a eu pour conséquence directe le transfert, aux mêmes dates, de l'ambulancier cadre et du chef du DPMA, au sein de cette nouvelle structure.

Au niveau des unités d'intervention, plusieurs absences pour raison de santé ou maladie sont à déplorer. Le pool d'auxiliaires a été régulièrement sollicité afin de pallier ces absences qui, pour certaines, sont de longue durée. Au 31 décembre, ce pool était composé de 16 ambulanciers/ères diplômé-e-s ES et technicien-ne-s ambulanciers/ères.

Outre les interventions en ambulances, les spécialisations et prestations suivantes sont assurées :

- desserte du Service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR – conduite du véhicule et assistance du médecin);
- Groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux (GRIMP);

- Ambulancier chef des secours (ACS);
- débriefing psychologique (GD SPSL);
- encadrement pour les étudiants ambulanciers en stage de formation professionnelle;
- représentation vaudoise à l'Organe sanitaire de coordination (OSANC) du Service sanitaire coordonné (SSC) de la Confédération.

## Interventions

Le nombre de missions accuse un très léger repli pour l'année sous revue et affiche 7'119 courses (-1% par rapport à 2017), générant un montant facturé de près de CHF 4'520'707.40. Les cas de patients malades représentent 75.55% (stable). Les ambulanciers du SPSL ont effectué 35% de P1 (engagement immédiat du moyen de secours pour les cas d'urgence, avec une atteinte probable des fonctions vitales), 60% de P2 (engagement immédiat du moyen de secours pour les cas d'urgence, sans atteinte probable des fonctions vitales) et 2% de P3 (engagement programmé). Le solde se dilue dans les interventions secondaires. Le plus grand nombre d'interventions se concentre durant les mois de janvier et mai, avec respectivement 634 et 635 missions, soit une moyenne de 21 courses par jour.

Le principe de la proximité est appliqué par la centrale 144 pour engager les ambulances sur le territoire vaudois. Cette méthode est réalisée grâce à l'informatique embarquée et contribue à réduire les délais entre l'alarme de l'ambulance et son arrivée sur le site.

Chaque mission fait l'objet d'un rapport rédigé par les ambulanciers sur une tablette informatique. La patientèle est composée en majorité de personnes âgées de plus de 60 ans (52.46%). La tranche la plus représentative est celle des 81-90 ans, avec 19.7% du total.

Au volume des interventions d'ambulances, il convient d'ajouter :

- 1'924 missions SMUR
- 25 engagements GRIMP
- 5 engagements du binôme ACS/MCS

Dès lors, ce sont 9'073 interventions d'urgence et de sauvetage qui ont été effectuées par le personnel ambulancier. L'entité Ambulance (A SPSL) demeure un acteur majeur sur la scène du dispositif cantonal de prise en charge des urgences pré-hospitalières (DisCUP), non seulement par le nombre d'interventions, mais également par ses différentes spécialisations et sa capacité à renforcer le DisCUP en cas d'événement particulier.

Le nombre d'interventions de l'antenne de Villars-Sainte-Croix (desservie par l'entreprise privée USR) a augmenté de 0.8% et celui de l'antenne de Mézières (desservie par l'entreprise privée STAR) de 5.34%, pour atteindre respectivement 1'997 et 1'618 missions.

Les A SPSL sont en charge de la gestion de la facturation des antennes de STAR et USR. En tout, ce sont 10'733 rapports de missions qui ont été traités pour la facturation, générant des recettes de l'ordre de CHF 6'921'205.80.

Il est encore à signaler que sur les 22 actes d'incivilité déclarés, aucune plainte pénale n'a été déposée. Ce nombre n'est que partiellement représentatif de la réalité, car les déclarations se font sur base volontaire et chaque intervenant développe une tolérance et un ressenti différents face aux incivilités.

## Statistiques

	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre d'interventions	6'835	7'610	7'337	7'194	7'119
Nombre de personnes transportées	5'643	6'393	6'237	6'064	5'816
Nombre d'interventions sans transport	1'192	1'217	1'100	1'130	1'303
Nombre de missions SMUR	2'086	2'002	2'045	1'987	1'924
Nombre d'interventions de l'antenne de Bussigny	2'248	2'262	2'156	1'981	1'997
Nombre d'interventions de l'antenne de Mézières	1'538	1'651	1'636	1'536	1'618

La moyenne journalière a atteint 19.5 interventions, avec des pics aux alentours de 11h00 et 19h00.

Dans le cadre de leur activité opérationnelle, les ambulanciers sont autorisés, par délégation *ad personam* du médecin-conseil, à appliquer des algorithmes de soins préhospitaliers. Tout comme en 2017, ce sont 748 actes médicaux délégués qui ont été réalisés, dont 528 pour l'antalgie.

Parallèlement, les A SPSL accueillent de nombreux stagiaires, qui sont intégrés aux équipages d'intervention. En 2018, ils ont été 147 à profiter de cette opportunité (contre 172 en 2017). La priorité est donnée aux stagiaires qui sont en formation en soins ambulanciers ou en formation post-grade d'infirmier en soins d'urgence (stage professionnel), ainsi qu'aux partenaires sapeurs-pompiers et policiers municipaux de Lausanne. Le total cumulé des stages équivaut à 317 jours (601 en 2017).

## Collaborations externes

Les principaux partenaires externes des A SPSL sont la Direction générale de la santé (DGS – ex Service de la santé publique de l'Etat de Vaud), le CHUV et la Fondation urgences santé (FUS). La DGS est l'interlocuteur incontournable des ASPSL, non seulement au travers du subventionnement institutionnel, mais également en termes de politique sanitaire et de demandes de prestations particulières (Bureau ORCA sanitaire, représentation OSANC, engagements opérationnels spécifiques, etc.). Les relations avec le CHUV reposent sur l'exploitation commune du SMUR. Grâce à cette proximité,

des places de stage sont accessibles aux ambulanciers dans différents départements du CHUV (neurologie, cardiologie, maternité et salle d'accouchement, hôpital de l'enfance, etc.).

D'autres pôles de collaboration ont également été instaurés avec divers services hors Direction SE de la Ville ou institutions partenaires, tels que :

- Gardes-bain des piscines
- Equipe Mobile d'Urgence Sociale (EMUS)
- Service des automobiles et de la navigation (SAN)
- Service de la sécurité civile et militaire (SSCM)
- Ecole d'ambulanciers ES-ASUR au Mont-sur-Lausanne
- ESAmb à Genève
- MEDI à Berne
- Association des responsables d'exploitation des services d'ambulances (ARESA)
- Ambulances de l'Hôpital du Pays-d'Enhaut
- Institut universitaire romand de santé au travail (IST)
- Institut universitaire de médecine sociale et préventive (IUMSP)
- Académie latine des sapeurs-pompiers (ALSP)

### Véhicules

Une nouvelle ambulance, entièrement subventionnée par la DGS, par amortissement sur sept ans, a été livrée en décembre (autorisations d'achat 2018) et mise immédiatement en service, venant ainsi remplacer un ancien véhicule, repris par la DGS.

### Formation

Près de 2'700 heures de formation continue ont eu lieu. La journée A SPSL s'est articulée autour du thème de la pédiatrie. Comme chaque année, quelques collaborateurs ont pu participer au cours de conduite de véhicules d'urgence, organisé par la Gendarmerie vaudoise à Tourtemagne/VS.

### DÉTACHEMENT POSTE MÉDICAL AVANCÉ (DPMA)

#### PRINCIPALES TÂCHES

- assurer la prise en charge sanitaire des patients en situation de détresse préhospitalière, afin de préserver la vie et de créer les conditions favorables à leur transport, dans le cadre des manifestations (événements planifiés) et lors d'interventions sortant de l'ordinaire
- mettre sur pied, en cas d'événement particulier, les ressources spécifiques telles que le soutien sanitaire opérationnel (SSO) ou le groupe spécialisé dans la décontamination de personnes dans les domaines atomique, biologique et chimique (ABC)
- assurer la conduite du dispositif par le chef d'engagement du DPMA

### Effectif professionnel

2018 représente pour le DPMA et le secteur « Événement sanitaire particulier », sa première année de fonctionnement en tant qu'entité à part entière du SPSL (il était jusque-là rattaché à l'entité Ambulance).

Afin de mener à bien les diverses missions confiées, l'effectif professionnel se compose de la façon suivante :

- un chef DPMA (0.5 ept) et un remplaçant du chef DPMA (0.5 ept), financés conjointement par la Ville de Lausanne et l'Etat Vaud, via la Direction générale de la santé (DGS);
- deux responsables technique et administratif (2 x 0.5 ept), financés entièrement par l'Etat de Vaud, via la DGS;
- un instructeur sanitaire (0.5 ept), financé entièrement par l'ECA.

Dans le cadre de l'événement sanitaire particulier :

- un adjoint opérationnel au médecin ORCA / DIAM, financé entièrement par l'état de Vaud, via la DGS.

### Evolution de l'effectif du personnel volontaire

2013	2014	2015	2016	2017	2018
65	64	74	71	71	68

L'effectif autorisé des volontaires du DPMA est de 75 personnes au maximum (hors des postes professionnels). Il se répartit en trois catégories distinctes :

- médecins (15 personnes);
- professionnels de la santé (40 personnes);
- secouristes (20 personnes).

Outre la mise en place et l'activation du poste médical avancé, les spécialisations et prestations suivantes sont assurées :

- soutien sanitaire opérationnel au profit des intervenants, lors d'interventions des sapeurs-pompiers ;
- décontamination de personnes dans les domaines atomique, biologique et chimique ;

- mise en place de dispositifs médico-sanitaires (DMS) lors de manifestations importantes ;
- représentation de la Ville de Lausanne au Bureau Sanitaire des Manifestations (BuSaMa) ;
- représentation du SPSL et de la DGS dans la Commission Technique Opérationnelle Romande (CTOR), du Groupe Romand d'Intervention Médicale en cas de Catastrophe (GRIMCA).

Dans le domaine de l'évènement sanitaire particulier, la planification des services de piquet et formation des ambulanciers chef des secours (ACS), lesquels proviennent de l'entité Ambulance.

### Interventions – Engagements

Les missions dans le cadre du soutien sanitaire opérationnel (SSO) constituent cette année encore la majorité des interventions réalisées, avec 53% (70% en 2017).

### Types d'interventions – Engagements

	2017	2018
Soutien sanitaire opérationnel (SSO)	31	15
Poste médical avancé (PMA)	3	2
Dispositif médico-sanitaire (DMS)	5	6
Premier répondant	5	5

Les 20 km de Lausanne ont été marqués par la prise en charge quasi simultanée de deux arrêts cardio-respiratoires. Le DMS déployé, et adapté depuis des années au profit des participants de cette course populaire, a permis une prise en charge optimale de ces deux patients. Ils ont été transportés en milieu hospitalier après avoir retrouvé une activité cardiaque sur le site même de l'intervention. Ils ne conservent aucune séquelle de cet évènement.

Le 18 mai, le chef d'engagement DPMA de piquet a participé comme « premier répondant » à deux missions pour des arrêts cardio-respiratoires en zone rurale, sur demande de la centrale 144, réduisant ainsi le temps d'accès à des soins d'urgence.

### Collaborations externes

Les principaux partenaires externes du DPMA sont la DGS et l'ECA.

La DGS est l'interlocuteur privilégié de l'entité, non seulement au travers du subventionnement institutionnel de celle-ci, mais également en termes de politique sanitaire, de demandes de prestations particulières et par une gouvernance conjointe entre la direction du SPSL et la DGS via la cellule cantonale ORCA sanitaire (CCOS).

L'ECA assure le développement du SSO, notamment en termes de prévention et de mise à disposition de cours et matériel spécifiques. L'instruction sanitaire des sapeurs-pompiers vaudois représente un défi conjoint entre l'ECA et le DPMA, visant à augmenter le niveau de compétence des intervenants.

D'autres pôles de collaboration ont également été instaurés avec diverses institutions, tels que :

- Gendarmerie vaudoise
- Service de la sécurité civile et militaire (SSCM)
- Ecole d'ambulanciers ES-ASUR au Mont-sur-Lausanne
- ESAmb à Genève, HESAV
- Institut et Haute école de santé La Source
- Association des responsables d'exploitation des services d'ambulances (ARESA)
- Académie latine des sapeurs-pompiers (ALSP)
- Service sanitaire coordonné (SSC) et l'armée suisse

Dans le domaine de la formation, le DPMA pilote également le Groupe romand de formation (GRF), lequel vise à uniformiser les connaissances et compétences des intervenants sanitaires en cas d'évènements majeurs.

Le DPMA préside également la Commission technique opérationnelle du GRIMCA.

Les Groupes d'appui samaritain (GAS), affiliés à l'Association cantonale vaudoise des samaritains (ACVS), sont eux aussi des partenaires dans l'exploitation du poste médical avancé lors d'évènements majeurs. A ce titre, le DPMA assure leurs formations spécifiques dans ce domaine.

### Matériel et équipement

De nouveaux sacs d'intervention plus ergonomiques ont été élaborés afin de mieux répondre aux contraintes spécifiques d'engagement lors de DMS.

Le remplacement et la mise à jour des détecteurs de monoxyde de carbone ont été opérés, afin de maintenir la compétence du DPMA dans ce domaine.

L'aménagement des VSS a été optimisé et mis en conformité, selon les demandes de la CTOR, gagnant ainsi en efficacité.

### Véhicules

Un véhicule destiné au chef d'engagement DPMA a été mis en service. Celui-ci permet d'améliorer la réponse opérationnelle en offrant un support adéquat aux actions de conduite ainsi qu'un équipement sanitaire adapté. Il est subventionné à hauteur de 50% par la DGS, par amortissement sur cinq ans.

## Formation

Près de 2'300 heures de formation continue ont eu lieu, au travers du programme réalisé par la Commission Formation et Domaine médical (ForMed). Deux chefs d'engagement ont pu participer au cours de conduite de véhicules d'urgence, organisé par la Gendarmerie vaudoise à Tourtemagne/VS.

Le cours Trauma First Response (TFR) a été dispensé au personnel infirmier et secouriste afin d'uniformiser les pratiques dans la prise en charge traumatique.

L'intégration des chefs d'engagement DPMA aux formations des officiers de permanence du service a permis de fructueux échanges et une meilleure connaissance des compétences des collègues d'autres entités.

La formation continue des ACS-MCS a porté sur les documents de conduite et le nouveau système de gestion des patients « système d'information et d'intervention » (SII) de la Confédération.

Les cours dispensés par l'EMCC ont été suivis par les ACS-MCS ainsi que les chefs d'engagement DPMA.

## Spécificités

Du côté des activités particulières, il convient de relever les thématiques suivantes :

- la formation de différents SDIS aux nouveaux kits « AMOK », destinés à la prise en charge de patients victimes d'hémorragies importantes ;
- la participation à la formation des équipes sanitaires du maintien de l'ordre (ESMO) de la Gendarmerie vaudoise, à St-Astier (France) ;
- la participation au cours de formation destinés aux ACS-MCS (CSAM) ;
- la participation à l'exercice cantonal ORCA « TMD » ;
- la Journée technique romande (JTR), organisée cette année par le DPMA au profit de l'ensemble des entités romandes ;
- la présentation du VSS à Genève dans le cadre des journées techniques du SSC.

## PROTECTION CIVILE (PCI)

### PRINCIPALES TÂCHES

- garantir le niveau technique et opérationnel de l'Organisation régionale de protection civile (ORPC)
- organiser et diriger les cours de compétence communale
- collaborer avec les autres entités du SPSL et les partenaires en matière de formation et d'engagement
- coordonner et conduire les engagements lors de situations d'urgence et d'événements

## Evolution de l'effectif des professionnels

2013	2014	2015	2016	2017	2018
20	18	17	18	19	18

Il faut relever deux départs à la retraite au 31 mars 2018. Il s'agit d'un instructeur et du chef logistique. Si le poste d'instructeur a été repourvu, celui du chef logistique reste en attente d'une analyse plus approfondie quant à la vision logistique de l'entier du SPSL.

## Evolution de l'effectif des miliciens et volontaires

2013	2014	2015	2016	2017	2018
1'112	1'188	1'270	1'250	1'393	1'254

## Interventions

Il convient, en préambule, de différencier les interventions au profit des collectivités (art. 27a LPPCi) et les interventions en situation d'urgence (art. 27 LPPCi). Sept services ont été mis sur pied pour le soutien aux manifestations sportives totalisant 988 jours de service. A noter que les manifestations les plus importantes ont nécessité l'appui de 236 jours de service pour les 20 km de Lausanne, et de 488 jours pour la manche de coupe du monde du Triathlon.

Fin mai, dans le cadre d'une demande cantonale, un soutien a été apporté à l'organisation et au déroulement de la Journée Suisse de sport scolaire (JSSS) à Lausanne. Cet engagement a généré 56 jours de service.

Dans le domaine des interventions en situation d'urgence, le service de piquet a été alarmé à 19 reprises, soit pour régler des problèmes techniques, soit pour conduire tout ou partie d'opérations importantes, dont :

- la mise sur pied du Plan « Grand Froid »
- les intempéries des 11-12 juin
- la remise en état (conséquences des intempéries)
- la mise sur pied du Plan « Canicule »

Ces interventions en situation d'urgence ont représenté la mise sur pied de 165 personnes, se traduisant par 292 jours de service.

Il faut ici relever que l'intervention la plus volumineuse a été réalisée au mois de juin, suite aux intempéries.

## Heures réalisées par les professionnels

	2017	2018
Engagements au profit des collectivités	918	723
Engagements en situation d'urgence	333	882
Total	1'251	1'605

A noter que quelque 900 heures ont été consacrées aux planifications et aux préparatifs des manifestations, représentant un ept sur six mois.

### Collaborations externes

Afin de conserver le niveau de formation touchant le domaine atomique, biologique et chimique (ABC), l'instruction s'est poursuivie en 2018 avec la participation d'un détachement de l'ORPC Ouest-Lausannois.

La collaboration avec cette entité est nécessaire afin de garantir un effectif de spécialistes formés pour ce genre de mission. En outre, un exercice d'état-major de deux jours a été organisé en intégrant la participation de deux officiers sapeurs-pompiers professionnels.

### Matériel, équipement et infrastructures

Le SSCM distribue l'équipement de la tenue PCi VD 15 pour les astreints arrivant au terme de leur formation de base au centre de formation cantonal de Gollion. Afin de continuer à améliorer les tenues et le matériel d'intervention, le SSCM a livré, fin 2018, une nouvelle dotation concernant la régulation du trafic routier, l'équipement antichute ainsi que du matériel complémentaire, dont des casques de nouvelle génération.

L'introduction du logiciel PISA se révèle encore et toujours peu adapté pour la gestion du matériel personnel et demande de ce fait une attention accrue. Il est à relever que la Confédération reconnaît cette lacune, mais n'envisage pas pour l'instant un développement permettant une gestion plus aisée.

Les constructions de protection civile n'étant pas conformes pour des locations auprès de tiers (normes AEAI), celles-ci n'ont plus été louées et ne le seront plus durant les années à venir. Seule exception, celle de la Vallée de la Jeunesse, mise aux normes et dédiée à l'accueil des sans-abris durant la période hivernale 2017-2018, ainsi que pour l'hébergement des écoliers et de leurs accompagnants, lors de la Journée suisse de sport scolaire 2018 (JSSS).

La rénovation des constructions de protection civile s'est poursuivie avec les travaux de peinture dans la construction de la Rouvraie, laquelle, avec plus de 40 ans d'âge, devenait obsolète.

Au vu de la diminution d'arrivée de migrants sur sol vaudois, l'EVAM a renoncé à l'utilisation des constructions de protection civile de Coteau-Fleuri et de l'Ofréquaz (Epalinges). Celles-ci sont donc libérées depuis décembre 2018, en précisant toutefois que d'importants travaux de remise en état seront nécessaires.

### Contrôle périodique des abris

Cette année, seuls 10 abris ont été contrôlés. L'effort principal a été porté sur la saisie des contrôles effectués à partir de 2010, jusqu'à 2017. Cette activité a généré un travail volumineux, 2'850 dossiers ayant dû être repris dans un nouveau logiciel.

### Essai annuel des sirènes

Les sirènes ont été déclenchées le 7 février à 13h30 par la Centrale d'engagements et de transmissions (CET) de la Police cantonale vaudoise, puis manuellement, à 13h45, par l'ORPC. Une sirène n'a pas fonctionné lors du premier cycle et six lors du déclenchement manuel. Actuellement, 11 véhicules sont équipés d'un dispositif de transmission d'alarme mobile. Ces derniers ont été engagés sur les sept parcours prédéfinis.

### Véhicules

Fin 2018, la protection civile/ORPC Lausanne-District était dotée de 16 véhicules.

### Formation

Les jours de service destinés à la formation sont fractionnés en rapports préparatoires, cours de cadres et cours de répétition. La vision des engagements, tant au profit des partenaires que pour des situations d'urgence, reste une priorité qui dicte la stratégie de la formation. Pour l'essentiel, les cours de répétition ont porté sur :

- la conduite au niveau de l'état-major par le biais d'un exercice avec l'intégration d'officiers sapeurs-pompiers professionnels ;
- l'instruction dans le domaine sanitaire concernant l'approche du patient, le massage cardiaque et l'utilisation d'un défibrillateur (BLS-AED) ;
- la formation par les cadres sanitaires auprès des compagnies d'appui concernant l'application BLS-AED ;
- la gestion de la circulation spécifique à la mission de délestage du trafic autoroutier « DELESTA » ;
- l'intégration de la section « aide à la conduite » dans les compagnies ;
- la recherche et le sauvetage dans les décombres pour le domaine de l'appui ;
- la présentation aux musées lausannois du concept de plan de sauvetage dans le domaine de la protection des biens culturels ;

- la maîtrise de l'utilisation des appareils de mesure de radioactivité pour le domaine atomique, biologique et chimique (ABC);
- la mise en application de la prise en charge de personnes dans le cadre d'exercices touchant le domaine de l'assistance.

### Jours de service

	2017	2018
Cours effectués dans le cadre communal	5'953	4'700

### Engagement des volontaires et miliciens

4'700 jours de service ont été accomplis en 2018. Ce nombre est plus faible que lors des années précédentes en raison du fait que le personnel professionnel n'est plus inclus dans la comptabilité, seules figurant les personnes incorporées comme miliciens. Les manifestations sportives ont généré 988 jours de service alors que 292 l'ont été envers les engagements en situation d'urgence. Le bataillon de l'ORPC Lausanne-District compte 1'254 incorporés pour 18 professionnels. Cela signifie que l'encadrement des cours de répétition ainsi que des engagements est majoritairement réalisé par des cadres de milice, du commandant de compagnie au chef de groupe.

### CENTRE DE FORMATION DE LA RAMA (CFR)

#### PRINCIPALES TÂCHES

- offrir, à l'interne de la Ville comme à l'externe, un service de mise à disposition d'infrastructures de formation (salles de cours, piste d'exercices et restaurant)
- exploiter le restaurant du CFR (desserte de la cafétéria et du restaurant en fonction des besoins des utilisateurs)
- planifier, diriger et exécuter les travaux courants d'entretien et de maintenance des bâtiments, des installations et du mobilier
- gérer le budget et organiser la facturation

### Locations

Il convient de souligner que la fréquentation du CFR se répartit comme suit:

- divers services de la Ville et de l'Etat de Vaud;
- sapeurs-pompiers (notamment au travers des formations ECA) avec le simulateur incendie;
- utilisateurs externes.

### Répartition des locations

	2017	2018
Jours de location	291 (41 samedis et 22 dimanches)	313 (44 samedis et 29 dimanches)
Nombre de personnes ayant bénéficié des infrastructures du CFR	18'512	19'884

Le nombre de jours de location d'infrastructures est en légère augmentation, tout comme le nombre d'utilisateurs. La fréquentation du simulateur incendie contribue en grande partie à cette augmentation (venue des SDIS de l'ensemble du canton, les soirs de semaine et le samedi).

### Repas

	2017	2018
Personnel de La Rama (CFR ET PCi)	2'338	2'314
Livrés	5'784	5'587
Utilisateurs sans infrastructures	2'233	1'989
Utilisateurs avec infrastructures	4'753	4'920
ECA	3'831	3'867
Total	18'939	18'677

### Repas confectionnés au profit des intervenants

Quelque 330 repas ont été confectionnés par les cuisiniers, au CFR, puis acheminés et distribués directement sur site, lors du déclenchement du Plan Grand Froid (119) et des intempéries du mois de juin (211).

### Restauration collective durable

En regard de la déclaration de principes adoptée par la Municipalité, la restauration collective durable (RCD) a été poursuivie au CFR. Pour rappel, les principes de base sont l'approvisionnement de proximité, la valorisation du patrimoine et du savoir-faire culinaire régional, l'économie locale renforcée et les modes de production plus respectueux de l'environnement et de la santé.

## POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES (PFO)

### PRINCIPALES TÂCHES

- procéder aux levées de corps ordonnées par l'autorité compétente
- effectuer les levées de corps sur demande des familles
- assurer l'organisation complète de funérailles en Suisse et à l'étranger
- accomplir les démarches administratives auprès des autorités compétentes pour les incinérations, les inhumations, les exhumations, ainsi que les dépôts de cendres
- organiser les rapatriements en Suisse et à l'étranger
- assurer les convois officiels pour le transport des corps de défunts, aux fins d'inhumation ou d'incinération, du domicile mortuaire ou du lieu de la cérémonie funèbre situé sur le territoire de la Commune, au cimetière ou au crématoire
- garantir une permanence, par service de piquet, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24
- offrir la possibilité de conclure des conventions pour obsèques futures

### Cessation des activités commerciales

Dans le cadre d'un regroupement des professions liées au domaine funéraire, une synergie entre trois services/offices (SPADOM, Office des inhumations, PFO) a été décidée par la Municipalité, avec pour effet une cessation des activités commerciales dès le 1<sup>er</sup> août. Dès cette date, la totalité des conventions pour obsèques futures sont garanties et assumées comme précédemment, puis dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019 par le nouvel Office des prestations funéraires lausannoises (OPFL). Les levées de corps sur appels de police, gendarmerie et ambulance sont maintenues, de par leur caractère urgent, ainsi que les interventions concernant les mandats pour personnes indigentes. Pour cette future synergie, différentes rencontres et travaux ont été entrepris durant le dernier semestre pour faciliter le passage et l'intégration dans les meilleures conditions possibles au sein de l'OPFL.

### Révision des conventions pour obsèques futures

A la suite de la décision de la Municipalité de la cessation des activités commerciales, l'ensemble des mandants a été informé individuellement par courrier officiel de la Direction de la sécurité et de l'économie, de l'assurance du maintien et de l'application des prestations à fournir selon les termes de leur convention. La finalisation de la mise à jour et du contrôle des coordonnées complètes de l'ensemble des mandants arrive à son terme. Malgré des absences de longues durées et une démission, les collaborateurs restants ont pu assurer l'ensemble des prestations funéraires correspondant à la nouvelle activité, y compris les services de piquet.

## SERVICE DU CONTRÔLE DES HABITANTS (CH)

### PRINCIPALES TÂCHES

- tenir à jour l'ensemble des données relatives à la population, en veillant à respecter les dispositions légales en matière de contrôle des habitants et d'harmonisation des registres
- accueillir le public et renseigner les usagers
- constituer les dossiers de demandes d'autorisations de séjour et d'établissement et les transmettre à l'autorité compétente, à savoir le Service cantonal de la population
- fournir aux administrations publiques les données qui leur sont nécessaires (registres des contribuables, registre civique, registre cantonal des personnes, etc..)
- traiter les mutations courantes sous forme électronique et en transmettre le résultat au Registre cantonal des personnes (RCPers), dans le cadre de l'automatisation du transfert d'informations (ATI)

### EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration CH	15.90	16.00	15.90	15.90
Bureau «Suisse - permis C»	9.10	9.10	9.10	9.10
Bureau des étrangers	13.20	13.20	13.20	13.20
Total service	38.20	38.30	38.20	38.20

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018	
	ept alloués	ept affectés
Total service	0.00	

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	n	ept	n	ept
Administration CH	18	16.00	18	15.90
Bureau «Suisse - permis C»	11	9.10	11	9.10
Bureau des étrangers	14	13.20	14	13.20
Total service	43	38.30	43	38.20

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	n		n	
Administration CH	1		1	
Total service	1		1	

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Nombre de mouvement(s)	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	4	4
Nombre de transfert(s)	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018	
	sortant(s)	entrant(s)
	0	0
Total service	4	4

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	3
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	4

## FAITS MARQUANTS

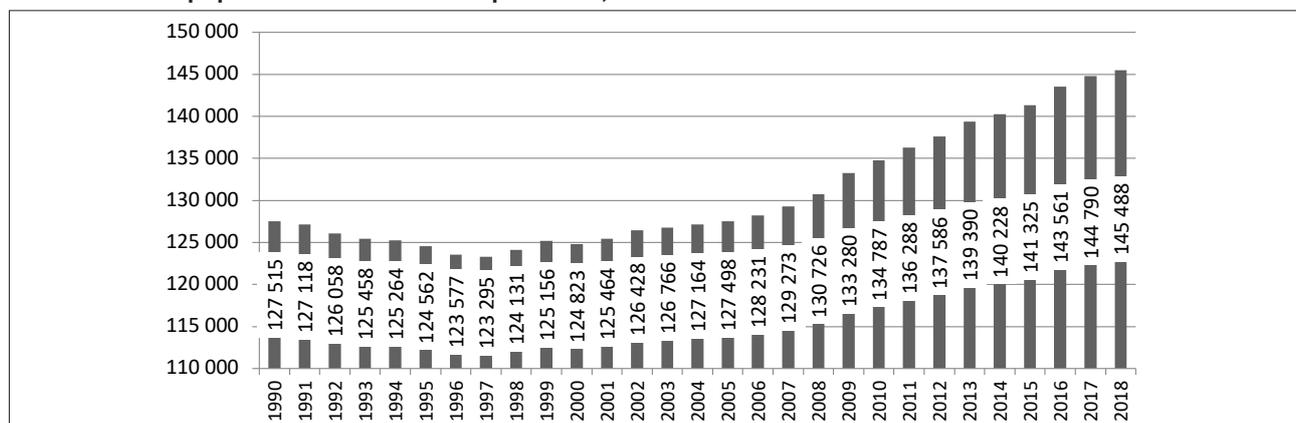
### Evolution démographique et statistiques

La croissance démographique se poursuit pour la 17<sup>e</sup> année consécutive. Entre les 31 décembre 2001 et 2018, la population lausannoise a augmenté de 20'024 personnes, soit 16'946 ressortissants étrangers et 3'078 nationaux.

Pour l'année sous revue, l'augmentation de la population est de 698 personnes. Cette variation se traduit, sur la totalité de la population, par une diminution de 27 ressortissants étrangers et une croissance de 725 nationaux. La rentrée universitaire contribue à faire de septembre le mois le plus chargé en termes d'arrivées, puisque pas moins de 3'016 d'entre elles ont été enregistrées durant ce seul mois, alors que la moyenne mensuelle s'élève à 1'568.

Quant au pic de la population, c'est au 30 novembre qu'il a été constaté avec 146'128 habitants.

### Evolution de la population lausannoise depuis 1990, au 31 décembre



## Automatisation des transferts d'informations (ATI)

Déployée dès le 10 novembre 2016, l'ATI – imposée aux communes vaudoises par l'Etat – définit comment les mutations enregistrées par le CH doivent être traitées et/ou transférées au Registre cantonal des personnes. Cette contrainte supplémentaire était mentionnée dans le rapport de gestion 2016 en invoquant notamment le fait que l'impact sur la durée des opérations et, en corollaire, sur la gestion des ressources humaines, serait mesuré.

En effet, certains processus « métier » ont dû être adaptés et certaines mesures ont été prises, par anticipation, dès les mois de mai-juin 2016. Pour cette raison, l'impact ne peut être valablement évalué qu'en comparant les chiffres 2018 avec ceux de 2015, dernier exercice vierge de l'influence de l'ATI.

Ainsi, le traitement des annonces d'arrivées aux guichets du CH a nécessité, en 2018, d'y consacrer 4 min. 25 sec. (4'25'') supplémentaires en moyenne (-28" par rapport à 2017), pour 13'234 (-136) entretiens, ce qui représente 963 (-125) heures d'entretiens, soit 120.32 (-15.68) jours/homme ou l'équivalent de 0.46 (-0.06) ept.

La durée moyenne de l'attente des administrés s'est stabilisée à la seconde près, dès lors qu'elle a été maintenue, tout comme en 2017, à 8'27".

Au niveau technique, force est de reconnaître que les divergences entre les bases de données impactées (Infostar pour les données d'état civil, RCPers pour le Registre cantonal des personnes ou encore SYMIC pour les données relatives au droit migratoire, etc.) ont nécessité d'y consacrer plus d'un ept environ, réparti principalement sur les deux personnes maîtrisant l'ensemble des processus, tant « métier » qu'informatiques, ce qui, bien entendu, n'est pas négligeable.

## Journée de formation

Une journée de formation, pour l'ensemble du CH, a été mise sur pied le 22 mars. Elle s'est déroulée en grande partie dans les locaux du Service cantonal de la population. Dédiée principalement à un perfectionnement en matière de droit migratoire, cette journée a nécessité une fermeture exceptionnelle des guichets du CH, seule façon de pouvoir garantir une formation uniforme de qualité. Cette troisième édition a confirmé que cette formule présente des avantages non négligeables qu'il convient de pérenniser, nonobstant la difficulté de trouver le temps nécessaire à son organisation.

## Population de Lausanne

au 31 décembre	2016	2017	2018	Différence 2017/2018	
En résidence principale	139'560	140'745	141'345	+	600
En résidence secondaire	4'001	4'045	4'143	+	98
<b>Total</b>	<b>143'561</b>	<b>144'790</b>	<b>145'488</b>	<b>+</b>	<b>698</b>

## Répartition de la population

selon origines/nationalité	2016	2017	2018	Différence 2017/2018	
Vaudois	45'611	46'049	46'688	+	639
– dont Lausannois	18'332	18'941	19'793	+	852
autres cantons	36'369	36'508	36'594	+	86
Total population suisse	81'980	82'557	83'282	+	725
Total population étrangère	61'581	62'233	62'206	-	27
<b>Total</b>	<b>143'561</b>	<b>144'790</b>	<b>145'488</b>	<b>+</b>	<b>698</b>

## Population étrangère résidant à Lausanne, par pays/continent

au 31 décembre	2017	%*	2018	%*	Différence 2017/2018	
France	12'063	8.33	12'356	8.49	+	293
Portugal	9'660	6.67	9'249	6.36	-	411
Italie	6'713	4.64	6'649	4.57	-	64
Espagne	5'078	3.51	5'096	3.50	+	18
Reste de l'Europe	13'239	9.14	13'212	9.08	-	27
<b>Etrangers européens</b>	<b>46'753</b>	<b>32.29</b>	<b>46'562</b>	<b>32.00</b>	<b>-</b>	<b>191</b>
Afrique	6'035	4.17	5'987	4.12	-	48
Asie	4'801	3.31	5'046	3.47	+	245
Amériques	4'438	3.07	4'428	3.04	-	10
Océanie	126	0.09	113	0.08	-	13
Apatrides	6	0.00	6	0.00	—	—
Non déterminés	74	0.05	64	0.04	-	10
<b>Etrangers non européens</b>	<b>15'480</b>	<b>10.69</b>	<b>15'644</b>	<b>10.75</b>	<b>+</b>	<b>164</b>
<b>Population étrangère totale</b>	<b>62'233</b>	<b>42.98</b>	<b>62'206</b>	<b>42.75</b>	<b>-</b>	<b>27</b>

\* pourcentage de la population étrangère par rapport à la population globale vivant à Lausanne (respectivement 144'790 et 145'488)

## Population étrangère résidant à Lausanne, par permis

au 31 décembre	2016	2017	2018	Différence 2017/2018
Population en résidence principale :				
– Permis B	24'403	24'016	23'309	- 707
– Permis C	32'018	33'026	33'394	+ 368
– Permis F	1'253	1'322	1'427	+ 105
– Permis L	1'645	1'579	1'435	- 144
– Cas en suspens auprès des autorités cantonales ou fédérales	1'145	1'197	1'655	+ 458
– Procédures de refus/recours	187	226	220	- 6
<b>Total population résidante</b>	<b>60'651</b>	<b>61'366</b>	<b>61'440</b>	<b>+ 74</b>
Dispensés par le DFAE <sup>1</sup>	70	95	100	+ 5
Permis Ci <sup>2</sup>	5	5	5	—
<b>Total population « diplomatique »</b>	<b>75</b>	<b>100</b>	<b>105</b>	<b>+ 5</b>
Requérants d'asile	431	341	231	- 110
<b>Total en résidence principale</b>	<b>61'157</b>	<b>61'807</b>	<b>61'776</b>	<b>- 31</b>
Population en résidence secondaire :				
– Permis B	100	110	106	- 4
– Permis C	244	230	246	+ 16
– Permis F	1	0	0	—
– Permis G (frontalier)	73	84	71	- 13
– Permis L	2	0	3	+ 3
– Demandes en cours	2	2	4	+ 2
– Dispensés par le DFAE	—	—	—	—
– Requérants d'asile	2	0	0	—
<b>Total en résidence secondaire</b>	<b>424</b>	<b>426</b>	<b>430</b>	<b>+ 4</b>
<b>Total de la population étrangère</b>	<b>61'581</b>	<b>62'233</b>	<b>62'206</b>	<b>- 27</b>

<sup>1</sup> Membres ou personnel des missions diplomatiques et consulaires dispensés de formalités

<sup>2</sup> Conjoints ou enfants des personnes dispensées par le DFAE, exerçant une activité lucrative

## Requérants d'asile résidant à Lausanne

122 nouveaux requérants ont été enregistrés (229 en 2017). Au 31 décembre 2018, 231 dossiers lausannois (341 en 2017) sont en cours d'examen auprès des autorités cantonales et fédérales compétentes.



## Recensement de la population selon l'âge et le sexe

La population lausannoise totalise, au 31 décembre 2018, 145'488 personnes, qui se répartissent comme suit :

	Hommes		Femmes		Enfants (moins de 16 ans)	
					Garçons	Filles
	59'836		64'916		10'541	10'195
Ans	0 à 20		21 à 60		61 à 89	
Hommes	15'216		44'824		9'959	373
Femmes	14'908		44'985		14'051	1'138
Total	30'124		89'809		24'010	1'511
					90 à 99	100 et plus
Hommes					373	5
Femmes					1'138	29
Total					1'511	34

## Naissances et décès au sein de la population lausannoise

	2016	2017	2018
Naissances	1'811	1'767	1'721
Décès	952	1'024	1'031
<b>Solde naturel</b>	<b>859</b>	<b>743</b>	<b>690</b>

## Déclarations de garantie

399 déclarations de garantie (461 en 2017), permettant aux citoyens lausannois d'inviter, à des fins touristiques, des connaissances provenant de pays dits « à visa », ont été délivrées cette année.

## Bureau des enquêtes

	2016	2017	2018	Différence 2017/2018	
Enquêtes reçues	532	597	673	+	76
Enquêtes réglées	506	577	667	+	90
Enquêtes en cours	26	20	26	+	6
Dénonciations au Ministère public	3	2	1	-	1
Dénonciations à la Commission de police	42	35	27	-	8

Le bureau des enquêtes procède à l'établissement de divers rapports de situation, à l'intention des autorités cantonales (79 documents ont été établis durant l'année sous revue, contre 132 en 2017).

## Relations avec les administrés

Entretiens aux guichets	2016	2017	2018	Différence 2017/2018	
En nombre	120'642	123'676	116'158	-	7'518
En heures	10'905	11'330	10'900	-	430

Appels téléphoniques	2016	2017	2018	Différence 2017/2018	
N° central 3133	31'761	24'014	22'085	-	1'929
N° commercial 0900	2'848	2'788	2'383	-	405

En termes de service au public, la journée du 24 septembre a été la plus chargée de l'année, avec 751 entretiens réalisés.

2018	Date	Nbre d'entretiens	Temps d'attente maximum	% d'attente de plus de 20'	Temps d'attente moyen	Temps entretien moyen
Journée la plus chargée	24.09	751	1h07'52"	32.36%	20'00"	4'43"
Journée la moins chargée	24.05	313	18'48"	0%	3'02"	5'59"
Durant l'année		* 116'158	1h07'52"	11.72%	8'27"	5'37"

\* soit en moyenne 476 entretiens par jour

## SERVICE DE L'ÉCONOMIE (ECO)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- mise en œuvre et appui en matière d'économie, de promotion économique et d'initiatives entrepreneuriales
- production de la statistique publique communale
- développement de l'analyse statistique
- gestion administrative et coordination des manifestations
- gestion des établissements et des terrasses
- gestion des commerces permanents et itinérants (y compris les marchés)
- gestion des cinémas
- gestion des procédés de réclame
- organisation de la Fête foraine de printemps (Luna Park)
- gestion des ports de petite batellerie, des infrastructures nautiques et des rives du lac
- perception des taxes de séjour
- perception de l'impôt sur les divertissements
- gestion des décès
- gestion du centre funéraire de Montoie

### EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Direction ECO	3.80	3.80	3.80	3.80
Etablissements & Commerces	7.00	7.00	7.00	7.00
Finances & Gestion / Taxes séjour	6.20	6.20	6.20	6.20
Lac	2.00	2.00	2.00	2.00
Manifestations & Marchés	7.80	7.80	7.80	7.80
Off. Commerces & manif.	3.00	3.00	3.00	1.00
Office appui économ. et stat.	4.20	3.40	4.20	4.20
Office inhum. & incin.	16.00	16.00	16.00	17.00
Total service	50.00	49.20	50.00	49.00

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018	
Unité administrative		
<b>Total service</b>		<b>0.00</b>

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	n	ept	n	ept
Direction ECO	4	3.80	4	3.80
Etablissements & Commerces	7	7.00	7	7.00
Finances & Gestion / Taxes séjour	7	6.20	7	6.20
Lac	2	2.00	2	2.00
Manifestations & Marchés	9	7.80	9	7.80
Off. Commerces & manif.	3	3.00	1	1.00
Office appui économ. et stat.	4	3.40	5	4.20
Office inhum. & incin.	18	16.00	19	17.00
<b>Total service</b>	<b>54</b>	<b>49.20</b>	<b>54</b>	<b>49.00</b>

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	n		n	
Etablissements & Commerces	1		1	
Manifestations & Marchés	1		1	
<b>Total service</b>	<b>2</b>		<b>2</b>	

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	3	3
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	0
<b>Total service</b>	<b>3</b>	<b>3</b>

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	1
Démission	
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	1
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
<b>Total service</b>	<b>3</b>

**FAITS MARQUANTS**

Dans le courant de l'année 2018, le Service de l'économie a mis l'accent sur quatre axes principaux, à savoir ses tâches d'appui économique, la fusion entre l'Office des inhumations et des incinérations et les Pompes funèbres officielles, en y incluant en outre la gestion administrative des cimetières (assurée jusqu'alors par le Service des parcs et domaines), l'attention à apporter à l'espace et aux lieux publics lorsqu'ils sont en lien avec l'activité commerciale permanente ou temporaire et les manifestations ainsi que l'avancement des projets relevant des ports de petite batellerie et de la création de zones de baignade.

Dans la foulée des études publiées en 2017 sur la situation du commerce lausannois et de la mise en œuvre de mesures s'y référant, le Service de l'économie a lancé un groupe de travail et de concertation, sous la présidence du Directeur de la sécurité et de l'économie et de la Directrice des finances et de la mobilité, afin de réunir les propriétaires et les commerçants du quartier de Saint-François, de la rue de Bourg et du Rôtillon, cette zone présentant une valeur patrimoniale prépondérante. Une première réunion a eu lieu le 8 octobre 2018 et a permis de constater le vif intérêt porté aux questions liées à la sécurité, à la propreté, à l'aménagement urbain, à l'éclairage, aux enseignes, aux procédés de réclame, etc.

En parallèle, le Service de l'économie, avec le concours du Service de la culture, a initié un projet visant à installer des reproductions d'œuvres d'art dans les vitrines laissées momentanément vides par leurs propriétaires lors de travaux ou en cas de changement de commerce.

Les marchés demeurent, pour leur part, un atout économique fort pour assurer la fréquentation du centre-ville et des commerces en semaine et le samedi et ils font l'objet d'un suivi très soigné. Deux marchés de proximité ont été créés, l'un hebdomadaire à la place de la Sallaz, l'autre mensuel en haut de la rue Madeleine. En revanche, le petit marché du Vallon, qui avait démarré en 2017, a cessé ses activités en novembre 2018 en raison d'une faible fréquentation.

Demeurant la porte d'entrée communale unique pour les annonces et la planification des manifestations, le service a poursuivi sa mission de facilitateur et d'appui auprès des organisateurs pour les accompagner dans leurs démarches administratives et sur le terrain, notamment en assurant la coordination interservices et avec les partenaires extérieurs, tels les Transports publics lausannois (tl). Lausanne demeure une ville très vivante et, à l'instar des années précédentes, voit le nombre de manifestations continuer à augmenter (plus de 7.3% par rapport à 2017).

Le projet visant à aménager une zone de baignade le long de la Jetée de la Compagnie à Bellerive a vu un avancement significatif et sera concrétisé pour la saison d'été 2019. De même, les travaux menés avec le concours du groupe de concertation en vue de la rénovation du port d'Ouchy se poursuivent.

## OFFICE D'APPUI ÉCONOMIQUE ET STATISTIQUE

L'Office a assuré la production de la statistique publique communale diffusée sur le portail officiel de la Ville <http://www.lausanne.ch/lausanne-officielle/statistique.html>.

L'année 2018 a été consacrée au développement des prestations statistiques. On note en particulier : la reprise de la production des statistiques communales mensuelles sur le chômage et le revenu d'insertion que Statistique Vaud cessera de produire dès 2019 ; la finalisation d'un projet de longue haleine conduit en partenariat avec le Bureau lausannois pour les immigrés (BLI) pour dresser un portrait de référence, à l'échelle des quartiers, de la population étrangère de Lausanne ; le travail sur l'estimation des besoins d'accueil des jeunes à scolariser à l'avenir dans les établissements primaires et secondaires ; la diffusion de données à l'échelle de l'espace régional ; l'appui aux services pour des demandes ad hoc (enquête sur les publics de la culture, données sur le logement d'utilité publique, demandes des services Routes et mobilité (RM) et Urbanisme (URB) sur des projets localisés, rapport économique pour Standard & Poor's, etc.). L'Office a poursuivi l'actualisation des données proposées en ligne, notamment sur la population (Contrôle des habitants et Relevé structurel OFS), l'activité (Statent), le logement (StatBl), etc. Il a aussi participé aux travaux de coordination des offices régionaux et fédéraux de statistique (CORT, Regiostat) en assurant notamment la participation de Lausanne aux programmes fédéraux City Statistics et Cercle d'indicateurs.

Pour ses tâches d'appui économique, l'Office a participé à la mise en œuvre des engagements municipaux, notamment avec les milieux commerçants (mutation de l'ancienne Fondation City Management par refonte des statuts et élargissement de la composition dans la nouvelle Fondation pour le commerce lausannois ; collaboration avec RM pour l'introduction d'un nouveau macaron de stationnement pour les entreprises lausannoises ; mise sur pied et travaux du groupe interservices et du groupe des acteurs privés en faveur de la valorisation de la zone à valeur patrimoniale prépondérante St-François - Bourg - Rôtillon). L'Office a organisé une série de rencontres entre la Municipalité et les grands acteurs économiques de la place lausannoise, destinées à tisser des liens plus étroits avec le monde entrepreneurial. En partenariat avec Economie Région Lausanne, l'Office a contribué à étendre le bassin des participants au Prix ERL-Ville de Lausanne en faveur des entreprises formatrices.

En partenariat cette fois avec l'association des communes des environs Lausanne Région, l'Office a prêté son appui pour des recherches de terrains ou de locaux à la suite de sollicitations de divers interlocuteurs. A la demande des services leaders, il a aussi poursuivi sa participation aux travaux de planification urbanistique afin d'assurer la prise en considération des besoins d'accueil des activités économiques ainsi que des conditions nécessaires à leur exercice, notamment dans le cadre des programmations des Plaines-du-Loup, des Prés-de-Vidy et du Pôle Gare. L'Office a enfin assuré le secrétariat de la Délégation municipale à l'économie et au commerce.

## OFFICE DES AUTORISATIONS COMMERCIALES ET DES MANIFESTATIONS

### A) ÉTABLISSEMENTS, COMMERCES, CINÉMAS, PROCÉDÉS DE RÉCLAME

#### Etablissements

	2017	2018
Demandes de préavis pour licence	227	220
Licences délivrées ou renouvelées	531	403
Changements d'enseigne	43	38
Manifestations	1'121	1'345
dont ouverture de billetterie	348	378
Autorisations de diffusion de musique	128	107
Refus des heures de prolongation (rappels, avertissements, retraits) <sup>1</sup>	16	20
Dossiers de mise en conformité des locaux	166	155
Demandes de préavis pour fumoirs	0	0

<sup>1</sup> Selon les directives municipales en matière de refus des heures de prolongation après l'heure de police fixée à 03h00 (art 5. RME)

Durant l'année, cinq établissements ont été déclarés en faillite, soit une discothèque, un night-club et trois cafés-restaurants. De plus, par décisions du Département de l'économie, de l'innovation et du sport (Police cantonale du commerce), neuf établissements ont été fermés temporairement, restreints dans les heures d'ouverture ou privés de vente de boissons alcooliques pour diverses infractions à la loi sur les auberges et les débits de boissons (LADB).

## Nombre d'établissements par catégorie de licences au 31 décembre

Catégorie	Genre de licences	Etablissements exploités au 31 décembre 2017	Créations	Réouvertures	Changements de catégorie (en +)	Fermetures	Changements de catégorie (en -)	Etablissements exploités au 31 décembre 2018	Ecart
A	Hôtel avec restauration	28	1	0	0	1	0	28	0
	Hôtel sans restauration	7	0	0	0	0	0	7	0
B	Café-restaurant	433	5	9	1	8	0	440	7
D	Café-bar	37	1	0	0	0	0	38	1
E	Buvette	40	0	0	0	4	0	36	-4
F	Discothèque avec restauration	4	0	0	0	0	0	4	0
	Discothèque sans restauration	14	0	0	0	1	1	12	-2
G	Night-club avec restauration	2	0	0	0	0	0	2	0
	Night-club sans restauration	4	0	0	0	0	0	4	0
H	Salon de jeux avec boissons alcooliques	3	0	0	0	0	0	3	0
	Salon de jeux sans boissons	1	0	0	0	0	1	0	-1
	Salon de jeux avec restauration	2	0	0	0	0	0	2	0
	Salon de jeux avec boissons sans alcool	1	0	0	1	0	0	2	1
J	Tea-room	57	1	0	0	2	3	53	-4
K	Bar à café	8	0	0	0	1	0	7	-1
L	Café-restaurant (bateaux)	15	0	0	0	0	0	15	0
	Autorisation spéciale de jour sans boissons	1	0	0	0	0	0	1	0
	Autorisation spéciale de jour avec boissons	10	0	0	0	0	0	10	0
	Autorisation spéciale de jour – Sauna	3	0	0	0	0	0	3	0
	Autorisation spéciale de nuit – Sauna	0	0	0	0	0	0	0	0
	Autorisation spéciale de jour – article 66 LADB	2	0	0	0	0	0	2	0
	Autorisation spéciale de nuit – article 66 LADB	1	0	0	0	0	0	1	0
	Totaux	907	38	10	3	25	11	922	15

## Capacités des établissements ouverts au 31 décembre

	2017		2018	
	Nombre	Capacité	Nombre	Capacité
Etablissements de jour <sup>1</sup>	633	72'175	632	73'090
Etablissements de nuit <sup>2</sup>	25	8'342	23	8'092
<b>Totaux</b>	<b>658</b>	<b>80'517</b>	<b>655</b>	<b>81'182</b>

<sup>1</sup> Etablissements de jour au bénéfice des licences d'hôtel, de café-restaurant, de café-bar, de buvette, de salon de jeux, de tea-room et de bar à café, ainsi que ceux au bénéfice d'autorisations spéciales (bateaux non compris). Ouverture les samedis, les dimanches et les jours fériés de 06h30 à 24h00, les autres jours de 05h00 à 24h00, avec possibilité de prolongation jusqu'à 01h00 du dimanche soir au jeudi soir et jusqu'à 02h00 le vendredi et le samedi soir, moyennant le paiement d'une taxe.

<sup>2</sup> Etablissements de nuit au bénéfice des licences de discothèque, de night-club et autorisation spéciale. Ouverture de 17h00 à 03h00, avec possibilité d'ouverture anticipée entre 14h00 et 17h00 ou prolongée entre 03h00 et 06h00, moyennant le paiement d'une taxe et pour autant qu'ils respectent les prescriptions fédérales, cantonales et communales relatives à l'exploitation des établissements. L'heure de 05h00 à 06h00 est gratuite.

Les capacités sont exprimées en nombre de personnes autorisées à l'intérieur d'un établissement, personnel compris.

La discothèque « Le Z Bar Club » à la rue Saint-Laurent 11 a fermé et « Le XIIIème Siècle » à la rue Cité-Devant 10 n'est plus exploité sous la forme d'une discothèque mais d'un café-bar.

## Commerces

Les autorisations de dérogation à l'horaire des magasins délivrées au 31 décembre, conformément à l'article 12 du règlement sur les heures d'ouverture et de fermeture des magasins (RHOM), se présentent comme suit :

	2017	Avec alcool (2017)	2018	Avec alcool (2018)
Magasins d'alimentation, magasins-traiteurs, laboratoires	212	91	218	95
Boulangeries-pâtisseries-confiseries	8	1	10	1
« Shops » de station-service	15		15	
Magasins de tabac et journaux	30	15	33	18
Magasins de glaces	4		4	
Kiosques	20		20	
<b>Total</b>	<b>289</b>	<b>107</b>	<b>300</b>	<b>114</b>

## Autorisations

	2017	2018
Tabacs	535	560
Jeux et appareils automatiques	977	973
Commerces d'occasions	149	152
Ventes aux enchères	14	4

## Autorisations de procédés de réclame délivrées en 2018

	2017	2018
Permanent	339	439
De durée limitée	60	66
Décoration	12	3
<b>Total</b>	<b>411</b>	<b>508</b>

Au 31 décembre, 508 autorisations ont été délivrées pour la pose de 1'110 procédés de réclame (visuels).

Le montant total de la taxe perçue pour les procédés de réclame eux-mêmes s'est élevé à CHF 141'076.40. Le total des taxes perçues en sus pour l'occupation du domaine public et assimilé de ces procédés s'est élevé à CHF 242'967.60.

## Anticipations professionnelles (au 31 décembre)

	Domaine public (avec taxe d'anticipation)	
	2017	2018
Terrasses d'établissements publics	193	196
Étalages	234	259

128 autorisations pour l'exploitation de terrasses, ainsi que 38 autorisations pour des anticipations commerciales, ont été délivrées ou renouvelées durant l'année.

Lausanne compte 500 terrasses d'établissements, soit 196 installées sur le domaine public et 304 sur le domaine privé. Cela représente une occupation du domaine public de 6'618 m<sup>2</sup>.

Le montant total de la taxe perçue pour l'occupation du domaine public et assimilé pour les terrasses des établissements s'est élevé à CHF 442'610.- et, pour les anticipations commerciales des magasins, à CHF 83'398.-

## Cinémas

	2017	2018
Nombre de spectateurs	877'714	772'287
Nombre de salles de cinéma	23	23

Les cinémas lausannois comptent au total 4'814 places au 31 décembre 2018.

Films projetés à Lausanne	2017	2018
a) en première vision	556	576
b) en prolongation ou en parallèle dans une autre salle	0	0
b) en reprise	0	0
<b>Total</b>	<b>556</b>	<b>576</b>

Répartition selon les âges légaux	2017	2018
0 an	69	61
7 ans	30	43
10 ans	34	32
12 ans	82	85
14 ans	35	37
16 ans	149	161
18 ans	157	157
<b>Total</b>	<b>556</b>	<b>576</b>

## Contrôles (bureau des établissements et des commerces)

	Correspondances (communications ou demandes d'info)		Autorisations					
			Autorisations		Annulations		Retraits	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
1. Établissements								
1.1 Contrôle des cartes et affichages séparés	178	180						
1.2 Promotion alcool fort	12	15						
1.3 Contrôle des âges								

1.4	Licences, mise en garde	27	31						
1.5	Impôt sur les divertissements	11	6						
1.6	Interdiction de fumer		2						
1.7	Exécution d'une décision de fermeture	11	11						
1.8	Consommation d'alcool par des mineurs								
1.9	Terrasse (occupation du domaine public/privé)	8	12						
1.10	Capacités	1							
1.11	Issues de secours								
2.	Commerces								
2.1	Ouvertures prolongées	75	72	73	83	42	51		
2.2	Anticipations (occupation du domaine public/privé)	30	30	37	40	24	28		
2.3	Kiosques (occupation du domaine public/privé)	4	1	2	1				
2.4	Vente d'alcool sans autorisation	1	2						
2.5	Vente de tabac à des mineurs								
2.6	Vente d'alcool à des mineurs								
2.7	Consommation sur place	2	5						
2.8	Camions de vente	13	8	11	8	3	2		
2.9	Horaires RHOM	33	22						
2.10	Commerces d'occasions	7	10						
2.11	OIP (ordonnance sur l'indication des prix)	10	6						
3.	Autres domaines								
3.1	Autorisation tabac (et/ou chanvre)	40	26						
3.2	Ventes aux enchères								
3.3	Appareils automatiques	12	12						
3.4	Registre des entreprises	182	188						
Total		657	639	123	132	69	81		
Actions spécifiques			1						

	Contrôles/Interventions								Préavis		
	Sans écrit		Notes internes		Courriers d'avertissement		Rapports de dénonciation				
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	
1.	Établissements										
1.1	Contrôle des cartes et affichages séparés										
1.2	Promotion alcool fort										
1.3	Contrôle des âges										
1.4	Licences, mise en garde										
1.5	Impôt sur les divertissements		1			1					
1.6	Interdiction de fumer										
1.7	Exécution d'une décision de fermeture										
1.8	Consommation d'alcool par des mineurs										
1.9	Terrasse (occupation du domaine public/privé)										
1.10	Capacités										
1.11	Issues de secours										
2.	Commerces										
2.1	Ouvertures prolongées				1						
2.2	Anticipations (occupation du domaine public/privé)								12	26	
2.3	Kiosques (occupation du domaine public/privé)										
2.4	Vente d'alcool sans autorisation										
2.5	Vente de tabac à des mineurs	2						1			
2.6	Vente d'alcool à des mineurs	1									
2.7	Consommation sur place										
2.8	Camions de vente								5	1	
2.9	Horaires RHOM										
2.10	Commerces d'occasions										
2.11	OIP										

3. Autres domaines									
3.1 Autorisation tabac									
3.2 Ventes aux enchères									
3.3 Appareils automatiques									3
3.4 Registre des entreprises									
Total	3	1		1	1		1		17 30
Actions spécifiques									

## B) MANIFESTATIONS ET MARCHÉS

### Manifestations

Catégories	2017				2018			
	Nbre de manif.	Nbre de jours	% du nbre de manif.	% du nbre de jours de manif.	Nbre de manif.	Nbre de jours	% du nbre de manif.	% du nbre de jours de manif.
Sports	279	440	6.6	6.5	298	472	6.6	7.0
Soirées/fêtes/repas de soutien	291	327	6.9	4.9	349	382	7.7	5.7
Manifestations sur le domaine public et assimilé	961	1'931	22.8	28.7	1'065	1'780	23.6	26.4
Bienfaisance/utilité publique	817	1'062	19.4	15.8	832	965	18.4	14.3
Spectacles/concerts	536	839	12.7	12.4	694	1'048	15.4	15.5
Conférences	199	260	4.8	3.9	214	285	4.7	4.2
Expositions	75	443	1.8	6.6	102	459	2.3	6.8
Stands d'information/récoltes de signatures	676	728	16.1	10.8	541	590	12.0	8.7
Centres socioculturels	138	348	3.3	5.1	103	409	2.3	6.0
Manifestations diverses	235	358	5.6	5.3	318	365	7.0	5.4
Total	4'207	6'736	100%	100%	4'516	6'755	100%	100%

### Tombolas, loteries, roues

	Permis délivrés		Billets écoulés	
	2017	2018	2017	2018
Tombolas	48	41	42'595	40'087
Loteries	—	2	—	7'500
Roues	5	5	5'350	6'025

### Lotos

	2 <sup>e</sup> semestre 2016	2 <sup>e</sup> semestre 2017
	1 <sup>er</sup> semestre 2017	1 <sup>er</sup> semestre 2018
Lotos «fribourgeois» organisés	1	1
Cartons vendus (abonnements)	208	387
Valeur totale des cartons vendus	1'040.—	1'935.—
Lotos «traditionnels» organisés	8	8
Cartons vendus	63'484	60'589
Valeur totale des cartons vendus	164'722.—	156'589.—

N.B. La taxe communale a été abandonnée au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

A la suite de la modification de la réglementation cantonale entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2015, la valeur des lots imposée a été diminuée au 30% minimum du montant des cartons vendus (50% précédemment).

### Marchés

	Nombre d'autorisations annuelles au 31 décembre	
	2017	2018
Maraîchers (y compris fleurs)	80	76
Charcutiers	9	12
Epiciers	44	49
Fromagers	11	11
Boulangers	8	12
Poissonniers	1	2
Etalagistes (brocante, vêtements, etc.)	132	135
Artisans	21	20

Cela représente un total de 162 autorisations annuelles pour des stands de produits alimentaires (153 en 2017).

Parallèlement aux autorisations annuelles, 259 autorisations ont été délivrées en 2018 (253 en 2017) pour des participations journalières aux différents marchés. Chacune de ces autorisations permet de prendre part jusqu'à quatre fois au marché.

## Contrôles (bureau des manifestations et des marchés)

	Correspondances (communications ou demandes d'info)		Autorisations						
			Autorisations délivrées		Annulations		Retraits		
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	
1. Marchés									
1.1 Marché central (alimentaire)	449	383	191	193	26	17	6	4	
1.2 Marché central (non alimentaire)	271	219	105	93	10	12	1	2	
1.3 Marché de Grancy	36	17	4	8	1				
1.4 Marché d'Ouchy	23	19	4	7	1	3			
1.5 Marché des artisans	36	55	5	10	1	6			
1.6 Marché de Chauderon	36	31	10	17	2	5	2		
1.7 Marché Solidaire (anc. chômeurs)	109	71	42	7	4	3		6	
1.8 Marché de Noël	50	13	28	19	1				
1.9 Marché des sapins	2	2	2	2					
1.10 Marché de la Sallaz		24		9		3			
1.11 Marché de la Madeleine		1		12					
1.12 Marché du Vallon		3		3		4			
2. Activités sur le domaine public et assimilé									
2.1 Activités commerciales itinérantes (« food trucks »)	220	155	77	87		7			
2.2 Ventes au sol	4	3							
2.3 Artistes de rue	13	4							
2.4 Distribution d'imprimés/articles commerciaux									
2.5 Collectes									
2.6 Démonstrateurs	9	5							
2.7 Manifestations	12	8							
2.8 Chantiers et travaux	1	1							
2.9 Forains	9	11	4	3					
2.10 Autres utilisations du domaine public	13	16	1						
3. Autres domaines									
3.1. Ventes aux enchères									
3.2. Lotos									
3.3. Divers	1								
<b>Total</b>	<b>1'294</b>	<b>1'041</b>	<b>473</b>	<b>470</b>	<b>46</b>	<b>60</b>	<b>9</b>	<b>12</b>	

	Contrôles/Interventions								Préavis	
	Sans écrit		Notes internes		Courriers de rappel des règles à respecter		Rapports de dénonciation			
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
1. Marchés										
1.1 Marché central (alimentaire)	11	6	2	2	25	16				
1.2 Marché central (non alimentaire)	14		1		18	23				
1.3 Marché de Grancy										
1.4 Marché d'Ouchy	2				1	10				
1.5 Marché des artisans				1	1	1				
1.6 Marché de Chauderon	1				1					
1.7 Marché Solidaire (anc. chômeurs)	4			1	3	3				
1.8 Marché de Noël			1	2						
1.9 Marché des sapins										
1.10 Marché de la Sallaz						1				
1.11 Marché de la Madeleine						1				
1.12 Marché du Vallon										
2. Activités sur le domaine public et assimilé										
2.1 Activités commerciales itinérantes (« food trucks »)	2	5	1	1	1	9		5		
2.2 Ventes au sol	29	14			2					
2.3 Artistes de rue	83	63	23	22	1	1	1	1		
2.4 Distribution d'imprimés/articles commerciaux	4	4			2	7				
2.5 Collectes										
2.6 Démonstrateurs	1				2	2				
2.7 Manifestations	21	9	4	3	2	3			401	385

2.8 Chantiers et travaux									79	100
2.9 Forains										
2.10 Autres utilisations du domaine public		2		2	1				2	4
3. Autres domaines										
3.1 Ventes aux enchères										
3.2 Lotos										
3.3 Divers				1						
Total	172	103	32	35	60	77	1	6	482	489

## IMPÔT SUR LES DIVERTISSEMENTS

### Encaissement net

	2017 CHF	2018 CHF
Cinémas	1'843'300.55	1'650'518.50
Dancings	807'947.75	915'708.80
Cafés-restaurants	20'421.65	16'859.50
Spectacles	2'128'478.20	1'890'797.45
Sports	100'153.40	71'042.70
Divers	1'184'879.95	1'619'735.95
Total	6'085'181.50	6'164'662.90

Une nouvelle diminution est à signaler pour la catégorie « cinémas », qui avait déjà baissé de CHF 150'000.- environ entre 2016 et 2017. Cette baisse et celle de la catégorie « spectacles » sont compensées principalement par une hausse dans les catégories « dancings » et « divers », laquelle regroupe les expositions et les musées. L'ouverture d'Aquatis depuis octobre 2017 en explique l'augmentation.

## TAXES DE SÉJOUR

Le Règlement intercommunal sur la taxe de séjour (RITS), appliqué dès le 1<sup>er</sup> mai 2016, prévoit une taxe qui varie entre CHF 2.60 et CHF 4.20 par nuitée et par personne. S'agissant des séjours de longue durée (au-delà de trois mois), en général dans les lieux décrits sous catégories 6 et 7 du RITS, le tarif est de CHF 37.- par mois. Les visiteurs en séjour de courte durée (jusqu'à deux semaines) bénéficient d'une carte de libre parcours sur six zones (11, 12, 15, 16, 18 et 19) de la Communauté tarifaire vaudoise Mobilis et d'une entrée réduite dans de nombreux musées notamment.

Taxes communales	2017 CHF	2018 CHF
Catégories 1 à 5*	3'195'151.10	3'251'792.40
Catégorie 6 (pensionnats – instituts)	220'268.50	206'302.00
Catégorie 7 (appartements, villas, studios, chambres)	1'013'905.82	929'508.79
Total	4'429'325.42	4'387'603.19

\* Catégories 1 à 5 = hôtels (répartis entre les catégories 1 à 5, selon le nombre d'étoiles ou sans étoile), auberges de jeunesse et assimilés, beds & breakfast, chambres d'hôtes, gîtes ruraux, hébergements et campings.

Pour mémoire, cette taxe est reversée à raison de 50% à l'Association Lausanne Tourisme et à raison de 50% au Fonds d'encouragement pour l'équipement touristique de la région lausannoise (FERL), qui en reverse ensuite une partie à l'Association Lausanne Tourisme.

## PORTS

Au 31 décembre 2018, les ports de petite batellerie d'Ouchy et de Vidy comptent le nombre de places suivant:

Places/Amarrages	Vidy	Ouchy	Vieux-Port d'Ouchy	Total
2.50	368	375	—	743
2.75	250	122	—	372
3.00	52	18	—	70
3.50	43	75	—	118
4.25	9	26	—	35
Places visiteurs	22	8	16	46
Bouées	5	—	28	33
Places à terre	191	121	—	312
Total	940	745	44	1'729

Sur les 1'729 places d'amarrage et à terre, 1'071 sont attribuées à des Lausannois et 491 à des personnes domiciliées hors de la commune. Dix places sont utilisées par les bateaux techniques ou de sécurité.

1'616 nuitées (1'929 en 2017) ont été enregistrées sur les 46 places prévues pour les visiteurs.

2'945 personnes (3'078 en 2017) se sont présentées au guichet pour des réservations et renseignements divers.

Autorisations délivrées	2017	2018
Cabines / Vidy	26	20
Places à l'eau	100	106
Places à terre	32	27
<b>Total</b>	<b>158</b>	<b>153</b>

Demandes non satisfaites (liste d'attente au 31 décembre)	2017	2018
Personnes domiciliées à Lausanne		
Places à l'eau	303	290
Places à terre	8	2
Recettes globales	2017 CHF	2018 CHF
Places d'amarrage et places à terre, pontons, plans d'eau, matériel	1'667'513.40	1'609'661.35
Locations (cabines, locaux divers)	89'720.15	92'257.50
Engins de levage	20'465.45	19'000.50
<b>Total</b>	<b>1'777'699.00</b>	<b>1'720'919.35</b>

## OFFICE DES INHUMATIONS – INCINÉRATIONS

### Décès enregistrés

	Personnes domiciliées à Lausanne	Personnes domiciliées hors Lausanne	Total
Inhumations	97	42	139
Crémations	819	3742	4'561
Transferts hors Lausanne	62	407	469
Corps légués aux instituts d'anatomie*	8	33	41
Corps en attente	0	0	0
<b>Total des décès enregistrés</b>	<b>986</b>	<b>4'224</b>	<b>5'210</b>
Personnes domiciliées à Lausanne, décédées à Lausanne			809
Personnes domiciliées à Lausanne, décédées hors Lausanne			177
Personnes domiciliées hors Lausanne, décédées à Lausanne			812
Personnes domiciliées hors Lausanne, décédées hors Lausanne			3'412
<b>Total des décès enregistrés</b>			<b>5'210</b>

\* Département des neurosciences fondamentales (DNF). Ces corps font l'objet d'une crémation.

### Autres dossiers enregistrés\*

		Ont fait l'objet d'une crémation
Fœtus/mort-nés	101	80
Corps exhumés et ossements	9	8
Cendres en provenance d'autres communes**	45	—
<b>Total</b>	<b>155</b>	<b>88</b>

\* Les données concernant les personnes décédées ont été complétées, de manière à tenir compte des autres dossiers traités.

\*\* Sont destinées au Jardin du Souvenir, à une tombe cinéraire ou à un columbarium.

L'activité déployée a donc concerné 5'365 dossiers, soit 53 de plus qu'en 2017.

Les 4'649 crémations représentent donc le 86.6% de la totalité des décès enregistrés, soit 5'365 (5'312 dont 4'647 crémations en 2017, soit 87.5%).

Les cas de fœtus et mort-nés pris en charge est en hausse, 101 cas en 2018, contre 84 en 2016.

### Cimetière et centre funéraire de Montoie

Les cendres de 630 personnes incinérées ont été versées dans les caveaux collectifs du « Jardin du Souvenir » (649 en 2017), dont 557 l'ont été en présence de la famille, soit le 88.4% (535 en 2017, soit 82.4%).

Le nombre des cérémonies funèbres célébrées au centre funéraire a été en légère diminution (1'055 en 2018, contre 1'155 en 2017). Le nombre de dépôts de corps dans les chambres mortuaires accuse également une légère baisse (1'425 en 2018, contre 1'499 en 2017).

L'espace confessionnel musulman, qui a ouvert le 1<sup>er</sup> avril 2016 et peut accueillir environ 350 tombes, compte, au 31 décembre 2018, 37 sépultures.

### Convois funèbres

Le nombre de convois funèbres s'élève à 627, dont 59 ont été réalisés par les Pompes funèbres officielles en tant que concessionnaire communal. Ces 59 convois ont été à la charge de la commune, conformément à la législation cantonale.

## SERVICE DE L'EAU (EAU)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- approvisionner en eau potable Lausanne et 17 communes alimentées au détail, ainsi que 35 communes ou associations intercommunales alimentées en gros, ce qui représente au total un bassin de population d'environ 330'000 habitants. L'infrastructure exploitée pour l'alimentation en eau potable comprend quatre usines de traitement, plus de 100 captages, vingt stations de pompage, 920 kilomètres de réseau et plus de 21'000 compteurs. Le système est piloté informatiquement par un système de supervision et de gestion automatique
- entretenir et exploiter le réseau d'évacuation des eaux claires et usées sur le territoire lausannois. Le système d'évacuation comprend 373 km de collecteurs, 78 km de rivières et 20 stations de pompage, de relevage et déversoir d'orage
- exploiter la STEP de Vidy et épurer l'eau de Lausanne et de 15 communes environnantes. Cette exploitation se fait sur mandat d'EPURA SA, propriétaire des installations et qui gère le projet de modernisation et de renouvellement de la chaîne de traitement
- contrôler la qualité de l'eau par un laboratoire accrédité qui effectue la majeure partie des analyses physico-chimiques, microbiologiques et de micropolluants sur l'eau potable et les eaux usées
- contrôler les installations privées d'alimentation en eau potable et d'évacuation (postes de mesure, séparateurs à graisses, séparateurs à hydrocarbures, dépotoirs, bassins de rétention, infiltration des eaux, etc.)
- coordonner les projets de renaturation, d'aménagement ou d'amélioration de la qualité des cours d'eau, identifier les pollutions et les prévenir, sensibiliser la population et les différents acteurs à la préservation de l'eau en tant que milieu naturel et ressource

### EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Clients et ressources	27.50	26.60	25.50	21.50
Contrôle de l'eau	9.10	9.10	9.10	8.00
Direction (EAU)	7.20	7.20	7.20	7.20
Etudes et constructions	13.50	10.50	13.50	13.50
Production & Epuration	65.30	58.08	65.20	57.98
Réseaux & Ingénierie	71.00	62.10	71.10	64.90
STEPACT			7.00	7.00
<b>Total service</b>	<b>193.60</b>	<b>173.58</b>	<b>198.60</b>	<b>180.08</b>

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018
<b>Total service</b>	<b>+ 5.00</b>

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	n	ept	n	ept
Clients et ressources	28	26.60	23	21.50
Contrôle de l'eau	10	9.10	9	8.00
Direction (EAU)	9	7.20	9	7.20
Etudes et constructions	11	10.50	14	13.50
Production & Epuration	59	58.08	59	57.98
Réseaux & Ingénierie	63	62.10	66	64.90
STEPACT			7	7.00
<b>Total service</b>	<b>180</b>	<b>173.58</b>	<b>187</b>	<b>180.08</b>

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales.

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	31 décembre 2017	31 décembre 2018
	n	n
Contrôle de l'eau	2	1
<b>Total service</b>	<b>2</b>	<b>1</b>

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité** (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	23	24
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	0
<b>Total service</b>	<b>23</b>	<b>24</b>

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi** (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	2
Convention de départ	1
Décès	
Démission	11
Départ à la retraite	8
Fin de contrat	1
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
<b>Total service</b>	<b>23</b>

## ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

L'année 2018 a été marquée par une forte activité dans tous les domaines.

Parmi les principaux événements, il faut citer :

- les intempéries du 11 juin qui ont entraîné une charge de travail importante et des travaux urgents dans le réseau d'évacuation et à la STEP ;
- le suivi du projet de modernisation et de renouvellement de la chaîne de traitement à la STEP de Vidy, qui a eu un impact important sur son exploitation ;
- la poursuite d'intenses relations avec les communes environnantes : dans le domaine de l'eau potable, l'alimentation en gros de Bournens ; dans le domaine de l'épuration, la clef de répartition des coûts de la STEP a été adoptée par toutes les communes de l'entente intercommunale CISTEP pour une entrée en vigueur au début de 2020 ;
- une sécheresse, d'avril à novembre, avec un impact largement médiatisé au lac de Bret et une diminution de la production des sources, le tout sans aucune restriction demandée aux consommateurs ;
- une qualité de l'eau distribuée irréprochable, excepté un épisode de suspicion de pollution sur l'eau du Pays-d'Enhaut livrée à Blonay et St-Légier ;
- la finalisation du préavis N° 2018/48 (« *Construction de la nouvelle usine d'eau potable Saint-Sulpice II* »), comprenant une chaîne de traitement innovante et à la pointe de la technologie.

## DIRECTION

### Ressources humaines (RH)

La section ressources humaines (RH) du Service de l'eau peut être décrite en deux activités principales : d'une part, le côté administratif de la gestion des ressources humaines qui couvre les éléments relatifs aux salaires, les aspects juridiques, les conflits, les contrats de travail, la gestion du temps de travail de chaque salarié, etc. et, d'autre part, le développement des ressources humaines qui comprend la gestion des carrières, la gestion des compétences et des performances, le recrutement, la formation. Depuis septembre 2018, une responsable RH de Direction appuie cette section RH ; elle apporte son expertise au service dans le cadre des réorganisations internes liées à l'évolution de fonctions, ainsi qu'au suivi des notes municipales et à la révision des descriptions de poste, entre autres. Par ailleurs, la section RH a participé à la création d'un plan de relève en prévision des départs à la retraite ou des démissions. En effet, il est important que le service puisse assurer en tout temps ses missions et les spécificités de certaines fonctions l'obligent à anticiper les départs.

### ISO 9001

L'audit de surveillance de première année concernant la qualité (ISO 9'001) a été passé avec succès les 30 et 31 octobre, avec une non-conformité mineure et quelques recommandations. La certification est maintenue.

En 2018, un certain nombre de nouveaux documents ISO ont été rajoutés à la documentation de la STEP, ayant trait surtout à l'activité d'incinération et de désodorisation ainsi qu'aux aspects liés à la sécurité.

### ISO 22'000 – Management de la sécurité des denrées alimentaires

Cette certification couvre l'ensemble de la filière eau potable du service. Elle garantit un excellent niveau de maîtrise des risques compromettant la qualité du produit en tant que denrée alimentaire. Certifié depuis février 2015, l'audit de surveillance de première année s'est déroulé avec succès le 14 novembre.

## **Santé et sécurité – Bilan des accidents professionnels et non professionnels**

### **Accidents professionnels**

Le nombre d'accidents professionnels (AP) est stable par rapport aux autres années puisque l'on en déplore 13. Ils ont engendré 69 jours d'arrêts de travail (148 jours d'arrêt de travail en 2017).

Parmi ceux-ci, les quatre AP supérieurs à trois jours d'absence ont engendré 60 jours d'arrêt de travail, soit 15 jours d'arrêt de travail par accident.

### **Formations Santé et sécurité au travail (SST)**

Dans le cadre de la sécurité et santé au travail, 44 formations ont été organisées par le responsable sécurité du service. Au total, 433 personnes y ont participé.

- 189 cadres et collaborateurs ont été sensibilisés sur comment réagir aux dépendances sur la place de travail (addiction);
- 18 collaborateurs/trices ont reçu une instruction sur le module 1 « Aspect généraux de la sécurité au travail »;
- 52 collaborateurs/trices ont reçu une instruction sur le module 2 « Dangers spécifiques liés au poste de travail »;
- 21 collaborateurs des réseaux ont reçu une instruction sur le radon présent dans les ouvrages;
- 62 collaborateurs ont reçu une instruction sur l'utilisation des détecteurs de gaz en milieu confiné;
- 28 collaborateurs ont reçu une instruction sur les produits chimiques dans le cadre des mesures Sécurité, Hygiène, Environnement (protection), Premiers secours (SHEP);
- 19 collaborateurs/trices ont reçu une formation sur la signalétique des chantiers;
- 23 collaborateurs ont reçu une instruction sur le travail en hauteur avec cordes;
- 19 collaborateurs ont reçu une sensibilisation sur la protection de la peau en milieu du travail;
- 2 délégués sécurité ont reçu une formation sur la sécurité et santé au travail de deux jours organisée par l'USST.

### **Etat d'avancement des projets sécurité**

- Usine de Saint-Sulpice : dans le cadre du projet de modernisation du traitement de l'eau à l'usine de Saint-Sulpice, la division Etudes & Constructions a contacté l'USST pour étudier les synergies possibles de collaboration sur le thème santé et sécurité au travail. De même, une analyse des surfaces a été réalisée au réseau Ouest dans le cadre de son futur transfert à l'usine de Saint-Sulpice;
- usine de Bret : le guide d'évacuation ainsi que les mesures d'urgence à prendre en cas de dommages ont été finalisés. Un exercice d'évacuation en présence d'une classe d'élèves a été réalisé sous l'égide du SDIS du cœur de Lavaux;
- usine de Lutry : le guide d'évacuation ainsi que les mesures d'urgence ont été adaptés en tenant compte de la mise en place du DATA center géré par le SOI. Divers documents sur le dépotage des produits chimiques ont été créés;
- STEP : un projet est en cours pour la mise en place d'une évacuation globale de la STEP et de son chantier en cas de sinistre. Les documents pour la consignation des installations dans le cadre de la révision annuelle des installations ont été revus et adaptés;
- ouvrages liés aux eaux usées (partie hydraulique urbaine et évacuation/protection des eaux) : sous la houlette du délégué sécurité de l'unité Evacuation et protection des eaux, un travail de collaboration avec le groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux du SPSL a été réalisé pour l'établissement des mesures d'urgence et de premier secours dans les ouvrages;
- portefeuille des dangers : en collaboration avec l'USST, le portefeuille des dangers a été réalisé pour les usines de Bret, Sonzier et Lutry, ainsi que pour les bureaux de la rue de Genève 34 et 36 et l'atelier du réseau Centre.

### **Environnement**

L'audit de surveillance de première année concernant l'environnement (ISO 14'001) a été passé en même temps que l'audit ISO 9'001. La certification est maintenue.

La consolidation de la veille législative environnementale a été effectuée par la mise en service d'un nouvel outil de suivi. L'implémentation et la mise à jour de la base de données législative a nécessité deux mois de travail réalisés par un juriste auxiliaire.

L'évaluation des impacts environnementaux significatifs de l'ensemble des activités du service, complétée par la mise en évidence des aspects significatifs des activités concernées et des risques environnementaux a été entreprise. La démarche et les résultats ont été présentés et validés lors de l'audit de surveillance intervenu en automne 2018.

Au niveau organisationnel, les aspects environnementaux ont été intégrés dans certaines démarches internes au service (audits internes, évaluation des ouvrages).

En outre, le Service de l'eau a rejoint le groupe de travail communal sur l'adaptation aux changements climatiques et participé activement aux réflexions menées dans ce cadre.

### **Communication**

Conformément à l'article 5 de l'ordonnance du Département fédéral de l'intérieur sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public (OPBD), un flyer destiné à informer l'ensemble des consommateurs de Lausanne et des communes alimentées au détail de la qualité de l'eau distribuée a été distribué sous forme de tout-ménage (136'000 exemplaires). Ce devoir d'information porte notamment sur la dureté de l'eau, sa teneur en nitrates et le nombre d'analyses effectuées par le laboratoire du service, paramètres devant obligatoirement être renseignés chaque

année. Il a également donné l'occasion au service d'informer ses clients sur quelques sujets d'actualité tels que les micro-polluants, la surveillance de l'eau potable, et donné à connaître le métier de monteur de réseaux grâce à l'interview d'un collaborateur. Une conférence de presse a été organisée le 13 mars au sujet de la qualité de l'eau.

Un stand d'information a été monté sur la place Saint-François, le 24 mars, à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau. L'équipe de l'Éprouvette, le laboratoire de l'UNIL, est venue proposer des expériences aux plus jeunes, le garde-pêche a donné une information sur l'action « Derrière chaque grille se cache une rivière », et deux visites des fontaines du centre-ville ont été effectuées par une historienne spécialisée dans le domaine de l'eau. Toutes ces animations ont connu un vif succès.

Le 28 avril, le service a tenu un stand à Ecublens, sur proposition de la commune, dans le cadre de la remise du prix *Ville Verte* à Ecublens. L'équipe de l'Éprouvette s'est également jointe pour faire un atelier sur l'épuration de l'eau. Les visiteurs faisaient le tour des stands pour chercher des réponses à un quizz qui leur permettait de remporter un prix.

En juillet a paru le rapport annuel du service, destiné aux partenaires commerciaux, aux clients, aux institutions et à toute personne intéressée par ses activités.

Le 23 septembre, la manifestation Cap sur l'Ouest a fêté ses dix ans. Le service a fourni l'eau aux cyclistes qui faisaient le tour des communes en mettant à disposition des fontaines et a tenu, sur la commune d'Ecublens, un stand qui informait, entre autres, sur le grand chantier de la STEP.

En septembre un sondage a également été lancé sur l'ensemble du territoire alimenté en détail. 1'500 consommateurs ont reçu un questionnaire à remplir avec des questions portant sur leur appréciation de la qualité de l'eau du robinet et les inquiétudes qu'ils peuvent avoir concernant cette ressource.

L'année 2018 a été consacrée à la refonte du site Internet avec le Bureau de la communication et le SOI. La nouvelle mouture du site devrait être mise en ligne début 2019.

Les visites des trois usines du service ouvertes aux écoles et au public (ainsi qu'aux professionnels pour la STEP) se répartissent comme suit :

- Bret : 42 groupes (882 visiteurs)
- STEP : 63 groupes (959 visiteurs)
- Lutry : 28 groupes (700 visiteurs)

A celles-ci il faut encore ajouter les visites du chantier de la STEP assurées par l'équipe STEPAct, qui ont concerné 225 personnes, et celles relatives au réseau d'évacuation et à ses ouvrages particuliers (deux visites, 84 étudiants).

### **Solidarité internationale eau**

Le *Projet Communautaire pour l'Accès à l'Eau et l'Assainissement (PCAEA)*, qui a débuté le 1<sup>er</sup> octobre 2015, est quasiment clôturé.

L'année 2018 a permis de poser 18 km de réseau dans le quartier de Tarhil, qui se situe dans l'une des communes les plus défavorisées de la ville de Nouakchott. Ce projet a aussi permis d'effectuer des branchements jusque dans les ménages. Pour ce faire, un contrat a été signé avec la Société Nationale De l'Eau (SNDE). 500 branchements subventionnés ont été réalisés, dont 16 branchements d'écoles.

Des toilettes ont été construites dans deux écoles et trois centres de santé, ainsi que dans le Bureau départemental des associations des parents d'élèves de Tarhil.

A la fin de l'année 2018, une évaluation de ce projet a été lancée. Cette évaluation est réalisée en partie par une ONG locale « Tenmya » et en partie par *SKAT Consulting*, bureau de consultants suisses spécialisé dans les mandats de coopération dans le domaine de l'eau, qui a accepté de mobiliser son personnel pour le projet à ses frais.

Un audit financier a été réalisé en octobre par le bureau *Ernst and Young* de Tunis, qui a fait le déplacement à Nouakchott durant 10 jours afin de contrôler les comptes du projet. Le rapport est attendu pour 2019.

Le 1<sup>er</sup> septembre marque le début d'un nouveau projet entre la Communauté Urbaine de Nouakchott et la Ville de Lausanne. Il s'inscrit dans la continuité du projet précédent. Ce projet, financé à hauteur de 1.6 million de francs suisses et d'une durée de trois ans devra notamment permettre de poser 70 km de réseau dans le quartier de Tarhil. Le volet assainissement du projet portera principalement sur les écoles, les centres de santé et les marchés, afin de les équiper en sanitaires. Une délégation composée de représentants de la Communauté Urbaine de Nouakchott et de la SNDE a passé une semaine à Lausanne au mois de septembre dans le but d'avancer ensemble sur les dossiers d'appels d'offres du futur réseau. Des visites et des échanges sur les thématiques de l'eau potable étaient aussi à l'ordre du jour. Les échanges sur les systèmes d'informations géographiques avec les collègues de Pully ont été riches et feront l'objet d'une collaboration spécifique avec la SNDE.

En 2018, les partenaires du projet sont les communes d'Apples, Attalens, Charrat, Cossonay, Epalinges, Estavayer-le-Lac, Jouxteins-Mézery, Jussy, La Chaux, Lausanne, Le Mont-sur-Lausanne, Lutry, Martigny, Morges, Nyon, Pomy, Pully, Villaz-St-Pierre ainsi que l'association intercommunale « La Menthue » et la Compagnie des eaux de Worben. L'Association Internationale des Maires Francophones participera aussi financièrement au nouveau projet à hauteur de € 320'000.-.

### **CLIENTS ET RESSOURCES**

En 2018, les volumes d'eau livrés aux clients alimentés au détail, c'est-à-dire mesurés aux compteurs d'eau des bâtiments, ont été de 21'288'502 m<sup>3</sup>, soit environ 12'496'934 m<sup>3</sup> sur le territoire lausannois et 8'791'568 m<sup>3</sup> sur les autres communes (41.3%). Pour les communes alimentées en gros, le volume facturé a augmenté par rapport à 2017 pour s'élever à 5'710'039 m<sup>3</sup> (+ 7.3%).

Les volumes d'eau taxés pour l'évacuation et l'épuration sur le territoire lausannois ont été de 11'980'527 m<sup>3</sup>.

L'activité de taxation unique des volumes et des unités raccordées des bâtiments transformés ou nouvellement raccordés a été très intense et a généré des recettes exceptionnelles de CHF 6'749'480.- pour l'eau potable. Le 67% a été prélevé sur les territoires des communes alimentées au détail, hors Lausanne.

Les taxes uniques en lien avec l'évacuation de l'eau sont restées sur la ligne du budget, soit CHF 1'857'412.60.

### **Suivi des communes**

La reprise d'une partie du territoire de Bussigny est devenue effective le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Il s'agit des zones des PPA Buyère, Praz-Mégy, Quinson et Sorge.

La demande de la commune de Bournens, faite en 2017, pour une alimentation en gros, a été concrétisée par la réalisation d'une conduite depuis la commune de Boussens. Ce nouveau client vient porter à 35 le nombre de communes et les associations intercommunales alimentées par le Service de l'eau.

Avec des contrats de vente d'eau en gros datant de 2008, certaines communes ont vu leurs besoins ne plus correspondre avec les prestations facturées. Cette asymétrie est due à divers facteurs comme l'augmentation de la population, l'établissement d'industries à forte consommation, ou des modifications sur les réseaux. Pour faire disparaître ces décalages survenus au fil du temps, des avenants aux contrats ont été signés avec les communes concernées.

La traditionnelle séance annuelle avec les communes a eu lieu le 14 juin au Centre de La Rama.

### **Clients institutionnels**

A l'instar des communes alimentées en gros, les clients institutionnels privés peuvent être équipés d'un système de télé-mesure pour le suivi de leur consommation. La mise en place de ce service se fait en collaboration avec les SIL. Le site d'Aquatis à Lausanne est le premier client à avoir été équipé.

La livraison d'une eau répondant aux besoins d'une installation automatique de défense incendie de type Sprinkler ne fait pas partie des obligations légales du distributeur d'eau. Lorsque cette livraison est possible, un tarif spécifique, décidé par la Municipalité, est appliqué. Chaque nouvelle installation fait l'objet d'une convention entre le distributeur et le propriétaire de l'installation afin d'acter les obligations des deux parties.

### **Suivi clients (réception-secrétariat-finances)**

Durant l'année écoulée, 580 demandes d'arrêts d'eau, faites par les appareilleurs, ont été enregistrées. Environ 7'000 appels téléphoniques ont été réceptionnés, 10'400 courriers reçus et 2'565 personnes accueillies.

Le traitement des factures fournisseurs s'effectue via Goéland. 4'394 factures ont ainsi été traitées avec cette application.

71 ordres de correction ont dû être établis à l'intention du Service commercial, notamment pour demander la facturation d'eau consommée sans comptage (by-pass de l'installation ouvert) ou à la suite d'un compteur bloqué.

### **Postes de mesure**

1'453 compteurs neufs ont été posés, dont environ 330 ont été redimensionnés (diminution du diamètre). L'entier des échanges a été effectué par l'équipe « compteurs ». Cette dernière a été renforcée durant trois mois par un collaborateur des Services industriels de Lutry dans le cadre du partenariat existant.

### **Raccordements**

423 affaires Goéland « Raccordement clients » ont été ouvertes en 2018, à la suite de parutions de mises à l'enquête publique. Cela porte à 873 le nombre d'affaires en cours, dont le 58% concerne le territoire des communes alimentées au détail hors Lausanne.

284 permis pour prélèvement d'eau aux bornes hydrantes ont été délivrés pour une durée allant de un jour à une année. 60 postes de mesures ont été équipés d'un disconnecteur pour des travaux spéciaux: il s'agit d'un dispositif particulier rendant impossible tout retour d'eau dans le réseau que le service impose dans le cas de travaux avec mise en pression de l'eau du réseau (par exemple lors de forages).

Dans le cadre de travaux de transformation d'installations d'eau, 127 « annonces de travaux » ont été signalées par des entreprises sanitaires.

### **Protection des eaux**

L'unité Evacuation & Protection des eaux (E&P) a poursuivi ses recherches de pollution des cours d'eau par des eaux usées. Parmi les parcelles ayant fait l'objet de contrôle de conformité de raccordement en 2018, une attention particulière a été portée au secteur de Lausanne-Vernand pendant l'été. Une campagne de vérification de la conformité des canalisations privées de tous les biens-fonds lausannois a été réalisée dans cette zone dont les eaux claires se jettent dans le cours d'eau de la Pétause (bois du Taulard). Cette campagne de vérification, menée en collaboration avec la commune de Romanel-sur-Lausanne, a révélé que les canalisations de ce secteur sont conformes et que les pollutions fréquentes de la Pétause sont dues à des mauvaises pratiques en zone industrielle et artisanale (déversement de résidus de nettoyage, peintures, etc. dans les grilles d'eaux claires).

Le violent orage qui s'est abattu sur l'agglomération lausannoise le soir du 11 juin a provoqué une crue dans les cours d'eau de la Vuachère, du Flon et du Flon Morand. Le pluviomètre installé à proximité du CHUV a mesuré quelque 41 mm d'eau en 10 minutes. Les dégâts occasionnés en ville de Lausanne ont été considérables. Les collecteurs intercommu-

naux construits dans le lit de ces rivières dans les années 70 ont subi d'importants dommages en raison du charriage de blocs et d'embâcles de très grande taille. Des chambres de visite et des tronçons de collecteurs ont été arrachés, provoquant le déversement d'eaux usées dans le cours d'eau et la fermeture momentanée de la plage de Pully pour des raisons sanitaires. Plus de trois mois de travaux ont été nécessaires pour réparer les dégâts et contenir ces déversements. L'escarpement des versants et la densité des forêts ont fortement ralenti le rythme des travaux, nécessitant parfois d'hélicoptère le béton et le matériel.

Hasard du calendrier, ces événements sont survenus au moment où les communes de Lausanne, du Mont-sur-Lausanne et d'Epalinges avaient prévu de se réunir pour réviser les conventions intercommunales régissant la surveillance et l'entretien des collecteurs en rivières. Ce projet de longue haleine est actuellement en cours et a pour objectif de remettre, à terme, l'ensemble de ces collecteurs en conformité.

Excepté lors de ces événements, la qualité générale des cours d'eau contrôlés cette année (Flon, Flon-Morand, Talent, Chandelar) n'a pas évolué de manière négative par rapport aux années précédentes.

Dans le domaine environnemental, l'unité E&P a poursuivi le pilotage des études et réflexions concentrées sur l'Ouest lausannois.

## CONTRÔLE DE L'EAU

Le laboratoire, dont le projet d'agrandissement est en cours, a poursuivi ses contrôles systématiques de l'eau :

- dans les réseaux d'eau potable pour s'assurer qu'elle ne contienne ni substances toxiques, ni germes pathogènes, ni substances gênantes (sans risque pour la santé mais qui peuvent provoquer des goûts, une odeur ou une coloration désagréables) ;
- à la station d'épuration des eaux usées (STEP de Vidy) pour garantir le bon fonctionnement de la chaîne de traitement ;
- sur les plages et dans les piscines lausannoises.

6'283 échantillons ont été prélevés et ont donné lieu à 87'278 analyses physico-chimiques (y compris les micropolluants), et 17'280 analyses microbiologiques pour le domaine de l'eau potable.

960 échantillons ont été prélevés et ont donné lieu à 6'219 analyses pour l'exploitation et pour le projet de reconstruction de la STEP.

662 échantillons ont été prélevés et ont donné lieu à 4'060 analyses pour les plages et les piscines de Lausanne.

Le laboratoire effectue aussi les analyses physico-chimiques et microbiologiques pour les clients externes (prestations facturées) et internes (études internes ou clients alimentés au détail) :

- 985 échantillons ont été prélevés et ont donné lieu à 7'242 paramètres (clients externes) ;
- 427 échantillons ont été prélevés et ont donné lieu à 3'218 paramètres (clients internes).

Les résultats des analyses sur l'eau de boisson remplissent les conditions de qualité exigées par la loi sur les denrées alimentaires, aussi bien du point de vue chimique que microbiologique. Cinq non-conformités mineures, c'est-à-dire sans risque pour la santé, ont été constatées et les actions adéquates ont été mises en place immédiatement.

En plus des contrôles de l'eau sur le réseau du service, de nombreux mandats d'analyses ont été réalisés pour les communes de Boulens, Lutry, Morrens, Puidoux, Pully, Yverdon-les-Bains et l'Association Intercommunale d'amenée d'eau de La Menthuc.

Dans le courant de cette année, le laboratoire a mis en service un nouvel appareil permettant d'analyser les paramètres suivants dans l'eau : l'oxydabilité, la dureté carbonatée, la conductivité et le pH.

Projet « Etude sur les produits cosmétiques » : le projet consiste à prioriser une liste de substances cosmétiques à analyser dans les eaux usées et l'eau potable. Ce projet s'est focalisé sur les substances contenues dans les gels douche et les shampoings. 28 substances cosmétiques à analyser dans les eaux usées, les eaux de surface et l'eau potable ont été identifiées.

Cette liste va permettre à l'ensemble des distributeurs d'eau en Suisse d'améliorer la maîtrise de la problématique des micropolluants.

Enfin, la norme ISO 17'025 pour les laboratoires des analyses a été modifiée et le laboratoire du service est en train de mettre en place son nouveau système de management de la qualité afin de répondre aux nouvelles exigences orientées analyse des risques.

## ÉTUDES ET CONSTRUCTION

### Préavis N° 2013/56 (« Entretien des immeubles d'exploitation du service de l'eau – Demande de crédit-cadre quinquennal 2014-2018 »)

Parmi les travaux réalisés durant l'année sur le compte de ce préavis, les objets suivants peuvent être mis en évidence :

- réservoir de Haute-Pierre : construction d'un nouveau regard de visite sur le collecteur d'évacuation des eaux de vidange et de drainage, afin de permettre la démolition d'un obstacle en dur dans la conduite ainsi qu'une meilleure exploitation de cet ouvrage ;
- réservoir de Sauvabelin : des travaux de remise en état de l'étanchéité entre l'ancienne et la nouvelle cuve ont été entrepris pour stopper les différentes infiltrations d'eau ;
- démolition de réservoirs : les réservoirs de Cabolettaz et de Chandelar ont été démolis ;
- réservoir de Crissier : l'ouvrage de restitution des eaux de vidanges et drainages dans La Mèbre a été reconstruit.

### **Préavis N° 2014/16 (« Etudes pour une nouvelle usine de traitement et de pompage d'eau potable à Saint-Sulpice »)**

Les études d'avant-projet se sont poursuivies et ont permis de définir la conception d'une usine qui assurera à long terme la production d'une eau potable de qualité, à partir de procédés écologiquement responsables et économiquement acceptables. Les études ont notamment permis de :

- déterminer la chaîne de traitement optimale ;
- dimensionner les différents équipements de traitement ;
- définir le principe d'implantation de la nouvelle usine ainsi que celui de la prise d'eau au lac.

La construction de la nouvelle unité permettra, au travers d'un concept multibarrière novateur, de produire une eau potable de très bonne qualité du point de vue des paramètres turbidité, microbiologie et micropolluants, tout en permettant une amélioration future des installations. Il est à noter que l'ensemble des études a été mené par le personnel du Service de l'eau et que le choix a été fait de les rendre publiques sous la forme d'un fichier à télécharger depuis le site Internet du service.

En vue de la réalisation du projet, une organisation a été mise en place autour d'une direction de projet interne au Service de l'eau.

### **Préavis N° 2018/25 (« Construction d'une nouvelle cuve au réservoir des Dailles »)**

Les études d'avant-projet et de projet ont été réalisées. La mise à l'enquête publique s'est déroulée du 30 octobre au 28 novembre et n'a pas suscité d'opposition. Les appels d'offres pour les marchés de construction du génie civil et des terrassements et démolitions ont été produits puis publiés le 24 octobre. L'ouverture des offres s'est faite le 10 décembre. Les travaux se dérouleront en 2019. Une coordination avec les SIL a été effectuée en ce qui concerne le remplacement de la sous-station électrique alimentant la station des Dailles.

#### **Section Génie-civil**

En plus de la participation aux préavis ci-dessus, la section a effectué le diagnostic de trois sites :

- Crissier : établissement du diagnostic complet du réservoir de Crissier (cuves et station de pompage) et du rapport de diagnostic. Le rapport servira de modèle pour les futurs diagnostics de l'ensemble des réservoirs d'eau potable du service ;
- Vernand : établissement d'un diagnostic de génie civil simplifié, étant donné que ce site ne dispose pas de station de pompage ;
- Montalègre : établissement d'un diagnostic de génie civil suite au constat de détérioration avancée de certaines poutres du plafond de la cuve n°1. Démarrage du projet de déconstruction et reconstruction complète du réservoir de Montalègre, en vue de travaux dès 2020.

#### **Section Plan directeur et Indicateurs 2018**

L'ensemble des chapitres du Plan Directeur de la Distribution de l'Eau (PDDE) ainsi que le rapport Chiffres du service sont à jour en date du 28 mai.

La mise à jour du rapport Approvisionnement en cas de crise, liée aux procédures du système de management ISO, est en cours.

#### **Section Electricité et automatisme**

Pour les aspects automatismes, deux prestations principales ont été réalisées :

- usine de Lutry : études, remplacement et participation à la mise en service de l'automatisme de la chaîne d'ultrafiltration, en collaboration avec le personnel de l'usine et les différents fournisseurs de prestations ;
- usine de Sonzier : organisation et participation à la mise en service, en collaboration avec le personnel de l'usine et le fournisseur de prestations, des améliorations apportées à l'automatisme.

Pour l'activité télémessure, un premier compteur utilisant le protocole Modbus avec télérelève de l'index a été mis en service pour la commune de Bournens. Après une période de test, cette technologie pourrait être utilisée pour la facturation. 50% des postes autonomes ont été migrés de la 2G vers la 3G. Une étude d'un projet pilote *IoT* (Internet des objets) utilisant le réseau LoRa de Swisscom et une visualisation de la maison ThinkEE a été lancée : cette solution offrirait une alternative au système Tétracore actuel. La gestion de maintenance assistée par ordinateur (GMAO) concernant les chambres de télémessures (système de mesure, compteur, module de télémessure, cartes Sim) a été mise en place.

#### **Section hydraulique urbaine**

En regard de la maintenance et de la surveillance des ouvrages particuliers du réseau d'évacuation, les plus importantes mesures de contrôle et d'amélioration ont été :

- l'état des lieux et l'inventaire, le nettoyage et une première tranche de réparation des dommages occasionnés par la crue provenant des précipitations intenses de la nuit du 11 juin. Les dommages ont été les suivants : inondation du local électrique et du local des pompes de la station de pompage de Bellerive, blocage de la vanne de l'exutoire du bassin d'eaux usées situé sous l'École Club Migros du Flon ; concentration de massifs de graisses à la station de pompage de Vidy Château ; inondation du local technique du Capelard, arrachage des sondes et des câbles électriques de l'éclairage principal et destruction de la coursive d'accès au voûtage ;
- l'amélioration de la régulation complexe du couple constitué par la dérivation de la Louve et de la turbine Pelton au Capelard ;

- la réparation de la motorisation de la vanne de régulation de la dérivation de la Louve; le remplacement du disjoncteur principal de la turbine;
- la révision des pompes de la station de Flon Ouest; la révision des moteurs d'entraînement des vis d'Archimède des stations de pompage de Flon Ouest et Flon Est;
- la modification du système de freinage du grappin du pont roulant de la station de la Vuachère;
- le remplacement des manomètres anciens dans les stations de pompage.

En matière de sécurisation des ouvrages, les réalisations notables ont été:

- pour les ouvrages souterrains: la mise en place de lignes de vie en début de voûtage du Capelard et à l'exutoire du bassin d'orage; l'installation d'un anneau antichute au-dessus du dégrilleur;
- en toiture: la pose de lignes de vie dédiées à l'entretien des écoulements et à la propreté des surfaces;
- la pose d'échelles fixes aux normes en sortie de bassin du Capelard et à l'accès au toit du dessableur de la Vuachère.

S'agissant de l'autocontrôle, les développements ont été les suivants:

- une étude en vue de remplacer et améliorer la supervision en place;
- le remplacement de plusieurs sondes de niveaux;
- le système GMAO a été lancé au second semestre. Il sera effectif au début de 2019.

De nombreux contrôles ont eu lieu afin de veiller au suivi du respect des charges inscrites au permis de construire des aménagements extérieurs du CIO voisins de la station de pompage (STAP) de Vidy-Château. En effet, la réalisation de l'extension du CIO ne doit pas obérer l'exploitation de cette STAP qui accueille les eaux usées de l'Ouest lausannois.

Au cours de l'exercice, différentes études ont été suivies:

- origine et réduction des flottants au barrage de la Louve;
- accessibilité de la STAP de Bellerive;
- optimisation du fonctionnement de la turbine Pelton du Capelard;
- hydraulique de l'ouvrage du Capelard et du déversoir d'orage de la Maladière en 3 dimensions, afin d'optimiser le fonctionnement du dégrilleur et des ouvrages en général.

Par ailleurs, la production d'électricité a été de plus de 607'000 kWh. Il s'agit du record de production des 11 dernières années. C'est l'aboutissement de la campagne de maintenance et de réglages des exercices 2017-2018, alors que la pluviométrie annuelle était la plus faible de la décennie écoulée. Pour mémoire, la production de projet est de 466'000 kWh.

### **Section Gestion des données**

La migration et l'amélioration de l'intranet du service, à l'exception de trois modules qui sont liés à qWat, est pratiquement achevée. Pour parachever cette mise à niveau, le serveur hébergeant l'intranet a entièrement été réinstallé dans une configuration modulaire offrant une meilleure sécurité, ainsi que des outils pour le reconstituer aisément en cas de problème majeur.

La mise en production de la solution qWat pour la gestion spatiale et administrative des données du réseau d'eau potable a été parachevée à l'entière satisfaction de tous les acteurs intervenant sur ces données. Fort de cette expérience, la migration des données du réseau d'eaux usées et d'eaux claires a été entamée et les premiers tests sont très convaincants.

## **RÉSEAUX ET INGÉNIERIE**

### **Réseau distribution eau potable**

36 chantiers ont été réalisés en 2018, correspondant à un total d'environ 8'335 mètres de conduites traités, soit:

- 5'540 mètres remplacés;
- 2'425 mètres d'extension;
- 370 mètres réhabilités par gainage;
- 215 mètres de renouvellement de branchements privés sur le domaine public et de branchements communs.

Il est à noter que 15 chantiers supplémentaires commencés cette année, et qui sont en cours de finalisation au moment de la rédaction de ce rapport, ne sont pas comptabilisés dans les valeurs ci-dessus.

Les dépenses liées aux chantiers réalisés ou terminés s'élèvent à CHF 5'023'292.-. Si l'on cumule à ces dépenses les frais liés à l'entretien du réseau (CHF 415'807.-, sans compter les fuites) ainsi que l'entretien des sources et captages (CHF 51'046.-), on atteint la somme de CHF 5'490'145.-.

Deux personnes (auxiliaires) ont appuyé les activités du bureau de gestion des réseaux.

De plus, deux aide-monteurs de réseaux ont été employés comme auxiliaires pour aider les équipes du réseau Jorat.

### **Faits marquants**

- le départ du chef du bureau de gestion des réseaux (BGR) eau potable à fin avril a eu pour conséquence la redéfinition de l'organigramme. La volonté de n'avoir qu'un seul BGR et des gestionnaires de réseaux / techniciens responsables de projets polyvalents est ainsi mieux traduite dans le fonctionnement de cette entité. Cela a impliqué que le chef du BGR actuel a dû reprendre toutes les activités liées à l'eau potable, aidé en cela par le chef de division et son adjoint. La fonction du poste vacant a été revue, pour devenir l'adjoint du chef du BGR; le poste sera repourvu dans le courant de 2019;
- deux personnes ont été recrutées au BGR: un gestionnaire de réseaux et une technicienne responsable de chantier, en remplacement de départs de collaborateurs;

- la demande de plans via le site de l'Association pour le Système d'information du Territoire Vaudois (ASIT VD) est toujours importante ;
- le camion du réseau Jorat a été livré en toute fin d'année. L'acquisition de ce nouveau véhicule a fait l'objet d'un marché public ;
- La conduite du Pays-d'Enhaut s'est rompue à deux reprises sur le tronçon qui relie la chambre de jauge de Bayse et la station de la Croix-sur-Lutry, sur la commune de Bourg-en-Lavaux. La réparation de cette conduite, vieille de plus de 100 ans, est compliquée, et cela a impliqué des arrêts de longue durée de cette adduction.

### **Contrat avec Bussigny**

Les prestations prévues par le contrat ont été assurées par le personnel du service, notamment 17 interventions d'urgence (fuites ou ruptures), 28 mises en service de conduites, le nettoyage des 2 cuves de 300 et 1'000 m<sup>3</sup> ainsi que des tournées de contrôle annuel des ouvrages et captages.

### **Interventions d'urgence**

Le service de piquet « réseaux » a été consolidé avec l'intégration du répondant en charge des urgences liées aux défaillances du réseau d'évacuation et pollutions du milieu naturel. Il a été appelé à 283 reprises. Dans 149 cas, il s'agissait d'une intervention à réaliser dans l'urgence, à la suite d'une fuite ou d'une rupture. 48 appels concernaient des problèmes signalés à des bornes hydrantes, 7 à des mises hors service / remises en service pour travaux dans des immeubles en dehors des heures de travail, 9 à des problèmes de qualité de l'eau, 64 à des problèmes divers (robinets bouchés, baisse de pression dans l'immeuble, bruit d'eau, etc.), et 14 à des dysfonctionnements divers du réseau d'évacuation.

Du point de vue financier, CHF 611'823.- ont été dépensés pour réparer les conduites de distribution, CHF 144'757.- pour réparer les conduites de transport, CHF 183'125.- pour les interventions sur les branchements situés sur le domaine public, et CHF 63'549.- pour les interventions sur les branchements communs. Il est encore à relever que les frais occasionnés par les dégâts aux tiers dus à des fuites ou des ruptures de conduites s'élèvent à CHF 342'167.-.

Pour la partie évacuation et protection du milieu naturel, 60% des appels ont concerné des refoulements d'eau en surface ou dans des bâtiments. Trois appels étaient liés à des pollutions du milieu naturel, pour lesquelles le SPST est intervenu.

### **Nombre de défaillances**

Le nombre de défaillances sur le réseau de transport et de distribution atteint 79 cas, ce qui situe désormais cet indicateur en-dessous de la barre des 100 pour la sixième année consécutive et confirme la pertinence des choix de conduites à renouveler effectués depuis le début des années 2000.

### **Ecoute de réseau**

L'auscultation de 11 zones de pression, totalisant environ 297 kilomètres de conduites hors branchements, a permis d'identifier 38 fuites sur des conduites principales et 13 fuites sur des branchements situés sur le domaine public et de les réparer avant qu'elles ne provoquent des dégâts. De plus, 34 fuites sur des branchements sur le domaine privé ont été identifiées et signalées aux propriétaires de ces installations afin qu'ils puissent les traiter.

Une partie des problèmes rencontrés en 2017 sur le système LORNO (dispositif qui équipe certaines bornes hydrantes et permet de bénéficier d'une surveillance permanente du réseau Calvaire) a été résolue. Des problèmes de matériel subsistent cependant, ce qui empêche notamment que certains appareils communiquent correctement et transmettent des informations fiables. Des interventions par le fournisseur sont prévues afin d'éliminer ces problèmes.

Les appareils d'écoute de type Ortomat installés dans le quartier « Sous-Gare » sont opérationnels et fiables. Aucune fuite n'a été détectée en 2018 dans ce secteur.

### **Equipe Bornes Hydrantes (BH)**

Le service gère 4'255 BH, dont 2'124 se situent sur le territoire lausannois et 2'131 sur des communes dont la concession définit que ces installations sont la propriété du Service de l'eau.

93 BH ont été standardisées, 33 nouvelles ont été posées, une partie supérieure a été changée. 424 BH ont été contrôlées, ce qui a entraîné 41 révisions importantes. De plus, il a fallu intervenir à 10 reprises pour des BH accidentées.

Une activité particulière consistant à réaliser la mesure de débit à une pression de 2 bars pour chaque BH s'est poursuivie en 2018. Il s'agit d'une exigence de l'Etablissement cantonal d'assurance (ECA), qui prend en charge une partie des frais occasionnés par cette activité. Un véhicule a été spécialement équipé, ce qui permet de réaliser ces mesures de façon autonome. Un contrôle des bornes hydrantes est effectué à chaque mesure. En 2018, 963 BH ont ainsi pu être contrôlées, mesurées et identifiées via une plaquette. La totalité du parc de BH a pu être ainsi mesurée et étiquetée. Cette activité devient désormais courante pour toutes les nouvelles BH posées et/ou renouvelées.

### **Base de données réseaux**

684 demandes de mise à jour ont été adressées au bureau de gestion des réseaux-distribution, parmi lesquelles 424 ont pu être traitées. Au total, 737 mises à jour ont été réalisées en 2018. Le bilan de cette activité montre un retard de 346 mises à jour. Des ressources humaines supplémentaires durant le 1<sup>er</sup> trimestre de l'année et l'arrivée d'un nouveau collaborateur en septembre ont permis d'amorcer la réduction du retard accumulé.

Au total, 3'048 demandes de diffusion de plans ont été traitées, dont 2'400 pour les conduites d'eau potable et 648 pour celles d'évacuation.

La collaboration avec SGLEA-C s'est poursuivie à un rythme soutenu. Ainsi, 612 plans ont été numérisés. La qualité du travail fourni a permis de renoncer au contrôle et à la validation de ces informations. Cette collaboration s'est étendue durant l'année dans le cadre du projet de migration de la base de données évacuation de Topobase vers QGis. La structure de la nouvelle base de données a pu être mise en place et des tests effectués, en vue d'une migration planifiée dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2019.

Le suivi systématique des enquêtes publiques a impliqué le traitement de 1'076 dossiers sur le territoire lausannois et 399 dossiers hors Lausanne. Ce travail a permis d'identifier six conflits importants, nécessitant une intervention auprès des maîtres d'œuvre ou de leurs représentants et une négociation pour sauvegarder les intérêts du service. Aucune opposition n'a été nécessaire pendant cette période.

La coordination entre les services constructeurs de la Ville passe par l'outil SISOL (en cours d'évolution). Au total, 2'019 chantiers ont été passés en revue, dont 1'660 à Lausanne et 359 hors Lausanne.

Par ailleurs, 380 affaires « manifestations » ont été traitées.

## Sources

Des travaux de mises en conformité ont été entrepris sur six ouvrages d'adduction (ouvrages n<sup>os</sup> 202, 220, 300, 360, 367, et à la chambre de réunion en amont de la chambre des Chiens).

Les drains de six captages ont été curés (n<sup>o</sup> 150 les Antêts, et les n<sup>os</sup> 120, 121, 122, 123 et 124 Aux Losiardes).

Deux fuites ont été réparées, une sur la conduite d'adduction des Cases et une autre sur la conduite d'adduction de Montaubion.

Les conclusions du préavis N<sup>o</sup> 2018/07 (« Réfection du réseau d'adduction d'eau potable du Pays-d'Enhaut – Réalisation du potentiel hydroélectrique sur deux sites ») ont été acceptées. Cela permettra de financer les travaux de renouvellement de ces installations entre 2019 et 2020.

## Réseau d'évacuation

Les postes vacants au sein du BGR pour la partie spécialisée dans le réseau d'évacuation ont été repourvus en début d'année. Les nouveaux collaborateurs ont toutefois demandé un encadrement soutenu pour leur formation.

Les activités de développement et de maintien du réseau d'évacuation des eaux n'ont ainsi pas pu être réalisées à satisfaction durant l'année écoulée, et un retard est pris dans le renouvellement des infrastructures vieillissantes. Néanmoins, la réalisation de 16 chantiers a pu être menée, portant sur :

- le remplacement de 1'030 mètres de collecteurs;
- l'extension du réseau de 4'240 mètres de collecteurs supplémentaires (mise en séparatif et création de nouvelles infrastructures);

Aucune réhabilitation de canalisation par gainage n'a été effectuée.

Les investissements consentis durant l'année écoulée pour l'entretien et le renouvellement du réseau se sont élevés à CHF 4.5 millions, dont près de CHF 0.4 million pour les interventions d'urgence liées aux intempéries du 11 juin.

Deux mandats externes de gestion et suivi de projets ont été attribués afin de pouvoir mener à bien des chantiers coordonnés interservices, pour lesquels les ressources internes au bureau de gestion du réseau évacuation n'étaient pas disponibles.

La réalisation de la campagne annuelle de contrôle par caméra du réseau public d'évacuation n'a cependant pas pu être entreprise; seuls les contrôles ponctuels liés aux réceptions de collecteurs ou en lien avec des dysfonctionnements ont été effectués.

## Faits marquants

- développement des infrastructures souterraines dans le cadre du PPA1 Métamorphose;
- participation et soutien aux études engagées sur les grands projets de l'agglomération lausannoise (Léman 2030, Pôle Gare, m3, développement tl, adaptation ceinture autoroutière);
- réalisation d'un ensemble d'ouvrages spéciaux (microtunnelier, un puits de chute vortex, une chambre de rétention et de tranquillisation des eaux) dans le cadre du chantier du tunnel LEB Chauderon – Union Prilly;
- expertise et suivi des travaux d'urgence de remplacement des collecteurs eaux usées endommagés dans les lits de cours d'eau.

## PRODUCTION ET ÉPURATION

### Centre d'exploitation et de gestion (Cegel)

La production annuelle 2018 est supérieure de 1.8% à celle de 2017 et de 3.7% à la moyenne de celle des cinq dernières années, soit environ 31'699'676 m<sup>3</sup>. Le jour d'adduction maximum a été atteint le 21 août avec un volume de 128'484 m<sup>3</sup>.

La répartition de la production entre les différentes usines et les sources (Pont-de-Pierre, Thierrens, Prévondavaux et sources du Jorat) est donnée dans le tableau ci-dessous. La production de l'usine de Sonzier n'a été que très peu perturbée par quelques ruptures sur la conduite et une pollution au début du mois d'octobre.

Un des événements marquants de l'année fut le niveau exceptionnellement bas du lac de Bret (-6.25m). L'usine de Bret était en production minimale depuis le début du mois d'octobre.

Usine de Lutry	Usine de Saint-Sulpice	Usine de Bret	Usine de Sonzier	Autres sources
6'250'431 m <sup>3</sup>	11'039'111 m <sup>3</sup>	5'071'680 m <sup>3</sup>	5'091'369 m <sup>3</sup>	4'282'909 m <sup>3</sup>
20%	35%	16%	16%	13%

### Préavis N° 2006/15 (« Rénovation des équipements du centre d'exploitation et de gestion (CegeL) et des systèmes de supervision locale des usines de Saint-Sulpice et de Bret »)

Un nouveau système de transmission des alarmes sur téléphones portables est en cours de test. Ce projet est réalisé en collaboration avec le SOI en utilisant un produit standard à la Ville de Lausanne. Ce nouveau système va permettre de remonter toutes les alarmes techniques, les alarmes liées au contrôle d'accès des sites, ainsi que la gestion de la PTI (Protection du Travailleur Isolé).

Un projet de mise à niveau du Lynx est en cours de réalisation. La nouvelle version 6.1 sera installée dans le courant de l'année 2019 et permettra de répondre aux nouvelles exigences en termes de sécurité informatique. Les serveurs du Lynx seront également remplacés par des nouveaux modèles et seront hébergés dans les DataCenters de la Ville de Lausanne.

### Préavis N° 2010/27 (« Remplacement des modules d'ultrafiltration, du matériel de supervision et automates programmables de l'usine de production d'eau potable de Lutry »)

Du 5 février au 12 mars, l'usine de Lutry a été mise à l'arrêt afin de procéder au renouvellement des deux automates maîtres et des 15 automates de blocs. Ces automates intègrent de nouvelles fonctionnalités améliorant le procédé d'ultrafiltration. De plus, il devient possible d'installer des membranes de nouvelle génération en polysulfone (PES).

Les études d'adaptation de trois blocs d'ultrafiltration afin de remplacer les membranes en acétate de cellulose par des membranes en polysulfone ont été finalisées. La surface de filtration sera augmentée de 20%. Les travaux ont été adjugés et seront réalisés en février 2019.

### Travaux d'entretien/maintenance

En plus des travaux d'entretien courant, les travaux spécifiques suivants ont été réalisés.

#### Usine de production de Lutry

- mise en place d'armoires de dosage acide et base pour le lessivage des futures membranes et adaptation du poste lessive;
- mise en place de tubes transparents sur les modules d'ultrafiltration de neuf blocs afin de visualiser le bullage lors des tests à l'air (test d'intégrité);
- révision des disjoncteurs et des relais de protection des disjoncteurs moyenne tension (MT) de l'usine;
- modifications du dévoûteur et motoréducteur du silo de stockage du charbon actif en poudre (CAP);
- révision de divers moteurs de la ligne n° 2 de traitement des eaux de rétrolavage (Densadeg);
- révision des pompes de brassage des cuves d'eau brute;
- révision des vannes de refroidissement sur les moteurs des pompes de refoulements.

#### Usine de production de Saint-Sulpice

- réalisation d'une armoire de chloration comprenant un nouveau process basé sur les débits réels de l'eau filtrée, une gestion de la formation des chloramines par une mesure en continu du chlore total, ainsi que l'enclenchement d'une micro-coagulation par injection de produit WAC en cas de turbidité élevée;
- installation d'un automate de « gestion » afin de piloter le « bypass Venoge » et les vannes télescopiques. Le nouveau process des vannes télescopiques améliore la chloration par des transitions plus douces entre les différents positionnements du système;
- installation d'une mesure d'extinction UV sur l'arrivée d'eau brute afin de détecter une éventuelle pollution;
- remplacement de la boulonnerie immergée des cinq pompes d'eau brute alimentant les filtres à sable à cause d'une forte oxydation.

#### Usine de production de Bret

- inspection de la conduite sous-lacustre et de la crépine du lac de Bret alimentant l'usine;
- installation de deux barrières automatiques aux entrées du site de l'usine;
- mise à niveau du pilotage de la vanne de sortie d'usine améliorant la gestion du débit d'usine;
- début de la pose des conduites de déshumidification du bâtiment 1.

#### Usine de production de Sonzier

- amélioration du programme de pilotage de l'usine, notamment lors de coupure d'eau amont;
- modification des conduites de déshumidification.

#### Stations de pompage/désinfection

- remplacement dans les stations des Losiardes et de Jorat des automates et des régulateurs devenus obsolètes. La régulation de la chloration inclut une surveillance du chlore injecté (sous forme de Javel) et un détournement automatique de la source en cas de dysfonctionnement ou de consommation anormale;
- mise à niveau complète des équipements électromécaniques du réservoir de Bénenté. Installation d'une pico-turbine sur la vanne Clayton afin d'alimenter en électricité les équipements électriques. Ce réservoir est maintenant surveillé depuis le CegeL;

- remplacement dans la station de Marjolatte de la pompe de circulation et du clapet d'entrée de la vasque de répartition avec la participation de la division Etudes & Constructions ;
- révision de cinq pompes de refoulement (n<sup>os</sup> 68, 72, 77, 78, 121), dans les stations de Marjolatte, Dailles, Losiardes et Crissier ;
- mise en place du nouveau contrôle d'accès (KabaExos/Milestone) dans les stations de Petite-Croix et de Jorattez, permettant une surveillance à distance des accès, notamment aux cuves d'eau potable ;
- modification des vannes d'arrivée des sources et de vidange afin de permettre un détournement automatique en cas de turbidité dans les stations de Prévondavaux et de Vers-chez-les-Blanc ;
- remise à neuf de la peinture sur les murs et les tuyaux des stations de Chablière et de Cheseaux ;
- pose de nouveaux déshumidificateurs fixes dans les stations de Haute-Pierre, Chailly, Losiardes, Jorattez, Froideville, Prévondavaux et Thierrens ;
- fabrication de diverses structures métalliques améliorant la sécurité et l'ergonomie au travail dans diverses stations ;
- remplacement du débitmètre DN500 dans la chambre des Bornels ;
- remplacement des deux vannes de vidange fuyantes DN150 à la station de Chablière.

### **Station d'épuration des eaux usées**

Les précipitations atmosphériques cumulées s'élevaient à 988 mm en 2018, en diminution de 5.6% par rapport à 2017. Le niveau des précipitations se trouve sous la moyenne attendue de 1'000 à 1'200 mm par an. Les installations de la STEP de Vidy ont ainsi traité mécaniquement 30.3 millions de m<sup>3</sup> d'eaux usées (-9.3% par rapport à 2017). La très légère baisse de la pluviométrie annuelle n'a pas d'impact significatif sur le nombre d'équivalents-habitants (EH) calculé : 233'208 EH en 2018, pour 233'190 EH en 2017. Cette unité de mesure permet d'évaluer la charge traitée à la STEP en se basant sur la quantité moyenne de pollution émise par personne et par jour. Le nombre d'habitants effectivement raccordés ne cesse d'augmenter, passant de 238'098 habitants en 2017 à 273'323 en 2018.

Le suivi analytique des procédés d'épuration des eaux a été assuré par le laboratoire du Service de l'eau à Lutry. Au total, 536 séries d'échantillons d'eaux usées ont été prélevées, correspondant à 5'050 analyses effectuées.

Le suivi analytique des boues de propre production (1'910 échantillons) et des boues extérieures (637 échantillons) a été assuré en interne. Ainsi, ce sont 2'547 prélèvements qui ont été réalisés, pour un total de 5'487 analyses effectuées.

La quantité des débris captés en entrée de STEP atteint 307 tonnes, soit une augmentation de 5.5% par rapport aux 291 tonnes retenues en 2017. Quant à la qualité des refus de dégrillage, elle demeure inchangée.

Pour ce qui est du sable, 1'117 tonnes ont été captées en 2018, en augmentation de 5.8% par rapport aux 1'056 tonnes de l'année précédente.

La STEP de Vidy a réceptionné et traité 1'856 tonnes de graisses de restaurant, en baisse de 16,6% par rapport à l'année 2017 (2'226 tonnes). Cette diminution s'explique en partie par l'interruption des livraisons pendant plus d'une semaine suite à une intervention technique dans la fosse de dépotage.

En outre, 29'450 tonnes de boues déshydratées ont été produites à Vidy, soit +11.3% par rapport à 2017. L'augmentation du tonnage des boues déshydratées s'explique essentiellement par une mesure plus précise des volumes traités avec la mise en service des nouvelles centrifugeuses au mois d'août 2017.

Quant aux boues extérieures, 9'375 tonnes de boues déshydratées digérées et non digérées ont été livrées à la STEP, soit une augmentation de 7.6% par rapport à 2017. Cette augmentation s'explique par un long arrêt pour travaux de l'usine d'incinération du canton de Fribourg (SAIDEF), dont une partie des boues a été acheminée à Vidy.

Ainsi, et tenant compte des variations des stocks, 37'038 tonnes de boues ont été incinérées à Vidy durant l'année 2018, soit une augmentation de 5.8% par rapport à l'année précédente.

L'incinération des boues a permis d'injecter 19'677 MWh thermiques dans le réseau du chauffage à distance (CAD) de la ville (+6.6% par rapport aux 18'465 MWh fournis en 2017), représentant 3.7% de l'énergie totale demandée par le CAD.

Les résultats analytiques du traitement des fumées montrent, pour l'année 2018, une durée de dépassements des teneurs en monoxyde de carbone (CO) prescrites par les normes s'élevant à 0.7% du total des heures d'incinération, respectant ainsi la limite de 3% fixée par la loi, en légère amélioration par rapport à 2017 (1.0%). Quant aux oxydes d'azote (NOx), cette durée se situe à hauteur de 0.5%, soit six fois inférieure aux 3% admis par l'OPair et identique à celle de l'année précédente (0.5%).

### **EPURA S.A. ET CHANTIER DE LA NOUVELLE STEP**

La société Epura S.A. a été créée par la Ville à la suite de l'adoption du préavis N° 2015/21 (« Politique municipale en matière de protection des eaux – Plan directeur de protection des eaux – Règlement communal sur l'évacuation et le traitement des eaux – Amélioration des chaînes de traitement des eaux usées et des boues d'épuration à la Station d'épuration des eaux usées de la région lausannoise (STEP de Vidy), création d'une société anonyme pour la réalisation des nouvelles chaînes de traitement et l'exploitation de la STEP, octroi d'un droit distinct et permanent de superficie et d'un cautionnement solidaire – Agrandissement des locaux du laboratoire d'eauservice et achat de nouveaux appareils »).

Depuis lors, elle est concrètement chargée de mener à bien le chantier de la nouvelle Step de Vidy et de gérer les futures installations. Ce projet d'importance, pour lequel une enveloppe de CHF 300 millions est prévue, se veut résolument novateur, en particulier dans le domaine du traitement des micropolluants, et deviendra une installation de pointe capable de traiter les eaux de quelque 350'000 habitants. Un des défis de l'opération réside dans le maintien en activité des installations actuelles, ce qui implique de remplacer les installations démontées et de gérer sans discontinuité l'arrivée des eaux.

Le directeur des projets, l'assistante administrative et les collaborateurs en charge des projets, tous rattachés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 au Service de l'eau, œuvrent pour Epura S.A. dans le cadre d'un contrat de prestations de services.

Entamés en 2017, les travaux de gros œuvre se sont poursuivis tout au long de l'année 2018 et se sont achevés à la fin de celle-ci. Initialement prévus pour être livrés au début de l'été, les trois bâtiments dits de la phase 2 (prétraitements, traitement primaire et désodorisation, traitement des boues) l'ont été à partir de l'automne.

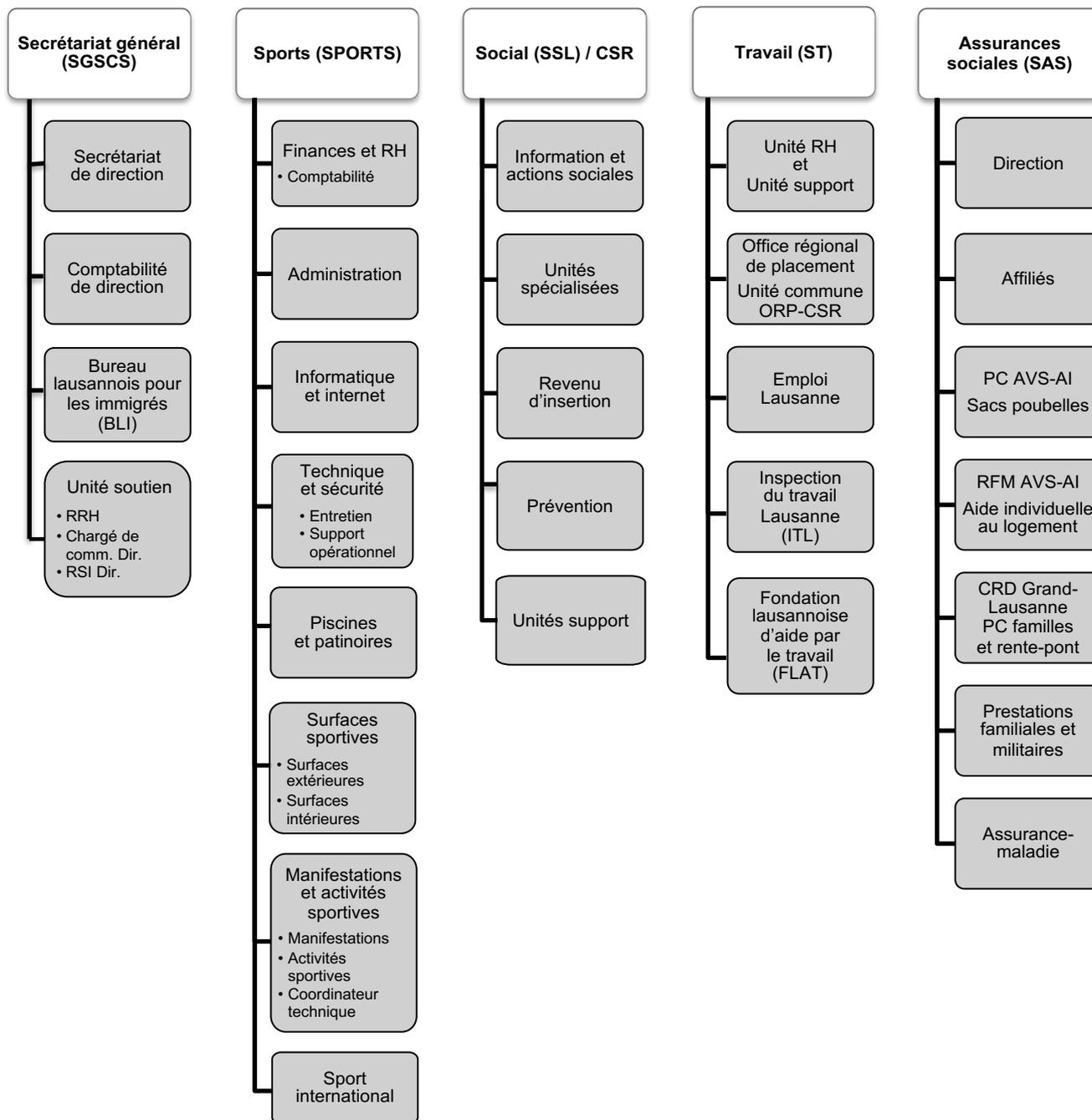
La mise en service de l'ensemble des bâtiments constituant la nouvelle Step, y compris ceux dits de la phase 3 (traitement biologique et des micropolluants) est à présent envisagée pour 2023.

L'important dispositif d'identification des intervenants sur le chantier, mis en place dans le but de lutter contre le travail au noir, a été étendu aux détenteurs de cartes distribuées par le Centre Patronal dans le canton de Vaud, le Bureau des Métiers dans le canton du Valais ou encore par l'Union Patronale du canton de Fribourg.

Pour de plus amples informations relatives à l'activité d'Epura SA et au chantier, le lecteur est invité à se reporter au site [www.epura.ch](http://www.epura.ch).

# Direction des sports et de la cohésion sociale

## Directeur



# Direction des sports et de la cohésion sociale (SCS)

## SECRETARIAT GÉNÉRAL (SGSCS)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

#### Secrétariat général

- assurer la coordination de la Direction ainsi que le suivi des décisions
- préparer et suivre les affaires du Conseil communal et de la Municipalité au sein de la Direction
- assurer un appui au directeur spontanément et à sa demande
- assurer le secrétariat du Fonds du 700<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération
- assurer un service de secrétariat au directeur
- assurer le suivi administratif du Bureau lausannois pour les immigrés (BLI)

#### Unité soutien

- support à la direction en matière RH
- support à la direction en matière informatique
- support à la direction en matière de communication

#### Comptabilité

- établissement pour l'ensemble de la Direction, en collaboration avec les services, du budget de fonctionnement, du plan des investissements et du bouclage des comptes
- contrôle et traitement des écritures (fournisseurs / débiteurs) dans le logiciel comptable en lien avec les comptes de fonctionnement, d'investissement et de bilan
- contrôle et traitement en collaboration avec l'unité des différents travaux comptables en lien avec la sous-location de logements sociaux
- gestion comptable du personnel de la direction
- établissement des décomptes TVA
- contrôle budgétaire, application des règles administratives et comptables
- conseil aux services et renseignements aux clients

#### Bureau lausannois pour les immigrés (BLI)

- être le pôle de compétence communal en matière d'intégration et de prévention du racisme tant pour le public que pour les interlocuteurs institutionnels sur les plans communal, cantonal et fédéral
- contribuer à la définition de la politique communale en matière d'intégration des étrangères et étrangers
- conseiller le public sur les questions liées à la migration dans le but de servir de relais dans le réseau socio-administratif lausannois et vaudois
- soutenir les associations en matière de gestion de projets, par la mise sur pied de formations spécifiques et par le biais de soutiens financiers
- assurer une permanence de conseil et d'information en matière de racisme pour les incidents ayant eu lieu sur le territoire communal
- assurer la primo-information aux migrants arrivant sur le territoire communal

### EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Comptabilité SCS	4.80	4.80	4.80	4.80
Direction SCS	2.80	2.80	5.00	4.50
Intégration	6.60	5.75	6.60	4.85
Total service	14.20	13.35	16.40	14.15

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018
Unité administrative	
<b>Total service</b>	<b>+ 2.20</b>

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	n	ept	n	ept
Comptabilité SCS	5	4.80	5	4.80
Direction SCS	3	2.80	5	4.50
Intégration	9	5.75	7	4.85
<b>Total service</b>	<b>17</b>	<b>13.35</b>	<b>17</b>	<b>14.15</b>

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	n		n	
Direction SCS	0		0	
<b>Total service</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	3	5
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	1	1
<b>Total service</b>	<b>4</b>	<b>6</b>

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	1
Démission	1
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
<b>Total service</b>	<b>3</b>

**ÉVÉNEMENTS MARQUANTS**

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018, le Secrétariat général (SG) de la Direction des sports et de la cohésion sociale (SCS) a bénéficié du transfert, en provenance du SG de la Direction de la culture et du développement urbain (CD), d'un poste de 0.5 ept de chargé-e de communication. Le titulaire du poste occupe également un poste similaire de 0.5 ept auprès du SG de la Direction des finances et de la mobilité (FIM). Ce transfert vise à fournir au directeur et aux services de la direction un appui direct en matière de communication. De cette première année, il ressort que ce transfert est profitable, tant au directeur qu'aux services de la direction.

Le 1<sup>er</sup> mars 2018, le SG SCS a été étoffé d'un poste de 0.9 ept de responsable des systèmes d'information de direction (RSI dir.). La création de ce poste, entièrement compensée par le transfert d'ept divers en provenance des différents services de la direction, fait suite à l'initiation d'un projet pilote du Service d'organisation et d'informatique (SOI) dans les Directions du logement, de l'environnement et de l'architecture (LEA) et SCS. Ce projet vise à mettre en place un processus de priorisation des initiatives informatiques, à l'aide d'une classification de la valeur ajoutée des projets présentés par tous les services de l'administration communale, et d'allouer les moyens financiers aux projets retenus. Le RSI de direction a également la charge, dans le cadre de ce projet, d'établir les schémas directeurs des systèmes d'information des services et de conseiller le directeur en la matière.

Le 1<sup>er</sup> septembre 2018, un nouveau poste de responsable RH de direction, à 0.8 ept, a été créé. Sa mise sur pied répond à la volonté de la Municipalité de restructurer le réseau RH et de doter les directions d'un appui pour la gestion des dossiers délicats ou complexes. La titulaire du poste a également gardé la charge de la gestion des ressources humaines du Service des assurances sociales, de même que du Secrétariat général, dont elle a assuré l'intérim du 1<sup>er</sup> février 2017 au 31 août 2018.

Le secrétaire général a participé à sept séances du groupe de travail (GT) des affaires municipales réunissant, une fois par mois, les secrétaires généraux, le secrétaire municipal, le chef du Service du personnel, le chef du Service d'organisa-

tion informatique et le chef du Service des finances. Ce GT a pour but de coordonner le travail au sein de l'administration communale en ce qui concerne les affaires transverses.

Le secrétaire général a reçu en janvier 2018, avec les responsables des unités manifestations des Services de la culture et des sports, un mandat de la Municipalité pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ). Ce mandat confie aux intéressés l'organisation d'une manifestation populaire, interculturelle et gratuite, afin d'animer la ville durant les JOJ au moyen d'activités mettant en valeur le sport, la culture et la jeunesse.

Le secrétariat général et la Direction SCS ont déploré le décès, le 15 juin 2018, de Mme Gabriella Amarelle, déléguée à l'intégration. Depuis cette date et jusqu'à la fin de l'année, le secrétaire général a assumé, *ad interim*, la direction du Bureau lausannois pour les immigrés (BLI). Au courant de l'automne 2018, le poste a été mis au concours. La Municipalité a engagé le nouveau «délégué à l'intégration de la Ville de Lausanne» et chef du BLI, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Enfin, le SG ainsi que la Direction SCS ont déménagé en décembre de Chauderon 9, niveau E1, à Chauderon 7, 5<sup>e</sup> étage. Ce déménagement a été sollicité par le Service du logement et des gérances qui désirait regrouper ses collaboratrices et ses collaborateurs.

## **BUREAU LAUSANNOIS POUR LES IMMIGRÉS (BLI)**

### **Nouvelle publication : préparation a la retraite**

En 2018, le BLI a publié la brochure *Préparez votre retraite en Suisse ou à l'étranger*. Cette publication, en sept langues, est destinée avant tout aux personnes migrantes, dans le but de leur rendre accessible le système helvétique de retraites. Distribuée principalement lors des deux ateliers annuels de préparation à la retraite organisés par le BLI, cette brochure présente le système des «trois piliers», avec de nombreux exemples pratiques, ainsi que des indications en cas d'un éventuel départ définitif de la Suisse. Un descriptif des prestations pour les aînés, une liste d'adresses utiles et un glossaire y figurent également.

### **Journée des migrants : rôle des associations et hommage à Gabriela Amarelle**

Le 18 décembre, lors de la Journée internationale des migrant-e-s, le BLI invite les associations de migrants à partager un moment convivial. En 2018, le BLI a souhaité présenter l'étude réalisée sur mandat par l'Université de Genève, dont l'objectif est de mieux connaître le profil des associations lausannoises actives dans le domaine de l'intégration et de la prévention du racisme à Lausanne.

La rencontre a également été l'occasion de rendre un dernier hommage à la déléguée à l'intégration décédée subitement en juin 2018. Trois membres d'associations et le conseiller municipal en charge de la cohésion sociale ont témoigné de leur relation avec Mme Gabriella Amarelle et ont ainsi, remercié son immense implication dans le travail de l'intégration et la prévention du racisme pour la Ville de Lausanne.

## **SERVICE DES SPORTS (SPORTS)**

### **PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE**

#### **Administration**

- conception et mise en œuvre de la politique municipale en matière de sport
- direction et administration du service
- soutien financier aux associations et clubs sportifs lausannois
- administration du personnel du service
- comptabilité du service

#### **Informatique et Internet**

- support informatique en faveur du service
- élaboration, gestion, développement et mise à jour des pages Intranet du service
- élaboration, gestion, développement et mise à jour des sites Internet du service
- élaboration, direction et suivi de projets informatiques en faveur du service
- élaboration, direction et suivi de projets graphiques en faveur du service
- promotion de projets spéciaux

#### **Manifestations et activités sportives**

- encouragement, soutien, réalisation et développement de l'organisation de manifestations sportives d'importance régionale, nationale et internationale
- promotion du sport et des activités physiques auprès de la population, sans distinction d'âge ou de sexe
- promotion du sport et des activités physiques auprès du personnel de l'administration communale

#### **Piscines et patinoires**

- mise à disposition de la population, gestion, entretien et amélioration des piscines de Bellerive-Plage, Mon-Repos (couverte), Montchoisi et de quartier
- mise à disposition de la population, gestion, entretien et amélioration des patinoires de Montchoisi et de la Pontaise

### Sport international

- valorisation de Lausanne comme capitale olympique et capitale administrative du sport mondial
- accueil et suivi des fédérations internationales sportives ou liées au sport établies à Lausanne
- coordination avec les partenaires institutionnels (Confédération et Canton de Vaud)

### Surfaces sportives

- mise à disposition de la population, gestion, entretien et amélioration de l'ensemble des surfaces sportives extérieures de la Ville de Lausanne (plus de 42 terrains permettant la pratique du football, du rugby, du football américain, du baseball, etc.)
- mise à disposition de la population, gestion, entretien et amélioration des surfaces sportives intérieures (hors salles de gymnastique gérées par la Direction de l'enfance, de la jeunesse et quartiers), en particulier les centres omnisports des Bergières, de Grand-Vennes, de la Vallée de la Jeunesse et du Vieux-Moulin, ainsi que le Centre de tir sportif de Vernand

### Unité technique

- étude, réalisation (direction de chantier), entretien et amélioration des installations sportives de la Ville de Lausanne
- participation à l'élaboration et à la mise en œuvre du volet « sports » du projet Métamorphose
- montage / démontage et gestion d'équipements en faveur de manifestations sportives ou culturelles
- ouvriers spécialisés

## EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration (SPORTS)	9.05	9.05	9.05	8.15
Manif. et activités sportives	7.40	7.40	8.00	8.00
Piscines et patinoires	28.46	27.86	28.46	27.31
Sport international	2.30	2.30	1.70	1.70
Surfaces sportives	24.65	23.65	25.65	23.80
Unité technique	18.00	18.00	17.00	17.00
Total service	89.86	88.26	89.86	85.96

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018
Unité administrative	
Total service	0.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	n	ept	n	ept
Administration (SPORTS)	10	9.05	9	8.15
Manif. et activités sportives	8	7.40	9	8.00
Piscines et patinoires	32	27.86	32	27.31
Sport international	3	2.30	2	1.70
Surfaces sportives	24	23.65	24	23.80
Unité technique	18	18.00	17	17.00
Total service	95	88.26	93	85.96

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales.

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	31 décembre 2017	31 décembre 2018
	n	n
Administration (SPORTS)	1	0
Total service	1	0

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	7	6
	sortant(s)	entrant(s)
	0	0
Total service	7	6

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	3
Convention de départ	1
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	1
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	7

## ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

### ADMINISTRATION

Un des événements marquants pour le Service des sports en 2018 aura été la mise en service et l'inauguration du Centre sportif de la Tuilière. Prévu dans le cadre du préavis N° 2015/39, (« Métamorphose. Centre sportif de la Tuilière. Création d'un centre de football et d'athlétisme. Demande de crédit d'ouvrage. ») et pour un montant de CHF 57.45 millions, les travaux devant permettre la réalisation de neuf terrains de football (six synthétiques et trois en gazon naturel renforcé), d'installations pour la pratique de l'athlétisme et d'un bâtiment abritant des vestiaires, des bureaux et une buvette ont été achevés en janvier 2018. Les clubs résidents, ESFC Malley, FC Concordia et FC Racing Club ont pu emménager dès le 5 février. L'ensemble a été inauguré le 28 juin par la Municipalité, en présence de nombreux invités, dont le président du CIO, M. Thomas Bach.

Les intempéries qui ont frappé Lausanne durant la nuit du 11 au 12 juin n'ont pas épargné les installations du Service des sports : terrains de football et courts de tennis rendus impraticables, divers locaux inondés, etc. Les dégâts les plus importants ont concerné Bellerive-Plage (arrachage d'arbres, débordements des bassins, inondations des locaux techniques, en particulier des pompes d'alimentation) et ont provoqué la fermeture de la piscine durant cinq jours. Toutefois, les excellentes conditions atmosphériques des mois de juillet et d'août ont permis de terminer la saison avec un niveau de fréquentation parmi les meilleurs de ces vingt dernières années (quatrième rang).

Autre moment fort de l'année 2018 pour le Service des sports est la victoire de la candidature lausannoise à l'organisation en 2025 de la Fête fédérale de gymnastique, la plus importante des fêtes fédérales (en nombre de participants et de spectateurs) et l'un des plus grands rassemblements gymniques mondiaux.

Le comité d'organisation des *20KM de Lausanne* a décidé de reconduire une nouvelle fois la formule adoptée en 2016 à l'occasion du 35<sup>e</sup> anniversaire de la manifestation, à savoir la tenue de la manifestation sur deux jours (samedi et dimanche). Ce format permet d'offrir de meilleures conditions de course. Tant au niveau du nombre des inscrits que de celui de celles et ceux qui ont effectivement terminé la course, les résultats 2018 ont été meilleurs qu'en 2017. Le record de participation des moins de 16 ans, datant de 2006, a été battu avec pratiquement 9'000 jeunes. Toutefois, pour des raisons à déterminer, une forte baisse (-1'500 personnes) a été constatée sur l'épreuve des « 10 km ».

Les 20 et 21 décembre 2018, la piscine de Mon-Repos a accueilli la troisième édition de la *Swim Cup*, manifestation regroupant l'élite mondiale de la natation pour diverses épreuves en petit bassin (25 m). Devant un public conquis (800 personnes, sur des gradins spécialement aménagés dans l'enceinte de la piscine), plusieurs champions et championnes olympiques en titre (mais aussi du monde et d'Europe) se sont affrontés et ont permis à des nageurs locaux de se mesurer à eux.

Conformément aux promesses faites au Conseil communal de le tenir informé de l'utilisation du montant alloué au travers du préavis N° 2010/22 (« Lausanne, Capitale olympique. Demande de crédit-cadre »), il convient de signaler que les sommes dépensées en 2018 s'élevaient à CHF 142'500.- (contre CHF 110'769.- en 2017). Elles ont permis d'acquérir du matériel promotionnel, d'attribuer des mandats de communication, et de prendre en charge les frais engendrés par la présence d'une délégation au congrès *SportAccord 2018* qui se tenait cette année en Thaïlande. Elles ont également permis l'envoi d'une délégation lausannoise aux Jeux Olympiques d'hiver de Pyeongchang (Corée du Sud), aux Jeux Olympiques de la Jeunesse d'été de Buenos Aires (Argentine), et l'octroi de subventions au bénéfice de plusieurs congrès internationaux qui ont eu lieu à Lausanne, ainsi qu'à la candidature lausannoise à l'organisation de la Fête fédérale de gymnastique de 2025. Il convient également de rappeler que les dépenses liées au projet *Volontaires sportifs lausannois* et à divers séminaires destinés aux collaborateurs et membres des fédérations et organisations sportives internationales établies à Lausanne sont également prises en charge par ce préavis.

### INFORMATIQUE ET INTERNET

L'année 2018 a été marquée par un niveau élevé des prestations de l'unité dans la plupart des manifestations sportives se déroulant sur territoire lausannois, en raison d'une plus grande présence de chaînes de télévision et/ou de besoins multimédias. Pour l'année sous revue, le parc informatique du service comprend, pour 122 utilisateurs : 98 postes de travail,

45 imprimantes (dont 18 MFP), 120 raccordements téléphoniques, 23 smartphones et 41 téléphones mobiles, ainsi que six écrans *digital signage* qui servent à l'information du public au Centre sportif de la Tuilière et à la piscine de Mon-Repos. A cela s'ajoutent 29 caméras de surveillance, permettant d'éviter les incivilités au Centre sportif de Chavannes, à celui de la Tuilière, à la piscine de Mon-Repos et au Stade olympique de la Pontaise. Ces dernières participent également à la prévention des débordements de supporters, lors des matches de football. Une *webcam* est par ailleurs installée au Chalet-à-Gobet.

Dans le domaine de l'Internet, l'unité gère douze sites, pour la plupart liés aux manifestations sportives. Sont compris, dans cette part de son activité, la gestion de contenus, le suivi de projets informatiques, le développement technique et graphique et, pour la majorité des cas, la coordination de l'hébergement.

L'unité est également active dans la production et la réalisation de vidéos promotionnelles ou de présentation, par exemple, lors de la Cérémonie annuelle de remise des mérites sportifs lausannois.

Elle participe activement à la bonne marche de nombreuses manifestations organisées par le Service des sports en fournissant du matériel téléphonique et informatique, et soutient d'autres unités du service dans le choix, l'évaluation et l'accompagnement de projets informatiques. L'unité crée et fournit divers éléments graphiques (dépliants, affiches, visuels, déclinaisons graphiques, voire signalétiques), pour les projets, installations ou manifestations du Service des sports.

Cette unité poursuit par ailleurs son implication dans la formation d'apprentis avec quatre médiamaticiens, certains effectuant des stages dans différents services au cours de leur cursus, alors que d'autres accomplissent l'intégralité de leur formation auprès du Service des sports.

## MANIFESTATIONS ET ACTIVITÉS SPORTIVES

Outre la planification de futurs grands événements ayant Lausanne pour cadre, l'Unité manifestations et activités sportives a assuré le secrétariat général des manifestations et programmes suivants :

- les *20 KM de Lausanne* : pour sa 37<sup>e</sup> édition, l'événement a été organisé pour la troisième fois sur deux jours. Cette décision a été prise afin d'accueillir dans de meilleures conditions les participants à la plus importante manifestation sportive lausannoise. Le changement du système permettant de mesurer les distances ayant révélé quelques approximations, les parcours ont été modifiés par l'adjonction d'une boucle vers la Tour de l'Ale et un « s » du côté de la place de la Palud, garantissant ainsi l'exactitude des distances à parcourir. Au niveau de la participation, malgré une météo favorable les *20 KM de Lausanne* ont connu une importante baisse du nombre de participants sur la distance des 10 km (-10%, par rapport à 2017). Par contre, le record, datant de 2006, du nombre d'enfants de moins de 16 ans a été battu avec près de 9'000 participants (soit +12% par rapport à 2017). Il est à relever que le dispositif sanitaire encadrant la manifestation a été fortement mis à contribution durant cette édition ;
- la *Journée Lausannoise du Vélo (JVL)* : malgré d'excellentes conditions météorologiques, cette 36<sup>e</sup> édition, organisée à la fin juin, n'a pas rencontré le succès escompté. Seuls 2'000 cyclistes, soit 20% de moins qu'en 2017, se sont donnés rendez-vous au Chalet-à-Gobet. La date (dernier week-end avant la fin de l'année scolaire) et les conditions météorologiques ont, semble-t-il, découragé les familles. L'édition 2019 sera organisée en mai, retrouvant ainsi ses dates habituelles ;
- le *Panathlon Family Games* : en partenariat avec Lausanne Région et le Panathlon Club Lausanne, cette manifestation permet, en famille, la découverte de plus d'une trentaine de sports. L'édition 2018, tenue pour la troisième année consécutive sur l'Esplanade des Cantons à Vidy, a connu une affluence record avec plus de 5'000 personnes présentes (80% de Lausanne ou de l'une des 27 communes membres de Lausanne Région) ;
- la *Course Lausanne, Capitale Olympique* : contrairement à l'édition 2017 qui, en raison des fortes chaleurs de juin, avait dû être reportée, la 6<sup>e</sup> édition de cette course de 5.2 km, reliant le Musée Olympique au Stade Pierre-de-Coubertin à Vidy, a eu lieu à la date prévue, s'est déroulée dans d'excellentes conditions et a accueilli 1'200 participants. L'édition 2019 prendra une forme particulière afin de célébrer l'inauguration du nouveau siège du CIO ;
- le *Tournoi de volleyball interservices* : les conditions météorologiques de 2018 ont permis à 44 équipes issues de 26 services de l'administration communale, soit près de 230 personnes, de partager un moment de sport (équipes de 3X3 ou de 4X4), de fair-play et de convivialité sur les terrains aménagés à Bellerive-Plage ;
- le *Triathlon de Lausanne* : cette 25<sup>e</sup> édition a revêtu un caractère tout particulier, puisqu'elle a servi de « répétition générale » aux championnats du monde de la discipline qui auront lieu sur le même site et les mêmes parcours en 2019. Ainsi, 130 athlètes formant l'élite du triathlon mondial étaient présents, lors de cette édition, qui comptait également pour la Coupe du monde. Outre la course « élite », qui a vu la victoire du Norvégien Gustav Iden chez les hommes et de la Suisseuse Nicola Spirig chez les femmes, des épreuves de paratriathlon et juniors ont également été organisées. Les amateurs n'ont pas été oubliés, avec des épreuves tenues sur de nouveaux parcours. Les conditions météorologiques étant idéales, le public fut nombreux, en particulier le samedi. A noter les efforts constants du comité d'organisation pour réduire le nombre de jours de fermeture des routes avoisinant la manifestation ;
- la *ChristmasRun* : l'édition 2017 avait été marquée par une baisse de 30% de la participation, ce qui avait obligé ses organisateurs à trouver des moyens de redynamiser un événement à l'ambiance unique. La formule de la course a ainsi été changée : déplacement du site de la compétition à la Cité (à relever l'excellente collaboration avec les restaurateurs et riverains du lieu), avancement des horaires des courses (ce qui a entraîné la suppression du terme *midnight* dans le nom de l'épreuve), et création d'une course « élite ». Les résultats semblent à la hauteur des espoirs des organisateurs, puisque la participation s'est élevée à 3'926 coureurs, soit pratiquement 23% de plus qu'en 2017 ;
- les *Mérites sportifs lausannois* : le 3 décembre a eu lieu au Casino de Montbenon la soirée des Mérites sportifs lausannois. En tout, 213 médailles « Sportif lausannois méritant » ont été remises, 32 à titre individuel et 181 aux athlètes de

35 équipes récompensées pour leur performance collective. Neuf athlètes ont été honorés dans les deux catégories. Rappelons que les critères d'attribution de cette distinction exigent soit un titre national, soit un podium lors d'un championnat d'Europe, soit encore être dans les huit meilleurs d'un championnat du monde ou être sélectionné pour les Jeux Olympiques. La salle était comble et les participants ont été ravis et fiers de recevoir une médaille. Sarah Atcho (athlétisme) a reçu le prix spécial « Lausanne Ville desport » pour avoir obtenu un superbe neuvième rang individuel sur le 200 m, aux championnats d'Europe d'athlétisme, mais aussi le quatrième rang du 4x100 m de ces mêmes championnats, et avoir battu avec l'équipe suisse de 4x100 m le record national de la discipline lors de l'édition 2018 d'Athletissima.

Mme Caroline Racloz (badminton) a reçu les prix « Fair-Play – Jean Passet » du Panathlon Club de Lausanne pour son comportement sportif exemplaire. Ce prix, qui n'avait plus été attribué depuis 2015, récompense un geste ou un acte de *Fair-Play* accompli par un sportif.

Les Enfants Perdus, troupe de *Breakdance* de Lausanne fondée en 1999, ont animé la soirée ;

- le *Défi Sportif Lausannois* : ce programme, initié par le Service des sports en 2004, vise à inciter, de manière ludique, la pratique sportive au sein de la population. Chacun peut s'inscrire dans l'une des six catégories de défi proposées, en fonction de son âge (dès cinq ans) et de son niveau. En 2017, sept disciplines sportives (course à pied, cyclisme, marche, natation, course d'orientation, ski de fond et triathlon) ont été proposées, via des événements populaires. Pour sa 15<sup>e</sup> édition, 519 personnes se sont lancées dans l'aventure ;
- les *Volontaires Sportifs Lausannois* : pour l'année sous revue, pas moins de 28 événements sportifs ont pu bénéficier de ce programme, dont le but est de fournir aux organisateurs de manifestations un réseau de bénévoles. De leur côté, les organisateurs s'engagent à respecter et à valoriser le travail des bénévoles qui mettent à leur service leur énergie et leurs compétences. En 2018, les VSL comptaient 740 bénévoles inscrits et actifs ;
- *Sports Passion* offre aux élèves des écoles lausannoises la possibilité de découvrir des activités sportives les mercredis après-midi. Durant l'année scolaire 2017-2018, 45 activités sportives ont ainsi été proposées, réparties en cinq périodes et représentant 2'013 heures d'enseignement, dispensées par 129 moniteurs (127 en 2016-2017). Ainsi, 3'970 élèves (4'051 en 2016-2017) ont pu en bénéficier ;
- *Sport Bien-Être* a pour but la promotion de l'activité sportive au sein du personnel de l'administration communale. Durant la saison 2017-2018, 181 personnes (238 pour 2016-2017) ont pu découvrir une des neuf activités proposées (aquagym, badminton, fitness, kick boxing, tai-chi, nordic walking, objectif dos, yoga-relaxation). Pour la dix-huitième édition, 167 personnes se sont déjà engagées à démarrer une activité.

L'unité a également largement soutenu dans les domaines administratifs, logistiques et techniques les manifestations suivantes : le *Cross international de Lausanne*, *Torche Special Olympics Switzerland*, le *Tour du Pays de Vaud cycliste*, le *Cyclotour du Léman*, la *Journée Suisse de Sport Scolaire*, la *Fête Romande de Gymnastique*, le *3X3 Basket*, la manifestation *Equissima*, le *Swiss Athletic Sprint*, la *Semaine Olympique*, le *Lausanne Marathon* et le *Lausanne Billard Masters*.

## PISCINES ET PATINOIRES

### Piscines de plein air

*Bellerive-Plage* a ouvert ses portes du 19 mai au 9 septembre, soit durant 114 jours. Toutefois, l'exploitation effective de la plus grande piscine de plein air lausannoise n'aura été que de 109 jours. En effet, Bellerive-Plage a subi de plein fouet les violentes pluies qui se sont abattues sur Lausanne durant la nuit du 11 au 12 juin : arbres arrachés, bassins submergés, locaux inondés. Ainsi, la station de filtration (permettant le pompage, le traitement et l'acheminement de l'eau nécessaire à l'exploitation des différents bassins et pataugeoires) a été entièrement noyée. Ses composantes ont dû être démontées, séchées, testées et réinstallées. La remise en état des installations, le nettoyage des bassins (remplis de boue) et leur remplissage d'une eau propre à la baignade ont entraîné une fermeture de cinq jours de l'établissement. Malgré cela, Bellerive-Plage a enregistré une augmentation de fréquentation de 5.8% par rapport à 2017 (183'909 entrées en 2018, contre 173'849 en 2017), soit l'une des meilleures saisons de ces vingt-deux dernières années (quatrième rang). Si les ventes d'abonnements se sont un peu tassées par rapport à 2017 (542, contre 571 en 2017, soit une baisse de 5.1%), celles de cartes multi-entrées ont connu un fort succès, en hausse de 9.3% par rapport à la saison précédente (1'565, contre 1'432 en 2017).

L'espace ludique pour les enfants, avec ses deux pataugeoires à thèmes, l'offre bien-être avec des équipements « spa » dans le bassin non-nageurs et le parc aquatique connaissent toujours le même succès. Ainsi, le parc aquatique a accueilli 19'771 personnes pendant la saison, ce qui est un record de fréquentation. Le club de plongée a fait découvrir ce sport et a formé quelque 212 plongeurs. Des ateliers de lecture et de contes, animés par le Service des bibliothèques et des archives de la Ville, ont été organisés du 9 juillet au 20 août et ont été très appréciés du jeune public.

*Parc de Montchoisi* : ouverte du 19 mai au 9 septembre, la piscine a enregistré en 114 jours d'exploitation 67'305 entrées, soit une progression de 5.8% par rapport à 2017 (63'612 entrées). Par chance, les intempéries de juin ne l'ont pas touchée et son exploitation a pu se faire sans encombre. Comme à Bellerive-Plage, les ventes d'abonnements, à l'exception de la catégorie « famille », ont connu une baisse par rapport à la saison précédente : 853 contre 955 en 2017 (-10.6%). Par contre la vente de cartes multi-entrées a progressé fortement (+29.1%, 949 unités en 2018, contre 735 en 2017). Outre les séances régulières d'entraînements de ses sections « water-polo » et « natation sportive », le Lausanne-Natation a dispensé 178 heures d'enseignement pour 529 enfants et 34 adultes.

Les quatre piscines de quartier (Belleveaux, Boisy, Valency et Vieux-Moulin), ouvertes du 26 mai au 26 août, ont également connu une belle fréquentation, grâce à la météo favorable de juillet et août. Il est à noter que leur gratuité, très appréciée par les nombreux et divers utilisateurs, pose parfois certains problèmes d'incivilités. Cette situation reste particulièrement

marquée à la piscine du Vieux-Moulin où la direction met en place, tout au long de la saison, un service de sécurité. On soulignera la poursuite de l'exploitation d'un jeu aquatique à la piscine de Boisy. Des cours de natation pour les enfants ont été mis en place dans les piscines de Boisy et de Montétan, ce qui a été très apprécié de la part de la clientèle.

### **Mon-Repos**

En 300 jours d'exploitation, Mon-Repos a comptabilisé 233'024 entrées (216'401 en 2017), soit une hausse de 7.68% par rapport à l'année précédente. La fréquentation moyenne quotidienne s'élève à 777 personnes (721 en 2017), ce qui, faute de place suffisante dans les bassins, entraîne régulièrement des tensions entre les différents usagers. Une dizaine de manifestations, principalement des tournois et des championnats des différentes sections du Lausanne-Natation, ont eu lieu tout au long de l'année. L'engouement pour l'Ecole de natation de Mon-Repos se poursuit: 1'305 personnes (1'320 en 2017) ont suivi 2'672 heures de cours privés, semi-privés ou en groupe (2'728 heures en 2017).

Comme indiqué sous les faits marquants, Mon-Repos a été le cadre, les 20 et 21 décembre, de la troisième édition de la *Swim Cup* qui réunissait champions olympiques, champions du monde et d'Europe pour diverses compétitions en petit bassin.

### **Patinoires**

Tous usagers confondus (patineur individuel payant, écolier ou membre d'un club de patinage, de hockey ou de broomball), la patinoire de Montchoisi a enregistré, en chiffres bruts 1'218 entrées de moins en 2018 qu'en 2017 (44'559 contre 45'777). Toutefois, la période d'exploitation ayant été plus courte (128 jours contre 135), la fréquentation réelle a été plus importante en 2018 (348 entrées/jour contre 339 entrées/jour). Cette hausse de la fréquentation était également visible auprès des clubs, puisque durant la saison 2018, 182 matches et entraînements de hockey (167 en 2017), un tournoi de hockey, 136 rencontres de championnat suisse de broomball (121) et 226 heures de patinage artistique (204) ont été organisés à Montchoisi.

La patinoire de la Pontaise a comptabilisé, en 132 jours d'exploitation (139 jours en 2017), tous usagers confondus, 21'766 entrées (dont 9'211 élèves des écoles lausannoises), contre 22'730 en 2017 (10'391 élèves), soit une légère baisse en chiffres bruts, mais une très légère hausse (sauf en ce qui concerne les écoles) en fréquentation journalière (164.89 en 2018 contre 163.52 en 2017). Cette stabilité s'explique par la couverture de la patinoire. En effet, en raison des travaux de transformation du Centre sportif de Malley, qui ont entraîné la suppression provisoire de l'ensemble des surfaces de glace, des solutions ont dû être trouvées pour accueillir les utilisateurs de Malley. L'une d'elles a consisté à poser un toit sur la patinoire de la Pontaise, permettant ainsi à la clientèle de profiter de la glace même par mauvais temps.

### **SPORT INTERNATIONAL**

Comme annoncé dans le rapport de gestion 2017, plusieurs fédérations ou organisations sportives internationales (FOSI) se sont établies à Lausanne durant l'année écoulée. Ainsi, l'*European Professional Club Rugby* (qui gère les intérêts des clubs professionnels de rugby), l'*International Testing Agency* (qui fournit des services antidopage aux fédérations internationales et aux organisateurs de grands événements sportifs), l'Union mondiale de billard (en charge du billard français) et l'antenne européenne de l'*International Federation Muaythai Amateur* (muay-thai ou boxe thaïlandaise) ont rejoint la cinquantaine de FOSI déjà présentes à Lausanne ou dans sa région. On relèvera que l'Union mondiale de billard et l'*International Federation Muaythai Amateur* se sont installées dans les locaux de la Maison du Sport International (MSI), sis à l'avenue de Rhodanie.

Du 15 au 20 avril s'est tenue à Bangkok (Thaïlande) l'édition 2018 de *SportAccord*, congrès réunissant, autour de conférences, débats et de présentations, l'entier des acteurs du sport international. En collaboration avec les autorités cantonales, l'Unité sport international y a tenu un stand et a organisé des rencontres avec différents dirigeants, afin de promouvoir *Lausanne Capitale Olympique*.

L'unité est impliquée dans l'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver de 2020.

Dans le cadre de la valorisation de l'accueil des fédérations et organisations internationales, un certain nombre de formations continues en management sportif, tout comme des séminaires facilitant l'accueil et l'intégration du personnel en provenance d'autres pays, ont été organisés durant l'année. 2018 a été une année record, avec près de 400 participants issus d'une cinquantaine de fédérations.

### **SURFACES SPORTIVES**

L'ouverture en février du Centre sportif de la Tuilière (CST) aura été le fait marquant de l'année 2018 pour l'Unité surfaces sportives. Le CST marque un tournant dans la gestion des activités liées au football dans le secteur de la Blécherette. En regroupant sous un même toit l'ensemble des activités et des acteurs, le CST permet au Service des sports et à son Unité surfaces sportives une plus grande efficacité, et aux clubs résidents une meilleure collaboration, ainsi qu'une mutualisation des moyens. Le succès est d'ores et déjà au rendez-vous, les terrains en gazon synthétique permettant une plus grande disponibilité des surfaces de jeux et une forte diminution du nombre de matches ou d'entraînements devant être renvoyés en raison des conditions météorologiques.

En dehors des horaires scolaires (dès 18h en semaine et les week-ends), les quatre centres omnisports de la Ville permettent de pratiquer les principaux sports de salle, soit le basketball, le volleyball, le handball et la gymnastique, ainsi que d'organiser des événements exceptionnels. Cette année, les salles ou piscines des Bergières, de Grand-Vennes, de la Vallée de la Jeunesse et du Vieux-Moulin ont accueilli, entre autres, le championnat de basketball LNA, divers cham-

pionnats suisses (dont ceux d'apnée et de *powerlifting*) ainsi que des tournois et compétitions dans de nombreux autres sports, tant individuels que collectifs. De plus, ces centres sont régulièrement mis à disposition des jeunes des quartiers concernés, encadrés par des collaborateurs de la délégation jeunesse.

Le Centre de tir sportif de Vernand a vu le nombre de cartouches tirées à 300 mètres (tirs sportifs et obligatoires) diminuer de 9.1% par rapport à l'an passé et atteindre un total de 135'517 (contre 148'532 en 2017).

Le Chalet-à-Gobet (Plaine de Mauvernay – Bois du Jorat et de Peccau) offre d'excellentes conditions de pratique aux adeptes de course à pied, de VTT, de *walking* et de *nordic walking*. Depuis l'hiver 2013-2014, une convention a été signée avec la société Télé Leysin-Les Mosses-La Lécherette SA, permettant à cette dernière l'exploitation du remonte-pente. En 2018, le Chalet-à-Gobet a été, entre autres, le cadre d'Equissima et de la 36<sup>e</sup> édition de la Journée lausannoise du vélo.

A Vidy, à proximité immédiate du Stade Pierre-de-Coubertin, la « Place du Fair-Play » permet la pratique des sports urbains, mais également du beach-volley, du basketball et du handball.

Le Stade Juan-Antonio-Samaranch a accueilli le stage de préparation et d'entraînement du club istanbuliote *Fenerbahçe SK* et a été le cadre de matches de la Coupe suisse de football et du championnat de *Promotion league* du club résident, le FC Stade-Lausanne-Ouchy.

Enfin, outre le Centre sportif de la Tuilière, les installations dédiées à la pratique du football, en particulier celles de la Pontaise, du Bois-Gentil, de Chavannes et du Stade Juan-Antonio-Samaranch, ont fortement été mises à contribution tout au long de l'année écoulée. Il convient de rappeler que plus de 180 équipes de football, toutes catégories confondues, les utilisent de façon quasi quotidienne.

## UNITÉ TECHNIQUE

L'année 2018 aura été marquée, pour l'Unité technique, par la fin des travaux de réalisation du Centre sportif de la Tuilière. Représentante du maître de l'ouvrage, l'unité a assuré durant toute la durée du chantier le respect du programme de construction, des choix de matériaux à mettre en œuvre, des développements des détails constructifs nécessaires au bon fonctionnement du centre, ainsi que le suivi des travaux de finition et de réception de l'ouvrage.

Les intempéries de juin ont impacté Bellerive-Plage, entraînant une fermeture de cinq jours et une très forte implication de l'unité pour la remise en état des installations techniques touchées. L'unité a également supervisé la remise en état d'autres installations sportives impactées : courts de tennis du Lausanne-Sports Tennis Club, du Montchoisi Tennis Club et du Stade-Lausanne Tennis Club, ainsi que divers terrains de football, dont ceux du nouveau Centre sportif de la Tuilière.

Dans le cadre de ses missions quotidiennes, l'unité a participé à des études et a œuvré à la réalisation d'équipements et des travaux d'entretien sur l'ensemble du parc d'installations du Service des sports.

Elle a aussi soutenu plusieurs projets interservices au travers de son expertise et en représentant le maître d'ouvrage, notamment dans le cadre du futur Stade de la Tuilière ou du Centre sportif de Malley. Elle a aussi poursuivi sa participation au développement des différents programmes et cahiers des charges pour la réalisation des équipements sportifs intégrés au futur écoquartier des Plaines-du-Loup, dont le maintien de la capacité opérationnelle du Stade olympique de la Pontaise, durant la période précédant la transformation du Stade Pierre-de-Coubertin.

A la Vallée de la Jeunesse, les travaux d'assainissement des façades et de la toiture prévus dans le cadre du préavis N° 2017/08, (« Vallée de la Jeunesse Assainissement des façades et de la toiture. Demande de crédit d'ouvrage »), sont en cours de réalisation et doivent s'achever en août 2019.

En 2018, l'Unité technique a aussi effectué de nombreux travaux d'entretien, de modernisation et de transformation de diverses installations sportives. Ainsi, on mentionnera, entre autres : le changement du tableau d'introduction électrique du bâtiment du Centre omnisports de la Vallée de la Jeunesse, la modernisation des installations de régulation de la ventilation du Parc de Montchoisi, la pose d'un séparateur de graisse et de nouvelles antennes de téléphonie mobile à la piscine de Mon-Repos, le remplacement de la chaudière de production d'eau chaude de la patinoire de la Pontaise, la modification du système de traitement de l'eau par ajout d'un filtre à charbon actif à la piscine de quartier du Vieux-Moulin.

Au travers de son groupe « support opérationnel », l'unité a également appuyé l'organisation (montage/démontage des infrastructures, manutention, transports, etc.) d'une vingtaine de manifestations sportives majeures, ainsi que de plus d'une centaine d'autres événements. Les ouvriers professionnels sont, quant à eux, intervenus plus de 680 fois sur les différentes installations sportives, que ce soit pour des travaux d'entretien réguliers ou des interventions urgentes.

Enfin, conformément aux promesses faites dans le cadre du préavis N° 2013/31, (« Assainissement et entretien d'installations sportives. Demande de crédit-cadre. »), d'informer le Conseil communal de l'exécution de travaux non prévus dans la demande de crédit-cadre, les opérations suivantes ont été entreprises en 2017 :

- Stade olympique de la Pontaise
  - Travaux urgents de réfection de la piste d'athlétisme CHF 347'000.-

À l'issue de l'édition 2017 d'Athletissima, des décollements du revêtement synthétique constituant la couche de surface de la piste d'athlétisme du Stade olympique de la Pontaise ont été constatés sur la partie sud de l'ovale d'athlétisme (zone du 110/100m haies et du 100m sprint). Ces décollements, dus à des infiltrations d'eau localisées, ont été traités par injection de colle. Toutefois, ces mesures conservatoires se sont révélées insuffisantes et, au début de l'année 2018, il était clair que l'état de la piste ne permettait plus la tenue d'épreuves d'athlétisme, encore moins celle d'un meeting de l'ampleur et de l'importance d'Athletissima. Des travaux urgents de réfection de la piste ont donc dû être entrepris. Comme elle l'indiquait dans sa communication à la Commission des finances, la Municipalité, au vu de l'urgence de la situation, a décidé de financer la réfection de la piste par le solde des crédits alloués dans le cadre du préavis N° 2013/31, tout en admettant

que ce solde ne suffirait pas à absorber cette dépense et qu'un dépassement de crédit en résulterait. La régularisation de la situation est l'un des objets du préavis N°2018/58, (« Assainissement et entretien d'installations sportives – demande de crédit-cadre 5e étape (2018-2021) »).

## SERVICE SOCIAL LAUSANNE (SSL)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

#### Accueillir les Lausannois-e-s en difficulté sociale et les aider à regagner leur autonomie

➤ information et action sociale/appui social (généraliste et spécialisé)

#### Garantir le minimum vital

➤ prestation financière du revenu d'insertion (RI)  
➤ aides individuelles prélevées sur les fonds de la Direction SCS

#### Réduire les risques liés à la consommation de drogues, favoriser l'insertion et la thérapie

➤ dispositif addictions (échange de matériel stérile, appui socio-éducatif, activités et jobs à seuils adaptés)

#### Couvrir les besoins vitaux des personnes en situation de grande précarité

➤ aide sociale d'urgence (accueil de jour, hébergement, nourriture, hygiène et soins de 1<sup>er</sup> recours)

### EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Action sociale	42.60	40.50	36.75	33.85
Aide sociale d'urgence	6.60	6.60	6.60	6.60
Direction domaine RI	1.90	1.70	1.90	1.70
Direction domaine social	4.85	4.70	4.85	4.80
Direction domaine spécialistes	2.70	2.70	2.70	2.75
Direction domaine support	1.60	1.50	1.60	1.50
Direction SSL	3.00	2.70	3.00	2.60
Dispositif addiction	0.50	0.50	0.50	0.50
Enquêtes et contentieux	13.10	12.60	13.00	12.60
Finances	2.30	2.30	2.30	2.30
Formation et Progrès RI	9.00	8.90	8.80	7.30
Info sociale - SSL	11.85	12.35	11.85	11.85
Informatique	1.00	0.90	0.50	0.50
Insertion	7.80	7.50	7.80	6.70
Institutions subventionnées	1.00	0.60	1.00	0.60
LAMal et permanence sociale	6.10	5.50	1.00	0.00
Organisation & documentation	1.70	1.70	1.70	1.70
Réception RI	13.70	13.20	13.70	13.10
Revenu insertion	72.20	70.30	72.40	67.90
RH - SSL	4.60	4.60	4.60	4.00
Stats & mobilité	1.00	1.00	1.00	1.00
Unité assainissement finances	5.90	5.90	5.90	5.90
Unité commune			13.95	13.45
Unité de soutien	10.00	9.70	11.20	11.00
Unité Jad	8.50	7.00	8.90	8.20
Unité juridique	2.20	2.20	3.00	3.10
Unité logement	23.45	23.35	23.55	21.70
Unité SSL-ORP	4.40	4.40		
<b>Total service</b>	<b>263.55</b>	<b>254.90</b>	<b>264.05</b>	<b>247.20</b>

Les éventuelles suraffectations de poste sont le reflet de prêts temporaires d'ept.

Le sous-service «unité SSL-ORP» a été remplacé par le sous-service «unité commune». Les ept alloués y ont été intégrés.

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018
Unité administrative	
<b>Total service</b>	<b>+ 0.50</b>

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	n	ept	n	ept
Action sociale	55	40.50	46	33.85
Aide sociale d'urgence	8	6.60	8	6.60
Direction domaine RI	2	1.70	2	1.70
Direction domaine social	5	4.70	5	4.80
Direction domaine spécialistes	4	2.70	4	2.75
Direction domaine support	2	1.50	2	1.50
Direction SSL	3	2.70	3	2.60
Dispositif addiction	1	0.50	1	0.50
Enquêtes et contentieux	14	12.60	14	12.60
Finances	3	2.30	3	2.30
Formation et Progrès RI	11	8.90	9	7.30
Info sociale - SSL	15	12.35	15	11.85
Informatique	1	0.90	1	0.50
Insertion	11	7.50	10	6.70
Institutions subventionnées	1	0.60	1	0.60
LAMal et permanence sociale	8	5.50		
Organisation & documentation	3	1.70	3	1.70
Réception RI	17	13.20	17	13.10
Revenu insertion	78	70.30	75	67.90
RH - SSL	7	4.60	6	4.00
Stats & mobilité	1	1.00	1	1.00
Unité assainissement finances	8	5.90	8	5.90
Unité commune			17	13.45
Unité de soutien	14	9.70	15	11.00
Unité Jad	8	7.00	10	8.20
Unité juridique	3	2.20	4	3.10
Unité logement	28	23.35	26	21.70
Unité SSL-ORP	5	4.40		
<b>Total service</b>	<b>316</b>	<b>254.90</b>	<b>306</b>	<b>247.20</b>

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	n		n	
Direction domaine social	1		1	
Insertion	1		0	
<b>Total service</b>	<b>2</b>		<b>1</b>	

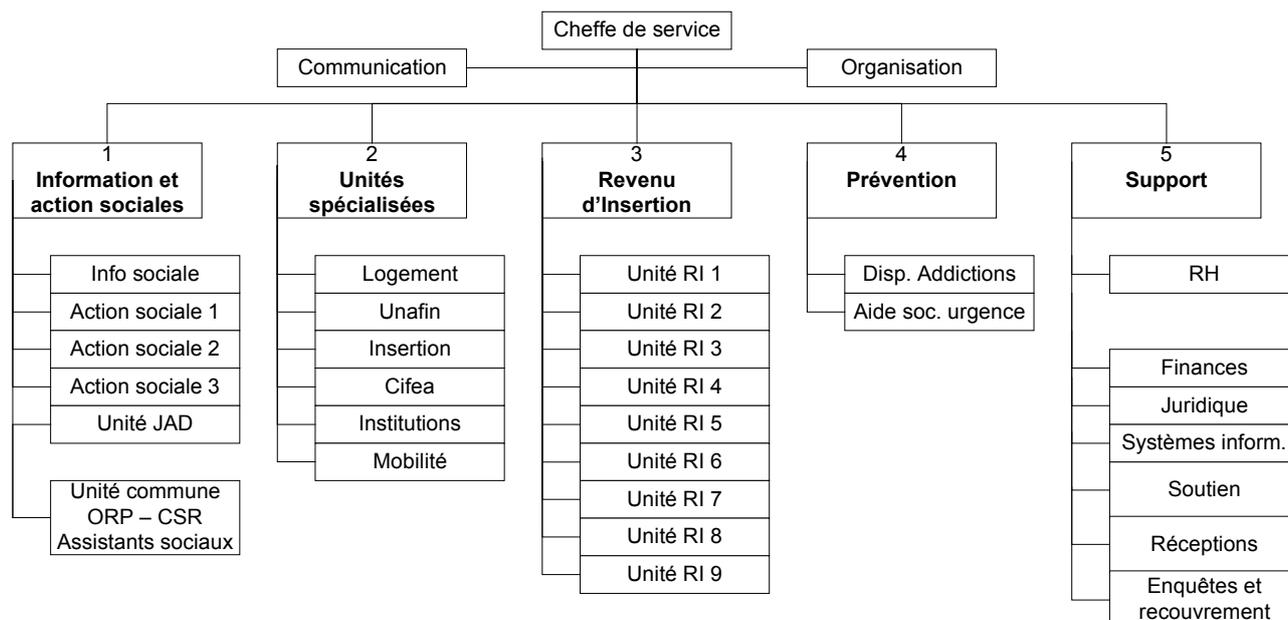
**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Nombre de mouvement(s)	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	21	14
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	3	0
<b>Total service</b>	<b>24</b>	<b>14</b>

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	17
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	1
Licenciement juste motif immédiat	1
Licenciement invalidité totale	
<b>Total service</b>	<b>21</b>

## ORGANISATION



## ACCUEILLIR LES LAUSANNOIS-E-S EN DIFFICULTÉ SOCIALE ET LES AIDER À REGAGNER LEUR AUTONOMIE

### DOMAINE 1 – UNITÉ D'INFORMATION ET ACTION SOCIALES

#### Unité information sociale

	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de consultations (permanences) à l'info sociale	5'802	5'785	5'791	5'523	5'297
Nombre de dossiers suivis par l'info sociale (année)	984	807	730	854	734
Nombre de personnes ou ménages ayant reçu une aide casuelle	242	262	287	330	294
<i>dont montant en CHF</i>	<i>436'260</i>	<i>451'080</i>	<i>547'366</i>	<i>550'886</i>	<i>535'603</i>

L'aide casuelle permet d'aider à des personnes ou des ménages de faire face à une dépense imprévue qui les plongerait temporairement dans l'indigence. Elle est calculée selon le droit RI et vise à éviter un endettement ou une éventuelle entrée durable au RI.

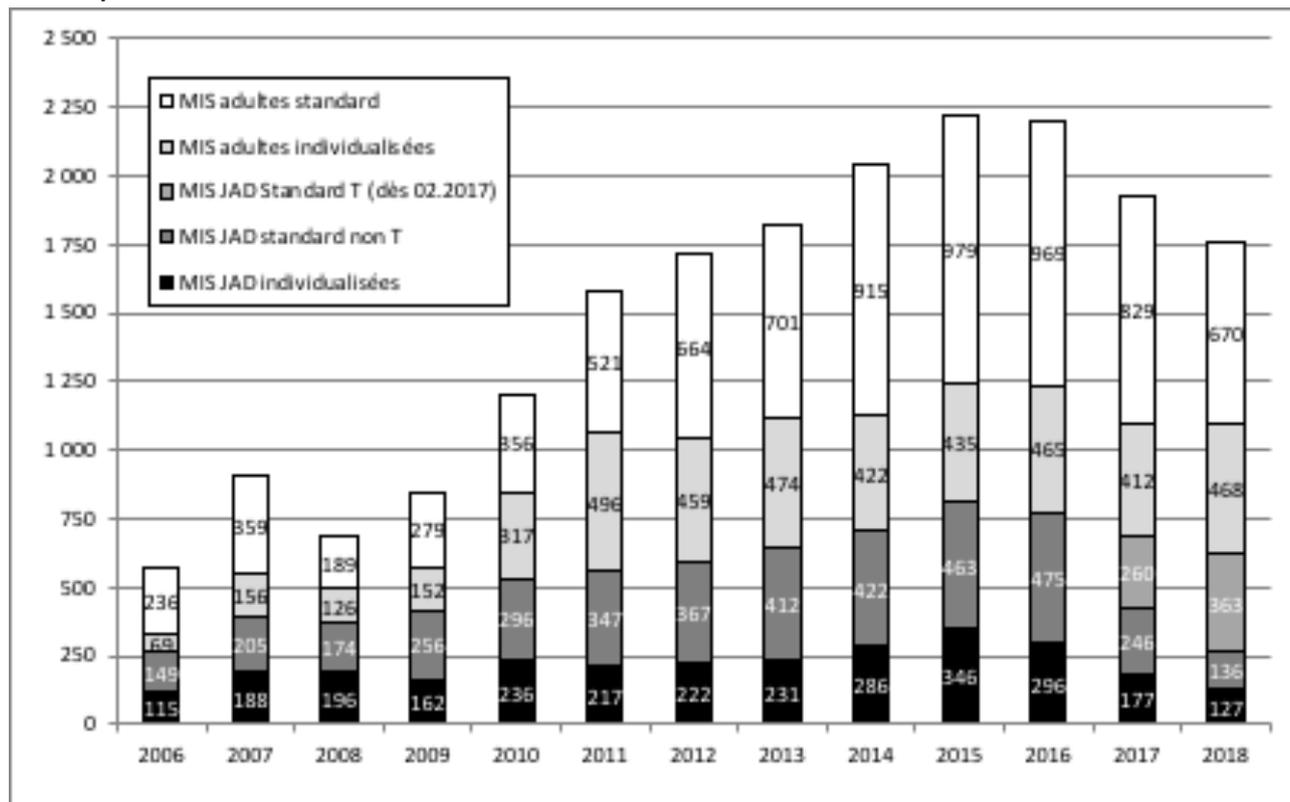
#### Unités d'action sociale

	2015	2016	2017	2018
Nombre de bilans sociaux établis	6'504	4'862	5'203	4'826
<i>Nombre de dossiers concernés</i>	<i>4'143</i>	<i>3'877</i>	<i>4'086</i>	<i>3'843</i>
Nombre de plans d'action personnalisés	3'475	3'786	3'849	3'459
Nombre de prestations d'appui social généraliste prévues par les plans d'action	5'439	5'790	5'971	5'348
Exemples de prestations				
aide à la gestion budgétaire, conseils, dettes	295	245	253	190
aide à la gestion administrative (budget, paiements, courrier)	881	965	1'055	868
aide dans les démarches liées à la subsidiarité (démarches auprès des assurances sociales, notamment)	298	299	326	495
élaboration d'un projet professionnel ou de formation	581	727	772	-
élaboration avec le bénéficiaire d'un projet d'insertion, le tester et le réaliser en assurant un suivi régulier	1'024	1'063	1'017	1'521
aide aux bénéficiaires atteints dans leur santé	1'023	1'221	1'238	1'202

Les données détaillées ne sont disponibles que depuis 2015, grâce à une application informatique développée par le SSL pour faciliter le travail des assistantes sociales et des assistants sociaux.

En raison de la modification en 2018 par le Canton du document «Référentiel des prestations d'appui social», certaines prestations ont subi d'importantes modifications et ont notamment été soit regroupées, soit séparées. Par conséquent et désormais, la prestation «Élaboration d'un projet professionnel ou de formation» est incluse dans la prestation «Élaboration avec le bénéficiaire d'un projet d'insertion, le tester et le réaliser en assurant un suivi régulier», également reformulée dans le Référentiel.

## Nombre de mesures d'insertion socioprofessionnelle (MIS) offertes aux jeunes adultes en difficulté (JAD) et aux adultes pour l'ensemble des bénéficiaires du SSL



En 2018, 1'068 personnes auront bénéficié d'une mesure d'insertion socioprofessionnelle (cours, stages en entreprise, etc.). Ce nombre se montait à 1'143 personnes en 2017, 1'196 en 2016, 1'176 en 2015, 1'151 en 2014, 1'070 en 2013 et 716 en 2010. Une personne peut avoir effectué plus d'une mesure dans l'année. La baisse du nombre de mesures, enregistrée en 2018 par rapport à 2017, est à mettre en relation avec la diminution du nombre de dossiers RI entre ces deux années.

Avec l'entrée en vigueur de la révision de la loi sur l'action sociale vaudoise (LASV), le 1<sup>er</sup> janvier 2017, des mesures d'insertion sociale de transition (MIS-T), destinées aux JAD, ont été créées. En 2018, 276 bénéficiaires ont participé à 363 MIS-T, contre respectivement 208 bénéficiaires et 260 MIS-T en 2017.

### Programmes de formation FORJAD – FORMAD

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Évolution en %
Nbre total de participants inscrits au programme	108	91	98	122	110	122	114	-7

Pour mémoire: sont inscrits au programme FORJAD (formation jeunes adultes 18-24 ans) ou FORMAD (formation adultes 25-40 ans), les bénéficiaires de l'aide sociale qui entreprennent un apprentissage et doivent être mis au bénéfice de la prestation *Acc-Ent* du Centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ).

Depuis 2017, le SSL recense également le nombre de bénéficiaires qui entrent en formation, sans demander le soutien des programmes FORJAD et FORMAD. Leur nombre s'élève à 34 entrées en formation pour 2018 (29 pour les 18-24 ans et cinq pour les 25-40 ans).

### Unité JAD

L'introduction au 1<sup>er</sup> janvier 2017 de la LASV révisée, notamment du nouvel article 31a qui concerne les jeunes adultes âgés de 18 à 25 ans révolus sans formation achevée, a nécessité la création d'une nouvelle unité dédiée aux jeunes.

Ce dispositif valorise l'accès à la formation certifiée et évite le recours au revenu d'insertion. Il est effectif depuis le 1<sup>er</sup> février 2017.

Le nouveau dispositif décrit par la loi prévoit, après une période d'instruction qui permet de faire un bilan approfondi avec les jeunes sans formation professionnelle achevée, de les orienter vers des mesures d'insertion sociale de transition (MIS-T). Ces nouvelles mesures créées par le Service de prévoyance et d'aide sociales de l'Etat de Vaud (SPAS) permettent aux jeunes d'élaborer un projet de formation professionnelle, de mettre à niveau leurs connaissances scolaires, d'entreprendre des démarches pour trouver un métier et, par conséquent, une formation (apprentissage ou autre formation certifiée).

Ces jeunes ne bénéficient plus du revenu d'insertion; ils peuvent toutefois bénéficier d'une aide ponctuelle à certaines conditions. Cette aide peut être allouée lors de la période d'instruction et dans l'attente de l'obtention d'une bourse d'études, les MIS étant reconnues comme une formation.

## Évolution des demandes et prestations

	2017	2018
Nombre de personnes reçues	639	687
Selon type de prestations		
entrées dans le dispositif, art. 31a LASV	269	229
non éligibles au dispositif, art. 31a LASV	370	458
jeunes ayant démarré une mesure d'insertion sociale de transition	169	236
jeunes ayant démarré une formation certifiée (CFC ou école).	115	115

### Unité commune ORP – CSR

A la demande de l'autorité cantonale, le SSL et le Service du travail (ST) ont lancé un projet pilote d'unité commune, en février 2015. Les éléments suivants caractérisent cette expérience :

- mise en œuvre d'un protocole de prise en charge concertée – entre les assistants sociaux et les conseillers en placement – des requérants du RI ;
- augmentation de la dotation ORP (Office régional de placement): l'unité est dotée d'un conseiller en placement pour 80 personnes au lieu de 130. Côté CSR (centre social régional), on en reste à un assistant social pour 90 dossiers RI ;
- modification des règles en vigueur, en ce sens que :
  - la participation de l'utilisateur à une mesure d'insertion cantonale financée par le SPAS n'entraîne plus d'inaptitude au placement, comme c'est toujours le cas en dehors de l'expérience pilote ;
  - l'ORP ne renvoie pas au CSR les personnes qu'il juge inapte au placement (alors que selon les règles usuelles, environ la moitié des bénéficiaires RI se retrouve dans ce cas de figure) ;
  - à la fin 2018, 3'027 personnes (1'784 personnes en 2017) ont été adressées à l'Unité commune ORP – CSR par le SSL, depuis sa création.

Cette expérience pilote a été évaluée durant le premier semestre 2017 par l'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP).

L'étude de l'IDHEAP montre que ce nouveau modèle de prise en charge commune a été plus efficace pour les bénéficiaires. Elle a permis d'écourter la durée moyenne du RI, tout en présentant un intérêt sur le plan de l'économicité. Un dossier pris en charge par l'unité a ainsi coûté en moyenne 11% en moins de prestations RI par rapport au mode de prise en charge habituel et, après 22 mois, on a constaté 9.2% de prise d'emploi supplémentaire dans le groupe Unité commune, par rapport au mode de prise en charge ordinaire.

Depuis le 7 octobre 2018, le dispositif est généralisé et pérennisé. L'Unité commune compte désormais 12.4 ept d'assistants sociaux. Elle est conçue pour prendre en charge 1'600 bénéficiaires RI. Le développement d'autres unités communes dans le canton est en cours.

## DOMAINE 2 – UNITÉS SPÉCIALISÉES

### UNITÉ LOGEMENT (UL)

#### Évolution des demandes et des prestations

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Variation 2017-2018 En %
Nouvelles demandes	745	741	1'098	1'362	1'390	1'145	-18
Selon type de problématique							
accès au logement	629	590	911	1'144	1'165	966	-17
maintien dans le logement	116	120	187	218	225	179	-20
Selon type de prestations							
individuelles (appui social)	330	469	823	1'085	1'148	890	-23
collectives (ateliers de recherche de logement <i>Infolog</i> )	415	272	275	277	242	255	+5
Ménages ayant été au bénéfice d'un appui social lié au logement dans l'année							
	547	543	634	981	906	812	-10

Les nouvelles demandes recouvrent toutes celles adressées à l'UL, soit les demandes provenant de l'Unité info sociale et des Unités d'action sociale du SSL (assistant-e-s sociaux généralistes), les avis d'exécutions forcées de la Justice de paix, les demandes d'autres institutions sociales, ainsi que les demandes d'appui des sous-locataires du parc UL. Sont également comptabilisées les demandes qui sont adressées à l'Unité logement et qui ne donnent pas lieu à la délivrance d'une prestation.

La forte augmentation des ménages ayant été au bénéfice d'un appui social depuis 2016 est liée à l'introduction de la nouvelle prestation d'aide individuelle à la recherche d'un logement, destinée aux personnes bénéficiant d'un hébergement provisoire (Patio, chambres meublées, hôtels conventionnés). Cette prestation dure trois mois et est renouvelable une fois.

Sur les 609 demandes provenant du SSL en 2018 (contre 637 en 2017), on compte :

- 209 demandes urgentes (contre 220 en 2017)
- 420 demandes normales (contre 417 en 2017)

### Évolution du parc de logements – état au 31 décembre de chaque année

Objets et gérances	2012 (nbre/%)	2013 (nbre/%)	2014 (nbre/%)	2015 (nbre/%)	2016 (nbre/%)	2017 (nbre/%)	2018 (nbre/%)	Variation 2017-2018	
								en %	
Nombre d'objets total	455	464	499	503	537	600	533	-8	
Selon type d'objets									
Logements sociaux loués à des gérances	433	438	441	452	440	418	355	-15	
chambres meublées (communautaires, pension Simplon, César-Roux 16)	18	22	51	51	60	51	51	-	
studios et 2p. meublés (Le Patio)					24	61	61	-	
chambres d'hôtel conventionnées	4	4	7	23	13	70	86	+23	
Nombre de gérances	45	45	50	50	51	55	56	+2	

La diminution des logements sociaux est notamment due à la résiliation des baux de l'immeuble César-Roux 16 en cours de rénovation.

Avec 198 chambres et studios meublés, au 31 décembre 2018, le SSL dispose désormais d'un dispositif d'hébergement provisoire varié, permettant de répondre à une grande diversité de situations.

### Évolution des entrées et sorties du parc de logement

Entrées	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Variation 2017-2018	
								En %	
Entrées	93	103	106	147	168	263	354	+35	
dont hôtels conventionnés							127		
Sorties	64	93	104	98	126	241	274	+14	
dont sorties avec un bail en nom propre	39	63	58	63	88	178	147		

Parmi les 274 sorties effectuées en 2018, 116 concernent des personnes hébergées en hôtels conventionnés. Quant aux sorties avec bail en nom propre, elles représentent 54% des sorties totales.

### Évolution des expulsions du logement (habitations)

Expulsions	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Variation 2017-2018	
										en %	
Annoncées	212	63	117	109	111	115	113	108	128	+19	
Exécutées	118	nd	87	68	83	62	66	70	91	+30	

L'Unité logement reçoit, dans un premier temps, la copie de l'attestation de la Justice de Paix, informant les parties que le propriétaire a requis l'exécution forcée. En 2018, les collaboratrices et les collaborateurs de l'unité ont traité 148 attestations de la Justice de Paix (contre 132 en 2017), qui se sont traduites par 128 avis d'exécution forcée (contre 108, en 2017). 37 procédures d'expulsion ont été annulées (contre 38 en 2017), grâce notamment au travail d'aide au maintien du logement réalisé par l'Unité logement.

### Évolution des lots stockés au garde-meubles – état au 31 décembre de chaque année

Lots et entrées	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Variation 2017-2018	
										en %	
Lots stockés	117	54	44	43	30	23	23	31	70	+125	
Entrées durant l'année	48	40	54	60	60	45	47	47	72	+53	

L'augmentation des entrées au garde-meubles communal ainsi que du nombre de lots stockés est à mettre au regard de l'augmentation des expulsions locatives qu'indique le tableau de l'évolution des expulsions ci-dessus.

## UNITÉ D'ASSAINISSEMENT FINANCIER (UNAFIN)

### Évolution des demandes et prestations

Dossiers	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Variation 2017-2018	
								en %	
Nouveaux dossiers ouverts durant l'année	165	165	203	241	215	211	193	-8	
Demandes <i>Horizon</i> (nouvelle prestation dès 2014)			97	196	295	226	235	+4	
Dossiers en cours au 31 décembre	164	150	206	249	271	233	233	-	

Le nombre de nouveaux dossiers ouverts en 2018 est en légère baisse par rapport à 2017, mais le nombre de dossiers en cours au 31 décembre reste stable. Le travail de conseil et d'aide au désendettement est donc relativement constant, avec un recentrage (y compris dans l'orientation) du travail sur les dossiers ayant un potentiel de désendettement.

Après quatre ans d'existence, la prestation *Horizon* a atteint un volume satisfaisant en quantité (+4% cette année) et en qualité. Cette prestation consiste à faire le bilan des dettes des bénéficiaires RI et à les recevoir en entretien pour leur présenter les possibilités de désendettement. Ils sont sensibilisés au fait qu'en cas de reprise d'emploi, des solutions d'assainissement financier peuvent être mises en œuvre, évitant ainsi la péjoration de leur situation économique. L'Unafin contribue ainsi à l'objectif d'autonomisation des bénéficiaires du RI.

### Dossiers fermés en 2018

	2013 (nbre/%)	2014 (nbre/%)	2015 (nbre/%)	2016 (nbre/%)	2017 (nbre/%)	2018 (nbre/%)	Variation 2017-2018 en %
Dossiers fermés durant l'année :	147/100	130/100	200/100	205/100	254/100	191/100	-25
• Désendettement (total ou partiel)	20/14	15/12	19/10	24/12	32/13	23/12	-28
• Stabilisation de l'endettement	23/16	9/7	24/12	25/12	32/13	45/23	+41
• Bilan endettement et infos	39/26	37/28	97/49	124/60	145/57	95/50	-34
• Réponse à des demandes spécifiques	24/16	35/27	20/10	11/5	18/7	13/7	-28
• Autres (interruptions, abandon du projet, etc.)	41/28	34/26	40/20	21/10	27/11	15/8	-44

La baisse du nombre de dossiers fermés indique que le travail est toujours en cours. Lorsque l'objectif de désendettement est visé, les dossiers restent actifs pendant trois à quatre ans en moyenne. Il s'agit d'une des conséquences du ciblage initié en 2017 où l'Unafin ouvre moins de dossiers mais travaille plus longtemps sur les situations, en vue d'atteindre l'objectif d'assainissement (le volume de travail est par conséquent en augmentation).

### Actions de prévention

Nbre séances totales / nbre de séances réalisées par l'Unafin / nbre participants	2014	2015	2016	2017	2018
Jeunes adultes au RI (participants à des mesures d'insertion)	4/1/213	7/2/396	6/6/356	6/6/361	9/9/637
Nouvelles familles (Espaces prévention Pro Familia)	46/18/231	-	-	-	-
Collaborateur-trice-s de la Ville de Lausanne	2/2/107	-	-	-	-
Apprenti-e-s du canton et ensemble des communes vaudoises	2/2/75	2/2/52	2/2/50	4/4/146	2/2/78
Permanence téléphonique Info Budget (nbre permanences / nbre appels)	67/351	66/338	66/379	67/520	67/530
Actions auprès de publics spécifiques (ORP et Mi- grants)	6/6/74	9/9/170	-	-	4/4/30
Apprenti-e-s Nestlé (1 <sup>ère</sup> et 3 <sup>e</sup> année)				5/5/115	7/7/190
Curateurs privés			2/2/89	3/3/92	4/4/133

Ces actions de prévention ont pour objectif de diminuer des actions curatives à terme.

L'Unafin a renforcé sa mission de prévention, durant l'année 2018, par une intensification des actions déjà déployées : théâtre forum (neuf séances), apprentis Nestlé (sept séances), curateurs privés (quatre séances), ainsi que la reprise d'interventions auprès de publics spécifiques (en 2018, quatre interventions auprès du public migrant). L'Unafin assume également une mission de centre de compétences sur la gestion des dettes. Elle est intervenue à ce titre auprès des assistants sociaux d'entreprise et auprès des travailleurs sociaux d'ACCENT (pour les jeunes adultes en formation dans le cadre du programme FORJAD). De plus, les collaboratrices et collaborateurs du CSR de Lausanne ainsi que des professionnels externes ont sollicité l'Unafin à plus de 221 reprises (230 en 2017) durant l'année, pour des questions en lien avec la gestion des dettes.

### UNITÉ INSERTION (UI)

En 2018, l'unité a suivi 423 personnes, dont 156 de 18-24 ans. Ce suivi a pris fin pour 245 d'entre elles, avec les résultats suivants :

Motif de fin de prise en charge (nombre/%)	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Entrée en formation professionnelle	28/16	52/19	52/22	68/27	77/30	67/25	45/19
Prise d'emploi	13/7	20/7	30/13	32/13	17/7	17/6	29/12
Retour à l'AS avec bilan ou projet	38/21	48/17	17/7	29/11	28/11	29/11	26/11
Mesure d'insertion (MIS) ou stage en entreprise de longue durée	8/5	18/6	17/7	23/9	16/6	11/4	18/7

Mesure d'insertion sociale de transition (MIS-T) dès 2017*						25/10	12/5
Transfert à l'ORP	15/8	13/5	16/7	18/7	16/6	35/13	24/10
Déménagement, service militaire, etc.	6/3	15/5	20/9	22/9	24/9	18/7	20/8
Interruption due à des problèmes de santé, de logement ou garde d'enfant	19/11	40/14	48/20	34/13	41/16	34/13	38/16
Défaut de collaboration, absences	52/29	74/27	35/15	29/11	37/15	30/11	30/12
<b>Total</b>	<b>179/100</b>	<b>280/100</b>	<b>235/100</b>	<b>255/100</b>	<b>256/100</b>	<b>266/100</b>	<b>245/100</b>

\* Avec l'entrée en vigueur de la LASV révisée en 2017, des mesures d'insertion sociale de transition (MIS-T), destinées aux JAD, ont été créées: elles sont désormais intégrées dans le tableau.

La baisse des entrées en formation s'explique par l'évolution du public. Les JAD avec possibilité d'insertion sont rapidement orientés vers les MIS-T depuis 2017. Par conséquent, un nombre moins important de JAD sont suivis par l'Unité insertion.

## UNITÉ ACQUISITION COMPÉTENCES DE BASE (CIFEA)

La Ville de Lausanne, via le SSL, achète des cours à la Communauté d'intérêt pour la formation **élémentaire** des adultes (CIFEA), afin de les offrir gratuitement aux Lausannois-es en situation de précarité socio-économique et ne bénéficiant pas d'autres mesures de formation. La CIFEA est composée de cinq associations: CEFIL – LeRelais, Centre femmes – Appartenances, Corref, Français en jeu, Lire et Ecrire. Tout comme les autres prestations sociales communales, celles de la CIFEA sont désormais bien intégrées à la stratégie d'autonomisation des bénéficiaires du RI.

	2015	2016	2017	2018
Nombre de places de cours conventionnées	4'238	4'208	4'191	4'325
Nombre d'heures de cours conventionnées	142'072	141'196	145'024	151'637
<b>Financement conventionné avec institutions CIFEA (en CHF)</b>	<b>3'566'397.88</b>	<b>3'554'866.89</b>	<b>3'649'250.70</b>	<b>3'773'329.45</b>
part Ville de Lausanne – SSL	3'128'300.37	3'129'999.92	3'145'400.18	3'152'747.61
part Etat de Vaud (DSAS, DFJC et DECS)	414'544.01	401'313.47	466'474.89	593'362.44
part Ville de Lausanne (BLI)	23'553.50	23'553.50	24'449.40	24'449.40
Financement conventionné avec le Centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ) (en CHF)	20'000.00	20'000.00	20'000.00	20'000.00
<b>Financement conventionné total du SSL (en CHF)</b>	<b>3'148'300.37</b>	<b>3'149'999.92</b>	<b>3'165'400.18</b>	<b>3'165'400.00</b>
Solde subvention CIFEA (part non utilisée)	1'699.63	0.08	-0.18	0.00

## UNITÉ MOBILITÉ

### Évolution des courses de loisirs subventionnées en faveur de personnes à mobilité réduite

	Taxis			Transport Handicap Vaud (THV)			Total		
	Usagers	Courses	Dépenses nette (CHF)	Usagers	Courses	Dépenses nette (CHF)	Usagers	Courses	Dépenses nette (CHF)
2008	718	23'295	402'159.40	512	10'735	353'194.40	1'230	34'030	755'353.80
2009	758	27'204	453'677.60	457	9'789	334'386.30	1'215	36'993	788'063.90
2010	825	29'627	497'569.20	487	10'017	343'963.40	1'312	39'644	841'532.60
2011	830	32'283	547'314.20	524	10'739	381'413.20	1'354	43'022	928'727.40
2012	757	29'561	490'122.90	598	9'720	343'190.40	1'355	39'281	833'313.30
2013	695	27'122	458'186.30	603	9'601	350'030.40	1'298	36'723	808'216.70
2014	637	24'358	401'996.30	631	9'257	342'157.80	1'268	33'615	744'154.10
2015	620	22'537	379'565.40	656	9'065	331'305.75	1'276	31'602	710'871.15
2016	613	22'296	375'988.00	664	9'114	337'563.50	1'277	31'410	713'551.50
2017	704	24'020	394'422.20	646	9'361	347'470.65	1'350	33'381	741'892.85
2018	861	29'077	473'196.50	693	9'777	370'129.58	1'554	38'854	843'326.08

Le nombre de clients et la dépense totale ont fortement augmenté entre 2017 et 2018 (respectivement +15.1% et +13.7%). Cet accroissement est principalement imputable à celui des clients transportés en taxi (+22.3%), avec pour conséquence une hausse de la dépense de +20%. Le même constat peut être fait chez les clients de THV, mais dans des proportions moindres (respectivement +7.3% et +6.5%).

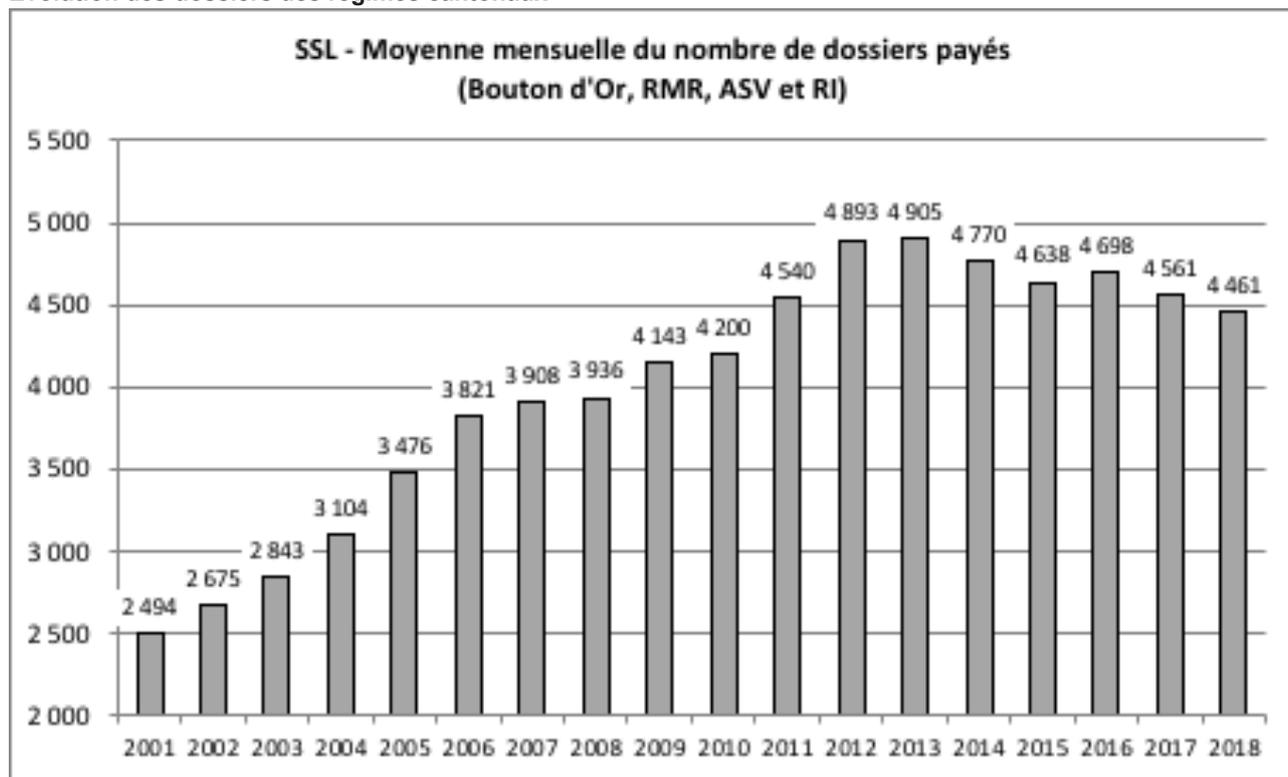
Trois raisons président à ces hausses: premièrement, la documentation remise aux bénéficiaires des Centres médicaux sociaux (CMS) mentionne, depuis l'automne 2017, l'existence de la prestation de transports pour personnes à mobilité réduite, ce qui a pour effet de faire connaître celle-ci plus largement. Deuxièmement, l'autorité compétente dans la délivrance des accréditations d'accès à la prestation a assoupli ses critères, sur l'intervention du SSL qui avait fait l'objet de plaintes de la part de bénéficiaires. Enfin, le vieillissement de la population joue également ici un rôle, le cercle des bénéficiaires étant composé essentiellement de personnes des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> âges.

## GARANTIR LE MINIMUM VITAL

### DOMAINE 3 – REVENU D'INSERTION (RI)

#### Évolution de la demande du RI – Dépenses et nombre de dossiers

#### Évolution des dossiers des régimes cantonaux



Pour la première fois depuis 2010, l'année 2018 voit la moyenne mensuelle du nombre de dossiers payés se retrouver sous la barre des 4'500 (-9.1% depuis 2013 et -2.2% entre 2017 et 2018). Cette diminution trouve principalement sa cause dans la baisse du nombre de dossiers des 18-25 ans (-222 dossiers, soit -14.3%) et des 60-64 ans (-57 dossiers, soit -17.2%). De même qu'en 2017, ces diminutions sont à mettre au compte d'une part du transfert d'une partie des dossiers des 18-25 ans à l'Office cantonal des bourses d'études et, d'autre part, de l'obtention de la Rente-pont. À l'inverse, le nombre de dossiers des 45-59 ans s'accroît de 50 unités, soit de 2%.

74% des bénéficiaires RI du SSL sont majeurs. Parmi ces derniers, 63% vivent seuls et 44% n'ont pas de formation professionnelle.

Il convient de noter que la diminution 2017-2018 du nombre de dossiers RI devrait être plus marquée. En effet, à la suite d'une décision du SPAS, la compétence d'octroyer le RI aux personnes sous curatelle suivies par l'Office des curatelles et tutelles professionnelles (OCTP) a été transférée aux CSR. Dès le 1<sup>er</sup> février 2018, l'OCTP a donc transféré aux CSR ses dossiers ouverts, de façon échelonnée. Ainsi, le CSR de Lausanne a reçu 174 dossiers de personnes sous curatelle et bénéficiaires du RI de mars à juillet 2018, auparavant gérés par l'OCTP.

#### Évolution des dépenses brutes et nettes des régimes cantonaux ASV, RMR, RI

Année	Dépense brute (CHF)	Évolution en %	Encaissement (CHF)	Évolution en %	Dépense nette (CHF)	Évolution en %
2003	72'828'469.05	+7.9	24'746'285.85	+38.3	48'082'183.20	-3.1
2004	78'752'894.85	+8.1	20'328'540.25	-17.9	58'424'354.60	+21.5
2005	88'062'832.75	+11.8	17'479'071.20	-14.0	70'583'761.55	+20.8
2006	96'013'073.90	+9	13'880'876.85	-20.6	82'132'197.05	+16.4
2007	101'504'430.07	+5.7	15'154'306.26	+9.1	86'350'123.81	+5.1
2008	103'204'064.76	+1.7	16'619'502.75	+9.7	86'584'562.01	+0.3
2009	107'082'018.54	+3.8	17'392'998.12	+4.7	89'689'020.42	+3.6
2010	106'342'466.08	-0.7	15'541'684.83	-10.6	90'800'781.25	+1.2
2011	115'278'233.25	+8.4	15'137'259.56	-2.6	100'140'973.69	+10.3
2012	125'205'014.68	+8.6	16'051'937.40	+6.0	109'153'077.28	+9.0
2013	127'824'548.18	+2.1	18'414'550.17	+14.7	109'409'998.01	+0.2
2014	123'935'485.13	-3	17'255'689.46	-6.3	106'679'795.67	-2.5
2015	122'418'357.89	-1.2	17'409'410.63	+0.9	105'008'947.26	-1.6
2016	124'607'671.99	+1.8	15'144'671.04	-13.0	109'463'000.95	+4.2
2017	122'257'332.53	-1.9	18'976'359.72	+25.3	103'280'972.81	-5.6
2018	121'929'689.83	-0.3	23'144'507.43	+22.0	98'785'182.40	-4.4

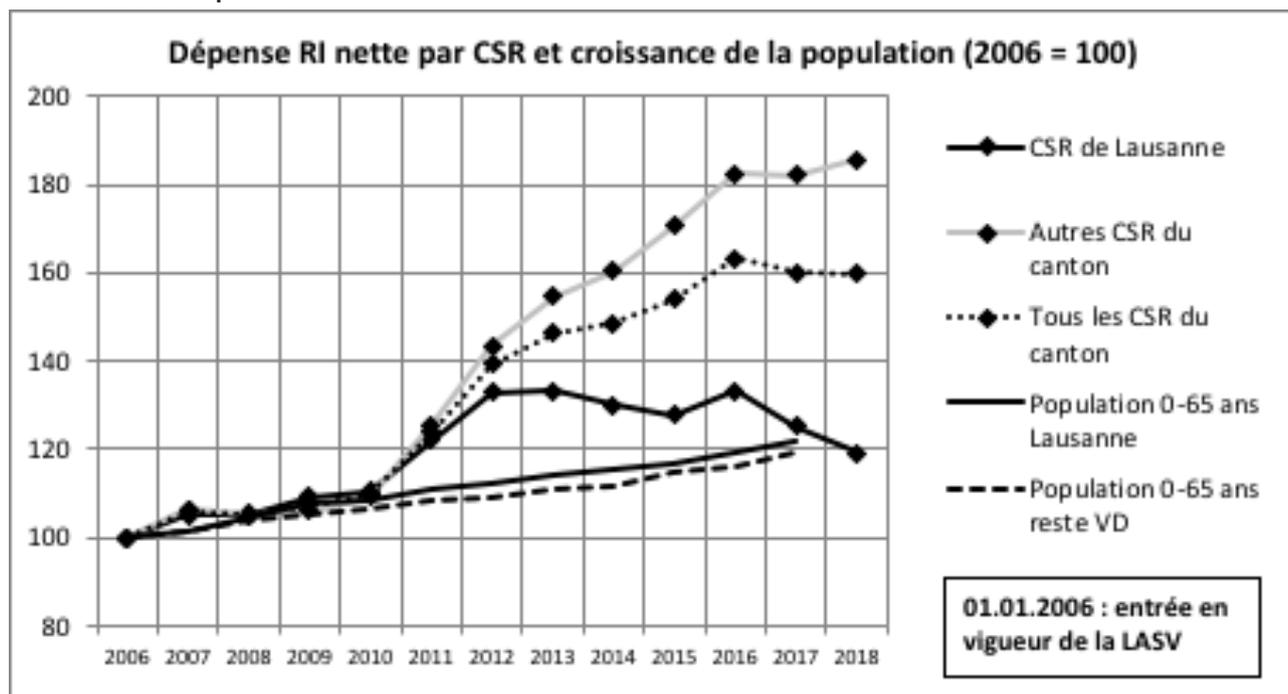
Source: GEFI

La dépense brute-totale du RI à Lausanne a diminué de 0.3% entre 2017 et 2018. Pour les dossiers des 18-34 ans, elle a chuté de 7%, et de 14.1% pour les seuls dossiers des 18-25 ans. Par contre, la dépense des dossiers des 35-59 ans a augmenté de 2.8%. Enfin, bien que le nombre de dossiers des 60-64 ans ait chuté de 17.2%, la dépense, elle, ne diminue que de 2.4% (la durée de perception du RI joue ici un rôle non négligeable).

La dépense nette accuse une diminution nettement plus importante que la dépense brute: -4.4%. Celle-ci est imputable à un important accroissement des encaissements de CHF 4'168'000.- (+22.0%), au sein desquels les rétrocessions pour avance RI sur rente AI occupent la première place (+CHF 3'059'000.-), suivies des rétrocessions pour avance RI sur PC (+CHF 1'848'000.-). A l'inverse, les rétrocessions pour avance RI sur bourse en provenance de l'Office cantonal des bourses d'études (OCBE) accusent une diminution de CHF 939'000.-, suivies des rétrocessions pour avance RI sur Rente-pont (-CHF 595'000.-).

On soulignera que le transfert des dossiers RI de l'OCTP au CSR, évoqué plus haut, a également eu pour effet de limiter la diminution de la dépense RI tant brute que nette.

### Évolution de la dépense RI



De 2017 à 2018, la dépense nette au CSR de Lausanne diminue de 4.4%, mais augmente de 1.9% dans les autres CSR du canton (dépense brute: -0.3% à Lausanne et +2.6% dans les autres CSR). Ces évolutions contraires peuvent être expliquées par une situation conjoncturelle plus favorable à Lausanne – illustrée par la diminution du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'ORP – que dans les régions périphériques, par la diminution sensible du nombre de dossiers des 18-25 ans, ainsi que par l'effet accélérateur de sortie du RI des mesures socioprofessionnelles accomplies et de l'Unité commune ORP-CSR.

### ENQUÊTES ET PERCEPTIONS INDUES

#### Évolution des enquêtes demandées, menées

Enquêtes	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Demandées	132	129	144	107	146	133	143	143
Menées	155	153	138	128	134	250	252	312
dont enquêtes administratives						115	111	146

Les demandes de pièces administratives faites par les gestionnaires de dossiers sont en hausse, notamment celles visant à obtenir des extraits de comptes bancaires ou postaux par le biais des enquêteurs.

De leur côté, les enquêteurs ont traités 166 enquêtes de terrain soit une hausse de 23, en comparaison avec 2017. Cette hausse s'explique par l'apport d'un enquêteur supplémentaire depuis octobre 2017.

#### Perceptions indues et restitutions

Année	Décisions d'indus établies (RI+ASV+RMR) en CHF	Montants restitués en CHF
2006	652'551.05	-650'321.30
2007	2'819'523.60	-320'730.05
2008	3'358'583.90	-389'069.10
2009	3'079'428.36	-604'791.60

2010	2'419'291.00	-637'770.35
2011	3'740'415.20	-669'798.40
2012	3'473'361.00	-906'395.55
2013	3'904'345.87	-1'043'307.54
2014	2'932'691.78	-1'058'762.50
2015	3'036'231.00	-1'170'958.00
2016	2'660'830.56	-1'274'611.05
2017	2'187'059.11	-1'213'277.79
2018	2'380'531.17	-1'360'974.57

La hausse des montants restitués concernent les montants récupérés auprès des personnes qui ne sont plus au bénéfice du RI (CHF 834'000.- remboursés en 2018, contre CHF 650'000.- en 2017).

Les montants récupérés par retenues sur le droit RI sont par contre en légère diminution (CHF 527'000.- en 2018, contre CHF 567'000.- en 2017). Ceci peut s'expliquer par la baisse du nombre de dossiers actifs.

### Évolution des plaintes et dénonciations pénales pour fraude

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Plaintes pénales (148a CP, escroquerie, faux dans les titres)	7	18	53	94	25	30	56	91
Dénonciations pénales préfectorales: fraudes sans astuce (contraventions à la LASV)	149	216	144	173	255	167	92	-
Plaintes pénales à rédiger							180	184

Le nombre de plaintes pénales est en forte augmentation depuis 2017. Avec l'introduction de l'article 148a du code pénal (CP) au 1<sup>er</sup> octobre 2016, tous les cas de fraudes à l'aide sociale doivent désormais faire l'objet d'une plainte pénale au Ministère public.

Au 31 décembre, 91 plaintes pénales ont été déposées (contre 56 en 2017). L'augmentation de ce nombre est rendu possible à la suite de l'engagement d'une juriste supplémentaire au 1<sup>er</sup> juillet 2018.

### ÉVOLUTION DES FONDS DE LA DSCS

#### Évolution des demandes au Fonds du 700<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération

	Demandes	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Reçues		294	298	244	267	242	272	191	196
Acceptées		283	276	228	245	228	261	174	178
Refusées		11	22	16	22	14	11	17	18

#### Évolution des recettes et dépenses du Fonds du 700<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération

Année	Recettes (CHF)	Dépenses (CHF)	Solde (CHF)
2008	945'903.76 <sup>1</sup>	270'733.15	913'780.27
2009	63'114.25	241'340.72	735'653.80
2010	150'543.74	206'784.50	679'413.04
2011	38'517.55	221'147.65	496'782.94
2012	191'230.86 <sup>2</sup>	221'664.70	476'349.10
2013	138'861.45	231'634.95	383'575.60
2014	32'570.10	147'149.10	268'996.60
2015 <sup>3</sup>	494'960.43	129'897.18	634'059.85
2016	40'165.95	140'697.65	533'528.15
2017 <sup>1</sup>	34'913.15	107'936.10	460'505.20
2018 <sup>2</sup>	199'280.40	84'452.65	575'332.95

<sup>1</sup> dont CHF 350'000.- recapitalisation (préavis N° 2007/63) et CHF 553'032.56 de successions en déshérence.

<sup>2</sup> dont CHF 149'000.- de succession en déshérence.

<sup>3</sup> dont CHF 439'539.33 de succession en déshérence, versés après l'envoi du dernier rapport.

Au 31 décembre, les moyens publics de successions et de dons s'élèvent au total à CHF 6'512'909.45. À la même échéance, le Fonds a accordé des dons pour un total de CHF 5'832'915.45 et des prêts pour CHF 1'218'383.55, dont CHF 1'088'140.20 ont déjà été remboursés. Il y a des pertes sur débiteurs pour CHF 108'579.72 (assimilables à des dons) et le disponible en fin d'année se monte à CHF 575'332.95.

#### Évolution des demandes au Fonds d'action sociale

	Demandes	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Reçues		58	48	42	26	14	11	19	25
Acceptées		52	41	37	25	12	11	18	25
Partiellement acceptées		2	3	3	-	-	-	-	-
Refusées		4	4	-	1	2	-	1	-

<sup>1</sup> Dont CHF 13'057.65 de successions en déshérence.

<sup>2</sup> Dont CHF 172'239.60 de successions en déshérence.

Au 31 décembre, le Service social Lausanne a accordé sur ce fonds un montant total de CHF 54'688.15, dont CHF 35'213.25 sous forme de dons et CHF 19'474.90 sous forme de prêts.

### Évolution des dépenses du Fonds d'action sociale (y compris Fonds Grumbach et Fonds pour projets spéciaux)

Année	Recettes	Dépenses	Solde
2008	84'002.50	111'294.50	1'900'865.60
2009	80'556.48	86'997.85	1'894'424.23
2010	139'731.29	218'970.77	1'815'184.75
2011	228'989.96	172'834.50	1'871'340.21
2012	72'814.76	53'031.25	1'891'123.72
2013	126'316.36	211'375.15	1'806'064.93
2014	130'229.72	163'636.00	1'775'894.85
2015	109'380.18	135'347.35	1'749'927.68
2016	72'367.50	116'048.85	1'706'246.33
2017	135'966.25	112'717.10	1'729'633.48
2018	65'342.95	186'131.95	1'608'844.48

### RÉDUIRE LES RISQUES LIÉS À LA CONSOMMATION DE DROGUES, FAVORISER L'INSERTION ET LA THÉRAPIE

#### DOMAINE 4 – PRÉVENTION – DISPOSITIF ADDICTIONS

##### Nombre de seringues distribuées (Fondation ABS)

Modalités	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Distribus	90'487	96'214	64'885	88'092	95'562	95'195	98'501	103'366
Passage	23'016	28'442	23'806	29'174	26'328	28'626	32'218	38'166
Automates	0	0	0	0	8'808	34'872	18'965	14'921
Total	113'503	124'657	88'691	117'266	130'698	158'693	149'684	156'453

Un automate à seringues, modèle échangeur uniquement, a été réinstallé sur la descente de Bel-Air en septembre 2015. Depuis novembre 2016, les boîtes ne contiennent plus qu'une seringue, ce qui explique la diminution.

##### Espace de consommation sécurisé (ECS)

Suite à l'adoption du préavis N° 2016/41 (« Politique communale en matière de drogues »), le SSL a coordonné la mise en œuvre de l'Espace de consommation sécurisé (ECS), dont le mandat pour la conduite du projet pilote d'une durée de trois ans a été confié à la Fondation ABS. L'ECS a ouvert ses portes le 1<sup>er</sup> octobre 2018.

	Dès 10.2018
Contacts <sup>3</sup>	2'415
Contacts hommes	2'057
Contacts femmes	358
Selon types de consommation	
par injections	1'693
par inhalations	661
par sniffs	61

Le nombre de contacts a augmenté progressivement entre octobre et décembre 2018 (698 en octobre, 713 en novembre et 1'004 en décembre). La moyenne des contacts par jour a augmenté également progressivement (22.5 en octobre, 23.8 en novembre et 32.4 en décembre). La fréquentation en fonction des jours de la semaine s'est davantage équilibrée depuis l'ouverture de l'ECS, pour se situer au mois de décembre et en moyenne à : 34 contacts par jour pour les lundis, 34.5 pour les mardis, 27 pour les mercredis, 33.25 pour les jeudis, 35 pour les vendredis, 32.4 pour les samedis et 26.6 pour les dimanches.

##### Appui socio-éducatif

##### Contacts au Passage (Fondation ABS)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Contacts	21'164	20'866	21'496	24'021	23'616	20'521	20'400	17'283
Contacts hommes	18'077	18'181	18'502	20'896	21'043	18'659	18'688	15'805
Contacts femmes	3'087	2'685	2'994	3'125	2'573	1'859	1'712	1'478
Entretiens	9'496	13'803	7'281	8'096	8'561	5'049	4'031	3'075
Nouvelles personnes accueillies / acceptées	236/110	306/130	314/183	324/200	379/187	257/134	284/136	185/146
Soins médicaux	2'942	3'087	4'141	4'449	3'337	2'855	2'766	2'525

<sup>3</sup> Dont CHF 172'239.60 de successions en déshérence.

## Contacts à la Terrasse (Fondation ABS)

	2015	2016	2017	2018
Contacts	13'661	12'862	15'322	13'297
Contacts hommes	12'535	11'915	14'201	12'210
Contacts femmes	1'126	1'098	1'121	1'087
Entretiens	2'891	2'181	1'849	1'586
Nouvelles personnes accueillies / acceptées	142/101	99/52	89/87	91/89
Soins médicaux	114	51	202	107

La Terrasse a été ouverte en février 2014 sous la forme d'un projet pilote d'une durée de deux ans. À la suite de l'évaluation positive de cette expérience pilote, le lieu d'accueil a été pérennisé en mars 2016.

## Contacts à Fleur de Pavé

	2014	2015	2016	2017	2018
Contacts au bus	11'431	11'705	11'402	12'141	9'090
Contacts au bureau	736	643	934	949	651
Contacts dans les établissements	565	587	690	793	900

## Activités créatives, sportives, culturelles

Programmes	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Éveil – personnes par jour d'ouverture (moyen)	14	16	16	17	28	34	28	34
Éveil – nombre total de personnes accueillies					190	184	192	233
Éveil – nombre total d'inscription aux ateliers					6'794	7'643	7'621	9'703
Sport'Ouverte – personnes accueillies dans le cadre des activités régulières (depuis 2015)	320	348	450	498	1'993	2'283	2'603	3'434
Sport'Ouverte – camps / nombre total de journées (séjours et sorties)	3	4	5	7	6/24	6/35	4/36	4/39

## Repas servis dans le cadre du dispositif

	2014	2015	2016	2017	2018
Repas servis au Passage (Fondation ABS)	16'775	16'712	15'988	15'910	13'040
Repas servis à Sport'Ouverte	500	566	582	678	812

## COUVRIR LES BESOINS VITAUX DES PERSONNES EN GRANDE PRÉCARITÉ

### DOMAINE 4 – PRÉVENTION – AIDE SOCIALE D'URGENCE

#### Hébergement

##### Évolution des nuitées

Hébergement	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Abri PC / Hiver 2018-19: Abri l'Etape	3'720	6'446	7'169	11'568	11'160	13'327	11'145	10'604	9'729
Marmotte	10'949	11'269	11'738	11'681	11'803	12'254	12'454	13'212	12'268
Sleep In	8'245	8'572	9'380	9'499	9'521	10'957	11'529	12'710	12'784
Total	22'914	26'287	28'314	32'748	32'484	36'538	35'128	36'526	34'781

En neuf ans, le nombre de nuitées du dispositif a augmenté de 52%, passant de 22'914 à 34'781.

##### Évolution des personnes accueillies

	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de personnes différentes accueillies	2'021	2'091	1'961	1'756	1'708
Nombre de refus	5'783	11'313	6'774	12'445	8'492

En 2018, 1'708 personnes différentes ont fréquenté les structures d'hébergement d'urgence de la Ville, dont 81% d'hommes, 13% de femmes et 6% d'enfants. La nationalité la plus représentée parmi les usagers est la nationalité nigériane, avec 29% d'usagers (tout comme en 2017). Vient en deuxième position la nationalité roumaine, avec 28% d'usagers (+6% par rapport à 2017), puis 6% d'usagers suisses et 5% de français.

Le nombre de refus représente le cumul des refus annoncés chaque jour dans les trois hébergements, ainsi qu'au Bureau des réservations (109 refus en 2018 pour ce dernier). Il ne s'agit donc pas précisément du nombre de personnes refusées, car une personne peut avoir été refusée à plusieurs endroits dans la même journée.

## Durée de présence des usagers-ères dans le dispositif d'hébergement d'urgence

	Durée en %	2013	2014	2015	2016	2017	2018
De 1 à 3 jours		39	47	40	35	37	34
De 4 à 30 jours		35	31	34	37	32	33
De 1 à 3 mois		19	14	17	18	16	21
De 3 à 6 mois		3	5	5	7	9	7
De 6 à 9 mois		3	2	2	7	3	4
De 9 à 12 mois		1	1	2	1	3	1
	Durée en nombre de jours						
Durée moyenne des présences		29	25	30	32	40	38

Depuis l'ouverture du Bureau des réservations en décembre 2012, 8'651 personnes différentes ont fréquenté les hébergements d'urgence de Lausanne. Deux tiers des usagers (68%) ont fréquenté les hébergements d'urgence sur une durée totale de moins de trois mois, entre décembre 2012 et décembre 2018.

### Le Répit (Fondation Mère Sofia)

Dans le cadre d'un partenariat entre la Ville et la Fondation Mère Sofia, le Répit a été ouvert du 15 janvier au 27 avril 2018. Offrant un lieu d'accueil de nuit, gratuit et sans inscription, aux personnes sans abri et en situation de vulnérabilité ou concernées par les addictions, le Répit a fonctionné de la même manière qu'un espace de jour et a proposé un lieu chauffé et de petites collations. Cette structure a permis de compléter le dispositif d'aide d'urgence hivernal lausannois. Le Répit a comptabilisé 8'825 accueils de nuit pendant ses trois mois et demi d'ouverture, dont 96% d'hommes et 4% de femmes. Le projet sera reconduit en 2019.

### Accueil de jour

#### Fréquentation de l'Espace

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre d'entrées	28'182	32'411	21'821	27'836	30'968	26'280
Moyenne journalière	109	124	84	107	117	100

L'Espace a déménagé en 2018 : la fermeture nécessaire au déménagement pendant plusieurs jours ainsi que la nécessité pour les usagers de prendre connaissance et de s'habituer à ce changement expliquent en partie la baisse de fréquentation par rapport à 2017.

### Évolution des prestations de l'Espace

	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de consignes à bagages occupées (au 31 décembre)	35	43	35	16	45
Nombre de personnes disposant d'une adresse postale (au 31 décembre)	355	485	665	1'044	1'379
Nombre de contacts dans les permanences infirmières	588	590	717	771	712
Nombre de contacts dans les permanences sociales	2'713	1'988	3'010	3'455	3'136

### Distribution de nourriture

#### Distribution de nourriture par la Centrale Alimentaire de la Région Lausannoise (CARL)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Kilos	534'879	572'000	600'000	520'000	565'000	564'000	558'000	431'000	427'000

La diminution du nombre de tonnes de nourriture distribuées en 2018 s'explique en partie par le déménagement des locaux de la Centrale alimentaire de Sévelin au chemin de la Colline.

### Nombre de repas servis à la Soupe Populaire (Fondation Mère Sofia)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Repas	45'685	52'501	63'389	60'966	68'452	73'616	82'081	82'578	76'798

### Nombre de colis alimentaires distribués lors des permanences de l'Echelle (Fondation Mère Sofia)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Colis	1'378	nd	1'425	1'586	1'661	2'077	2'467	1'854	2'083

Un colis représente une semaine de nourriture pour une famille.

## SERVICE DU TRAVAIL (ST)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

#### Office régional de placement (ORPL)

- proposer un poste adéquat à chaque demandeur d'emploi
- conseiller les demandeurs sur les possibilités de mesures actives telles que des cours ou des programmes d'emplois temporaires
- prospecter les entreprises afin de les inciter à annoncer leurs postes disponibles au Service public de l'emploi

#### Fondation lausannoise d'aide par le travail (FLAT)

- faciliter l'insertion professionnelle par le financement d'une formation ou des frais liés à l'exercice d'une profession

#### Emploi Lausanne

- organiser dans de nombreux métiers des programmes d'emplois temporaires dans le but d'augmenter les qualifications des demandeurs d'emploi
- proposer des mesures adaptées aux bénéficiaires de l'assurance-chômage, du revenu d'insertion et de l'assurance-invalidité
- entretenir un réseau de places d'accueil en étroite collaboration avec les services de la Ville et des institutions à but non lucratif

#### Inspection du travail Lausanne (ITL)

- veiller, par une politique d'information préventive et par des contrôles, au respect par les entreprises lausannoises de la bonne application de la loi sur le travail, de la loi sur l'assurance-accident et de la loi sur la sécurité d'installations et d'appareils techniques
- renseigner les personnes qui habitent ou travaillent à Lausanne dans le domaine du droit du travail (public et privé)

### EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration ST	11.40	10.40	11.80	11.80
Emploi Lausanne	49.15	46.30	48.55	46.30
Inspection du travail	7.30	7.30	7.30	6.50
FLAT	1.50	1.50	1.50	1.50
Office régional de placement	104.80	79.10	104.80	66.00
Unité commune ORP-CSR	10.00	10.00	27.60	23.30
<b>Total service</b>	<b>184.15</b>	<b>154.60</b>	<b>201.55</b>	<b>155.40</b>

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018
Unité administrative	
<b>Total service</b>	<b>+ 17.40</b>

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	n	ept	n	ept
Administration ST	11	10.40	13	11.80
Emploi Lausanne	56	46.30	55	46.30
Inspection du travail	9	7.30	8	6.50
FLAT	2	1.50	2	1.50
Office régional de placement	86	79.10	72	66.00
Unité commune ORP-CSR	11	10.00	25	23.30
<b>Total service</b>	<b>175</b>	<b>154.60</b>	<b>175</b>	<b>155.40</b>

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	31 décembre 2017	31 décembre 2018
	n	n
Administration ST	2	2
Emploi Lausanne	1	1
<b>Total service</b>	<b>3</b>	<b>3</b>

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité** (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	11	10
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	2
<b>Total service</b>	<b>11</b>	<b>12</b>

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi** (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	5
Départ à la retraite	3
Fin de contrat	2
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	1
Licenciement invalidité totale	
<b>Total service</b>	<b>11</b>

### UNITÉ RH (URH)

Le projet « Bien-être & Santé au travail » (BEST) a été mis en œuvre durant le premier trimestre 2018. Un soutien et un suivi de proximité ont été proposés aux cadres, selon leurs besoins, et des communications régulières sur le projet ainsi que son évolution ont été effectuées. Un rapport sur les indicateurs RH rédigé pour les années 2016 et 2017 sera dorénavant systématiquement utilisé comme outil de suivi. Un focus a été mis sur l'absentéisme. La partie RH de l'Intranet retravaillée dans son ensemble a permis la révision et l'adaptation de diverses procédures, notamment celles relatives à l'accueil et à l'accompagnement des nouveaux collaborateurs, aux interventions en cas de violence, aux inscriptions aux formations ainsi qu'à la clarification des conditions de prises en charge et des redevances. Des conventions de formations détaillées, en complément des formules usuelles, sont dorénavant systématiquement établies pour les formations de plus de cinq jours soumises à redevance. Un nouveau prestataire a été sollicité pour la réalisation d'une supervision au sein d'une équipe. L'ensemble des tâches incombant à l'Unité RH ont été revues et redistribuées de manière efficiente en raison de divers changements organisationnels. En 2018, l'URH a apporté son soutien dans le recrutement et/ou le transfert de 32 personnes (CDI, CDD et auxiliaires).

### UNITÉ SUPPORT

L'Unité support regroupe les entités « Informatique et télécoms (SSTLUit) » et « Administration-Comptabilité-Intendance (ACI) ». Elle compte également un collaborateur spécialisé dans le domaine de la documentation et de l'archivage.

#### Finance et gestion des locaux

Pour l'année sous revue, l'activité du groupe ACI s'est poursuivie dans ses domaines de prédilection, à savoir la comptabilité et l'intendance.

De son côté, le chef de l'Unité support a mené à bien les travaux d'agrandissement de l'Unité commune ORP-CSR.

Ce travail intense s'est terminé par l'ouverture de la nouvelle Unité commune dans ses locaux de Port-Franc22 au début du mois d'octobre 2018.

Enfin, le chef de l'Unité support a également continué le suivi de chantier, la coordination de projet et le montage financier de l'important déménagement de plusieurs unités du service dans les locaux de Sévelin 8.

Pour mémoire, cette surface de 3'000 m<sup>2</sup>, divisée en 2'600 m<sup>2</sup> de locaux administratifs et de formation et de 400 m<sup>2</sup> dédiés à un restaurant d'application, a été bâtie par la coopérative *Logement Idéal*, sur une parcelle propriété de la Ville de Lausanne.

Ce projet trouvera son aboutissement au premier trimestre 2019, par le regroupement de 60 collaborateurs et collaboratrices du service, ainsi que par l'accueil quotidien d'une centaine de demandeurs d'emploi.

### Informatique

Pour l'Unité informatique et télécoms (SSTLUit), 2018 fut une année de stabilisation appréciée en terme de personnel.

Sous l'angle du support informatique, l'unité continue à fournir ses services dans le cadre des déménagements, des créations d'unités ou des prises de nouveaux locaux.

Au titre des travaux particuliers, on notera :

- les mesures de soutien très importantes apportées à l'Unité commune ORP-CSR dans le cadre de son emménagement dans ses nouveaux locaux et de sa transition, simultanée, sur le système d'exploitation WINDOWS 10, ainsi que sur les logiciels de bureautiques *upgradés* ;
- les travaux de tests, d'identification de problèmes et de paramétrages des postes de travail de l'ORP liés à l'introduction de WINDOWS 10. Ces travaux ont été extrêmement chronophages du fait des spécificités de la configuration de ces postes selon les concepts de sécurité communaux et cantonaux réunis ;
- la prise en charge, en matière de support 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> niveau, du Secrétariat général de la Direction des sports et de la cohésion sociale.

### Documentation et archivage

Le documentaliste-archiviste du Service du travail assure un service d'appui et de conseil, en matière documentaire et archivistique, au bénéfice de toutes les unités, « métier » ou transversales, du service.

En 2018, cette activité extrêmement spécialisée a permis de mener à bien un projet ambitieux visant à finaliser la mise en exploitation du logiciel de *knowledge management Optimiso*.

Notre documentaliste, en étroite collaboration avec un nombre important de collaborateurs et collaboratrices du ST, a assuré la structuration et l'écriture des processus, procédures et autres documents, dans le respect de la cartographie établie pour notre service et ses différentes unités.

Il a également conçu et mis sur pieds des formations différenciées pour les utilisateurs et utilisatrices quotidiens de cet outil, devenu stratégique pour le Service du travail. Il a pu, pour réaliser cette mission, s'appuyer sur un groupe de collaborateurs et de collaboratrices composé de spécialistes de l'organisation d'entreprise et du management de la qualité, ainsi que de la responsable d'Emploi Lausanne.

A la fin 2018, environ 80% du travail prévu a été effectué et le logiciel *OPTIMISO* mis en service. Il constituera, à l'avenir, un outil de référence dont l'évolution et la mise à jour se poursuivront en 2019.

### OFFICE RÉGIONAL DE PLACEMENT (ORP)

En préambule, il est utile de rappeler la terminologie officielle utilisée par le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) reprise dans le texte ci-après :

- est un demandeur d'emploi toute personne inscrite à un Office régional de placement ;
- est un chômeur tout demandeur d'emploi n'exerçant aucune activité lucrative au-delà de six heures par semaine, bénéficiant des indemnités journalières LACI et disponible de suite pour un emploi ;
- est nommé taux de chômage, le pourcentage de chômeurs par rapport à la population active, selon le recensement fédéral de 2010.

### Données significatives en 2018

Le nombre de demandeurs d'emploi a varié en 2018, passant de 6'493 en janvier pour baisser à 5'876 à fin juin, puis remonter durant le second semestre pour s'établir à 6'441 à la fin décembre 2018. Au final, la moyenne annuelle du nombre de demandeurs d'emploi lausannois s'établit en 2018 à 6'122, ce qui représente une baisse de 5.9% par rapport à la moyenne annuelle de 2017, établie à 6'478. Cette décruce a touché avant tout les hommes avec une baisse de 7.8%, et les femmes dans une moindre mesure avec une diminution de 2.7%.

Le taux de chômage officiel pour Lausanne s'établit en moyenne annuelle à 5.3%, soit en baisse de 1.0% par rapport à l'exercice précédent.

### Moyenne mensuelle du nombre de demandeurs d'emploi par genre

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Variation 2017-2018 (en%)
Hommes	3'231	3'580	3'499	3'556	3'727	3'569	3'290	-7.8
Femmes	2'687	2'820	2'747	2'835	2'979	2'910	2'831	-2.7
Total	5'919	6'400	6'246	6'391	6'706	6'478	6'122	-5.5

L'ORPL a annulé en moyenne 749 dossiers par mois, dont 404 en raison d'une prise d'emploi.

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'ORPL depuis une longue période enregistre une légère baisse, ainsi que l'illustre le tableau ci-dessous :

### Moyenne mensuelle du nombre de demandeurs d'emploi selon les jours d'inscription

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Variation 2017-2018 (en%)
100 j et moins	1'544	1'845	1'890	1'980	2'026	1'956	1'972	0.8
101 à 200 jours	1'157	1'254	1'174	1'246	1'333	1'276	1'184	-7.2
201 à 300 jours	791	857	817	848	914	865	792	-8.4
301 à 400 jours	587	635	599	619	662	633	566	-10.6
401 à 500 jours	410	439	448	430	456	459	393	-14.4

501 à 600 jours	299	315	335	315	340	343	309	-9.9
601 à 700 jours	216	223	238	221	235	226	216	-4.4
701 à 800 jours	151	151	146	147	155	149	139	-6.7
801 à 900 jours	102	98	89	98	94	100	86	-14.0
901 à 1000 jours	80	70	66	72	73	72	63	-12.5
1001 jours et plus	582	513	445	416	418	399	402	0.8
<b>Total</b>	<b>5'918</b>	<b>6'400</b>	<b>6'246</b>	<b>6'391</b>	<b>6'706</b>	<b>6'478</b>	<b>6'122</b>	<b>-5.5</b>

Pour cette période, ce sont les tranches d'âges des moins de 21 ans et celle des 21 à 25 ans qui ont enregistré les plus fortes baisses avec respectivement -13.2% et -9.9%.

### Moyenne mensuelle du nombre de demandeurs d'emploi par tranches d'âges

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Variation 2017-2018 (en%)
moins de 21 ans	194	197	176	180	172	152	132	-13.2
21 à 25 ans	525	575	544	531	548	503	453	-9.9
26 à 30 ans	921	1'033	993	1'024	1'095	1'063	1'003	-5.8
31 à 35 ans	1'087	1'130	1'083	1'105	1'159	1'141	1'051	-7.9
36 à 40 ans	846	889	919	957	975	936	892	-4.7
41 à 45 ans	701	784	764	772	849	811	774	-4.6
46 à 50 ans	630	664	662	680	711	673	671	-0.3
51 à 55 ans	474	561	540	544	577	598	582	-2.7
56 à 60 ans	372	405	405	438	456	446	414	-7.2
61 à 65 ans	169	163	160	161	164	153	151	-1.3
<b>Total</b>	<b>5'919</b>	<b>6'400</b>	<b>6'246</b>	<b>6'391</b>	<b>6'706</b>	<b>6'478</b>	<b>6'122</b>	<b>-5.5</b>

Le tableau ci-après montre l'évolution du chômage sur les sept dernières années, en fonction de l'origine des demandeurs d'emploi. Nous observons une baisse de tous les groupes :

### Moyenne mensuelle du nombre de demandeurs d'emploi par origine

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Variation 2017-2018 (en%)
Suisse	2'696	2'835	2'693	2'757	2'893	2'878	2'742	-4.7
UE27/AELE	1'577	1'848	1'932	2'039	2'131	2'073	1'956	-5.6
Afrique	653	669	611	587	621	536	518	-3.4
Reste Europe	388	405	358	359	391	352	326	-7.4
Asie	306	335	334	333	342	316	285	-9.8
Amériques	296	308	317	314	328	324	295	-9.0
Autres/n.c.	2	2	2	3	1	2	1	
<b>Total</b>	<b>5'919</b>	<b>6'400</b>	<b>6'246</b>	<b>6'391</b>	<b>6'706</b>	<b>6'478</b>	<b>6'122</b>	<b>-5.5</b>

Dans un contexte de baisse du nombre de demandeurs d'emploi, les domaines bénéficiant le plus de cette tendance sont celui du bâtiment, de l'informatique et de la restauration.

### Moyenne mensuelle du nombre de demandeurs d'emploi par professions recherchées

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Variation 2017-2018 (en%)
Sommeliers, serveurs, cuisiniers	678	594	615	661	659	591	-10.3
Vendeurs, caissiers, employés du commerce de détail	521	502	514	535	499	472	-5.4
Employés de commerce, de bureau, comptables	516	479	480	502	499	485	-2.8
Employés de maison, nettoyeurs de locaux	504	502	508	526	499	500	0.2
Magasinières, manutentionnaires	205	190	160	169	157	154	-1.9
Autres métiers du bâtiment	260	281	296	312	272	229	-15.8
Professions du spectacle	219	216	211	215	237	234	-1.3
Maçons, peintres, monteurs électriciens	235	241	245	253	207	166	-19.8
Infirmiers, aides infirmiers, assistants médicaux	199	190	199	209	209	208	-0.5
Informaticiens	172	174	185	181	195	165	-15.4
Spécialistes en publicité, relations publiques, marketing	149	149	157	170	173	156	-9.8
Spécialiste en organisation et planification	91	100	101	109	108	108	0.00
Autres	2'651	2'629	2'720	2'862	2'765	2'654	-4.0
<b>Total</b>	<b>6'400</b>	<b>6'246</b>	<b>6'391</b>	<b>6'706</b>	<b>6'478</b>	<b>6'122</b>	<b>-5.5</b>

L'année 2018, placée sous le signe de l'optimisme en matière économique, a eu logiquement des retombées favorables sur le marché de l'emploi. Au niveau Suisse, signe de confiance univoque, l'investissement des entreprises dans les postes commerciaux a connu une croissance des emplois, notamment dans les secteurs spécialisés, *medtech* et IT. Le nombre d'offres d'emploi publiées a été une nouvelle fois en croissance, la Suisse romande profitant toutefois un peu moins de cette embellie du marché de l'emploi.

Les stratégies des entreprises concernées par des fluctuations sensibles de leurs activités, que ce soit pour des raisons de saisonnalité en lien avec les conditions météorologique ou de leur carnet de commande, ont désormais bien intégré les caractéristiques de l'assurance-chômage. Ainsi, si le nombre de demandeurs d'emploi est à la baisse, les flux entre les sorties et les inscriptions restent comparable avec les années précédentes, engendrant ainsi un volume de travail soutenu devant être assumé par des effectifs fortement sollicités.

Pour l'ORPL, la période qui vient de s'écouler a tenu toutes ses promesses, autant en matière d'intensité que dans la diversité des défis qu'elle a présentée. Cette dernière année, une évolution rapide autant des contingences internes qu'externes a été observée: que cela soit la décreue rapide du taux de chômage, le développement de l'Unité commune ORP-CSR, la mise en œuvre de l'article 121a de la Constitution fédérale (Cst) ou encore la poursuite de l'évolution des pratiques du marché du travail, autant de phénomènes, globalement réjouissants, qui ont nécessité une évolution sensible du dispositif de l'ORPL, qui se poursuivra sur la période à venir.

L'extension de l'Unité commune a mobilisé beaucoup d'énergie dès le début de cet exercice. Elle a été au cœur de l'attention de l'ORPL et de la direction du ST. Dans un contexte de baisse du nombre de demandeurs d'emploi, son extension a représenté une opportunité temporelle pour aligner les effectifs avec l'évolution des moyens financiers accordés au dispositif. Privilégiant avant tout une démarche volontaire et consciente pour rejoindre cette unité rattachée à l'ORPL, du temps et de l'énergie ont été investi pour communiquer et promouvoir celle-ci. Ces démarches ont abouti et permis de faire converger les impératifs budgétaires avec les souhaits individuels, en accueillant neuf conseillers en personnel et deux collaborateurs administratifs expérimentés issus de l'ORPL et s'identifiant pleinement aux missions et défis de l'Unité commune. Un autre élément positif est l'appel à candidature concernant deux postes de cadre qui a permis la promotion de deux collaborateurs en interne dans un réjouissant équilibre des genres.

Afin d'adapter l'unité à l'évolution des contingences, gérer les efforts découlant du transfert des effectifs, conserver la satisfaction des collaborateurs à accomplir leurs missions tout en maintenant ses performances, l'ORPL a fait évoluer son organisation:

- un de ses quatre secteurs, à l'instar du reste du canton, est devenu un secteur généraliste dans lequel la totalité des professions sont prises en charge. Il s'agira dans un second temps d'évaluer la pertinence de ce modèle d'organisation sous l'angle de la performance et sous celui de la satisfaction au travail, par rapport aux autres secteurs qui restent spécialisés. Nous avons également procédé à une réduction du nombre de professions qui étaient prises en charge de manière spécialisée par les différents secteurs. Les différents volets de ces évolutions ont visé un objectif commun, répartir équitablement et réguler les flux des demandeurs d'emploi, notamment saisonniers, et limiter autant que possible les transferts de dossiers de demandeurs d'emploi tout au long de l'année, ceux-ci pénalisant la performance autant pour les demandeurs d'emploi que pour les conseillers en personnel;
- les premiers modules d'un concept baptisé « Forum », présenté au mois de juin, ont également été mis en œuvre pendant cet exercice. Ce projet, piloté par des conseillers en personnel de l'ORPL, a pour vocation de cultiver les ressources et les connaissances que les conseillers sont susceptibles de mobiliser pour accompagner les assurés. L'un des modules consiste à faire venir des intervenants externes qui interviennent pour des micro-conférences, favorisant ainsi l'échange et ouvrant les portes à un enrichissement de l'accompagnement.

### **Service employeur et Article 121a de la Constitution fédérale**

Les travaux de préparation de la mise en œuvre de l'article 121a Cst ont avant tout impacté le périmètre des collaborateurs du service entreprise. En effet, la rapidité et le volume de données à traiter pour répondre aux exigences consécutives à l'obligation d'annonce a nécessité une évolution des processus, de l'organisation du travail, ainsi que des systèmes d'informations. Corollaire à ces évolutions, l'accent a été mis pour l'ensemble des collaborateurs de l'ORPL sur le renforcement de la qualité des données récoltées, autant sur la forme que sur le fond, ainsi que sur l'obtention de la part des demandeurs d'emploi de l'autorisation de diffuser ces informations. Compte tenu de l'organisation du travail par domaine professionnel, ce sont avant tout les secteurs concernés par l'obligation d'annonce qui ont été mis à forte contribution pour fournir des dossiers de demandeurs d'emploi dans des délais très courts.

L'ORPL entretient toujours un contact régulier avec les entreprises installées dans le périmètre de la commune de Lausanne. Cette année encore, nous avons eu le plaisir de rencontrer nos clients réguliers et nos prospects au mois de septembre dans le magnifique cadre du jardin du Musée de l'Art Brut. Il est à relever que l'objectif 2018 de 3'000 traitements de places vacantes a été largement dépassé pour atteindre 4'648 places, nombre très au-delà des prévisions établies découlant de la mise en œuvre de l'article 121a CST et révélant ainsi une dimension du marché caché bien supérieure aux attentes.

L'Unité commune ORP-CSR est rattachée à l'ORPL. Cette unité a officiellement ouvert ses portes le 8 octobre 2018 à Port Franc 22, au cœur du quartier du Flon et à proximité immédiate de l'ORPL, conformément aux exigences du SECO. Il s'agit là d'une grande satisfaction pour l'ensemble des parties prenantes. La généralisation de ce dispositif est le résultat d'un travail collectif. Celui-ci découle d'une collaboration fructueuse entre les services de la Ville de Lausanne, le Canton de Vaud, et les professionnels concernés, tous niveaux hiérarchiques confondus, souhaitant voir aboutir un projet, une vision innovante dans l'intérêt des demandeurs d'emploi éloignés du marché du travail. Les obstacles et les multiples défis techniques et humains ont pour la grande majorité été relevés et surmontés. De 16 collaborateurs au 1<sup>er</sup> janvier 2018, cette structure pluridisciplinaire en compte désormais 49 au 31 décembre 2018, et accueille désormais 1'235 bénéficiaires.

## FONDATION LAUSANNOISE D'AIDE PAR LE TRAVAIL (F.L.A.T.)

Une triste nouvelle s'est abattue sur la Fondation et tous les membres ont été particulièrement émus à la suite du décès de Mme Martine Fiora-Guttman, survenu le 13 octobre 2018. Mme Fiora-Guttman avait intégré la F.L.A.T. en avril 1998 et occupait la fonction de vice-présidente depuis 2003, ainsi que celle de membre du Bureau depuis 2005.

Les fonctions laissées vacantes ont dû être mises au concours. Les membres ont décidé d'attribuer à l'unanimité la vice-présidence à Mme Adozinda da Silva et la fonction de membre du Bureau à Mme Monique Cosandey. A des fins organisationnelles, la signature collective a également été attribuée à un troisième membre en la personne de M. Pierre Zeender.

Les statuts de la Fondation ont dû être modifiés à la suite de la rédaction d'une directive sur l'indemnisation des membres du Conseil. Un grand travail a été mené par le Secrétariat de la Fondation, afin de répondre aux exigences de l'Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale, ainsi qu'à l'Administration cantonale des impôts de l'Etat de Vaud. Les nouveaux statuts ont ainsi pu être entérinés et l'exonération fiscale de la Fondation reconduite pour une période de durée indéterminée.

Les membres ont également été sollicités sur des questions d'octroi des montants sous forme mixte (moitié prêt/moitié don) et ont dû clarifier leur manière de procéder. Ils ont, en outre, mandaté le Secrétariat afin d'obtenir un mémento sur tous les permis de conduire professionnels, leur permettant de comprendre les spécificités de chaque catégorie ainsi que leurs coûts réels.

Quant à la question de l'archivage des dossiers physiques, elle a continué d'être au centre des préoccupations du Secrétariat, et bien que les membres aient validé les propositions faites par les Archives de la Ville de Lausanne, une convention particulière de partenariat doit encore voir le jour.

Au niveau comptable, deux grands changements sont intervenus. Le premier porte sur le départ de la secrétaire-comptable Mme Nathalie Schär, et à l'arrivée de sa remplaçante Mme Annemarie Savoy Bieri. Le deuxième concerne la fin du partenariat avec le Service de la révision de la Ville de Lausanne, en raison d'une nouvelle facturation d'honoraires. Après analyse de plusieurs devis, le mandat de révision des comptes de la F.L.A.T. a été confié à la Fiduciaire Hervest et ce dès l'exercice 2017.

Au cours de cette année 2018, la responsable a apporté des précisions et des explications concernant les buts, la structure et le fonctionnement de la F.L.A.T. auprès de la Fondation IPT, qui développe des concepts de réinsertion professionnelle principalement pour des personnes atteintes dans leur santé. Une rencontre a également eu lieu avec l'adjoint du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture du Canton de Vaud, M. Jean-Pierre Baer, en vue de clarifier le dispositif de Certification professionnelle pour adultes mis en place par le Canton.

Les activités courantes des instances de la F.L.A.T. se sont déroulées, en 2018, comme d'ordinaire. Quatorze séances ont été nécessaires aux membres pour analyser les 76 demandes déposées, dont 31 ont obtenu une réponse favorable. Les aides ont majoritairement été octroyées sous forme de prêt et le soutien financier se monte à plus de CHF 115'000.-, comme suit :

	2017	2018*
Nombre total de personnes qui se sont adressées à la F.L.A.T. (écoute, conseils, dépôt d'une demande)	199	184
Nombre de demandes déposées	66	76
Nombre de projets soutenus	25	31
Montant alloué sous forme de dons	CHF 24'778.50	CHF 18'882.50
Montant alloué sous forme de prêts	CHF 50'966.-	CHF 96'621.40
Nombre de projets refusés	37	42
Nombre de projets en suspens	4	3

\*Sous réserve de modifications de l'organe de révision

Le capital de la F.L.A.T. s'élève encore à environ CHF 2'000'000.-, somme qui comprend les prêts devant être remboursés par les bénéficiaires. Les montants exacts relatifs à ces postes seront connus après le bouclage des comptes.

Pour mémoire, la Fondation, même si elle est administrée par la commune de Lausanne, est tenue, étant juridiquement indépendante, d'éditer son propre rapport d'activité qui contient davantage d'informations ([www.lausanne.ch/flat](http://www.lausanne.ch/flat)).

## EMPLOI LAUSANNE

En devenant Emploi Lausanne le 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'Unité d'insertion du Service du travail s'est affranchie des références directes à des mesures d'insertion particulières : le programme d'occupation dans les années 90, puis l'emploi temporaire subventionné dans les années 2000. A l'approche de 2020, Emploi Lausanne réaffirme sa mission d'insertion et d'intégration professionnelle pour un retour durable à l'emploi.

Ce changement de nom marque la première étape des changements à venir, avec une année de transition : transitions vers de nouveaux locaux, vers une nouvelle organisation, vers de nouvelles offres, vers de nouveaux publics, toutes à venir en 2019 et 2020. Peu de faits marquants au cours du premier semestre, mais une intense activité de réflexion et la préparation du futur ont jalonné l'année.

Citons côté RH la création et la validation de descriptions de postes (DPs) génériques pour les responsables de programme et des encadrants. La création ou l'amélioration d'outils de calcul de coûts permet de projeter celui d'une mesure ou de déterminer le coût de production de biens et de services. Enfin, Emploi Lausanne prépare le remplacement du dos-

sier de la mesure individuelle en format papier par un dossier numérisé. Le pilote est en cours et sera étendu en 2019 à l'ensemble des secteurs.

Une nouveauté importante est la création du secteur administratif en novembre 2018. Ce secteur regroupe les anciens secrétariats, mais aussi les places d'activités pour les participants du domaine administratif. Le programme CAPTA disparaît, au bénéfice d'une structure intégrant les participants au cœur du secteur.

Dans les projets de regroupement d'Emploi Lausanne dans le quartier de Sévelin, des chantiers sont terminés, ou prêts de l'être : nouveaux locaux pour Esquisse, création d'un atelier pour Restart. Cela a été l'occasion d'améliorer les conditions de travail de Restart, grâce à l'achat d'un système d'aspiration industriel financé par le fonds de développement durable de la Ville.

Transition et consolidation aussi pour la gestion des offres d'insertion et les relations avec les mandants : pérennisation des pilotes des mesures destinées aux publics issus de la migration, progression des mesures d'intervention précoces pour l'AI, diversification des clients de la mesure nationale Syni, avec la traduction en allemand de sa documentation et des visites promotionnelles en Valais et à Berne.

2018 est aussi une année de transition et de suivi pour la qualité. L'audit de suivi des normes AOMAS et EduQua a été passé et réussi les 7 et 8 novembre 2018 sans aucune non-conformité majeure ou mineure. Très peu de recommandations ont été émises, ce qui indique le haut niveau de qualité de notre système de management de la qualité. Le Service cantonal de l'emploi (SDE) a aussi validé le Système de contrôle interne (SCI) d'Emploi Lausanne lors d'un audit.

L'année 2018 a été marquée par l'ouverture de l'outil OPTIMISO pour les collaborateurs d'Emploi Lausanne. Ceci a été précédé par une formalisation de nos processus et sous-processus dans l'outil. Une partie de la documentation, provenant de notre Intranet, a également été transférée dans la base documentaire d'OPTIMISO. De plus, tous les collaborateurs ont eu l'opportunité de suivre une formation pour les aider dans leurs premiers pas.

Après deux questionnaires de satisfaction mis en ligne (Lausanne JOB et SYNI), c'est au tour du questionnaire de satisfaction des conseillers ORP de passer au format électronique, mis en ligne fin octobre 2018.

Enfin, la satisfaction de la qualité à Emploi Lausanne reste excellente avec une satisfaction globale qui se situe au-dessus de 90% d'avis positifs.

Pour donner quelques chiffres, Emploi Lausanne a géré 1'369 mesures en 2018, soit 3% de moins qu'en 2017. Cette légère baisse cache une réalité contrastée : selon les secteurs ou programmes, la fréquentation est restée stable, a légèrement augmenté, ou fortement baissé. En 2018, 54% des mesures se sont déroulées dans les programmes d'Emploi Lausanne, 25% en institution d'accueil, et enfin 21% dans des dispositifs autres, *coaching* ou formation. Cela montre une augmentation régulière de la proportion des mesures hors programmes. Ceci amène Emploi Lausanne à contrôler la pertinence de certains dispositifs ou domaines professionnels, au regard de leur fréquentation. L'ensemble des offres sera révisé, pour anticiper l'évolution du chômage, du marché du travail et les besoins des mandants.

#### Participations aux mesures, selon le régime et le type de mesure\*

Régime	Type de mesure	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
LACI et LACI 59D	PETF Syni SECO	175	178	181	202	169	158	177
	PET SDE	626	714	733	721	679	674	604
	Formation Coopération internationale Syni*					153	159	165
	Labmultimédia**					41	42	42
<b>Total</b>		<b>801</b>	<b>892</b>	<b>914</b>	<b>923</b>	<b>1'042</b>	<b>1'033</b>	<b>985</b>
RI Vaudois professionnel	PI SDE	213	224	189	157	147	182	175
	Transition emploi	30	13	14	9	4	4	7
	Labmultimédia**					6	6	1
	PI Formation Coopération internationale Syni*					11	5	4
	PI VD Syni					16	17	18
<b>Total</b>		<b>243</b>	<b>237</b>	<b>203</b>	<b>166</b>	<b>184</b>	<b>214</b>	<b>205</b>
RI Vaudois social	MIS DiversCités	23	35	41	39	39	41	51
	MIS Mesure emploi (terminé à fin juin 2017)	33	58	59	55	32	12	0
	MIS individualisée***					23	11	6
	MIS stages Mode d'emploi (terminé depuis fin juin 2015)	34	24	5	17			0
	Mesure TRI (Travailler ici) pour les migrants SPAS CSIR						6	18
<b>Total</b>		<b>90</b>	<b>117</b>	<b>105</b>	<b>111</b>	<b>94</b>	<b>70</b>	<b>75</b>
RI genevois	PETF Syni Lausanne			4	6	4	10	10
	Formation Coopération internationale Syni****					7	11	6
<b>Total</b>				<b>4</b>	<b>6</b>	<b>11</b>	<b>21</b>	<b>16</b>

AI	Mesures d'intervention précoce et de réinsertion	14	17	13	9	40	67	82
Total		14	17	13	9	40	67	82
Demandeurs d'asile	Mesures EVAM et autres mesures d'intégration des migrants	3				3		
	Mesure Laboro pour Insertion Vaud						2	5
Total		3				3	2	5
Autres							1	1
Total							1	1
Total		1'151	1'263	1'239	1'215	1'374	1'408	1'369

Ce tableau présente par régime la totalité des mesures organisées par Emploi Lausanne, selon la nomenclature détaillée adoptée en 2016.

\* Non mentionnée dans les exercices avant 2016

\*\* Inclusive dans d'autres groupes avant 2016

\*\*\* Mesure créée en 2016

\*\*\*\* Non différenciée en 2016

## Participations aux mesures, selon le lieu d'exécution de la mesure

Lieu de la mesure	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Total	Variation 2012-2018 (2012 = 100)	
Administration communale	128	145	140	94	84	86	76	753	59.4	
Institution d'accueil	110	107	85	95	89	96	91	673	82.7	
Programme spécifique	5D Multimédia et communication web + 5D Labmultimédia	82	96	117	100	101	114	729	145.1	
	Ateliers 36	111	157	157	147	147	160	1'015	122.5	
	Au goût du jour	51	75	64	61	61	65	433	109.8	
	CAPTA	75	83	86	97	83	57	526	60.0	
	DiversCités	23	35	41	39	39	41	269	221.7	
	Esquisse	46	55	50	48	47	53	339	87.0	
	ETSL direction		1					1		
	GRAAP	40	32	48	41	53	60	333	147.5	
	Helvétie-Italie : Atelier Chantier naval d'Ateliers 36 depuis fin 2012	28						28		
	IT4Net	14	19	17	19	16	20	125	142.9	
	ReStart	19	23	28	26	33	36	191	136.8	
	SIC	127	134	124	106	118	104	95	808	74.8
	Solidarité Jouets	111	115	97	112	91	87	92	705	82.9
	727	825	829	796	789	797	739	5'502	101.7	
Soutien et prestations spécialisées, coaching avec places variables*					51	69	83	203		
Syni Formation Coopération internationale **					160	175	172	507		
Syni 21	18							18		
Syni Lausanne ***	168	186	185	230	201	185	208	1'363	123.8	
Total	1'151	1'263	1'239	1'215	1'374	1'408	1'369	9'019	118.9	

Les caractéristiques des participants d'Emploi Lausanne restent remarquablement stables, avec quasi aucune variation au niveau du genre, de l'âge ou de la nationalité. Leur statut reste également stable, 72% LACI (loi sur l'assurance chômage), 20% LEmp (loi sur l'emploi) et LASV (loi sur l'action sociale vaudoise), 8% d'autres assurances sociales.

Il reste un dernier chantier à mentionner pour Emploi Lausanne, le plus important: la préparation des regroupements et des déménagements début 2019 dans Sévelin 8-14, qui a mobilisé les ressources, les énergies, le temps et le travail de nombreux collaborateurs et participants en 2018.

## INSPECTION DU TRAVAIL LAUSANNE (ITL)

### Campagnes

En ce qui concerne la campagne de prévention auprès des EMS lausannois dans le but de les sensibiliser à la problématique de la protection des travailleuses enceintes ou allaitantes, l'ITL a effectué les visites de 20 établissements pendant le premier semestre 2018.

Sur le nombre d'établissements visités, un seul a fait réaliser l'analyse de risques par un spécialiste reconnu au sens de l'article 17 OProMa (Ordonnance sur la protection de la maternité) et a pris des mesures adéquates. Un second a effectué une analyse, sans toutefois couvrir l'ensemble des postes de travail, conformément à la loi.

Quant aux autres établissements, soit 18 EMS/ESE, ils n'ont procédé à aucune évaluation des risques aux postes de travail. L'ITL a formulé des recommandations à l'adresse des employeurs en défaut, afin de leur permettre d'améliorer leur dispositif de prévention. Il s'agissait pour eux de prendre conscience que l'absence de mesures adéquates engage leur responsabilité en cas de survenance d'un incident compromettant la santé de leurs collaboratrices enceintes et/ou de leur

enfant. Pour mémoire, la responsabilité pénale de l'employeur est engagée en cas d'infraction à la protection spéciale des femmes, qu'il agisse intentionnellement ou par négligence. L'ITL effectuera prochainement des contrôles dans les établissements susmentionnés, afin de vérifier que les modifications requises ont été effectuées.

La campagne de 2018 a comme thème l'utilisation des produits chimiques dans les salons de coiffure. Cette dernière durera jusqu'en juin 2019.

### **Shops de stations-service**

La CCT (convention collective de travail) des shops de stations-service, de force obligatoire, est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> février 2018. Elle prévoit, entre autres, un salaire minimum de CH3'700.- dans le canton de Vaud pour un-e collaborateur-trice sans CFC.

### **Participation à une commission et à un groupe de recherche**

L'ITL participe officiellement à la commission HOSP de l'AIPT (Association intercantonale pour la protection des travailleurs) depuis septembre 2018.

Cette commission a été créée afin de faciliter les échanges entre les inspections cantonales elles-mêmes et le SECO, sur les thèmes concernant le contrôle de la durée du travail et de repos dans les hôpitaux.

L'ITL collabore également à un groupe de recherche «Protection de la maternité au travail: pratiques, obstacles, ressources» piloté par l'IST (Institut universitaire romand de santé au travail). Ce projet pluridisciplinaire est composé d'une psychologue, professeure associée à l'HESAV (Haute école de santé Vaud), d'une médecin associée et d'une professeure, toutes deux médecins du travail de l'IST, et d'une maîtresse d'enseignement sage-femme à l'HESAV. Une docteurante en psychologie de la santé vient de rejoindre l'équipe également. Le projet, qui doit durer trois ans, est soutenu par le Fonds national de la recherche scientifique.

### **Nouvelles réglementations**

Le service de piquet pour les cabinets vétérinaires et les cliniques vétérinaires bénéficie d'une planification et d'une répartition mieux adaptée à leurs activités (article 8b de l'ordonnance 2 relative à la loi sur le travail OLT2).

Les entreprises occupant des travailleuses et travailleurs ayant des tâches relevant des technologies de l'information et de la communication (perturbations de systèmes en réseau ou informatiques ainsi que travaux de maintenance) sont libérées de l'obligation de demander une autorisation pour le travail de nuit ou du dimanche. La loi doit entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2019 (article 32a OrOLT2).

### **Formation**

Le premier examen professionnel de spécialiste de la sécurité au travail et protection de la santé en français avec brevet fédéral (STPS) a été organisé en 2018.

Ce cursus couvre la prévention des accidents et des atteintes à la santé au travail en une seule formation. Jusqu'à présent une formation de chargé de sécurité couvrait la partie prévention des accidents et un CAS en Travail & Santé, la partie prévention de la santé.

### **L'ITL en chiffres**

375 contrôles ont été effectués dans les entreprises, dont 35% n'ont pas été annoncés (contrôles inopinés).

L'ITL a traité 56 plaintes d'usagers, envoyé sept décisions, dont trois refus relatifs à des demandes de dérogation à l'interdiction du travail de nuit ou du dimanche, fait une dénonciation au préfet et une dénonciation pénale au ministère public.

L'ITL a délivré 333 permis de déroger à la durée du travail (CHF 14'480.- d'émoluments).

Elle a effectué 34 examens de plans de construction ou de modifications de locaux d'entreprises (CHF 6'410.-).

L'activité déployée pour la prévention des accidents dans les entreprises a été indemnisée à hauteur de CHF 207'000.-.

### **Système d'évaluation de la gravité des infractions**

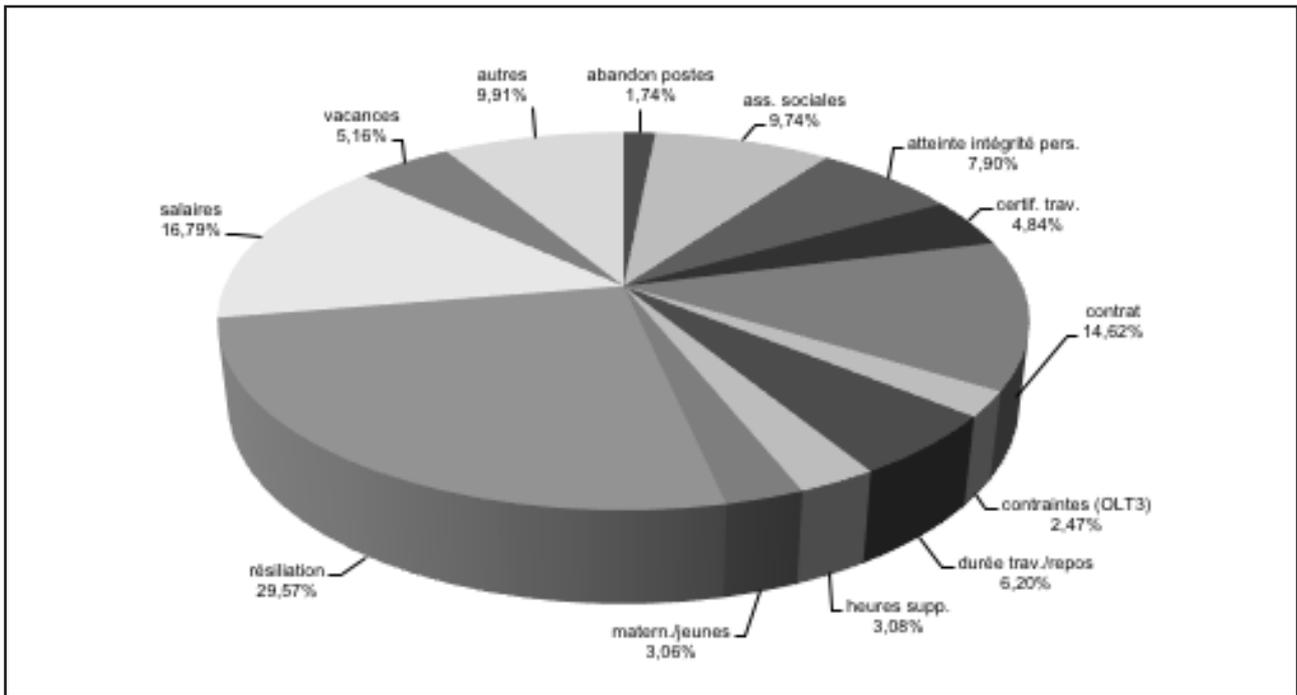
En 2017, l'ITL a élaboré un nouveau système d'indicateurs relatif à la gravité des infractions, qui est entré en vigueur en 2018. Par le passé, en effet, les infractions étaient évaluées selon le modèle du SECO qui les distinguait selon qu'elles aient révélé des « défauts mineurs » ou des « défauts importants ». De fait, la détermination du degré de gravité était laissée à la libre appréciation de l'inspecteur. Dès 2018, l'ITL a classé les infractions selon le critère plus objectif de l'infraction pénale, que ce soit en raison des risques importants encourus par les travailleurs pour leur sécurité ou leur santé (défaut important), ou en raison du refus de l'employeur de fournir les informations demandées par les autorités d'application (défaut mineur).

En 2018, les infractions sont de 57% pour les défauts importants (44% en 2017), et de 16% pour les défauts mineurs (22% en 2017). L'augmentation relevée découle du changement de méthodologie décrit plus haut.

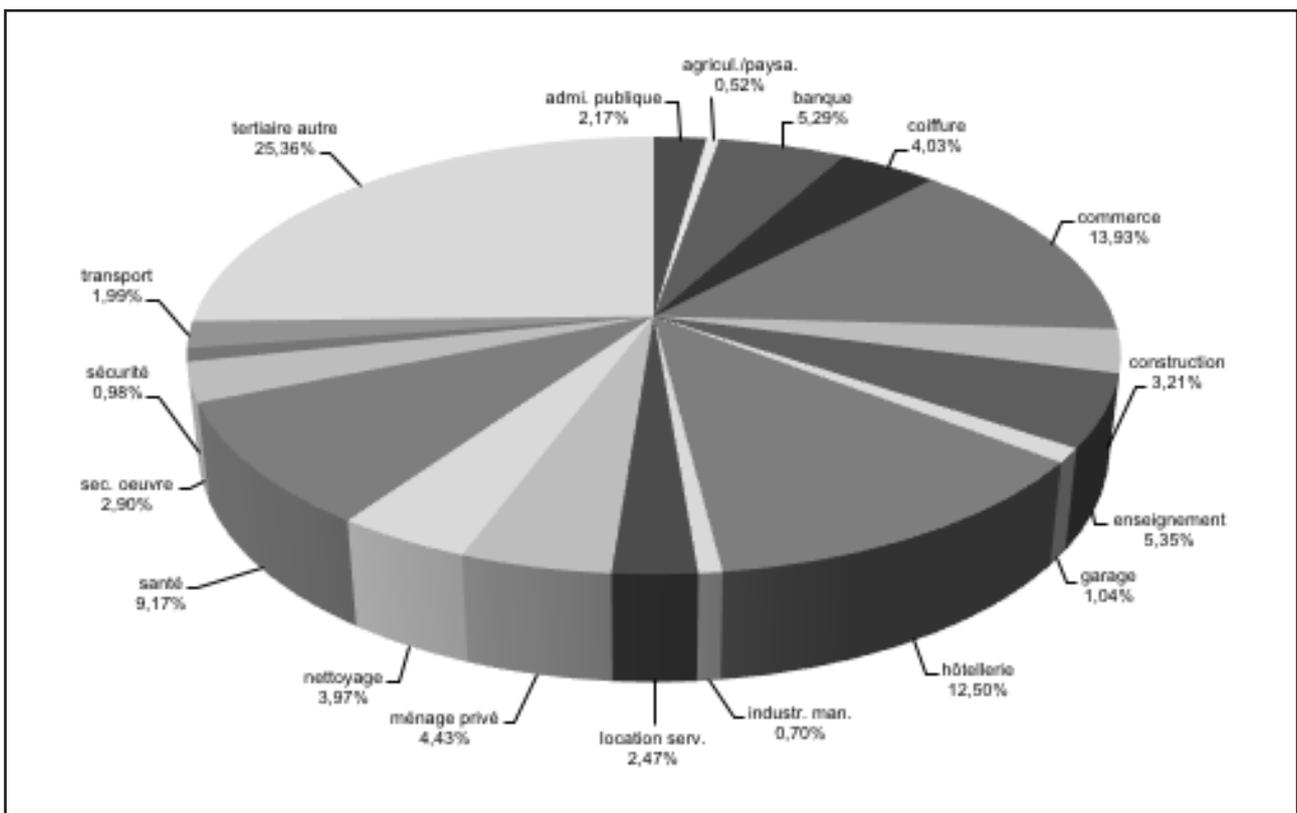
### **Permanence**

En 2018, la permanence en droit du travail a traité 3'310 sollicitations, dont 1'410 passages d'usagers dans les locaux de l'inspection.

Visite à la permanence de droit du travail, selon l'objet



Visite à la permanence de droit du travail, selon la branche



## SERVICE DES ASSURANCES SOCIALES (SAS)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Le Service des assurances sociales accomplit des tâches d'une agence d'assurances sociales, pour le compte de la Caisse cantonale vaudoise de compensation AVS à Vevey, à savoir notamment :

- le contrôle de l'affiliation des personnes de condition indépendante et des personnes sans activité lucrative
- le contrôle de l'affiliation des sociétés sur la base des publications dans la Feuille officielle suisse de commerce (FOSC)
- l'encaissement des cotisations AVS/AI/APG des étudiants pour tout le canton de Vaud
- le paiement des allocations en cas de service militaire, service civil ou de protection civile (APG), des allocations familiales (AF) et des prestations complémentaires cantonales pour familles et de la rente-pont.
- la fourniture des renseignements sur les différents domaines d'assurance sociale qui ne sont pas placés sous la responsabilité du service

Dans le domaine de l'assurance-maladie, le SAS contrôle que tous les Lausannois soient couverts par l'assurance de base et enregistre les demandes de subsides aux primes. Depuis 2018, le service dispose d'une antenne de l'Office vaudois de l'assurance maladie dévolue aux Lausannois.

Au plan communal, ses missions comprennent aussi bien la gestion de l'allocation communale de naissance que celle de l'aide individuelle au logement.

### EFFECTIFS DU PERSONNEL

**Tableau 1.1. - plan des postes**

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration	4.10	4.10	3.80	3.30
Affiliés	13.50	9.60	9.60	9.60
AMAL	5.00	4.50	12.40	11.70
PFM	9.90	7.90	8.00	7.80
Prest.compl.famil.& Rentes	15.30	14.30	16.10	15.30
Prestations complémentaires	11.10	9.30	9.10	8.10
RFM et AIL	12.10	11.10	11.00	9.70
<b>Total service</b>	<b>71.00</b>	<b>60.80</b>	<b>70.00</b>	<b>65.50</b>

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018
Unité administrative	
<b>Total service</b>	<b>- 1.00</b>

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	n	ept	n	ept
Administration	5	4.10	5	3.30
Affiliés	11	9.60	11	9.60
AMAL	5	4.50	13	11.70
PFM	8	7.90	8	7.80
Prest.compl.famil.& Rentes	17	14.30	19	15.30
Prestations complémentaires	10	9.30	9	8.10
RFM et AIL	13	11.10	13	9.70
<b>Total service</b>	<b>69</b>	<b>60.80</b>	<b>78</b>	<b>65.50</b>

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

Unité administrative	31 décembre 2017	31 décembre 2018
	n	n
Administration	1	0
<b>Total service</b>	<b>1</b>	<b>0</b>

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	12	18
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	1
<b>Total service</b>	<b>12</b>	<b>19</b>

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	1
Convention de départ	
Décès	
Démission	9
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	1
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
<b>Total service</b>	<b>12</b>

**FAITS MARQUANT DE L'ANNÉE****OPTIMISATION DES RELATIONS ENTRE L'AGENCE AVS DE LAUSANNE ET SES PARTENAIRES**

En juin 2014, la Municipalité a décidé de renoncer à l'indépendance de son agence d'assurances sociales de type «A», ceci afin de réduire ses charges liées aux activités n'étant pas de la compétence obligatoire des Communes. Dans cette optique, des pourparlers ont été engagés avec la Direction de la Caisse cantonale de compensation AVS à Vevey (CCVD) et avec le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS), principaux partenaires de l'agence. L'année 2018 a vu les dernières évolutions se mettre en place :

- transfert à la CCVD de la gestion des prestations complémentaires AVS/AI (31 mars) ;
- transfert à la CCVD de la gestion des remboursements de frais de maladie PC AVS/AI (31 décembre) ;
- création d'une antenne lausannoise de l'Office vaudois de l'assurance-maladie (OVAM) (1<sup>er</sup> juin) ;
- reprise du Service social de Lausanne de tâches en lien avec l'assurance-maladie.

**DIRECTION****Statistiques générales**

		<b>Total</b>
• nombre de personnes qui se sont présentées		<b>73'204</b>
• nombre de personnes reçues par un gestionnaire		<b>29'564</b>
• nombre d'appels téléphoniques reçus	66'885	
• nombre d'appels téléphoniques donnés	13'001	<b>79'886</b>
• nombre de courriels reçus	38'065	
• nombre de courriels envoyés	20'134	<b>58'199</b>
• nombre de courriers reçus	83'171	
• nombre de courriers envoyés	108'910	<b>192'081</b>

**Oppositions – Recours – Contentieux****Activités du secteur juridique**

A la suite de la création des six centres régionaux de décision du régime cantonal des prestations complémentaires pour famille (CRD), le centre régional du Grand-Lausanne, géré par l'agence d'assurances sociales, a repris le support juridique de l'ensemble du régime. Les juristes de l'agence collaborent avec les gestionnaires des CRD pour l'établissement des décisions sur réclamation.

**Oppositions déposées auprès de l'agence et de la Municipalité**

	AVS cotis.	AVS prest.*	AI	PC	RFM	APG	PC familles	AIL	ACN	Sacs	Total
En suspens au 31.12.2017	3	1	3	14	2	4	21	1			49
Déposées en 2018				3	3	7	130		2		145
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>17</b>	<b>5</b>	<b>11</b>	<b>151</b>	<b>1</b>	<b>2</b>		<b>194</b>
• admises				3	3	7	25				38
• admises part.							6				6
• rejetées				6	1	2	32				41
• retirées				3	1		6				10
• écartées				1			19				20
<b>En suspens au 31.12.2018</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>63</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>79</b>

\*AVS Prestations : comprend les prestations vieillesse et allocations pour impotent

## Recours déposés devant la Cour des assurances sociales du Tribunal cantonal

	AVS cotis.	AVS prest.	AI	PC	RFM	APG	PC familles	AIL	ACN	Sacs	Total
En suspens au 31.12.2017	3	2		3			2				10
Déposés en 2018				3			3				6
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>2</b>		<b>6</b>			<b>5</b>				<b>16</b>
• admis							2				2
• admis part.											0
• rejetés	1			1			1				3
• retirés		1		2							3
• écartés							1				1
<b>En suspens au 31.12.2018</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>7</b>

## BUREAU DES AFFILIÉS

### Assurances et obligation de payer des cotisations AVS

L'information en matière d'obligation d'assurance AVS est transmise aux assurés par différents supports, notamment par courrier personnalisé ou par invitation à se présenter à l'agence. En outre, par mandat de la CCVD, l'agence est chargée de contrôler la situation à l'égard de l'AVS de toutes les personnes morales et indépendantes domiciliées dans le canton. Ces contrôles sont réalisés par courrier postal. Enfin, des mémentos relatifs à l'AVS sont à la disposition des visiteurs et des informations figurent sur le site internet de la Ville de Lausanne ainsi que sur celui de la CCVD.

### Commentaire

8'558 contrôles d'affiliation ont été initiés en 2018 dont 5'177 sociétés enregistrées auprès du Registre du commerce du Canton de Vaud. 5'274 lettres d'informations en matière d'obligation d'assurance AVS ont été envoyées aux habitants de la commune de Lausanne, sur la base de critères prédéfinis du Contrôle des habitants de la Ville de Lausanne (BDCH), tels que les divorces, les veuves, les arrivées de l'étranger ou l'octroi de permis d'établissement. Enfin, 7'359 contrôles d'affiliation ont été liquidés.

### Activités du secteur « Étudiants »

Sur mandat de la CCVD, l'agence d'assurances sociales (AAS) se charge de facturer la cotisation AVS due par les étudiants. Pour ce faire, les établissements d'enseignement vaudois doivent annoncer à l'AAS tous les étudiants qui ont eu 21 ans révolus au cours de l'année civile précédente. Ont la qualité d'étudiant au sens de la loi sur l'AVS, les élèves des établissements d'enseignement moyen ou supérieur qui se consacrent principalement et régulièrement à leurs études. Ainsi, 85 établissements d'enseignement ont communiqué les données des étudiants soumis à l'obligation de verser une cotisation à l'AVS. 18'207 étudiants ont reçu une facture au verso de laquelle figuraient des informations sur leur statut. Une foire aux questions (FAQ) était disponible sur le site internet de la Ville et avait pour but de donner les réponses aux questions les plus fréquentes. L'étudiant qui a exercé une activité lucrative peut demander une dispense totale ou partielle de la cotisation AVS. Ainsi, 7'934 étudiants ont obtenu une dispense totale et 2'126 ont été dispensés partiellement de la cotisation AVS.

### Cotisation AVS minimale pour étudiants



### Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage (OCBE)

Le projet pilote, initié par le Canton en 2017, consiste à externaliser à l'agence la constitution des dossiers des requérants lausannois afin d'accélérer le processus d'octroi des premières demandes de bourses, et ainsi d'augmenter l'efficacité et l'efficacité du traitement (env. 1'500 premières demandes par année académique en moyenne). Un gestionnaire se consacre principalement à cette tâche. Deux collaborateurs supplémentaires ont été formés pour appuyer et remplacer le gestionnaire attiré durant ses absences.

Le 10 janvier 2018 marquait le déploiement du projet pilote au sein de l'AAS. Des séances hebdomadaires ont été organisées entre les partenaires dans le but d'améliorer le processus de traitement.

Au terme du traitement des premières demandes des requérants lausannois déposées à l'OCBE depuis le mois d'octobre 2017, l'autorité cantonale a souhaité que toutes les premières demandes du canton (env. 5'600 premières demandes par

année académique en moyenne) soient désormais transmises à l'AAS, afin de permettre à l'OCBE de se consacrer principalement à la taxation des dossiers. Dès le 3 avril 2018 ce sont donc 1'640 dossiers qui ont été enregistrés dans la base de données.

## BUREAU DES PRESTATIONS AVS/AI

Suite au transfert, en date du 1<sup>er</sup> avril 2018 dans le cadre du projet OPAL (Optimisation Agence Lausanne), du traitement et suivi des dossiers de prestations complémentaires à la Caisse cantonale vaudoise de compensation AVS (CCVD) à Vevey, les derniers collaborateurs en charge du secteur PC lausannois, soit deux taxatrices et un assistant administratif, ont quitté le Service des assurances sociales. L'Unité 2020, créée durant l'année 2017, s'est alors mutée en Bureau des prestations AVS/AI.

### Domaine des prestations complémentaires AVS/AI

A la suite du transfert des dossiers PC lausannois à la CCVD, l'agence de Lausanne, comme toutes les agences du Canton, se charge dorénavant de renseigner la population lausannoise, de constituer les dossiers de demandes PC et d'effectuer les révisions quadriennales.

Le calcul des prestations ainsi que le versement de ces dernières sont effectués par la caisse cantonale.

### Traitement des nouvelles demandes

Au total, 1'135 nouvelles demandes PC ont été déposées auprès de l'agence durant l'année 2018, ce qui représente en moyenne 4.5 demandes par jour.

A ce jour, 878 dossiers ont été transmis au Service PC de la CCVD, le solde des dossiers étant soit en cours de traitement auprès des gestionnaires, soit en attente d'être validés par la Commission d'enquête avant transmission à Vevey.

### Domaine des rentes

Durant l'année 2018, trois publipostages ont été effectués à l'attention des Lausannois atteignant prochainement l'âge légal AVS, dans le but de leur rappeler la nécessité de déposer une demande de rente. Au total, 1'086 courriers ont été expédiés.

Dans le but de renseigner la population lausannoise et la soutenir dans les démarches en lien avec le domaine de l'AVS et accessoirement de l'AI, les six collaboratrices ayant reçu une formation ont été appelées 1'123 fois à la réception.

Au total, 1'040 demandes ont été transmises aux caisses de compensation compétentes ou à l'Office de l'assurance-invalidité du Canton de Vaud.

### Accueil des curateurs volontaires

L'année 2018, sans campagne publicitaire particulière, aura été plus sereine que l'année 2017 qui fût l'année de lancement du processus de recrutement des curateurs volontaires. Cette accalmie a permis aux collaboratrices en charge du recrutement de recevoir l'ensemble des personnes encore en attente en début d'année et de contacter rapidement les nouveaux candidats, dès réception des coordonnées par le Bureau d'aide aux curateurs privés (BAC).

Quelques statistiques :

	2017	2018
Coordonnées reçues du BAC pour convocation des candidats	296	107
Entretiens effectués	188	76
Renoncations sans entretien	47	18
En attente d'un entretien	61	13

### Soutien administratif à la population vieillissante (Projet pilote 2020)

Durant l'année 2018, les collaboratrices en charge de cette mission de soutien ont été actives auprès de 31 personnes ou familles. Parmi celles-ci, huit bénéficient toujours d'un soutien administratif régulier. Au total, 166 heures ont été consacrées à ce projet durant l'année.

Pour l'instant, les partenaires réguliers sont l'association *Pro Senectute*, le CMS de Montelly, ainsi que le BRIO (Bureau Régional d'Information et d'Orientation) région Lausanne, depuis le mois d'octobre 2018.

## BUREAU DES REMBOURSEMENTS DE FRAIS DE MALADIE (RFM) ET AIDE INDIVIDUELLE AU LOGEMENT (AIL)

### Aide individuelle au logement (AIL)

	2017	2018	Variation en unités	Variation en %
Nombre de bénéficiaires moyen par mois	383	358	- 25	- 6.52
Nombre de bénéficiaires au 31 décembre	388	331	- 57	- 14.69
Nombre de bénéficiaires sur l'année	519	476	- 43	- 8.28
Montant total versé (part. Canton + Commune)	CHF 1'030'465.-	CHF 1'008'199.-	- CHF 22'266.-	- 2.10

### Commentaire

L'Aide individuelle au logement (AIL) est une prestation qui vient en aide aux familles autonomes financièrement. Elle vient compléter un éventail de prestations sociales et a pour but d'apporter un complément aux familles qui ont une charge de

loyer trop lourde. L'AIL est entrée en production dans le SI-RDU (Système d'information du revenu déterminant unifié) au 1<sup>er</sup> janvier 2013. Depuis cette date, les subsides se sont ajoutés au revenu déterminant permettant de calculer le droit.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, l'AIL est rattachée au Service des assurances sociales et de l'hébergement de l'Etat de Vaud (SASH). La majorité des bénéficiaires sont des personnes autonomes (non bénéficiaires des PC-Fam).

## **CENTRE RÉGIONAL DE DÉCISION (CRD) – PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES POUR FAMILLES DU GRAND-LAUSANNE ET RENTE-PONT AVS**

La rente-pont a pour but de couvrir, dans une mesure appropriée, les besoins vitaux des personnes ayant atteint l'âge de 62 ans révolus pour une femme et 63 ans révolus pour un homme, n'ayant pas droit ou ayant épuisé leur droit aux indemnités de chômage et évitant ainsi l'anticipation de la rente AVS et LPP.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, le droit aux prestations cantonales de la rente-pont est également ouvert aux personnes qui relèvent du RI – ou en remplissent les conditions d'accès – et sont, au plus, à deux ans d'atteindre l'âge ouvrant le droit à la rente anticipée au sens de la LAVS (60 ans révolus pour une femme; 61 ans révolus pour un homme).

Depuis 2016, la compétence du CRD du Grand-Lausanne est élargie, en sus de Lausanne *intra muros*, aux Régions d'actions sociales de l'Ouest lausannois, de l'Est lausannois et de Prilly-Echallens.

En cours d'année, cinq nouveaux CRD ont ouvert leurs portes après que leurs collaborateurs aient été formés au CRD du Grand-Lausanne, devenu le centre de référence PC Familles du canton, aussi bien en termes de soutien métier qu'en terme de soutien juridique.

Durant l'année 2018, l'extension du CRD Grand-Lausanne s'est poursuivie. Au 31 décembre 2018, le bureau se compose d'un chef de section (1 ept), de trois adjoint-e-s (2.3 ept), de huit gestionnaires taxation (7.2 ept), de six gestionnaires RFM (4.4 ept), d'un gestionnaire COFA (0.5 ept) et d'une formatrice (0.8 ept).

## **BUREAU DES PRESTATIONS FAMILIALES ET MILITAIRES**

### **Allocation communale de naissance (ACN)**

Le montant de l'allocation n'a pas évolué depuis 2010. Elle est octroyée pour un montant de CHF 1'000.- à CHF 1'440.- par palier de CHF 110.-, en fonction de la situation économique des parents du nouveau-né. Le revenu déterminant maximum permettant l'octroi d'une allocation est fixé à CHF 60'000.-. Cette limite est augmentée de CHF 7'000.- par enfant autre que le nouveau-né.

La mère de l'enfant doit être domiciliée légalement à Lausanne depuis au moins trois mois au moment de la naissance de l'enfant.

A ces deux conditions s'est ajoutée depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2005 – date d'entrée en vigueur de l'Allocation fédérale de maternité – celle réservant cette prestation aux mères de famille n'exerçant aucune activité lucrative, ni ne recevant d'indemnités de l'assurance-chômage, de l'assurance-maladie et accidents ou de l'assurance-invalidité.

Dès que l'enfant est inscrit au Contrôle des habitants de la Ville de Lausanne, le Service des assurances sociales prend contact avec les parents pour les informer de l'existence de cette prestation et leur adresse une notice expliquant les conditions d'octroi ainsi qu'un formulaire de demande d'allocation.

Statistiques relatives à cette aide

Nombre de naissances et d'accueil en vue d'adoption : **1'690**

Revenu déterminant	Allocation	Octrois	Montants
< CHF 36'000.-	CHF 1'440.-	245	CHF 352'800.-
de CHF 36'001.- à CHF 42'000.-	CHF 1'330.-	34	CHF 45'220.-
de CHF 42'001.- à CHF 48'000.-	CHF 1'220.-	31	CHF 37'820.-
de CHF 48'001.- à CHF 54'000.-	CHF 1'110.-	18	CHF 19'980.-
de CHF 54'001.- à CHF 60'000.-	CHF 1'000.-	17	CHF 17'000.-
<b>Total :</b>		<b>345</b>	<b>CHF 472'820.-</b>

Pour mémoire, en 2017, sur 1'764 naissances, 323 allocations ont été octroyées pour un total de CHF 440'700.-.

### **Causes de refus d'allocation**

	2017	2018
Condition de domicile non remplie <sup>(1)</sup>	10	<b>9</b>
Mères ayant une activité lucrative	79	<b>90</b>
Mères au bénéfice d'indemnités journalières <sup>(2)</sup>	20	<b>17</b>
Limite de revenu dépassée (plus de CHF 60'000.-)	16	<b>21</b>
Aucune réponse <sup>(3)</sup>	1'316	<b>1'205</b>
<b>Total</b>	<b>1'441</b>	<b>1'345</b>

<sup>(1)</sup>La condition de domicile n'est pas remplie dans les cas où la personne qui revendique l'aide n'a pas son domicile principal à Lausanne depuis au moins trois mois. Jusqu'en décembre 2013, la condition de domicile n'était également pas remplie lorsqu'une personne était au bénéfice d'un permis de séjour provisoire (P, N, etc.). Cette dernière restriction a été supprimée afin d'harmoniser les règles d'octroi en matière de prestations communales (octroi de sacs à ordures lors d'une naissance ou en cas d'incontinence).

<sup>(2)</sup>Les indemnités journalières sont celles de différentes assurances sociales.

<sup>(3)</sup>Les personnes qui ne donnent pas de réponse ont vraisemblablement un revenu déterminant supérieur aux normes fixées ou la mère exerce une activité lucrative. Ce chiffre comprend également les dossiers incomplets reçus pour lesquels aucun complément n'est apporté par les demandeurs.

Une information relative à l'**allocation cantonale de maternité** est adressée aux nouveaux parents en même temps que celle relative à l'allocation communale de naissance.

### Caisse cantonale d'allocations familiales (CCAF)

Sur délégation de la Caisse cantonale vaudoise de compensation AVS, l'agence gère les allocations familiales en faveur des personnes sans activité lucrative pour l'ensemble du canton de Vaud.

Nombre d'allocations\* en faveur des personnes sans activité lucrative par année et par typologie :

	2017	2018
• allocations pour enfants	6'260	7'089
• allocations de formation	1'539	1'762
• allocations de naissance	237	185
<b>Total</b>	<b>8'036</b>	<b>9'036</b>

\* Source : statistiques OFAS

### BUREAU DE L'ASSURANCE-MALADIE (AMAL)

En 2018, le bureau AMAL a reçu 8'030 personnes à ses guichets (+ 22.1%).

#### Subsides à l'assurance-maladie

L'agence d'assurances sociales (AAS) a pour mission de compléter les demandes de subsides, d'enregistrer les modifications concernant des demandes de subsides existantes, et d'envoyer ces informations à l'Office vaudois de l'assurance-maladie (OVAM), via le SI-RDU. C'est cet organisme qui rend les décisions sur la base des informations transmises par l'agence.

	2017	2018	Variation en unités	Variation en %
Nombre de bénéficiaires au 31 décembre (*)	49'630	<b>54'355</b>	+ 4'725	+ 9.5

(\* source : OVAM)

#### Commentaire

Le SI-RDU est utilisé pour les subsides LAMal depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013. Le développement du *Datawarehouse* qui devrait permettre d'obtenir des statistiques est toujours en cours d'élaboration. A l'heure actuelle, l'agence n'est pas en mesure de fournir les données concernant le nombre de demandes enregistrées.

Le nouvel outil de gestion SAMOA, utilisé depuis 2017 par l'OVAM, reste à ce jour source de nombreuses erreurs qui perturbent le bon déroulement des renouvellements de subsides.

Le nombre de subsidiés lausannois à fin 2018 (54'355) communiqué par l'OVAM ne tient pas compte des demandes 2018 non encore traitées, en raison d'un retard de plus de 5 mois qu'accuse l'OVAM dans le traitement des demandes de subsides, ce qui correspond à environ 13'000 demandes en 2018 pour tout le canton de Vaud. En conséquence, l'augmentation de 9.5% devrait en réalité être de ce fait plus importante et avoisiner les 13%.

Depuis le mois d'août 2018, les demandes de subsides peuvent être déposées via le portail internet mis en place par le Canton de Vaud. Selon les informations de l'OVAM, environ 30% des nouvelles demandes sont déposées par ce biais.

L'octroi d'un subsides spécifique concernant le taux d'effort maximum fixé à 12% pour le paiement des primes LAMal est entré en vigueur au 1<sup>er</sup> septembre 2018 (conséquence de la RIEIII). Un courrier ciblé informant d'un potentiel droit à ce subsides complémentaire a été adressée à 13'795 lausannois à l'automne 2018. Ceci a entraîné une forte augmentation des demandes, et a mis sous une pression constante et soutenue le bureau AMAL.

#### Antenne OVAM lausannoise

Afin de répondre à une demande du Canton (DSAS), visant à optimiser le traitement des demandes de subsides et résorber un retard de traitement de plusieurs mois, une antenne de l'OVAM a été créée en juin 2018 au sein de l'agence. A terme, cette unité, composée actuellement de six collaborateurs, devrait être en mesure de gérer les demandes de subsides déposées par les Lausannois auprès de l'agence ou via le portail internet, jusqu'à l'envoi d'une décision. Les objectifs de cette antenne, rattachée administrativement au bureau AMAL, sont fixés directement par l'OVAM qui la pilote pour l'essentiel de ses tâches.

Au 31 décembre 2018, 919 décisions ont été rendues par les gestionnaires de l'antenne OVAM lausannoise, qui ont également procédé à 473 mutations diverses liées à des dossiers en cours.

## Prestations LaMal RI

Sur délégation du Service Social Lausanne (SSL) à l'agence, le bureau AMAL s'occupe depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 de diverses tâches en faveur des bénéficiaires du revenu d'insertion (BERI), à savoir :

- le remboursement des frais de santé compris dans la part de franchise LaMal excédant CHF 300.-, pour les personnes sorties du RI en cours d'année (remboursements casuels)

	2017	2018	Variation en unités	Variation en %
Remboursements effectués	0	<b>90</b>	+90	+100
Lettres de refus	0	<b>57</b>	+57	+100

- régler la problématique liée à une double-affiliation des BE RI auprès d'un assureur LaMal

	2017	2018	Variation en unités	Variation en %
Nombre de cas traités	0	<b>40</b>	+40	+100

- soutien et conseil aux BE RI dans le choix d'une couverture LaMal appropriée (caisse, franchise et modèle d'assurance). Toutes les demandes enregistrées par l'agence en 2018 ont été faites par les BE RI dans le cadre du point suivant ;
- prise en charge du dispositif LaMal mis en place par le Canton et l'OVAM en fin d'année, dans le but d'opérer les changements adéquats en faveur des BE RI (affiliations, radiations, demandes de déplaçonnement du subside pour cas de rigueur et demandes de garantie de libération). Le SSL, via les assistantes sociales et assistants sociaux, se charge des BE RI les plus précarisés.

	2017	2018	Variation en unités	Variation en %
Nombre de personnes reçues :				
AAS	0	<b>555</b>	+555	+100
SSL	<i>2'675</i>	<i>(*)</i>		
Changements effectués (Assurance, franchise, modèle) :				
AAS	0	<b>304</b>	+304	+100
SSL	<i>1'967</i>	<b>235</b>	-1'732	-88
Demandes de déplaçonnement du subside pour cas de rigueur :				
AAS				
SSL	0	<b>62</b>	+62	+100
	<i>1'270</i>	<b>164</b>	-1'106	-87
Résiliations avec garantie de libération :				
AAS				
SSL	0	11	+11	+100
	<i>(*)</i>	<b>1</b>		

Les chiffres en italique ont été communiqués par le SSL

(\*) Chiffres non communiqués par le SSL

## Commentaire

La diminution extraordinaire en 2018 des demandes de déplaçonnement pour cas de rigueur (selon article 13LVLAMal) s'explique par le fait que le renouvellement du droit a été effectué de manière automatique par le Canton.

A la suite de ce transfert de tâches interservices, la tenue d'un *monitoring* conjoint est délicate. Des améliorations seront proposées en 2019 pour optimiser la fiabilité des statistiques.

Le bureau AMAL étend depuis fin 2017 le conseil et le soutien à toute la population lausannoise, en ce qui concerne le choix d'une couverture LaMal avantageuse et appropriée à chacun-e. Tous les documents utiles sont à disposition des usagers, lesquels peuvent demander à s'entretenir avec un gestionnaire qualifié, en cas de besoin.

## DISTRIBUTION DE SACS À ORDURES

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, en application du règlement communal sur la gestion des déchets, chaque naissance d'un enfant donne droit à une distribution unique et gratuite de 80 sacs de 35 litres ou de 160 sacs de 17 litres. Dans un autre registre, chaque personne souffrant d'incontinence est en droit de recevoir chaque année 50 sacs de 35 litres ou 100 sacs de 17 litres.

Dès lors, 1'690 parents d'enfants nés en 2018 ont été contactés. 1'611 d'entre eux sont venus chercher les sacs et 79 n'y ont pas donné suite (4.6%).

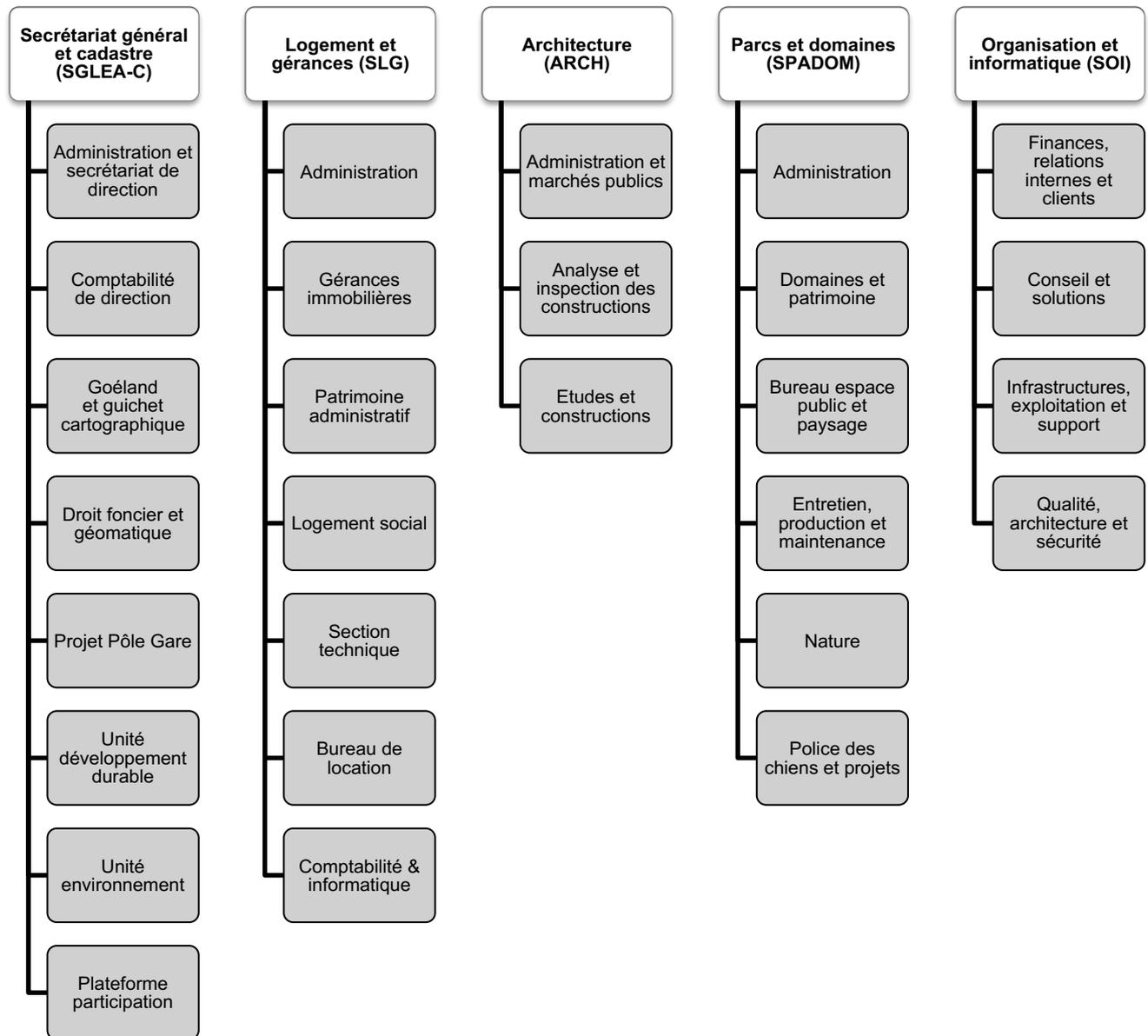
En ce qui concerne les personnes incontinentes, le nombre de distributions s'est élevé à 712 bénéficiaires en 2018, contre 673 en 2017, soit une augmentation de 5.8%.

En 2018, la distribution se présente comme suit :

	Nombre de réceptions		Contenance des sacs en litres	Nombre de sacs	Coût en CHF	
	2017	2018			2017	2018
Parents d'enfants nés en 2017 entrés en possession des sacs	379		17	60'640		60'640.-
	1'262		35	100'960		201'920.-
Parents d'enfants nés en 2018 entrés en possession des sacs		381	17	60'960		60'960.-
		1'230	35	98'400		196'800.-
Personnes incontinentes entrées en possession des sacs en 2017	194		17	19'400		19'400.-
	479		35	23'950		47'900.-
Personnes incontinentes entrées en possession des sacs en 2018		204	17	20'400		20'400.-
		508	35	25'400		50'800.-
<b>Totaux</b>	<b>2'314</b>	<b>2'323</b>				<b>329'860.- 328'960.-</b>

# Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture

Directrice



## **Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture (LEA)**

Dans un but d'amélioration constante des prestations fournies autant au public qu'à l'interne, l'année 2018 aura permis aux services du Logement et des gérances et d'Organisation et d'informatique de repenser leur organisation. Cette démarche aboutira en début d'année 2019 pour ces deux services par une nouvelle structure organisationnelle plus proche des nouveaux besoins, plus performante et plus transversale.

Les grands projets pour la création de logements se sont poursuivis, notamment par l'emménagement d'étudiants dans les nouveaux immeubles d'habitation « En Cojonnex » construits par la SILL S.A. et proches de l'École Hôtelière de Lausanne, le bouquet de chantier du nouveau quartier des Falaises offrant plus de 190 nouveaux appartements dès 2019, la pose de la première pierre du Lot n°11 des Fiches Nord et des immeubles à Pra Roman. En début d'année, la Municipalité a adopté sa nouvelle politique des établissements publics ; dès lors, les conditions d'attribution des établissements appartenant à la Commune sont régies par une nouvelle directive, caractérisée entre autre par la promotion et l'application des critères du développement durable. Un appel à projets a été lancé pour l'Auberge de Beaulieu, il a abouti au choix du nouvel exploitant, qui débutera son activité dès le printemps 2019 en synergie avec la Collection de l'Art Brut. A l'automne, ont également été lancés les appels à projets pour la reprise du café « Le Barbare » et pour l'ensemble du plateau de la place de la Riponne (ancien Mövenpick). Au printemps, un second édicule, « Le Minimum », a été inauguré à la jetée de la Compagnie ; quant à l'édicule de Rumine, il a été réhabilité et mis en valeur par une fresque réalisée par l'artiste Dahflo. En décembre, la halte-jeux de la Grenette a été inaugurée à la Riponne dans des locaux rénovés et spécifiquement conçus pour développer un projet pédagogique basé sur le développement durable. Le Service du logement et des gérances a poursuivi les travaux d'assainissement énergétique des immeubles d'habitation propriété de la Ville de Lausanne et pourra également poursuivre son programme d'entretien et de travaux importants pour la remise en état de divers bâtiments du patrimoine administratif, suite à l'adoption par le Conseil communal du crédit-cadre y relatif.

Par son Service d'architecture, la Direction a œuvré à la finalisation de la rénovation du Musée historique de Lausanne. Elle a également achevé le concours d'architecture pour le collège de Béthusy, qui a permis de promouvoir la construction bois. L'extension du collège du Belvédère a également été présentée suite à un autre concours.

Dans le cadre du projet Pôle Gare et de la future transformation de la gare par les CFF, le choix du projet audacieux pour l'aménagement des espaces publics sous-gare, sélectionné suite à un concours d'urbanisme à deux degrés en procédure ouverte, a été présenté au public à l'automne. Le lauréat a apporté une réponse originale et ambitieuse au défi de réaménagement des espaces tout en préservant l'esprit du lieu et favorisant la convivialité, la végétation et la mobilité douce. Le projet assure le maintien et le renforcement de l'identité du quartier par la définition d'une centralité sur le boulevard de Grancy. Il consolide un réseau d'espaces diversifiés et complémentaires et, en termes de mobilité, il donne la priorité aux piétons et respecte les différents rythmes de déplacement.

Le Secrétariat général et cadastre, par sa Division droit foncier et géomatique, a accompagné tous les grands projets en cours de réalisation en offrant des prestations géométriques en constante évolution. Ainsi, grâce à son drone photogramétrique, un suivi de la métamorphose de Lausanne a été possible, notamment sur le stade de la Tuilière et le futur éco-quartier des Plaines-du-Loup. La Ville de Lausanne, par l'Unité développement durable a été un des quatre partenaires du premier « Climathon » de Suisse romande, qui a vu quatorze équipes réfléchir durant 24 heures à des solutions innovantes sur le thème de la mobilité, dans le but de protéger le climat en réduisant l'impact des activités humaines sur l'environnement. L'Unité développement durable a également organisé, avec le Service des parcs et domaines et le Service de la propreté urbaine, le 1er plogging de Lausanne, une combinaison de jogging et de ramassage des ordures. La Plateforme participation Ville a accompagné différents services durant toute l'année à la conception de démarches participatives destinées à intégrer la population lausannoise dans plusieurs projets, tels que la plantation d'un verger dans le parc des Vignes d'Argent et la mise sur pied d'une gouvernance participative pour l'écoquartier des Plaines-du-Loup.

L'année 2018 aura également été marquée par l'adoption par le Conseil communal des rapports-préavis « agriculture urbaine » et « nature en ville » qui, par leur mise en application, permettront à la Ville de Lausanne de poursuivre son objectif de devenir une ville toujours plus verte. Par ses vignobles, la Ville de Lausanne est devenue ambassadrice des vins suisses en intégrant le réseau mondial d'œnotourisme « Great Wine Capitals ».

Afin d'anticiper les besoins futurs des lausannoises et lausannois, la Direction LEA, par son Service d'organisation et d'informatique, a créé le « comité INNOV » afin d'initier la transformation digitale de la Ville. Elle a également poursuivi ses efforts pour renforcer la sécurité du système d'information par l'adoption d'un règlement informatique de la Ville. La mission de support aux différents services de l'administration s'est encore renforcée. Le Service d'organisation et d'informatique pilote les démarches pour le renouvellement des différents systèmes d'information.

Décisions soumises par la Direction en 2018 et adoptées par la Municipalité :

Année	2018
Affaires courantes	151
Adjudications et mandats	202
Permis d'abattage/élagage	352
<b>Total</b>	<b>705</b>

## SECRETARIAT GÉNÉRAL ET CADASTRE (SGLEA-C)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Le SGLEA-C est constitué des huit unités suivantes :

- administration
- comptabilité de direction
- Goéland et guichets cartographiques
- droit foncier et géomatique
- projet Pôle Gare
- unité développement durable
- unité environnement
- plateforme participation

Les prestations du service couvrent un large spectre de tâches dans les domaines de la conduite de la Direction, du soutien administratif, de la comptabilité, de la gestion documentaire et du savoir d'entreprise, des références territoriales et du droit foncier, des mensurations officielles et techniques, du cadastre des conduites et canalisations souterraines, ainsi qu'en matière de traitement et de publication de géodonnées informatiques. De plus, les unités Pôle Gare, Développement durable, Environnement et Plateforme participation, ayant des prestations complémentaires et largement transversales au sein de la Commune de Lausanne, complètent les prestations du service fortement axées sur la coordination et le territoire communal.

Même si la diversité des missions est importante, les activités sont largement complémentaires entre les unités du service. Elles permettent de mettre en place des synergies entre les unités en travaillant transversalement, et d'optimiser de manière constante l'engagement des collaboratrices et collaborateurs ainsi que les processus de travail, tant au sein de la Direction que dans le service. L'outil Goéland, solution de gestion du savoir de l'entreprise axée sur le territoire, joue un rôle fédérateur au sein de la Direction car il permet de conduire et de documenter les processus administratifs et techniques en bénéficiant d'un système de classement numérique efficient et constant dans le temps.

### EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration SGLEA-C	9.20	9.10	9.60	8.90
Comptabilité Dir. LEA	7.50	7.50	7.50	7.50
Droit foncier et géomatique	23.00	22.00	22.80	21.65
Environnement	2.00	1.70	1.70	1.70
Goéland et guichets cartogr.	8.40	7.80	8.50	8.50
Plateforme participation	1.00	0.00	1.00	0.80
Projet Pôle Gare	2.50	2.30	2.40	2.30
Unité développement durable	2.80	2.80	2.80	2.80
<b>Total service</b>	<b>56.40</b>	<b>53.20</b>	<b>56.30</b>	<b>54.15</b>

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018
Unité administrative	
<b>Total service</b>	<b>- 0.10</b>

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	n	ept	n	ept
Administration SGLEA-C	10	9.10	10	8.90
Comptabilité Dir. LEA	9	7.50	9	7.50
Droit foncier et géomatique	24	22.00	24	21.65
Environnement	2	1.70	2	1.70
Goéland et guichets cartogr.	8	7.80	9	8.50
Plateforme participation			1	0.80
Projet Pôle Gare	3	2.30	3	2.30
Unité développement durable	3	2.80	3	2.80
<b>Total service</b>	<b>59</b>	<b>53.20</b>	<b>61</b>	<b>54.15</b>

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	n		n	
Droit foncier et géomatique	3		4	
<b>Total service</b>	<b>3</b>		<b>4</b>	

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	6	8
	sortant(s)	entrant(s)
Nombre de transfert(s)	0	0
<b>Total service</b>	<b>6</b>	<b>8</b>

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	1
Décès	
Démission	4
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
<b>Total service</b>	<b>6</b>

**ADMINISTRATION**

Les missions de cette unité comprennent le soutien à la conduite de la Direction, l'accueil, la réception, la réponse téléphonique, le soutien administratif, d'importants travaux de secrétariat, la prise de notes de séances, certaines prestations logistiques transversales à la directrice ainsi qu'aux collaboratrices et collaborateurs de la Direction (huissier, gestion du courrier entrant et sortant, numérisation, organisation et préparation de séances), ainsi que la coordination générale des procédures, des ordres du jour, des activités et des communications (internes et externes) au niveau de la Direction. De plus, cette unité traite tous les événements particuliers. En d'autres termes, cette unité est en charge de la coordination administrative interne et externe à la Direction.

Un objectif constant de cette unité est sur l'amélioration, l'optimisation et la simplification des procédures administratives.

L'année 2018 est la dernière où la direction dispose d'une huissière. En effet, dès 2019, l'ensemble des fonctions d'huissiers-ères sera rattaché au Secrétariat municipal.

**Séances des chefs de service**

L'unité a établi les ordres du jour, rédigé les procès-verbaux et assuré la diffusion des décisions prises au cours des 17 séances tenues en 2018 (22 en 2017).

**Numérisation documentaire**

Il a été numérisé et préindexé 10'505 courriers en 2018 et 26'166 documents. De plus, 3'542 acteurs ont été créés en base de données. L'équipe gère par ailleurs l'ensemble des processus liés au courrier de la Direction.

## Ressources humaines (RH)

Pour rappel, depuis 2017, une responsable des ressources humaines de direction (RHD) assure les missions suivantes en parallèle : d'une part la gestion des ressources humaines pour les services Secrétariat général et cadastre (SGLEA-C) et Architecture (ARCH), et d'autre part la coordination et le soutien RH avec les autres services de la Direction.

En dehors de la gestion courante du personnel, la RHD a contribué aux résultats suivants :

- recrutements de la responsable du projet Pôle Gare et de son assistante suite à la démission des anciennes titulaires, de plusieurs profils pour le domaine géomatique ainsi que plusieurs auxiliaires et apprentis ;
- soutien des cadres dans la gestion de leurs divisions organisationnelles et les changements y relatifs (nouvelles descriptions de postes, notamment pour l'Unité développement durable et la comptabilité de direction) ;
- révision de toutes les descriptions de poste des architectes-inspecteurs et des directeurs de travaux au Service d'architecture avec, au final, une réévaluation de leur collocation Equitas, validée par le Service du personnel ;
- accompagnement du secrétaire général dans le suivi des dossiers RH sensibles.

Dans ses tâches de coordination et de soutien RH de la direction LEA, en lien direct avec sa directrice, la RHD a contribué aux résultats suivants :

- pilotage des recrutements du nouveau directeur de la SILL S.A. et du chef de service du SOI ;
- accompagnement de la réorganisation des services SLG et SOI sur le plan de la planification des ressources humaines ;
- pilotage de la phase « assessment » des cadres du SLG dans le cadre de la réorganisation du service ;
- lien entre les RH des services de la direction et le Service du personnel ;
- animation d'un réseau RH de direction en coordonnant les responsables RH des services, avec des rencontres mensuelles ;
- soutien et suivi de dossiers RH sensibles, en lien direct avec la directrice (notamment sur les procédures de licenciement) ;
- soutien et suivi des RH des services dans leurs affaires courantes de gestion du personnel, systématiquement sur les dossiers sensibles ;
- mise en place d'une gestion automatisée des saisies comptables RH ;
- représentation de la direction LEA vis-à-vis du Service du personnel ;
- proposition d'une création d'une cellule RH de la direction LEA avec engagement d'un-e nouveau-elle responsable RH de services en 2019.

## COMPTABILITÉ DE DIRECTION

Principales tâches :

- établissement, pour l'ensemble de la Direction et en collaboration avec ses services, du budget de fonctionnement, du plan des investissements et du bouclage des comptes ;
- passation des écritures et enregistrement des factures dans différents logiciels comptables, ceci dans le respect des règles administratives et de leur évolution ;
- établissement des décomptes TVA ;
- gestion administrative et comptable du personnel de la Direction ;
- gestion financière et comptable du Fonds du développement durable et du suivi financier dans l'application Goéland.

En 2018, la comptabilité de direction a également :

- poursuivi le développement d'outils permettant d'améliorer le suivi du contrôle budgétaire (fonctionnement et investissement) ;
- soutenu de manière significative les services de la Direction dans la rédaction de la partie financière des différents préavis et notes à la Municipalité ;
- participé à différents ateliers de travail en vue du remplacement de plusieurs logiciels comptables ;
- collaboré étroitement au développement des documents et procédures de contrôles des recettes liés au remplacement des caisses enregistreuses des cimetières ;
- élaboré et développé de nouvelles rubriques comptables spécifiques à l'établissement de statistiques liées à la vente des vins, pour répondre aux dispositions légales.

## GOÉLAND, GUICHETS CARTOGRAPHIQUES ET CENTRE DE COMPÉTENCE DE DÉTERMINATION GÉODÉSIQUE

Goéland est une solution web largement utilisée au sein de l'administration communale, qui peut être utilisée par n'importe quel employé communal sans coût de licence. Elle est intégralement développée et maintenue au sein du service, qui s'occupe aussi de la maintenance de l'application et des serveurs pour l'extranet du Conseil communal, ainsi que des guichets cartographiques externe et interne. L'interaction entre ces derniers et Goéland assure une disponibilité et une mise à jour continue de l'information administrative et géographique acquise au sein de l'administration.

Goéland fonctionne grâce à une infrastructure d'une dizaine de serveurs physiques qui a été migrée sur une plateforme libre de virtualisation. Tous les nouveaux composants serveurs s'appuient sur des briques logicielles standard éprouvées sous licence « libre » telles que Linux, Apache, Php et Postgresql/PostGis.

Durant l'année 2018, plus de 1'742 utilisateurs de l'administration communale ont utilisé cette application. A fin 2018, 277'111 affaires (275'079 en 2017) sont traitées par plus de 45 services communaux, qui ont collaboré avec plus de

1'295'956 prises de positions documentées (1'173'902 en 2017). Fin 2018, 1'345'219 documents électroniques sont indexés dans Goéland (1'221'633 en 2017). Ces documents ont été consultés en ligne 8'117'787 fois en 2018.

Les éléments marquants de cette unité sont les suivants :

- mise à jour des guichets cartographiques interne et externe (Geomapfish 1.6);
- réalisation et mise en production d'un guichet technique desktop et mobile pour le cadastre de surface;
- préparation de la migration des données du réseau assainissement de la solution TOPOBASE (système propriétaire), vers une solution SIG open source, développée en interne : SIG QGIS/PostGIS « QWASTE », dont la mise en production est prévue au printemps 2019;
- migration des données du réseau de gaz et du chauffage à distance de la solution SISOL Réseau vers une application SIG modélisée et configurée en interne sur les solutions modernes open source : QGIS (côté client) et Postgres/Postgis (côté serveur de base de données). La mise en production est planifiée pour le début du deuxième semestre 2019 au niveau du réseau de gaz, et au premier semestre 2020 pour le réseau du chauffage à distance;
- développement de 16 nouveaux type d'affaires Goéland dont quatre complexes comprenant notamment les taxes RETE, Coordination chantiers et demandes d'occupation du DP;
- développement des extensions des fonctionnalités de confidentialité des documents et des affaires;
- modification de la génération automatique des documents suite au changement de la chartre graphique de la Ville de Lausanne;
- réalisation d'une plateforme de coordination des chantiers pour les partenaires externes tels que le SDOL et Swisscom (mise en production prévue début 2019).

## **DROIT FONCIER ET GÉOMATIQUE**

Le SGLEA-C a participé à plusieurs démarches foncières liées aux propriétés foncières et infrastructures communales, qui ont permis de trouver des solutions à l'amiable. Ci-après, quelques exemples représentatifs :

- Léman 2030 – finalisation du dispositif conventionnel de l'interface multimodale de la place de la Gare de Lausanne, comprenant :
  - la convention spécifique concernant la réalisation de l'interface multimodale de la place de la Gare de Lausanne;
  - la convention concernant la propriété, la conservation et l'exploitation de l'interface multimodale du sous-sol de la place de la Gare de Lausanne sur le domaine public communal;
  - la convention relative aux principes de délégation de la maîtrise d'ouvrage de la place de la Gare de Lausanne;
  - la convention concernant les conditions de la concession octroyée aux CFF par la Commune de Lausanne pour l'exploitation des espaces commerciaux de l'interface multimodale du sous-sol de la place de la Gare de Lausanne sur le domaine public communal;
  - la convention concernant la coordination de l'exploitation entre les espaces commerciaux de l'interface multimodale du sous-sol de la place de la Gare de Lausanne, propriété des CFF.
- Léman 2030 – convention relative à la levée d'opposition de la Commune de Lausanne à l'enquête publique complémentaire portant sur la demande de modification de projet « Galette – Bâtiment Voyageurs », « Epinettes » et « Evacuation des eaux » – enquête publique complémentaire du 20 août au 18 septembre 2018.
- Léman 2030 – convention foncière additionnelle relative à la réalisation d'un espace public au sud des voies (place des Saugettes) dans le cadre du projet de transformation de la gare de Lausanne, ainsi qu'une convention de prise de possession d'une partie d'un domaine public à Montolivet.
- Finalisation de la convention foncière pour le Village de l'Innovation de l'Ecole Hôtelière de Lausanne au Chalet-à-Gobet.
- Finalisation des conventions foncières relatives à la réalisation des Musées de Plateforme 10 ainsi que la rampe de mobilité douce.
- Etablissement de nombreux projets de conventions foncières relatifs à la réalisation du projet de développement des métros m2 et m3 sur le tronçon « Boulevard de Grancy – Place de l'Europe ».

## **Permis de construire, contrôles des constructions et des mutations foncières, ainsi que le traitement des mentions de droit public au Registre foncier**

Le service analyse toutes les demandes d'autorisation de construire, de rénover et de démolir principalement pour les différents aspects géométriques, de propriété et de droit foncier (servitudes et autres).

Conformément à la loi et au règlement sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC et RLATC), le service contrôle l'implantation planimétrique et altimétrique des constructions autorisées et valide l'ensemble des mutations foncières sur la commune de Lausanne, de manière qu'elles ne provoquent pas de dérogations au plan général d'affectation (PGA) et aux différents plans d'affectation cantonaux et communaux.

De plus, le service traite les différentes mentions de droit public au Registre foncier pour la Commune de Lausanne.

## **Mensuration officielle**

Par sa structure et les qualifications de ses collaborateurs, le service a la compétence d'exécuter les travaux liés à la mensuration officielle et à sa mise à jour (art. 950 du Code civil suisse), ainsi que ceux liés aux données de référence des systèmes d'information sur le territoire (SIT).

Le territoire de la commune comporte actuellement deux types de mensurations cadastrales, à savoir 250 ha de mensuration semi-numérique numérisée, et 3'930 ha de mensuration numérique entièrement sous forme informatique, couvrant au total 4'180 ha.

Le service est adjudicataire de la mensuration officielle de la zone Saint-François – Bel-Air – Vieille Ville (32 ha), qui est le dernier lot de mensuration officielle à réaliser sur la commune de Lausanne. Cette opération s'est poursuivie en 2018 avec les dernières modifications techniques. La mise à l'enquête de cette importante zone se fera en 2019, ainsi que les dernières opérations administratives, en collaboration avec l'Office de l'information sur le territoire (organe cantonal compétent pour le contrôle des mensurations).

Finalement, depuis 2015, le service est chargé par le Canton de vérifier la mise à jour permanente des constructions dans la mensuration officielle et au Registre foncier. En effet, de nombreuses informations sont rattachées aux bâtiments en termes d'informations, de prestations communales et de taxation (estimations fiscale), et il y a lieu que les constructions soient mises à jour sans tarder dans les différentes bases de données.

### **Mensuration technique**

Le service réalise des relevés techniques particuliers pour les projets communaux ou pour des ouvrages existants : implantations de constructions, levés de détails, acquisitions photogrammétriques, abornements et contrôles de stabilité d'ouvrages les plus divers, modèles altimétriques de terrain et de surface, détermination de cubature, etc. Pour l'année sous revue, on peut signaler à titre d'exemples quelques opérations particulières :

- suivi du chantier de la STEP de Vidy et avec notamment l'utilisation d'outils géomonitoring (suivi automatisé et en temps réel des mouvements des ouvrages) ;
- quantification des mouvements de terres pour les chantiers du centre sportif et du stade de la Tuilière, ainsi que divers contrôles de stabilité, implantations et relevés ;
- mesures de déformation du tunnel Tridel et des galeries techniques adjacentes ;
- contrôles de stabilité dans le cadre des chantiers communaux ;
- contrôles de stabilité d'ouvrages et bâtiments communaux ayant une instabilité connue.

Le service dispose aussi d'un scanner laser permettant de modéliser en 3D les ouvrages les plus complexes. Cette technologie est utilisée afin de contrôler la stabilité de certains ouvrages ou pour les modéliser à des fins de documentation (plan d'ouvrage, contrôle d'exécution). Il permet aussi, en appui au Service de l'eau, de déterminer des volumes de sédiments dans le lit de certaines rivières, notamment derrière la retenue d'eau de la Louve situé à la Borde.

Le service dispose également de deux drones photogrammétriques (dont un prêté par l'organisation DIAM - Directives d'Intervention en cas d'Accident majeur de la Ville de *Lausanne*) permettant de réaliser des orthophotos ainsi que des modèles numériques de terrain sur de grandes étendues. Ces drones ont permis le suivi de l'évolution de certains chantiers, par exemple : l'écoquartier des Plaines-du-Loup, le centre sportif de la Tuilière, et la construction de la nouvelle STEP.

### **Cadastre des conduites**

Concernant le suivi des chantiers, toutes les conduites et canalisations visibles (nouvelles et en service) de la commune et des opérateurs de télécommunications sont relevées en fouille ouverte sur le domaine public, dans les parcs et les propriétés communales, ainsi que sur les parcelles privées, à la demande des services gestionnaires. A ce titre, 514 permis de fouille (493 en 2017) ont déclenché 3'117 interventions des équipes de terrain (3'056 en 2017), et 29'712 points ont été déterminés en planimétrie et en altimétrie (31'751 en 2017). Celles-ci ont été mises à jour dans un délai inférieur à une semaine.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2018, l'unité du cadastre souterrain relève également les conduites d'eau potable sur les communes d'Epalinges, Renens et Prilly.

De manière identique à ce qui a été réalisé pour le réseau d'assainissement, le service numérise dans le référentiel national les conduites d'eau d'alimentation du Service de l'eau (commune de Lausanne et communes environnantes). En 2018, 612 plans ont été numérisés (580 en 2017), auxquels s'ajoutent 176 plans en attente de repérages sur le terrain (31 en 2017). Les plans situés sur les communes extérieures demandent beaucoup plus de compléments sur le terrain. Le nombre total de plans numériques disponibles est de 2'240, sur un total de 2'830 (79%). Ainsi, la fin de la dématérialisation des plans des canalisations d'alimentation en eau est prévue pour fin 2019.

### **Géodonnées informatiques de référence sur l'agglomération lausannoise**

Les différentes bases de données sont continuellement mises à jour, au gré des mutations, actes notariés, levés des constructions et aménagements nouveaux, mise en service des nouvelles mensurations, des nouveaux plans d'affectation et autres.

Ces informations sont à disposition de tous les services communaux sous forme analogique ou numérique, notamment au travers des systèmes d'informations SISOL, TOPOBASE, AutoCad, QGIS et Goéland. Elles sont également diffusées sur support informatique et sur papier aux particuliers et aux bureaux d'ingénieurs, d'architectes, d'urbanistes et d'aménageurs menant des études ou des projets sur la commune. L'EPFL, l'UNIL ainsi que différentes écoles professionnelles et internationales utilisent également ces géodonnées pour leurs exercices pratiques et des études spécifiques.

### **PROJET PÔLE GARE**

Le projet passe graduellement de la phase de planification à celle de réalisation. Dans ce cadre, un chef de projet rattaché au Service des routes et de la mobilité a été spécifiquement désigné pour collaborer à plein temps sur les projets du Pôle Gare, et plus spécifiquement sur celui de la place de la Gare. Une nouvelle responsable de projet ainsi qu'une nouvelle assistante administrative ont rejoint la Cellule Pôle Gare en cours d'année.

L'année 2018 a aussi vu la constitution d'une nouvelle Commission du Conseil communal, dite « Commission N° 49 », pour suivre l'évolution du projet. Cette nouvelle commission fait suite à celle de la législature précédente.

### **Coordination avec le projet Léman 2030**

En collaboration avec les CFF et le Canton, le montage financier de l'infrastructure multimodale de la place de la Gare (IMPG) au regard, d'une part, de l'évolution du projet et, d'autre part, des discussions menées avec le Canton sur les mesures de financement du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM), a été précisé en 2018.

Le Comité de pilotage (COPIL) Léman 2030 s'est réuni deux fois. Dans ce cadre, des échanges d'informations sur l'avancement général et sur le reporting global et financier du projet ont eu lieu. Des discussions nourries sur le projet de la gare et les projets connexes ont permis à chacun des acteurs d'être informé. Le Comité de direction (CODIR) s'est réuni six fois. Ceci a été l'occasion de discuter plus largement des éléments soumis au COPIL et d'avoir, d'une part, une vision globale des différents projets conduits sur le périmètre du Pôle Gare et, d'autre part, d'échanger sur les situations propres à chaque maître de l'ouvrage que sont les CFF, le Canton et la Ville de Lausanne, et ce en collaboration étroite avec l'Office fédéral des transports.

Durant l'année 2018, les CFF ont déposés deux enquêtes complémentaires. La Ville de Lausanne a fait une opposition constructive et visant le dialogue à celle concernant le front Sud de la Gare, et une convention de levée d'opposition a été finalisée.

Par ailleurs, la Ville de Lausanne et les CFF se sont coordonnés pour la communication auprès des riverains dans le cadre des chantiers CFF, avec une première mise en pratique opérationnelle sur les chantiers du pont Jurigoz et des Paleyres. De même, la Ville de Lausanne et les CFF se sont coordonnés afin de garantir le fonctionnement des pédibus durant les futurs chantiers.

### **Coordination avec le projet SVRasude**

En collaboration avec le Service d'urbanisme, la rédaction du plan d'affectation de la Rasude s'est poursuivie, ainsi que les négociations concernant la convention d'équipement du quartier.

### **Coordination avec Plateforme10**

Les différents projets développés par Plateforme10 prennent forme. L'inauguration du Musée cantonal des Beaux-Arts est prévue en octobre 2019. Dans ce cadre, la Ville collabore étroitement avec le Canton, qui a notamment organisé un concours sur le mobilier urbain du site auquel la Ville participe en tant que membre du jury.

### **Projet de la place de la Gare et du sous-sol de la place**

Le projet d'aménagement de la place de la Gare a poursuivi son développement en partenariat étroit avec les CFF. Le projet a été mis en consultation en interne et a été analysé sous l'angle de l'accessibilité universelle. En particulier les questions de stationnement et de cohabitation entre les différents modes de transports ainsi que l'arborisation ont été affinées. Le projet a également été présenté une première fois à la Commission consultative d'urbanisme et des transports (CCUT), et des premiers échanges ont eu lieu avec des structures impactées autour de la place.

Le projet de construction du sous-sol de la place de la Gare a été mis en consultation auprès des services de la Ville qui contribuent étroitement avec les CFF au développement du projet.

### **Projet d'aménagement des espaces publics sous-gare**

Lors de sa transformation dans le cadre du projet Léman 2030, la gare de Lausanne s'ouvrira vers le Sud au niveau du passage Est notamment. Afin d'anticiper ces importantes mutations, un concours à deux degrés sur les espaces publics sous-gare a permis de conduire une réflexion sur l'ensemble de l'espace public et de la mobilité au sud de la gare.

Le projet lauréat a été désigné en juin 2018. Trois conseillers municipaux ont participé aux délibérations du jury et le projet retenu a été présenté à la population ainsi qu'aux acteurs économiques du quartier.

### **Etude conjointe de mobilité sur l'ensemble du périmètre Pôle Gare**

Un mandat a été donné conjointement par les CFF, le Canton et SVRasude pour étudier la question du stationnement sur l'entier du périmètre Pôle Gare. Ces résultats permettront de planifier et d'aménager les fonctions essentielles en termes, notamment, d'emplacement et de dimensionnement pour le stationnement des vélos, des deux-roues motorisés, des véhicules privés et des cars, de la dépose-minute et des taxis.

### **Projet d'aménagement des espaces publics du quartier des Fleurettes**

L'examen préalable du projet par le Canton a été finalisé en 2018, ainsi qu'une analyse du projet sous l'angle de l'accessibilité universelle.

Suite à la mise en consultation, le projet a été complété en regard des différentes remarques du Canton, du bureau spécialisé en accessibilité universelle et des services de la Ville.

Le projet d'éclairage du quartier a été finalisé en coordination avec la Division de l'éclairage public.

En matière de démarche participative, un document retraçant l'historique de la démarche avec les habitants, ainsi que ses résultats et les ambiances, a été élaboré.

Des discussions ont été initiées avec les CFF concernant la coordination entre leurs chantiers sur le haut de Fontenay et les futurs chantiers de la Ville dans le quartier.

## Communication

En 2018, la cellule Pôle Gare a répondu à diverses demandes de présentation. Par ailleurs, elle accompagne la phase préparatoire de la migration du site internet « Pôle Gare » vers le site de la Ville.

## UNITÉ DÉVELOPPEMENT DURABLE (UDD)

Les principales missions de l'Unité développement durable sont :

- le pilotage et la mise en œuvre de la stratégie développement durable de la Ville ;
- la conception et le pilotage de projets de durabilité, en lien avec les objectifs du programme de législature ;
- le conseil, l'appui et la formation auprès des services de la Ville et de diverses parties prenantes externes (population, associations, entreprises) ;
- la gestion du Fonds communal pour le développement durable (Fdd).

Le travail de l'Udd se concentre sur les axes prioritaires définis pour la législature, à savoir : stratégie développement durable Ville 2015–2019, politique alimentaire, promotion de la santé, production et consommation responsables, changements climatiques, administration durable, convivialité et espace public, et économie responsable.

## Stratégie développement durable Lausanne 2015–2019

Elle est issue du rapport-préavis N° 2015/43 (« Bilan et perspectives de la politique de développement durable et de la stratégie développement durable Lausanne 2015–2019 »). Les mesures suivantes ont été déployées durant l'année 2018 :

- collecte des données en collaboration avec les services concernés de la Ville ;
- élaboration du système d'évaluation des mesures en partenariat avec la HEIG-VD ;
- lancement en octobre 2018 de la campagne de communication, qui comprend une revue, à ce stade en cours de finalisation, ainsi que l'exposition de la Confédération sur les Objectifs mondiaux de développement durable 2030 (ODD), ayant eu lieu sur la place de l'Europe.

## Politique alimentaire

La politique alimentaire menée conjointement avec la direction Enfance, jeunesse et quartiers, se déploie sur les trois axes suivants :

### *Restauration collective durable*

Le Plan restauration collective durable (RCD) est issu de l'adoption du rapport-préavis N° 2014/36 (« Plan d'action pour une restauration collective municipale avec une haute qualité nutritionnelle, environnementale et sociale »). Après trois ans de mise en œuvre dans les cuisines de la Ville et auprès des partenaires de la gestion concédée, les cinq indicateurs :

- achats de proximité
- achats labellisés
- performance économique/mesures anti-gaspillage
- qualité nutritionnelle
- journée végétarienne hebdomadaire

ont fait l'objet d'évaluations annuelles et d'une campagne de communication permettant d'annoncer les résultats suivants :

- 55% d'achats de proximité et 68% de parts de produits suisses ;
- 52% d'achats labellisés ;
- 87% de conformité aux standards nutritionnels de la Société Suisse de Nutrition (SSN) ;
- 100% de réussite systématisation de la journée végétarienne sans viande ni poisson ;
- les mesures anti-gaspillage alimentaire continuent d'être déployées dans les cuisines et auprès des consommateurs avec des actions ciblées. Une campagne élargie est en cours d'élaboration en partenariat avec le Canton et des partenaires ciblés de l'alimentation ;
- le budget alloué aux cuisines de la Ville comprend la contribution financière de CHF 0.25/repas, les analyses 2018 confirment une performance budgétaire à l'équilibre.

Déployé à l'automne 2018, le plan de communication RCD et de sensibilisation de la population aux enjeux de durabilité liés à l'alimentation a été réalisé. Il comprend : un coffret de recettes saisonnières élaborées par l'ensemble des cuisiniers et offert notamment aux parents des enfants inscrits dans les structures d'accueil de la Ville, une exposition grand public, une vidéo d'information, et un article dans le magazine national de la Semaine du goût. Les effets positifs dans les médias ont également permis de tisser un réseau d'échanges avec divers collectivités, entre autres la Ville de Zürich, la Ville de Bienne et le Canton de Fribourg.

### *APEMS bon goût*

L'action vise des collations durables pour les 2'500 petits déjeuners et 4'900 goûters hebdomadaires dans les 24 structures d'accueil péri-scolaires lausannoises, en partenariat avec Prometerre et Terre Vaudoise. Le bilan 2018 s'inscrit dans la continuité des résultats très positifs enregistrés dans le bilan établi en juin 2017. La viabilité économique de l'action permet également de poursuivre la convention de travail établie avec Terre Vaudoise.

### **Apéritifs et réceptions durables au sein de l'administration**

L'initiative concerne, entre autres objectifs, la valorisation des produits du terroir, des commerces et des prestations de proximité. Une évolution et une mise à jour des outils liés à l'action ont été effectuées, ainsi qu'une mesure de communication à l'intention des services. Par ailleurs, plusieurs d'entre eux sont passés à la vaisselle réutilisable pour leurs manifestations.

### **Développement de filières d'approvisionnement de proximité et du bio**

L'Udd et le Service des parcs et domaines collaborent étroitement afin d'intégrer dans l'approvisionnement RCD la politique agricole urbaine de la Ville, adoptée dans le préavis N° 2018/09 (« Politique agricole urbaine, des balcons aux champs »).

La Ville possède sept domaines agricoles ; ce potentiel peut être une opportunité d'approvisionnement pour le RCD. Celui-ci est aujourd'hui exploité avec l'achat des farines, du lait, des fromages et du beurre provenant de la ferme des Saugealles et de l'alpage des Amburnex. Cependant, l'essentiel de la production des fermiers de la Ville concerne des produits bruts non transformés destinés aujourd'hui aux filières agroalimentaires nationales. Dans son préavis N° 2018/09, la Municipalité a défini un axe de travail spécifique pour répondre à cette problématique, en consolidant le développement du RCD par l'émergence des filières de proximité et/ou biologiques. La Ville pourra ainsi soutenir, tant en terme d'études de faisabilité que de contributions aux investissements, les projets visant à développer cette offre, valorisant ainsi les produits issus des fermiers et locataires de la Ville mais aussi des producteurs de la région.

### **Restauration privée et manifestations**

Cet axe concerne les collaborations externes de l'Udd, notamment avec des entités telles que Lausanne à table, le Festival de la Cité, ou encore GastroLausanne et la restauration privée. L'objectif est de développer des synergies en mutualisant les connaissances et les outils de travail. Ces démarches officient comme des accélérateurs de changement en faveur d'une alimentation plus responsable, d'autant que le potentiel de sensibilisation de la population est ici décuplé.

### **Promotion santé**

Afin de coordonner davantage son action en matière de promotion de la santé et d'en améliorer l'accès auprès des publics vulnérables, la Ville souhaite proposer des outils efficaces à la population pour qu'elle puisse améliorer et prendre en charge sa santé et son bien-être physique et psychique. Pour y parvenir efficacement, elle a décidé de mettre en œuvre une politique publique communale de promotion de la santé. Elle privilégie une démarche visant à adopter une stratégie et un plan d'actions au niveau local, avec une mise en œuvre rapide dès 2019.

Afin de s'assurer de la pertinence de la démarche, la Ville s'appuie sur deux cadres de référence principaux :

- le label « Commune en santé » pour le diagnostic terrain : ce dernier a été finalisé et transmis à l'équipe de labellisation en février 2018. Il compte plus de 200 mesures en faveur de la santé. Le processus de labellisation géré par Promotion Santé Vaud est en cours ;
- le concept Ville-Santé de l'OMS pour les éléments stratégiques : en novembre 2018, un mandat a été attribué à un spécialiste du domaine afin d'accompagner la Ville dans ces processus et de garantir les démarches méthodologiques et la qualité. Le mandat prévoit l'évaluation du dispositif communal existant (publics touchés, domaines d'actions, manques ou éventuelles suroffres) et l'identification des priorités de la future politique publique de promotion de la santé. La participation des acteurs locaux fait également partie intégrante de la démarche. A noter que cette démarche bénéficie du soutien de Promotion Santé Suisse, en termes financier (CHF 15'000.-) et d'expertise.

### **Perturbateurs endocriniens**

Selon l'OMS, les perturbateurs endocriniens sont des « substances chimiques d'origine naturelle ou artificielle étrangères à l'organisme qui peuvent interférer avec le fonctionnement du système endocrinien et induire ainsi des effets délétères sur cet organisme ou sur ses descendants ». S'ils se retrouvent partout : produits alimentaires, jouets, ameublement, accessoires, produits d'entretien ou cosmétiques, etc., rares sont encore les messages ciblés qui permettent de limiter leur présence dans notre environnement. Les mises en garde émanant des milieux scientifiques sont nombreuses, mais les messages de prévention et l'application du principe de précaution restent encore marginaux.

Dès lors, la Ville de Lausanne, en partenariat avec Comment-dire.ch et Toxicfree Suisse, a initié au printemps 2018 un programme de sensibilisation et d'actions spécifiques à destination, dans un premier temps, des centres de vie enfantine.

Ainsi, les objectifs du programme sont en premier lieu de limiter l'exposition aux perturbateurs endocriniens des enfants préscolaires accueillis dans les structures de la Ville, en :

- informant les collaboratrices et les collaborateurs des structures d'accueil de l'enfance grâce à des recommandations concrètes et applicables ;
- travaillant avec le Service achats et logistique Ville (SALV) sur les produits référencés et sur les critères d'achats y relatifs (ciblés sur les produits destinés à l'accueil de jour de l'enfance).

Le projet bénéficie de l'accompagnement de deux groupes ad hoc :

- le groupe d'expert composé de représentants de la PMU, du CHUV, de la FRC et du Service des eaux, afin d'assurer la pertinence scientifique ;
- le groupe test composé de représentants des deux centres de vie enfantine pilotes associés au projet, du SALV et du SAJE, afin de cibler les recommandations et d'en garantir la faisabilité.

Des visites de centres de vie enfantine ont également été conduites afin d'identifier in situ les mesures à prendre.

## Production et consommation responsables

Trois thématiques composent cet axe : les achats durables dans l'administration, les manifestations et la consommation responsable.

### Achats durables dans l'administration

L'intégration des critères de durabilité se poursuit dans les appels d'offre pilotés par les groupes de travail du SALV, des services de l'Architecture et des Routes et de la mobilité. Les achats en matière de produits de nettoyage ont été analysés sous l'angle toxicologique afin d'établir un listing particulier pour les CVE et les APEMS.

### Manifestations

- Réalisation en février de l'exposition SMArt, Territoires en mouvement, en collaboration avec l'Unité environnement et la Fondation pour le développement durable des régions de montagne (FDDM).
- Promotion des bonnes pratiques par le guide pour les manifestations responsables, KITmanif, développé en collaboration avec le Canton. Cette plateforme est en phase de finalisation et son programme de promotion est en cours de développement.
- Conseils et accompagnement de manifestations par l'Udd, destinés aux organisateurs d'événements culturels et sportifs, parmi lesquels :
  - jeux olympiques de la jeunesse 2020 (JOJ 2020);
  - manifestations organisées par le Service des Sports : 20KM de Lausanne, Journée lausannoise du vélo, Christmas Run;
  - conseils développement durable pour la candidature de Lausanne à la Fête fédérale de gymnastique 2025.
- Organisation d'événements publics, dont :
  - la 2<sup>e</sup> édition de la Fête de la nature en ville, à la place Centrale et à la maison de quartier de Chailly, sur le thème « Lausanne comestible », présentant l'agriculture urbaine avec diverses activités fédérant de nombreux partenaires et un public enthousiaste. La Fête est organisée dans le cadre de la Plateforme Lausanne Nature, en partenariat avec le SPADOM et les associations actives dans le domaine. En 2018, la collaboration avec le Festival des Activités de Jeunesse le même jour, place de l'Europe, s'est poursuivie dans le but de mutualiser les démarches durables. Un nouveau comité d'organisation a été créé au sein du SPADOM pour les éditions à venir. Le nombre d'associations membres de la Plateforme est resté stable (une trentaine);
  - la 9<sup>e</sup> édition de Net'Léman, à Ouchy. Organisée par l'Association pour la Sauvegarde du Léman, cette matinée de nettoyage du lac Léman a été intégrée dans la Semaine de la propreté de la Ville (PUR, EAU, SPADOM) et a réuni 30 plongeurs et 67 marcheurs, qui ont récolté 457 kg de déchets sur les quais et le port d'Ouchy. Une action spécifique a été organisée par le Programme onusien pour l'Environnement, en présence de son Directeur Europe, accueilli par deux conseillers municipaux. L'association Zero Waste Suisse a été invitée pour la sensibilisation du public;
  - la 4<sup>e</sup> édition de la Journée citoyenne, co-organisée avec la Fondation Eben-Hezer Lausanne (E-H). Réalisation de quatre axes d'intervention : alimentation durable Menu-modèle CROC'citoyens avec les trois cuisines sur site; Nature en ville avec le SPADOM et les jardiniers E-H en vue de l'aménagement de la future zone en friche du site; efficacité énergétique avec les SIL et leurs programmes Equiwatt et SENS-E; mobilité douce avec un travail réalisé sur le Plan de mobilité interne et un partenariat avec vélos Tandem;
  - la 4<sup>e</sup> édition des « Marchés aux jouets pour et par les enfants », dédiée aux familles. Plus de 700 personnes ont été accueillies avec succès autour des jeux de la consommation durable et solidaire.

### Consommation responsable

- Lausanne-répare.ch : mise à jour et extension du répertoire des commerçants sur la plateforme; traitement des réponses aux demandes de la population.
- Lausanne-réutilise : dans la prolongation de Lausanne-répare.ch et en collaboration avec le partenaire de projet, la Fédération romande des consommateurs (FRC), la plateforme Lausanne-réutilise.ch est en cours de finalisation, le lancement est prévu en avril 2019.

### Naturopolis (projet Interreg France-Suisse)

La demande de financement Interreg a abouti favorablement en juin 2018. Ce projet sur quatre ans (2018-2022), en collaboration avec la Ville d'Annecy, a pour objectif la valorisation des espaces naturels en milieu urbain à travers une réflexion commune sur des espaces similaires dans les deux Villes. L'agriculture urbaine y est également intégrée, ainsi que la promotion touristique du projet, dans le but de renforcer l'attractivité touristique des deux villes.

Le lancement du projet, en septembre 2018, a donné lieu à la visite du maire d'Annecy à Lausanne et à la rencontre des équipes de travail des deux villes. Le programme 2019 des activités Naturopolis sera présenté au public au printemps et comprendra, entre autres, certaines activités de la manifestation Lausanne Jardins 2019.

### Changements climatiques

- Le groupe de travail interservices « Changements climatiques », sous la responsabilité de l'Udd et de l'Unité environnement, a réalisé un premier bilan des actions existantes sur le plan de la protection du climat et de l'adaptation aux changements climatiques. Le plan d'action de mesures prioritaires est en cours et devrait être présenté à l'été 2019.

- « Sauvageons en ville ! » : juillet 2018, animation par l'Udd et l'Unité environnement d'une rencontre tout public au centre-ville de Lausanne, dans le cadre du programme éponyme, en collaboration entre L'Eprovette (Université de Lausanne), les Musées et Jardins botaniques cantonaux et la Ville de Lausanne. Environ 25 personnes ont participé à la soirée portant sur le thème des îlots de chaleur.
- Climathon 2018 Lausanne : premier Climathon en Suisse romande. Un événement international rassemblant pendant 24 heures des personnes intéressées par les défis climatiques et cherchant ensemble des solutions concrètes. Au total, 80 personnes ont participé à cette manifestation, organisées en 14 équipes autour de quatre challenges (Swisscom, Canton de Vaud, Université de Lausanne et Ville de Lausanne), outre les experts, les coaches et les membres du jury. Le challenge lausannois a vu trois équipes proposer des solutions pour l'optimisation de la logistique urbaine ; les résultats seront suivis en 2019.

### **Administration durable**

Le Plan éco-bureau a pour objectif la systématisation à l'ensemble des bureaux de l'administration des pratiques de durabilité, dans neuf domaines : électricité, chauffage et climatisation, mobilité, papier, recyclage, green IT, fournitures, bien-être au travail et nettoyage. Le projet est en cours d'élaboration ; une note à la Municipalité sera présentée au printemps 2019.

### **Convivialité et espace public : politique publique des édicules**

La politique publique des édicules a été présentée officiellement aux exploitants des édicules en mai 2018. Elle a pour objectifs de mieux valoriser ces éléments du paysage lausannois et de renforcer la prise en compte du développement durable, augmentant ainsi la plus-value pour la population. La promotion des produits locaux, cultivés dans des conditions respectueuses de l'environnement, des droits humains et des animaux, tout comme la limitation des contenants plastiques à usage unique font partie intégrante de cette politique. Par ailleurs, l'appropriation de l'espace public et la création de liens sociaux sont au centre de la démarche.

Sur le territoire communal, 26 édicules sur le domaine public ou assimilé sont en activité, dont neuf figurent au recensement architectural du Canton de Vaud et trois sous protection cantonale. Six édicules sont exploités de manière saisonnière, 20 annuellement. En termes d'activités, 54% des exploitations actuelles sont culinaires, 19% de vente et le reste est réparti entre des exploitations culturelles et récréatives.

De manière générale, la saison 2018 peut être qualifiée de bonne pour les édicules : le climat particulièrement doux et ensoleillé a permis une augmentation de la fréquentation de ces lieux insolites.

En termes de réalisations, sur l'axe culinaire, l'ouverture du « Minimum » à la Jetée de la Compagnie s'est effectuée avec succès et en bonne intégration avec l'esprit du lieu insufflé préalablement par l'association « I Lake Lausanne ». La nouvelle exploitation de l'édicule de Chailly, The Green Garden, a ouvert ses portes en juillet. Le contrat de ce dernier a toutefois été dénoncé au terme de son exploitation 2018 pour des questions de non-respect de la convention. Une nouvelle exploitation pour 2019 a d'ores et déjà été sélectionnée. Par ailleurs, les démarches pour la réaffectation de l'édicule de Beaulieu en magasin-kiosque sont en cours.

Sur l'axe culturel, l'inauguration d'une fresque de l'artiste Dahflo a permis de mettre en valeur l'édicule de Rumine. Ce dernier a également accueilli une table éphémère organisée par Lausanne à Table. Par ailleurs, l'exposition « Saucisse Melba » a été organisée dans l'édicule de la Maladière par le collectif de La Placette, sur mandat du Service de la culture. Sur l'axe récréatif, la réaffectation de l'édicule des Falaises en lieu communautaire est en cours de développement.

Enfin, à des fins promotionnelles, une capsule vidéo sur les édicules a été réalisée en 2018 : elle sera publiée à l'ouverture de la saison 2019.

### **Fonds communal pour le développement durable (Fdd)**

Activités relatives au Fdd : réception et analyse des demandes, préparation des quatre séances annuelles du comité de pilotage, réponses aux porteurs de projets, suivi des projets et des finances. En collaboration avec les SIL et le Fonds pour l'efficacité énergétique (Fee), publication de la deuxième édition de la brochure publique « Eclairage » sur les activités des deux Fonds en 2015, 2016 et 2017.

En 2018, 34 demandes ont été adressées au Fdd et 23 projets ont obtenu un soutien.

Le FDD a financé en 2018 un montant de CHF 4'610'600.- pour l'ensemble des projets en cours durant l'année.

### **Divers**

- Participation à divers groupes de travail interservices, notamment Contrats de quartier, Plateforme participative, Plateforme famille, Commission des établissements publics, Espace publics.
- Rédaction et/ou relecture des contenus de durabilité dans divers préavis et documents en travail dans les services.

### **UNITÉ ENVIRONNEMENT (ENV)**

L'Unité environnement (ENV) est composée de deux ingénieurs spécialisés EPF, soit le délégué à l'environnement et son adjoint. Dans une optique de continuité du travail de cette unité, l'objectif est de créer un centre de compétences et observatoire de l'environnement, en coordination et en complémentarité des services métiers communaux. Ses missions générales sont :

- contribuer à augmenter l'efficacité des études d'impact sur l'environnement et des évaluations environnementales stratégiques pour la planification du territoire ;

- mettre en place des indicateurs objectifs et pluridisciplinaires afin de suivre régulièrement et sur de longues périodes l'évolution environnementale et durable de la Commune ;
- définir des stratégies environnementales en étroite collaboration avec la Municipalité et les services spécialisés de la Commune ;
- contribuer, pour les aspects en relation directe ou indirecte avec l'environnement, à une politique globale de promotion de la santé par la Ville de Lausanne ;
- soutenir les services de l'administration et leur donner des outils d'aide à la décision dans les procédures en lien avec des problématiques environnementales et des aides financières possibles de la Confédération et du Canton ;
- assurer une information au public et une communication, avec l'appui du Bureau de la communication de la Ville de Lausanne, sur les actions en cours ou projetées.

L'année 2018 a donné lieu à différents projets spécifiques selon les domaines de compétence suivants.

### **Planification territoriale**

L'Unité environnement a apporté son soutien au Service d'urbanisme dans le cadre de la procédure de recours contre le projet de parc éolien EolJorat Sud, principalement pour les questions de bruit et d'infrasons, pour le respect des exigences de l'Ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB), en faisant une lecture critique des arguments des opposants et en faisant la proposition d'argumentaires en collaboration avec les mandataires de SI-REN.

Dans le cadre de sa collaboration avec la cellule Pôle Gare, ENV a offert son soutien au jury du concours espaces publics sous-gare, notamment pour les questions de bruit, de surfaces perméables, de lutte contre l'îlot de chaleur urbain. L'Unité environnement a participé au développement des projets de la Rasude et des Fleurettes et a été consultée dans le cadre des projets de la place de la Gare et de son sous-sol.

Sur la base du résultat du mandat d'études parallèles, ENV a participé à la finalisation du schéma directeur des Prés-de-Vidy, piloté par le Bureau de développement et projet Métamorphose, dans le cadre de la planification territoriale d'un nouvel éco-quartier.

A l'échelle plus locale, l'unité a analysé les notices d'impact sur l'environnement en relation avec l'élaboration des plans de quartier de Montolivet ou les premières demandes de permis de construire aux Plaines-du-Loup notamment.

### **Suivi de l'évolution environnementale**

Dans le domaine de la protection de l'air, ENV a mis à jour, début 2017, le site internet de la Ville pour rendre accessible facilement les données sur les mesures de qualité de l'air à Lausanne. Cette action permet de développer l'accessibilité publique aux mesures de qualité de l'air, notamment en les présentant sous forme cartographique, et d'informer la population des effets sur la santé de la pollution atmosphérique et sur les bonnes pratiques permettant de réduire l'impact sur la qualité de l'air.

La station cantonale mobile de mesure de la qualité de l'air de la DGE a été posée fin 2018 à la station Délice du m2 à Lausanne pour une durée d'une année. En fonction de la fiabilité des données, les valeurs mesurées pourront être rendues publiques sur le site de la Ville.

### **Stratégies environnementales**

Dans le domaine de la protection contre le bruit, l'Unité environnement a finalisé les études d'assainissement du bruit routier pour l'ensemble du territoire lausannois. Il s'agit ainsi de 88 kilomètres de routes et 11 mandats attribués à cinq prestataires, encore partiellement en cours d'examen auprès des services cantonaux. Dans ce cadre, ENV participe à la définition de la stratégie d'intervention communale pour l'assainissement du bruit routier pilotée par le Service des routes et de la mobilité.

ENV a également été sollicitée pour répondre à différentes procédures liées à l'exploitation de l'aéroport de la Blécherette en termes de nuisances et de sécurité, en lien avec la procédure de mise à jour des zones de sécurité et les réponses aux interventions du Conseil communal. Dans ce cadre, un protocole d'accord a été signé le 2 octobre 2018 entre l'Aéroport de la région Lausanne-Blécherette SA et la Commune, dans le but de mettre en place différentes mesures concertées pour limiter les nuisances pour les riverains.

La Délégation aux risques environnementaux s'est réunie à deux reprises en 2018, abordant les thèmes liés à la protection de l'air, au bruit, au rayonnement non ionisant, à l'amiante, aux sites pollués ou aux changements climatiques, en réponse à des sollicitations politiques ou au besoin d'orientations générales.

### **Promotion de la santé et environnement**

ENV a poursuivi la rédaction du rapport-préavis sur la problématique de l'amiante et a offert son soutien au Service du logement et des gérances dans le cadre du chantier de César-Roux 16, pour le projet de panneau d'information sur l'amiante à destination des ouvriers et des entreprises présents sur le chantier. L'Unité environnement a pris part aux séances des délégués amiantes et du groupe amiante, ainsi qu'aux Groupes de travail organisés par le Canton avec les différents acteurs locaux, pour améliorer les processus de prise en charge de l'amiante.

### **Soutiens aux services de l'administration**

ENV a été sollicitée par les services communaux pour des expertises dans ses domaines de compétences pour des problématiques de rayonnements non ionisant, de bruit de chantier (potentiels travaux de nuit de forages), de bruit de comportement, de pollutions des sols (sols urbains) ou pour la réalisation de modélisation du bruit routier ou ferroviaire, ainsi que pour des séances d'informations sur la protection des sols ou l'assainissement du bruit routier.

ENV a également participé en tant qu'expert pour des interventions auprès des services spécialisés cantonaux et fédéraux pour des questions d'assainissement du bruit routier, de qualité de l'air ou de changements climatiques, et également pour des formations auprès des étudiants de l'EPFL en termes de sols et de ressources souterraines.

### **Information au public et communication**

Avec l'appui des services cantonaux et communaux concernés, ENV a répondu à plus d'une vingtaine de plaintes ou questionnements d'habitants lausannois relativement aux nuisances dues au bruit, à la pollution de l'air et aux rayonnements non ionisants essentiellement.

Avec l'appui d'un acousticien, de la Plateforme participation et du Bureau de la communication, ENV a organisé une balade acoustique dans la cadre de la journée internationale contre le bruit le 25 avril 2018. Une quarantaine de participants ont traversé la ville de la Sallaz au centre-ville sous la conduite d'un acousticien les rendant attentifs aux différents bruits et sons urbains.

### **PLATEFORME PARTICIPATION DE LA VILLE DE LAUSANNE**

De nombreuses démarches participatives ont été menées ou sont en cours de réalisation dans le cadre de projets de la Ville de Lausanne. Elles permettent d'intégrer les habitants, usagers et associations concernés par ces réalisations et leurs impacts, afin de valoriser leur expertise d'usage et de la croiser avec l'expertise professionnelle pluridisciplinaire dans une logique d'enrichissement mutuel.

Afin de « professionnaliser » et mutualiser les forces autour de ces démarches participatives, la Municipalité a décidé le 9 mars 2017, de formaliser le dispositif « participation » au sein de la Ville de Lausanne, par la création d'une « Plateforme de participation » (PFP) pour les démarches lancées par la Ville.

Une collaboratrice spécialisée dans ce domaine été engagée et assure la coordination de la PFP, qui a pour mission de :

- poser les bases d'une stratégie de la participation pour la Commune de Lausanne ;
- partager les expériences de démarches participatives déjà menées ;
- développer des méthodes participatives ;
- offrir aux différents services des outils et soutiens adaptés ;
- assurer la coordination des démarches participatives (de leur conception à leur mise en œuvre et évaluation) ;
- mutualiser les forces pour mener les démarches ;
- assurer une veille scientifique de la participation.

Depuis le mois de janvier 2018, la PFP a assumé les tâches suivantes :

#### **Participation pour les projets de la Ville**

##### **Direction CD**

- Plaines-du-Loup : accompagnement pour la définition des étapes du processus, de la répartition des rôles et du contenu, participation à des séances de la « commission participation », aide à la rédaction en cours du rapport-préavis en réponse au postulat de M. Valéry Beaud et consorts « Une gouvernance participative pour l'écoquartier des Plaines-du-loup », accompagnement de la démarche participative du Parc du Loup et participation à des séances de coordination avec les mandataires pour la participation et les architectes paysagistes, évaluation de la démarche et du processus à l'interne et animation d'une séance avec les participants.
- Riponne-Tunnel : accompagnement du processus et conception des étapes de la démarche participative, participation aux séances du GT, appui à la rédaction de l'appel d'offre et la sélection des mandataires participation, participation à des séances de coordination avec les mandataires participation, appui pour la vulgarisation du processus et la mobilisation de la population, ainsi que pour l'organisation du concours d'urbanisme ouvert à la population et la mise en place d'un groupe de suivi de la démarche et du projet.
- Plan directeur communal (PDCOM) : rédaction des paragraphes sur la participation.
- Plan général d'affectation (PGA) : accompagnement du processus et conception des étapes de la démarche participative, participation à la conception d'une carte participative avec des partenaires externes puis au sein de la Ville avec le cadastre, appui à la rédaction de l'appel d'offre pour les mandataires participation.

##### **Direction LEA**

- Plateforme participation : animation des séances de la Plateforme participation afin de poser les bases d'une stratégie participation pour la Ville, partager les expériences des démarches menées et des difficultés rencontrées, partage des outils et des méthodes, mise en commun d'un listing de mandataires existants avec références et expériences réalisées, coordination des différentes démarches et mutualisation des moyens, organisation du séminaire sur les quartiers et la participation avec l'UNIL le 10 octobre 2018, rédaction d'une base de réflexion sur une politique de l'éphémère et des chantiers participatifs pour la Ville de Lausanne.
- Plateforme participation : reprise du projet « Kit Cubes » (développé en collaboration avec l'Atelier OLGa, Label Vert, Emploi Lausanne (anciennement ETSL) et avec le soutien du Fdd), gestion des réservations (signature de la conven-

tion, remise des clés, état des lieux d'entrée et de sortie), réalisation d'une charte d'utilisation et mise à disposition du « Kit Cubes » auprès des associations lausannoises et services de la Ville afin d'expérimenter, de façon créative et participative, des usages souhaités dans l'espace public grâce à ces cubes en bois modulables pouvant être déplacés et transformés en aménagements éphémère (bancs, tables, bacs à plantes, jeux, gradins, boîte d'échange ou à idées, tableau noir, totem communication, etc.).

- Plateforme participation : inventaire du matériel existant à la Ville pour les démarches participatives et aménagements éphémères.
- Plateforme participation : réflexions avec la SIA et les services d'architecture et d'urbanisme afin d'intégrer la participation dans les jurys de concours d'architecture.
- Pôle Gare : appui à la réalisation d'une publication au sujet de la démarche participative pour les espaces publics du quartier des Fleurettes avec le mandataire participation.
- Service des parcs et domaines : accompagnement à la conception de démarches participatives et des étapes pour divers projets tels que le parc des Fiches, la plantation d'un verger dans le parc des Vignes d'Argent, interventions paysagères aux Faverges et à La Cassinette dans le cadre de Lausanne Jardins 2019, plantages dans divers quartiers, réaménagement des pieds d'immeubles, etc.
- Service du logement et des gérances (SLG) : organisation de la restitution de la consultation populaire pour l'Auberge de Sauvabelin puis, suite à la décision municipale, accompagnement de la mise en place d'une déconstruction participative de l'Auberge, en collaboration avec les écoles professionnelles de la construction.

#### **Direction EJQ**

- Politique des quartiers : appui à la rédaction du préavis et notamment du lien avec la Plateforme participation, participation à la Délégation municipale pour la politique des quartiers, accompagnement de la mise en place du budget participatif (conception des étapes, de la démarche participative, réflexion sur l'outil utilisé et son évolution avec le Bureau de la communication et le Service d'organisation et d'informatique, etc.), appui pour la rédaction de l'appel d'offre et la sélection du mandataire, réflexions sur la nécessité d'un atlas des quartiers ainsi que sur le lien entre la FASL et les démarches participatives.
- Enfance : participation aux séances du groupe de référence pour l'enfance et mise en place d'un projet d'intervention participative et artistique sur la palissade du chantier de Saint-Martin 10-18.

#### **Direction FIM**

- Service des routes et de la mobilité : accompagnement à la conception de démarches participatives, à l'élaboration de cahiers des charges pour les mandataires participation et au choix du mandataire pour divers projets (safari urbain à Montelly – Tour-Grise, marche exploratoire des femmes, aménagement des rues Pré-du-Marché et du Clos-de-Bulle).

#### **Participation pour les services**

- Service du logement et des gérances : accompagnement de la cheffe de service et des cadres afin de revisiter la gouvernance du service, conception et animation d'ateliers participatifs pour tout le personnel du service, puis synthèse et définition des étapes suivantes.
- Service d'architecture : conception et animation d'une démarche participative avec tous les collaborateurs au sujet de l'intégration et de la qualité architecturale à Lausanne, afin d'alimenter la révision du PGA avec une vision commune et partagée au sein du service.

#### **Communication pour la direction LEA**

La communication au sein de la Direction LEA a été renforcée. Des processus ont été mis en place pour faciliter, organiser et améliorer la coordination entre les chargés de communication des différents services et la Direction.

La communication pour la Direction LEA :

- coordonne la communication de la Direction et s'assure que tous les services et tous les projets aient une visibilité ;
- définit des stratégies et plans de communication pour les différents projets ;
- assure la publication des actualités municipales (préavis, rapports-préavis, communiqués de presse, brèves, etc.) ;
- coordonne des conférences de presse ;
- coordonne la rédaction et la validation des articles pour le Journal Communal ;
- effectue la relecture des différents supports de communication issus de la direction et ses services ;
- est un appui de communication pour les chargés de communication des services et pour tous les collaborateurs au sein de la direction ;
- assure le lien entre le bureau de la communication, la Direction et ses services.

## SERVICE DU LOGEMENT ET DES GÉRANCES (SLG)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

#### Administration

- secrétariat : gérer les tâches administratives liées aux activités de la cheffe de service
- ressources humaines : assurer les prestations liées à la gestion du personnel administratif et d'exploitation
- offrir un soutien juridique dans le domaine du logement
- stratégie énergétique : conduire les projets de rénovation, transformation et assainissement énergétique du patrimoine financier de la Ville selon le préavis N° 2015/50 (« *Assainissement énergétique des bâtiments sur la commune de Lausanne* »)
- accompagner, en termes de durabilité et d'économicité, les projets de construction et de rénovation du service
- poursuivre la mise en place du système de contrôle interne pour l'ensemble des processus du service

#### Comptabilité et informatique

- assurer un support technique et logistique des applications informatiques métiers, mais aussi superviser l'informatique du service dans sa globalité
- réaliser toutes les écritures comptables du service ainsi que celles liées aux activités de gérance immobilière dans le cadre de la gestion de ses bâtiments, de ceux de services tiers ainsi que des parcs immobiliers de la Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne (CPCL), de la Société Immobilière Lausannoise pour le Logement S.A. (SILL S.A.) et du Fonds Edouard et Hortense Pache
- établir les budgets, le plan des investissements, et réaliser le bouclage annuel des comptes de fonctionnement
- contrôler les incidences financières des notes à la Municipalité, des préavis et des rapports-préavis

#### Statistiques et communication

- élaborer les statistiques nécessaires au suivi régulier de l'évolution du marché du logement
- assurer la mise à jour du Registre cantonal des bâtiments (RCB) et l'application de la loi sur l'harmonisation des registres (LHR)
- répondre aux obligations fédérales et cantonales en matière de statistiques de la construction
- coordonner, mettre à jour et développer les sites Internet et Intranet
- participer et réaliser des publications et des événements pour le service

#### Etablissements publics et édicules

- assumer la gestion et l'entretien des édicules ayant fait l'objet de conventions (nouvelle politique des édicules)
- élaborer une démarche de valorisation des établissements publics appartenant à la Ville et gérés par le SLG (nouvelle politique des établissements publics)

#### Logement social

- gérer l'inscription aux logements subventionnés et contrôlés conformément à la législation en vigueur
- réviser les conditions d'occupation des locataires des logements subventionnés ou contrôlés conformément à la législation en vigueur
- offrir les prestations d'assistance à la recherche d'un logement subventionné aux candidats locataires éprouvant des difficultés à obtenir un logement adapté à leur situation
- préserver le parc de logements locatifs existant par le biais de la loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL)

#### Politique du logement et de l'habitat

- promouvoir, planifier, assurer le suivi et contrôler les logements d'utilité publique
- initier et mettre en œuvre des projets sur l'habitat et le cadre de vie
- administrer et réindexer les droits de superficie distincts et permanents (DDP)
- gérer et administrer les aides à la pierre
- représenter la Commune dans différentes sociétés immobilières
- participer aux jury-concours et à l'élaboration de certains plans de quartier
- gérer et suivre l'évolution des contrats de droit de superficie

#### Gérance immobilière 1

- gérer le parc immobilier de la CPCL, comprenant des immeubles du marché libre et des immeubles subventionnés, y compris les immeubles ex-COLOSA, et en assurer la comptabilité
- gérer les immeubles de la SILL S.A.

#### Gérance immobilière 2

- gérer les immeubles du patrimoine financier de la Ville
- gérer les places de parc du domaine privé communal et appliquer le plan de mobilité de l'administration communale lausannoise (PML)

### Patrimoine administratif

- gérer les immeubles et locaux faisant partie du patrimoine administratif occupés par les différents services communaux ou entités soutenues par la Ville
- assurer l'exploitation technique et le nettoyage des locaux de l'administration communale
- assister les services dans la recherche de solution de location

### Section technique

- conduire les projets de rénovation, transformation et nouvelle construction pour le compte de la CPCL
- conduire les projets de rénovation, transformation et nouvelle construction du patrimoine financier de la Ville

## EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Bâtiments administratifs (BAD)	41.31	39.91	41.31	37.96
Gérances	42.68	40.96	42.58	38.92
Logement	15.40	14.60	15.50	14.50
Total service	99.39	95.47	99.39	91.38

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018
Total service	0.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	n	ept	n	ept
Bâtiments administratifs (BAD)	86	39.91	80	37.96
Gérances	68	40.96	64	38.92
Logement	17	14.60	17	14.50
Total service	171	95.47	161	91.38

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	31 décembre 2017	31 décembre 2018
	n	n
Bâtiments administratifs (BAD)	1	2
Gérances	6	5
Total service	7	7

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	16	3
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	0
Total service	16	3

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	5
Départ à la retraite	8
Fin de contrat	2
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	1
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	16

## ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

En 2018, le service a vécu des changements importants et a participé à différents projets :

- entrée en vigueur de la loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL) au 1<sup>er</sup> janvier 2018 ;
- avancée du projet d'évolution du service, dénommé « (R)évolution » : redéfinition de la vision et des missions du service, identification des processus clés internes et des activités relatives, réflexion sur l'organisation nécessaire du SLG ; réunion de tous les collaborateurs administratifs dans un même bâtiment en octobre.

Par ailleurs, le service a rédigé ou participé à la rédaction des préavis suivants :

- préavis N° 2018/17 (« Projet de construction d'un bâtiment sis à l'avenue des Boveresses 31a et 31b futurs, dans une démarche de Société à 2'000 watts. Démolition du parking souterrain ECS N° 15'999 pour la construction d'un immeuble comprenant 60 logements à loyer régulé, une école enfantine, une unité d'accueil pour écoliers, une ludothèque, deux abris PC ainsi qu'un parking semi-enterré de 125 places pour voitures et dix places pour deux-roues – Constitution d'un droit distinct et permanent de superficie grevant la parcelle n° 7378 en faveur de la société coopérative Logement Idéal »);
- préavis N° 2018/29 (« Programme d'entretien et importants travaux de remise en état de divers bâtiments du patrimoine administratif – demande de crédit-cadre 5e étape (2018-2022) ») ;
- rapport-préavis N° 2018/51 (« Café-jeux parents-enfants à la berlinoise », réponse au postulat de Mme Sophie Michaud Gigon et consorts) ;
- rapport-préavis N° 2018/53 (« Collection de l'Art Brut : un café-restaurant pour le Musée et le quartier », réponse au postulat de Mme Sophie Michaud Gigon et consorts).

## UNITÉ JURIDIQUE

### Entrée en vigueur de la LPPPL le 1<sup>er</sup> janvier 2018 – abrogation de la LDTR et de la LAAL

En entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la nouvelle loi du 10 mai 2016 sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL; RSV 840.15) a abrogé la loi du 4 mars 1985 concernant la démolition, la transformation et la rénovation de maisons d'habitation, ainsi que l'utilisation de logements à d'autres fins que l'habitation (LDTR), ainsi que la loi du 11 décembre 1989 concernant l'aliénation d'appartements loués (LAAL). Dans une perspective de simplification administrative et d'harmonisation, il a en effet été décidé de fusionner les mesures de droit public cantonal de la LDTR et de la LAAL en une seule loi (LPPPL). Certaines définitions ont été clarifiées, l'information aux locataires a été améliorée et les travaux énergétiques effectués sur les immeubles sont désormais pris en compte. En pratique, la LPPPL reste soumise aux mêmes mécanismes d'application que la précédente législation.

### Préservation du parc locatif

Pour lutter contre la pénurie de logements en conservant sur le marché des logements loués qui correspondent aux besoins de la population (art. 1 al. 1 litt. a LPPP), c'est-à-dire afin de maintenir une proportion d'appartements à loyer abordable dans les communes où sévit une pénurie de logements, la LPPPL prévoit deux instruments dans son volet préservation du parc :

- la soumission à autorisation des travaux de rénovation, de transformation et de démolition, ainsi que l'affectation totale ou partielle de logements loués à d'autres fins que l'habitation (art. 6 à 18 LPPPL).

En 2018, pas moins de 630 dossiers concernant des travaux ont été examinés par l'Unité juridique au regard de la LPPPL. Après analyse, 51 dossiers ont fait l'objet de préavis par la Commune, lesquels ont été transmis au Canton, Service des communes et du logement, Division logement (DIS/SCL/DL).

La LPPPL introduit une nouveauté depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 : lorsque les travaux ne consistent qu'en la rénovation d'un maximum de 2 appartements isolés dans un immeuble locatif, une décision est rendue en procédure simplifiée par le Canton (art. 6 al. 2 LPPPL), lequel statue sans que cela fasse l'objet d'un préavis communal préalable.

Ainsi, concernant le territoire de la Commune de Lausanne, 155 dossiers ont fait l'objet d'un préavis communal et/ou d'une décision du Canton qui a abouti à un contrôle des loyers, soit une surface totale de 68'234 m<sup>2</sup> avant travaux et de 73'668 m<sup>2</sup> après travaux, au loyer moyen de CHF 197.- m<sup>2</sup>/an avant travaux et de CHF 227.-m<sup>2</sup>/an après travaux (accroissement de 15.2%). S'agissant des 39 préavis communaux traités en 2018 par le Canton, lesquels ont porté sur 903 logements, la durée moyenne du contrôle requise par la Ville de Lausanne se chiffre à 6.49 ans, retenue finalement par le canton à 5.44 ans. Le coût total des travaux portant sur la rénovation d'immeubles (126), la transformation (19), la combinaison des deux (7) et la démolition (3) se monte à CHF 86'096'788.-. Les quelques dossiers traités en lien avec le changement d'affectation n'ont pas été matière à préavis.

- la soumission à autorisation d'aliénation de logements loués (art. 19 à 24 LPPPL).

En 2018, 89 dossiers concernant des ventes ont été examinés par l'Unité juridique au regard de la LPPPL. Parmi les 45 préavis communaux adressés au Canton (DIS/SCL/DL), 36 préavis ont déjà été suivis d'une détermination finale par le Canton en 2018. La surface totale des dossiers d'aliénation d'immeubles ayant fait l'objet d'un préavis communal et d'une décision cantonale représente 2'863 m<sup>2</sup>; le prix moyen des loyers avant l'aliénation de l'immeuble s'élevait à CHF 342.- m<sup>2</sup>/an contre CHF 442.- m<sup>2</sup>/an après la vente (accroissement de 28.7%), pour un total des ventes de CHF 24'551'000.-.

## STRATÉGIE ÉNERGÉTIQUE

### Assainissement du patrimoine financier de la Ville

Dans le cadre de l'assainissement du patrimoine financier de la Ville et du rapport-préavis N° 2015/50 (« Vente à l'Etat de Vaud du Palais de Justice de Montbenon - avenue Ernest-Ansermet 2, d'une partie du bâtiment administratif et commercial place de la Riponne 10, et promesse de vente à l'Etat de Vaud de la parcelle agricole n° 222 à Romanel-sur-Lausanne - Réponse au postulat de Mme Florence Germond: "Pour un assainissement énergétique des bâtiments sur la commune de Lausanne grâce aux aides fédérales et cantonales" »), l'unité a été chargée des actions suivantes :

- César-Roux 16: obtention du permis de construire et démarrage des travaux en août 2018;
- Praz-Gilliard 7: obtention du permis de construire et réalisation des appels d'offres; adjudication des entreprises pour environ 75% du montant des travaux (démarrage du chantier avec locataires en février 2019);
- Vuachère 6 et 6 bis: adaptation du projet aux exigences du Canton (note 1 au patrimoine) suite à l'enquête publique; dossiers d'appels d'offres en cours de rédaction (obtention du permis prévue pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2019 et démarrage du chantier printemps/été 2019);
- Pontaise 15: obtention du permis de construire et réalisation des appels d'offres; adjudication des entreprises pour environ 75% du montant des travaux (démarrage du chantier en décembre 2018);
- Madeleine 1: obtention du permis de construire et réalisation des appels d'offres; adjudication des entreprises pour environ 80% du montant des travaux (démarrage du chantier avec locataires fin janvier 2019);
- Industrie 13: adaptation du projet aux exigences du Bureau des permis de construire et réponses aux demandes du Patrimoine (en attente de l'enquête publique);
- Aloys-Fauquez 1: finalisation du cahier des charges et du chiffrage du projet; réalisations d'un appel d'offres et sélection de l'architecte (SARCH AMO);
- César-Roux 5: finalisation du cahier des charges et du chiffrage du projet; réalisations d'un appel d'offres et sélection de l'architecte (SARCH AMO).

### Accompagnement / études de faisabilité

L'unité a été sollicitée par les autres unités du service pour effectuer l'analyse technique et économique des projets suivants :

- Escalier-du-Marché 27: expertise technique et économique, aide à l'établissement du cahier des charges;
- Immeuble la Pichollette: expertise technique sur site;
- Riponne 10: analyses de faisabilité techniques et économiques;
- Jorat 80: analyses de faisabilité techniques et économiques.

## SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE

En plus de ses activités courantes, l'unité a connu un événement majeur en 2018: le lancement d'analyses dites EPIQR+ sur le patrimoine financier immobilier du SLG. 27 immeubles ont ainsi fait l'objet d'un rapport détaillé sur leur état de vétusté et les travaux de rénovation à entreprendre durant les prochaines années. Ces expertises, ainsi que les 26 autres qui seront exécutées sur 2019, compléteront celles déjà réalisées en 2011 et permettront, à terme, d'établir une stratégie de rénovation et d'utilisation du patrimoine financier du SLG.

## COMPTABILITÉ ET INFORMATIQUE

### Comptabilité

Outre les traitements courants de l'unité, l'année 2018 a été marquée par la reprise de la gestion des factures débiteurs et fournisseurs ainsi que de la trésorerie de la Caisse de pensions du personnel communal (CPCL), tâches anciennement réalisées par la comptabilité de direction LEA et la comptabilité générale du Service des finances.

### Informatique

Hormis les tâches courantes liées aux applications métiers du service, les activités suivantes ont été développées en 2018 :

- dans le cadre du projet GIMMO et en collaboration avec le SOI, mise en place et suivi d'ateliers de travail « métier » visant à configurer et solidifier les premières reprises de données dans l'application Abalmmo;
- élaboration du schéma directeur informatique du service et en collaboration avec le SOI, définition des besoins actuels et futurs en matière d'outils informatiques et participation active à différents groupes de travail sur de nouveaux outils proposés en lien;
- maintenance et mise à jour du nouvel intranet du SLG (plate-forme SharePoint).

## STATISTIQUES ET COMMUNICATION

### Logements vacants

L'enquête annuelle sur les logements à Lausanne menée auprès des gérances à l'attention de Statistique Vaud donne un indicateur de tendances en matière de pénurie de logement. En juin 2018, le taux de vacance a été relevé à 0.67% (contre 0.33% en 2017) pour Lausanne et à 1.28% (contre 1.16%) pour le canton de Vaud.

A Lausanne, comme sur l'ensemble du canton, une détente semble s'amorcer, de façon toutefois plus marquée à l'échelle du canton qu'à celle de la commune. La Ville reste cependant encore bien en deçà du 1.5% de logements libres à louer qui correspondrait à un marché équilibré.

En effet et en vertu de l'art. 2 de la LPPPL, il y a pénurie lorsque le taux global de logements vacants, à l'échelle du district, est durablement inférieur à 1.5% ; ce taux est basé sur la moyenne des trois dernières années. La pénurie est qualifiée de prononcée lorsque le taux de logements vacants est inférieur à 1%.

Par ailleurs, le taux de vacance par typologie nous révèle une pénurie clairement différenciée selon le type de logement : les une pièce (1.45% en 2018, contre 0.50% en 2017) et les cinq pièces (2.26% en 2018, contre 0.21% en 2017) voient la pénurie s'estomper, même à Lausanne. Cette dernière reste toutefois très prononcée pour les deux, trois et quatre pièces, avec respectivement 0.35%, 0.30% et 0.26% de taux de vacance, soit des résultats très proches de ceux 2017.

### **Registre cantonal des bâtiments (RCB) et statistique de la construction (BauStat)**

Le parc de logements lausannois totalisait, en décembre 2018, 78'576 logements dans 8'567 bâtiments dûment recensés et mis à jour dans le RCB par le SLG. Cela représente une progression annuelle globale de 873 logements, soit 1.1%, en comparaison de 2017. Les mises à jour sont effectuées en flux continu, avec une clôture trimestrielle exigée par l'Office fédéral de la statistique (OFS), dans le cadre de la statistique fédérale de la construction.

En regard des résultats pour l'ensemble du parc immobilier sur territoire lausannois, le nombre de logements subventionnés à Lausanne s'élève, à fin 2018, à 7'629 logements, ce qui représente 9.7% du parc total.

Le parc géré par le SLG (Ville, CPCL et SILL S.A.) représente quant à lui 6.2% du parc total, avec 4'903 logements.

A fin décembre 2018, la statistique de la construction a révélé une augmentation nette de 1'898 logements livrés ou en chantier, leur nombre effectif brut atteignant 2'179, auquel il faut déduire 281 logements démolis sur la même période. La part de nouveaux logements construits ou en chantier, sur des parcelles publiques ou en partenariat public-privé et relevant du programme 3'000 logements, correspond à 52% et représente 1'140 nouveaux logements (329 subventionnés, 622 régulés et 189 en marché libre), auxquels s'ajoutent encore 841 chambres d'étudiants, réparties sur neuf réalisations. La statistique de la construction permet également de distinguer le nombre de logements construits dans des nouveaux bâtiments (1'825 ou 84%), de ceux créés dans des bâtiments existants (354 ou 16%). Dans le même intervalle et suite à des changements d'affectation autorisés, 59 nouveaux logements ont par ailleurs été aménagés.

A titre de comparaison, en 2017, 2'225 logements ont été construits ou étaient en chantier, contre 2'179 en 2018, ce qui révèle un fléchissement sur le plan constructif d'environ 2%.

### **Harmonisation des registres (LHR)**

L'harmonisation des registres au cours de l'année 2018 n'a pas fait l'objet d'événements particuliers, mais cette procédure, qui consiste à établir un lien univoque entre chaque personne inscrite au contrôle des habitants et chaque logement défini par des identifiants fédéraux (EGID/EWID), ainsi que par une numérotation de localisation complémentaire (NAL), renseignés dans le RCB, est assidument utilisée par les Services industriels lausannois (SIL), en particulier Electricité et Multimédia. Ces identifiants et numéros univoques permettent par ailleurs de révéler et de corriger des situations singulières voire erronées dans la base de données du Contrôle des habitants.

### **Communication**

Une chargée de projets a été engagée afin d'assurer la communication pour le service. Elle travaille en lien étroit avec la communication de la direction LEA. Ses missions principales sont :

- la mise en valeur à l'interne et à l'externe des actions réalisées pour la mise en œuvre des mesures du plan de législation ;
- l'accompagnement des collaborateurs au fil du projet « (R)évolution » ;
- la mise en place d'actions et d'outils de communication internes pour dynamiser les échanges au sein du service et améliorer la qualité de vie au bureau.

Pour finir, dans le cadre de la consultation populaire effectuée en 2017 pour définir l'avenir des deux cafés-restaurants de Sauvabelin, une restitution a été organisée en mars 2018 sous forme d'exposition dans l'auberge, ouverte pour l'occasion. Organisé en parallèle de la Journée de la Forêt qui prend ses quartiers autour du lac de Sauvabelin, cet événement a été assorti d'une brocante.

## **ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ET ÉDICULES**

Inscrits dans le programme de législation, les établissements publics, tout comme les édicules, font l'objet d'une attention particulière en vue de leur valorisation par la réflexion, la formalisation et la concrétisation de leur politique spécifique.

### **Etablissements publics appartenant à la Ville**

Trois appels d'offres ont été lancés pour permettre de réorienter l'auberge de Beaulieu, l'ancien « Mövenpick » à la place de la Riponne 10, et « Le Barbare » aux Escaliers-du-Marché.

En synergie avec la collection de l'Art Brut, l'auberge de Beaulieu ouvrira ses portes en mars 2019, dès que les travaux de rénovation et d'aménagement entrepris par la Ville et le nouvel exploitant seront terminés.

A Riponne 10 comme pour « Le Barbare », les procédures de sélection engagées en 2018 pour trouver les partenaires idoines afin de faire revivre ces lieux stratégiques et emblématiques sont encore en cours, mais permettront assurément d'y intégrer, après travaux, les affectations et/ou exploitations les plus appropriées.

Concernant « Le Barbare », parallèlement à la recherche d'un nouvel exploitant et à l'élaboration d'un projet complet de rénovation pour l'ensemble de l'immeuble, des « Rencards Barbares », événements culturels, musicaux ou encore à caractère gustatif, ont été imaginés pour animer ponctuellement les lieux. Ces rendez-vous de poche se déroulent sur la terrasse de l'établissement, en principe un jeudi soir par mois. En 2018, six événements éphémères ont permis de faire revivre ce lieu cher aux Lausannois, tout en valorisant certains acteurs et produits lausannois (BD-FiL, l'Ecole de Jazz et de Musique actuelle (EJMA), IGersLausanne, la Fondation Mère Sofia, le Service des parcs et domaines. Ces animations ponctuelles se dérouleront jusqu'à l'ouverture du chantier, prévue en mars 2020.

Enfin, l'Hostellerie Les Chevreuils à Vers-chez-les-Blanc, réaffectée provisoirement à de l'hébergement social, fait l'objet d'une réflexion quant à son avenir.

### **Edicules**

En 2018, il est à relever comme faits marquants la signature de deux nouvelles conventions, celle du P'tit Train de Vidy et celle des Arches 17-18, ainsi que l'ouverture de l'édicule de la Jetée de la compagnie 2 sous l'enseigne « Le Minimum ». L'édicule des Arches doit encore, début 2019, faire l'objet de travaux financés par le nouvel exploitant, pour permettre de faire cohabiter établissement public et espace à vocation culturelle, géré par le SLG.

## **LOGEMENT SOCIAL – OFFICE COMMUNAL DU LOGEMENT (OCL)**

### **Inscriptions aux logements subventionnés**

En 2018, 2'872 dossiers ont été réceptionnés, dont 64% de nouvelles inscriptions, ce qui représente une légère hausse par rapport à l'année précédente (118 dossiers). Le nombre de baux passés a un peu diminué pour s'établir à 628, soit une baisse de 46 par rapport à 2017.

La réception de l'OCL a accueilli 10'963 visiteurs, soit une hausse de 685 par rapport à 2017, venus afin de se renseigner ou de déposer leur dossier d'inscription ou de mise à jour. Il est à noter que plus de 85% des dossiers reçus ont été apportés directement au guichet, plutôt que par poste ou par courriel.

### **Révision des conditions d'occupation**

Le bureau de la révision a contrôlé la situation de 2'426 locataires et résilié 319 baux. Sur ces 319 baux, 210 ont été résiliés pour cause de dépassement du revenu déterminant, 79 pour sous-occupation notoire, 23 parce que le locataire ne s'est pas présenté et sept pour d'autres motifs.

Le nombre d'audiences a fortement diminué en comparaison (prorata) de l'année 2017, mais reste en augmentation au regard du nombre de contrôles effectués en 2018, soit 55, principalement pour une seconde prolongation, au vu de la difficulté à retrouver un logement. De plus, 80 conventions octroyant un premier délai de prolongation d'une année ont été établies en collaboration avec la Préfecture, les gérances et les locataires, simplifiant ainsi les procédures administratives. 96 locataires dont les ressources dépassent le plafond de revenus et qui entrent dans la limite autorisée (20%) se sont vus notifier un supplément de loyer permettant ainsi une meilleure mixité sociale. Pour finir, 66 locataires ne remplissant plus entièrement les conditions d'occupation ont vu leurs subventions partiellement ou totalement supprimées.

### **Cellule logement**

Avec 80 nouvelles demandes de soutien soumises à la cellule logement et 55 ménages au bénéfice d'un suivi actif, l'activité est restée stable pour 2018. La mise sur le marché de nouveaux logements subventionnés s'est poursuivie (Sévelin 10-12 et Bérée 34a et 34b) et a certainement contribué à détendre la demande d'aide ressentie. Le soutien administratif de la cellule logement s'est vu légèrement réduit par réallocation des ressources dans le cadre de « (R)évolution ». L'année a également été marquée par le ralentissement de la collaboration avec le Service sociale Lausanne (SSL), dû à la suppression partielle des prestations de relogement de son Unité logement.

## **POLITIQUE DU LOGEMENT ET DE L'HABITAT**

### **Promouvoir, planifier, accompagner et contrôler les logements d'utilité publique**

Un accent important a été mis sur les logements d'utilité publique (LUP). Ils ont d'abord été identifiés et recensés par catégorie (cartographie) sur la commune et représentent 10'013 logements, y compris les projets à venir. Deux d'entre eux méritent d'être relevés : la pièce urbaine C aux Plaines-du-Loup, pour laquelle le SLG a proposé un travail sur de nouvelles typologies adaptées aux différents cycles de vie des ménages, et St-Martin 16-18, qui a bénéficié d'une représentation et d'un accompagnement du service. Des collaborations se sont également réalisées, notamment avec la Commune de Morges, lors d'un partage d'expertise pour un projet d'utilité publique à Eglantine.

Enfin, toujours dans le cadre des LUP, les immeubles subventionnés ne bénéficiant plus d'aides actives sont en cours de régularisation administrative avec le Canton, notamment par le biais de conventions.

### **Promouvoir et mettre en œuvre des projets sur l'habitat et le cadre de vie**

La 14<sup>e</sup> édition de la Fête des voisins s'est caractérisée par une collaboration avec le SPADOM et la « Fête de la Nature », qui s'est déroulée le lendemain. Cette édition a enregistré plus de 350 inscrits, avec une fête de 300 personnes organisée à la Borde. Autre spécificité 2018, les kits organisateurs et apéritifs ont été distribués dans l'ancien bar à café « Le Barbare », accompagnés d'une plante indigène offerte par le SPADOM.

Toujours en collaboration avec le SPADOM, le service a contribué à la promotion d'une meilleure qualité des pieds d'immeubles, en sensibilisant les habitants de la ville au verdissement de leurs immeubles et à la nature en ville, avec une soirée publique le 11 juin. Un premier exemple d'aménagement a aussi été inauguré début octobre au pied des immeubles de l'avenue du Temple 20 et du chemin du Devin 28.

### **Administrer et réindexer les droits de superficie distincts permanents**

La gestion administrative et financière des droits de superficie distincts permanents (DDP) a été centralisée, la facturation reste du ressort de la comptabilité et le suivi technique de la gérance. La décision municipale de surseoir à la facturation pour la Fondation de Beaulieu depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 est toujours appliquée.

### **Gérer et administrer les aides à la pierre**

Pour l'année 2018, les aides à la pierre versées se sont élevées à CHF 1'492'253.-. Les suppléments (année N1) ont quant à eux totalisé CHF 767'242.-. Au contrôle des loyers pratiqué annuellement s'ajoute le calcul des loyers ponctuel faisant suite à des travaux sur des logements isolés ou des immeubles entiers (Bourdonnette).

Des subventions à hauteur de CHF 39'131.- par an ont été octroyées (dès 2019), permettant ainsi la rénovation de 36 logements subventionnés au chemin de Florency 1-3-5.

### **Représenter la Commune dans différentes sociétés immobilières**

La représentation du SLG auprès des différentes sociétés immobilières revêt de nombreux avantages. Elle permet d'inciter les sociétés partenaires à planifier les rénovations des logements d'utilité publique (LUP) et également à accompagner les nouveaux projets de LUP. De façon générale, la présence du service permet de maintenir un lien et assure ainsi un rôle de courroie de transmission entre la Ville et les différents partenaires.

### **Participer aux jury-concours et à l'élaboration de certains plans de quartier**

En ce qui concerne les jury-concours, le service a participé à ceux des pièces urbaines A, B, C et E aux Plaines-du-Loup. Par ailleurs, l'accompagnement du futur plan de quartier du Vallon se poursuit avec la participation des habitants.

## **GÉRANCES IMMOBILIÈRES**

### **Gérance immobilière 1 (CPCL / ex-COLOSA / SILL S.A.)**

Le patrimoine de la CPCL, qui compte 4'250 logements, a enregistré environ 400 mutations de locataires.

L'année 2018 a été marquée par la vente de l'immeuble de Champ-Colomb 8 à Ecublens et par la mise en valeur, dès décembre, des logements des Falaises (avenue de la Sallaz 5-7-9) pour le compte de la SILL SA.

### **Gérance immobilière 2 (Patfin / DDP / Pml)**

Le patrimoine financier, qui compte 738 logements, a enregistré 53 mutations de locataires.

Pour la cinquième année consécutive, la Grenette et la Halte-jeux ont animé le secteur nord de la place de la Riponne. La Halte-jeux a pris ses quartiers définitifs dans une partie des locaux de l'ancien « Mövenpick » depuis le 1<sup>er</sup> octobre.

Cette unité a activement soutenu la politique des établissements publics et des édicules, notamment avec l'Auberge de Beaulieu.

## **PATRIMOINE ADMINISTRATIF**

### **Gestion technique**

La mission d'entretien courant et les travaux spéciaux se sont poursuivis, tout en absorbant les divers et imprévus.

Parmi les importants projets et travaux réalisés, il convient de citer les objets suivants :

- Prairie 40 – Terrain d'Aventure de Malley: réception de l'ouvrage et inauguration en juin 2018;
- Vigie 6: désamiantage et assainissement des douches et des WC au rez-de-chaussée;
- Côtes-de-Montbenon 7: réaménagement des locaux du 1<sup>er</sup> étage en faveur de l'Observatoire de la sécurité;
- Cour 16 – centre de vie enfantine La Chenille: projet d'installation d'un système de rafraîchissement dans l'économat;
- Cathédrale 6 – MUDAC: rénovation de la verrière côté Sud;
- Théâtre 12 – Opéra de Lausanne: remplacement de la ventilation de l'atelier de menuiserie;
- Signal 2 – Fondation de l'Hermitage: remplacement des détections incendie et effraction;
- Cathédrale 2-4 – Musée Historique Lausanne: réception de l'ouvrage et inauguration en avril 2018; fin des travaux de transformation de la muséographie et aménagement de la buvette dans le jardin;
- Parc Mon-Repos – pavillon Voltaire: installation d'un séparateur de graisse enterré;
- Port-Franc 22: aménagement de bureaux pour l'Unité-commune CSR-ORP dans les anciens locaux de l'Ecole Club Migros;
- prestations de conseils et d'accompagnement du Service d'accueil du jour de l'enfance pour la création de: l'APEMS Primaflora de 72 places à la place du Nord 7-9, l'APEMS de Montolivet de 60 places à Montolivet 19, la Halte-jeux La Grenette à la Riponne 10;
- Berne 50 – centre de vie enfantine de Petit-Vennes: assèchement des murs du sous-sol par électro-osmose;

- Pierrefleur 72 – maison de quartier du Désert : fin des travaux et réception de l'ouvrage ;
- Dalcroze 5 – Théâtre de Vidy : suivi du projet et étude ;
- Dapples 50 – maison de quartier Sous-Gare : travaux d'insonorisation ; remplacement complet des luminaires de la salle APEMS ;
- Vers-chez-Bonjour 10 – école à la montagne des Chevalleyres : transformation des chambres des moniteurs en local de douches au 2<sup>e</sup> étage ; remplacement complet de la distribution de l'eau sanitaire ;
- Planemard – école à la montagne de Planemard : remplacement complet des luminaires des salles de classes de l'étage et du revêtement de sol du hall, de l'espace projection et du couloir du rez-de-chaussée ;
- Frasses 54 – école à la montagne de la Barboleuse : projet de mise en séparatif des eaux claires et des eaux usées ;
- Chavannes 201 – CSC de la Bourdonnette : rénovation des locaux sanitaires et rafraîchissement des peintures, supervision des travaux de remplacement des revêtements de sol, de la peinture et des stores ;
- Valmont 35 – CPA de Valmont : réfection totale de la chambre 19 à la suite d'un incendie ;
- Chauderon 7 : réaménagement des locaux pour le Secrétariat général Sports et cohésion sociale ;
- Chauderon 7-9 : dans le cadre de « (R)évolution, déménagement des collaborateurs établis au 5<sup>ème</sup> étage de Chauderon 7 pour le rez-de-chaussée de Chauderon 9 ;
- Genève 52 : réaménagement de locaux au rez inférieur pour les besoins du Service social Lausanne avec création de deux espaces distincts ;
- Théâtre 6 – Le Capitole : suivis avec le Service d'architecture, les architectes et les utilisateurs ;
- Port-Franc 18 : suivis des travaux MOBIMO (Lidl, Hôtel Moxy) ;
- Ernest-Ansermet 3 – Casino de Montbenon : assainissement et remise en état des parquets au rez inférieur, remplacement de certains équipements de la cuisine de la salle des fêtes ; étude pour le remplacement de la ventilation de la salle Paderewski et la rénovation complète de la terrasse de la Brasserie de Montbenon ;
- Haldimand 1b – Escaliers Arlaud : projet interservices (ARCH – RM – SIL – SPADOM) pour la rénovation de la toiture ;
- Bergières 7-9-11 : projet interservices pour la création d'un ascenseur ; étude pour le remplacement de la production de chauffage ;

Dans le cadre du programme Emploi Lausanne (anciennement ETSL), le SLG a accompagné deux stagiaires en qualité de dessinateurs-architectes.

Concernant les projets d'investissement, le SLG a présenté le préavis suivant :

- Préavis N° 2018/29 (« Programme d'entretien et importants travaux de remise en état de divers bâtiments du patrimoine administratif – demande de crédit-cadre 5<sup>e</sup> étape (2018-2022) »).

### **Unité d'exploitation et de nettoyage**

Cette unité a fourni un appui précieux et efficace dans la réalisation, entre autres, des projets :

- Port-Franc 20 : suivi de l'adaptation de l'installation d'alimentation électrique en raison des travaux exCasino ;
- Chauderon 9 : divers travaux d'adaptation dans les services du site ;
- logiciel de gestion du personnel de nettoyage : collaboration active pour la rédaction du cahier des charges et du choix de l'outil ;
- grands nettoyages de : Chauderon 7, 5<sup>e</sup> étage suite à la fin du bail ; Chauderon 9, rez suite au déménagement de l'Unité commune CSR-ORP (48 bureaux) ; Port-Franc 22, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> étage à la fin du chantier ; Tour 41, 2<sup>e</sup> étage suite à la fin du bail ; Riponne 10, 1<sup>er</sup> étage reprise surface par le SPEL (ex-ETSL) ; Côtes-de-Monbenon 7, 1<sup>er</sup> étage à la fin du chantier ; Genève 52, 1<sup>er</sup> sous-sol à la fin du chantier et neuf bureaux aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> étage ; Chauderon 4, rez-de-chaussée suite au déménagement à Genève 52 ;
- nettoyages des vitres de : Ale 31 au 2<sup>e</sup> étage ; Chauderon 11 ; Sallaz 4 ; Echallens 2a ; Côtes-de-Monbenon 7 ; Figuiers 28 ; Genève 52 ; Maupas 34 ; Navigation 10 ; Riponne 10 et Sévelin 46 ;
- exploitation : Chauderon 9, supervision du remplacement des groupes froids, remplacement de la supervision et mise en service - démantèlement des compresseurs d'air comprimé ainsi que des cuves de stockage ; Chauderon 7, remplacement de l'adoucisseur et osmose inverse - démantèlement de tous les compactus au 1<sup>er</sup> étage ainsi que des étagères du 2<sup>e</sup> étage en prévision du réaménagement des locaux du SSL en janvier 2019 ; Port-Franc 18, suivi et maintenance des installations de lutte contre le feu, ascenseurs et groupe de secours - supervision des travaux de déplacement de la centrale Sprinkler en raison de la venue du magasin Lidl, de même pour le rehaussement du chemin de câbles d'alimentation de l'immeuble.

A noter que cette unité accueille régulièrement plusieurs stagiaires dans le cadre du programme Emploi Lausanne ainsi que des apprentis interservices.

### **Secrétariat et location**

Outre les prestations courantes, l'unité a mené à terme les actions suivantes :

- gestion immobilière : analyse de baux, conventions et établissement d'avenant pour plusieurs services ; recherches de locaux pour les services ; analyse et conclusion de baux pour les services ou reconduction de baux ; examen des notifications de hausse de loyer, contestation auprès des régies et saisie de la Préfecture ; sauvegarde des intérêts de la Ville auprès des régies (défauts de chose louées) ; soutien des services dans les démarches administratives avec les régies ;

- Gimmo : participations actives aux séances de mise en place du nouveau programme métier (controlling, mapping) de gestion immobilière ;
- suite aux intempéries survenues le 11 juin 2018, création de plus de 35 sinistres et établissement de nombreux listings (sinistres, inventaire des lieux à risque) ;
- gestion des badges : projet de logiciel informatique en vue de l'uniformisation de la solution choisie par la Ville et exploitée par le SLG ;
- location de la cantine de Sauvabelin avec 21 locations en 2018 ;
- USST : soutien administratif du responsable sécurité au travail, mise à jour de la liste du personnel et des participants à la formation de la RAMA (cours de sensibilisation incendie).

## **SECTION TECHNIQUE**

La section technique a été largement sollicitée cette année au vu du nombre de projets en cours, tant pour la Ville de Lausanne que pour la CPCL. Plusieurs projets CPCL exCOLOSA ont été suspendus et des projets Ville de Lausanne ont vu leur programme évoluer. La section a appuyé le responsable des projets assainissement du patrimoine financier pour une prise en charge progressive de ces objets.

### **Patrimoine de la Ville de Lausanne**

La section technique a poursuivi, grâce au crédit-cadre 4<sup>e</sup> étape et au budget d'entretien PFIN, les travaux de rénovation des bâtiments suivants :

- Riponne 10 : suivi des travaux pour la création de la Halte-jeux de la Grenette après suspension du projet d'un café-restaurant ;
- Blécherette 2 : aménagement d'un WC handicapé ;
- Menthon 8 : étude de différents scénarii pour l'avenir du bâtiment ;
- Quai Delamuraz 1 : rénovation des terrasses autour du restaurant Le Lacustre ;
- Celtes 1 à Sauvabelin : adaptation du projet selon décision municipale, études élargies au périmètre d'usage des utilisateurs, collaboration avec le SPADOM pour les nouveaux espaces à créer et étude d'adjonction d'un local de stockage pour la Pinte ;
- Tour 4 – Pré-du-Marché 9b : suivi des travaux pour l'assainissement de la chaufferie ;
- Escaliers-du-Marché 27 : lancement des études avec ARCH d'une rénovation globale de l'immeuble en intégrant l'établissement public « Le Barbare ».

Grâce au crédit-cadre du Service des routes et de la mobilité, la section technique a également dirigé les travaux au chemin de Valmont 35 : 2<sup>e</sup> et dernière étape de réfection de la chaussée.

Finalement, au travers du budget annuel, la section a mené à bien les travaux de Berne 302 au Chalet-à-Gobet : fin de la reconstruction après incendie de la ferme des anciennes écuries avec valorisation de la filière bois, en collaboration avec le SPADOM.

La section a appuyé le responsable des projets assainissement du patrimoine financier pour une prise en charge progressive de ces objets (préavis N° 2015/50).

### **Patrimoine de la CPCL**

Plusieurs chantiers de rénovations lourdes ont été menés ou sont en cours :

- Chauderon 7-9-11 (5<sup>e</sup> étape phase C) : études pour la mise en conformité incendie du parking public ;
- Chauderon 9 : études pour le remplacement du groupe de secours ;
- Centrale 30 : suivi de la 1<sup>ère</sup> phase d'étude en vue d'une rénovation complète de l'immeuble ;
- Chauderon 7-9-11 (6<sup>e</sup> étape phase 2) : fin du chantier de remplacement de la production de froid ;
- Genève 52 : assainissement de la chaufferie et études pour la réfection des toitures ;
- St-Martin 33 : études pour le remplacement de la ventilation ;
- réalisation d'un nouvel immeuble de 40 logements avec surfaces commerciales à l'avenue de Chailly 10-12, en partenariat avec la Caisse de pensions de la Banque Cantonale Vaudoise, fin des travaux, suivi des garanties et décomptes finaux pour bouclage ;
- suivi des travaux de garanties des huit immeubles des Fiches Nord (133 logements) et décomptes finaux pour bouclage ;
- suivi du projet de la Maison du livre et du patrimoine (MLP), en partenariat avec la direction générale de projet (DGP) et le bureau d'aide à la maîtrise de l'ouvrage, dans le cadre des différentes procédures judiciaires et administratives en cours sur le barreau routier Vigie – Gonin, le plan de quartier et le permis de construire de la MLP. Suivi avec la DGP des études communes avec les représentants des Axes forts de transport public urbain (AFTPU) du gros-œuvre et des travaux spéciaux avant leur suspension, dans l'attente du résultat du recours des AFTPU au Tribunal fédéral.

### **Patrimoine CPCL – ex-COLOSA**

Plusieurs dossiers sont suspendus en attente de décision de la part de la CPCL :

- route du Pavement 41 à 63 : suite à l'adoption par le Conseil communal du préavis pour le subventionnement des loyers de trois immeubles « Minergie » de 99 appartements, et la fin des études pour la démolition et la reconstruction des immeubles ;

- rue de la Borde 45-47-49-49 bis et rue des Crêtes 26-28: suite à l'obtention du permis de construire pour la rénovation lourde avec isolation des enveloppes et la fin des études;
- parcelle n° 2052, sise rue de la Borde et rue des Crêtes: suite aux remarques formulées par les services d'architecture et d'urbanisme et au dépôt d'une deuxième demande d'autorisation préalable d'implantation (API) d'un immeuble de logements « Minergie » de 65 appartements, l'autorisation a été accordée.

Pour la mise à jour du plan des investissements 2019-2029 de la CPCL, la section technique a réalisé des scénarios EPIQR+ de certains bâtiments.

## SERVICE D'ARCHITECTURE (ARCH)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- direction d'opérations de construction
- études diverses
- contrôle de mandats
- gestion de procédures d'appels d'offres et de concours
- conseils techniques et juridiques aux services communaux maîtres d'ouvrages
- inspection des constructions
- prestations de conseil en matière du droit des marchés publics dans le domaine de la construction

### EFFECTIF DU PERSONNEL

**Tableau 1.1. - plan des postes**

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
			0.50	0.00
Administration architecture	6.70	5.80	6.20	6.10
Section analyses et inspection	8.20	8.20	8.20	9.20
Section études et construction	15.00	14.00	15.00	14.80
<b>Total service</b>	<b>29.90</b>	<b>28.00</b>	<b>29.90</b>	<b>30.10</b>

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018	
Unité administrative	
<b>Total service</b>	<b>0.00</b>

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	n	ept	n	ept
Administration architecture	7	5.80	7	6.10
Section analyses et inspection	9	8.20	10	9.20
Section études et construction	15	14.00	16	14.80
<b>Total service</b>	<b>31</b>	<b>28.00</b>	<b>33</b>	<b>30.10</b>

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	n		n	
Section études et construction	1		1	
<b>Total service</b>	<b>1</b>		<b>1</b>	

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018		
Nombre de mouvement(s)	fin(s) d'emploi	
	embauche(s)	
	3	5
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	
	entrant(s)	
	1	0
<b>Total service</b>	<b>4</b>	<b>5</b>

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	1
<b>Total service</b>	<b>3</b>

## ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Comme pour l'année précédente, le Service d'architecture a à nouveau été impacté en 2018 par plusieurs absences, dont certaines de longue durée, et des changements organisationnels. Ces perturbations ont été ressenties par l'ensemble du personnel du service, en termes de charge de travail.

En 2018, le service a accueilli trois stagiaires dessinateur-trice en bâtiment pour des durées de deux à cinq jours, et sept stagiaires pour une journée. Ces jeunes ont été accompagnés dans la découverte du métier par un collaborateur chef de chantier.

## ORGANISATION

Le système de management de la qualité du Service d'architecture a été développé principalement au niveau opérationnel durant l'année 2018, notamment au travers de la revue complète des différentes procédures d'attribution de marchés et des outils documentaires associés.

Début juin 2018, le service a passé son premier audit de certification de ses activités selon la version 2015 de la norme ISO 9001. Aucune déviation n'a été identifiée lors de cet audit, qui a validé la mise en œuvre des nouvelles exigences, comprenant la gestion des risques et l'entretien approprié d'un système de gestion et d'amélioration continue pour le service.

## Concours

La cheffe du service et l'architecte de la Ville adjointe ont participé en tant que membre professionnel du jury aux opérations suivantes :

### **Maîtres d'ouvrages (MO) : autres**

- Diverses sociétés simples (SILL S.A. Société immobilière lausannoise pour le logement S.A., SCHL Société Coopérative d'habitation Lausanne, Logement idéal Société coopérative) pour la réalisation des pièces urbaines A, B, C, D et E, dans le cadre des projets de construction de logements et de surfaces d'activités dans le quartier des Plaines-du-Loup.

### **Conseils de fondation et groupes de travail**

La cheffe du service a participé au conseil de fondation suivant :

- Fondation recherche concours d'étude (Forschung Planungswettbewerbe).

La cheffe du service a participé aux groupes de travail suivants :

- Commission paritaire pour le personnel communal (COPAR) ;
- Comité de pilotage (COPIL) Métamorphose ;
- Cellule de coordination Pôle Gare.

## Amiante

La gestion du « groupe amiante » continue à être suivie par ARCH, en étroite collaboration avec l'Unité environnement. Aucune intervention liée à un assainissement d'urgence n'a été nécessaire.

Cette année, l'accent a été mis sur la mise à jour de l'état de la situation des bâtiments communaux susceptibles de contenir de l'amiante.

Ainsi, le groupe amiante, sous la responsabilité de la cheffe du Service d'architecture, a rencontré les délégués amiante de chaque service maître d'ouvrage (MO) lors d'une séance le 5 février 2018. A cette occasion, il leur a été expliqué les objectifs de remise à jour des dossiers amiante ou leur questionnement quant à leur validité, ainsi que sur la demande de mieux les répertorier dans la base de données. Cette mise à jour devait si possible être réalisée d'ici la fin de l'année.

Une séance sur l'état d'avancement a eu lieu en juin. En décembre, un premier bilan a été réalisé auprès de tous les délégué-e-s des services MO : la mise à jour a bien avancé et se poursuivra en 2019.

A noter que la mise à jour des affaires amiante dans Goéland constitue une première phase et, qu'en parallèle de celle-ci, doit se faire/poursuivre l'actualisation des rapports amiante pour les bâtiments en utilisation normale. Cette deuxième

phase va s'échelonner dans le temps en fonction des degrés d'urgence définis dans le document 2891.f, édition juillet 2008, édité par le Forum Amiante Suisse.

### **Développement durable**

Le Service d'architecture est sensible au thème de la construction durable. L'adjoint de la cheffe de service, chef de la Section études et constructions, est membre en tant que représentant d'un service constructeur d'un maître d'ouvrage public :

- du comité de l'association Eco-Bau ;
- du groupe de travail « développement durable » de la DGIP (anciennement SIPaL) ;
- du comité de révision de la norme SIA 430 Gestion des déchets de chantier.

### **MARCHÉS PUBLICS**

Dans le cadre de ses activités de répondant pour les marchés publics dans le domaine de la construction, le Service d'architecture conseille, renseigne et accompagne les services maîtres d'ouvrage pour les questions juridiques et administratives. Il gère également, au sein de la Ville, les problématiques liées à la plateforme électronique de publication des appels d'offres (simap.ch).

En 2018, le Service d'architecture n'a enregistré aucun recours en matière de marchés publics.

La structure et le contenu du « Guide du mandataire », regroupant les procédures et la documentation mises à disposition des services maîtres d'ouvrage et des mandataires externes sur le site Internet de la Ville, ont également été revus et développés en 2018.

### **ÉTUDES ET CONSTRUCTIONS**

La Section études et constructions met ses compétences à disposition des services communaux maîtres de l'ouvrage (MO). Les prestations fournies comprennent pour l'essentiel :

- le conseil et l'accompagnement stratégique des services communaux maîtres de l'ouvrage ;
- les études de faisabilité et de potentiel ;
- l'organisation de concours d'architecture ou d'investisseurs ;
- la mise en place d'appels d'offres pour différents marchés (prestations, services) ;
- la représentation du Maître de l'ouvrage, le suivi de mandats externes, la coordination et la gestion de projets de construction (pilotage) ;
- la planification, l'étude de projets, la réalisation et la direction de travaux pour les mandats internes ;
- des expertises ;
- le suivi des travaux de garantie.

La Section études et constructions possède une grande compétence dans la gestion de projets et dans la direction de projets de construction. L'ensemble de ses processus et documents de travail sont tenus à jour régulièrement par les collaborateurs et font partie du système qualité du service, certifié ISO 9001.

Les affaires traitées sont de nature extrêmement variée dans le type de programme et l'échelle des projets. Il peut s'agir de la construction d'un nouveau stade, de la transformation d'un bâtiment à haute valeur patrimoniale ou de la mise en conformité d'une école. Les collaborateurs sont appelés à déployer toutes leurs compétences pour diriger et accompagner les projets dans le respect des coûts, de la qualité et des délais.

La section est consultée par les Maîtres d'ouvrages des services communaux en amont du lancement d'un projet, pour les conseiller dans la détermination de leurs objectifs et étudier la faisabilité de leurs intentions. Ces prestations représentent 60% des affaires traitées en interne et ne sont financées par aucun crédit. Il est clairement démontré que sollicitée à temps, la section peut ainsi apporter une réelle valeur ajoutée aux réflexions autour du projet pour garantir sa réussite.

Ainsi, une dizaine d'études préalables pour évaluer le potentiel et définir les conditions cadres de futures réalisations ont été menées en 2018. Elles pourront permettre de solliciter en 2019 des crédits pour le développement des projets.

Suite aux appels d'offres pour prestations de mandataire lancés en 2018, d'importantes affaires internes, pilotées par les chef-fes de projet, ont été initiées durant l'année : assainissement du collège de St-Roch, construction du collège des Plaines-du-Loup, rénovation du stade de la Pontaise pour Athletissima.

Deux projets issus de concours organisés par la section ont également démarré en 2018 : l'extension du collège du Belvédère et la création de 12 classes supplémentaires au collège de Béthusy.

Autre fait marquant, suite au changement de propriétaire du club Lausanne-Sport, les modifications souhaitées par les utilisateurs du stade de football de la Tuilière ont conduit à une refonte importante du projet du stade et, par conséquent, à la décision de reporter en 2020 la remise de l'ouvrage. Tous les coûts relatifs à ces modifications sont entièrement pris en charge par les utilisateurs.

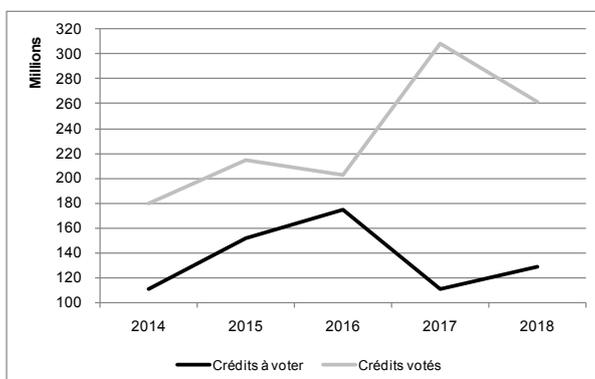
### **Etat du financement des affaires traitées**

A la fin de l'année, la Section études et constructions gérait un portefeuille de CHF 390'553'000.-.

Elle suit 95 affaires dont 88 en activité et sept en suspens. Les mandats actifs sont les projets en cours avant bouclement des comptes.

	2018	2017
Affaires en portefeuille	CHF	CHF
Crédits à voter	129'209'000.-	111'476'000.-
Crédits votés (travaux en cours)	261'344'000.-	308'374'000.-
<b>Total</b>	<b>390'553'000.-</b>	<b>419'850'000.-</b>

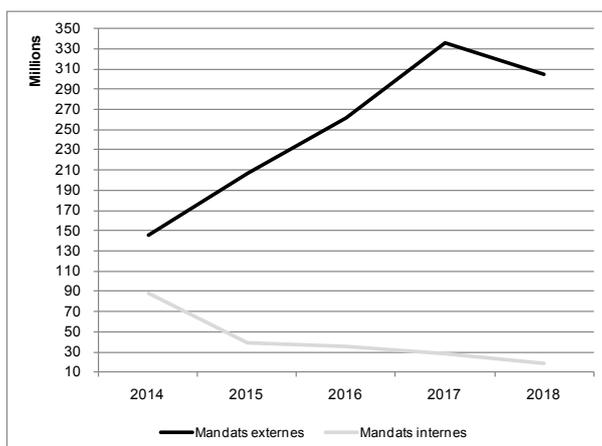
### Progression du financement des affaires traitées ces cinq dernières années



### Répartition de l'ensemble des mandats

	Nb	2018	Nb	2017
		CHF		CHF
Mandats externes (bureaux privés)	43	304'792'000.-	44	335'671'000.-
Mandats internes (Service d'architecture)	52	19'202'000.-	43	27'828'000.-
<b>Total</b>	<b>95</b>	<b>323'994'000.-</b>	<b>87</b>	<b>363'499'000.-</b>

### Progression de l'ensemble des mandats ces cinq dernières années



### Mandats actifs

	Nb	2018	Nb	2017
		CHF		CHF
Mandats externes (bureaux privés)	38	245'592'000.-	40	288'171'000.-
Mandats internes (Service d'architecture)	50	15'752'000.-	40	20'203'000.-
<b>Total</b>	<b>88</b>	<b>261'344'000.-</b>	<b>80</b>	<b>308'374'000.-</b>

Le nombre d'affaires traité par la section a légèrement augmenté en 2018, principalement en raison des études de faisabilité. Le volume financier des crédits votés gérés par les responsables de projet a diminué, en raison du bouclage des grandes affaires de l'opéra de Lausanne et de la piscine de Bellerive.

Les affaires suivies comprennent des projets de diverses importances financières.

De manière générale, les affaires de grande importance financière sont confiées à des mandataires externes, qui nécessitent toutefois un pilotage et une coordination par les architectes - chefs de projet de la Section. La charge de travail varie en fonction de la complexité du mandat et des compétences des mandataires.

La situation des projets les plus importants au 31 décembre 2018 se présente comme suit :

#### Concours

- Voir sous « Organisation ».

## **Projets à l'étude**

### **Mandats externes**

- collège de l'Eglantine – extension ;
- collège St-Roch – assainissement du bâtiment ;
- collège de Béthusy – construction nouvelle ;
- collège du Belvédère – construction nouvelle ;
- collège des Plaines-du-Loup (PPA1) – construction nouvelle ;
- théâtre de Vidy – extension ;
- cinéma Capitole – rénovation ;
- Palud 5 – assainissement énergétique ;
- Palud 10-11 – assainissement énergétique ;
- César-Roux 5 – assainissement énergétique ;
- Aloys-Fauquez 1 – assainissement énergétique ;
- Rama II – construction d'un bâtiment de service multi-usages ;
- centre funéraire de Montoie – étude préalable ;
- stade de la Pontaise – Athletissima.

### **Mandats internes**

- Camping 5 vestiaires – transformation pour locaux pêcheurs ;
- Pêcheurs 9 – étude d'implantation ;
- maison des pêcheurs – étude préalable ;
- collection de l'Art brut – ascenseur ;
- contrôle des habitants – réaménagement ;
- Escaliers-du-Marché 27 – rénovation du bâtiment et de l'ancien café « Le Barbare » ;
- Bureau d'information aux parents (BIP) – transformation halte-garderie-bureaux ;
- édicule de l'esplanade de Beaulieu – transformation ;
- ferme de Rovéréaz – conseils, mise à l'enquête ;
- local SPADOM de la Maladière – transformation vestiaires ;
- ferme Aeby – étude préalable ;
- Chablais 46 – serre, transformation bureaux ;
- Château Rochefort, cave et magasin – transformation et création ;
- Clos-des-Abbayes, accueil/vente – avant-projet ;
- collège de la Barre – étude préalable ;
- centre de vie enfantine La Chenille - projet d'agrandissement ;
- Malley chaufferie – étude préalable.

## **Projets d'exécution, en chantier, en fin de travaux et en exploitation**

### **Mandats externes**

- stade de football de la Tuilière – construction ;
- centre sportif de la Vallée de la Jeunesse – assainissement ;
- les Fiches, collège de Riant-Pré – construction nouvelle ;
- centre sportif de la Tuilière, neuf terrains de football - construction ;
- Musée historique Lausanne – rénovation de la muséographie et création d'une buvette.

### **Mandats internes**

- Boscal – assainissement et transformation du hangar et des dépôts ;
- collège de la Sallaz – création de deux classes provisoires ;
- collège de Béthusy – création de six classes provisoires ;
- collège de l'Eglantine – déplacement de trois classes provisoires ;
- Jetée de la Compagnie II – travaux préparatoires ;
- SPSL caserne – réorganisation des locaux.

## **Projets terminés (phase suivi des garanties)**

### **Mandats externes**

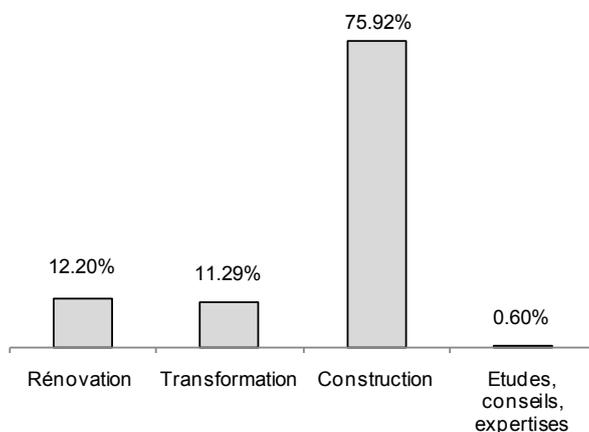
- Béthusy – construction d'une salle VD3 et d'un APEMS ;
- collège de Petit-Vennes – transformation en centre de vie enfantine ;
- maison du Désert – transformation du bâtiment en maison de quartier ;
- St-Roch – assainissement de la salle de gym.

### Mandats internes

- Louve 1 – création d'une main courante;
- Boissonnet – agrandissement de l'APEMS;
- Vallée de la Jeunesse, espace des inventions – création d'un local;
- refuge de Sauvabelin – construction nouvelle;
- Montheron – local vestiaires pour le SPADOM;
- centre d'aviron – rénovation-transformation;
- collège de Chandieu – construction de six classes préfabriquées;
- Vallée de la Jeunesse - abris PC.

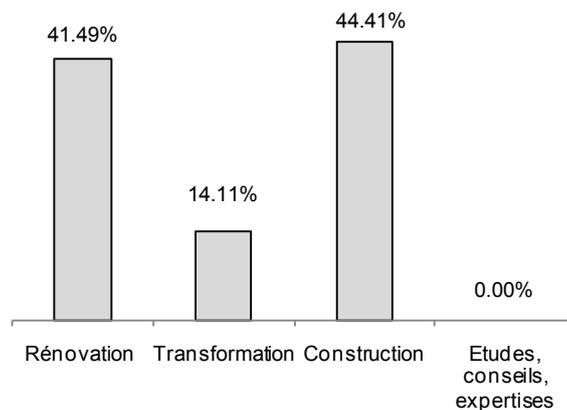
### Nature des mandats actifs : mandats externes (bureaux privés)

	Nb	2018		2017	
		CHF	Nb	CHF	Nb
Rénovations	9	29'950'000.-	13	52'000'000.-	
Transformations	7	27'725'000.-	7	27'725'000.-	
Constructions	16	186'445'000.-	12	207'610'000.-	
Études, conseils, expertises	6	1'472'000.-	8	836'000.-	
<b>Total</b>	<b>38</b>	<b>245'592'000.-</b>	<b>40</b>	<b>288'171'000.-</b>	



### Nature des mandats actifs : mandats internes (ARCH)

	Nb	2018		2017	
		CHF	Nb	CHF	Nb
Rénovations	6	6'535'000.-	3	3'210'000.-	
Transformations	7	2'222'000.-	8	7'295'000.-	
Constructions	8	6'995'000.-	10	9'698'000.-	
Études, conseils, expertises	29	0.-	19	0.-	
<b>Total</b>	<b>50</b>	<b>15'752'000.-</b>	<b>40</b>	<b>20'203'000.-</b>	



## Répartition des dépenses

	2018	2017
Affaires suivies par	CHF	CHF
Mandats externes (bureaux privés)	47'981'026.-	54'778'135.-
Mandats internes (Service d'architecture)	521'895.-	1'104'575.-
<b>Total</b>	<b>48'502'921.-</b>	<b>55'882'710.-</b>

### Aménagement des espaces publics

Le Service d'architecture, par son architecte espaces publics, participe à la structure des espaces publics (SEP) comprenant notamment le bureau des espaces publics (BEP). Cette structure de coordination et de concertation inter-services existe depuis 1996 suite à une décision municipale, mais n'est plus que partiellement mise en œuvre.

Le service participe au Groupe accessibilité piétonne (GAP), organe de consultation et de relais entre acteurs privés et publics sur les projets comportant des enjeux piétonniers.

Le service a pris part à plusieurs grands projets d'espace public :

- projet Pôle Gare et début du développement des métros m2 et m3.

Dans le cadre des espaces publics, le Service d'architecture offre des prestations de conseils, expertises voire conception, en matière de mobilier urbain, garde-corps, d'ouvrages de récolte de déchets, d'implantation d'armoires techniques.

Il a participé plus particulièrement aux aménagements :

- quartier de Sévelin ;
- escaliers Arlaud ;
- belvédère du Languedoc ;
- carrefour Ouchy-Jordils ;
- ascenseurs Sévelin-Sébeillon et Colline-Montelly ;
- toitures des escaliers du Marché et de l'annexe du musée Arlaud ;
- groupe de travail sur la zone à valeur patrimoniale prépondérante du périmètre Saint-François – Bourg – Rôtillon ;
- Lausanne Jardins 2019.

## ANALYSE ET INSPECTION DES CONSTRUCTIONS

### Analyse des projets et suivi de l'exécution

Tous les projets déposés au bureau des permis de construire (BPC) pour une demande d'autorisation au sens de l'art. 103 de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC) sont analysés par la Section analyse et inspection des constructions.

L'analyse est faite sous l'angle de l'accessibilité aux handicapés au sens des art. 36 du règlement d'application de la loi du 4 décembre 1985 sur l'aménagement du territoire et les constructions (RLATC), la prévention des accidents art. 23 RLATC, la sécurité art. 24 RLATC ainsi que l'esthétique et l'intégration art. 69 RLATC.

Après l'obtention d'une autorisation, les architectes inspecteurs-trices organisent et coordonnent divers contrôles en cours de chantier. Le respect de l'ensemble des conditions et charges fixées dans le permis de construire aboutit à l'octroi d'un permis d'habiter/d'utiliser en vertu de l'art. 128 LATC.

La gestion des bâtiments recensés est assurée spécifiquement compte tenu des compétences particulières que ce travail requiert et pour assurer une approche cohérente et sensible sur l'ensemble du territoire communal. Ce travail a été assuré jusqu'en juillet 2018 par deux architectes avec une formation complémentaire en patrimoine. Ces deux collaborateurs ont été remplacés (retraite et démission) par deux architectes avec une expérience avérée dans la transformation-rénovation de bâtiments historiques afin d'apporter toutes l'expertise requise, en particulier lors de mise aux normes de bâtiments historiques. A noter que depuis plus d'une année, un suivi similaire aux bâtiments recensés est appliqué pour tous les bâtiments inclus dans un périmètre ISOS A (inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse).

Une collaboration active et proactive est souvent sollicitée pour conseiller et orienter les maîtres de l'ouvrage et leurs mandataires dans le choix de matérialisation, de mise en couleurs des bâtiments et de divers détails constructifs ainsi que pour les mises aux normes sécuritaires et d'accessibilités.

Instauré en octobre 2014 afin d'utiliser au mieux les compétences des architectes de la section dans le processus d'octroi des permis de construire, un nombre important de dossiers font l'objet d'une analyse préalable avant dépôt d'un dossier de demande d'autorisation auprès du BPC. Ces analyses, le plus souvent sous forme de séances avec les mandataires, facilitent et améliorent le traitement du dossier d'enquête.

La cheffe de section et l'architecte coordinatrice établissent régulièrement des préavis détaillés du point de vue de l'esthétique et de l'intégration des projets, destinés à la Municipalité, ou lors de procédures à la Cour de droit administratif et public (CDAP).

### Nature des chantiers en cours (soumis à permis de construire)

	2018	2017
Aménagements extérieurs	130	114
Annexes	23	19
Changements d'affectation	51	47
Constructions nouvelles	72	70
Démolitions	20	17
Démolitions et constructions nouvelles	109	121
Démolitions et transformations	5	6
Divers	5	3
Garages-box et couverts extérieurs	2	3
Installations techniques	91	97
Transformations	542	534
Transformations (avec isolation périphérique)	85	93
<b>Total</b>	<b>1'135</b>	<b>1'124</b>

### Nombres d'analyses et préavis esthétiques

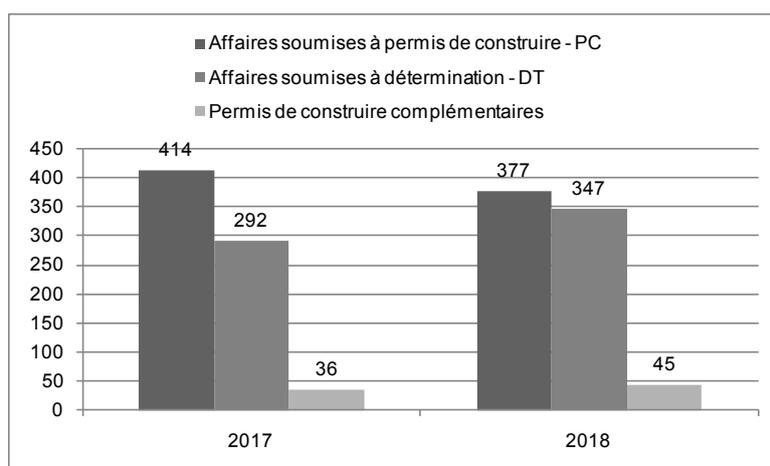
	2018	2017
Analyses préalables	81	125
Préavis esthétiques	580	547
Préavis pour réponses aux opposants (tribunal CDAP)	94	29
<b>Total</b>	<b>755</b>	<b>701</b>

### Nature des chantiers en cours (soumis à déterminations)

	2018	2017
Rénovations, réfections de façades	50	57
Travaux non soumis à autorisation (DT)	541	488
<b>Total</b>	<b>591</b>	<b>545</b>

### Affaires créées cette année (autorisations délivrées)

	2018	2017
Soumises à permis de construire	377	414
Soumises à détermination	347	292
Permis de construire complémentaire	45	36
<b>Total des affaires créées</b>	<b>769</b>	<b>742</b>



Pour toutes les demandes de travaux, une autorisation est délivrée par le Bureau des permis de construire, soit un permis de construire, soit une détermination. Pour les deux procédures, une affaire et un suivi de l'exécution sont créés. Quelle que soit la procédure, légalement les mêmes tâches sont effectuées : vérification des aspects réglementaires, insertions des charges ou conditions, planification et contrôles des travaux, et enfin délivrance d'un permis d'habiter/utiliser ou d'un contrôle d'exécution. A la différence des permis, les déterminations ne génèrent aucun émolument.

## Phases de contrôles de chantiers réalisées

	2018	2017
Début démolition contrôlé	25	31
Début des travaux contrôlé	528	513
Étapes contrôlées (sauf début et fin)	829	833
Fin de travaux contrôlée	579	544
<b>Total</b>	<b>1'961</b>	<b>1'921</b>

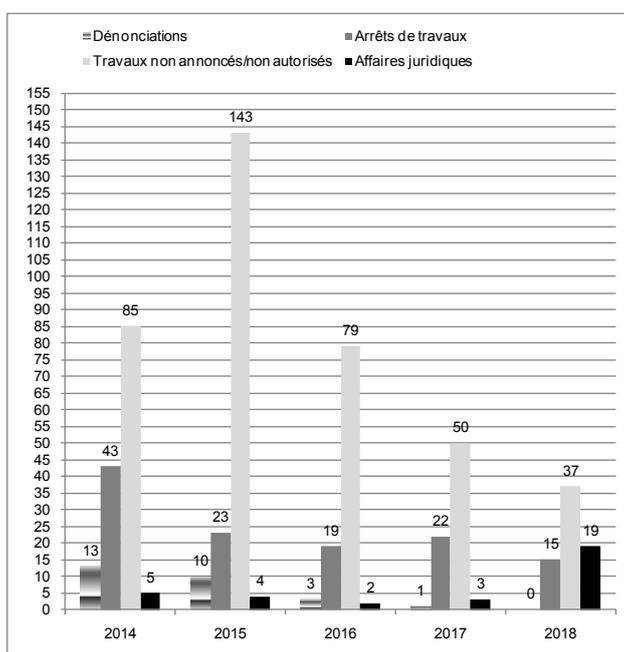
Les phases de contrôle des chantiers en cours sont une partie très importante du travail effectué par la section. Elles s'effectuent selon la nature des chantiers (transformations, constructions nouvelles, réfections de façades, installations techniques, etc.) à divers moments, de la démolition à la fin des travaux. Les contrôles réalisés durant l'année correspondent à plus de 1'100 chantiers ouverts.

Malgré une légère baisse du nombre de chantiers, le nombre de phases de contrôle effectué augmente. Ceci provient de la complexité de plus en plus grande des chantiers, de la difficulté à obtenir la réalisation de toutes les conditions exigées par le permis de construire, qui demande un nombre accru de visites et de contrôles.

	2018	2017
PH/PU (permis d'habiter/ d'utiliser) envoyés	410	332
Contrôles d'exécution effectués (DT)	221	234
<b>Total</b>	<b>631</b>	<b>566</b>

## Dénonciations, arrêts de travaux et travaux non annoncés/non autorisés, affaires juridiques (restitutions, etc.) ces cinq dernières années

Année	Dénonciations	Arrêts de travaux	Travaux non annoncés / non autorisés		Affaires juridiques
				autorisés	
2014	13	43		85	5
2015	10	23		143	4
2016	3	19		79	2
2017	1	22		50	3
<b>2018</b>	<b>0</b>	<b>15</b>		<b>37</b>	<b>19</b>



### Travaux non annoncés – non autorisés

Depuis 2014, pour chaque cas de travaux non annoncés ou non autorisés constaté, un important travail d'information aux propriétaires et régies concernés a été réalisé sous forme d'un courrier rappelant la base légale, et les renvoyant au site Internet de la Ville pour trouver les renseignements utiles pour déposer un dossier conforme. Une baisse sensible des travaux non annoncés est à noter, ce qui conforte le travail incitatif qui a été mis en place.

Les dénonciations sont rares car elles sont réservées aux cas les plus répréhensibles. Les affaires juridiques, recours et autres sont toutefois en augmentation. L'Unité conseil juridique ou la juriste du Bureau des permis de construire accompagne le Service d'architecture pour le suivi de ces dossiers délicats.

### Statistique trimestrielle de la construction (STC)

Le Service d'architecture participe activement à la mise à jour du Registre fédéral des bâtiments et des logements (RegBL). La mise à jour de celui-ci est garantie par la statistique trimestrielle de la construction et des logements qui enregistre le nombre de bâtiments d'habitation, de logements et de maisons individuelles construits, transformés, et pour lesquels un permis de construire a été délivré.

### Archivage des plans

Les plans des projets de construction et de transformation sont régulièrement consultés par les services communaux. Ils sont accessibles durant une période de cinq ans sous forme papier (pour les dossiers actifs) ou informatique aux archives communales. Le service effectue régulièrement des recherches d'archives permettant d'illustrer les transformations qui ont pu altérer la substance architecturale des bâtiments recensés. Il gère également la circulation des dossiers de plans au sein des services techniques de l'administration communale, et prépare les dossiers à archiver pour les archives communales.

### Prévention des accidents dus aux chantiers

Le règlement cantonal de la prévention des accidents dus aux chantiers (RPAC) impose notamment à la Municipalité de prévenir :

- toutes menaces et atteintes à l'intégrité physique et aux biens des voisins, des tiers ou de l'ensemble de la collectivité ;
- les accidents dus aux chantiers pour éviter la mise en danger du public, en conciliant également la sécurité des travailleurs.

Un collaborateur responsable de la sécurité est attaché exclusivement à cette tâche (1 ept). Afin d'assurer un relais en cas d'absence ou de surcharge, deux collaborateurs dévolus aux analyses et inspections ont une formation spécifique dans le domaine de la sécurité de chantier (0.3 ept). Leurs tâches consistent principalement à :

- examiner toutes les demandes d'autorisation de construire et d'y formuler les directives relatives à la sécurité qui deviendront des charges au permis de construire ;
- examiner les installations de chantier les plus sensibles ; cette opération se fait généralement en parallèle avec les services concernés par les travaux : Police, Route et mobilité, Parcs et domaines, Economie, et les tl ;
- contrôler toutes les grues dès le montage terminé ;
- contrôler les échafaudages (par pointage) ;
- faire une analyse des accidents de chantier en corrélation avec police de Lausanne et la SUVA et au besoin le procureur.

En 2018, quelques faits marquants sont à signaler :

- coordination chantier Pôle Gare ;
- construction du stade de la Tuilière ;
- coordination des chantiers CIO-STEP ;
- coordination des travaux entre le tunnel LEB, les puits d'accès au parc de la Brouette et la ligne sur l'avenue d'Echallens ;
- coordination des travaux pour le chantier de renouvellement et d'adaptation du pont de Jurigoz ;
- coordination des travaux de la « Tranchée du Languedoc », liaison pour piétons et cyclistes le long de la future 4<sup>e</sup> voie CFF entre l'avenue de Provence et le pont Marc-Dufour ;
- construction de l'Hôpital de l'Enfance et agrandissement de la maternité (CHUV) ;
- suite des travaux dans le quartier des Fiches Nord (268 logements) et construction d'un collège primaire, d'un APEMS et d'une salle de gym ;
- les Plaines-du-Loup (1<sup>re</sup> pièce urbaine avec 340 logements et les pistes de chantier) ;
- construction des musées Plateforme 10 ;
- rénovation de la Coop de St-Laurent.

Ces chantiers importants, avec de gros volumes dans les transports des matériaux, nécessitent une coordination avec les autres services (tl, CP et RM).

Le nombre croissant de chantiers sensibles – chantiers importants en taille, chantiers en interaction avec le public (centre-ville), chantiers sur des sites complexes (gare, CHUV, LEB etc.) – rend la charge de travail totalement disproportionnée pour un seul ept. Dès 2019, un poste supplémentaire sera dévolu à la sécurité des chantiers.

Les inspecteurs à la sécurité des chantiers sont souvent les premiers interlocuteurs entre le constructeur et les services de la Ville pour le début des travaux. Ils assurent une liaison transversale entre les services.

De nombreux conseils et formations sur la sécurité de chantier sont régulièrement donnés à des entités tierces telles les chargés de sécurité du CHUV et l'école vaudoise de la Fédération des entrepreneurs (FVE).

### Nombre de grues installées et contrôlées dans l'année

Année	Nombre
2010	40
2011	51
2012	36
2013	41
2014	38
2015	35
2016	53
2017	51
<b>2018</b>	<b>31</b>

Ce nombre correspond aux nouvelles grues installées et contrôlées en 2018, sans tenir compte de celles déjà en place qui nécessitent des contrôles réguliers.

#### Nombre d'accidents sur les chantiers nécessitant l'intervention de Police Secours

Année	Nombre
2010	3
2011	9
2012	12
2013	9
2014	10
2015	12
2016	12
2017	14
<b>2018</b>	<b>11</b>

Le nombre d'accidents reste stable malgré la quantité de chantiers en cours. Les 11 accidents répertoriés cette année concernent des blessures sans pronostic vital engagé.

#### Nombre d'accidents connus sur le domaine public

Depuis 2010, le nombre d'accidents connus sur le domaine public varie entre zéro et un. En 2018, on recense un seul cas.

## SERVICE DES PARCS ET DOMAINES (SPADOM)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- mise en œuvre d'une politique d'agriculture urbaine, de nature, de paysages et d'aménagement de l'espace public
- entretien du patrimoine vert (360 ha de parcs, 1'900 ha de forêts, 770 ha de terres exploitées par l'agriculture, 35 ha de vignes et 5 cimetières) dans une recherche de cohérence et de consensus entre les besoins des usagers et les aspects écologiques, esthétiques et économiques
- application des règlements de protection des arbres sur l'ensemble du territoire communal
- préservation de l'attractivité sociale, culturelle et esthétique des espaces verts
- mise à disposition de compétences professionnelles dans le cadre d'études d'aménagements verts et de groupes de travail internes à la Ville

### Administration

- gestion du secrétariat de l'ensemble du service
- gestion financière
- gestion des ressources humaines et formation des apprenti(e)s
- application des directives MSST sur la sécurité et la santé au travail
- identification des dangers sur l'espace public et sur les emplacements de travail
- communication
- application des dispositions fédérales, cantonales et communales inhérentes à la police des chiens

### Bureau espaces publics et paysage

- garantie de la bonne intégration des aspects paysage et qualité des espaces publics dans les planifications urbaines
- réalisation d'études et projets dans les espaces publics
- gestion et aménagements des plantages
- organisation d'ateliers de sensibilisation au jardinage biologique
- coordination de la manifestation Lausanne Jardins 2019

### Domaines et patrimoine

- gestion et entretien des vignobles
- commercialisation des Vins de Lausanne
- mise en œuvre de la stratégie et des projets d'agriculture urbaine, gestion des domaines agricoles
- gestion et entretien des forêts
- participation à la création d'un parc naturel périurbain dans le Jorat
- constructions et réparations du parc immobilier, des ouvrages et infrastructures gérés par le service

### Entretien, production et maintenance

- gestion et entretien des parcs
- gestion et entretien des cimetières
- gestion et entretien des établissements horticoles et fourniture de décorations florales officielles
- exploitation des ateliers du service

## Nature

- mise en œuvre de la stratégie et des projets Nature en ville
- garantie de la bonne intégration des aspects nature dans les planifications urbaines
- accompagnement, formation et conseil à l'interne et à l'externe (autres services de la Ville, privés, associations)
- gestion du patrimoine arboré
- traitement des requêtes en abattage d'arbre comprenant les analyses et rapports pour les autorisations municipales d'abattage sur domaine public et privé
- traitement des demandes de permis de construire touchant aux espaces verts et aux arbres sur parcelles privées

## EFFECTIF DU PERSONNEL

**Tableau 1.1. - plan des postes**

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Agriculture & Gest. Territoire			1.80	1.80
Ateliers	27.80	26.80	26.80	26.80
Bureau Esp. Public & Paysage	12.10	10.95	8.55	8.55
Cimetières	43.55	39.75	39.95	38.15
Conduite des Parcs			2.00	2.00
Direction - RH - Admin	20.10	18.70	18.60	16.60
Domaines	2.00	1.00		
Entretien bâtiments & Infrastructure	3.00	3.00	3.00	3.00
Etablissement horticole	20.70	20.70	20.50	20.50
Forêts	24.70	24.50	19.85	19.70
Nature			4.90	4.90
Parcs - sect. Ouest	44.00	44.00	43.90	40.60
Parcs - sect. Est	44.40	39.60	48.30	43.90
Parcs - sect. Sud	53.30	52.10	53.20	52.20
Permis Const. & Sécurité	2.50	2.50		
Police des chiens & Projets			1.50	1.50
Vignobles	12.70	11.30	13.30	13.30
<b>Total service</b>	<b>310.85</b>	<b>294.90</b>	<b>306.15</b>	<b>293.50</b>

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018
Unité administrative	
<b>Total service</b>	<b>- 4.70</b>

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	n	ept	n	ept
Agriculture & Gest. Territoire			2	1.80
Ateliers	27	26.80	27	26.80
Bureau Esp. Public & Paysage	12	10.95	9	8.55
Cimetières	42	39.75	40	38.15
Conduite des Parcs			2	2.00
Direction - RH - Admin	21	18.70	20	16.60
Domaines	1	1.00		
Entretien bâtiments & Infrastructure	3	3.00	3	3.00
Etablissement horticole	21	20.70	21	20.50
Forêts	25	24.50	21	19.70
Nature			6	4.90
Parcs - sect. Ouest	44	44.00	41	40.60
Parcs - sect. Est	40	39.60	45	43.90
Parcs - sect. Sud	54	52.10	54	52.20
Permis Const. & Sécurité	3	2.50		
Police des chiens & Projets			2	1.50
Vignobles	12	11.30	14	13.30
<b>Total service</b>	<b>305</b>	<b>294.90</b>	<b>307</b>	<b>293.50</b>

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales.

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

Unité administrative	31 décembre 2017	31 décembre 2018
	n	n
Bureau Esp. Public & Paysage	1	1
Cimetières	2	1
Direction - RH - Admin	1	3
Etablissement horticole	4	3
Forêts	6	4
Parcs - sect. Ouest	2	2
Parcs - sect. Est	4	4
Parcs - sect. Sud	2	3
Vignobles	1	1
<b>Total service</b>	<b>23</b>	<b>22</b>

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	15	14
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	1
<b>Total service</b>	<b>15</b>	<b>15</b>

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	5
Départ à la retraite	6
Fin de contrat	1
Licenciement juste motif ordinaire	1
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	1
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement reconversion ext.	1
<b>Total service</b>	<b>15</b>

**ÉVÉNEMENTS MARQUANTS**

3 mars	« Lausanne Jardins 2019 » : présentation des résultats du concours international d'idées et de la « Tour de Terre » à Habitat & Jardin
7 mars	Début des travaux de transplantation des arbres des Plaines-du-Loup
14 mars	Mise des bois feuillus
20 mars	Conférence de presse présentant la stratégie globale en termes d'agriculture urbaine
23 mars	Lausanne rejoint officiellement le réseau international « Great Wine Capitals »
24 mars	<b>«Arbracadabra» fête de la forêt et inauguration officielle du nouveau site de Sauvabelin</b>
3 mai	Inauguration de la grainothèque de Montriond
7 mai	Inauguration de l'exposition « Villes sauvages » en collaboration avec les Musée et Jardins botaniques cantonaux
11 mai	Séance d'information consacrée à la nature et à l'agriculture au pied des immeubles privés, destinée aux habitant-e-s, aux milieux immobiliers et associatifs
14 mai	Conférence de presse présentant les lauréats 2017 du concours « Nature en ville » et lancement de l'édition 2018
19 et 20 mai	Caves ouvertes vaudoises et portes ouvertes au domaine du Burignon et au Château Rochefort
25 mai	Inauguration du square d'Echallens
26 mai	2 <sup>e</sup> Fête de la nature en ville sur la thématique « Lausanne comestible »
27 au 30 juin	Great Wine Capitals : intronisation - délégation romande à Vérone et première participation officielle de Lausanne en tant que « Great Wine Capital »
1 <sup>er</sup> juin	Inauguration du potager de Montelly
1 <sup>er</sup> et 2 juin	Caves ouvertes en ville
2 juin	1 <sup>er</sup> Lausanne Plogging, dans le cadre de la semaine de la propreté
7 juillet	Inauguration du terrain d'aventure de Malley
10 au 15 juillet	Les Vins de Lausanne au Festival de la Cité et invitation pour les Gardiens de la Mise

15 juillet	Visite du nouveau Musée historique avec les Gardiens de la Mise
22 août	Conférence de presse annonçant le nouveau règlement des subventions pour la végétalisation des toitures en ville
24 août	22 <sup>e</sup> Nuit des chauves-souris dans la Plaine de Mauvernay
27 août	Remise de prix du concours interne SPADOM pour Lausanne Jardins 2019
9 septembre	5 <sup>e</sup> édition du marché ProSpecieRara à Sauvabelin, « De la graine à la fourchette en toute conscience »
5 au 12 septembre	Les domaines de la Ville de Lausanne au 98 <sup>e</sup> Comptoir Suisse
16 septembre	La Mise des profanes avec les Gardiens de la Mise
22 septembre	Vendanges au Clos des Abbayes avec les Gardiens de la Mise
24 septembre	Conférence de presse annonçant le concept directeur « Nature en ville »
3 octobre	Présentation de l'aménagement d'espaces verts autour des immeubles dans le cadre d'une démarche participative à l'avenue du Temple 20, fruit de la collaboration avec le SLG
4 octobre	Inauguration du plantage du Vallon
6 octobre	18 <sup>e</sup> édition de la journée « Un arbre, un enfant »
12 novembre	Ouverture des promenades du Bois-de Beaulieu et de Jomini réaménagées
3 au 9 novembre	Assemblée générale de « Great Wine Capitals » à Adélaïde, Australie. Les Celliers de Sion obtiennent le premier prix « Best of Wine Tourism »
16 novembre	Inauguration de l'exposition « De la petite graine à la vieille branche » en collaboration avec l'Espace des inventions.
21 novembre	Plantation d'arbres fruitiers à la promenade du Bois-de-Beaulieu avec les enfants du collège de Beaulieu
21 novembre au 1 <sup>er</sup> décembre	Exposition « La voix lactée » au Forum de l'Hôtel de Ville
6 et 7 décembre	Dégustations publiques au Caveau de la Municipalité
12 décembre	Mise des bois feuillus
8 décembre	216 <sup>e</sup> Mise des Vins

## ADMINISTRATION

L'Unité administrative a accompagné la direction ainsi que les divisions dans les tâches d'organisation et administratives. L'Unité communication a mis en valeur les activités du service : les manifestations grand public, les expositions, les diverses inaugurations liées à l'espace public et les activités offertes à la population, ainsi que de nombreuses autres actualités qui ont été relayées via des communiqués de presse, des conférences de presse, sur le site internet [www.lausanne.ch/nature](http://www.lausanne.ch/nature) et via les réseaux sociaux.

Le chargé de projet et répondant qualité pour le service a géré de nombreux projets transversaux sur demande de la direction.

L'Unité RH a géré les affaires du personnel du service, qui incluent de nombreux suivis de situations problématiques de santé, tout en assurant l'encadrement des 23 apprenti-es, des 51 stagiaires (stage découverte, ETSL, Orif, AI, validation entrée HES) et des 27 auxiliaires.

## Santé et sécurité au travail

Le responsable santé et sécurité au travail et les délégué-es sécurité des unités ont accompagné, en tant qu'experts sécurité, divers projets tels que le suivi du parc véhicules, la sécurisation des fontaines, l'analyse des locaux de service et des nouvelles constructions sur l'espace public. Le responsable a en outre géré la formation continue obligatoire des collaboratrices et collaborateurs en matière de sécurité, réalisé des audits de postes de travail avec l'appui de l'ergonome de la Ville, et remis à jour le programme de réveil et renforcement musculaire obligatoire pour toutes les collaboratrices et collaborateurs de terrain.

## Police des chiens et projets

L'activité générale du Bureau d'intégration canine et de la police des chiens (BICan) a été principalement marquée par une légère augmentation des affaires traitées, une diminution des annonces de chiens listés (CPD), une augmentation des signalements relatifs à la protection des animaux, une situation stable concernant les cas de morsures, particulièrement au détriment des êtres humains adultes.

## BUREAU ESPACE PUBLIC ET PAYSAGE (BEPP)

Le BEPP a participé activement aux développements de projets en matière de planification générale et grands projets, notamment au sein de groupes d'études pluridisciplinaires de la Ville de Lausanne, via le coordinateur grands projets engagé au SPADOM en novembre 2017 (par exemple, le Plan directeur communal et son volet nature et paysage, pour Métamorphose, les projets du centre de football, du stade de la Tuilière et des écoquartiers des Plaines-du-Loup et des Prés-de-Vidy, les axes forts de transports publics).

Concernant les projets plus particulièrement liés à l'espace public, le BEPP a participé aux groupes de travail « espaces publics » chargés d'étudier des projets d'aménagement (par exemple, quartier de Sévelin, quartier du Vallon et dans le cadre du PALM 2012, la liaison de mobilité douce dans le Coteau de Cour et celle entre Bellevaux et Sauvabelin) et a effectué diverses réalisations, aménagements et plantations (par exemple à la route du Pavement et à l'avenue Vinet).

En ce qui concerne les parcs, plusieurs projets ont été à l'étude durant l'année, notamment, le parc de la Solitude en lien avec le futur bâtiment de Saint-Martin 16-18, le camping de Vidy, la fontaine de granit à Vidy, l'entrée sud de la promenade de la Sallaz, le parc des Fiches, le verger des Vignes d'Argent, l'accès à la ferme de Rovéréaz. Parmi les principaux projets réalisés ou en cours de réalisation figurent le réaménagement de l'entrée ouest du parc du Denantou, la zone d'accès à la Maison du Désert, les promenades du Bois-de-Beaulieu et de Jomini, le parc et terrain d'aventure de la Colline de Malley, la promenade Cité Vieux-Bourg ainsi que le très important chantier de renaturation du lac de Sauvabelin, inauguré au printemps 2018.

Quant aux places de jeux (transférées à la Direction des finances et de la mobilité au 1<sup>er</sup> juillet 2016), on relève en 2018 la création de nouvelles grandes places de jeux à la promenade du Bois-de-Beaulieu, au square d'Echallens, et à la place du Nord ; l'aménagement d'équipement de street work-out à Jomini, au Pré-des-Druides et dans le quartier de la Bourdonnette.

En ce qui concerne les plantages, le plantage du Vallon A ainsi que les potagers urbains de la Grenette et de Montelly ont été réalisés, de même que le réaménagement du plantage de Victor-Ruffly et l'accompagnement de l'aménagement du potager du Loup. Le BEPP assure également la conduite d'ateliers de sensibilisation au jardinage biologique dans les plantages.

Pour conclure, n'oublions pas Lausanne Jardins, avec la préparation de l'édition 2019 en collaboration avec la commissaire, soit : le développement du concept, la coordination générale du projet avec les services de la Ville, l'organisation du concours international et du concours interne au SPADOM dont les projets ont été jugés en février 2018. Les lauréats ont été exposés dans le cadre de l'édition 2018 d'Habitat et Jardin à Beaulieu, où la Ville de Lausanne et l'Association Jardins Urbains ont réalisé la scénographie de l'exposition et l'aménagement d'un jardin appelé « Tour de terre ».

## **DOMAINES ET PATRIMOINE**

### **Agriculture et gestion du territoire**

Le rapport-préavis N° 2018/09 (« Politique agricole urbaine : des balcons aux champs »), détaillant la politique d'agriculture urbaine de la Ville de Lausanne, a été adopté par le Conseil communal. Une cheffe de projet agriculture urbaine a été engagée afin de renforcer les ressources disponibles et assurer sa mise en œuvre.

Un nouveau domaine agricole, le Chalet Boverat, clairière agricole au sein du Jorat situé sur le territoire de la commune, a été acquis et son exploitation confiée à la famille Demont, fermiers du domaine voisin des Saugealles. L'exploitation de ce nouveau domaine se fera en grande partie en bio.

Les domaines agricoles ainsi que les projets d'agriculture urbaine ont été mis en avant sur le stand des Domaines de la Ville lors du Comptoir suisse en septembre.

L'unité a également créé une exposition présentée au Forum de l'Hôtel de Ville sur le thème du marché du lait, en collaboration avec des experts et les fermiers.

Les demandes de permis de construire pour adapter les bâtiments aux nouveaux usages du domaine de Rovéréaz ont été acceptées et les travaux en partie réalisés. Une yourte pourra prendre place dans le jardin pour accueillir et renforcer les capacités d'accueil pour les activités pédagogiques. Les travaux d'adaptation aux besoins à court terme ont été réalisés. Ainsi des chambres froides, un local de vente et une cuisine de transformation ont été construits.

Le biogaz du domaine des Saugealles a été mis en arrêt car des investissements importants sont nécessaires pour poursuivre son exploitation. Une analyse sur le futur de l'installation est en cours.

L'unité a géré comme chaque année les dossiers soumis en consultation auprès du service, tout en collaborant aux grands projets d'urbanisation et de développement énergétique. Des solutions ont été trouvées pour cultiver des terrains dans l'attente des travaux ou pour stocker de la terre végétale de manière temporaire.

### **Entretien des bâtiments et infrastructures**

Dans les parcs, les collaborateurs de l'unité ont conduit divers projets d'entretien et de rénovation de canalisations et de récoltes des eaux, et d'entretien courant de surfaces revêtues et perméables.

Ils ont mené des études de perméabilisation de surfaces revêtues ainsi que des opérations de sécurisation des espaces publics. Pour l'entretien des bâtiments, l'unité a suivi les études pour le réaménagement des locaux des jardiniers à la Maladière.

Dans les cimetières, un deuxième columbarium historique à Montoie a été rénové. Suite à des inondations, les canalisations du bâtiment de service du cimetière du Bois-de-Vaux II ont été assainies et mises en séparatif.

Pour les domaines agricoles, l'unité a procédé à de nombreuses interventions d'entretien du bâti, par exemple, la rénovation de chauffages, le remplacement de fenêtres et la résolution de problèmes d'humidité.

Pour les forêts, l'unité a assuré le suivi pour la suite des travaux de mise en conformité de la halle des forestiers au Boscail et du renforcement et de la réfection d'un petit couvert. L'unité a finalisé le projet d'exécution et débuté les travaux pour la construction d'une place et d'un couvert pour l'entreposage des plaquettes de bois déchiqueté.

### **Forêts**

L'unité a travaillé dans diverses commissions en charge du développement du Parc naturel périurbain du Jorat (PNP).

Le marché des bois résineux, suite aux tempêtes et aux attaques de ravageurs qui ont frappé l'Europe en début d'année,

est en légère baisse. Le marché des bois feuillus est quant à lui relativement stable, voire en légère hausse. Les orages du 11 juin ont causé beaucoup de dégâts le long des cours d'eau et monopolisé les équipes forestières durant plusieurs semaines afin de sécuriser les berges de ces derniers.

L'équipe des arboristes, précédemment rattachée à l'Unité forêt, a rejoint les Parcs dès le début de l'année.

L'unité a participé à de nombreuses activités d'accueil en forêt.

### **Vignobles**

L'année a été marquée par l'adhésion de la Ville de Lausanne au réseau international « Great Wine Capitals ». L'intronisation a eu lieu en juin à Vérone (Italie).

En 2018, l'année viticole a été précoce. La météo clémente a engendré une poussée rapide de la vigne. La météo favorable s'est poursuivie durant l'été et les vignes ont produit une quantité de raisin supérieure à la moyenne des deux dernières années. Le raisin a été d'une grande qualité.

A la fin de l'année, 9'000m<sup>2</sup> de chasselas gobelet ont été transformés en culture palissée guyot au Clos des Abbayes afin de faciliter le travail des vignes.

Les vinifications se sont très bien déroulées. A noter que l'ensemble des fermentations se déroulent avec des levures indigènes.

Les ventes étant stables, une nouvelle fonction de responsable promotion et vente a été créée dans le but de les augmenter. La mise aux enchères a été un succès, avec une clientèle de particuliers croissante.

Une installation de froid a été mise en place à l'Abbaye de Mont afin d'améliorer le suivi des vinifications.

## **ENTRETIEN, PRODUCTION ET MAINTENANCE**

### **Ateliers**

Les Ateliers sont à disposition des autres unités du service. Ils assurent une grande partie des prestations, les entretiens des véhicules, la réalisation des places de jeux et la sécurisation de l'espace public, et participent techniquement à la mise en œuvre de tous les projets et manifestations du service.

### **Cimetières**

Cette unité est en charge de l'entretien des cimetières et sur demande, des tombes privées.

Elle continue à œuvrer dans le respect de l'environnement et est un laboratoire important de lutte mécanique et manuelle contre la végétation indésirable.

En 2018, le Columbarium n° 9 à Montoie a été rénové ainsi qu'un collecteur d'eau claire au cimetière du Bois-de-Vaux II.

### **Établissement horticole (EH)**

L'Unité établissement horticole est en phase de transition écologique : cela se traduit par la mise en place de culture des vivaces sur laine de moutons et par la mise en place de pieds-mères de vivaces indigènes. De plus, un groupe de travail « Soigner les plantes par les plantes » a été créé en vue de l'abandon total des produits phytosanitaires de synthèse.

### **Parcs**

L'Unité parcs a continué à travailler sur les divers objectifs liés à la charte d'entretien écologique.

Les dispositions règlementaires des espaces verts (DREV) sont mises en œuvre par cette unité, qui agit en matière de prévention et de surveillance du territoire et qui veille à poursuivre la réalisation des objectifs du préavis N° 2015/32 (« Qualité de vie dans les parcs lausannois »). Dans ce cadre, le parc de Montbenon a été équipé de poubelles enterrées. Ce dispositif a ensuite fait l'objet d'une évaluation qui a conduit à prendre la décision d'équiper les autres parcs et promenades de la ville avec le même type de poubelles.

L'Unité parcs a cessé d'entretenir les terrains de sport de la Blécherette. Néanmoins, le temps des chantiers du projet Métamorphose, ces zones vertes du nord de Lausanne sont toujours sous gestion du SPADOM : culture de fourrage destinée aux animaux de Sauvabelin, entretien des pâtures à l'aide des moutons, gestion des grands arbres transplantés et mis en « Airpot » sur site, et entretien du nouveau parc du Loup. Depuis le mois de juin, les terrains en herbe du nouveau centre sportif de la Tuilière sont en partie entretenus par l'équipe des Parcs.

Suite aux très fortes précipitations et vents violents du 11 juin, l'unité a procédé à la remise en état urgente des parcs touchés par cette tempête. Ces travaux ont consisté en l'abattage de 23 arbres fortement touchés et à la sécurisation de 24 arbres ayant pu être sauvegardés grâce à des mesures conservatoires. En outre, l'unité a procédé aux nettoyages des gravats boueux accumulés sur les quais d'Ouchy et des locaux touchés par la tempête, et à la remise en état du plantage de l'avenue de Cour et du chemin piétonnier le long de la Vuachère.

Cette unité a fortement contribué aux manifestations organisées par le SPADOM.

## **NATURE**

Le rapport-préavis N° 2018/42 (« Concept directeur « Nature en ville » de la Commune de Lausanne ») a été adopté par le Conseil communal. Une nouvelle cheffe de projet pour le Conseil nature en ville a été engagée.

Les directives pour le subventionnement des toitures végétalisées privées ont été adaptées, rehaussant ainsi le plafond de subvention à 1'200m<sup>2</sup>, soit CHF 48'000.- par projet. Sept nouvelles demandes d'acteurs privés ont été déposées et deux toitures végétalisées ont été finalisées et subventionnées.

Les directives pour le subventionnement des toitures végétalisées publiques ont aussi été adaptées et la division a reçu une demande de subventionnement pour le pont-roulant du SALV.

Deux projets-pilote lancés en 2017 en collaboration avec le SLG visant à concilier nature et qualité de vie autour des immeubles d'habitation ont abouti et ont permis le réaménagement – de manière participative avec les habitants – de deux jardins d'immeubles.

### **Sensibilisation**

En mai, la grainothèque de Montriond a été inaugurée. Ce projet mené en étroite collaboration avec le Service des bibliothèques permet un échange de graines pour les jardiniers amateurs.

Une collaboration a été mise en place avec le SLG à l'occasion de la Fête des voisins 2018.

Fruit d'une précieuse collaboration avec les Musée et Jardin botaniques du canton de Vaud, l'exposition « Villes sauvages » s'est déroulée de mai à octobre au Jardin botanique.

La deuxième édition de la « Fête de la nature en ville » sur la thématique « Lausanne comestible » s'est tenue à la place Centrale et à la Maison de Quartier de Chailly, regroupant une quinzaine de partenaires associatifs.

La deuxième édition du concours « Nature en ville » va permettre de financer deux projets de verdissement à la rue de la Tour et à la Pontaise.

En outre, les collaboratrices de la division ont participé aux activités d'accueil du service (balades).

### **Patrimoine arboré**

L'année 2018 a été contrastée pour les arbres. De bonnes précipitations ont marqué la première partie de l'année, alors qu'une sécheresse marquée a caractérisé l'été et l'automne. L'année a évidemment été marquée par les intempéries du 11 juin, lors desquelles le patrimoine arboré a dans l'ensemble bien résisté.

Un total de 338 arbres ont été plantés en 2018 dans les espaces verts sous gestion du SPADOM en dehors des zones forestières, et 265 arbres ont été abattus.

La transplantation exceptionnelle de 21 arbres adultes a été entreprise aux Plaines-du-Loup dans le cadre du projet Métamorphose.

Le SPADOM a été étroitement associé au développement de l'exposition « L'Arbre : de la petite graine à la vieille branche », organisée par la direction EJQ et inaugurée à l'Espace des inventions à la fin de l'année.

### **PRÉAVIS**

Le SPADOM a rédigé les préavis et rapport-préavis et suivants :

- préavis N° 2018/05 (« Transfert d'un site de déchetage de bois en plaquettes forestières en forêt pour maintenir l'alimentation de l'usine de valorisation énergétique TRIDEL S.A. en combustible local »);
- rapport-préavis N° 2018/09 (« Politique agricole urbaine: des balcons aux champs », réponse à divers postulats: « Pour un lieu consacré à la valorisation de l'agriculture de proximité dans le Nord-Ouest lausannois » – « Pour une meilleure exploitation du potentiel agricole lausannois » – « Pour un soutien plus actif de la Ville aux initiatives liées à l'agriculture urbaine » – « Stop au glyphosate et aux pesticides à Lausanne »);
- rapport-préavis N° 2018/42 (« Concept directeur Nature en ville de la Commune de Lausanne », réponse à divers postulats: « Pour une mise en œuvre du réseau écologique lausannois, dès maintenant! » – « Des grainothèques pour favoriser l'échange et la diversité génétique des plantes cultivées » et demande de crédit complémentaire au rapport-préavis N° 2016/27 « Mise en œuvre et renforcement de la politique « Nature en Ville » »);
- préavis N° 2018/47 (« Travaux de rénovation et de réhabilitation des parcs et domaines – Crédit-cadre annuel 2019 »).

Le SPADOM a collaboré à la rédaction des préavis suivant :

- préavis N° 2018/01 (« Projet Métamorphose - Plaines-du-Loup, périmètre PPA 1 - équipement parcelles, phase préliminaire - Métamorphose – études générales et travaux préparatoires – Demande crédit d'ouvrage et crédit d'étude »);
- préavis N° 2018/02 (« Plan partiel d'affectation Prélaz II, terrains compris entre av. de Morges, av. de la Confrérie, limites sud et est parcelle n° 869, limite est parcelle n° 870, ch. de Renens et PPA légalisé n° 681 du 31.01.1997 – Abrogation PPA n° 711 – Inscription servitude sur parcelle n° 832 »);
- préavis N° 2018/03 (« Politique d'accessibilité universelle »);
- préavis N° 2018/15 (« Demande d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 650'000.- en vue de la révision du Plan général d'affectation (PGA) »);
- préavis N° 2018/45 (« Plan partiel d'affectation « La Rozavère - Eben-Hézer » concernant les parcelles comprises entre le chemin de Rovéréaz, la limite est de la parcelle n° 3'722, le chemin des Mayoresses et les plans légalisés n°s 441 et 688 »).

## SERVICE D'ORGANISATION ET D'INFORMATIQUE (SOI)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Rechercher des solutions de rationalisation de l'administration communale et formuler des propositions visant à :

- faciliter l'exécution de ses missions et de son fonctionnement
- contribuer à l'amélioration continue de la qualité des prestations délivrées aux usagers
- favoriser la productivité des services par une meilleure absorption de l'accroissement des tâches communales, en limitant l'augmentation globale des effectifs
- promouvoir une politique globale des technologies de l'information dans l'administration communale par la mise en place et la gestion d'une infrastructure commune, la définition de standards, le développement de projets coordonnés, en assurant la maîtrise des technologies et des coûts
- fournir au personnel des outils de travail et de communication efficaces, en assurant une évolution à long terme des technologies de l'information et en rentabilisant les investissements (équipements techniques et solutions logicielles)
- soutenir les processus de décision
- administrer les bases de données, en assurer la mise à jour, la disponibilité ainsi que la cohérence, et sécuriser les données et documents
- conduire tous projets impliquant un échange de données ou une collaboration par des moyens informatiques avec les instances cantonales ou fédérales

### EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Conseil et solutions	22.50	22.50	25.50	24.30
Direction SOI	2.00	2.00	2.00	1.00
Finances et relations clients	7.85	7.85	7.85	7.85
Infra., exploitation, support	39.70	39.00	39.70	37.00
Qualité, architect., sécurité	4.70	4.70	4.70	4.70
<b>Total service</b>	<b>76.75</b>	<b>76.05</b>	<b>79.75</b>	<b>74.85</b>

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018
Unité administrative	
<b>Total service</b>	<b>+ 3.00</b>

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	n	ept	n	ept
Conseil et solutions	23	22.50	25	24.30
Direction	2	2.00	1	1.00
Finances et relations clients	9	7.85	9	7.85
Infra., exploitation, support	41	39.00	39	37.00
Qualité, architect., sécurité	5	4.70	5	4.70
<b>Total service</b>	<b>80</b>	<b>76.05</b>	<b>79</b>	<b>74.85</b>

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	31 décembre 2017	31 décembre 2018
	n	n
Conseil et solutions		1
Finances et relations clients	2	4
Infra., exploitation, support	6	3
<b>Total service</b>	<b>8</b>	<b>8</b>

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	7	5
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	0
<b>Total service</b>	<b>7</b>	<b>5</b>

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	1
Décès	
Démission	3
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	1
Licenciement invalidité totale	
<b>Total service</b>	<b>7</b>

## COMMISSIONS, REPRÉSENTATIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

Le SOI continue à participer aux activités de la Conférence suisse de l'informatique (CSI), en particulier dans le groupe latin qui regroupe les responsables de l'informatique des cantons et des villes de Suisse romande et du Tessin.

Le SOI a en outre participé aux travaux d'associations qui amènent des synergies :

- Association vaudoise des responsables informatiques communaux (AVRiC), lors des quatre séances annuelles ;
- partenariat des achats informatiques romands (PAIR), qui permet à la Ville de profiter des tarifs de masse négociés pour plus de 18 millions de francs d'achats. Le PAIR met en place tous les bancs techniques nécessaires pour valider les matériels ainsi qu'une entité juridique pour défendre les intérêts de ses membres. A travers le PAIR, le SOI fait également partie d'ElectronicsWatch qui permet de contrôler les aspects sociétal et environnemental des fournisseurs.
- CLUSIS, Association suisse de la sécurité informatique ;
- Consortium Télécoms, regroupant les administrations publiques vaudoises et genevoises ;
- assemblée générale des actionnaires de la société eOperations Suisse SA. Cette société doit fédérer les efforts en matière de cyberadministration et mutualiser les solutions de ses actionnaires, parmi lesquelles figurent les principales administrations publiques.

La Division conseil & solutions entretient de nombreux liens avec plusieurs écoles, notamment l'Université de Lausanne, la Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale, l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne et l'Institut de hautes études en administration publique.

Cinq collaborateurs du SOI interviennent au CEP (Centre d'éducation permanente) au bénéfice des apprentis dans le cadre des cours inter-entreprises.

## ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

### Règlement informatique de la Ville

La Municipalité a ratifié la proposition de la DMAI d'introduire le « Règlement informatique de la Ville de Lausanne ». Celui-ci est entré en vigueur dès le 1<sup>er</sup> juin 2018.

Le règlement passe en revue les rôles, attributions et tâches :

- des autorités pour la gouvernance et la stratégie sur la législature ;
- du COPILINF pour la sélection des projets menés ;
- des services pour les projets eux-mêmes, en regard de leurs besoins ;
- du SOI pour les infrastructures, les choix technologiques et les méthodologies.

### Organisation et ressources humaines

En fin d'année, le SOI a fait face aux départs simultanés de son chef de service et de son adjoint. Le chef de service a quitté le SOI afin de poursuivre une carrière dans le privé, après six ans de transformation du service. L'intérim est assuré par l'un des chefs de division, en attendant l'arrivée début 2019 du nouveau chef de service. Quant à l'adjoint du chef de service, il a quitté le SOI afin de profiter d'une retraite bien méritée.

Avant ces changements à la tête du service, une réorganisation du SOI a été lancée. Les grands principes de cette réorganisation ont été validés par la Municipalité durant l'été. La mutation du SOI a été planifiée pour permettre de combler les écarts entre les aptitudes existantes et les compétences attendues, ainsi que pour procéder à des engagements judicieux afin de remplacer les départs (retraite, etc.). La nouvelle organisation entrera en vigueur au printemps 2019.

### Infrastructures de base

Continuant à assurer l'évolution des besoins informatiques, le SOI doit renforcer en permanence son infrastructure. Le préavis cadre pour la modernisation des systèmes de base (lignes réseau, salle machines et serveurs) doit être renouvelé. L'évolution et les extensions des infrastructures informatiques et du réseau RECOLTE de la Ville sont nécessaires, surtout dans les domaines sensibles du réseau et du stockage de données. Ces investissements sont indispensables pour que

le SOI puisse assurer le maintien des prestations dont il a la charge. Dans ce but, le préavis N° 2018/56 (« Evolution et extension des infrastructures informatiques et du réseau RECOLTE pour la période 2019-2023 ») sera présenté au Conseil communal au mois de février 2019.

### Bilan du préavis N° 2013/34 (« Evolution et extension des infrastructures informatiques et du réseau RECOLTE pour la période 2013-2017 »)

Evolution et extension des Datacenters	
Extension des capacités	<b>+144%</b> de fichiers bureautiques.
Evolution et extension des infrastructures du réseau de télécommunications RECOLTE	
Mise en place et évolution du réseau Wi-Fi	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>augmentation de 80%</b> de couverture Wi-Fi;</li> <li>• <b>réduction de 25%</b> des dépenses d'équipement grâce à l'achat de matériel reconditionné.</li> </ul>
Réseau RECOLTE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• maintien et extension du réseau de fibres optiques (<b>36'000 km</b>);</li> <li>• connexion redondante pour <b>90%</b> des sites de la Ville.</li> </ul>
Evolution et extension des serveurs et postes de travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>96%</b> de virtualisation des serveurs;</li> <li>• <b>augmentation de 39%</b> des serveurs virtuels.</li> </ul>
Evolution, sécurisation et extension des plateformes techniques - messagerie d'entreprise et outils collaboratifs	
Outils de communication, environnements de travail, évolution des plateformes techniques, monitoring, gestion des bases de données, segmentation du réseau interne du Datacenter.	

### Gestion des infrastructures SAP

Les infrastructures de mise en œuvre et d'exploitation des applications SAP pour les Services industriels, jusque-là hébergées par un prestataire, ont été migrées dans le Datacenter de la Ville, offrant une meilleure disponibilité et une meilleure sécurité. Ce projet s'est déroulé tout au long de l'année 2018 conformément aux décisions prises par la Municipalité.

Ce projet d'envergure comprenait non seulement la relocalisation des applications, mais aussi des changements de versions et des versions de technologies de bases de données nécessitant des infrastructures plus importantes détaillées dans le tableau ci-dessous :

Composant	Avant la migration	Après la migration
Serveurs	19	41
vCPU	66	218
RAM	338 Giga octets	6.5 Téra octets
Stockage disque	8 Téra octets	32 Téra octets

La mise en service a eu lieu à la date prévue au tout début du mois de novembre, à la suite d'une collaboration proche avec le prestataire Neo technologies SA et une mobilisation importante des collaborateurs de part et d'autre.

### Affiner la gestion des coûts des prestations informatiques

Dans la continuité du schéma directeur 2012-2017, le SOI a souhaité renforcer son pilotage économique sur les points suivants :

- avoir une vision unifiée des coûts ;
- connaître les coûts des projets et des applications ;
- présenter des coûts réels aux métiers ;
- avoir une meilleure justification des dépenses ;
- connaître l'impact du développement sur l'exploitation ;
- être en mesure de facturer 100% des prestations du SOI aux services de la Ville ;
- disposer d'un meilleur pilotage financier et budgétaire.

Afin d'atteindre ces objectifs, le SOI s'est engagé durant l'été 2018 dans un projet de pilotage économique avec la société CostHouse.

La phase de modélisation ainsi qu'une première valorisation sur la base des chiffres 2017 ont eu lieu en 2018. L'année 2019 sera consacrée à industrialiser la méthode, mettre en place des tableaux de bord et reporting, ainsi qu'à définir la gouvernance.

### Atelier de Numérisation : exposition Regards croisés

L'Atelier de numérisation, rattaché à la Division infrastructure, exploitation et support, a organisé une exposition de portraits de femmes travaillant au sein de la Ville de Lausanne. Cette exposition « Regards croisés » a été conçue par les deux apprenties photographes du service et présentée au Forum des Arches du Grand-Pont du 21 septembre au 12 octobre 2018. Pour chacune des femmes volontaires, un diptyque photographique était présenté, constitué d'un portrait en studio ainsi que d'une photographie en pied directement devant les bâtiments où se situe leur bureau. L'exposition était ouverte au public lausannois du mercredi au vendredi les après-midi ainsi que la journée du samedi et a attiré plusieurs centaines de visiteurs.

## RÉALISATIONS PRÉVUES AU SCHÉMA DIRECTEUR

### PROCESSUS « EXPLOITER LES SYSTÈMES D'INFORMATION »

#### Optimisation du soutien informatique

Le soutien informatique de base apporte un soutien direct aux utilisateurs. L'année 2018 a permis d'étendre le périmètre à la direction des Services industriels et de mettre en œuvre la reprise du Service des écoles primaires et secondaires.

#### Optimisation et Rationalisation des Accès au Système d'Information - ORASI

Le projet ORASI, qui s'est poursuivi en 2018, ne couvre pas le remplacement systématique des postes de travail informatiques tel qu'il était mené précédemment. En effet, ce ne sont pas seulement les ordinateurs qui permettent d'accéder aux services disponibles, mais plutôt un environnement de travail. Celui-ci est une association de matériel, de logiciels et de communications. En 2018, l'évolution vers les nouveaux environnements de travail informatiques qui seront utilisés par le personnel de l'administration communale est entrée dans sa phase de déploiement avec environ un tiers du parc réalisé. Ce projet se poursuivra en 2019.

#### Automatisation d'exploitation des centres de calcul

En 2018, les travaux d'automatisation se sont poursuivis avec toujours le même objectif d'amélioration de la qualité de service auprès des utilisateurs. Cette amélioration s'est traduite par des opérations importantes concernant les périmètres suivants :

- les mises à jour continues des infrastructures ;
- la diminution continue du nombre de versions des différents logiciels utilisés ;
- l'abandon de phases manuelles en faveur de processus automatisés de pilotage de la production.

#### Evolution des prestations informatiques : projets majeurs pour délivrer de nouvelles prestations

- informatique industrielle : première phase de la mise en place des infrastructures techniques—réseau, sécurité et serveurs ;
- projet CRM : implication forte des Services industriels, notamment pour la partie impression de masse et intégration ;
- solutions d'impression : pilote de nouvelles prestations pour le périmètre d'impression multifonction ;
- vidéosurveillance : extension des prestations de vidéosurveillance à la télé-circulation ;
- sécurité du poste de travail : étude et analyse pour l'évolution de la protection anti virale des postes ;
- sécurité des données : extension et remplacement des plateformes de stockage de données fichiers et de sauvegardes ;
- mobilité : déploiement de la solution mobile « MyRécolte » ;
- lutte contre l'obsolescence applicative : mise à niveau des infrastructures des serveurs et des bases de données ;
- contrats de support et maintenance : continuation de l'optimisation des contrats avec les partenaires majeurs.

### PROCESSUS « CONCEVOIR LES SOLUTIONS »

La Division conseil & solutions porte ce processus. Pour mémoire, cette division délivre les solutions informatiques en suivant la méthodologie de gestion de projet de la Confédération : HERMES 5.1.

Nombre de projets	2017	2018
Projets clôturés dans l'année	40	58
dont des projets de rénovation	10	12
Projets en cours simultanément en moyenne	48	48

Ressources affectées à la gestion de projet	2017	2018
Heures sur projets rapportées (personnel SOI)	20'500 = 10.0 ept	20'500 = 10.0 ept
Heures sur projets rapportées (personnel externe)	16'000 = 7.8 ept	16'000 = 7.8 ept

#### Efforts méthodologiques

Depuis l'introduction des normes ITIL (Information Technology Infrastructure Library) et de la méthodologie de gestion de projet HERMES, le SOI adapte constamment sa méthodologie et son organisation en fonction des évolutions du métier. Le SOI applique, en l'adaptant à ses besoins, le découpage des fonctions du CIGREF (Association regroupant les grandes entreprises et administrations publiques françaises, utilisatrices de systèmes d'information, et dont les publications font référence dans le domaine, également en Suisse). Les descriptions de poste de la Division conseil & solutions ont été adaptées à la nomenclature des métiers informatiques du CIGREF 2017.

L'urbanisation du système d'information a été poursuivie en 2018 en mettant l'effort sur des projets de rénovation de solutions. Le travail d'identification des solutions de remplacement est accompli, la feuille de route est connue et planifiée pour tous les composants principaux du système d'information qui doivent évoluer avant 2020.

#### Gouvernance des schémas directeurs informatiques sectoriels (SDIS)

Poursuivant son travail de conseil en faveur des services métier, la Division conseil & solutions a finalisé quatre schémas directeurs informatiques pour les services suivants :

- le Service social Lausanne ;
- le Service des finances ;
- le Service du logement et des gérances ;
- le Service achat et logistique Ville.

Ces schémas directeurs permettent à la division de disposer d'une vision transversale et de planifier précisément les évolutions nécessaires et tous les projets qui en découlent. Ils soutiennent les services lors des appels concrets à projets pour la détermination de la valeur ajoutée que ceux-ci représentent. Cette valeur est ensuite utilisée comme aide pour la priorisation des projets par le comité de pilotage informatique de la Ville (COPILINF).

### Renouvellement du système d'information financier (SIF)

Le système d'information financier de l'administration communale est actuellement basé sur le logiciel GEFI de la société OFISA SA. Ce logiciel GEFI, déjà ancien et dépassé, ne sera plus développé, ni même maintenu dans un futur proche.

Une vaste étude a conclu qu'il y a lieu de capitaliser sur les acquis de la solution ABACUS, déjà utilisée par de nombreuses administrations publiques.

En 2018, le projet s'est poursuivi, notamment en rédigeant le préavis et en procédant à la publication de l'appel d'offres « ouvert », visant à la sélection d'un intégrateur pour la mise en place de la solution ABACUS ERP, conformément aux exigences métier.

Précurseur dans l'application de la stratégie de transformation digitale de la Ville (en cours de validation), le Service des finances, assisté du SOI et selon le programme établi, a débuté plusieurs études réunies sous l'étiquette eFinance pour la dématérialisation des processus financiers. On mentionnera comme exemples la dématérialisation des pièces comptables et le traitement numérique des factures fournisseurs.

### Développement de la cyberadministration

Le rafraîchissement en matière de design et surtout la capacité à s'adapter aux caractéristiques des différents supports mobiles (« site responsive ») du site Internet et du guichet de cyberadministration de la Ville s'est poursuivi tout au long de 2018.

Actuellement, l'existence de deux sites perturbe l'interaction entre les deux plateformes et l'accès au guichet virtuel. Ces développements, fort consommateurs de ressources internes, se poursuivront jusqu'à mi-2019.

Dans le domaine de la cyberadministration, le portail de cyberadministration de la Ville est accessible avec une seule identification personnelle sécurisée pour toutes les prestations de la Ville, quel que soit le système ou le service porteur.

Après une première étape réalisée en 2017, le projet pour la mise en place d'une deuxième prestation pour le domaine du Contrôle de l'habitant a démarré en 2018. Les demandes de déclarations de résidence, d'attestations de départ et d'autres documents sont actuellement traitées manuellement. Le projet vise, pour la plupart des demandes, à offrir la prestation en ligne, à automatiser le traitement et enfin à permettre le paiement en ligne. Un gain de productivité et une baisse de consommation des ressources dédiées sont attendus par le Service du contrôle des habitants. De plus, les délais de livraison des attestations seront réduits pour les administrés.

Développement de la cyberadministration	2014	2015	2016	2017	2018
Comptes utilisateurs actifs	18'000	28'000	40'000	49'000	57'000
Nombre de domaines de prestations	6	10	11	12	12

### Lutte contre l'obsolescence applicative

La mesure de l'obsolescence du système d'information de la Ville a été généralisée et le processus de gestion de cette obsolescence a été suivi. En 2018, la lutte contre l'obsolescence se poursuit au mieux des moyens disponibles, mais avec difficulté. De ce fait, le SOI a rédigé un préavis en 2018, le préavis N°2018/43 (« Modernisation du système d'information de la Ville de Lausanne ») pour obtenir les moyens nécessaires. Le SOI a dû constater une augmentation de l'obsolescence de ses solutions en raison du manque de ressources et de moyens.

Obsolescence des solutions informatiques	2014	2015	2016	2017	2018
Obsolescence fonctionnelle	38%	30%	30%	30%	42%
Obsolescence applicative	30%	30%	25%	28%	36%
Obsolescence technique	22%	12%	10%	11%	19%
Indicateur global d'obsolescence du « Top X »	40%	30%	24%	27%	30%

Pour rappel, un taux d'obsolescence de 100% signifie qu'une solution n'est plus conforme aux besoins métier et aux standards techniques, et qu'elle n'a pas été révisée depuis au moins cinq ans. Dans la réalité des métiers de l'informatique, il est impossible que l'indicateur global d'obsolescence soit de 0%.

Les solutions « Top X » sont celles qui revêtent un impact fort pour la Ville en cas d'indisponibilité. Ces solutions bénéficient d'une attention particulière, ce qui explique une obsolescence moindre.

### Mise en place de la plateforme LowCode

Le SOI est de plus en plus sollicité pour répondre rapidement aux besoins simples des métiers (par exemple : remplacer un fichier Excel avec des macros par une solution informatique), ainsi que pour faire évoluer les applications en Access,

FileMaker, OpenXava et VisualBasic qui sont des technologies obsolètes, soit au niveau fonctionnel, infrastructure ou logiciel. Le développement Java, filière de développement dans la Division conseil & solutions, n'est pas forcément la solution la plus adaptée et efficace pour répondre à ce besoin.

En 2018, une étude a été menée pour trouver une solution de développement rapide pour répondre à des besoins personnalisés des métiers, tout en garantissant que l'effort de développement soit limité et que le déploiement des applications soit automatisé. L'étude a vite orienté notre attention vers des plateformes LowCode qui intègrent les trois principes suivants : développement plus rapide, plus de réactivité, plus de productivité.

Durant l'été, un Proof of Concept (POC) avec trois plateformes a guidé notre choix vers la plateforme LowCode Simplicité. Le développement d'une application métier sur cette plateforme lors du POC a pris deux fois moins de temps qu'avec un développement classique en Java. Le déploiement de la plateforme est actuellement en cours et la première application métier sera développée en janvier 2019 avec Simplicité.

### **Gouvernance de la donnée de la Ville de Lausanne**

Une étude de la gouvernance de la donnée a été réalisée en 2018 conjointement avec le SOI et un prestataire externe, dans le but de produire un document cadre en matière de gouvernance de la donnée.

L'utilisation des nouvelles technologies a contribué à une augmentation significative de la valeur et de la longévité des données créées et utilisées par les administrations publiques. C'est dans ce contexte que la Ville de Lausanne doit se doter des moyens lui permettant de renforcer sa capacité à produire, maintenir et échanger des données de qualité, en conformité avec les contraintes légales.

Avec la définition d'un cadre de gouvernance de la donnée, la Ville affirme sa volonté d'utiliser pleinement et efficacement les possibilités offertes par la transformation numérique tout en adoptant des pratiques éprouvées en matière de gestion de l'information. La gouvernance relaie et complète les directives figurant dans le Système de Management de la Sécurité de l'Information (SMSI) de la Ville de Lausanne. Il s'agit maintenant de définir comment mettre en œuvre cette gouvernance dans les années à venir.

### **Migration SharePoint 2010 à 2016**

Microsoft ayant annoncé la fin du support de SharePoint 2010 pour l'année 2020, la migration vers SharePoint 2016 a été initiée en 2018. Elle répond aux besoins de mobilité et permet de s'adapter aux navigateurs internet de dernière génération. Au total, 2'700 sites devront être migrés. Actuellement, le taux de 20% de migration a été atteint.

### **Activités de conseil**

La Division conseil & solutions, outre les schémas directeurs représentant une grande partie de l'activité de conseil, soutient les services dans leurs transformations organisationnelles et technologiques.

- Etude des processus de gestion de l'Office communal de logement (OCL)

Pour le Service du logement et des gérances, en particulier son Office communal du logement, le SOI a conduit une étude organisationnelle des processus de gestion. Il s'est agi de recueillir le maximum d'informations factuelles sur la manière dont les prestations de l'OCL sont délivrées. Les collaborateurs ont ainsi pu apporter toutes leurs connaissances, expériences et ressentis. L'ensemble a permis l'établissement d'une table de faits, à la base de l'analyse qualitative réalisée par le SOI.

Le rapport a pu décrire une situation très objectivement, mesurer la maturité de gestion des processus de l'office et proposer un ensemble cohérent de mesures pour leur amélioration. Le SOI a conclu que l'application d'une à trois mesures par dimension d'étude conduirait à une amélioration susceptible de résoudre les problèmes relevés par le service.

- SMART accueil

La Division conseil & solutions a constaté que plusieurs services ont initié une démarche de révision de l'accueil de leurs clients, bénéficiaires ou usagers.

Appliqué à un service, mais générique dans l'approche, une solution d'accueil intelligent permettra de soutenir une démarche multi canaux (physique, téléphonique, web) des interactions entre l'utilisateur et l'administration.

- Projets d'amélioration de la gestion des ressources humaines

Lors de l'établissement des schémas directeurs, les RSI constatent parfois que plusieurs besoins exprimés sont transverses et touchent plusieurs services à l'identique. Ils ont, par exemple dans le cas de la gestion des ressources humaines, soutenu les services utilisateurs du système d'information des ressources humaines (SIRH), afin de présenter au service leader des demandes consolidées, et d'en démontrer l'importance.

Ainsi, trois projets ont pu être planifiés, au plus juste des besoins transverses :

- gestion dématérialisée du processus de recrutement ;
- gestion électronique des processus RH (dématérialisation des formules RH) ;
- suivi électronique standardisé des carrières.

### **PROCESSUS « GÉRER LA SÉCURITÉ ET LA QUALITÉ »**

La Section qualité, architecture et sécurité accompagne au quotidien les unités opérationnelles du SOI et les services de la Ville. Elle conseille la direction du SOI sur les risques et les mesures de sécurité à mettre en œuvre et sur les autres thématiques dont elle a la charge (architecture d'entreprise, qualité, gestion de portefeuilles de projets, développement durable, etc.).

## **Sensibilisation à la sécurité informatique**

Une session de présentation et de démonstration de piratage a été dispensée au Conseil communal à un ensemble de conseillers volontaires. Cette session a permis de les sensibiliser à des sollicitations frauduleuses sur des équipements grand public, comme cela a été fait en 2017 pour les collaborateurs de la Ville.

### **Projets**

La division a pris en charge et géré plusieurs projets de réalisations et d'études, parmi lesquels :

- évaluation d'un système de gestion d'interface applicative ;
- accompagnement des Services industriels autour de la thématique Smart Metering ;
- pilotage du projet de migration de l'infrastructure d'accueil des applications SAP ;
- étude initiale de gestion des identités et des accès, produisant la feuille de route du programme à conduire.

## **PROCESSUS « GÉRER LES RESSOURCES ET LES MOYENS »**

### **Ressources humaines**

L'activité de recrutement fut très intense en 2018. Selon les profils recherchés, le recrutement des informaticiens est particulièrement difficile. La taille « humaine » du SOI est critique. Les spécialistes du SOI doivent souvent disposer de plusieurs compétences, a contrario de ses concurrents sur le marché du travail, comme les sociétés de service par exemple, qui captent plus facilement les bons éléments. Lorsque les postes à repourvoir demandent un bon niveau d'expertise, le délai moyen de remplacement est de neuf mois environ, après de multiples parutions d'une annonce et de nombreux entretiens. Certaines démarches de recrutement n'aboutissent malheureusement pas et cela oblige le SOI à faire appel à des « chasseurs de têtes ».

Quatre maîtres d'apprentissage encadrent les apprentis du SOI. En 2018, ils ont tous réussi leur CFC. L'apprentie photographe s'est même vu décerner un premier prix de classe.

Le SOI poursuit par ailleurs sa collaboration avec divers organismes, dans le but d'accueillir des personnes en phase de (ré-) insertion : stagiaires en lien avec les cursus scolaire ou universitaire, emplois temporaires subventionnés par les programmes fédéraux ou lausannois, ou encore par l'AI. Il en résulte des échanges gratifiants entre les encadrants et les bénéficiaires, ces derniers participants à la bonne marche du service.

### **Locaux**

Les locaux du SOI sont globalement adéquats. Selon les bureaux, la surcharge de personnes due à l'accueil de personnel externe pour mener à bien les projets engendre un certain inconfort de travail.

La nouvelle organisation du service validée par la Municipalité en 2018 a conduit à une réflexion plus globale et débouchera en 2019 sur quelques aménagements afin de réunir les nouvelles équipes.

## **PROCESSUS « PILOTER LE SOI ET ASSURER LA GOUVERNANCE »**

La délégation municipale aux affaires informatiques (DMAI) s'est réunie à trois reprises. Elle a pris acte des résultats du premier exercice pilote de la gouvernance des projets informatique, a validé les étapes de la rédaction de la stratégie digitale, et la démarche du projet SMSI en lien avec la sécurité informatique.

## **PROCESSUS « GÉRER LES BUDGETS, LES FINANCES ET LES RELATIONS CLIENTS »**

### **Gestion budgétaire et financières**

Le groupe responsable a géré 71 processus d'adjudications municipales.

De plus, en application des recommandations du Contrôle des finances de la Ville de Lausanne et du juriste de la Ville en charge de l'application de la loi sur les marchés publics, le SOI a conduit 20 processus d'attribution de marchés sur 2018, marchés sur invitation ou ouverts.

La pratique nouvelle des marchés de gré à gré concurrentiels a conduit à une réduction de plusieurs offres, permettant ainsi la réalisation d'économies réelles pour la Ville.

### **Relations clients externes**

Les principaux restent TRIDEL, l'Opéra de Lausanne, neo technologies S.A., l'Université Populaire de Lausanne, la CPCL, EOS Holding S.A., EPURA S.A., LFO S.A. et le Centre sportif de Malley. Toutes ces entités publiques ou parapubliques reçoivent contre facturation des prestations informatiques analogues à celles dont bénéficient les services de l'administration communale en matière d'infrastructure et de bureautique.

Le SOI donne également des accès et/ou l'hébergement d'applications informatiques diverses, comme suit :

<b>Hébergement ou mutualisation d'applications informatiques</b>		
Ville de Pully	Contrôle d'entrée et abonnements dans les piscines	
Ville de Lancy	Gestion d'une collection muséale	
Villes de Renens, Bussigny, Ecublens Communes de Crissier, Chavannes, Saint-Sulpice, tl, CFF, Bureau du SDOL	Utilisation commune avec la Ville de Lausanne de la coordination de chantiers : outil SISOL	
Commune d'Epalinges	Gestion des accès aux déchetteries	2017
Ville de Sion	Reprise et traitement des données de pesage des déchets	2017
LFO S.A.	Hébergement des applications : PWM (exécution de processus métiers, base SharePoint) GIVRINE (inventaires du réseau Citycable)	2016 2017

## **RÉALISATIONS NON PRÉVUES AU SCHÉMA DIRECTEUR, NÉANMOINS MISES EN PLACE PAR OPPORTUNISME OU PAR NÉCESSITÉ**

### **Renforcement de la Sécurité informatique**

Le programme SMSI (Système de Management de la Sécurité de l'Information) est mis en œuvre par paliers de six mois ; il est constitué de plusieurs projets avec des objectifs définis. Le premier palier est terminé avec la validation des documents fondateurs suivants :

- les lignes directrices de la Sécurité de l'information précisant un ensemble de principes dont la gestion par les risques ;
- la charte utilisateur décrivant les droits et devoirs de chaque acteur ;
- la politique générale de sécurité de l'information (PGSI), document fixant les objectifs généraux de la sécurité de l'information ;
- une première analyse de risques, couvrant le périmètre des applications critiques pour la mission de la Ville ;
- un plan de traitement chiffré des risques.

Une analyse de risque complémentaire a été effectuée dans le cadre d'un projet majeur de remplacement d'un système industriel de gestion (pour chauffage à distance) effectué à la fin 2017. Le plan de traitement des risques a été soumis et discuté en début d'année et fait actuellement l'objet d'une étude, pour une mise en œuvre à déterminer en fonction des moyens de réalisations disponibles.

Le palier suivant du programme SMSI est en cours, avec plusieurs réalisations prévues et à livrer au premier trimestre 2019, dont la définition des politiques de sécurité spécifiques, la production d'un tableau de bord de pilotage, la définition des rôles et responsabilités de tous les acteurs, la mise en place d'une revue systématique des éléments fournis, y compris une présentation annuelle du registre des risques à la Municipalité.

### **Amélioration des infrastructures**

Des investissements liés à des objectifs complémentaires ont été réalisés :

- mise à jour de la plateforme logicielle de « service management » (EZV) ;
- montée en maturité des processus de gestion de l'informatique ;
- migration des bases de données Oracle sur des infrastructures spécifiques et dédiées ;
- migration des environnements de sauvegardes vers les logiciels libres (Open source) ;
- intégration des solutions de vidéosurveillance et de surveillance de la circulation dans le périmètre du réseau RECOLTE ;
- évaluation du potentiel de rationalisation des moyens d'impression et réalisation de projet-pilote de vérification ;
- mise à niveau de la plateforme et des processus de gestion des impressions de masse.

### **Priorisation du portefeuille de projets informatiques**

Sur la base du mandat délivré par la Municipalité et des principes de gouvernance définis dans le « Règlement informatique de la Ville de Lausanne », la démarche pilote de priorisation du portefeuille de projets informatiques a permis d'identifier les critères de valorisation des projets et les processus associés. Sur cette base, un premier cycle de priorisation des projets des directions LEA et SCS a pu être réalisé pour l'année 2019 et a impliqué les instances de gouvernance.

En parallèle à cette démarche, le SOI poursuit la consolidation de la gestion du portefeuille de projets, grâce à la formalisation de la méthode et des processus, ainsi qu'à l'évolution des outils d'aide à la décision (indicateurs et tableaux de bord). Ces travaux ont été plus spécifiquement orientés cette année sur la planification trimestrielle du portefeuille de projets, grâce à l'établissement d'un recensement anticipé des besoins et d'une prévision plus fine de consommation des ressources financières et humaines.

### **Remplacement de la solution MACARONS**

L'application « MACARONS » sert à la gestion des droits de parcage en zone bleue pour les habitants de la Ville. L'éditeur de la solution, Extenso, a annoncé en 2017 la fin de vie de « MACARONS » au 31 décembre 2018. Le projet de remplacement de l'application « MACARONS » a dû être lancé en urgence. Une nouvelle solution développée sur mesure par la société Franic SA, « New\_MACARONS », est en service depuis début décembre 2018.

## PRÉAVIS

Le SOI a rédigé les rapports-préavis et préavis suivants :

- rapport-préavis N° 2018/55 (« Développement de l'identité numérique à Lausanne » – Réponse au postulat de M. Stéphane Wyssa et consorts) ;
- préavis N° 2018/43 (« Modernisation du système d'information de la Ville de Lausanne ») ;
- préavis N° 2018/56 (« Evolution et extension des infrastructures informatiques et du réseau RECOLTE pour la période 2019-2023 »).

## CHIFFRES CLÉS DU SOI À FIN 2018

	2015	2016	2017	2018
<b>Postes de travail</b>	<b>5'140</b>	<b>5'222</b>	<b>5'407</b>	<b>5'752</b>
PC	3'725	3'815	3'922	4'051
PC portables et tablettes	1'415	1'407	1'485	1'701
<b>Serveurs d'entreprises</b>				
Serveurs physiques	47	45	45	45
Serveurs virtuels	446	510	609	660
<b>Volume de données</b>				
Données des applications (approximativement)	61 TB <sup>1</sup>	25 TB		
Données d'archivage, y compris télévision régionale	--	163 TB		
Données bureautiques (approximativement)	50 TB	75 TB <sup>2</sup>	91 TB	114 TB
Nombre de fichiers bureautiques	50 millions	93 millions	122 millions	122 millions
<b>Solutions métiers</b>				
Solutions applicatives	--	388	406	428
Solutions transverses	23	36	31	31
Solutions d'infrastructure	30	36	41	41
Solutions « Métier »	229	294	299	323
Solutions « Grand public »	9	22	35	35
Projets menés en parallèle	123	134	123	144
Utilisateurs de la cyberadministration	28'000	40'000	49'000	57'000
<b>Formation des ressources humaines</b>				
Collaborateurs de l'administration communale sensibilisés à la sécurité informatique	env. 95% <sup>3</sup>	N/A <sup>5</sup>	N/A <sup>5</sup>	
Collaborateurs du SOI certifiés ITIL	42	43	43	43
<b>Infrastructure réseau informatique</b>				
Prises réseau	26'200	22'152	22'807	24'147
Bornes Wifi en service	859	887	909	995
Adresses réseau IP délivrées	14'000	14'500	18'000	19'433
Fibres optiques (km)	35'200	36'000	36'000	36'200
<b>Téléphonie</b>				
Nombre d'appels moyen par jour ouvrable (entrants-sortants-internes)	< 30'000	< 30'000 <sup>4</sup>	30'000	<30'000
Appareils de mobilité professionnelle	2'276	2'231	2'337	2'322
Nombre de téléphones installés	4'880	4'316	4'308	4'531
<b>Activité du help desk</b>				
Nombre moyen d'incidents par mois	600	645	780	1'250
Nombre moyen de demandes de service par mois	920	964	1'119	1'270
<b>Messagerie Internet</b>				
Messages envoyés	<sup>4</sup>	6'645'100	7'988'091	3'082'906
Messages reçus	<sup>4</sup>	7'821'791	6'916'470	4'882'000
Messages Rejetés (spams, virus) :		14'361'698	14'301'304	4'218'934

<sup>1</sup> y compris les données de télévision régionale

<sup>2</sup> sans les données en transit sur espace temporaire (disque V:)

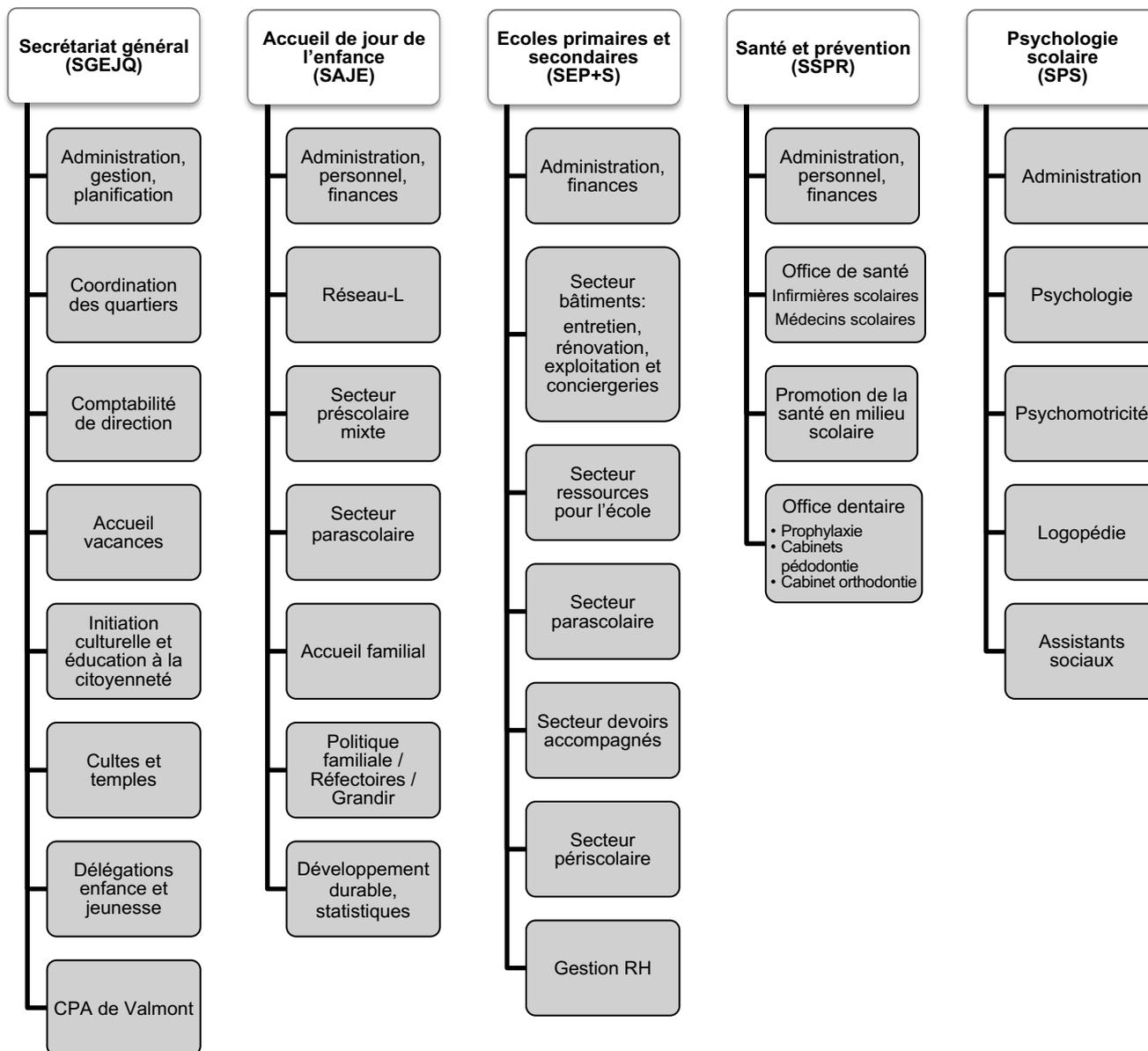
<sup>3</sup> périmètre revu pour exclure le personnel non-informatisé

<sup>4</sup> données incluses dès 2016

<sup>5</sup> prochaine campagne de sensibilisation en 2019.

# Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers

## Directeur



# Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers (EJQ)

## SECRETARIAT GÉNÉRAL (SGEJQ)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- appuyer le conseiller municipal :
  - comme membre du collège municipal
  - dans les relations avec ses services et la coordination stratégique de ceux-ci
- appuyer les services de la Direction en matière de finances, communication :
  - coordonner et évaluer la mise en œuvre des grands projets transversaux à EJQ
  - conduire et développer une organisation, un fonctionnement optimal et efficient à EJQ
- accueillir des enfants de 4-25 ans hors scolarité et durant le temps des loisirs :
  - proposer, conduire et développer la politique de l'enfance et de la jeunesse de notre ville hors base légale cantonale
- développer la citoyenneté et la participation des enfants, des jeunes et des habitants lausannois
- assurer et développer le vivre ensemble au sein des quartiers et promouvoir l'intégration sociale

Le SGEJQ offre des prestations internes à la Direction et des prestations externes dans le domaine de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers. Ainsi, il exécute les tâches dévolues à un secrétariat général et à un état-major de direction. Dans ce sens, il soutient le directeur dans sa réflexion d'organisation de l'administration, dans la mise en œuvre de projets transversaux de sa Direction et dans ses décisions politiques.

Il y a lieu de noter que la secrétaire générale a été absente six mois, du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2018, pour cause de maladie, puis de congé maternité dès le 6 août 2018. Le remplacement a été assuré par les adjoints et le conseiller municipal en charge.

### EFFECTIF DU PERSONNEL

**Tableau 1.1. - plan des postes**

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Admin. Délég. Enfance & Jeunesse	5.86	5.81	5.86	5.71
Centre adolescents de Valmont	24.80	22.60	24.80	21.70
Comptabilité EJQ	8.10	8.10	8.10	8.10
Coordination de quartiers	1.10	1.10	1.10	1.10
Cultes et temples	9.40	8.27	9.40	8.12
Direction EJQ	19.00	18.00	20.30	20.50
Domaine vacances	25.48	25.47	25.48	24.47
<b>Total service</b>	<b>93.74</b>	<b>89.35</b>	<b>95.04</b>	<b>89.70</b>

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018
Unité administrative	
<b>Total service</b>	<b>+ 1.30</b>

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	n	ept	n	ept
Admin. Délég. Enfance & Jeunesse	9	5.81	8	5.71
Centre adolescents de Valmont	25	22.60	24	21.70
Comptabilité EJQ	10	8.10	10	8.10
Contrats de quartiers	2	1.10	2	1.10
Cultes et temples	29	8.27	28	8.12
Direction EJQ	25	18.00	28	20.50
Domaine vacances	33	25.47	32	24.47
<b>Total service</b>	<b>133</b>	<b>89.35</b>	<b>132</b>	<b>89.70</b>

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	n		n	
Direction EJQ	2		1	
Domaine vacances	1		1	
<b>Total service</b>	<b>3</b>		<b>2</b>	

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Nombre de mouvement(s)	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	13	11
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	0
<b>Total service</b>	<b>13</b>	<b>11</b>

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	1
Démission	10
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	1
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
<b>Total service</b>	<b>13</b>

**Personnel fixe**

Le SGEJQ a repourvu 10 postes fixes. A noter que l'encadrement mis en place dans certains postes socio-éducatifs les destine plus particulièrement à des personnes nouvellement certifiées (p.ex. CFC ASE, Bachelor HES ou ES dans le domaine socio-éducatif), en début de carrière, à la recherche de premières expériences professionnelles.

**Apprenti-e-s**

Un apprenti de commerce a débuté sa 2<sup>e</sup> année au domaine des ressources humaines et une apprentie CFC ASE a commencé sa 2<sup>e</sup> année au centre à la montagne du Planemard.

**Répartition hommes/femmes**

Au 31 décembre, le SGEJQ comptait 57% de femmes et 43% d'hommes.

**Fonctions encadrantes**

La proportion d'hommes/femmes occupant des postes de cadres était la suivante : 47% de femmes (8) et 53% d'hommes (9).

**POLITIQUE DE FORMATION DU PERSONNEL****Formation continue et formation en emploi**

En 2018, 51 personnes ont suivi des cours de formation continue, représentant 143 jours de formation. Treize collaborateur-trice-s étaient engagés dans une formation en emploi telle que éducateur-trice ES ou HES, CAS-HES-SO de praticien-ne formateur-trice, CAS en gestion d'équipe et conduite de projets, formation en éducation expérientielle, CFC

d'assistant-e socio-éducatif-ve, DAS en intervention systémique et DAS en gestion et direction d'institutions éducatives, sociales et socio-sanitaires.

Dans la mesure du possible, le SGEJQ soutient les collaborateur-trice-s dans leur demande de développement de compétences professionnelles et personnelles.

### **Stagiaires**

Le SGEJQ a accueilli 8 stagiaires s'intéressant aux professions socio-éducatives : 3 au centre pour adolescents de Valmont (CPA), 2 au centre à la montagne du Planemard, 1 au centre à la montagne de la Barboleusaz, 1 au centre à la montagne des Chevalleyres et 1 à la délégation à l'enfance. Les filières suivies se déclinaient comme suit : 5 stagiaires en cours de formation HES, 2 stagiaires préalables HES et 1 stagiaire universitaire.

En outre, 8 stagiaires non rémunérés ont pu découvrir le monde du travail durant quelques jours au sein de l'administration du SGEJQ, qui leur a offert au total 31 jours de stage.

### **Civilistes**

Cinq personnes ont bénéficié de cette mesure au sein du SGEJQ : 3 dans le domaine de l'éducation et 2 dans l'administration.

## **PERSONNEL AUXILIAIRE ENGAGÉ**

En 2018, le SGEJQ a fait appel à 289 personnes avec le statut d'auxiliaire dans les domaines suivants :

- Administration : 9%
- Coordination des quartiers : 2%
- Accueil vacances : 49%
- Cultes et temples : 12%
- Délégation à la jeunesse : 23%
- CPA de Valmont : 5%

## **ADMINISTRATION – GESTION – PLANIFICATION**

### **Conférence des chefs de service (CCS)**

Composition : le directeur EJQ, l'adjointe administrative en charge de l'état-major de la Direction et les chef-fe-s de service de la Direction.

Nombre de séances : 17 (2017 : 19).

La CCS est le principal instrument de coordination de la Direction. Tous les sujets d'importance générale y sont abordés, notamment ceux qui impliquent l'intervention de deux ou plusieurs services, ou des relations transversales avec d'autres directions.

En fonction des thèmes d'actualité ou des projets en cours, la CCS reçoit parfois la visite d'autres personnes de l'administration ou des instances extérieures, afin d'échanger des informations. C'est ainsi qu'en 2018 elle a accueilli :

- MM. Matthieu Bendel, Patrik Bruelisauer et Wiktor Korewa, du Bureau de la communication, pour la présentation du projet FUSION de refonte du site internet de la Ville ;
- M. Yves Cochard, délégué de la DEJQ au sein du comité Innovation, pour information sur les travaux en cours concernant la transition numérique.

Il est à noter qu'en raison de son congé maternité, la secrétaire générale n'a pas assisté aux sept séances du deuxième semestre de 2018.

### **Institutions subventionnées**

#### **Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (FASL)**

L'animation socioculturelle en ville de Lausanne a fait l'objet d'une évaluation effectuée par l'Institut des hautes études en administration publique (IDHEAP). Le rapport et les conclusions ont été transmis à la Municipalité, au Conseil communal et à la FASL. Il évoque la nécessité d'un partenariat renforcé avec les institutions subventionnées en la matière, dont les associations de quartier, et le pilotage stratégique des prestations.

La convention de subventionnement, qui prenait fin au 31 décembre 2018, a été reconduite sous la même forme pour 2019 en attendant une convention se basant sur ce partenariat.

#### **Conseil des jeunes (CDJ)**

La délégation à la jeunesse se félicite que le Conseil des jeunes ait trouvé une parité de genre, puisque les filles sont maintenant aussi nombreuses que les garçons à participer. Cette année, on peut même souligner qu'une majorité féminine siégeait au comité du CDJ (5 sur 7).

La délégation à la jeunesse a accompagné les jeunes du Conseil dans leurs différentes activités, lors des assemblées générales mensuelles à la salle du Conseil communal ou dans les différentes commissions qui ont réalisé de nombreux projets, notamment :

- l'Assemblée des Délégué-e-s de la Fédération Suisse des Parlements de Jeunes a été accueillie les 14 et 15 avril à Lausanne. Cette manifestation a réuni 150 participant-e-s issus de 33 différents parlements de jeunes de toute la Suisse ;
- la participation à la campagne de sensibilisation contre le harcèlement de rue, avec une action de terrain qui s'est dérou-

lée le 4 mai à la rue de Bourg. Cette action a permis de confronter directement les Lausannoises au phénomène du harcèlement de rue en les immergeant dans le ressenti des victimes. Cette action a donné l'occasion d'échanger avec les passant-e-s tout en les incitant à intervenir lorsqu'ils-elles voyaient une personne se faire harceler dans l'espace public, renforçant ainsi la solidarité citoyenne ;

- la « Silent Party, zéro bruit zéro déchet » du 1<sup>er</sup> juin, dans le cadre de la semaine de la propreté organisée par le Service des parcs et domaines pour sensibiliser la population et les jeunes aux nuisances des déchets. Dans l'amphithéâtre du parc Mon-Repos, cette soirée a connu un grand succès avec plus de 700 jeunes qui ont dansé sous les étoiles ;
- deux « Speed Debating », nouvelle forme de débat rapide où les participants passent de table en table. La première s'est tenue le 15 septembre dans le cadre du festival « Label Suisse » avec le CIPRET (Centre d'information pour la prévention du tabagisme) sur la thématique du tabac, de la prévention et du sponsoring culturel par les entreprises de tabac. La seconde a eu lieu le 6 octobre, en collaboration avec le journal Le Temps, sur « la politique et les jeunes », avec la participation des conseillers d'Etat Nuria Gorrite et Pascal Broulis ;
- le « Gala des 18 ans » a accueilli, le 6 octobre au Capitole, plus de 600 jeunes Lausannoises qui ont atteint leur majorité dans l'année. Outre le discours officiel, ils ont pu assister à un concert des Sugazz et à un plateau de stand-up (Blaise Bersinger, Nathanaël Rochat, Yoann Provenzano, Donel Jacks'man et Panayotis Pascot) ;
- le « Prix jeunesse 2018 » a été décerné le 30 novembre, à la salle Paderewski du Casino de Montbenon, pour récompenser des jeunes actifs dans de nombreux secteurs. 250 spectateurs ont soutenu 14 nominés ;
- la commission « JOJ 2020 », en collaboration avec le comité d'organisation, continue à mettre en place des actions pour informer les jeunes sur cet événement mondial qui se tiendra à Lausanne en 2020 ;
- dans le but d'informer et de renforcer les liens entre le Conseil des jeunes et le grand public, les médias, les autorités de la Ville et du Canton, une newsletter bi-annuelle a été créée en 2017. Cette année, les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> éditions ont été accueillies avec des retours très élogieux.

### **Autres institutions**

Le SGEJQ subventionne plusieurs institutions dans le domaine de la jeunesse, de l'animation socioculturelle et des sports urbains. La liste des institutions subventionnées est disponible dans les budgets et comptes de la Ville de Lausanne. De plus, chaque institution publie un rapport annuel de ses activités. Aussi, nous renonçons à publier un extrait exhaustif de ces rapports.

### **Campagne d'éducation « Le respect, c'est la base ! »**

Une fois par législature, la Municipalité met à son programme une campagne d'éducation traitant de thématiques en lien avec le « vivre ensemble » et destinée principalement à l'enfance et à la jeunesse (0-25 ans). Contrairement à une campagne de prévention « classique », son rôle est d'initier et de soutenir financièrement des projets venant du terrain, et non de les réaliser.

Une séance d'information aux institutions et citoyens intéressés a eu lieu le 15 mars 2018. Deux dates de dépôt de projets ont été données : le 10 juin et le 14 octobre. Au final, plus de 100 projets (initiés par des jeunes, des établissements scolaires, des clubs sportifs, des associations culturelles et sociales, etc.) ont été soumis et 49 retenus par le comité de pilotage. Ces projets ont débuté en août 2018 et se termineront en septembre 2019. Une grande exposition retraçant tous les projets retenus aura lieu du 17 juin au 6 juillet 2019 au Forum de l'Hôtel de Ville.

### **Campagne de prévention des addictions (alcool, tabac et cannabis)**

Afin de préparer au mieux la prochaine campagne de prévention des addictions qui aura lieu en mai 2019, plusieurs réflexions et démarches ont eu lieu en 2018. Rencontres transversales pour décider de la direction à donner à cette campagne, constitution d'un comité de pilotage composé d'experts de la prévention et de l'éducation, construction d'une stratégie de communication.

### **Fonds de soutien aux ludothèques lausannoises**

Comme chaque année, les ludothèques ont renouvelé leurs jeux (à hauteur du 10% de la valeur totale du stock des jeux par année civile) et offert à leurs bénévoles des formations spécifiques. Cette année, une formation spéciale sur les jeux en lien avec la dyslexie / dysorthographe leur a été proposée.

#### **• Lausanne joue**

Le week-end des 17 et 18 février 2018 a réuni plus de 2'500 joueurs et curieux. Les visiteurs ont pu s'initier en famille à des jeux de plateaux, de stratégie et de construction grandeur nature. Une chasse aux trésors a également été proposée. Le stand a rassemblé petits et grands. Au vu de son succès, cette manifestation sera reconduite en 2019, au Casino de Montbenon.

### **Formation professionnelle**

#### **Fonds d'aide à la formation post-obligatoire**

Créé en 2006, à la suite du regroupement d'anciens fonds d'apprentissage (Fiaux, Bippert et Dussieur), ce fonds permet d'intervenir de manière complémentaire à la prise en charge d'une formation post-obligatoire : financement de l'écolage, achat de livres, frais d'hébergement lors de stages pratiques, etc. Le montant annuel de l'aide est de CHF 10'000.- et un maximum de CHF 2'000.- peut être accordé par personne.

En 2018, le comité du fonds a accédé à cinq demandes pour un montant total de CHF 7'400.-.

## Lausanne Région, commission Formation et emploi des jeunes

La commission Formation et emploi des jeunes de Lausanne Région engage tous ses efforts pour améliorer l'accès à la formation, en suivant ces objectifs : promouvoir les places d'apprentissage offertes par les communes, assurer la promotion de certaines professions auprès des communes, mettre les acteurs de la formation en réseau, soutenir et développer des mesures d'accompagnement à la formation.

La Ville de Lausanne y est représentée par le conseiller municipal en charge de la DEJQ et une cheffe de projet du SGEJQ.

Les actions vont de la création du site [www.kiftontaf.ch](http://www.kiftontaf.ch), des appuis scolaires pour les apprentis App-App, de la promotion et du suivi de la mise en place du projet LIFT, à la participation au Salon des métiers et de la formation de Lausanne, en collaboration avec la Ville de Lausanne.

En 2018, la commission Formation et emploi des jeunes de Lausanne Région a organisé une journée de réflexion ayant pour thème « **Projet professionnel des jeunes ; agir ensemble pour leur réussite** ».

Le compte-rendu de cette journée est disponible sur le site [www.lausanneregion.ch](http://www.lausanneregion.ch) sous l'onglet de la commission Formation et emploi des jeunes.

## Paysage éducatif Grand-Vennes

Le quartier de Grand-Vennes a été retenu en vue de servir de quartier pilote pour une recherche action sur les transitions scolaires. L'objectif du programme Paysage éducatif est de renforcer l'intégration scolaire et professionnelle des adolescents et jeunes adultes par la mise en place d'un réseau des différents acteurs, en particulier l'école et les acteurs économiques dans le quartier. Il s'agit ensuite de développer par le réseau d'acteurs, des actions permettant l'acquisition de compétences personnelles, sociales et techniques en faveur des élèves en amont de la transition de la scolarité obligatoire (9<sup>e</sup> à 11<sup>e</sup>) vers l'orientation postobligatoire.

Durant cette quatrième et dernière année, l'objectif est d'accompagner la transition vers la fin du Paysage éducatif en pérennisant certaines actions. Plusieurs projets ont été menés avec différents acteurs et partenaires du quartier :

- *Mentorat à l'établissement primaire et secondaire Isabelle-de-Montolieu*  
Mise en place et financement d'un appui entre élèves. L'objectif est d'améliorer les résultats scolaires des pupilles ainsi que de créer du lien et des contacts différents entre les élèves des différents niveaux et des différentes voies.
- *Renforcement du lien école entreprises formatrices*  
Organisation d'un apéritif au sein de l'établissement primaire et secondaire Isabelle-de-Montolieu pour rencontrer les entreprises qui participent à l'action des visites dans les entreprises formatrices du quartier.
- *Stages d'observation à la Ville de Lausanne*  
Afin de découvrir les métiers de l'administration publique, des places de stage de quelques jours sont proposées.
- *LIFT – projet d'intégration professionnelle*  
La Ville de Lausanne devient une entreprise partenaire du projet LIFT en créant 35 places au sein de l'administration communale. Ce projet national vise à favoriser l'entrée des jeunes en fin de scolarité obligatoire (10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup>) dans le monde professionnel. Les élèves qui participent à LIFT se rendent dans une entreprise de leur région, quelques heures par semaine en étant défrayés, en dehors de leur temps scolaire.

## Accessibilité universelle

Le 1<sup>er</sup> février 2018, la Municipalité a confirmé l'engagement qu'elle avait pris dans son programme de législature 2016-2021, de mettre en œuvre la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées. Elle a ainsi adopté le préavis N° 2018/03 (« *Politique d'accessibilité universelle* ») dotant la Ville de Lausanne « d'un diagnostic et d'un plan d'actions sur l'accès universel à la ville des personnes en situation de handicap, incluant notamment l'accès aux espaces et lieux publics, locaux administratifs et lieux privés accessibles au public ». Ce préavis a été adopté par le Conseil communal le 2 octobre 2018.

Afin qu'une gouvernance du handicap puisse se répandre au sein de la ville de Lausanne et plus particulièrement de son administration, la Municipalité entend mettre en place un dialogue avec les organisations œuvrant au service des personnes en situation de handicap en créant une commission de l'accessibilité universelle. D'autre part, elle procèdera à la formation et au renforcement des compétences de son personnel en matière d'accueil face à un public potentiellement en situation de handicap. Des référent-e-s en accessibilité universelle seront ainsi nommés au sein de chaque direction de la Ville.

La mise en place de cette gouvernance a nécessité la création d'un poste temporaire de coordonnateur-trice de la politique d'accessibilité universelle, mis au concours le 6 décembre 2018. Son rôle consistera à conseiller les services de la Ville en matière de bonnes pratiques liées à l'accessibilité universelle, à coordonner les acteurs du domaine du handicap et l'administration, et à favoriser l'initiation et la mise en œuvre des projets. Cette fonction sera assurée jusqu'à la fin de la législature afin de faciliter la mise en place de la gouvernance du handicap et fera l'objet d'une évaluation.

Enfin, dans le cadre de la réalisation du diagnostic de situation, un partenariat a été établi avec la Fondation Pro Infirmis afin de produire un plan numérique de l'accessibilité des principaux lieux publics de la Ville de Lausanne. Plus de 300 lieux ont été évalués sous l'angle de leur accessibilité afin de servir non seulement aux usagers mais aussi à l'administration communale, dans le but de l'aider à prioriser les axes de son plan d'actions. Grâce à cette démarche inédite, le 3 décembre 2018, à l'occasion de la Journée Internationale des personnes en situation de handicap, une carte numérique a été mise à disposition des Lausannois-es sur le site internet de la Ville de Lausanne (<http://www.lausanne.ch/accessibilite>).

## COORDINATION DES QUARTIERS

### MISSION

- assurer et développer le vivre ensemble au sein des quartiers, promouvoir l'intégration sociale et le développement de projets urbains concertés
- développer la citoyenneté et la participation au sein des quartiers
- définir et mettre en œuvre une politique publique des quartiers comprenant celles de l'animation socioculturelle et le développement des espaces citoyens
- initier, mettre en œuvre et pérenniser des outils de politique des quartiers qui participent avec les habitants à l'amélioration durable de la qualité et du cadre de vie du quartier, dont les centres socioculturels et maisons de quartier, la caravane des quartiers et les contrats de quartiers
- favoriser le lien entre les habitants des quartiers et l'administration communale

Un coordinateur de la politique des quartiers a été engagé au 1<sup>er</sup> avril 2018 et une secrétaire à 50% en juillet. Le 10 octobre 2018, un séminaire intitulé « Politique des quartiers et démarches participatives en débat » a été organisé à l'Université de Lausanne (UNIL) afin de faire un bilan des différentes évaluations réalisées au fil du temps sur plusieurs programmes mis en place par la Ville dans les quartiers (construction de la maison de quartier du Désert, caravane des quartiers, contrat de quartier des Boveresses, étude sociologique des Plaines-du-Loup). Ce séminaire a été réalisé en partenariat avec l'Observatoire de la ville et du développement durable et a bénéficié de la présence des conseillers municipaux Natacha Litzistorf et David Payot.

Le rapport-préavis N° 2018/12 (« Politique des quartiers : Première étape. – Réponse au postulat de Mme Natacha Litzistorf et consorts « Pour une politique des quartiers – de TOUS les quartiers ». – Réponse au postulat de M. Pierre-Antoine Hildbrand et consorts « Pour l'étude du « budget participatif » à Lausanne ». – Réponse au postulat de M. Fabrice Moscheni et consorts « Plus de démocratie avec le budget participatif ») a été adopté le 22 mars 2018. Il s'agit d'une politique d'intégration sociale et de développement de projets urbains concertés, en partenariat avec les habitants et les usagers ainsi qu'avec les acteurs institutionnels, associatifs et économiques dans les quartiers. Cette politique a pour but de renforcer la participation citoyenne et la solidarité, de soutenir l'intégration sociale et développer une animation socioculturelle au service du lien social et du développement local, d'appuyer la création des espaces citoyens, de pérenniser la démarche des contrats de quartier et de garantir un accès équitable aux équipements publics et aux services de proximité.

Parallèlement, un postulat intitulé « Animation socioculturelle lausannoise : Faut-il municipaliser la FASL ? – Définir une véritable politique publique avec des outils de pilotage » a été déposé le 11 avril 2018 par Mme Eliane Aubert et consorts. Enfin, le 18 septembre 2018, il a été répondu à une interpellation urgente de Mme Latha Heiniger intitulée « FASL – Ville de Lausanne : quelle collaboration suite aux évaluations 2018 ? » qui a donné lieu à l'adoption de deux résolutions. L'une demandant que « la Municipalité prenne en compte dans sa future politique d'animation socioculturelle, les propositions de réforme émanant des centres, des animatrices et animateurs socioculturels et les consulte lors des prochaines démarches » ; l'autre « que la Municipalité intègre l'étude des différentes stratégies (partenariat, gouvernance, finance, ressources humaines, etc.) pour la réalisation de la vision, de la mission, des objectifs et de l'évaluation de sa politique de l'animation socioculturelle ».

### Maisons de quartier

L'année 2018 a vu la finalisation de l'investissement municipal dans la maison de quartier des Faverges en permettant l'acquisition des équipements mobiliers nécessaires à son exploitation.

### Création d'une délégation municipale en matière de politique des quartiers

Afin de favoriser la concertation entre les directions et déterminer une politique publique des quartiers, la Municipalité a instauré une délégation municipale chargée de piloter la politique des quartiers et de coordonner les projets municipaux ainsi que les démarches participatives dans les quartiers, en étroite collaboration avec la plateforme participation de la Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture. Ladite délégation s'est réunie pour la première fois le 7 août 2018. Elle est appuyée administrativement par la coordination des quartiers rattachée au Secrétariat général EJQ. La délégation municipale constitue l'un des cinq outils de pilotage de la politique des quartiers avec la coordination des quartiers, les contrats de quartier, le portail web « Quartiers » et la subvention de soutien aux projets de quartiers.

### Caravane des quartiers

L'édition 2018 a été conçue comme une phase pilote, pouvant faire évoluer la caravane des quartiers en tant que partie intégrante de la nouvelle politique des quartiers, voulue désormais comme un ensemble cohérent et conçue dans une perspective durable. Durant la fête de quartier « Ô Vallon », un dispositif d'espace citoyen itinérant a été déployé sous l'égide de la caravane des quartiers avec pour but de tester un nouveau modèle et d'identifier les éléments transférables à d'autres quartiers. Durant cet événement, le 15 juin 2018, le SGEJQ a également organisé un atelier participatif auquel ont été invitées toutes les centralités de quartiers recensées et durant lequel les acteurs ont pu exprimer à quoi devrait servir la future caravane des quartiers et à quoi elle pourrait formellement ressembler. Une cinquantaine de participants ont pris part à cet atelier et leurs remarques, de même que le bilan de l'événement, seront intégrés dans un rapport-préavis qui sera rédigé en 2019.

En septembre 2018, le matériel de la caravane a été complété par une yourte offerte par le Comité international olympique. Il s'agit d'une yourte royale traditionnelle donnée par le Kirghizstan permettant de disposer d'un second équipement de

proximité qui, grâce à sa taille plus réduite (7 m de diamètre), peut être installé dans des lieux inaccessibles au premier dôme dont disposait jusqu'alors l'association (14.5 m de diamètre).

### **Contrat de quartier de Prélaz-Valency**

L'essentiel des projets de la feuille de route ont été lancés ou poursuivis : travail sur les espaces extérieurs des Jardins de Prélaz, mobilité et sécurité des enfants autour de l'école, et aménagement d'une zone de détente au sein du parc de Valency. Ces projets ont été menés en concertation avec plusieurs services communaux, ainsi qu'avec des acteurs privés, toujours liés au quartier.

Confié par le contrat de quartier à l'Atelier du paysage, le mandat d'aménagement des espaces ouverts des Jardins de Prélaz s'est terminé à satisfaction des quatre propriétaires : mise en place d'ateliers participatifs, présentation de propositions chiffrées. Selon les décisions à venir, les travaux seront prévus sur 2-3 ans. Parallèlement, la démarche de concertation avec plusieurs partenaires au sujet du traitement des incivilités a porté ses fruits et le calme semble revenu.

Un plan de mobilité scolaire, confié à l'ATE (Association transports et environnement), s'est déroulé avec un questionnaire rempli par les élèves, les parents et les enseignants de l'établissement scolaire de Prélaz. Un bilan a été rendu en juin et les recommandations ont suivi en automne. Un journal spécial suivra pour rendre compte de la démarche. Ces résultats devraient être intégrés dans la planification du Service des routes et de la mobilité.

Le réaménagement de la place Dentan, en bas du parc de Valency, a été souhaité par les habitant-e-s pour la rendre plus conviviale, la zone des grillades étant très utilisée, et en vue de renouveler une zone de détente et de sports pour les jeunes. Les travaux ont été engagés par le Service des parcs et domaines, un financement par le contrat de quartier a pu être trouvé. Le chantier a commencé en novembre et sera terminé au printemps prochain.

Par ailleurs, d'autres projets se poursuivent tels que la Valencienne, le Journal du contrat de quartier (trois numéros édités) et une attention à la qualité de vie et au développement durable. Citons le *rallye déchet*, organisé le 5 mai, principalement destiné aux enfants, avec de belles collaborations entre la police, les responsables de la propreté urbaine et des commerçants du quartier. Ou encore, lancé en décembre, un *Repair café* mensuel, les premiers lundis du mois, en vue d'apprendre à réparer gratuitement des appareils électroménagers défectueux.

Ces différents projets ou initiatives ne seraient pas possibles sans l'engagement et la détermination de la commission de quartier, formée de 20 personnes et désignée au début de la démarche du contrat de quartier. Ses membres, habitants ou représentants des associations du quartier, se sont réunis à neuf reprises, pour coordonner et mener les actions, aidés par l'équipe du SGEJQ (0.8ept de responsable de projet et 0.3ept d'assistante) pour l'animation, les notes de séance et le lien avec les forces de l'administration. Plusieurs sous- groupes de travail ont également œuvré, selon les projets et les actions.

Enfin, le contrat de quartier s'est associé avec le Centre socioculturel de Prélaz pour renforcer la traditionnelle fête du quartier. Elle a eu lieu le samedi 8 septembre et a eu beaucoup de succès grâce à une météo clémente, de multiples animations sur quatre lieux différents du quartier, et a réuni des publics très variés. Une troisième conférence de quartier s'est tenue le 10 octobre, en présence des conseillers municipaux David Payot et Natacha Litzistorf : 80 personnes ont pu découvrir et questionner trois des projets en cours, le tout avec une animation d'improvisation théâtrale qui a eu du succès.

A Prélaz-Valency, le contrat de quartier a commencé en octobre 2016 et se terminera en automne 2019.

Le site du contrat de quartier, tenu à jour, illustre les différentes étapes et les actions entreprises (<http://www.lausanne.ch/thematiques/vivre-a-lausanne/residents/vie-de-quartier/contrats-de-quartier.html>).

### **Projet pilote dans le cadre de la coordination de la politique des quartiers**

En octobre 2017, le SGEJQ a mis en place une mesure pilote afin de définir une coordination des acteurs du quartier de Montoie-Bourdonnette rassemblés autour d'une problématique relative au comportement à risque de jeunes enfants. Elle a réuni les différentes centralités de quartier autour d'une appréhension commune du problème ; un groupe de coordination leur a permis de mieux comprendre la situation et de mieux répondre aux problèmes qui sont posés.

La recherche conjointe de solutions a permis, en janvier 2018, de définir des axes d'intervention et d'encourager le réseau d'acteurs créé à mettre en place des projets communs. Parmi les projets dans lesquels le SGEJQ s'est activement engagé, on soulignera, sous l'impulsion du Service des écoles primaires et secondaires, la mise en place d'un projet de prévention relatif au trajet effectué en bus d'enfants habitant la Bourdonnette et scolarisés au collège des Figuiers. D'une part, les personnes chargées de la prévention routière ont abordé la question du comportement à adopter dans et aux abords du bus et, d'autre part, la délégation à l'enfance a organisé, dès la rentrée, quatre ateliers avec les enfants prenant le bus 25 entre Montoie et la Bourdonnette. Ces ateliers ont permis aux enfants de s'exprimer sur la manière dont ils vivent ces trajets quotidiens et de questionner leur comportement. Des points de situation ont été faits en septembre et en octobre dans le cadre de la coordination des quartiers jusqu'à l'organisation, en décembre, d'une exposition présentant les ateliers réalisés avec les enfants, et la production d'une fiche de recommandation sur le comportement à adopter dans le bus faite par les élèves.

### **Terrain d'aventure de Malley (TAM)**

Avril 2018 : ouverture du TAM aux enfants lausannois ! Plantation d'arbres, aménagement d'une cuisine extérieure, création du jardin potager, construction de cabanes, l'animation et les infrastructures du TAM se sont peu à peu mises en place sous la houlette des trois animateurs en charge du lieu.

7 juillet 2018 : inauguration officielle du TAM et de son toboggan en présence des conseillers municipaux Florence Germond, Natacha Litzistorf et David Payot. Toutes les personnes ayant participé à l'élaboration du TAM étaient également

convrées : associations de quartier (dont celle du TAM fraîchement constituée), FASL, écoles, familles du quartier, écoles professionnelles, etc. Cette journée festive a réuni une centaine de personnes.

Le Terrain a accueilli beaucoup d'enfants depuis son ouverture et propose régulièrement des animations et événements spéciaux. Fête de l'automne, pique-niques, conférences en lien avec l'écologie et la philosophie du TAM.

## COMPTABILITÉ DE DIRECTION

### MISSION

Assurer les prestations traditionnelles d'une comptabilité de direction :

- budget d'exploitation, plan des investissements, crédits supplémentaires, subventions
- traitements du personnel
- factures fournisseurs et débiteurs
- saisie des pièces comptables des établissements scolaires
- relations avec les autorités des communes voisines et du Canton pour les répartitions des charges imputées à chaque échelon

L'activité de la comptabilité nécessite une collaboration suivie tant avec les autres services de la Direction qu'avec les instances cantonales (Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, Département de la santé et de l'action sociale, Département de l'économie, de l'innovation et du sport, Département des infrastructures et des ressources humaines, Département des finances et des relations extérieures, Ordre judiciaire).

Au terme de la redistribution des tâches entre Canton et communes, Lausanne s'est vu déléguer par convention un certain nombre de compétences, aux plans notamment de l'organisation scolaire ou des prestations de psychologie scolaire. La comptabilité en assure toute la calculation et le suivi du volet financier. En ce qui concerne les établissements scolaires lausannois rattachés au SEP+S, elle comptabilise leurs pièces comptables directement dans l'application de l'Etat.

### Organisation

Le groupe traitements assure le service des salaires du personnel fixe et temporaire (début et fin d'activité, modifications du taux d'engagement ou de la situation familiale, heures de remplacement, etc.).

Pour l'ensemble de la Direction, le nombre de dossiers traités pour le personnel fixe s'élève à 1'493, et 1'844 pour le personnel temporaire, pour des engagements s'échelonnant de 0.1% à 100%.

Le groupe factures a procédé à l'enregistrement et au contrôle de 26'456 factures fournisseurs et a émis 75'738 factures débiteurs.

C'est à ce niveau également qu'est réglé le versement (en principe par acomptes échelonnés) des subventions aux diverses institutions soutenues par la Direction.

## ACCUEIL VACANCES

### MISSION

- organiser, mettre en œuvre et développer des prestations d'accueil collectif d'enfants pendant les 14 semaines de vacances scolaires

Les parents lausannois qui exercent une activité professionnelle trouvent dans les offres conjuguées du SAJE et du domaine accueil vacances des solutions d'accueil et d'activités disponibles sur toute l'année, toujours dans l'optique d'une meilleure conciliation entre vie familiale et vie professionnelle.

Les associations subventionnées telles que la FASL, le Centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ) et l'Espace des inventions (EDI) sont mandatées par le SGEJQ pour la mise en œuvre de prestations d'accueil complémentaires sous la forme de centres aérés, de camps et d'activités à la journée.

Le domaine assure aussi les prestations de l'école à la montagne pour ses camps scolaires et de vacances.

### Agence communale « accueil vacances 5-15 ans » à Chauderon 7A

Le bureau d'accueil vacances a répondu directement à quelque 2'800 visiteurs : 89% des demandes concernaient le domaine accueil vacances, 8% d'entre elles l'administration communale en général (SSL, SAS, ORP, objets trouvés, etc.) et 3% concernaient des questions externes aux services de la Ville (orientation géographique, transports publics, commerces, etc.).

Outre l'information au public, le domaine accueil vacances assure l'exploitation des structures d'accueil du SGEJQ et les travaux administratifs qui y sont liés, soit :

- 11 centres aérés urbains
- le centre aéré d'été de Béthusy
- les camps scolaires et camps de vacances des trois centres à la montagne de la Ville
- la part lausannoise des activités du Passeport et le bureau de l'Association en faveur du Passeport vacances de la région lausannoise (APVRL)

En 2018, la demande des familles pour les structures d'accueil vacances est stable.

## Groupe de coordination des offres vacances à l'échelon lausannois

Le groupe de coordination, conduit par le SGEJQ, réunit les associations subventionnées, dont la FASL (Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise), le CVAJ (Centre vaudois d'aide à la jeunesse) et l'EDI (Espace des inventions), proposant des activités de vacances. Il a pour mission d'assurer l'équilibre entre l'offre et la demande en termes d'activités de vacances, tant au niveau qualitatif que quantitatif. En 2018, l'intérêt croissant des familles pour les activités de vacances à la journée est confirmé.

L'adjoint du SGEJQ prend part aux séances de travail organisées par le SPJ (Service de protection de la jeunesse de l'Etat de Vaud), notamment concernant la formation des moniteurs ainsi que la mise en œuvre des directives pour les camps de vacances. Le GLAJ-Vaud (Groupe de liaison des activités de jeunesse du Canton de Vaud), sur mandat du SPJ, assure la formation des moniteurs dans le domaine des activités extrascolaires (FORJE). Le SGEJQ offre cette possibilité de formation à tous les auxiliaires engagés. Une trentaine de collaborateurs en ont bénéficié avec un effet direct sur la qualité d'accueil. Ils disposent ainsi d'outils acquis dans les modules tels que Rôle du moniteur et responsabilités juridiques, Développement et besoins des enfants et des jeunes, Planification, animation et évaluation d'une activité, et Sécurité physique et affective.

L'adjoint du domaine accueil vacances du SGEJQ participe également aux travaux du groupe de Projet Passerelles Loisirs initié et conduit par le Service cantonal des assurances sociales et de l'hébergement (SASH). Ce projet fait partie des mesures de soutien visant à favoriser l'inclusion de jeunes avec une déficience dans les structures de loisirs. La Fondation Coup d'Pouce, mandatée par le SASH élabore et met en œuvre les prestations de soutien en collaboration avec les communes.

## Passeport vacances

Le domaine accueil vacances est mandaté par l'Association pour le passeport vacances de la région lausannoise (APVRL) pour assurer l'infrastructure administrative du passeport vacances. L'édition 2018 s'est déroulée avec un plein succès sur les deux premières et les deux dernières semaines des vacances d'été, périodes où la demande est la plus forte. Les 37 communes membres de l'APVRL ont mis à disposition plus de 9'800 places au travers de 300 activités. Ainsi, 9'350 places ont été utilisées par 1'647 jeunes de 9 à 15 ans, des chiffres stables par rapport à 2017.

Le coût unitaire d'un passeport traditionnel est de CHF 105.82 (CHF 87.61 avec le soutien de la Loterie Romande), soit CHF 6.80 de moins que l'année dernière. La participation financière des parents pour deux semaines d'activités est de CHF 45.-, ce qui couvre environ un tiers du coût réel.

Le passeport *farniente*, qui avait accusé une légère baisse l'année passée, voit ses ventes remonter avec 630 passeports (549 en 2017), soit une hausse de 14.75%. Celui-ci s'autofinance au prix de CHF 25.-. Les chiffres pour la seule Ville de Lausanne sont stables par rapport à 2017. Ce sésame, donnant accès aux transports publics, aux piscines, aux musées, ainsi qu'à trois séances de cinéma, est proposé aux 13-15 ans sans activités encadrées.

L'APVRL a poursuivi sa collaboration avec la Fondation Coup d'Pouce pour faciliter l'accueil dans certaines activités du passeport vacances d'enfants présentant une déficience intellectuelle, des troubles du spectre de l'autisme ou d'autres déficiences limitant leur indépendance. Cette fructueuse collaboration va continuer et se développer lors des prochaines éditions.

En 2019, le passeport vacances de la région lausannoise organisera sa 40<sup>e</sup> édition. Des événements seront organisés à cette occasion.

## Centres aérés urbains (CAU)

Les 11 CAU sont ouverts durant les relâches de février et les vacances de Pâques et d'automne. Cet accueil à la journée, de 8h à 18h, est destiné aux enfants de 6 à 11 ans révolus.

Une priorité est donnée aux activités de plein air, de découverte et de détente par lesquelles l'enfant est acteur de ses vacances. Des ateliers d'éveil scientifique sont également proposés. Les enfants sont encadrés par un responsable disposant d'une formation dans le domaine de l'enfance et d'un moniteur. La demande est stable avec 3'116 journées/enfants en 2018. Après une expérience pilote, le CAU de Vers-chez-les-Blanc a maintenu un accueil aux enfants de 4 à 11 ans durant les vacances de Pâques et d'automne. A la demande du Service d'accueil de jour de l'enfance, un accueil 4-6 ans a été mis en place à titre expérimental dans le quartier de la Sallaz, compte tenu de sa forte densité.

Une collaboration fructueuse avec le domaine de Rovéréaz a permis aux groupes des CAU d'octobre et de Pâques de passer une journée à la ferme. D'autres activités thématiques sont introduites ponctuellement sous forme d'événements festifs ou culturels pouvant regrouper plusieurs CAU. Par exemple, deux sorties théâtre à Evian et Thonon ont ainsi été mises sur pied avec le concours du Petit Théâtre.

## Centre aéré d'été

Le centre aéré de Béthusy offre un accueil à la semaine pour 60 à 70 enfants de 6 à 12 ans pendant les six premières semaines des vacances d'été. Ainsi, 390 enfants ont été accueillis, totalisant 1'950 journées/enfants. Chaque jour, des activités en plein air ainsi que des ateliers d'expression sont organisés. Pour l'encadrement des enfants, deux responsables qualifiés et une dizaine de moniteurs sont engagés chaque semaine. Un accueil 56 ans a été mis en place sur deux semaines à titre expérimental.

## Centres à la montagne de la Barboleusaz, des Chevalleyres et de Château-d'Oex

En 2018, 2'703 élèves ont pu bénéficier d'un camp d'école à la montagne, 843 enfants et jeunes de 6 à 15 ans ont été accueillis en camp de vacances. Les trois centres totalisent 18'308 journées/enfants.

Les équipes accueillant chaque semaine de nouveaux groupes ont actualisé leurs projets pédagogiques qui sont intégrés au concept d'accueil des écoles à la montagne. Les activités proposées aux jeunes usagers se diversifient, notamment pour offrir des alternatives à la fermeture des remontées mécaniques de Château-d'Oex pour l'hiver 2018-19 et à l'augmentation des tarifs des remontées mécaniques de Villars pour la Barboleusaz.

Le SGEJQ a initié un groupe de travail intercommunal avec Vevey et Bussigny, propriétaires d'écoles à la montagne à Château-d'Oex, pour projeter des collaborations et des synergies entre elles et avec les autorités locales, dans l'idée d'une diversification des activités toutes saisons pour les enfants en camp.

La directrice de la Barboleusaz et des Chevalleyres, qui dirige les deux sites simultanément, a poursuivi la réorganisation interne des sites en collaboration avec les équipes. La qualité et le volume des prestations sont maintenus. Le travail consistant à évaluer et renouveler les pratiques éducatives et d'animation dans les trois centres est maintenant réalisé en continu.

## INITIATION CULTURELLE ET ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ

### MISSION

- gérer les activités culturelles, de sensibilisation à l'environnement et de prévention proposées aux classes lausannoises de la scolarité obligatoire: théâtre, musique, danse ou toute autre traduction de l'expression artistique sous forme d'initiations et de spectacles; découverte de l'environnement et de ses interactions avec les contraintes et les attentes de la société, ainsi qu'une action de prévention sous forme d'animation

L'ensemble des données retranscrites dans ce chapitre concerne les activités offertes aux classes primaires et secondaires pour l'année scolaire 2017-2018. Trois programmes sont élaborés sous forme de brochures à l'attention des enseignants. Elles sont consultables sur le web ou sous format papier. Les enseignants titulaires de classe s'inscrivent via des formulaires sur le site internet de la Ville.

### Activités culturelles

Une commission, où sont représentés les milieux pédagogique, culturel et administratif, étudie et choisit les activités qui seront offertes aux classes lausannoises.

Le programme d'activités culturelles 2017-2018 a proposé 20 spectacles de théâtre, 8 spectacles musicaux – dont 3 concerts découvertes de l'Orchestre de Chambre de Lausanne (OCL), 3 concerts médiation de la Haute Ecole de Musique (HEMU), un opéra et un concert musique et danse, 17 animations théâtrales et 6 découvertes lausannoises.

Statistiques de l'inscription des classes: 100% des 1-2P, 90% des 3-8P et 39% des 9<sup>e</sup>-11<sup>e</sup>.

Sur les 13'700 enfants scolarisés à Lausanne:

- 9'681 sont allés voir un spectacle
- 8'721 ont pris part à une animation théâtrale
- 3'212 ont participé à une découverte lausannoise
- 4'287 sont allés écouter les concerts de l'OCL et de la HEMU
- 1'655 ont reçu une initiation musicale du Sinfonietta

En marge de ce programme, deux offres culturelles supplémentaires ont été offertes par le SGEJQ:

- *Coppélia*: proposé par l'Association pour la Formation des Jeunes Danseurs en mars 2018 (431 élèves de 7P à 11<sup>e</sup>);
- *Ateliers de présentation du film d'animation Ma vie de courgette*: proposés par Base-Court en novembre 2017 (269 élèves de 6 et 7P).

### Abonnement culturel

Visant à faire bénéficier les élèves de 9<sup>e</sup>-11<sup>e</sup> de l'offre théâtrale et musicale lausannoise, l'Abonnement culturel leur permet d'assister à des représentations publiques en payant le billet au prix unique de CHF 8.-. Pour la deuxième fois, le billet combiné *un enfant-un parent* a été proposé; celui-ci permet à l'enfant d'inviter un parent à l'accompagner au spectacle à un tarif préférentiel de CHF 16.-. Le SGEJQ compense la différence financière qui en résulte pour les théâtres.

Au total, 3'008 billets ont été vendus pour 27 spectacles. 359 billets combinés ont été achetés. De plus, l'Opéra de Lausanne a permis à 171 élèves lausannoises d'assister gratuitement aux répétitions générales de cinq opéras.

### Sensibilisation à l'environnement

Animations en classe et visites de sites stratégiques constituent les activités de sensibilisation à l'environnement offertes par différents services de la Ville aux élèves de la scolarité obligatoire de Lausanne. Elles sont regroupées dans une brochure éditée chaque année. La coordination et l'organisation de ces activités sont assurées par le SGEJQ.

816 animations/visites ont été offertes aux classes lausannoises.

## Découverte de l'environnement construit

Cette activité vise à sensibiliser les enfants à l'architecture, l'urbanisme et l'aménagement du territoire. Ces programmes sont menés par l'association Ville en Tête qui propose quatre activités découpées en modules.

43 classes de 1 à 8P ont bénéficié de cette prestation.

## Prévention des accidents par morsures

Très pragmatiquement destiné à apprendre aux enfants comment il faut se comporter (ou ne pas se comporter) en présence d'un animal, le programme est proposé en alternance aux classes 1-2P et 3-6P.

82 classes de 3-6P ont reçu un cours de prévention des accidents par morsures.

## CULTES ET TEMPLES

### MISSION

- assurer les engagements dus aux Eglises reconnues de droit public et aux communautés confessionnelles reconnues d'intérêt public, et développer aux différents niveaux les relations entre les autorités cantonales, communales et religieuses concernées par les obligations légales

## Événements marquants

Les deux événements marquants de l'année ont été le 60<sup>e</sup> anniversaire de l'Association du temple St-Matthieu, et l'exposition Martin Luther King pour la célébration du 50<sup>e</sup> anniversaire de son assassinat.

Les festivités des 60 ans de l'Association du temple de St-Matthieu ont été célébrées le 11 novembre 2018. Le centre paroissial St-Matthieu a joué un rôle pionnier dans l'accueil parascolaire des enfants. En effet, c'est en octobre 2000 que le centre a accueilli dans ses locaux les premiers douze enfants APEMS. Aujourd'hui, ce sont 72 enfants qui y sont reçus quotidiennement. Il convient encore de mentionner la présence à la fête de M. et Mme Henri et Nelly Hagmann, derniers membres fondateurs de l'Association encore vivants.

En hommage à Martin Luther King, militant non violent pour les droits civiques aux États-Unis assassiné en 1968, le Service communautaire de Saint-Laurent-Eglise a accueilli du 27 septembre au 5 décembre l'exposition « Martin Luther King 50 ans après : 1968-2018 ». Autour de l'exposition, trois concerts Gospel d'hommage ont été organisés : le 5 octobre avec One Step, le 23 novembre avec Gospel Sound, le 2 décembre avec Madrijazz. L'exposition a été créée par un collectif de spécialistes et présentée dans plusieurs villes de Suisse et de France.

## Entretien du patrimoine

Une subvention d'investissement de CHF 1'500'000.- a été accordée par le Conseil communal à la paroisse Notre-Dame au Valentin pour financer les travaux de restauration intérieure de l'église. Entrepris depuis 2005, l'ensemble des travaux de rénovation de l'église (consolidation du clocher, restauration de l'enveloppe extérieure, restauration intérieure) aura requis à la Ville de déboursier un montant total de CHF 4'738'400.-.

Des travaux d'entretien lourd et courant ont aussi été exécutés dans le cadre du budget ordinaire. Parmi les travaux importants, il convient d'indiquer :

- à St-Marc, l'installation d'une plate-forme élévatrice pour handicapés, la surélévation du muret extérieur et la pose d'une nouvelle barrière, pour un montant de CHF 68'500.- ;
- à St-François, le remplacement des haut-parleurs et le raccordement électrique à la nouvelle sonorisation ainsi que les rhabillages de peinture, pour un coût de CHF 49'000.- ;
- à Montriond, les travaux de fouille et de remplacement de la conduite d'eau, le remplacement du plafond du hall et de la sous-galerie, la pose de nouveaux luminaires et meuble sono, pour un montant de CHF 35'000.- ;
- à La Sallaz, le remplacement des appareils sanitaires et des luminaires, la peinture des locaux paroissiaux ainsi que le ponçage et la vitrification du parquet de la salle de paroisse, pour un coût de CHF 26'000.- ;
- à La Croix-d'Ouchy, les travaux de réfection des enrobés de la place au nord du temple, pour un montant de CHF 24'000.- ;
- à St-Matthieu, les travaux d'entretien courant et le remplacement des luminaires, pour un montant de CHF 22'800.- ;
- à St-Paul, le remplacement du vase d'expansion du chauffage, celui des alarmes Master, le tirage des lignes IP du système d'alarme et de la télégestion du chauffage ainsi que le remplacement de l'humidificateur, pour un coût de CHF 16'300.- ;
- à Villamont, le remplacement des tableaux électriques suite au rapport du contrôle des installations à basse tension (OIBT) ainsi que le curage et la réfection des joints de la façade Ouest et Nord du temple ont entraîné des dépenses évaluées à CHF 15'500.- ;
- au Centre œcuménique et de quartier de Bois-Gentil, l'amélioration phonique des parois des bureaux a coûté CHF 14'400.-.

S'agissant de l'entretien des lieux de culte des paroisses catholiques, il y a lieu de souligner :

- à Notre-Dame, le système électrique, assez vétuste, qui continue d'entraîner des frais importants pour le remplacement d'ampoules évalués à CHF 25'000.-. La subvention d'investissement pour la restauration intérieure de l'église, mentionnée plus haut, permettra de résoudre enfin ce problème lancinant par l'installation d'un système électrique moderne ;

- à Notre-Dame toujours, des pannes récurrentes de l'orgue ont entraîné des dépenses supplémentaires d'entretien de CHF 10'500.- afin d'assurer la stabilité de l'instrument en attendant son relevage complet, prévu en 2020 au plan des investissements;
- à Saint-Joseph, CHF 17'700.- ont été remboursés à la paroisse pour avoir préfinancé le remplacement du système électrique défectueux.

### **Les églises sont des espaces de lien social**

Lieux de vie et facilitateurs de lien social, les centres paroissiaux mettent à disposition des associations et des habitants du quartier des locaux et des espaces pour leurs activités diverses. Le partenariat avec les services communaux de l'accueil de jour des enfants et des écoliers se poursuit. Il permet à deux haltes-jeux, 11 APEMS et une ludothèque de conduire quotidiennement des projets éducatifs auprès de 660 enfants et de contribuer à la conciliation des vies professionnelle et familiale.

### **Le guet de la cathédrale**

Le guet de la cathédrale veille toujours sur la ville de Lausanne de 22 heures du soir à 2 heures du matin. Il continue de susciter la curiosité aussi bien en Suisse qu'à l'étranger. Au cours de cette année, trois agences d'information ont réalisé des reportages sur le guet et 673 visiteurs ont été reçus la nuit à la loge.

D'autre part, la rencontre magique des enfants avec le guet n'arrête pas d'enthousiasmer le tout jeune public lausannois ainsi que leurs parents. La cinquième édition a été organisée le 3 novembre 2018 en partenariat avec Mme Floriane Nikles, animatrice de « J'explore ma Ville ». S'agissant d'un événement exceptionnel, la crée a été avancée à 18 heures. Dans le but de mettre en valeur le patrimoine immatériel du guet et de relier les enfants à l'histoire de leur ville, la visite a été précédée par une promenade dans les ruelles étroites de la Cité. Pour mémoire, l'événement est fixé au samedi le plus proche du 4 novembre, date depuis laquelle le guet crie l'heure sans discontinuer voici 613 ans passés. Compte tenu du succès rencontré par l'événement, la sixième édition sera remaniée afin de tenir compte des nombreux enfants qui n'ont pas pu s'y inscrire.

## **DÉLÉGATION À L'ENFANCE**

### **MISSION**

- développer une politique de l'enfance de la Ville de Lausanne en faisant reconnaître les enfants comme des habitants à part entière et aux besoins spécifiques
- susciter des projets qui mettent les enfants dans une position d'acteur
- établir des contacts avec le monde associatif et les professionnels de l'enfance

### **Pousses Urbaines**

En février 2018, le spectacle-revue « Lausanne donne la parole aux enfants » à l'occasion des 10 ans de Pousses Urbaines s'est joué au Théâtre de Vidy. Au final, 105 enfants de 7 à 15 ans auront participé à l'aventure pour se produire devant plus de 600 personnes. Impression d'un feuillet qui résume cette belle fête.

Nouveau thème en cours « les 30 ans de la Convention des droits de l'enfant » (20 novembre 2019). Un livre illustré réunira les histoires récoltées. L'événement de restitution aura lieu le 7 juin 2019.

### **Relabellisation UNICEF « Lausanne commune amie des enfants »**

Renouvellement (pour 4 ans) du label « Lausanne commune amie des enfants ». La délégation de l'UNICEF a remis le diplôme à la Ville de Lausanne le 23 août 2018 lors d'une réception officielle.

### **Groupe de référence**

Il s'est réuni cinq fois avec toujours comme préoccupation centrale: la place des enfants et des jeunes dans les projets existants et/ou à venir. Les rencontres de la deuxième partie de l'année ont été majoritairement consacrées à la perspective du 30<sup>e</sup> anniversaire de la Convention des droits de l'enfant. Un calendrier de projets est en préparation.

### **Les conseils des enfants**

Durant l'automne, une collaboration extraordinaire avec les écoles de Montoie et des Figuiers a permis à la délégation de transposer ses méthodes pour favoriser la parole des enfants hors du contexte des conseils de quartier. Il s'agissait d'aborder les difficultés liées aux trajets en bus, que les enfants de la Bourdonnette doivent effectuer pour se rendre dans leurs écoles dès 8 ans. Le conseil des enfants de la Bourdonnette a échangé les rencontres mensuelles sur un semestre en rencontres quotidiennes sur une semaine, dans le but de permettre un meilleur engagement des enfants. Deux conseils ont participé à des projets de Pousses Urbaines. Un conseil des grands, pour les enfants âgés de 9 à 14 ans, a vu le jour permettant ainsi un passage entre les conseils des enfants et le conseil des jeunes.

### **Interventions ponctuelles de la déléguée à l'enfance**

- au forum de la « Journée Politique enfance et jeunesse du Canton de Vaud », le 26 janvier, sur le thème La place et le rôle des enfants et des jeunes dans les décisions qui les concernent;
- au colloque annuel ARFEC (Association romande des familles d'enfants atteints d'un cancer) le 15 février au CHUV;

- au colloque de printemps « un quartier où il fait bon vivre pour tous », le 20 mars, Berne ;
- lors d'un centre aéré urbain organisé par Solidarité Handicap mental, les 13 et 17 août.

### Implication de la déléguée à l'enfance

- au comité de la Conférence romande des délégué-e-s à l'enfance et à la jeunesse.

## DÉLÉGATION À LA JEUNESSE

### MISSION

- développer une politique de la jeunesse en favorisant l'intégration des jeunes dans la cité et leur participation
- assurer une transversalité entre les services et les directions de la Ville sur les questions liées à la politique de la jeunesse
- établir des contacts avec le monde associatif et les professionnels de la jeunesse
- participer et appuyer les projets des 13-25 ans
- coordonner l'activité des travailleurs sociaux hors murs, des animateurs de la Permanence Jeunes Borde et du médiateur sportif
- assurer le suivi et le bon fonctionnement du conseil des jeunes (*voir sous « Institutions subventionnées »*)
- gérer le fonds de soutien aux projets d'adolescents et de jeunes adultes

### Quelques participations du délégué à la jeunesse

- Direction de la Commission Interservices Adolescents qui se réunit quatre fois par année. Ces rencontres entre différents services et unités, dont la délégation à la jeunesse, l'observatoire de la sécurité (correspondants de nuits), les services des écoles primaires et secondaires, des parcs et domaines, des sports et la brigade jeunesse, permettent d'harmoniser les actions à mener sur des questions liées à la jeunesse ;
- Plateforme incivilités ;
- Chambre consultative de la jeunesse du Canton de Vaud ;
- Conférence Romande des Délégués Jeunesse et Enfance ;
- Comité Opérationnel des Jeux Olympiques de la Jeunesse 2020 ;
- Lausanne Région, commission dépendances et prévention ;
- Conseil des transports lausannois ;
- cours pour la police de proximité du Canton avec une TSHM ;
- divers Groupes espace public de la Ville.

### Casuels

Des subventions ponctuelles ont été attribuées à 26 projets, événements et associations, touchant à différents domaines, pour un montant total de CHF 76'474.-.

### Locaux de musique

Répartis dans quatre abris d'écoles lausannoises, ainsi qu'à la Borde49bis et dans l'ancienne école de la Blécherette, 31 locaux de musique sont gérés par la délégation à la jeunesse pour une soixantaine de groupes de musiques actuelles (rock, métal, reggae, funk, world-music, etc.). Le nombre de jeunes pratiquant des musiques actuelles dans les différentes écoles lausannoises (EJMA, HEMU, etc.) ayant augmenté, la délégation à la jeunesse est à la recherche de nouveaux locaux.

### Travailleurs sociaux hors murs (TSHM)

L'équipe des TSHM est constituée de quatre collaborateur-trice-s, représentant 3.3 ept. Présents dans les différents quartiers lausannois auprès des 13 à 25 ans, les TSHM vont à la rencontre des jeunes là où ils se trouvent et tentent de répondre à leurs demandes et besoins. Ils effectuent un travail de médiation et d'accompagnement pour les jeunes Lausannois-es. Un collaborateur a quitté ses fonctions au 31 décembre et un nouveau TSHM sera engagé début 2019.

En plus de nombreux suivis individuels, l'année 2018 a vu la mise en place de projets collectifs, en collaboration avec des services de la Ville et des acteurs du réseau lausannois :

- mise en place du projet « L'été des parcs » visant la création de « jobs d'été » pour les jeunes Lausannois-es de 14 à 17 ans. Les parcs de Milan, Vidy et Valency ont été investis durant les vacances scolaires d'été afin de permettre à 19 jeunes de se créer une première expérience dans le monde du travail en prêtant des chaises longues. Par ces actions, il s'agit également de prévenir les éventuelles ruptures sociales tout en permettant aux jeunes d'étayer un curriculum vitae et de se faire de l'argent de poche. Un aspect lié à la prévention est également abordé tant auprès des jeunes qu'auprès de la population au sens large du terme, en abordant la question du tri des déchets et du littering, mais aussi aux risques liés à l'exposition au soleil. Cette action sera reconduite encore deux ans et le souhait est de pouvoir la rendre pérenne ;
- organisation d'un atelier d'Art urbain d'une semaine durant les vacances de Pâques qui a permis à des jeunes Lausannois-es de s'exercer à l'art du graffiti, encadrés par des professionnels. Des ateliers ont également été organisés en collaboration avec le passeport vacances durant quatre jours en été ;

- en plus des projets présentés, l'équipe des TSHM continue d'effectuer des présences dans les quartiers suivants: Bellevaux, Bergières, Bourdonnette, Chailly, Bossons, Faverges, Gare/Sous-Gare, Grand-Vennes, Malley, Pontaise/Ancien-Stand, Praz-Séchaud et Prélaz, où ils collaborent en réseau avec les différents acteurs et intervenants sociaux.

### **Permanence Jeunes Borde (PJB)**

La PJB est un centre de rencontres et d'animations ne dépendant pas de la FASL, mais directement de la délégation à la jeunesse. Elle est gérée par deux éducateurs sociaux (1.1 ept), aidés par une équipe d'une dizaine de jeunes monitrice-s en grande partie issus du quartier.

Tout au long de l'année, la PJB accueille les jeunes de la Borde trois jours par semaine : le mercredi de 14h à 21h, le jeudi de 17h à 21h et le vendredi de 16h à 22h. L'accueil est ouvert aux jeunes dès 8 ans qui souhaitent jouer, discuter, bricoler, cuisiner ou juste se retrouver avec leurs amis.

Durant la belle saison, les éducateurs organisent des activités extérieures sur un espace vert du quartier, le Pré-des-Druides, où un container pour le matériel a été installé. En outre, les dimanches d'octobre à Pâques, la salle de sport de la Barre est ouverte de 14h à 18h et des parties de football sont organisées avec les jeunes. Durant les vacances scolaires, la PJB accueille les jeunes du mardi au vendredi de 14h à 20h, et trois semaines en juillet de 16h à 21h, au Pré-des-Druides.

De plus, la PJB a organisé les activités suivantes :

- en février, un camp de ski d'une semaine à St-Luc avec 16 jeunes de 8 à 16 ans ;
- en avril, une sortie à Filenvol qui est un espace thématique, ludique et pédagogique autour de l'arbre. Les jeunes ont ainsi déambulé dans des filets de pêche et catamarans suspendus dans une forêt de chênes et de hêtres ;
- en juin, une sortie à Genève pour participer à « Gargot de Joc » et profiter de plus de 260 jeux interactifs réalisés avec des matériaux de récupération, mis à disposition gratuitement dans sept espaces de sept quartiers de la ville de Genève ;
- en juillet, une sortie en Gruyère où les jeunes ont pu notamment découvrir les joies du paddle ;
- en novembre, une initiation à la conduite au Centre Pédagogique Romand de pilotage.

Cette année, la PJB a également participé à trois rendez-vous de quartier: la Fête des voisins, la Fête de quartier et la Fête de Noël.

### **Médiateur sportif**

Le rôle du médiateur sportif s'étoffe chaque année un peu plus en garantissant une attention particulière aux besoins de la population lausannoise afin d'offrir de multiples possibilités de pratiques sportives récréatives.

Les collaborations entre les services communaux ou cantonaux ainsi que les partenariats avec des associations permettent de répondre aux nombreuses sollicitations en matière de pratiques émergeantes, de sports loisirs et de sport santé.

Les réalisations 2018 sont les suivantes :

- ouverture du premier Parkour park couvert en Suisse romande à la Blécherette, en collaboration avec l'association X-Trem Move ;
- coordination et gestion des salles de sports mises à disposition des Lausannois-es durant la période hivernale ;
- nouvelle offre de gymnastique le dimanche pour les jeunes parents avec enfants ;
- travail de réflexion et proposition de réaménagement de parcours pour VTT dans les bois du Chalet-à-Gobet ;
- participation au travail de réflexion concernant la démarche Ville en santé.

Les actions en partenariat avec l'hôpital de l'enfance, destinées aux jeunes en surpoids, ont été reconduites durant les vacances d'hiver, de Pâques, d'août et d'automne.

### **Fonds de soutien pour les projets d'adolescents et de jeunes adultes**

Cette année, la commission du fonds de soutien a renouvelé plusieurs de ses membres, puisque ces derniers avaient atteint la limite d'âge. Ainsi, la Municipalité a nommé quatre nouveaux membres qui connaissent bien la jeunesse lausannoise, les milieux associatifs et qui gravitent dans la culture, le sport et la communication.

Treize projets différents, organisés pour et par des jeunes Lausannois-es, ont été présentés devant la commission d'attribution composée de six jeunes, du directeur EJQ et de la secrétaire générale. Ces projets ont reçu une aide de CHF 38'900.-, pour des spectacles de théâtre, un « Quartier Comedy Club », un festival de musique rock et des activités sportives, qui se sont tous déroulés dans la commune.

## **CENTRE COMMUNAL POUR ADOLESCENTS DE VALMONT (CPA)**

### **MISSION**

- accueillir à tout moment, en vue d'une prise en charge éducative, des jeunes âgés de 14 à 18 ans, en milieu semi-fermé, dans le cadre des mesures protectionnelles ordonnées par l'autorité pénale (Tribunal des mineurs vaudois et d'autres cantons) ou par l'autorité civile (SPJ et services similaires d'autres cantons)

### **Fréquentation**

Le taux d'occupation du CPA est en baisse sensible par rapport à la moyenne des deux dernières années, ce qui confirme l'impact de l'augmentation spectaculaire des prises en charge de long terme pour des situations particulièrement complexes.

En effet, le CPA continue de développer son offre de prise en charge individuelle (sur mandat civil ou pénal) pour des jeunes très désaffiliés socialement et pour lesquels le réseau institutionnel romand n'est pas nécessairement adapté. Des analyses et des réflexions sont en cours, conjointement avec l'Unité de pilotage des prestations éducatives contractualisées, pour redéfinir les priorités d'accueil.

#### Nombre de journées

	2015	2016	2017	2018
Total	5'160	4'561	4'593	4'190

Concernant l'avenir de l'institution, le Conseil d'État vaudois a pris la décision à fin juin 2017 d'entreprendre une démarche visant à déplacer les prestations de Valmont dans une nouvelle structure à créer, qui serait gérée par une nouvelle fondation de droit privé. Le contrat de prestation a quant à lui été prolongé de deux ans, soit jusqu'au 31 décembre 2019. L'évolution de ce dossier est toujours attendue.

Sur le plan des relations extérieures, le CPA continue de participer à différentes recherches socio-éducatives et collabore activement aux prestations pédagogiques des écoles sociales.

## SERVICE D'ACCUEIL DE JOUR DE L'ENFANCE (SAJE)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- proposer et développer à Lausanne la politique d'accueil de jour de l'enfance dans le cadre d'une politique familiale urbaine
- garantir en tout temps la qualité des prestations fournies et en évaluer l'efficacité
- conduire, diriger et contrôler opérationnellement le réseau d'accueil de jour de Lausanne (Réseau-L) qui comprend :
  - 14 institutions pour l'enfance (IPE) municipales préscolaires et mixtes (1-2P)
  - 36 IPE privées subventionnées préscolaires et mixtes (1-2P)

Ces 50 IPE proposent 3'470 places pour les enfants de 4 mois à 6 ans

- 25 APEMS (accueil pour enfants en milieu scolaire) qui proposent 2'370 places pour les enfants de 4 à 11 ans
- 1 structure de coordination de l'accueil familial (0-12 ans) qui propose 285 places d'accueil chez 94 accueillantes en milieu familial
- 11 haltes-jeux qui proposent 130 places à temps d'ouverture restreint (3 à 5 demi-journées par semaine)

La demande en prestations ayant considérablement évolué ces dernières années et le soutien aux familles étant clairement affiché politiquement à la Ville de Lausanne, le SAJE a vu ses prestations, son personnel et ses missions se développer ces dix dernières années. Au 31 décembre 2018, le Réseau-L compte environ 1'600 collaborateurs-trice-s pour plus de 8'000 enfants accueillis.

2018, c'est l'organisation et l'exploitation de l'exposition « Découvrir le monde » au Musée de la main : magnifique succès.  
2018, c'est l'inauguration de l'espace récréatif de la Grenette, le 5 décembre à la Riponne : magnifique succès d'un projet novateur.

2018, c'est l'ouverture de deux nouveaux APEMS – Primaflora et Montolivet : magnifiques lieux d'accueil parascolaire.

2018, c'est aussi une nouvelle organisation et gestion des ressources humaines au SAJE par le renforcement des secteurs pré et parascolaires qui, depuis le 1<sup>er</sup> janvier, gèrent eux-mêmes leur personnel.

2018 a permis également de stabiliser et consolider les directions des centres de vie enfantine (CVE) municipaux après plusieurs années d'incertitude liées à l'absence pour maladie longue durée de directeurs de CVE.

2018 a permis de mettre en œuvre le projet de consolidation de l'état-major du secteur parascolaire.

### EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
APEMS	141.62	133.57	140.17	137.78
CVE Ancien-Stand	25.82	25.97	25.82	25.73
CVE Bellevaux	22.55	22.43	22.55	20.96
CVE Bergières	31.04	29.26	31.29	30.66
CVE Borde	16.95	16.60	16.95	16.10
CVE Bourdonnette	25.93	25.31	26.23	25.14
CVE Cité	20.00	20.15	20.05	20.25
CVE Colline			7.65	7.55
CVE des Diablerets	9.85	9.90	9.85	9.65
CVE Grangette	27.50	26.47	27.50	27.29

CVE Jardins de Prélaz	19.65	18.96	19.65	18.71
CVE Montelly	37.49	36.41	30.04	28.96
CVE Montoie	10.00	9.21	10.00	10.14
CVE Petit-Vennes	12.50	12.20	12.45	12.25
CVE Pool remplacement fixe	5.60	2.50	5.60	4.50
CVE Sallaz	6.30	5.30	6.30	6.00
CVE Valency	19.33	18.60	19.38	19.18
Précolaire - Chauderon			9.92	10.15
Réfectoires scolaires - SAJE	2.64	2.18	2.44	2.18
SPE Chauderon	40.21	33.77	31.14	23.55
Total service	474.96	448.78	474.96	456.72

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018
Unité administrative	
Total service	0.00

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	n	ept	n	ept
APEMS	238	133.57	240	137.78
CVE Ancien-Stand	36	25.97	36	25.73
CVE Bellevaux	30	22.43	29	20.96
CVE Bergières	42	29.26	44	30.66
CVE Borde	23	16.60	23	16.10
CVE Bourdonnette	34	25.31	34	25.14
CVE Cité	27	20.15	27	20.25
CVE Colline			10	7.55
CVE des Diablerets	14	9.90	14	9.65
CVE Grangette	37	26.47	38	27.29
CVE Jardins de Prélaz	27	18.96	27	18.71
CVE Montelly	48	36.41	37	28.96
CVE Montoie	13	9.21	14	10.14
CVE Petit-Vennes	17	12.20	17	12.25
CVE Pool remplacement fixe	4	2.50	6	4.50
CVE Sallaz	8	5.30	9	6.00
CVE Valency	24	18.60	25	19.18
Précolaire - Chauderon			14	10.15
Réfectoires scolaires - SAJE	5	2.18	5	2.18
SPE Chauderon	43	33.77	29	23.55
Total service	670	448.78	678	456.72

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

Unité administrative	31 décembre 2017	31 décembre 2018
	n	n
APEMS	4	5
CVE Ancien-Stand	1	1
CVE Bellevaux	2	3
CVE Bergières	5	6
CVE Borde	2	1
CVE Bourdonnette	3	1
CVE Cité	3	2
CVE des Diablerets	2	1
CVE Grangette	3	2
CVE Jardins de Prélaz	4	3
CVE Montelly	2	2
CVE Petit-Vennes	1	1
CVE Sallaz	2	2
CVE Valency	3	1
SPE Chauderon	1	2
Total service	38	33

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité** (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	53	61
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	0
<b>Total service</b>	<b>53</b>	<b>61</b>

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi** (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	1
Décès	
Démission	38
Départ à la retraite	10
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	1
Licenciement fin droit trait. 24 mois	3
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
<b>Total service</b>	<b>53</b>

**RÉSEAU D'ACCUEIL DE JOUR DE L'ENFANCE DE LAUSANNE (RÉSEAU-L)****Tableau de bord au 31 décembre 2018**

Rappel: il existe deux types de « taux de couverture » :

- nombre de places offertes (financées) rapporté au nombre d'enfants du même âge dans la population, taux de couverture I ;
- nombre d'enfants accueillis rapporté au nombre d'enfants du même âge dans la population, taux de couverture II (parfois appelé taux de recours).

Objectifs de cette législature pour la Municipalité :

- atteindre ou maintenir un taux de couverture II à plus de 50% pour l'accueil préscolaire dans les catégories d'accueil suivantes : Nursery (4 mois à 30-36 mois) et Garderie (30-36 mois à 4 ans) ;
- garantir un droit facultatif pendant toute la scolarité pour l'accueil parascolaire (art. 63a de la Constitution du Canton de Vaud). Cet accueil est divisé en deux catégories : Parascolaire I (1-2P) et Parascolaire II (3-6 P).

**Taux de couverture**

<b>Taux de couverture I</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Nursery	38%	38.7%
Garderie	48%	50.0%
Parascolaire I	39%	38.5%
Parascolaire II	47%	46.7%
<b>Taux de couverture II</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Nursery	55%	56.4%
Garderie	69%	68.9%
Parascolaire I	55%	54.2%
Parascolaire II	62%	60.0%

Les objectifs de la législature sont atteints, à l'exception du Parascolaire I qui compte toujours une liste d'attente d'environ 30 demandes.

**Entreprises partenaires**

La tendance à un lent désengagement des entreprises partenaires au financement des places d'accueil conventionnées se confirme. En 2018, aucune nouvelle entreprise ne s'est approchée du Réseau-L pour manifester son intérêt à établir un partenariat. De surcroît, le Crédit Suisse se désengage du partenariat avec la garderie de Minibulles dès janvier 2019 et la Ville de Prilly a dénoncé pour fin août 2018 la convention de subventionnement qui la liait avec deux garderies du Réseau-L (Béthanie et Forêt [anciennement Les Marronniers]).

Après moins d'une année d'exploitation, la garderie du Centenaire renonce à offrir des horaires étendus en soirée en raison de l'absence d'intérêt de la part des parents placeurs. Ces horaires atypiques avaient initialement été prévus pour répondre à la demande de l'entreprise partenaire La Source.

L'évolution des quotes-parts des entreprises au financement des places conventionnées est défavorable. A quelques rares exceptions, la quote-part des entreprises partenaires est en diminution en 2018. Ce phénomène peut s'expliquer partiellement par une offre de places d'accueil en croissance au sein du canton. L'offre élargie permet aux parents d'accéder à

une place d'accueil dans leur quartier ou commune de domicile sans avoir à faire appel systématiquement à la convention de l'entreprise qui les emploie.

Pour terminer et confirmer l'ambiance morose autour des partenariats d'entreprises, le CHUV a renoncé à faire valoir son intérêt pour les nouvelles places à créer en 2019 avec l'agrandissement de la garderie municipale des Diablerets. Enfin, et pour des questions d'uniformisation des politiques d'entreprise au niveau national, certains partenariats pourraient être remis en question dans un avenir proche.

### **Santé, sécurité au travail**

Les troubles musculosquelettiques (TMS) et les risques psychosociaux (RPS) constituent un défi important pour la protection de la santé en entreprise. Pourtant, le secteur de l'enfance, de manière générale, est un secteur qui a longtemps été négligé par les démarches de prévention des TMS et RPS. Le programme de préservation de la santé des professionnel-le-s de l'enfance de la Ville de Lausanne, en vigueur depuis 2013, est fondé sur une approche bottom up (de la base vers le haut), visant à construire les pistes de solutions en réflexion participative, dans une perspective d'augmentation de la marge de manœuvre. Suite à l'identification des problématiques de santé des TMS et RPS, les professionnel-le-s de l'enfance, par l'intermédiaire des référents santé et de la direction de chaque IPE, peuvent agir sur leurs pratiques professionnelles et ainsi réduire les contraintes de santé au travail. L'année 2018 a été plus particulièrement consacrée aux RPS, plus délicats à aborder.

Les RPS peuvent être décrits à différents stades : fatigue excessive de fin de journée, stress, burn-out, état dépressif. Il est commun de parler de RPS de type quantitatif et qualitatif. Cette distinction permet de mettre en focale un aspect de surcharge de travail ou de perte de qualité, voire des deux. L'origine d'une atteinte RPS découle de difficultés qui peuvent être présentes au niveau de l'organisation du travail, de la cognition, voire de l'aspect physique lié au travail. A ce stade, le management doit aussi être analysé pour permettre de dénouer certaines situations. Les référents santé et les directions des lieux d'accueil, accompagnés de la cheffe du secteur préscolaire et de l'ergonome en charge du programme, ont ainsi décortiqué des situations à risques RPS de bas en haut et vice-versa.

Pour la semaine santé d'octobre, une soirée a été organisée sur le thème des RPS en illustrant, en plénière, devant 450 professionnel-le-s de l'enfance, une situation RPS, doublée d'un apport théorique apporté par Mme Sandrine Caroly, chercheuse et professeure des universités de Grenoble. Cette partie théorique, dense et complexe, a permis d'orienter la suite de cette exploration des RPS au cœur du métier des éducateur-trice-s de l'enfance.

D'autre part, le programme existant a été dédoublé en formant 220 professionnel-le-s de l'enfance supplémentaires issus de 13 IPE préscolaires privées subventionnées du Réseau-L.

## **ÉVÉNEMENTS MARQUANTS**

### **Découvrir le monde et les 10 ans du Réseau-L**

2018, le Réseau-L a 10 ans!

Pour fêter dignement cet anniversaire et remercier l'ensemble des partenaires et collaborateur-trice-s, le SAJE a mis sur pied un certain nombre d'actions dont l'événement phare a été la présence de l'exposition « Découvrir le monde » qui s'est tenue du 11 octobre 2018 au 6 janvier 2019 au Musée de la main UNIL-CHUV. Ce projet a vu le jour grâce à la collaboration de divers partenaires : StimmeQ/la voix pour la qualité, le Musée de la main UNIL-CHUV, pro enfance et le SAJE.

En lien avec la présence de l'exposition, plusieurs événements appelés « activités périphériques » ont été mis sur pied par des IPE préscolaires du Réseau-L. Ces activités se sont déroulées durant le mois de novembre au Musée de la main UNIL-CHUV ou en ville de Lausanne, au sein des lieux d'accueil de l'enfance. Elles ont été pensées par les professionnel-le-s d'un certain nombre d'institutions préscolaires du Réseau-L mais également par des professeurs de l'école HES-SO, EESP de Lausanne et divers acteurs du milieu de l'enfance vaudois. Les personnes intéressées ont eu l'occasion de découvrir diverses animations proposées aux enfants dans les lieux d'accueil, comme des apports plus théoriques qui ont évoqué les enjeux actuels concernant les familles et les professionnel-le-s de l'enfance.

Ainsi, lors de cette manifestation, 93 personnes ont écouté une des mini-conférences, 618 enfants et adultes ont participé à une activité périphérique sur le site du Musée de la main UNIL-CHUV, 50 IPE dont 650 enfants et accompagnants ont visité l'exposition, ainsi que 8'546 visiteurs du grand public.

Pour le SAJE, ce projet a été un réel succès, tant au niveau de sa participation que des collaborations mises en place avec les divers partenaires et plus particulièrement, le Musée de la main UNIL-CHUV.

Enfin, les 10 ans du Réseau-L ont également été couronnés par une offre de matériel – composé de ballons, coloriages et badges – illustrant cet anniversaire et offert aux enfants et aux professionnel-le-s.

### **Au niveau fédéral**

Après le blocage par le Département fédéral de l'intérieur des subsides à l'aide au démarrage, les Chambres fédérales ont accepté de poursuivre ce soutien pour les années 2019 à 2021.

### **Au niveau cantonal**

La Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) poursuit et amplifie son soutien financier aux réseaux d'accueil vaudois. Dès 2019, le taux de subventionnement passera de 27% à 30% de la masse salariale éducative. De plus, l'aide au démarrage cantonale se poursuivra sur trois ans au lieu d'une année actuellement et les haltes-jeux seront également mieux subventionnées.

Enfin, un soutien financier particulier sera octroyé aux institutions qui forment des apprentis et une prime unique est prévue pour les structures privées qui adhéreront à la convention collective cantonale de travail des institutions pour l'enfance signée en mars 2018.

La loi sur l'accueil de jour des enfants revue par le Grand Conseil en 2017 confère aux communes l'organisation et le financement de l'accueil parascolaire. L'Établissement intercommunal pour l'accueil parascolaire (EIAP), organisme qui regroupe un élu communal par district, a été chargé d'établir un nouveau cadre de référence parascolaire. La publication du projet en septembre 2018 a suscité un rejet massif des milieux professionnels, des institutions de formation et de plusieurs grandes communes.

Le 13 novembre 2018, la quasi-totalité des structures d'accueil du Réseau-L a participé ou organisé une grève totale ou partielle, tout en maintenant une prestation minimale pour les parents et leurs enfants. La manifestation – plus de 8'000 personnes dans les rues de Lausanne – a amené l'EIAP à ouvrir des négociations qui auront lieu au début 2019.

#### Au niveau du Réseau-L

Un important travail collectif avec tous les partenaires a permis à la Municipalité d'accepter un nouveau document qui fédère toutes les structures du Réseau-L, les entreprises partenaires et la Ville de Lausanne: la Charte du Réseau-L. Ce texte ne modifie pas les droits et les devoirs de chaque partenaire, mais les précise et les actualise.

#### Au niveau politique

En juin, le Conseil communal a accepté le rapport-préavis N° 2018/04 (« Sensibilisation au français pour les enfants préscolaires allophones, afin de faciliter leur intégration au cycle initial »).

#### Plan directeur informatique

Initié en 2017 afin d'étudier et de planifier le développement du système d'information du service, le plan directeur s'est concrétisé en 2018 par la mise en place du module de refacturation de l'application iCare. Il permet d'automatiser des tâches administratives fastidieuses de calcul de revenus et de redevances sur plusieurs mois et de façon rétroactive, et ce pour la centaine d'utilisateurs des IPE du Réseau-L. Cette évolution rend possible également des adaptations de la procédure de taxation, comme la prise en compte des revenus dès janvier et non avril lors de la période de révision des taxations, pratique écartée jusqu'ici pour des raisons de ressources et d'efficacité. Ainsi, il permet une gestion plus efficace tout en améliorant l'équité dans la taxation.

### SECTEUR MIXTE PRÉSCOLAIRE ET PARASCOLAIRE COLLECTIF (1 ET 2P)

#### RESSOURCES HUMAINES

##### Principales causes d'absences du personnel

Causes	Ancien-Stand	Belleveaux	Bergières	Bourdonnette	Borde
Maladie avec certificat	2'906.93	2'693.56	4'296.97	3'510.28	2'624.16
Maladie sans certificat	464.50	560.20	461.85	476.61	421.34
Enfant malade	138.20	106.60	237.01	107.19	183.51
Accident	23.72	1'418.44	510.80	1'426.13	288.96
Formation	614.50	590.76	405.60	238.00	730.07
Maternité	0	498.72	557.84	563.87	917.44
Congé non payé	0	168.00	0	1'113.72	727.12
Total en heures	4'147.85	6'036.28	6'470.07	7'435.80	5'892.60
Total en ept	1.99	2.90	3.11	3.57	2.83

Causes	Cité	Colline	Diablerets	Grangette	J. Prélaz
Maladie avec certificat	2'974.95	580.43	1'853.72	3'344.55	1'910.79
Maladie sans certificat	494.34	92.96	277.58	364.85	631.78
Enfant malade	78.62	81.93	37.10	244.07	92.04
Accident	25.36	120.00	100.00	46.30	269.12
Formation	254.30	17.36	256.90	887.14	292.90
Maternité	1'233.44	680.00	1'542.72	705.72	713.49
Congé non payé	0	0	524.48	22.48	657.12
Total en heures	5'061.01	1'572.68	4'592.50	5'615.11	4'567.24
Total en ept	2.43	0.75	2.20	2.69	2.19

Causes	Montelly	Montoie	Sallaz	Petit-Vennes	Valency
Maladie avec certificat	2'428.42	318.12	274.48	3'562.32	2'162.62
Maladie sans certificat	458.05	92.06	131.36	220.46	330.75
Enfant malade	304.86	4.24	22.36	118.28	51.20
Accident	583.77	38.24	15.36	0	266.08
Formation	136.41	133.68	124.88	248.06	170.24
Maternité	904.48	122.85	156.48	2'257.92	0
Congé non payé	504.18	134.24	262.24	0	80.00
Total en heures	5'320.17	843.43	987.16	6'407.04	3'060.89
Total en ept	2.55	0.40	0.47	3.08	1.47

## Stagiaires

Le secteur préscolaire a accueilli 103 stagiaires au sein de ses structures, dont :

- 32 en préalable
- 21 en 1<sup>re</sup> année de formation
- 25 en 2<sup>e</sup> année de formation
- 18 en 3<sup>e</sup> année de formation
- 7 en tant qu'assistants socio-éducatifs (ASE)

## Recrutement

Offres spontanées	Mises au concours Annonces	Mises au concours Dossiers reçus	Total dossiers reçus
257	11	697	954

## Développement des compétences (secteur préscolaire)

- nombre de formations +5 jours : 28 (31 en 2017)
- nombre de formations de 0 à 5 jours : 266 (301 en 2017)

## Best (secteur préscolaire)

Ce projet comporte deux volets :

- dès que quatre occurrences d'absences ont été constatées, les collaborateur-trice-s sont conviés à un échange avec les supérieur-e-s directs. Ces derniers ont participé à une formation dans le but de mener ces entretiens dans le respect de la sphère privée. Au cours de cette année, 79 entretiens ont eu lieu ;
- les longues absences (plus de 21 jours ouvrables) font l'objet de la deuxième partie de ce projet et sont annoncées par les services. Elles sont ensuite traitées à l'Unité santé et sécurité au travail (USST) par le biais de conseillers en insertion professionnelle. Au cours de cette année, 41 situations ont été examinées par l'USST.

## PRÉSCOLAIRE

Après plusieurs années chaotiques liées à leurs absences, l'année 2018 a vu une stabilisation bienvenue des postes des directrices et directeurs des CVE municipaux. Cette réalité a donné l'occasion de consolider ensemble l'organisation et le fonctionnement du secteur. Ainsi, plusieurs grands chantiers ont été menés à bien ou sont en voie de l'être.

Il s'agit de :

- une révision de la procédure d'attribution des places, effectuée de manière participative entre les acteurs impliqués et notamment les directions des IPE préscolaires municipales et privées subventionnées du Réseau-L. Ce travail, mené en collaboration avec le BIP et le domaine support du SAJE, s'est finalisé par la rédaction d'une brochure intitulée « Procédure d'attribution d'une place d'accueil dans une institution pour l'enfance du Réseau-L, PAP » ;
- une coordination de la gestion des heures de travail entre chaque CVE municipal, à l'attention de l'ensemble du personnel. Il faut préciser à ce sujet que le secteur, en lien avec ses missions, collabore en majorité avec du personnel engagé à temps partiel et compose avec un temps de travail diversifié entre heures en présence des enfants, hors de la présence des enfants, heures de remplacements, heures optionnelles et heures supplémentaires. Cette réalité oblige à une gestion complexe de ces contraintes sur le plan RH, notamment ;
- une réactualisation de la brochure « Une déontologie des éducatrices et éducateurs de la petite enfance ». Ce travail est à bout touchant et sera remis aux IPE préscolaires durant le 1<sup>er</sup> semestre de 2019 ;
- une réflexion importante qui clarifie les priorités et procédures entre les collaboratrices œuvrant pour le domaine RH du secteur et les directeur-trice-s des CVE.

La gestion de ces différents dossiers prend tout son sens car, reflets de la société actuelle, les défis que doivent relever les acteurs de ce secteur sont nombreux et demandent une grande coordination pour être menés à bien. Aux prises avec des enjeux éthiques, juridiques, éducatifs, organisationnels, il est important que les professionnel-le-s puissent compter sur un service qui les soutient et les accompagne en proximité et avec compétence. Pour ces raisons, plusieurs dispositifs sont mis en place et fonctionnent à l'entière satisfaction des collaboratrices et collaborateurs qui les sollicitent régulièrement.

## Cellule socio-éducative

La reconnaissance, par les professionnel-le-s des IPE, du sens et de l'utilité de la cellule socio-éducative ne faiblit pas. Les collaboratrices sont appelées pour travailler avec les équipes et les directions sur de multiples situations rencontrées au sein des structures. Il s'agit, entre autres, de problématiques familiales, sociales, pédagogiques, managériales pour lesquelles des accompagnements individuels et/ou d'équipes sont proposés. Afin de renforcer les compétences et connaissances des personnes, les collaboratrices de la cellule socio-éducative ont également à cœur de mettre en place divers moments de réflexions et d'échanges sur des thématiques rencontrées au sein des IPE.

De plus, la cellule socio-éducative mène à bien trois projets spécifiques, soit :

- le « ticket découverte » : une démarche de formation continue permettant à toute personne intéressée de préparer et passer une journée d'observation dans une autre IPE préscolaire, puis d'en faire le bilan ;
- le « renfort cellule » qui permet l'octroi ponctuel de personnel supplémentaire en cas d'accueil d'enfants aux prises avec diverses difficultés de comportement et/ou d'intégration. Au service des équipes éducatives et des missions, cette prestation offre un filet de sécurité à tous les enfants accueillis simultanément ;

- les « après-midis de la navigation » sont des moments spécifiques, considérés comme de la formation continue et proposés aux personnes intéressées pour échanger et partager leurs expériences et pratiques sur un sujet précis en lien avec le travail dans une IPE.

### **Pool remplacement**

Les 5 ept dévolus au pool remplacement ont été repourvus durant l'année 2018 et ce dispositif a pris son essor après un temps de construction et d'évaluation. Il est nécessaire de préciser que les collaboratrices du pool travaillent pour plusieurs institutions et sont ouvertes à accepter l'horaire qui leur est proposé ; ce qui demande une grande souplesse et une adaptabilité conséquente.

S'il ne permet pas – et de loin – de combler l'ensemble des besoins pour les CVE municipaux, il propose toutefois des solutions bienvenues, notamment pour les courtes absences de dernière minute. Afin d'assurer que les personnes effectuent les heures correspondant à leur contrat, ces dernières combinent leurs horaires par divers remplacements prévisibles.

Aujourd'hui, il est confirmé que les éducatrices engagées pour le pool ont trouvé leurs marques auprès de chaque institution et savent travailler avec les spécificités de chacune. Le personnel apprécie ce travail dans des lieux différents. Il relève cette richesse institutionnelle qui permet de s'imprégner et s'immerger dans différentes pédagogies.

L'organisation du pool autour d'une responsable est un élément très apprécié car les collaboratrices forment une équipe. Elles se retrouvent pour échanger sur la spécificité de leur mission, des contextes différents et s'entraident mutuellement en partageant les éventuelles difficultés rencontrées.

La centralisation des demandes et la gestion de celles-ci par la responsable est reconnue également comme un point positif.

Les équipes éducatives ont transmis des retours positifs de la mise sur pied du pool car le fait de se connaître mutuellement apaise certaines inquiétudes, les enfants retrouvent des visages connus et les parents sont rassurés.

Après une année de fonctionnement, des pics d'absence sont relevés entre les mois de mars et novembre. Il est à préciser que les 5 ept attribués au pool restent bien en deçà des besoins réels. En conséquence, bien que bienvenu, le pool – sous sa forme actuelle – reste une réponse partielle proposée aux IPE préscolaires municipales pour l'organisation des nécessaires remplacements.

### **Haltes-jeux subventionnées**

Les 10 haltes-jeux privées subventionnées du Réseau-L totalisent une offre de 127 places d'accueil à temps d'ouverture restreint (TOR). Près de 250 familles fréquentent chaque semaine de manière régulière et/ou occasionnelle une halte-jeux de quartier. Fonctionnant sur un mode associatif, les membres des comités et les éducatrices responsables de ces lieux s'investissent remarquablement pour faire perdurer ce type d'accueil, qui ne pourrait fonctionner sans une forte implication bénévole des parents.

Deux haltes-jeux collaborent avec l'Organisation romande pour l'intégration et la formation professionnelle (Orif) pour la tenue de leur comptabilité et le bouclage des comptes. Ces partenariats sont très prisés et facilitent également le renouvellement du poste de trésorier bénévole.

À l'occasion des 10 ans du Réseau-L, les haltes-jeux ont animé trois activités périphériques à l'exposition « Découvrir le Monde » en proposant une sortie en pleine nature parents/enfants, une animation de deux histoires Kamishibai (théâtre sur papier), et enfin une activité créatrice à partir d'un portrait photographique.

Les ponts entre les haltes-jeux et les directions des garderies restent pertinents et appréciés en particulier pour consulter la liste d'attente commune et permettre d'orienter des familles vers un mode de garde à temps d'ouverture restreint, et enfin garantir une bonne information lors des transferts des enfants vers les groupes écoliers.

Dès juillet 2018, le jardin d'enfants de l'AMIFA a été reconnu par la FAJE comme lieu TOR. Ce jardin d'enfants offre 12 places où les enfants sont accueillis pendant que leurs accueillantes en milieu familial sont en formation à l'AMIFA.

### **La Grenette**

Du 15 mai au 31 octobre, la halte-jeux a vécu sa cinquième saison sur la place de la Riponne, uniquement à l'extérieur et de manière un peu différente des éditions précédentes, soit sans l'autorisation nécessaire pour accueillir des enfants confiés, non accompagnés de leurs parents. Ceci n'a pas empêché d'animer la place tout en entretenant le potager et ses bacs flambants neufs !

Ce lieu, cher aux familles lausannoises, s'est vu proposé les locaux attenants à l'ancienne occupation. Grâce à leur mise en conformité pour l'accueil d'enfants et une rénovation bienvenue, la signature d'un bail entre le Service du logement et des gérances et le SAJE permet la pérennisation de ce projet ainsi que son ouverture annuelle. Après plusieurs rebondissements, incertitudes, pétition et discussions, la halte-jeux renaît de ses cendres pour devenir l'espace récréatif de la Grenette. Son inauguration officielle a été célébrée le 1<sup>er</sup> décembre 2018 pour la plus grande joie des enfants, des familles et de l'équipe en place.

Le projet pédagogique de ce lieu reste basé sur des activités durables, notamment en intégrant dans sa mission la représentation du projet TRICréa. Pour rappel, TRICréa est un magasin-atelier, ouvert en octobre 2013, grâce à un partenariat entre le semestre de motivation de la région lausannoise (SEMO MOBILET) et le SAJE. TRICréa donne une deuxième vie à des chutes de production fournies par des entreprises régionales. Ces déchets sont destinés à favoriser la créativité dans les lieux d'accueil de l'enfance du canton de Vaud. Les IPE du Réseau-L sont membres du TRICréa-Club et leurs professionnel-le-s visitent régulièrement le magasin pour dénicher des trésors à utiliser avec des enfants âgés de 1 à 12 ans.

L'espace récréatif de la Grenette permet également aux équipes éducatives d'expérimenter concrètement quelles activités peuvent être réalisées avec des enfants en récupérant divers déchets.

### Rovéréaz : accueil de jeunes enfants au potager

La rentrée scolaire d'août 2018 a débuté par la troisième et dernière année pilote de ce projet, financé par le Fonds du développement durable de la Ville de Lausanne. Cette année, le projet a été dédoublé par une journée supplémentaire, prise en charge par le SAJE. Ce sont donc 18 lieux d'accueil de l'enfance du Réseau-L qui se rendent au potager de la ferme de Rovéréaz, à raison d'une journée par saison, avec leur groupe de « moyens » (enfants âgés de 2½ ans à 4½ ans).

L'association du Jardin aux mille mains entretient et développe ce potager en permaculture pour le rendre accessible aux enfants et à la population. L'équipe de Rovéréaz permet aux enfants et aux équipes éducatives d'approprier les notions potagères, de comprendre le cycle des saisons et la diversité dans notre alimentation. L'objectif de ce programme est de faire entrer la nature dans les CVE pour donner envie aux équipes éducatives de développer leur propre potager, si modeste soit-il.

En parallèle et pour celles et ceux qui le souhaitent, une formation de quatre jours, dispensée par le Centre de ressources en éducation de l'enfance (CREDE) permet aux personnes intéressées de s'outiller sur ce thème.

La continuité entre les visites au potager et leurs effets au sein des CVE sera évaluée à la fin de l'expérience pilote, en été 2019. La pérennisation de ce projet a d'ores et déjà été validée par le SAJE, pour le plus grand bénéfice des IPE.

## SECTEUR PARASCOLAIRE COLLECTIF (1P À 6P)

### RESSOURCES HUMAINES

#### Principales causes d'absences du personnel

	APEMS des sites de Mon-Repos et Floréal	APEMS des sites d'Entre-Bois et Pierrefleur	APEMS des sites de Beaulieu et Prélaz	APEMS des sites de la Sallaz et CoteauFleuri
Maladie avec certificat	5'486	941	3'389	2'565
Maladie sans certificat	661	486	351	476
Enfant malade	171	174	55	36
Accident	1'127	657	256	185
Maternité	483	284	0	1'454
Total en heures	7'928	2'542	4'051	4'716
Total en ept	3.81	1.22	1.94	2.26

#### Recrutement

	Offres spontanées	Mises au concours Annonces	Mises au concours Dossiers reçus	Total dossiers reçus
	832	4	84	916

Le secteur APEMS a soutenu la formation pratique ou continue de :

- 4 moniteur-trice-s en formation en cours d'emploi de type CFC ASE-A
- 3 apprentis CFC ASE-D
- 1 apprenti cuisinier dual
- 9 éducateur-trice-s en formation en cours d'emploi ES-HES
- 2 responsables en formation post-grade de gestion d'équipe niveau CAS
- 2 responsables en formation post-grade « brevet fédéral de responsable d'équipe »
- 1 responsable en formation DAS en gestion et direction d'institutions sociales
- 2 stagiaires ESEDE
- 1 civiliste
- 9 auxiliaires, qui ont suivi une formation initiale de six journées, leur donnant les bases du travail dans le domaine parascolaire, dispensée par les centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA)

#### Stagiaires

Le secteur parascolaire a accueilli 17 stagiaires au sein de ses structures, dont :

- 1 stagiaire ESEDE en 2<sup>e</sup> année de formation
- 1 stagiaire ESEDE en 3<sup>e</sup> année de formation
- 15 en tant qu'assistants socio-éducatifs (ASE) – stage découverte ou de confirmation de l'orientation professionnelle

#### Évolution de l'Unité RH du secteur parascolaire

Au vu de l'arrivée prochaine des directeur-trice-s parascolaires, le chef de service et la cheffe de secteur ont donné pour mandat à la responsable RH du secteur parascolaire de repenser l'organisation de l'unité RH pour que celle-ci soit en adéquation avec la future organisation du secteur. Aussi, depuis la rentrée de septembre, chaque collaborateur-trice en APEMS a un-e interlocuteur-trice désigné-e au sein de l'Unité RH pour les actes administratifs en lien avec la gestion de son dossier, répartition qui se fait selon le lieu de travail de la personne concernée.

Les collaborateur-trice-s de l'administration à Chauderon sont quant à eux gérés administrativement par la responsable RH.

## **PARASCOLAIRE**

Cette année pourrait être résumée par deux mots: 20 ans! Cela fait exactement « 20 ans » que les premiers APEMS lausannois ont vu le jour et n'ont cessé dès lors de s'agrandir, jusqu'à offrir en 2018 plus de 2'000 places quotidiennes à quelque 3'000 enfants lausannois inscrits en APEMS.

Cependant, au-delà des manifestations qui ont – pour cette année – déjà eu lieu et qui vont se prolonger durant le premier semestre 2019, c'est toute une restructuration managériale qui a été réfléchiée et conceptualisée dans le but de garantir la qualité d'accueil aux enfants et aux familles. Le but de cette réflexion a été de regrouper les 25 APEMS et leurs antennes sur quatre sites en lien direct avec deux établissements scolaires jumelés. À la tête de chacun de ces sites il était proposé d'engager un-e directeur-trice parascolaire.

Les négociations furent ardues car ces postes n'existaient pas dans le parascolaire. Il fallait les créer. Grâce à la détermination du chef de service du SAJE et de la cheffe du secteur parascolaire, ce projet a été accepté en fin d'année et les mises au concours ont ainsi pu débiter.

Le parascolaire vaudois a été également bousculé dans ses fondements les plus importants par l'Etablissement intercommunal d'accueil parascolaire (EIAP). Ce dernier, mandaté par le Canton, a proposé – après plusieurs mois de réflexion et de concertation – un nouveau cadre de références pour l'accueil des enfants dans le parascolaire vaudois. Ce cadre remet en question le taux d'encadrement et la proportion de personnel qualifié minimaux. Indépendamment des négociations entre l'EIAP et les représentants du personnel, le secteur parascolaire a affirmé sa volonté de maintenir et développer la qualité de son dispositif. Actuellement 56% du personnel est formé.

### **Plan de développement du secteur APEMS**

La rentrée scolaire a vu une légère baisse de 1.17%, soit une infime baisse, pour atteindre un total de 2'328 places.

### **Trois nouveaux APEMS**

La volonté d'offrir un cadre de vie collective conforme aux normes de référence cantonales continue à être une des priorités du secteur parascolaire. Trois nouveaux lieux d'accueil ont vu le jour. De par sa taille, l'APEMS de Chailly a été scindé en deux. Un nouveau lieu, nommé APEMS du Parc a été aménagé à l'avenue du Temple où 36 enfants sont accueillis quotidiennement. L'APEMS de la Barre a hérité du nouveau nom de Primaflora suite à son déménagement dans de magnifiques locaux situés à la place du Nord, accueillant ainsi 72 enfants. Quant aux anciens locaux du collège de Montolivet, ils ont été réaménagés pour accueillir 36 enfants.

Divers chantiers sont en cours dans différents quartiers tels que les Plaines-du-Loup, les Falaises et les Fiches. Malgré tout, la pénurie d'espaces de vie conformes aux normes en vigueur continue à se faire sentir, ce qui a contraint à revoir à la baisse le nombre de prestations offertes aux parents dont l'un des deux ne travaille pas, dans plusieurs quartiers de la ville. La politique en vigueur qui dit assurer « une place pour chaque enfant » n'a pas pu être tenue. Il a été dénombré 442 enfants inscrits à la rentrée d'août, dont l'inscription à des prestations a dû être limitée, faute de places disponibles.

Les normes d'accueil se durcissent également, sous la direction de l'OAJE (Office de l'accueil de jour des enfants de l'Etat de Vaud). Il faut un temps considérable pour toute demande de mise à l'enquête, même s'il ne s'agit que de remise en état de locaux existants. Ce sont des mois de négociations en lien avec les différents services concernés. Le secteur est dans une position très difficile, pris en étau entre les besoins d'accueil encouragés par une politique qui se veut ouverte à chaque demande, et la réalité qui confronte ce même secteur aux normes exigées et doit restreindre les places offertes faute d'espaces. Un vrai paradoxe qui ne simplifie pas les avancées nécessaires pour mettre en conformité toutes les demandes de l'OAJE exigées pour les structures.

### **« Zéro Gaspi »**

Créé par Eldora, partenaire de la restauration collective, le programme « Zéro Gaspi » a circulé dans les structures parascolaires afin de sensibiliser les enfants à la réduction du gaspillage alimentaire. L'objectif était de les inciter à adopter de bonnes pratiques. Ils ont été amenés à évaluer les déchets alimentaires générés au sein de leur collectivité en pesant les restes de repas pendant une semaine. A l'issue de cette sensibilisation, les enfants ont été encouragés à réduire sensiblement les restes de repas la semaine suivante. Cette expérience leur a permis de prendre conscience de l'impact du gaspillage alimentaire sur l'environnement et la nécessité d'apprendre à évaluer sa propre faim, tout en se servant allègrement.

### **Santé bucco-dentaire**

Un nouveau flyer « Santé bucco-dentaire » édité en collaboration avec l'Office dentaire du Service de santé et prévention (SSPR), est mis à disposition des parents depuis la rentrée scolaire. Il a pour but de les sensibiliser et de familiariser les enfants aux principes de l'hygiène dentaire. Il est rappelé l'importance du brossage des dents, effectué au moins deux fois par jour, matin et soir et régulièrement, avec la participation des parents. Afin de répondre aux normes d'hygiène cantonales et dans le cadre des mesures préventives de la santé bucco-dentaire, le secteur parascolaire du SAJE a repensé le temps de brossage des dents en collectivité. Dès lors, les parents qui souhaitent que leur enfant continue à se brosser les dents en collectivité sont invités à fournir une trousse au nom de l'enfant, contenant une brosse à dent et un dentifrice personnels.

### **Formation à l'interne du secteur parascolaire**

Depuis février 2018, les responsables et les équipes éducatives du secteur APEMS disposent d'une offre de formation continue interne flexible, en fonction des besoins de la mission et en phase avec l'actualité sociale et professionnelle. Le dispositif a été conçu et mis en œuvre par la chargée de projets et de formation du secteur parascolaire, sur mandat de la cheffe de secteur :

- quatre sessions d'ateliers de réflexion pédagogique sur les thématiques suivantes :
  - posture et identité professionnelle
  - conflit entre valeurs personnelles et professionnelles
  - relation aux parents
  - éducation dans la nature pour le personnel éducatif (44 participant-e-s)
- une première journée de réflexion visant la fonction de responsable (29 participant-e-s), qui sera suivie de deux autres journées en 2019, ciblées sur la plus-value éducative des APEMS ;
- une formation « Premiers Secours » dispensée dans la totalité des structures par l'Ecole supérieure d'ambulancier et soins d'urgence romande (ES ASUR) ;
- une première session de formation pour les accompagnant-e-s aux devoirs accompagnés en collaboration avec le SEP+S (23 collaborateur-trice-s APEMS) ;
- un dispositif novateur d'accompagnement individuel au développement professionnel des cadres intermédiaires. A travers des échanges réflexifs et supervision qui sont réalisés par la chargée de formation et le responsable, en immersion dans la structure et également à l'extérieur ;
- six responsables d'APEMS ont déjà bénéficié de cette offre de formation individualisée, dans des contextes de management divers : entrée en fonction, changement institutionnel, situations complexes ;
- des formations sur mesure co-construites avec les responsables, adaptées à leurs préoccupations et projets en cours (quatre structures les ont sollicitées).

Tous les sujets sont traités dans une optique de transférabilité directe et immédiate aux spécificités de l'accueil parascolaire, prenant en compte les niveaux de formation et compétences très disparates du personnel.

## SECTEUR DE POLITIQUE FAMILIALE

### BUREAU D'INFORMATION AUX PARENTS (BIP)

Le BIP a mis en place la nouvelle procédure d'attribution des places créée conjointement avec des directions d'institutions pour l'enfance (IPE) du Réseau-L et des membres du SAJE. Le motif de la demande pour une place d'accueil est validé par des attestations fournies par les parents et la priorité est donnée aux familles en conciliation (emploi, formation certifiante ou chômage).

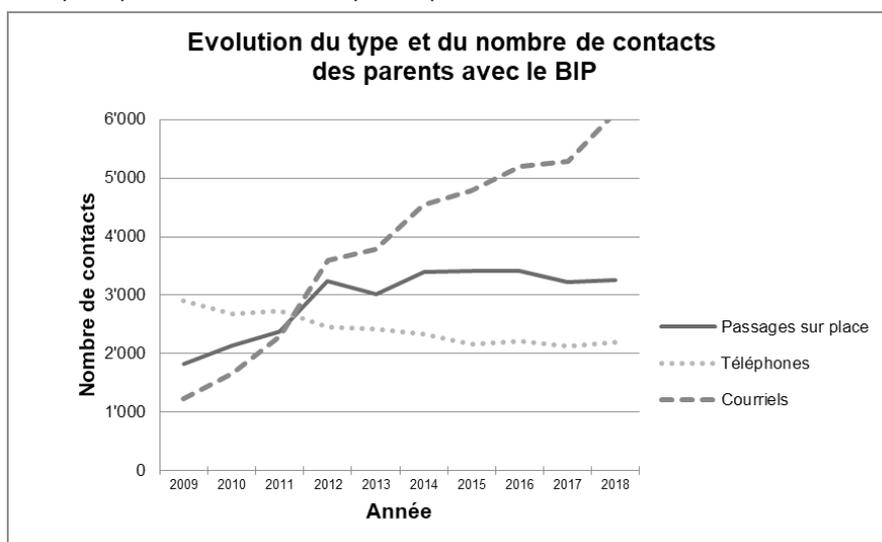
Parallèlement, pour encore mieux servir et répondre de manière équitable aux besoins des familles lausannoises en quête de place d'accueil de jour pour leur enfant, l'attribution des IPE a été réorganisée selon les quartiers.

### Motifs des passages à la réception du BIP-BLF

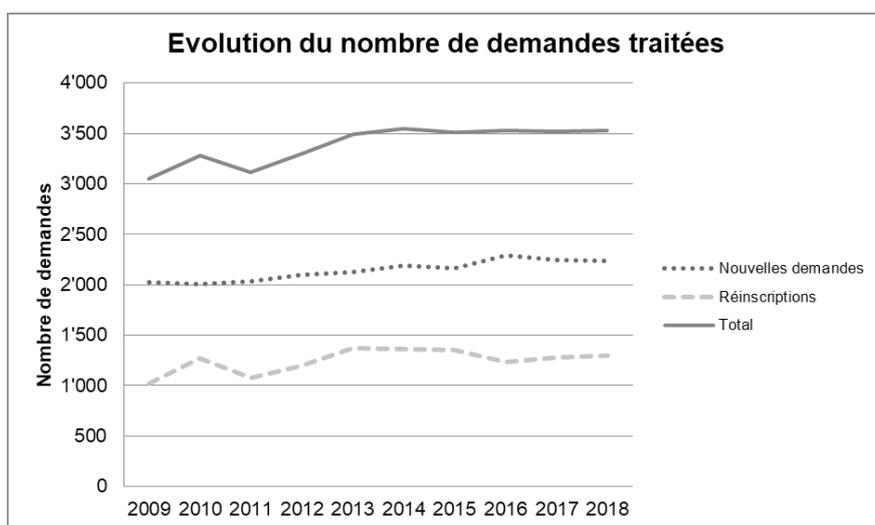
Le BIP-BLF a répondu à plus de 4'000 personnes à son guichet unique.

	BIP Inscription, actualisation	BLF Information, conseil	BLF Orientation	Total
Nombre de passages	3'262	284	684	4'230
%	77	7	16	100

Concernant la liste d'attente centralisée (LAC), le nombre d'interactions avec les parents a augmenté de 9%. En 2018, 11'605 contacts ont eu lieu en lien avec la mission d'information et de centralisation des demandes pour une place d'accueil. Les échanges de courriels continuent d'être le moyen le plus plébiscité, utilisé par 53% des familles. Cette augmentation est principalement due au fait que les parents doivent fournir des attestations de travail.



Le nombre de demandes pour une place d'accueil concernant les enfants de 0-6 ans reste stable depuis six ans avec environ 3'500 inscriptions sur la LAC chaque année.



Le nombre des demandes déposées pour les bébés avant leur naissance est stable depuis cinq ans. En 2018, 70% des enfants lausannois ont été inscrits sur la LAC avant leur naissance.

### Pourcentage des enfants lausannois inscrits sur la LAC avant leur naissance

Année scolaire	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Enfants lausannois nés dans l'année	1'372	1'391	1'441	1'471	1'452
Inscrits sur LAC avant naissance	940	924	1'024	1'047	1'017
<b>% inscrits avant naissance</b>	<b>69</b>	<b>66</b>	<b>71</b>	<b>71</b>	<b>70</b>

Malgré l'augmentation continue des places offertes, la liste d'attente reste importante.

Ainsi, il y a un peu moins de 800 enfants d'âge préscolaire inscrits sur la LAC à fin décembre qui n'ont pas eu de place en temps voulu, principalement pour le groupe des bébés. Et plus de 900 enfants sont inscrits par anticipation pour 2019. Au total, cela représente 10% de moins qu'en 2017 et 27% de moins qu'en 2016. Cette diminution est due, d'une part, à l'augmentation du nombre de places offertes mais également aux améliorations mises en place dans la gestion de la LAC.

### Enfants lausannois d'âge préscolaire inscrits sur la LAC, à fin décembre 2018

Groupe d'âge de l'enfant	Population enfantine	LAC date d'accueil souhaitée dépassée	% de la population enfantine sans place en temps voulu	LAC date d'accueil souhaitée après le 31.12.2018	Tous les enfants sur LAC
Pas nés				343	343
Congé maternité	411			275	275
Bébés	1'859	406	22.5	250	656
Trotteurs	1'607	202	13.1	46	248
Grands	2'971	157	5.5	43	200
<b>Total</b>	<b>6'848</b>	<b>765</b>	<b>11.2</b>	<b>957</b>	<b>1'722</b>

Le BIP a fourni les données statistiques habituelles concernant l'accueil préscolaire à Statistiques Vaud et a aussi répondu à des demandes ponctuelles concernant l'état de la demande selon divers critères.

### BUREAU LAUSANNOIS POUR LES FAMILLES (BLF)

Le BLF mène une politique d'information et de prévention sur plusieurs axes destinés aux familles en général et en particulier à celles qui se trouvent dans une situation de vulnérabilité. Le guichet est centralisé avec le BIP et une documentation importante se constitue pour répondre aux questions variées et multiples des familles qui, majoritairement, se présentent pour des questions de places d'accueil de jour et qui en profitent pour se renseigner sur d'autres aspects qui touchent la vie de famille. Pour pouvoir étendre les prestations du BIP et atteindre la qualité de service requise, le BLF construit sa documentation et ses liens en permanence. Ainsi, les membres du bureau ont rencontré des représentants des institutions suivantes: Croix-Rouge vaudoise, Solidarité handicap mental, Jardin des parents, Familles arc-en-ciel, Service famille, Service social de la maternité-CHUV, Service des assurances sociales-PC Familles, Service de la culture, Centre femmes de l'association Appartenances.

### Présences extérieures

Le BLF-BIP a été invité et a tenu un stand à l'occasion des événements suivants :

- « Un arbre, un enfant » – Service des parcs et domaines
- accueil des nouveaux habitants – Secrétariat municipal
- soirée d'informations destinée aux parents des futurs élèves 1P – Service des écoles primaires et secondaires
- les 10 ans de « Je trottine dans ma Ville » de Mme Floriane Nikles

## Les rencontres du BLF

Les associations et institutions publiques et parapubliques ainsi que les répondants familles de l'administration communale réunis sous le vocable « Plateforme Familles » se sont rencontrés à trois reprises.

La première rencontre de l'année, intitulée « Comment se débrouillent les familles ayant besoin d'aide ? » s'est déroulée le 5 février 2018 à la salle du Conseil communal de l'Hôtel de Ville. Cette rencontre a permis à Caritas, l'AFMR et l'EESP de présenter devant un public de 70 personnes leurs actions respectives sur le thème de la journée. Le public était composé d'associations, de partenaires institutionnels publics, et de privés. Les actes de cet après-midi sont disponibles sur [www.lausanne.ch/famille](http://www.lausanne.ch/famille) > Les rencontres du BLF.

La deuxième rencontre du BLF avait pour thème « Les besoins des familles dans l'espace urbain » et a été suivie d'une visite du nouveau parc du Loup, respectivement les 18 juin et 10 septembre 2018. Ce fut l'occasion pour l'administration de présenter ses projets en matière d'urbanisme et de politique des logements, notamment en ce qui concerne les Plaines-du-Loup. Les associations ont également pu exprimer les besoins des familles ([www.lausanne.ch/famille](http://www.lausanne.ch/famille)).

Enfin, la troisième rencontre de l'année s'est déroulée le 3 décembre 2018 dans les locaux de l'espace Dickens et a abordé le thème de « La mobilité et l'autonomie des enfants et des jeunes dans l'espace urbain ». Différents projets ont été présentés par le délégué piéton, une association de quartier ainsi que la direction d'un établissement scolaire, devant un public de 50 personnes. La création d'un document de travail intitulé « Guide de recensement des bonnes pratiques » a pu voir le jour à l'issue de deux séances de brainstorming avec la collaboration fructueuse de différents acteurs de terrain.

## Appel à projets

L'appel à projets a permis de récompenser cinq nouvelles offres de prestations destinées aux familles lausannoises. Pour mémoire, CHF 10'000.- sont disponibles au total, et CHF 3'000.- au maximum par projet.

- *Café des parents Valency* – Prix de CHF 1'000.-  
Améliorer le dialogue entre les parents et l'école.  
Au collège de Prélaz, tous les jeudis, autour d'un café dans une atmosphère détendue, des enseignantes sont présents pour répondre aux questions et aux difficultés des parents.
- *Mise en œuvre de Ping Pong dans l'établissement primaire de Floréal* – Prix de CHF 3'000.-  
Faciliter la collaboration entre l'école et les familles défavorisées.  
Du matériel pédagogique, une animation dans un espace de partage et de discussion pour faciliter d'abord l'entrée à l'école puis le suivi scolaire d'enfants issus de familles isolées socialement.
- *ASNOVA* – Prix de CHF 3'000.-  
Un soutien immédiat offert par le biais d'une aide administrative concrète au domicile des personnes touchées par le deuil. ASNOVA est une association à but non lucratif, créée en 2016, qui a pour mission d'accompagner des personnes et des familles en deuil, afin de les soulager dans les tâches administratives suite à un décès.
- *Ateliers pour les familles* – Prix de CHF 1'500.-  
Ateliers servant d'espace de rencontre, d'expérimentation et de dialogue entre les parents, les enfants et les éducatrices. Dans le cadre de la structure d'accueil de la petite enfance de Boissonnet, quatre éducatrices se partagent des ateliers parents-enfants afin de créer un espace de discussion détendu, d'enrichir le réseau des parents et, finalement, de renforcer les liens au sein des familles.
- *Planète « Re-sources » pour Trott' en ville* – Prix de CHF 1'500.-  
Impliquer les parents dans des activités psychomotrices et culturelles. Faire participer les parents et les enfants à des ateliers créatifs qui prendront la forme d'expositions publiques et de soirées à thème, pour permettre aux parents d'être des acteurs citoyens de la ville de Lausanne. Quartier de la Borde.

## PROJET INTERACT

La demande déposée dans le cadre de l'appel à projets de la Plateforme Interact a été bien accueillie. En collaboration avec le Centre de recherches sur la famille et de développement (FADO), Institut de psychologie, Faculté des sciences sociales et politiques, ce projet se concentrera sur « Les parents d'adolescents à Lausanne : quels besoins de soutien à la parentalité ? » et se déroulera courant 2019.

## GRANDIR À LAUSANNE

Le bulletin de la Direction destiné aux familles lausannoises est édité deux fois l'an. Les thèmes de ces deux publications ont été :

- au printemps : La ville et les familles
- en automne : Le respect, c'est la base

Distribué à l'ensemble des élèves de la scolarité obligatoire et des enfants inscrits dans un lieu d'accueil de jour, le tirage est de 22'000 exemplaires par édition.

## RÉFECTOIRES

Pour mémoire, les réfectoires s'adressent aux élèves dès la 7P. Ils sont situés dans les locaux scolaires ou à proximité. Ils sont équipés d'une cuisine de production (cuisinier sur place) ou de régénération (repas livrés). Au total 41'678 repas ont été vendus et consommés par les élèves des établissements primaires et secondaires lausannois. Nombre de repas consommés par lieu en 2018 :

	Nombre de repas
Belvédère	3'021
Bergières	4'692
Béthusy	7'721
Coteau-Fleuri	1'961
CPO/Elysée	6'355
Grand-Vennes	5'265
Rouvraie	2'919
St-Roch	3'268
Villamont	6'476
<b>Total</b>	<b>41'678</b>

### Évolution, projet pilote

Comme mentionné l'an dernier, la clientèle des réfectoires est majoritairement issue des classes de 7 et 8P. Pour tenter d'enrayer la propension de certain-e-s à se nourrir d'un régime alimentaire jugé néfaste sur le plan diététique – en raison notamment d'une haute teneur en énergie, principalement des calories vides dues aux graisses et au sucre, et d'une faible valeur nutritive – et en collaboration avec le SEP+S et le conseil d'établissement de l'Elysée, un projet pilote de repas destinés aux élèves adolescents (9<sup>e</sup>-11<sup>e</sup>) composés de produits de proximité offrant équilibre et saveur a été mis en place. Sous une formule de type Take-Away, les repas livrés en liaison froide sont déposés dans un réfrigérateur, en libre-service, les élèves réchauffent leur repas dans les micro-ondes mis à leur disposition. Ils sont payés d'avance, au tarif de CHF 8.- au secrétariat de l'établissement.

L'ensemble des cuisines de production interne ou externe fait l'objet d'un suivi budgétaire, de qualité des produits et de quantités livrées et facturées. Chaque lieu de production de repas a été sollicité dans le cadre du plan de restauration collective durable.

### RESTAURATION COLLECTIVE DURABLE (RCD)

Rappelons que le SAJE pilote depuis janvier 2016 l'ensemble de la restauration collective de tous les CVE, APEMS et réfectoires scolaires. Plus de 6'000 repas par jour sont confectionnés dans l'une des 45 cuisines de production et sont consommés dans l'un des 150 lieux d'accueil collectif de jour. Le plan de restauration collective durable (RCD) fait suite au rapport-préavis N° 2014/36 (« Plan d'action pour une restauration collective municipale avec une haute qualité nutritionnelle, environnementale et sociale »). Après trois ans de mise en œuvre dans les cuisines de la Ville et auprès des partenaires de la gestion concédée, les cinq indicateurs : achats de proximité, achats labellisés, performance économique/mesures anti-gaspillage, qualité nutritionnelle et journée végétarienne hebdomadaire, ont fait l'objet d'évaluations annuelles et d'une campagne de communication permettant d'annoncer les résultats suivants :

- 55% d'achats de proximité et 68% de parts de produits suisses ;
- 52% d'achats labellisés ;
- 87% de conformité aux standards nutritionnels de la Société Suisse de Nutrition (SSN) ;
- 100% de réussite sur la systématisation de la journée végétarienne sans viande ni poisson ;
- les mesures anti-gaspillage alimentaire continuent d'être déployées dans les cuisines et auprès des consommateurs avec des actions ciblées. Une campagne élargie est en cours d'élaboration en collaboration avec le Canton et des partenaires ciblés de l'alimentation ;
- le budget alloué aux cuisines de la Ville comprend la contribution financière de CHF 0.25/repas attribuée par le FDD. Les analyses 2018 confirment une performance budgétaire à l'équilibre.

Déployé à l'automne 2018, le plan de communication RCD et de sensibilisation de la population aux enjeux de durabilité liés à l'alimentation a été réalisé. Il comprend un coffret de recettes saisonnières élaborées par l'ensemble des cuisiniers – offert notamment aux parents des enfants inscrits dans les structures d'accueil de la Ville –, une exposition grand public, une vidéo d'information, et un article dans le magazine national de la Semaine du goût. Les effets positifs dans les médias ont également permis de tisser un réseau d'échanges avec diverses collectivités, entre autres les villes de Zürich et Bienne et le Canton de Fribourg.

### APEMS bon goût

L'action vise des collations durables pour les 2'500 petits déjeuners et 4'900 goûters hebdomadaires dans les 24 structures d'accueil péri-scolaires lausannoises, en partenariat avec Prometerre/Terre Vaudoise. Le bilan 2018 s'inscrit dans la continuité des résultats très positifs enregistrés dans le bilan établi en juin 2017. La viabilité économique de l'action permet également de poursuivre la convention de travail établie avec Terre Vaudoise.

### SECTEUR DE L'ACCUEIL FAMILIAL

Pour accomplir l'obligation faite aux communes de garantir le respect des dispositions légales d'autorisation et de surveillance de l'accueil familial, le SAJE emploie trois coordinatrices à temps partiel (2.2 ept) déléguées à collaborer avec L'AMIFA (Accueil en milieu familial de jour). Leur mission consiste à évaluer les conditions d'accueil en milieu familial et surveiller la qualité de la prise en charge des enfants pour L'AMIFA. Pour assurer le suivi, le soutien et la surveillance des accueillantes en milieu familial (AMF), les coordinatrices effectuent des visites régulières à leur domicile. Elles se chargent d'établir des rapports d'enquêtes et d'évaluations. De plus, l'établissement de la convention de placement au domicile des AMF, en présence des parents et de la coordinatrice de référence, renforce le suivi concernant les conditions d'accueil offertes.

Les coordinatrices, employées directes du SAJE, ont leur bureau à St-Martin 25, dans les locaux de L'AMIFA. Cette proximité leur permet de travailler en collaboration avec la direction, le secteur administratif, l'équipe éducative du jardin d'enfants et la responsable de formation. Elles ont ainsi la possibilité d'avoir d'autres contacts avec les AMF qui viennent à quinzaine pour la formation continue et un regard complémentaire sur les enfants accueillis au jardin d'enfants.

Les coordinatrices ont aussi comme mission de répondre aux candidates intéressées par le travail d'AMF. Elles participent avec la direction à un entretien préalable et font une première sélection selon les critères définis par L'AMIFA. L'enquête socio-éducative permet ensuite d'évaluer les conditions d'accueil et les compétences des candidates en vue de l'obtention d'une éventuelle autorisation provisoire.

L'AMIFA a décidé de suspendre momentanément le recrutement de nouvelles candidates suite à la réorganisation du secteur de la coordination. Un courrier a été envoyé à toutes les candidates pour les informer.

### Candidatures pour devenir AMF

Durant l'année, L'AMIFA a reçu 25 dossiers de candidature :

- 1 candidate a renoncé
- 1 candidate ne répondait pas aux critères suite à un entretien et une visite
- 2 candidates ont été autorisées
- 21 dossiers sont en cours d'analyse

### AMF – Autorisées et actives

Le 1<sup>er</sup> janvier 2018, 92 AMF autorisées accueillaient 315 enfants.

Au 31 décembre 2018, 92 AMF autorisées accueillaient 309 enfants.

Durant l'année, 2 AMF ont cessé leur activité.

### Visites – entretiens

- 195 visites au domicile des AMF dont :
  - 174 visites annuelles et/ou conventions de placement
  - 18 visites pour des renouvellements d'autorisation ou l'établissement d'autorisations fixes (valables 5 ans)
  - 3 entretiens d'enquêtes
- 36 entretiens pour mise à jour/conflits à L'AMIFA.

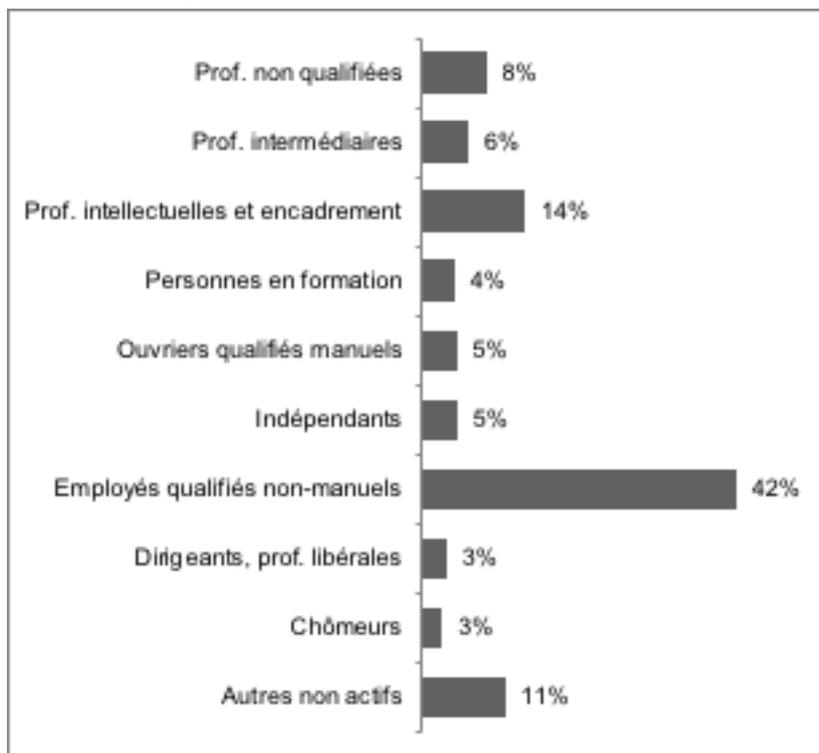
La gestion des remplacements et des dépannages est toujours plus conséquente. 460 remplacements et dépannages ont été effectués.

Suite au départ à la retraite d'une des trois coordinatrices, une nouvelle collaboratrice a été engagée à 60% au 1<sup>er</sup> mai 2018.

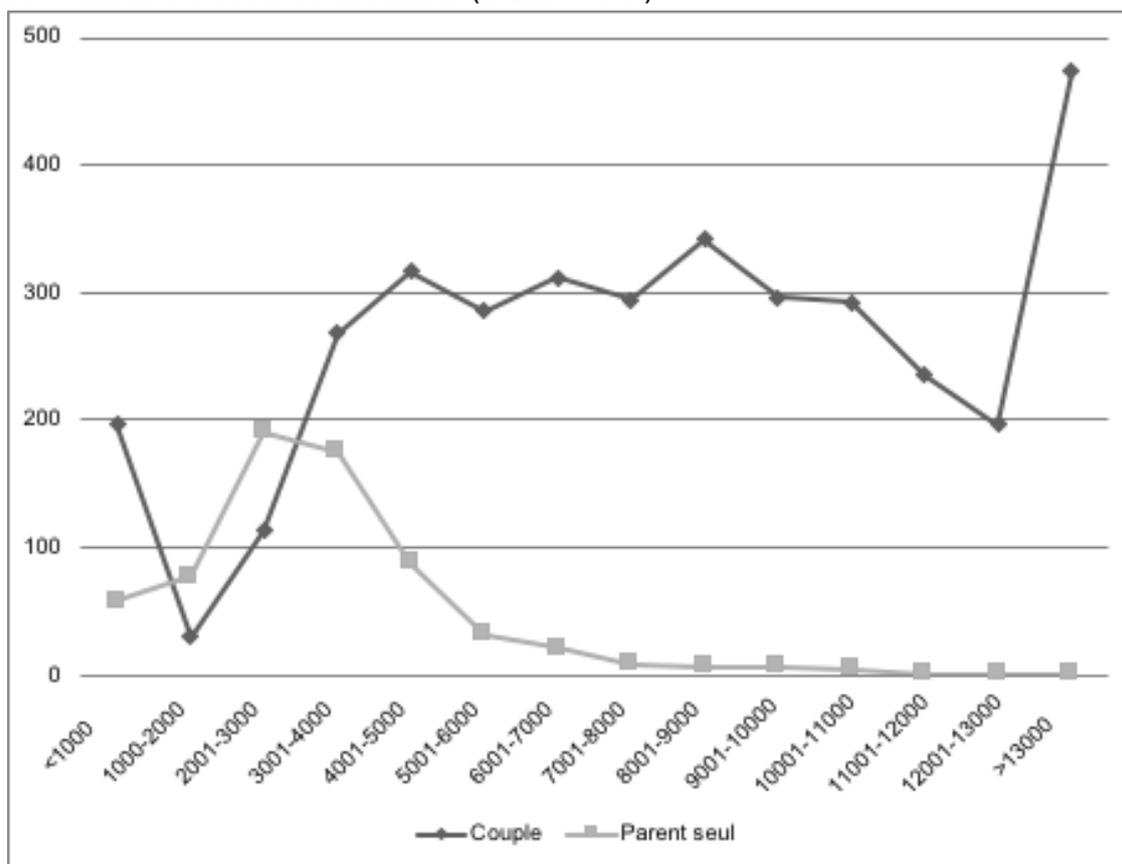
Enfin L'AMIFA a célébré ses 10 ans d'existence début octobre.

## STATISTIQUES

### Catégorie socioprofessionnelle des parents (selon classement OFS)



## Revenu déterminant selon la situation familiale (nombres réels)



## TAUX D'OCCUPATION

L'objectif de fréquentation des CVE du Réseau-L est de 90% du total des places offertes. Cette contrainte est exigible dès la troisième année de fonctionnement de la structure. Elle est calculée sur onze mois de fréquentation.

### Catégorie A – Centres de vie enfantine municipaux

Mandant	Occupation moy. / 11 mois	Nombre de places offertes
CVE Ancien-Stand	90.72	114.0
CVE Bellevaux	86.84	102.0
CVE Bergières	88.63	118.0
CVE Borde	86.01	80.0
CVE Bourdonnette	93.22	113.4
CVE Cité	84.96	90.0
CVE Diablerets	92.99	34.0
CVE Grangette	90.23	106.0
CVE Jardins de Prélaz	95.33	92.0
CVE La Sallaz	97.68	22.0
CVE Montelly	87.98	112.0
CVE Montoie	86.68	46.0
CVE Petit Vennes	78.49	44.0
CVE Valency	90.68	85.2
<b>Moyenne occupation / Total des places offertes</b>	<b>89.32</b>	<b>1'158.6</b>

### Catégorie B – Garderie et centres de vie enfantine de quartier privés conventionnés

Mandant	Occupation moy. / 11 mois	Nombre de places offertes
APEF Entre-Bois	87.84	68.0
APEF Madeleine	94.24	49.0
Centre de la Petite Enfance	98.22	128.0
Chenille	97.99	86.0
Clos-de-Bulle	95.02	67.2
Collonges	93.43	68.0
CVE de Cour	93.97	65.3

Grattapaille	91.95	62.7
Grattapaille-Lucioles	92.68	39.0
Les Koalas	90.95	22.0
Maillefer	95.56	22.0
Malley-Prairie	91.09	105.0
Piccolo Mondo	97.07	65.6
Planète Bleue	89.39	20.8
Servan	91.99	116.8
Tournesols	90.09	46.7
Zig Zag Zoug	93.82	89.0
<b>Moyenne occupation / Total des places offertes</b>	<b>93.25</b>	<b>1'121.1</b>

### Catégorie C – Garderies et crèches d'entreprises en partenariat privées conventionnées (sans les IPE de l'Etat de Vaud, ni fondation Myosotis)

Mandant	Occupation moy. / 11 mois	Nombre de places offertes
Béthanie	93.86	22.0
Bois-Gentil	94.66	22.0
Crèche de Montchoisi	91.30	22.0
Crèche du Centenaire	76.77	34.0
Croq'cinelle	92.87	44.0
Croquignole	95.26	37.0
CVE de Beaumont I	92.42	69.6
CVE de Beaumont II	89.09	111.0
CVE La Forêt	88.38	37.7
CVE Minibulles	82.33	46.0
Espace Enfance Vinet	88.18	44.0
IPE du Valentin	100.19	22.0
La Case	88.08	98.0
Mandarine	92.27	22.0
MiniWatts - Alpiq	84.84	44.0
Polychinelle	84.07	138.3
Pouponnière Chailly	97.70	123.7
Sébeillon-Est	85.03	44.0
Tivoli	91.47	44.0
<b>Moyenne occupation / Total des places offertes</b>	<b>89.94</b>	<b>1'025.3</b>

### Commission consultative de la petite enfance

La Commission consultative de la petite enfance ne s'est pas réunie en 2018.

## SERVICE DES ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES (SEP+S)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- assurer l'organisation générale des écoles lausannoises de la scolarité obligatoire et la planification scolaire, en étroite coordination avec les directions des établissements scolaires, en application de la convention Vaud – Lausanne
- assurer le rôle de « guichet unique » pour les parents, gérer les tâches administratives relatives aux élèves et aux classes primaires et secondaires : base de données des élèves, inscriptions, transferts entre communes
- assurer le soutien logistique et administratif aux directions des établissements scolaires : personnel administratif, bibliothécaires, gestion fiduciaire et gestion informatique
- assurer l'organisation et le soutien logistique au conseil et aux commissions d'établissements, ainsi que le suivi de leurs activités
- organiser et gérer l'accueil parascolaire des 7P-11<sup>e</sup> (encadrement de la pause de midi et offre d'animations, en lien avec les directions d'établissements scolaires)
- organiser et gérer les devoirs accompagnés 3P-11<sup>e</sup>
- organiser les activités périscolaires : manifestations et fêtes scolaires, appui à des activités pédagogiques (prêt d'équipement, orchestre et corps de musique, etc.), gestion des fermes pédagogiques
- gérer administrativement les transports scolaires (abonnements tl)
- organiser le Pédibus et participer à la coordination pour la sécurité du chemin de l'école
- assurer la mise à disposition des infrastructures scolaires : planification générale, constructions, transformations, rénovations et assainissements

- assurer l'entretien, l'équipement et l'utilisation des bâtiments scolaires : travaux courants, conciergeries, logistique, gestion du stock et livraisons du matériel
- contribuer subsidiairement aux prestations cantonales à la scolarisation des élèves en difficultés : centre de ressources pour élèves allophones, subvention aux Appart'
- promouvoir le travail interdisciplinaire et interinstitutionnel : coordination régionale des acteurs de l'école, ressources pédo-socio-éducatives

## PRÉAMBULE

2018 constitue une année de transition pour le Service des écoles primaires et secondaires, conduit *ad interim* et jusqu'à mi-avril par M. Raphaël Gerber, chef du Service de psychologie scolaire, avant l'entrée en fonction de la nouvelle cheffe de service, Barbara de Kerchove. Cela n'a nullement entamé l'engagement des collaborateurs des différents secteurs du SEP+S pour mettre quotidiennement à disposition des élèves, des enseignants et des familles des prestations de qualité : accueillir, coordonner, accompagner, construire, rénover, entretenir, constituent le cœur des missions du SEP+S au service de l'école. En témoignent les travaux réalisés dans les bâtiments scolaires, la réussite des fêtes scolaires, la réorganisation des prestations de devoirs accompagnés et le développement de l'accueil du midi, par exemple.

Afin de mettre les prestations au centre du dispositif, d'améliorer la lisibilité et de renforcer les synergies, la structure a été clarifiée et l'organisation du service a été remaniée, comme le montre l'organigramme. La question des infrastructures scolaires représente un enjeu de taille pour les prochaines années. C'est pourquoi il a paru judicieux de mieux articuler la planification et la gestion technique avec l'entretien des bâtiments, en intégrant le domaine des conciergeries dans le secteur bâtiments. Les multiples prestations que la Ville met à disposition des enseignants, des parents et des élèves doivent elles aussi être réfléchies de manière cohérente et complémentaire, d'où la création d'un secteur périscolaire consolidé. Enfin, au vu des perspectives liées à la généralisation de l'école à journée continue (en application de la LAJE 2, modifiée en 2017), il a paru judicieux de renforcer les secteurs du parascolaire et des devoirs accompagnés en leur donnant de l'autonomie, tout en favorisant les collaborations et les complémentarités. Les priorités ont été fixées : chaque secteur développe ses projets phares, en particulier afin de répondre aux postulats restés en suspens jusqu'ici : planification scolaire, évaluation du dispositif des devoirs accompagnés, accueil parascolaire des 7-8P.

Quant aux assistant-e-s sociaux scolaires, afin de se rapprocher d'autres professionnels de l'école, ils/elles ont rejoint le Service de psychologie scolaire au moment de la rentrée scolaire. Bon vent à cette équipe !

## EFFECTIF DU PERSONNEL

**Tableau 1.1. - plan des postes**

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration établis. scol.	32.96	32.80	33.36	32.80
Administration SEPS	27.55	26.84	27.55	26.04
Assistants Sociaux SEPS	6.00	5.80		
Conciergeries	102.64	97.27	102.59	91.68
Devoirs surveillés	18.98	15.13	18.85	13.31
Devoirs surveillés - Resp.	7.05	7.31	5.72	7.01
Réfectoires	0.34	0.32	0.34	0.00
<b>Total service</b>	<b>195.52</b>	<b>185.47</b>	<b>188.41</b>	<b>170.84</b>

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

Unité administrative	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018
<b>Total service</b>	<b>- 7.11</b>

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	n	ept	n	ept
Administration établis. scol.	44	32.80	44	32.80
Administration SEPS	38	26.84	37	26.04
Assistants Sociaux SEPS	8	5.80		
Conciergeries	170	97.27	160	91.68
Devoirs surveillés	115	14.99	102	13.31
Devoirs surveillés - Resp.	43	7.45	41	7.00
Réfectoires	1	0.32		
<b>Total service</b>	<b>419</b>	<b>185.47</b>	<b>384</b>	<b>170.84</b>

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

Unité administrative	31 décembre 2017	31 décembre 2018
	n	n
Administration établis. scol.	1	
Administration SEPS	1	
Conciergeries	4	2
<b>Total service</b>	<b>6</b>	<b>2</b>

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	44	13
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	0
<b>Total service</b>	<b>44</b>	<b>13</b>

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	1
Convention de départ	2
Décès	4
Démission	14
Départ à la retraite	22
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	1
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
<b>Total service</b>	<b>44</b>

**SECTEUR RESSOURCES HUMAINES**

Pour que les prestations soient efficaces et de qualité, le service doit pouvoir s'appuyer sur du personnel compétent et impliqué. L'équipe RH est désormais organisée pour répondre aux besoins des lignes métiers du service. En soutien à celles-ci, elle accompagne les processus de recrutement, assure le suivi administratif du personnel, le monitoring (absences, maladies, gestion des horaires), ainsi que la gestion prévisionnelle des ressources des différents secteurs : conciergerie, périscolaire, parascolaire, devoirs accompagnés, bibliothèques scolaires, technique et administratif. Suite au départ de la RRRH en juillet, la transition a été assurée par la cheffe de service et son adjoint.

**Recrutement / personnel auxiliaire**

Le SEP+S engage chaque année des auxiliaires pour compléter ses effectifs (430 collaborateur-trice-s fixes) et répondre ainsi à des besoins saisonniers (grands nettoyyages) ou pour faire des remplacements (devoirs accompagnés, parascolaire et conciergerie). En 2018, il a engagé 788 auxiliaires, dont 294 jeunes pour les grands nettoyyages d'été des bâtiments scolaires et 75 interprètes.

**Apprenti-e-s**

Le service soutient et encourage la formation des jeunes auxquels il peut offrir, grâce à sa polyvalence et à la variété des métiers qui le composent, une formation riche et variée : deux apprentis de troisième année, travaillant à l'administration du service, ont obtenu leur diplôme en juillet 2018, aussitôt remplacés à la rentrée. Dans les secrétariats d'établissements, grâce à la coordination de la Ville, ce sont cinq futurs employés de commerce qui sont en formation ; le secteur conciergerie compte trois apprenti-e-s engagés dans des collèges pour entreprendre une formation d'agent-e d'exploitation CFC.

**SECTEUR ADMINISTRATION ET FINANCES****Finances**

Le budget de fonctionnement a été correctement tenu, sans écarts significatifs entre le budget et les comptes ; toutefois, cet écart a tendance à diminuer d'année en année et les marges de manœuvres sont très étroites. Un outil de pilotage financier par secteur plus pointu est nécessaire et sera mis en place en 2019.

Un prélèvement sur les réserves de CHF 1'591'068.75 a été utilisé pour les dépenses du DIPA 5073 : bâtiments scolaires, signifiant que l'enveloppe constituée en 2014 pour financer des travaux supplémentaires est bien utilisée.

**Octroi de bons Mobilis**

L'attribution des bons Mobilis pour les abonnements des élèves et jeunes Lausannois rencontre toujours un vif succès. Ainsi, on recense quelque 14'439 bons Mobilis (-391 par rapport à 2017) établis pour l'année scolaire 2018-2019, qui se répartissent en trois groupes :

- 3'951 bons ont été émis pour les élèves bénéficiant d'un abonnement Mobilis à titre gratuit (sous réserve de l'émolument administratif de CHF 20.-), avec un taux d'utilisation de 92% ;
- 3'020 bons ont été émis pour les élèves bénéficiant d'un abonnement Mobilis à un tarif réduit de 50% (sous réserve de l'émolument administratif de CHF 20.-), avec un taux d'utilisation de 60% ;
- 7'468 bons ont été émis à destination des jeunes Lausannois de 11-20 ans pour leur permettre de bénéficier d'un abonnement Mobilis offrant une réduction de 50% (sous réserve de l'émolument administratif de CHF 40.-), avec un taux d'utilisation de 61%.

Ce sont donc 9'986 élèves ou jeunes qui ont profité de l'offre communale, soit une hausse de 1.5%.

Pour conclure, le coût annuel de cette prestation communale est de l'ordre de trois millions de francs, montant stable par rapport aux années antérieures.

### **Informatique et système d'information**

Le départ à la retraite du correspondant micro-informatique (CMI) du service a représenté pour le SEP+S l'occasion de formaliser les processus, de distinguer les éléments « métiers » des éléments techniques ou bureautiques, qui doivent être transmis au SOI. En tant que service transversal, ce dernier devrait désormais accompagner le SEP+S dans l'élaboration d'un nouveau schéma directeur, la mise à disposition d'infrastructures administratives aux établissements scolaires, et l'amélioration des processus de gestion interne.

La description d'un certain nombre de processus métiers via le système OPTIMISO a été finalisée dans les différents secteurs du service.

Le SEP+S dispose par ailleurs de divers outils de gestion, à savoir :

- le logiciel LAGAPERL qui, interfacé chaque semaine avec le logiciel cantonal de gestion des élèves LAGAPEO, reste la référence lausannoise en matière de gestion des élèves pour les prestations communales (inscription et facturation des devoirs accompagnés, transports scolaires, accueil de jour, santé et prévention, PPLS), notamment grâce à son module de géolocalisation du domicile des élèves ;
- le logiciel GELORE qui a permis la gestion et la location des locaux spécifiques des bâtiments scolaires (aulas, grandes salles, salles de rythmique, gymnastique ou de classe), pour un total d'environ 16'000 heures par an ;
- une autre application de ce même logiciel GELORE qui permet la facturation par le SEP+S des camps de l'école à la montagne, évitant ainsi aux enseignants de devoir récolter de l'argent liquide (2'716 factures envoyées en 2018) ;
- FAST, outil efficace de recherche de données au sein du service ;
- le logiciel PSEps, qui permet la gestion des auxiliaires et des intervenants des devoirs accompagnés et la génération des fiches de salaires correspondantes.

## **SECTEUR RESSOURCES POUR L'ÉCOLE**

### **Secrétariat centralisé et guichet unique pour les parents**

Selon des modalités propres à Lausanne, le Service des écoles primaires et secondaires accueille, conseille et oriente les parents d'élèves des quinze établissements scolaires lausannois lors de l'inscription à l'école, ou pour toutes autres démarches administratives. Par ailleurs, le sous-secteur « scolarisation » est chargé notamment de contrôler la scolarité obligatoire, gérer les élèves – par le biais des logiciels LAGAPERL et LAGAPEO, coordonner les mises en classes et traiter les demandes de dérogations à la zone de recrutement scolaire intercommunale et intercantonale, en partenariat avec les directions d'établissement, le CREAL, la Direction générale de l'enseignement obligatoire, et le Contrôle des habitants. Il assure également la facturation et le suivi des écolages (dérogations accordées, élèves non lausannois intégrés dans une structure sport-art-études), ainsi que le traitement des aides individuelles. Ce sous-secteur a par ailleurs assuré la permanence d'été des établissements scolaires, permettant ainsi de répondre sans interruption aux nombreuses questions des parents en période estivale.

Les aides individuelles octroyées par le SEP+S, en fonction de la situation familiale, consistent en une prise en charge partielle des frais de repas dans les réfectoires, de certains frais de transports, des frais d'inscription aux devoirs accompagnés, ainsi que des frais de participation aux camps et sorties.

### **Conférence régionale de Lausanne (CRL)**

La cheffe du SEP+S prend part aux séances bimensuelles de la Conférence régionale des directions d'établissements lausannois afin de participer à la coordination des projets et des dossiers dont la portée est souvent à la fois cantonale et communale. Ces séances permettent notamment d'aborder les cas d'élèves d'intérêt général, de coordonner les actions à destination des élèves allophones ou ayant des besoins particuliers, d'harmoniser certaines pratiques entre les établissements et d'initier des collaborations entre ceux-ci et les services de la Ville sur des thèmes spécifiques (campagnes de prévention des addictions, projets pour les JOJ 2020, etc.).

En 2018, la CRL a régulièrement abordé les questions liées aux infrastructures : interpellations sur la vétusté des bâtiments, manque de salle de gymnastique, obsolescence du parc informatique administratif, virage numérique de l'école et les besoins qui en découlent (affichage numérique ou puissance du réseau wifi), qui ont requis des réponses circonstanciées du service. La CRL a ainsi accompagné la cheffe de service dans ses réflexions liées à la planification scolaire, en particulier pour le programme à prévoir aux Plaines-du-Loup et l'organisation qui s'ensuit.

## **Organisation des établissements et des classes**

13'897 élèves ont fait leur rentrée dans les classes lausannoises en août 2018 (+260 par rapport à la rentrée 2017), répartis dans 734 classes (+11). La gestion du plan de rentrée s'est donc déroulée sans encombre, grâce à l'appui du sous-secteur « scolarisation », qui se charge des inscriptions, du suivi des vœux, de la gestion des dérogations, de l'envoi des convocations, etc.

## **Accueil des élèves allophones**

Le Centre de ressources pour élèves allophones (CREAL) permet de coordonner à l'échelle lausannoise l'accueil de l'ensemble des élèves allophones selon une procédure identique et cohérente, en prenant en compte l'âge et les besoins particuliers de chaque enfant primo-arrivant à Lausanne. Le CREAL accueille des enfants de pays et de parcours scolaires de plus en plus divers, allant de l'analphabétisme fonctionnel à un niveau social parfois très élevé, obligeant les professionnels à prendre en compte toute la singularité de chaque situation.

Bien que dépendant des établissements scolaires lausannois, cette instance est gouvernée par un conseil de direction qui réunit deux directeurs représentants de la CRL, les doyen-ne-s spécialisés et les chef-fe-s des services de psychologie scolaire et des écoles primaires et secondaires.

Alors que les cycles 2 et 3 sont coordonnés par des doyens spécialisés, le cycle 1 (1 à 4P) est désormais (et de façon expérimentale depuis 2018) sous la houlette de doyen-ne-s des établissements primaires qui accueillent les enfants directement dans l'établissement scolaire qui leur correspond, une pratique qui semble très appréciée par les établissements scolaires et les familles concernées.

## **Assistant-e-s sociaux scolaires (ASS)**

Les assistant-e-s sociaux scolaires travaillent en étroite collaboration avec les autres partenaires de l'école dans les 15 établissements scolaires de la ville ; leurs prestations concernent les enfants de 4 à 18 ans, pour répondre aux questions relatives à la scolarité, à l'environnement familial et social, à l'administration, aux besoins socio-éducatifs des enfants et des jeunes, etc. Situés à la périphérie de l'école, au cœur des relations écolefamille, les ASS peuvent être sollicités spontanément (par l'élève ou ses parents) ou sur recommandation des enseignants, des infirmières scolaires, des psychologues, des logopédistes, des psychomotriciennes, voire des doyens.

En conséquence, les thématiques traitées vont des questions d'organisation familiale (recherche de place d'accueil, gestion d'une séparation ou d'un divorce) aux questions liées à l'éducation (comment poser des limites et quelles sanctions donner), en passant par la gestion de la scolarité de l'enfant (démotivation ou mauvais résultats), le soutien à la parentalité ou des problématiques sociales, financières ou administratives.

A partir des signaux que lancent les enfants, les ASS peuvent évaluer les situations, mettre en place différents soutiens et surtout faire le lien avec les partenaires et intervenants extérieurs. Les enfants ou adolescents qui montrent des signes de désinvestissement scolaire, de démotivation ou de difficultés de concentration, sont souvent inquiets de la situation vécue à la maison et ont de la peine à gérer leurs émotions. Certains se renferment et ont de la peine à entrer en relation avec leurs camarades ou avec les adultes ; d'autres au contraire outrepassent le cadre, insultent ou entrent dans des conflits. Les ASS peuvent ainsi faire le lien entre des mesures pédagogiques mises en place par l'école, des mesures éducatives sociales et administratives initiées et mises en place par eux et des mesures psychologiques.

A cet égard, 2018 s'est caractérisé par :

- la disparité des demandes et des signalements aux ASS, ainsi que la multiplicité et la variété des situations à traiter ;
- un nombre croissant de familles en situation de vulnérabilité et de précarité, aux prises avec un vécu difficile et empreint de souffrances qui impacte profondément la scolarité des enfants et des jeunes ;
- le constat des disparités en matière d'accès des enfants et de leurs familles à diverses prestations, par rapport aux droits de l'enfant.

De plus en plus de familles lausannoises semblent être touchées par le phénomène des « working-poor » : les parents travaillent mais ont des dettes et/ou des charges liées au loyer, aux assurances maladies, aux frais de téléphones ou aux impôts telles qu'elles ne permettent pas aux familles de se faire soigner correctement. Le renoncement à certains soins, en particulier les soins dentaires, est un effet collatéral.

Des séances de travail ont lieu régulièrement avec les conseillères sociales école – famille du Canton de Vaud.

Au début de l'année scolaire, les ASS ont quitté le SEP+S pour rejoindre le Service de psychologie scolaire, ce qui suppose une réorganisation de l'équipe et de nouvelles collaborations.

## **Soutien à la mesure socio-éducative « Appart' »**

Le SEP+S subventionne, conjointement avec le SPJ, la structure socio-éducative de jour « Appart' » comme mesure de soutien éducatif aux adolescents lausannois en difficultés comportementales. Avec le soutien des établissements scolaires, grâce à une collaboration constructive avec les parents concernés, les deux structures sises aux Epinettes et à la rue du Midi permettent d'accueillir quotidiennement une quinzaine de jeunes chacune, à midi et l'après-midi, ainsi que pour des activités le week-end et pendant les vacances. La prise en charge s'inscrit dans la durée (3 à 6 mois), pour permettre progressivement aux parents de prendre ou reprendre la gestion de l'éducation de leur enfant. Une cinquantaine d'enfants bénéficie ainsi de ce dispositif chaque année.

La cheffe de service participe avec voix consultative au comité de l'Association de la Maison des Jeunes (instance de tutelle des « Appart' ») ainsi qu'à la commission « Appart' », qui permet notamment de connaître la situation des jeunes en

difficulté et de prendre la mesure des besoins. La question de la création d'un troisième «Appart'» se pose de manière récurrente.

### **Conseil d'établissements et commissions d'établissement**

Le conseil d'établissements lausannois a tenu deux séances, les 17 mai et 1<sup>er</sup> novembre 2018. Comme de coutume, les membres ont reçu des informations générales : plans et situations de rentrée, constructions, projets scolaires et parascolaires. De fructueux échanges ont porté sur les travaux et projets des uns et des autres. Une séance de coordination des président-e-s de chaque commission d'établissement (CET) s'est en outre tenue le 1<sup>er</sup> octobre 2018. Le conseil a décidé de ne pas solliciter la commission des élèves lausannois en 2018.

La semaine précédant la rentrée scolaire, six commissions d'établissements mixtes (7P à 11<sup>e</sup>) ont organisé des visites de collèges pour les familles des élèves commençant la 7P, lesquelles ont à nouveau rencontré un vif succès. Les offres parascolaires faisaient partie intégrante de ces présentations.

Toute l'année, les 15 commissions d'établissement ont continué à œuvrer à l'ancrage de l'école dans son quartier, contribuant, à leur manière, à renforcer les liens entre les familles et le monde scolaire : projets ou journées d'établissement, ballades inter-collèges, visites de collèges pour les nouveaux élèves 7P et leurs parents, matchs de football avec équipes mixtes (profs-élèves-parents), organisation de conférences, de cafés-parents, ou encore de soirées d'orientation et de présentation des métiers, élaboration de publications, réflexions sur l'aménagement scolaire, la sécurité aux abords de l'école, l'offre parascolaire ou encore finalisation des règlements d'établissement. Ainsi, plusieurs manifestations ont rassemblé des centaines de familles, avec pour certaines, une contribution importante des professionnel-le-s de l'école. Le harcèlement, les réseaux sociaux, la sécurité et les aménagements aux abords de l'école, l'intégration des élèves et de leurs parents sont des thèmes régulièrement traités par les commissions et sont la source de nombreux projets. Les CET de Béthusy et du Belvédère ont été impliquées dans les projets de constructions en cours.

### **Informations aux parents**

Pour la quatrième année consécutive, une soirée d'information commune a été organisée à l'intention des parents des futurs élèves 1P lausannois. Le 14 mai, près de 700 parents se sont rendus au Casino de Montbenon, où étaient présents le conseiller municipal, les chef-fe-s des services de la Direction EJQ et les directrices et directeurs des établissements primaires. En plus d'une conférence plénière, déclinée en deux sessions, 16 stands de présentation animés par près de 60 professionnel-le-s ont permis aux parents de découvrir l'école lausannoise et les prestations liées au monde scolaire. Des interprètes étaient à disposition des parents pour les accompagner durant la soirée.

Le SEP+S a coordonné, dans chacun des établissements mixtes lausannois, une conférence relative à l'accompagnement et à l'éducation des adolescent-e-s, sur la base du portail internet « Reste cool, sois prudent » réalisé sous l'égide du Bureau des conseils régionaux de prévention et de sécurité du Canton (CRPS). Ainsi, les premières parties des conférences des parents des élèves de 8P ont été menées conjointement par les préfetètes lausannois, la brigade jeunesse et la direction de chacun des sept établissements scolaires concernés. La brochure homonyme a également été distribuée aux parents.

Par ailleurs, l'effort de traduction des courriers les plus importants s'est poursuivi, tout comme la collaboration avec le Bureau lausannois pour les immigrés, notamment pour former les relais communautaires sur l'organisation scolaire.

### **Site internet : portail « scolarité à Lausanne »**

Le portail internet « scolarité à Lausanne » continue de rencontrer un vif succès. En 2018, plus de 422'000 internautes ont visité cette plateforme pour y trouver des informations concernant l'organisation de l'école lausannoise.

### **Prévention des incivilités et du vandalisme**

Le SEP+S a participé à 10 séances de la plateforme incivilités, organisées par l'Observatoire de la sécurité. En regard des nombreuses problématiques rencontrées sur les sites scolaires, il s'agit d'un lieu d'échange essentiel pour relayer les informations et coordonner les moyens d'intervention. Différentes ressources ont pu ainsi être mobilisées, notamment en fin de journée et en soirée, aux Bergières ou au Belvédère notamment, de même que pendant les périodes de vacances. Les différentes mesures sont également discutées et évaluées dans le cadre de ces rencontres.

## **SECTEUR PARASCOLAIRE**

### **Mise en œuvre de l'art. 63a de la Constitution vaudoise**

La mise en œuvre du programme de législature de la Municipalité en termes d'école à journée continue s'est poursuivie en 2018. Rappelons qu'il s'agit d'offrir aux familles qui le désirent des prestations d'accueil de jour différenciées selon l'âge des enfants : le SAJE gère l'essentiel des prestations jusqu'en 6P (10 ans) et, depuis la rentrée scolaire 2015, la restauration collective, en partenariat avec les prestataires mandatés, comme le montre son rapport d'activité.

Quant au SEP+S, il organise un accueil pour les élèves dès la 7P, avec un accent particulier pour les élèves de 7 et 8P, tout en poursuivant des objectifs découlant de la loi sur l'enseignement obligatoire : soutien à la formation via les devoirs accompagnés (dès la 3P) ; socialisation et intégration via des offres d'accueil parascolaire et des activités durant la pause de midi, pour les enfants et les adolescents dès le degré 7P. Une attention particulière est portée sur l'adéquation de l'offre et les liens avec les directions d'établissements scolaires, notamment via des doyen-ne-s déchargés à cette fin par la Ville, en incitant les échanges et les collaborations entre les différents professionnels et prestataires concernés (participation aux conférences des maîtres, séances de coordination en cours d'année, réunions de résolution des situations

problématiques, etc.). Chaque fois que possible, les commissions d'établissement et les conseils d'élèves ont également été mobilisés.

L'équipe en charge de ce secteur s'est particulièrement engagée pour assurer la continuité des prestations, notamment en raison du manque de ressources dévolues au secteur. Elle a poursuivi avec succès plusieurs expériences pour décloisonner les différentes prestations liées à la journée continue de l'écolier et a entamé une évaluation globale des prestations actuellement mises en œuvre en faveur des familles et des élèves de ces degrés.

Enfin, dans le contexte de la mise en œuvre de l'article 63a de la Constitution vaudoise, de l'approbation de la nouvelle loi sur l'accueil de jour (LAJE 2) par le Grand Conseil vaudois en 2017 et du cadre de référence relatif, adopté et diffusé en juin 2018 par l'EIAP, le SEP+S mène d'intenses réflexions pour intégrer les nouvelles exigences et anticiper leurs conséquences de manière optimale dans les prestations actuellement développées. En particulier, il a entamé une démarche d'évaluation globale de la prestation actuelle d'accueil parascolaire des élèves 7-8P. A cette fin, il a fait appel à un mandataire externe et a mis en place un groupe de référence composé de membres de la DEJQ, d'un doyen de liaison parascolaire et de la nouvelle directrice de la FASL, afin d'étudier les différents scénarii envisageables et élaborer une proposition-cadre au Conseil communal.

### **Organisation de la pause de midi**

Pour les élèves dès la 7P, l'offre d'accueil parascolaire, fondée sur le principe de l'accueil libre, continue de s'étoffer et de se consolider, en étroite collaboration avec les professionnel-le-s concernés dans chaque établissement scolaire (doyenne-s, bibliothécaires, personnel de cuisine et de nettoyage, éventuellement centres socioculturels). Cette formule, adaptée à l'âge des élèves et aux caractéristiques de chaque lieu, rencontre un vif succès.

Ainsi, le secteur parascolaire a développé tout au long de l'année des prestations complémentaires à l'offre de restauration collective : dans tous les collèges, les élèves peuvent accéder librement et gratuitement aux espaces dédiés, sous la surveillance d'animatrices et d'animateurs parascolaires. Ils ont la possibilité de pique-niquer ou de réchauffer leur repas, de travailler pour l'école, de jouer, bricoler, lire, se réunir, discuter ou tout simplement passer un moment, cela les lundis, mardis, jeudis et vendredis et parfois, si les besoins sont avérés, les mercredis. Dans ce cadre propice, très fréquenté par les élèves, un certain nombre d'actions ou d'initiatives de sensibilisation et de prévention peuvent être mises en place au quotidien. A noter que les bibliothèques scolaires sont ouvertes pendant une partie de la pause de midi et que les bibliothécaires se coordonnent en conséquence avec le secteur parascolaire.

Eléments clés :

- jusqu'au mois de décembre, un contrôle personnalisé des présences durant l'accueil de midi a à nouveau été proposé aux parents pour les nouveaux élèves de 7P, dans tous les collèges. Cette offre rassure certaines familles et permet une transition en douceur de la fin de la prestation APEMS vers le concept d'accueil libre mis en place dans les collèges des plus grands élèves ;
- dans tous les sites, un effort particulier a été mis sur l'acquisition de matériel sportif et l'organisation d'animations en lien (tournois et quizz), ainsi que pour optimiser les espaces dévolus à ce type d'activités ;
- Belvédère : en attendant le nouveau réfectoire, dont l'ouverture est prévue à la rentrée 2022 avec la reconstruction de l'annexe, les élèves sont accueillis dans le réfectoire actuel. De nombreuses activités sont proposées par un duo d'animateurs parascolaires motivés. L'accueil du mercredi midi est maintenu, afin de répondre aux besoins des élèves qui ont ensuite des cours facultatifs ou sont inscrits en classe de raccordement ;
- Elysée : les synergies entre le Centre pluriculturel et social d'Ouchy (CPO), où est proposée la restauration collective, la bibliothèque scolaire avec son nouvel espace aménagé et l'Atrium, ont permis de pallier partiellement le manque d'espaces dévolus à l'accueil parascolaire des élèves de l'établissement ;
- Rouvraie : l'animatrice parascolaire en poste depuis un grand nombre d'années est décédée au début 2018. Malgré ce départ abrupt, qui a particulièrement affecté les élèves, l'équipe a continué de mettre en place de nombreux ateliers, animations et projets novateurs, plébiscités par les élèves. Ainsi, une partie d'entre eux a participé au spectacle mis sur pied pour les 20 ans de « Pousses urbaines » au Théâtre de Vidy, et aux « 20 km de Lausanne ». L'organisation de la pause de midi a dû être adaptée suite au changement de la grille horaire des classes du collège à la rentrée 2018. L'accueil du mercredi après-midi et du vendredi après-midi après les cours a été à nouveau proposé aux élèves, avec une offre d'animations plus spécifiques. A noter que de nombreux enfants fréquentant les classes d'accueil du collège bénéficient de cette prestation, particulièrement adaptée à leurs besoins et s'inscrivant dans une collaboration étroite avec les enseignantes concernés ;
- Béthusy : à l'instar de l'année précédente, la collaboration mise en place avec l'équipe de devoirs accompagnés de midi a été reconduite, permettant une prise en charge plus conséquente et personnalisée des nombreux élèves venant se sustenter au réfectoire dès la fin des cours du matin. La bibliothèque scolaire, qui complète le dispositif d'accueil, est également très fréquentée par les élèves durant la pause de midi ;
- Entre-Bois : une attention particulière a été portée à cet accueil destiné aux élèves dès la 9<sup>e</sup> année, très nombreux à le fréquenter. Ainsi, un duo d'animateurs a pris en main avec succès et créativité la gestion de l'accueil de ces élèves durant la pause de midi, avec le soutien engagé de la direction de l'établissement. De nouveaux projets sont en réflexion, notamment d'ordre sportif, alimentaire ou en lien avec l'orientation professionnelle ;
- Coteau-Fleuri : reconduction de l'accueil parascolaire pour les élèves de 7-8P dans les locaux du Centre de rencontre œcuménique de la Grangette (CROG), y compris le mercredi après-midi. La restauration collective est proposée dans un local annexe ;

- St-Roch : étoffement des animations dans l'annexe accueillant les jeunes à midi, notamment avec des activités créatrices, lesquelles rencontrent un franc succès auprès des élèves. La restauration collective est proposée dans le réfectoire du collège principal ;
- Villamont : outre l'organisation de la pause de midi qui a trouvé son rythme de croisière, depuis la rentrée 2018, un animateur parascolaire est à nouveau présent à la sortie des classes l'après-midi. Celui-ci participe activement à la pacification de ces moments, tout en développant des collaborations inédites avec les professionnel-le-s de l'école. Dans ce contexte, les projets novateurs spécifiques à ce site ont pu être reconduits ou créés, avec le soutien actif et enthousiaste de la direction de l'établissement ;
- Grand-Vennes : l'accueil parascolaire se déroule dans le centre d'animation « Le Grand V », avec une collaboration étroite entre l'équipe d'animation socioculturelle et l'animateur parascolaire engagé par le SEP+S ;
- Bergières : reconduction de la collaboration formalisée avec le centre d'animation « Espace 44 », sous forme d'un mandat de prestations. Ainsi, un animateur socioculturel accueille les élèves au réfectoire et est présent à la sortie des classes l'après-midi. « Espace 44 » propose aux familles un concept de « contrat tripartite » (élève-parents-centre d'animation) qui remplace le contrôle des présences existant dans les autres sites scolaires.

### **Restauration collective**

Si le SAJE gère depuis 2015 la restauration collective pour tous les enfants, y compris dans les réfectoires des établissements primaires et secondaires – ceci afin d'utiliser de manière optimale des cuisines de production, de mieux contrôler la chaîne de distribution et de traiter les prestataires de manière consolidée –, plusieurs lieux de coordination interservices ont été mis en place afin de combiner les prestations d'accueil et la livraison des repas, et d'assurer la qualité de la gestion et des repas. Des représentants du SEP+S participent ainsi au comité de pilotage du dispositif de restauration collective durable.

De manière plus pragmatique, des rencontres s'organisent aussi sur place, avec les représentants des directions d'établissement, pour coordonner localement les repas et l'encadrement des enfants, voire les décisions en matière d'investissement dans le renouvellement des cuisines dans les écoles, ou pour répondre à l'évolution des besoins et aux enjeux éducatifs posés par les enfants en dehors des horaires scolaires.

Le SEP+S reste en outre en charge des décisions d'octroi des rabais aux familles en difficultés, dont le nombre est croissant.

### **SECTEUR DEVOIRS ACCOMPAGNÉS (DAC)**

En 2018, 2'574 élèves de 3<sup>e</sup> à 11<sup>e</sup> ont intégré un des 266 groupes de la prestation des devoirs accompagnés, organisés dans les bâtiments scolaires lausannois (état au 1<sup>er</sup> octobre 2018). Le nombre d'élèves inscrits aux devoirs accompagnés pour l'année scolaire 2018-2019 a diminué de 14% par rapport à l'année scolaire 2017-2018.

Chaque groupe d'élèves a été pris en charge par l'un-e des 268 accompagnant-e-s de devoirs (dans certains cas par un binôme), sous la houlette des 43 responsables de site qui sont en charge d'équipes composées de 1 à 19 groupes d'élèves.

Les responsables du secteur DAC ont été fortement mobilisés par la gestion administrative des accompagnants de devoirs (recrutement et suivi RH), ainsi que par les situations problématiques d'enfants nécessitant une coordination avec les différents partenaires (corps enseignant, doyen-ne-s, APEMS, réseau scolaire, parents, assistant-e-s sociaux scolaires, SESAF, etc.) :

- organisation : le secteur est emmené par un responsable et une coordinatrice pédagogique. En janvier, le secteur a reçu l'appui d'une chargée d'administration du personnel, puis la conseillère RH dédiée au DAC a quitté le service pour d'autres perspectives professionnelles et a été remplacée en mai ;
- inscriptions aux devoirs accompagnés : le système d'inscription aux devoirs accompagnés pour les élèves 3-6P a été revu pour l'année 2018-2019 à des fins d'efficacité. Les bulletins d'inscription ont été distribués par les enseignant-e-s aux élèves le jour de la rentrée scolaire, sauf pour les élèves de 7-8P qui ont reçu les bulletins d'inscription à leur domicile début août. Pour les élèves des degrés supérieurs (9<sup>e</sup> à 11<sup>e</sup>), les bulletins d'inscription ont été transmis aux secrétariats des établissements, puis distribués aux élèves par leur maître-esse de classe ;
- le SEP+S s'est chargé du traitement des bulletins d'inscription pour ces degrés et de l'organisation de la prestation, en étroite collaboration avec les responsables de terrain, les APEMS (pour les 3-6P), et les secrétaires des établissements scolaires, pour une mise en route la troisième semaine après la rentrée ;
- l'offre « à la carte » pour les 3-6P s'est poursuivie. Pour rappel, cette formule, proposée aux familles en étroite collaboration avec les APEMS, leur permet de choisir, pour chaque jour de la semaine, uniquement les devoirs accompagnés ou un accueil en APEMS avec ou sans devoirs accompagnés.

2018 a été l'occasion de divers aménagements dans la gestion des ressources humaines : les effectifs du personnel des DAC sont fluctuants en raison des particularités de cette fonction, caractérisée par un engagement de 2h par jour en fin d'après-midi, trois fois par semaine en période scolaire. Celle-ci ne peut donc être qu'une activité accessoire et nombreux sont les collaborateurs qui saisissent d'autres opportunités lorsqu'elles se présentent, sans parler des contraintes horaires du personnel étudiant (session d'examen, changement d'horaires chaque semestre, Erasmus, etc.). Dans l'intérêt des enfants et par souci d'efficacité, il faut donc tenter de fidéliser les accompagnant-e-s, notamment en soignant le recrutement et en offrant des formations de qualité :

- recrutement : 369 candidat-e-s ont été reçus en entretien par la conseillère RH après avoir passé avec succès le test de compétences scolaires à l'occasion d'une séance de recrutement collective initiale ; 99 accompagnant-e-s ont été engagés à la suite de l'entretien individuel ;

- formation initiale DAC : afin de renforcer les compétences des nouveaux-elles accompagnant-e-s de devoirs, un cycle de formation a été mis sur pied à l'attention de 84 participant-e-s qui entamaient leur mission auprès des élèves. Les thèmes traités ont porté sur la gestion de classe et sur les outils pédagogiques propres à l'accompagnement des devoirs ;
- formation continue : début juillet, 203 accompagnant-e-s ont bénéficié de deux demi-journées de conférences animées par des intervenants externes, l'une sur « l'interculturalité à l'école » et l'autre sur « la violence dans les pratiques enseignantes » ;
- rencontre des responsables de site : deux séances ont été tenues avec les responsables de site des devoirs accompagnés. L'une, début juillet, pour faire le bilan de l'année écoulée et l'autre, début septembre, pour préparer le démarrage des prestations.

### Devoirs accompagnés destinés aux 3-6P en chiffres

Au 1<sup>er</sup> octobre 2018, 1'867 élèves de 3-6P étaient inscrits aux devoirs accompagnés dans l'un des huit établissements primaires de la Ville. Sur l'ensemble des 5'002 élèves de ces quatre degrés scolaires (DEP, ACC et COES inclus), 37.3% étaient inscrits aux devoirs accompagnés.

Répartition des élèves dans les établissements :

Établissements primaires	Nombre d'élèves scolarisés (3-6P)	Nombre d'élèves inscrits aux devoirs accompagnés	Pourcentage d'élèves aux devoirs accompagnés par établissement	Nb groupes
Beaulieu	627	256	40.8	29
Coteau-Fleuri	606	200	33.0	21
Entre-Bois	602	285	47.3	29
Floréal	697	254	36.4	27
La Sallaz	620	180	29.0	17
Mon-Repos	793	291	36.7	28
Pierrefleur	456	146	32.0	14
Prélaz	601	255	34.1	31
<b>Total</b>	<b>5'002</b>	<b>1'867</b>	<b>37.3</b>	<b>196</b>

### Devoirs accompagnés destinés aux 7-8P en chiffres

Au 1<sup>er</sup> octobre 2018, 707 élèves 7-8P (DEP et ACC inclus) des sept établissements mixtes lausannois avaient recours à cette prestation, organisée généralement au terme des périodes de l'après-midi, pour une durée maximale de 75 minutes. L'offre de devoirs accompagnés durant la pause de midi s'est maintenue dans les collèges de Béthusy et de la Rouvraie.

Répartition des élèves dans les établissements :

Établissements mixtes	Nombre d'élèves scolarisés (7-8P)	Nombre d'élèves inscrits aux devoirs accompagnés	Pourcentage d'élèves aux devoirs accompagnés par établissement	Nb groupes
Belvédère	413	93	22.5	10
Bergières	359	65	18.1	7
Béthusy	402	129	32.1	9
Elysée	374	85	22.7	6
Villamont	431	163	37.8	12
C.F. Ramuz	340	108	31.7	8
Isabelle-de-Montolieu	399	64	16.0	6
<b>Total</b>	<b>2'718</b>	<b>707</b>	<b>26.0</b>	<b>58</b>

### Devoirs accompagnés destinés aux 9<sup>e</sup>-11<sup>e</sup>

Les prestations de devoirs accompagnés pour les élèves de 9<sup>e</sup> à 11<sup>e</sup> et les RAC se sont poursuivies dans les établissements de C. F. Ramuz (collège d'Entre-Bois), de Villamont (collèges de Villamont et de St-Roch), et des Bergières. Les devoirs accompagnés sont aussi fréquentés par les élèves de classes d'accueil dans les collèges des Bergières et de Villamont, et par des élèves fréquentant les classes de raccordement au collège d'Entre-Bois. La prestation a aussi été reconduite au collège du Belvédère, les mardis et jeudis (élèves de 9-10VG). La participation des élèves varie de un à trois jours en fonction des besoins de chacun. Dans l'établissement des Bergières, un tournus de trois enseignant-e-s permet d'apporter un soutien supplémentaire aux élèves durant les devoirs accompagnés. Au collège de Villamont, un soutien est apporté une fois par semaine par une enseignante.

Par ailleurs, les autres établissements scolaires – en collaboration avec le SEP+S – mettent en place une offre complémentaire variable sous forme de mentorat, de devoirs assistés, d'aide aux devoirs ou encore d'appuis.

Répartition des élèves dans les établissements :

Établissements mixtes	Nombre d'élèves	Nombre d'élèves inscrits aux devoirs accompagnés	Pourcentage d'élèves aux devoirs accompagnés par établissement
Belvédère (9 <sup>e</sup> -10 <sup>e</sup> )	318	21	6.6
Bergières (9 <sup>e</sup> -11 <sup>e</sup> )	504	57	11.3
Villamont (9 <sup>e</sup> -11 <sup>e</sup> )	826	74	9.0
C.F. Ramuz (9 <sup>e</sup> -11 <sup>e</sup> )	457	31	6.8
<b>Total</b>	<b>2'105</b>	<b>183</b>	<b>8.7</b>

Au 1<sup>er</sup> octobre 2018, 183 élèves de 9<sup>e</sup>-11<sup>e</sup> étaient inscrits aux devoirs accompagnés. Parmi ceux-ci, 43.7% suivent les DAC un jour par semaine, 35.5% deux jours par semaine et 20.8% trois jours par semaine.

## **SECTEUR PÉRISCOLAIRE**

### **Fêtes scolaires**

La fête des classes enfantines (1-2P) s'est déroulée le mercredi 27 juin et celle des classes primaires (3-5P) le 4 juillet. Plus de 2'400 élèves enfantins ont défilé, de Montbenon à la place de Milan, alors que 3'800 élèves ont fait le parcours de la place de la Riponne à la place de Milan.

Pour la deuxième année consécutive, les élèves de 6P se sont retrouvés à la piscine de Bellerive le 22 juin, où une fête spécifique était organisée. Après des activités ludiques et sportives organisées le matin sur les terrains de la piscine de Bellerive, les 1'200 élèves de 6P ont participé l'après-midi à une chorégraphie dansante. Cette manifestation a rencontré un vif succès auprès des élèves.

### **Fermes pédagogiques**

Le nombre de visites dans les deux fermes pédagogiques se maintient à raison de deux journées (ou 24 heures complètes) par classe. Plus de 1'200 enfants ont découvert en 2018 un milieu de vie et un métier en pleine mutation. Deux fermes en activité assurent cette prestation pédagogique : le Chalet de la Ville au Mont-sur-Lausanne, et la ferme des Cases aux Monts-de-Pully. Les activités conduites avec les élèves, en coordination avec l'enseignante, la fermière de l'exploitation visitée et l'animateur responsable, enrichissent la vie de la classe, que ce soit pour les contenus ou pour le développement des liens conviviaux entre les élèves. Les élèves viennent à deux reprises, à deux saisons différentes, pour affiner leurs observations et mieux comprendre les liens entre l'homme et son environnement.

### **Prêt d'équipements et coordination des activités sportives**

Au dépôt de Valency, les élèves ayant besoin de matériel de ski pour partir en camp sont équipés par la Ville. Pour l'hiver 2017-2018, plus de 2'300 enfants, soit 134 classes, ont bénéficié de ce service, dont 53 classes pour les maisons de vacances de la Barboleusaz, des Chevalleyres et du Planemard. La demande de prêt de matériel reste croissante d'année en année.

### **Piscines**

Tous les élèves de 3 à 6P bénéficient de 12 cours de natation par année ; le passage du test CSA en 6P permet de mesurer les effets positifs de ces leçons. Au plan des infrastructures, toutes les classes ont pu être placées dans les créneaux horaires dévolus, mais l'ouverture de nouvelles classes nécessite une réflexion quant aux mesures à adopter.

### **Patinoires**

La fréquentation des patinoires par les classes lausannoises est en constante hausse. Depuis deux ans, la patinoire de la Pontaise est provisoirement couverte, pour le plus grand bénéfice des élèves qui peuvent s'y rendre par n'importe quel temps. Cette situation n'est malheureusement pas appelée à perdurer au-delà des « JOJ 2020 », cette mesure ayant été mise en place pour pallier les surfaces de glace occupées par les utilisateurs de la patinoire de Malley.

### **Corps de musique et autres manifestations scolaires**

- la Banda des écoles lausannoises s'étoffe. Sous la houlette de Diego Marion, elle a participé aux cortèges des fêtes scolaires et a donné quelques concerts publics. Le 10 décembre, elle a présenté son concert de Noël. Comme chaque année, cette manifestation a rassemblé les parents et amis des jeunes musiciens pour un moment musical très apprécié ;
- en plus de leur traditionnelle participation aux défilés des fêtes scolaires, le Corps des Fifres et Tambours s'est produit en public à plusieurs reprises. 2018 a marqué un tournant dans la direction de ce corps qui se trouve désormais sous la gestion de Mme Audrey Clavadetscher, première femme à le diriger.

### **Pédibus et sécurité sur le chemin de l'école**

À la rentrée scolaire, 12 séances d'information ont été organisées à l'attention des parents afin de les encourager à adhérer à cette initiative permettant tout à la fois d'apprivoiser le chemin de l'école, de passer du temps entre copains et de rassurer les parents. En conséquence, trois nouvelles lignes de Pédibus ont été créées en 2018, et ce sont donc 21 lignes qui constituent une aide précieuse pour l'organisation de l'accompagnement des enfants sur le chemin de l'école.

En outre, dans le cadre de la semaine de la mobilité, au mois de septembre, un cortège géant Pédibus couronné par la projection de courts-métrages en lien avec la mobilité ont été proposés aux enfants, parents et amis du Pédibus de la région lausannoise. Cette manifestation « Le Pédibus fait son cinéma » a été organisée au cinéma City-Club de Pully le 22 septembre, en collaboration avec la Ville de Pully et l'Association transports et environnement Vaud (ATE).

Durant l'année, différentes opérations de sensibilisation et d'information ont eu lieu : journée « à pied à l'école », campagne de prévention à la rentrée scolaire et participation aux séances d'information pour les parents des futurs élèves 1P, aux réunions de classes, stands d'information à l'entrée des bâtiments scolaires et lors de différentes manifestations. Toutes ces opérations de sensibilisation peuvent être organisées grâce à l'implication des parents-référents Pédibus. Ces derniers favorisent les contacts entre les parents intéressés, les enseignantes et les différents partenaires de l'école et le SEP+S.

### **Coordination interservices « Sécurité sur le chemin de l'école »**

La sécurité sur le chemin de l'école est un sujet prioritaire qui occupe quotidiennement plusieurs services de la Ville. Ainsi, la coordination interservices – composée du Service des routes et de la mobilité, de la prévention routière de la police de Lausanne et du SEP+S – a été sollicitée à plusieurs reprises pour trouver des solutions à diverses plaintes et doléances

concernant l'espace public. Ce travail coordonné et décloisonné a permis de mettre en place divers outils et mesures concrètes. En outre, une quinzaine de « points noirs » en termes de sécurité sur le chemin de l'école ont pu être identifiés.

## **SECTEUR BÂTIMENTS: ENTRETIEN, ASSAINISSEMENT ET CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES**

### **Planification des constructions scolaires**

Outre la planification de la rentrée scolaire, afin de répondre aux besoins en nouvelles classes des établissements scolaires, l'année 2018 a été l'occasion d'un vaste état des lieux interne sur l'état des infrastructures scolaires et les besoins d'assainissement et de rénovation. Parallèlement, afin d'anticiper les besoins en classes à l'horizon 2030, mandat a été donné à l'Office d'appui économique et statistique afin de disposer des projections démographiques nécessaires à la planification des infrastructures scolaires.

Projets de nouvelles constructions dans les nouveaux quartiers :

- Riant-Pré : le crédit d'ouvrage de CHF 23.8 millions (préavis N° 2017/25) a permis d'engager le chantier de cette nouvelle école comprenant 12 classes et une salle de gymnastique, en mars 2018. Prévu dans le quartier des Fiches et doté d'un APEMS, il accueillera les élèves à la rentrée scolaire de l'été 2020 ;
- Plaines-du-Loup PPA1 : un mandat d'étude parallèle de sept projets a permis, en été 2018, de désigner l'architecte chargé de développer un concept d'ensemble pour la pièce urbaine D et mandaté pour la réalisation de l'école. Le programme scolaire de 16 classes, une double salle de gymnastique en toiture et un terrain de sports extérieurs s'inscrivent dans l'îlot urbain composé de logements, de deux EMS et de coopératives d'habitations. Cette diversité constructive, complétée par la création d'une place de rencontre, constitue un centre particulier entre les cinq pièces urbaines de cette première phase de réalisation. Les premiers élèves et leurs enseignant-e-s devraient prendre possession des locaux pour la rentrée scolaire de l'été 2022 ;
- les premiers besoins du deuxième groupe scolaire prévu dans le PPA2-3 des Plaines-du-Loup ont été esquissés de longue date (depuis 2010). Ils supposent la création de 32 classes avec salles omnisports et terrains de sports. Le positionnement de cet ensemble scolaire sur le site n'est pas encore totalement défini. Une analyse globale est menée afin de définir les besoins, en fonction de l'augmentation démographique et de l'organisation des établissements scolaires, y compris ceux situés en périphérie. Cette approche permettra de définir plus précisément le programme et le dimensionnement des locaux à prévoir ;
- Prés-de-Vidy : à la suite d'un mandat d'étude parallèle de quatre projets, la Municipalité a arrêté un plan directeur présenté en automne 2018. Le programme scolaire prévu doit encore faire l'objet d'un ajustement calqué sur la configuration de ce quartier et le potentiel d'habitants.

Agrandissement des sites existants :

- le projet d'extension du collège de l'Eglantine (préavis N° 2016/25), mis à l'enquête début 2016, a fait l'objet d'oppositions qui retardent la mise à disposition des six classes initialement prévue pour l'été 2017. Un nouveau projet a été présenté aux riverains à l'été 2018. Cette nouvelle version est réduite d'un étage, avec pour conséquence l'abandon de la bibliothèque scolaire et d'une classe. Une nouvelle mise à l'enquête a été engagée fin 2018. La livraison des classes sera vraisemblablement reportée en 2020, sous réserve d'éventuelles oppositions. Dans l'intervalle, les quatre modules préfabriqués installés depuis 2010 ont été déplacés sur le préau supérieur en vue du futur chantier, permettant quelques améliorations au passage ;
- site secondaire de Béthusy (crédit d'étude préavis N° 2018/27 et N° 2019/01) : le concours d'architecture organisé en procédure sélective a désigné en été 2018 le gagnant parmi les 12 sélectionnés. Le groupe d'architectes et ingénieurs civils a pour mission d'engager rapidement les études d'extension en vue de mettre à disposition 16 nouvelles classes à l'est du terrain de sport pour la fin de l'année 2020. Dans l'intervalle, la mise en place de six classes transitoires a été nécessaire pour assurer la rentrée scolaire 2018 ;
- site scolaire du Belvédère (crédit d'étude préavis N° 2018/28) : un concours d'architecture en procédure ouverte portant sur 73 projets a abouti au printemps 2018 à la nomination d'un team d'architectes et ingénieurs civils. Le périmètre de concours propose de démolir l'annexe du Belvédère qui intègre des classes spéciales. Le nouveau bâtiment imaginé par le lauréat inscrit subtilement la cinquième salle de gymnastique dans le soubassement du bâtiment. Les classes spéciales ainsi que les sept nouvelles classes et quatre salles de dégagement répondront aux besoins de la direction de l'établissement. La mise en place de modules transitoires, pour pallier la démolition de l'annexe, est prévue jusqu'à la livraison définitive des nouveaux locaux en 2022 ;
- compte d'attente Sous-Gare : ouvert en automne 2018, il doit permettre de financer une étude des besoins scolaires. L'objectif est de pouvoir déterminer le lieu le plus adéquat pour une extension et ainsi offrir une marge d'enclassement favorisant le quartier Sous-Gare situé entre les sites de Cour, Montriond, Floréal et Croix-d'Ouchy, avec à la clé une organisation rationnelle de l'accueil de jour dans ce secteur ;
- la création de deux classes en location avec salle des maîtres dans le quartier des Boveresses complètera les deux classes présentes actuellement dans le quartier. Livraison prévue pour 2020 ;
- le plan des investissements prévoit quelque CHF 46 millions pour les extensions sur sites.

Assainissement des sites existants :

- collège de St-Roch : à la suite des travaux d'assainissement des deux salles de gymnastique terminés en 2015, un concours par procédure ouverte a été engagé au début de l'année pour désigner un architecte spécialisé dans la réno-

vation du bâtiment historique. Un crédit d'étude accordé en été 2018 (préavis N° 2018/13) a permis au lauréat choisi parmi 24 dossiers d'engager ses premières réflexions. Le candidat aura la tâche de maîtriser la transformation de cet édifice monumental dans le respect du budget imparti en tenant compte des demandes complémentaires énoncées par les membres de la commission du Conseil communal ;

- collèges de la Barre et de Montoie : ces constructions ont fait l'objet d'analyses détaillées qui conduiront à prendre les orientations nécessaires pour assurer leurs rénovations, qui devraient être financées par des crédits-cadres.

La valorisation du potentiel des surfaces scolaires actuelles arrive au terme des possibilités offertes :

- une classe supplémentaire a été obtenue en restructurant le premier étage du bâtiment A-B du groupe scolaire des Bergières ;
- la deuxième phase de restructuration des salles de sciences de l'Elysée a permis la création de classes polyvalentes adaptées à cet enseignement.

### Travaux d'entretien réalisés en 2018

Les dépenses engagées sur le budget d'entretien complété par les préavis d'assainissement en cours s'élèvent à CHF 6'532'500.-, selon la répartition ci-après :

Budget d'entretien pour l'année 2018 (CHF 3'495'000.-) :

- 56% = CHF 1'967'000.- comprenant entre autres travaux importants : deuxième phase de rénovation des salles de sciences à l'Elysée (CHF 363'000.-) ; dernière phase de rénovation des WC du bâtiment A aux Bergières (CHF 324'000.-) ; rénovation de la salle de rythmique du collège du Vieux-Moulin (env. CHF 100'000.-) ; amélioration thermique et renouvellement de l'étanchéité du bâtiment des classes de la Rouvraie (env. CHF 400'000.-) et rénovation de son réfectoire (env. CHF 130'000.-) ; réfection de trois appartements de fonction à hauteur de CHF 195'000.- ;
- 33% = CHF 1'149'500.- pour l'entretien courant et imprévisible, y compris les actes de vandalisme ;
- 11% = CHF 378'500.- destinés aux contrats et contrôles périodiques annuels des équipements techniques et de sécurité.

Montant global pour l'entretien et assainissement financé par divers crédits (CHF 3'037'500.-) :

CHF 166'500.- crédit supplémentaire pour mise en conformité des installations électriques OIBT

CHF 171'500.- crédit supplémentaire pour réalisation de classes transitoires à Béthusy

CHF 53'600.- protection solaire salle de gymnastique 2-3 à Béthusy accordé sur solde de crédit d'ouvrage (DIPA)

CHF 306'000.- amélioration et sécurisation des espaces extérieurs préau et parking (DIPA)

CHF 192'200.- achat de mobilier scolaire (budget)

CHF 195'200.- achat et contrôle de sécurité des engins de sports (budget)

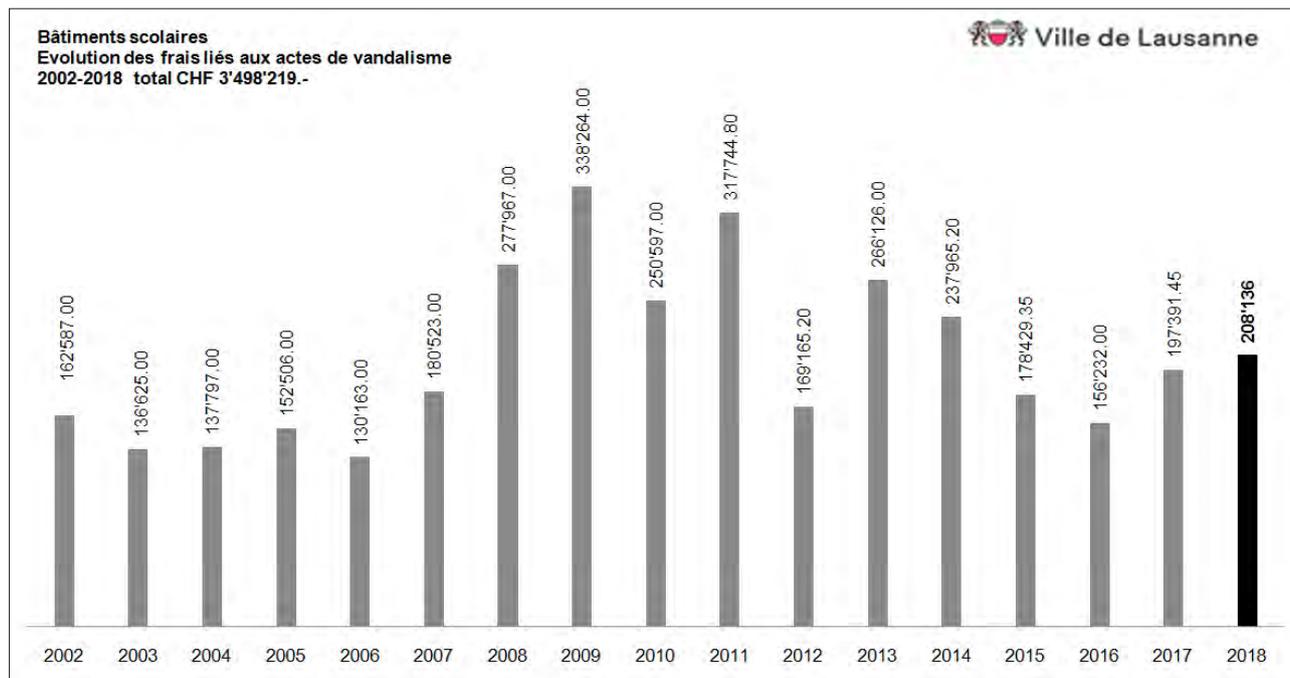
CHF 765'500.- dépenses exceptionnelles compensées par le budget 318

CHF 812'000.- dépenses dévolues à l'assainissement de classes, rénovation de toitures et autres vestiaires-douches de gymnastique (crédit-cadre spécial CCs)

CHF 375'000.- part mobilier scolaire en lien avec le CCs

### Vandalisme

Malgré les rondes de sécurité mises en place, le vandalisme reste problématique sur les sites scolaires. Les frais liés aux actes de vandalisme se montent à CHF 208'000.-, en hausse par rapport à l'année précédente. Le montant total engagé depuis 2002 s'élève à CHF 3'498'219.-, (l'équivalent de 70 classes non rénovées) et confirme ainsi une moyenne annuelle de CHF 205'000.-.



## Entretien des infrastructures

Pour l'entretien des infrastructures, le SEP+S compte 34 concierges répartis sur une soixantaine de sites scolaires et environ 150 nettoyeuses et aides-concierges, auxquels il faut encore ajouter quelque 300 auxiliaires d'été pour les grands nettoyages.

L'année 2018 est une année de transition concernant le poste de coordinateur des conciergeries, destiné à évoluer vers un poste de responsable des conciergeries dont la mission sera, d'une part, d'assurer la responsabilité du fonctionnement des conciergeries scolaires en matière d'organisation, de gestion du personnel et de management et, d'autre part, de participer activement en tant que membre de la COBA (coordination bâtiments) à l'organisation du secteur avec les quatre gérants techniques et le responsable du secteur bâtiments.

Comme les années précédentes, un accent est mis sur la gestion des techniques et produits de nettoyage visant une approche plus écologique de l'entretien et l'utilisation des produits toxiques et leur stockage respectif. De plus, leur utilisation plus économe a contribué, sur une décennie, à réduire leur utilisation d'environ 50%, grâce également à une meilleure utilisation de la centrale d'achats LausaShop.

La rationalisation de l'organisation du travail a aussi permis de stabiliser le nombre de postes, alors que les heures d'utilisation et les surfaces à entretenir augmentaient, parallèlement aux locations de salles. La baisse de 15% des heures de grands nettoyages d'été, afin de faire face aux objectifs de la Ville pour équilibrer ses comptes, a été reconduite en 2018.

## Mise à disposition et location des infrastructures scolaires

La mise à disposition des salles de classe aux associations organisant des cours de langue et culture d'origine (LCO), et des salles de gymnastique et rythmique aux sociétés sportives reste soutenue, pour répondre à une demande de plus en plus forte de la part des citoyens. En 2018 :

- une centaine de classes ont été utilisées chaque semaine par environ 20 communautés étrangères pour des cours de langue et de culture d'origine ;
- 60 infrastructures sportives (gymnastique, rythmique et piscines) ont été mises à disposition de plus de 600 différentes associations privées chaque semaine ;
- différentes manifestations ont été accueillies dont, en particulier, en juin 2018, la « Fête Romande de Gymnastique » (7'000 gymnastes), après 100 ans d'absence du territoire lausannois.

Le SEP+S gère également les cinq aulas (Belvédère – Bergières – Béthusy – Elysée – Villamont) et les trois grandes salles (Entre-Bois – Grand-Vennes – Vers-chez-les-Blanc) pour lesquelles la demande est très importante tant en semaine (journée et soirée) que pour le week-end. En dehors des utilisations scolaires, cela représente 415 jours de location pour ces huit infrastructures.

Pour assurer une prestation de qualité et préserver le matériel et les infrastructures, une présence physique des concierges sur place est souvent nécessaire, tout comme une bonne logistique interne.

Pour les parkings, il existe actuellement 698 places balisées dans les établissements scolaires, dont 645 sont utilisées par les enseignants et le personnel communal ; le taux d'occupation est donc très important.

## ÉLÉMENTS STATISTIQUES

### Répartition des élèves - (situation au 1<sup>er</sup> octobre 2018)

Etablissement	1P	2P	3P	4P	5P	6P	DEP3-6	ACCP5-6	COES	Total
Entre-Bois	174	136	158	163	147	131		3		<b>912</b>
Floréal	202	200	209	177	155	156				<b>1'099</b>
Mon-Repos	203	171	217	173	214	183		6		<b>1'167</b>
Prélaz	157	147	176	125	128	133	8	10	21	<b>905</b>
La Sallaz	183	134	165	154	154	147				<b>937</b>
Beaulieu	166	150	150	142	168	167				<b>943</b>
Coteau-Fleuri	170	128	166	120	131	153		7	29	<b>904</b>
Pierrefleur	116	119	104	122	120	110				<b>691</b>
<b>Totaux</b>	<b>1'371</b>	<b>1'185</b>	<b>1'345</b>	<b>1'176</b>	<b>1'217</b>	<b>1'180</b>	<b>8</b>	<b>26</b>	<b>50</b>	<b>7'558</b>

### Répartition des élèves – (situation au 1<sup>er</sup> octobre 2018)

Etablissement	7P	8P	9		10		11		DEP7-8 DES	ACC7-8 ACC S	COES VER	RAC	Total
			VP	VG	VP	VG	VP	VG					
Belvédère	166	184	47	130	42	99	62	136	36	27		89	<b>1'018</b>
Bergières	157	174	68	103	60	95	73	105	24	24			<b>883</b>
Béthusy	182	179	81	88	90	84	98	84	12	29			<b>927</b>
Elysée	159	169	70	75	85	60	82	89	30	16	16	45	<b>896</b>
Villamont	183	190	79	99	96	97	90	90	24	34			<b>982</b>
C.F. Ramuz	152	149	43	100	44	81	45	99	22	17		45	<b>797</b>
Montolieu	161	183	59	100	42	76	49	83	38	17	28		<b>836</b>
<b>Total/voie</b>	<b>1'160</b>	<b>1'228</b>	<b>447</b>	<b>695</b>	<b>459</b>	<b>592</b>	<b>499</b>	<b>686</b>	<b>186</b>	<b>164</b>	<b>44</b>	<b>179</b>	<b>6'339</b>
<b>Totaux</b>	<b>1'160</b>	<b>1'228</b>	<b>1'142</b>		<b>1'051</b>		<b>1'185</b>		<b>186</b>	<b>164</b>	<b>44</b>	<b>179</b>	<b>6'339</b>

Classes régulières			
Degré	élèves	classes	moyenne
1-2P	2'556	132	19.36
2-3P	0	0	0.00
3P	1'070	55	19.45
3-4P	275	15	18.33
4P	1'176	58	20.28
5P	1'139	58	19.64
5-6P	78	5	15.60
6P	1'180	60	19.67
7P	1'160	59	19.66
8P	1'228	61	20.13
VP			
9e	447	22	20.32
10e	459	22	20.86
11e	499	22	22.68
VG			
9e	695	36	19.31
10e	592	33	17.94
11e	686	36	19.06
RAC	179	8	22.38
<b>Total</b>	<b>13'419</b>	<b>682</b>	<b>19.68</b>

Classes spéciales			
	élèves	classes	moyenne
DEP3-6	8	1	8.00
ACCP5-6	26	5	5.20
COES	50	7	7.14
DEP7-8 DES	186	16	11.63
ACCP7-8 ACCS	164	18	9.11
COES VER	44	5	8.80
<b>Total</b>	<b>478</b>	<b>52</b>	<b>9.19</b>

#### Légendes

DEP / DES: classe de développement primaire / secondaire  
ACCP / ACCS: classe d'accueil primaire / secondaire  
COES: classe d'enseignement spécialisé primaire  
COES VER: classe d'enseignement spécialisé 7-8P (« classes vertes »)  
RAC: classe de raccordement (12<sup>e</sup> année)

## SERVICE DE SANTÉ ET PRÉVENTION (SSPR)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Le SSPR compte deux offices: l'Office de santé et l'Office dentaire. Il témoigne de la forte volonté de coordination des programmes, projets et actions de promotion de la santé et prévention, destinés aux enfants, aux jeunes et à leur famille.

- assurer la mise en œuvre des programmes cantonaux et communaux de prévention et de santé
- développer et participer à l'élaboration des programmes/projets et à leur priorisation
- assurer la coordination avec les autres acteurs cantonaux, communaux et institutionnels
- offrir ses services aux établissements scolaires et aux structures de garde des enfants (comprises et soutenues dans la loi sur l'accueil de jour des enfants)
- décider des offres de prestations et de leur priorisation dans le domaine de la promotion de la santé physique en lien avec le développement de l'enfant et de l'adolescent, ainsi que de la prévention dans le milieu de la santé scolaire

### EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Assistants dentaires	6.90	6.30	6.90	6.30
Direction et secrétariat	7.60	7.35	7.50	7.25
Infirmières scolaires	15.40	14.45	15.40	15.20
Médecins scolaires	0.78	0.39	0.78	0.35
Orthodontistes	6.75	5.65	6.85	6.15
Pédodontistes	6.60	6.00	6.60	6.30
Prophylaxistes dentaires	1.20	1.10	1.20	1.10
<b>Total service</b>	<b>45.23</b>	<b>41.24</b>	<b>45.23</b>	<b>42.65</b>

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018	
Unité administrative	
<b>Total service</b>	<b>0.00</b>

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	n	ept	n	ept
Assistants dentaires	8	6.30	8	6.30
Direction et secrétariat	9	7.35	9	7.25
Infirmières scolaires	21	14.45	22	15.20
Médecins scolaires	2	0.39	2	0.35
Orthodontistes	9	5.65	9	6.15
Pédodontistes	7	6.00	8	6.30
Prophylaxistes dentaires	2	1.10	2	1.10
<b>Total service</b>	<b>58.00</b>	<b>41.24</b>	<b>60</b>	<b>42.65</b>

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	n		n	
	0		0	
<b>Total service</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	2	5
	sortant(s)	entrant(s)
Nombre de transfert(s)	0	0
<b>Total service</b>	<b>2</b>	<b>5</b>

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
<b>Total service</b>	<b>2</b>

## PERSONNEL

L'unité administrative du SSPR, commune aux deux offices, fonctionne grâce à la qualité d'engagement professionnel des collaborateurs. L'équipe du secrétariat-réception du service, également chargée de la réponse initiale aux appels reçus pour le service de garde infirmière, dispose de ressources en adéquation avec la charge de travail.

En revanche, la charge de travail portée par l'équipe composée de l'adjoint administratif-RRH et l'assistante de la cheffe de service, également en charge du volet CAP, atteint les limites des forces de travail à disposition. Les réflexions sont en cours pour restructurer ce secteur en 2019 avec la nécessité de revoir l'orientation des postes. La fonction effective d'adjoint à la cheffe de service doit être reconnue et identifiée.

Au sein de l'Office de santé, deux postes-clés peinent à être couverts de manière effective: le poste de chef-fe de projets et celui d'infirmier-ère chef-fe.

Le poste de chef-fe de projets a été repourvu en avril 2018 après presque deux ans de vacance. L'intérim a été assuré, dans la mesure du possible, conjointement par l'infirmière cheffe et la cheffe de service, avec pour conséquence une surcharge très significative sur ces deux fonctions.

Depuis fin novembre 2018, le poste d'infirmière cheffe n'est durablement plus assuré pour raison de santé. Le report s'effectue dès lors principalement sur la cheffe de projets, l'assistante de la cheffe de service-CAP pour les aspects de gestion opérationnelle, et la cheffe de service.

La répartition stabilisée des établissements scolaires lausannois et une stabilité retrouvée de l'équipe des infirmières scolaires ont contribué à pouvoir assurer le recrutement des professionnels pour tous les postes, aujourd'hui couverts. A noter que plusieurs départs en retraite auront lieu en 2019.

L'équipe des infirmier-ère-s remplaçant-e-s engagés sous contrats d'auxiliaires a été complétée. Elle compte aujourd'hui huit professionnel-le-s. Nous espérons ainsi être en mesure de pouvoir mieux répondre aux absences des infirmier-ère-s pour raison de maladie, accident ou formation professionnelle notamment.

Les infirmier-ère-s scolaires travaillent en tandem avec les médecins scolaires. Au nombre de cinq, ils sont engagés soit en tant qu'employés (2), soit comme médecins indépendants (3). Toutefois, leurs conditions d'exercice et mandats sont identiques au sein du service.

Le projet BEST (Bien-être et santé au travail) a été mis en place dès janvier 2017. En 2018, il aura concerné six collaborateurs, dont deux ont pu bénéficier d'améliorations de leur espace de travail suite à l'évaluation réalisée par l'ergonome de l'USST.

Le SSPR a misé, depuis 2017, sur un renforcement de la formation professionnelle continue des collaborateurs et convié les partenaires externes du service à intervenir très régulièrement dans le cadre des colloques métiers. Si la motivation et l'engagement professionnel sont aujourd'hui tout à fait satisfaisants, notamment au sein de la profession infirmière, investie et force de proposition au sein du service, l'insatisfaction en regard de leur positionnement salarial reste objet de revendication de la part de ce groupe professionnel.

Il convient de relever que l'ensemble des collaborateurs du SSPR a bénéficié des améliorations de conditions de travail générées par le déploiement, entre octobre et novembre 2018, du projet informatique ORASI, avec passage à Windows 10 et remplacement du matériel informatique, notamment des anciens ordinateurs portables utilisés quotidiennement par les infirmières scolaires. Ces changements se sont opérés dans le climat très favorable, bienveillant et orienté service, généré par les collaborateurs du prestataire mandaté par le SOI pour effectuer ce déploiement.

### **Personnel fixe**

Le poste de chef-fe de projets en promotion de la santé et prévention en milieu scolaire, vacant depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2015, repourvu en mai 2016, non assuré suite à une situation prolongée de congés maladie et maternité depuis août 2016, remplacé partiellement de février à juin 2017, non couvert depuis lors, vacant au 1<sup>er</sup> janvier 2018, a été repourvu en avril 2018.

Depuis fin novembre 2018, le poste d'infirmière cheffe n'est plus assuré – pour une longue durée, pour raison de santé –, avec report de la charge de travail sur les postes en capacité professionnelle de suppléer, générant des effets de surcharge.

A l'Office dentaire, un poste de médecin-dentiste n'est plus assuré depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2018. Bien qu'une solution de remplacement ait pu être très rapidement identifiée, les délais actuellement incompressibles de 12 semaines dans le canton de Vaud pour l'obtention d'une autorisation de pratiquer pour ces professionnels, a conduit à devoir fermer le cabinet dentaire concerné. La réouverture de ce cabinet dentaire est espérée pour février 2019. L'assistante dentaire du cabinet satisfait à diverses tâches dans l'intervalle et supplée aux absences inopinées de ses collègues dans les autres cabinets dentaires de l'Office dentaire.

Un médecin-dentiste, initialement engagé comme remplaçant fin 2017 suite à la démission d'une collaboratrice, a été engagé sur contrat fixe à 0.3 ept au 1<sup>er</sup> février 2018.

L'un des postes de médecin-dentiste orthodontiste a été diminué de 0.1 ept en septembre 2017, à la demande de la professionnelle concernée. Toutefois, au vu des demandes de prise en charge enregistrées en orthodontie, un troisième orthodontiste a été engagé sur un 0.4 ept, avec prise de fonction prévue dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Au total, cela représente une augmentation de 0.3 ept pour la fonction de médecin-dentiste orthodontiste à l'Office dentaire.

Suite au départ en retraite d'une assistante dentaire, le poste a été repourvu dans les délais. Le recrutement au sein de la profession des assistant-e-s dentaires ne soulève pas de difficultés, contrairement à l'engagement de remplaçants sous contrats auxiliaires.

### **Personnel externe**

Trois médecins scolaires ont un statut de médecin indépendant. Ils couvrent les mêmes missions que les deux médecins scolaires engagés au titre de personnel fixe. Au total, ces cinq médecins scolaires occupent l'équivalent d'environ un ept, en fonction des besoins en santé scolaire. Ce taux d'environ un ept pour l'activité médicale du SSPR reste relativement stable.

A noter que l'un des médecins scolaires engagé comme indépendant a choisi de démissionner en juin 2018, en raison de la surcharge professionnelle générée par le système de garde professionnelle médicale obligatoire mis en place dans le canton pour pallier la carence de médecins dans les consultations d'urgences notamment. Le poste a pu être repourvu dès octobre 2018 par l'engagement d'un médecin pédiatre avec le statut de médecin indépendant.

L'augmentation progressive du nombre de situations médico-sociales complexes identifiées dans les établissements scolaires, pour lesquelles leur expertise est sollicitée, est en augmentation. Du fait de leur disponibilité relative, la médecin cheffe de service intervient également en tant que médecin scolaire pour combler les périodes de non disponibilité des médecins scolaires, en particulier pour les situations problématiques ou complexes. Elle pallie ces non-disponibilités quotidiennement en répondant aux sollicitations téléphoniques des collaborateurs de l'équipe infirmière et des directions d'établissements, et en moyenne une fois par semaine en se rendant dans les infirmeries des établissements scolaires.

Des supervisions sont organisées à raison d'une fois toutes les quatre à six semaines pour les infirmières scolaires réparties en trois groupes distincts, d'où l'engagement de trois superviseurs par le SSPR. Suite à la démission de l'un d'eux, un superviseur a accepté de suivre également le groupe resté sans superviseur. Depuis septembre 2018, le service travaille donc avec le concours de deux superviseurs.

Il a été renoncé aux supervisions organisées pour les huit médecins-dentistes et deux médecins-dentistes orthodontistes, assurées par un quatrième superviseur, les professionnels ne parvenant pas à investir favorablement cet espace de travail. Si nécessaire, des supervisions individuelles sont organisées. Il est alors fait appel à un prestataire externe au service.

### **Personnel auxiliaire**

En sus du personnel fixe, le SSPR fait appel à du personnel auxiliaire. Il compte ainsi avec le concours de :

- 8 infirmier-ère-s remplaçant-e-s dits « poolistes »
- 9 personnes pour dispenser le programme ALEX (professeurs et assistants d'aquagym)
- 26 interprètes médiateurs culturels

Trois médecins-dentistes, deux hygiénistes dentaires et une assistante dentaire ont été engagés comme auxiliaires sur des périodes déterminées de quelques semaines à quelques mois pour pallier des périodes d'absences.

Le SSPR a également eu recours à une aide de bureau auxiliaire et, dans le cadre de projets PSPS, à trois auxiliaires.

Au total, le SSPR a dénombré, en tant que personnel auxiliaire, 53 personnes travaillant pour la plupart à des taux d'activités faibles.

### **Stagiaires**

Trois infirmières formatrices de l'Office de santé ont pris en charge sept étudiantes-stagiaires de la Haute école de santé, stagiaires non rémunérées provenant soit de la Haute école de santé La Source (3), soit de l'Ecole cantonale vaudoise de la santé (4), sur des périodes de six semaines, pour un total cumulé de 47 semaines.

L'infirmière cheffe a assuré la coordination et la supervision de l'ensemble de ce dispositif de formation au sein du service. En raison de son absence, cette fonction est reprise en duo par une infirmière scolaire praticienne formatrice et par la cheffe de projets.

### **Apprenti-e**

Chaque année scolaire, le service accueille et forme un-e apprenti-e employé-e de commerce engagé par le Centre de Formation du SPEL (CFO), conformément à un contrat de partenariat.

Dans le cadre du service, la formation des apprentis est placée sous la responsabilité de l'adjoint administratif-RRH.

## **OFFICE DE SANTÉ**

### **MISSION**

L'Office de santé a pour principale mission de promouvoir la santé physique, psychique et sociale des enfants, particulièrement ceux scolarisés dans les établissements scolaires, et compte pour cela avec les compétences de médecins pédiatres et d'infirmières scolaires formées pour la plupart en santé publique

### **CONVENTION**

Les activités de santé scolaires développées dans le cadre de l'Office de santé font l'objet d'une subvention institutionnelle du Canton de Vaud.

Les prestations concernées sont définies dans le cadre d'une convention établie entre l'Etat de Vaud – représenté par le Service de la santé publique (SSP) – et le SSPR.

Cette convention, renégociée tous les cinq ans depuis 2006, a été renouvelée en 2016 pour cinq ans, soit jusqu'au 31 décembre 2020, aux mêmes conditions que précédemment. Un avenant annuel précise les éventuelles modifications : engagement financier, postes subventionnés, modalités de paiement, etc.

### **ACTIVITÉS DU SERVICE EN APPUI EXTERNE**

L'infirmière cheffe, la cheffe de projets et/ou la cheffe de service participent à différents groupes de réflexion dans le cadre de projets de la Ville de Lausanne : campagne respect et campagne de prévention alcool placées sous l'égide du Secrétariat général EJQ ; « Plateformes familles » pilotée par le SAJE.

La cheffe de service prend part aux groupes de travail « promotion de la santé » (Ville en santé, Ville de sport), « changements climatiques » ou encore « perturbateurs endocriniens », du Secrétariat général LEA.

Les sollicitations des services de la Ville sont en augmentation. Il s'est avéré difficile de toujours y donner suite, particulièrement pendant cette période d'absence puis de vacance sur le poste de chef-fe de projets.

### **COLLABORATION AVEC L'UNITÉ PSPS DE L'AVASAD**

La cheffe de projets en promotion de la santé, l'infirmière scolaire cheffe et la cheffe de service se répartissent les séances de travail et colloques hebdomadaires de l'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (PSPS) : demandes de subsides des établissements scolaires, prestataires externes, thématiques, métiers, suivis de dossiers, comité de pilotage vaccination, groupe de travail formation interdisciplinaire, plateforme dépendance, etc.

En l'absence longue durée de la cheffe de projets, l'infirmière cheffe et la cheffe de service ont assuré la collaboration régulière avec l'Unité PSPS dans le cadre de l'ensemble de ces séances et colloques.

Depuis la prise de fonction de la nouvelle cheffe de projets, la cheffe de service s'est retirée des séances reprises par la cheffe de projets et participe principalement aux séances de comité de direction de l'Unité PSPS. Elle participe au comité de pilotage vaccination et aux séances de travail placées sous l'égide du Médecin cantonal adjoint (Dr E. Masserey).

### **GROUPEMENT DES MÉDECINS SCOLAIRES VAUDOIS (GMSV)**

Tous les médecins scolaires de l'Office de santé sont membres du GMSV. Trois des cinq médecins scolaires de la Ville de Lausanne ont pris part à la demi-journée annuelle de formation et information du GMSV.

### **FORMATION**

La dynamique de formation continue s'est poursuivie au sein du SSPR et de l'Office de santé en particulier. Les 22 infirmières scolaires ont bénéficié de 164 jours de formation.

Trois infirmières scolaires ont débuté le Diplôme d'études avancées en santé publique, formation dispensée sur une durée de deux ans, nécessaire aux infirmières scolaires, représentant 30 jours-personne par année. Deux l'ont terminé et ont obtenu ou sont en passe d'obtenir leur diplôme suite à la validation de leur travail final.

La formation dite « d'été » des infirmier-ère-s a consisté à refaire la formation aux premiers secours certifiante BLS-AED, formation obligatoire tous les deux ans pour cette profession. Cette formation a également été suivie par une médecin scolaire, la cheffe de projets et la médecin cheffe de service. Au-delà des nécessités professionnelles, cette formation est d'autant plus importante que les infirmières scolaires dispensent – avec le concours de médecins scolaires, dont la médecin cheffe de service – les formations aux premiers soins et premiers secours aux enseignants et professionnels adultes des établissements scolaires de la scolarité obligatoire en Ville de Lausanne.

Le projet « Prévention primaire-secondaire du mal-être psychique chez les enfants et les adolescents », financé par le Fonds pour le développement durable de la Ville de Lausanne, initié en 2016, s'est poursuivi en 2017 et 2018, avec le concours de partenaires externes. Il s'achève avec une démarche d'évaluation, en cours.

Six infirmières scolaires ont suivi la formation « référent-e SESAME » en milieu scolaire, dispensée sous l'égide de l'Unité PSPS du Canton.

Trois infirmières ainsi que l'infirmière cheffe, la cheffe de projets et la cheffe de service ont pris part aux journées sur la discrimination, les violences et le harcèlement organisées à la HEP.

Les autres axes de formation ont concerné les relations amoureuses et la sexualité à l'adolescence ou encore la sensibilisation et la lutte contre l'homophobie.

Afin de les soutenir dans le cadre de leur activité professionnelle, les infirmières scolaires – réparties en trois groupes – ont pris part aux séances de supervision d'une heure et demie planifiées toutes les six semaines.

La cheffe de projets a également suivi les formations et conférences sur les thématiques : Adolescence et consommation : les enjeux du repérage, Forum addiction, Psychologie et santé dans les établissements scolaires.

L'infirmière cheffe a pris part à la Journée politique enfance et jeunesse.

La cheffe de service a suivi la journée Enjeux de l'inclusion préscolaire et scolaire des enfants en situation de handicap, les conférences du CHUV sur le traitement de l'obésité chez l'enfant, la conférence Réinventer le système de santé (salon suisse de la santé) et la conférence suisse de santé publique 2018.

### **FORMATION AUX PREMIERS SECOURS POUR LES ENSEIGNANTS ET PROFESSIONNELS DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES**

En 2017, la Direction interservices du Canton a validé les nouvelles recommandations en matière de premiers secours. Le mandat cantonal donné aux services de santé scolaire (cf. règlement PSPS 400.01.2 du 31 août 2011) s'en est vu renforcé. Le SSPR a dès lors relancé l'offre de formation aux premiers soins et premiers secours pour les professionnels des établissements de la scolarité obligatoire en ville de Lausanne.

Le programme de formation aux premiers secours pour les enseignants et professionnels intervenant dans les établissements scolaires, démarré en septembre 2017, est dispensé sur une demi-journée par les infirmières et médecins scolaires du SSPR. Dans les faits, la cheffe de service et l'infirmière cheffe donnent ces formations avec le soutien d'infirmières scolaires et la participation des étudiantes-stagiaires infirmières. Ces professionnelles sont ainsi progressivement formées à donner ces sessions et en mesure de relayer et renforcer les messages sur le terrain.

Depuis le démarrage en 2017, ont suivi cette formation :

- 273 enseignants
- 44 enseignants des devoirs accompagnés et collaborateurs du parascolaire (pour les élèves de 7 et 8P)
- 2 secrétaires d'établissement
- 3 collaborateurs du Service de psychologie scolaire

Soit un total de 322 professionnels intervenant dans les établissements de la scolarité obligatoire, dont 202 en 2018.

Il convient de relever que seul l'un des sept établissements du secondaire compte un nombre significatif d'enseignants ayant suivi cette formation (26). Dans deux établissements, aucun enseignant n'a suivi cette formation. Pour les quatre autres établissements, le nombre d'enseignants formés est faible (respectivement 3, 4, 7 et 12).

Dans les établissements primaires, quatre établissements comptent un nombre significatif d'enseignants formés (respectivement 36, 42, 47 et 51). Dans les quatre autres établissements, ce nombre reste faible (respectivement 2, 14, 15 et 19).

Les établissements dans lesquels le nombre d'enseignants formés est significatif sont ceux dans lesquels l'impulsion par les directions d'établissements a été forte.

La formation des enseignants aux premiers secours figure dans les recommandations cantonales. Ces recommandations n'ont pas de portée contraignante. Ces formations n'ont dès lors pas de caractère obligatoire pour ces professionnels.

Passé la première vague des professionnels motivés, sauf relance par les directions d'établissements, une chute des demandes de formations pour les enseignants est probable, même si l'évaluation externe réalisée par le CEP fait mention d'un taux de satisfaction des participants de 91%.

Le temps de formation d'une demi-journée est court en regard des contenus. Afin de pouvoir mieux approfondir et plus faire pratiquer les gestes, un cours type « module 2 » est en préparation pour encourager les professionnels motivés à maintenir une dynamique de formation continue.

Pour augmenter la proportion des professionnels formés dans les écoles, le SSPR a proposé de former notamment les concierges, bibliothécaires, secrétaires, professionnels du Service de psychologie scolaire, etc. Des démarches dans ce sens sont en cours.

## **PROGRAMMES DE SANTÉ**

### **Dépistage visuel**

Le dépistage visuel est maintenu en ville de Lausanne, à trois reprises au cours de la scolarité obligatoire, en 3, 5 et 7P. 6'152 enfants ont fait l'objet d'une mesure de dépistage visuel au cours de l'année scolaire 2017-2018. Pour 412 enfants, un contrôle visuel médical a été recommandé.

### **Intégration scolaire**

Pour l'année scolaire 2017-2018, 420 enfants scolarisés en ville de Lausanne ont été concernés par l'élaboration d'un document dit « Besoins de santé particuliers » (BSP). Ce nombre est relativement stable. Les mesures consécutives définies dans ces documents visent à contribuer à un accueil de qualité des enfants connus pour un problème de santé nécessitant des mesures de prises en charge particulières dans le contexte scolaire, au quotidien ou au titre de mesures d'urgence éventuelles.

### **Entretiens proposés aux enfants avec leurs parents en 2P**

Pour l'année scolaire 2017-2018, les infirmières scolaires du secteur primaire ont réalisé 841 entretiens pour ces enfants accompagnés de leurs parents. Dans le cadre de ces entretiens diverses thématiques sont abordées telles que la qualité de l'intégration de l'enfant dans le contexte scolaire, ses besoins fondamentaux (sommeil, alimentation, activités, etc.), l'usage des écrans, etc., ainsi que d'éventuelles préoccupations en regard de son état de santé globale.

## **PROJETS DE PROMOTION DE LA SANTÉ ET PRÉVENTION EN MILIEU SCOLAIRE (PSPS)**

Suite à la réorganisation des établissements scolaires à la rentrée 2015-2016, la dynamique de développement de projets par les équipes PSPS, fortement ralentie, a repris.

Infirmières scolaires et médecins scolaires prennent part à ces équipes. Ces professionnels sont soutenus dans ce champ de leur activité professionnelle par la cheffe de projets (poste repourvu en avril 2018).

Sur 38 projets PSPS travaillés en 2018, 33 ont donné lieu à des mesures de facturation pour lesquelles le financement est assuré, sur la base du montant validé, pour deux tiers par l'Unité PSPS. Le tiers restant est financé par la Ville de Lausanne via le SSPR.

Parmi ces 38 projets, 25 concernaient les établissements primaires et 13 les établissements secondaires.

Au total, les dépenses acquittées en 2018 pour des projets PSPS ont été de CHF 38'826.-, dont CHF 12'942.- à la charge de la Ville de Lausanne.

## **PROGRAMMES PRIORITAIRES**

### **Programme prioritaire sur les dépendances**

Ce programme a été décliné dans la plupart des établissements du secondaire à Lausanne. Pour compléter le déploiement de ces programmes réalisés dans les établissements du secondaire sous l'égide du Canton, un projet de formation des professionnels infirmiers, médecins mais aussi médiateurs ou doyens des établissements, démarre. L'infirmière cheffe a pris part aux séances de travail pour construire cette formation avec le concours de l'équipe.

### **Programme prioritaire sur l'alimentation équilibrée et la promotion du mouvement**

Deux types de projets sont déclinés :

- les projets d'établissements optant tous pour travailler en prévention dite universelle ;
- le programme alimentation et exercice (ALEX), programme de prévention dite sélective, destiné aux enfants en surpoids ou présentant des difficultés d'aisance corporelle, entièrement porté par la Ville de Lausanne.

Les premiers, de type « collations saines », « récréation saine », « manger-bouger », etc., concernent tous les établissements primaires. Afin de procéder à une mise à jour des messages de prévention validés dans ce domaine, Mme Laurence Margot, diététicienne et responsable pour cette thématique à l'Unité PSPS, est intervenue dans le cadre d'un colloque des infirmières scolaires. Un second temps d'intervention sur ce thème et avec son concours est en préparation.

Dans le cadre du programme ALEX, les élèves sont invités à participer, à raison d'une à deux fois par semaine, à des cours et temps d'activité physique spécifiquement pensés pour les aider à développer le plaisir de bouger. Bien que gratuit pour les familles, le succès se révèle variable. Le nombre de sites sur lesquels ce programme est encore dispensé est en nette diminution. Depuis l'année 2016-2017, au vu de la difficulté de pouvoir travailler le volet alimentation avec le concours des familles, seul le volet activité physique a été maintenu.

Le concept même de l'encouragement à la pratique d'une activité physique dès le plus jeune âge mérite d'être entièrement repensé. Il fait l'objet d'une démarche de réflexion à plus large échelle au sein du groupe de travail « Lausanne, ville de sport » pour concept global d'encouragement à l'activité physique en ville de Lausanne, en partenariat aussi avec les services travaillant avec la population des enfants d'âge scolaire, dont le SSPR. Dans le cadre scolaire, la question reste ouverte de définir si le développement de l'activité physique adaptée doit relever d'une initiative communale ou scolaire, au même titre que le soutien à l'apprentissage des matières fondamentales enseignées.

### **Programmes de lutte contre le harcèlement scolaire**

Depuis 2018, sur décision de la cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture de l'Etat de Vaud, la lutte contre le harcèlement scolaire est affirmée comme axe prioritaire du travail de prévention. Ce positionnement a insufflé une forte impulsion à travailler cette thématique qui ne peut plus être ignorée. Formation de professionnels travaillant avec les enfants et les jeunes, élaboration et mise en œuvre de projets de prévention dans les établissements, mais aussi déploiement de modalités définies d'intervention en cas de situations avérées de harcèlement, permettent d'empoigner cette thématique à tous les niveaux de la prévention. Infirmières et médecins scolaires sont très actifs dans ces différents champs dans la plupart des établissements.

### **PROJETS PSPS EN RÉPONSE AUX BESOINS DU TERRAIN**

La majorité des projets développés dans les établissements ont concerné : alimentation et pratique d'activités physiques, climat d'établissement, mésusages et risques liés à l'utilisation des écrans, promotion du respect et prévention de la violence et, thématique considérée comme prioritaire : intimidation, harcèlement et cyberharcèlement.

### **PRÉVENTION DES MALTRAITANCES**

A l'initiative du Canton, l'accent est mis sur la formation de professionnels dans les établissements scolaires, dont les infirmières scolaires, à la prise en charge des situations possibles ou avérées de maltraitance, via le programme cantonal SESAME. Il convient d'espérer que les assistant-e-s sociaux soient mieux associés dans le futur, ce qui signerait la prise en compte de cette spécificité de la Ville de Lausanne de pouvoir compter avec cette complémentarité de compétence que représentent ces professionnels dans ces situations.

### **PRESTATIONS COLLECTIVES PAR LES INFIRMIÈRES**

Les infirmières scolaires disposent d'une large palette d'interventions qu'elles sont en capacité de réaliser dans les classes, principalement au primaire mais aussi au secondaire. Elles peuvent ainsi réagir en fonction des besoins et problématiques identifiées dans les établissements : se sentir bien et en santé à l'école, estime de soi, climat scolaire et relationnel, prévention des violences et incivilités, etc.

Afin de renforcer les compétences et ressources auxquelles elles peuvent faire appel pour traiter ces différentes thématiques, les partenaires externes porteurs d'une expertise dans ces différents domaines sont invités à venir rencontrer les infirmières scolaires lors des colloques dans le cadre de présentations interactives et espaces de réflexion. Des sous-groupes d'infirmières scolaires sont constitués pour retravailler ces différentes thématiques.

### **PRESTATIONS DU PROGRAMME**

#### **Vaccinations**

Le projet de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) d'introduire la vaccination contre le HPV aussi pour les garçons a abouti en juillet 2016. Cette mesure a été mise en œuvre en vaccination scolaire, à Lausanne et dans le canton de Vaud, dès la rentrée scolaire 2016-2017 pour les élèves de 9<sup>e</sup>.

Les données vaccinales 2017-2018 ci-dessous intègrent, pour la deuxième année consécutive, la mise en œuvre de cette mesure.

Est observée une discrète diminution des doses administrées, comparativement à l'année précédente, pour tous les types de vaccins considérés ci-dessous :

Vaccinations (année scolaire 2017-2018)

vaccin Revaxis	2 doses
vaccin Boostrix	407 doses
vaccin Boostrix-Polio	186 doses
vaccin Td-Pur	2 doses
vaccin Priorix	27 doses
vaccin Engerix B	447 doses
vaccin HPV	1'043 doses

## Visites médicales (année scolaire 2017-2018)

Le nombre des visites médicales réalisées au cours de l'année scolaire 2017-2018 confirme la baisse progressive modérée enregistrée ces deux dernières années. Au nombre de 650 en 2016-2017, on en dénombre 561 en 2017-2018.

## OFFICE DENTAIRE

### MISSION

La mission de l'Office dentaire est de promouvoir la santé bucco-dentaire, prévenir les maladies bucco-dentaires et, si nécessaire, prodiguer des soins aux enfants scolarisés en ville de Lausanne

L'accent actuel à l'Office dentaire est mis sur la modernisation du fonctionnement des cabinets dentaires et d'orthodontie, avec le virage en cours vers le « tout numérique », et le concours nécessaire du SOI.

### PRESTATIONS PROPOSÉES PAR L'OFFICE DENTAIRE

L'offre de prestations de l'Office dentaire se décline selon trois axes, prévention primaire, dépistage et soins :

- consultations individuelles et détartrage dentaire pour tous les patients du cabinet d'orthodontie, effectués par l'hygiéniste au cabinet, soit environ 300 patients vus par l'hygiéniste à raison d'une fois tous les six à neuf mois ;
- prophylaxie collective : éducation à la santé bucco-dentaire, dans les classes primaires des établissements scolaires, effectuée par deux collaboratrices spécialistes en santé dentaire ;
- soins conservateurs, dispensés par les médecins-dentistes (pédodontistes) des sept cabinets dentaires ;
- soins orthodontiques, réalisés par les médecins-dentistes orthodontistes du cabinet dentaire du groupe orthodontique de Montbenon ;
- dépistage dentaire scolaire annuel, fait par les médecins-dentistes (pédodontistes) pour les élèves des établissements scolaires lausannois, les élèves d'institutions spécialisées et de quelques écoles privées, ainsi que les élèves de Belmont.

Pour l'année 2018, les collaborateurs de l'Office dentaire étaient répartis comme suit :

- pour le groupe orthodontique de Montbenon : deux spécialistes en orthopédie dento-faciale, trois assistantes dentaires avec formation spécialisée, une hygiéniste dentaire, une secrétaire, une professionnelle en radiologie, un technicien dentaire et une nettoyeuse ;
- pour les sept cabinets conservateurs : huit médecins-dentistes, neuf assistantes dentaires (l'une des assistantes dentaires travaillant aussi comme collaboratrice spécialisée en santé dentaire) ;
- pour l'unité de prophylaxie : une assistante en prophylaxie et une assistante dentaire, formées en éducation à la santé bucco-dentaire, spécialistes en santé dentaire.

### ÉVOLUTION DE L'OFFICE DENTAIRE

Les colloques métiers réintroduits dès 2016 se poursuivent, avec des colloques réservés aux médecins-dentistes et orthodontistes, et des temps de colloques organisés pour l'ensemble des collaborateurs de l'Office dentaire, à raison de trois à quatre fois par année. Deux sessions organisées en interne avec les médecins-dentistes et consacrées aux études de cas, sont venues compléter ce dispositif.

Le développement du logiciel métier Odontos se poursuit, grâce à l'implication de la cheffe de file qui assure pleinement depuis 2017 la fonction de super-utilisatrice principale pour en déterminer les besoins de développement.

Tous les collaborateurs utilisent l'agenda électronique Odontos qui a remplacé l'agenda papier dans tous les cabinets. L'introduction de toutes les données du dossier patient dans Odontos avec la perspective de renoncer complètement au dossier papier, est en cours.

Le passage aux prises d'empreintes numériques dans le cadre du cabinet d'orthodontie a pu se concrétiser fin 2017, avec entrée en exploitation en janvier 2018.

Le remplacement progressif des installations radiologiques argentiques par la radiologie numérique dans tous les cabinets dentaires initialement prévu dès le second semestre 2018 a pris du retard. Seul un cabinet a pu être équipé, avec succès, en décembre 2018. Quatre cabinets supplémentaires seront équipés pour fin janvier 2019. Les deux cabinets restant seront équipés au premier trimestre 2019. Le virage numérique sera alors abouti. Les professionnels sont formés progressivement, à mesure que le déploiement s'opère.

La collaboration et les séances de travail se sont poursuivies avec les collaborateurs de la comptabilité de la DEJQ pour résoudre les importantes difficultés en lien avec la gestion comptable des cabinets, la gestion des situations traitées via le logiciel Médident, la suppression de la TVA au 1<sup>er</sup> janvier 2018, et l'introduction des nouvelles dispositions tarifaires (Dentotar).

Le nouveau référentiel de facturation Dentotar a été introduit pour les factures AI. Il sera étendu au premier trimestre 2019 pour l'ensemble de l'Office dentaire. Ces importants changements supposent une coordination étroite entre les divers partenaires en charge de la gestion des différents supports informatiques en usage pour la facturation : partenaire externe pour le logiciel métier Odontos, SOI, modification de la programmation dans le logiciel de facturation de la Ville, coordination avec les collaborateurs de la comptabilité de Direction et ceux de l'Office dentaire.

## **Formation**

La supervision de l'équipe des médecins-dentistes et orthodontistes débutée en décembre 2016, à raison de trois séances par année, a été arrêtée.

Deux assistantes dentaires ont suivi le programme qui leur était destiné dans le cadre du congrès SSO 2018.

Les prophylaxistes et la cheffe de file métier ont pris part à la journée de formation continue organisée par l'ARESBD.

Deux médecins-dentistes ont suivi le programme de formation continue du congrès de la SSO.

Quatre ont assisté au symposium SSO-Vaud : adolescence, défis et opportunités.

Un a suivi le congrès européen de pédiatrie dentaire, un autre le congrès de l'association française des dentistes à Paris.

Deux ont suivi la formation : aspects psychologiques et pratiques de la prise en charge non pharmacologique du patient anxieux.

Les contenus de ces différentes formations sont partagés et discutés avec les collègues dans le cadre des colloques métier de l'Office dentaire.

Au total, les collaborateurs de l'Office dentaire ont bénéficié de 20 jours de formation.

## **Santé et sécurité au travail**

Le renouvellement des sièges des médecins-dentistes s'est poursuivi en fonction des souhaits des collaborateurs pour accroître l'ergonomie de leur poste de travail au fauteuil du patient avec, dans un cas, le concours de l'ergonome de l'Unité santé et sécurité au travail.

Les armoires hautes de classement de dossiers, non homologuées, ont continué à être progressivement remplacées.

## **ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ**

### **Prophylaxie éducation à la santé bucco-dentaire**

Pour l'année scolaire 2017-2018, les deux prophylaxistes sont intervenues dans 362 classes, soit auprès de 6'417 élèves. Elles ont aussi mené 59 séances de brossages collectifs auprès de 1'518 élèves.

Elles sont également intervenues dans cinq écoles ou centres spécialisés pour 170 enfants.

Elles ont réalisé, au titre de projet pilote, une intervention avec deux animations pour 36 enfants et leurs familles dans un centre de vie infantine de la Ville de Lausanne.

### **Inscriptions à l'Office dentaire**

Le nombre d'enfants de 1P qui ont été inscrits à l'Office dentaire reste relativement stable :

- sur les 1'226 enregistrés en 1P pour l'année scolaire 2017-2018, 743 étaient inscrits à l'Office dentaire, soit 60.6% ;
- sur les 1'236 enregistrés en 1P pour l'année scolaire 2018-2019, 745 sont inscrits à l'Office dentaire, soit 60.27%.

### **Cabinet d'orthodontie**

La reprise d'activité au sein du cabinet d'orthodontie s'est confirmée en 2018, d'où la décision d'engager un troisième médecin-dentiste orthodontiste dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Les transformations techniques réalisées au sein du cabinet d'orthodontie – via le nouveau dispositif de prises d'empreintes numériques avec possibilité d'impression 3D installé fin 2017, entré en exploitation en janvier 2018 – permet d'accroître la qualité et la rapidité du travail des professionnels.

Il reste à parfaire l'organisation au sein du cabinet avec une centralisation des tâches d'ordre administratif sur un poste mieux défini, afin d'augmenter le tournus des médecins-dentistes orthodontistes au fauteuil et donc les possibilités de prises en charge de patients.

### **Cabinets dentaires**

Les fluctuations d'activité sur certains cabinets persistent, encore majorées par la situation de fermeture temporaire d'un cabinet dentaire pendant deux mois consécutifs en 2018 avec prolongation sur 2019.

### **Demandes d'aides financières individuelles**

Sur l'année 2018, 81 demandes de réductions d'honoraires ont été examinées (contre 91 en 2017). Le montant total des aides individuelles accordées correspond, en référence aux devis établis, à la somme globale de CHF 39'064.-.

Pour les familles à faible revenu, la possibilité de bénéficier de réductions d'honoraires peut contribuer à favoriser la prise en charge et la réalisation des soins dentaires chez les enfants.

Notons que des familles renoncent ou diffèrent la réalisation des soins dentaires pour leurs enfants, non pas en raison de faibles revenus, mais d'un niveau d'endettement très élevé.

## **DÉPISTAGE DENTAIRE SCOLAIRE ANNUEL**

Comme chaque année, la visite annuelle de dépistage dentaire scolaire pour les élèves des établissements scolaires lausannois s'est déroulée de septembre à décembre. Les résultats de ce dépistage, avec classification de l'état bucco-dentaire en quatre catégories, constitue un indicateur fiable de l'état de santé bucco-dentaire des enfants d'âge scolaire.

Les pourcentages enregistrés à Lausanne dans les différentes catégories (classes I à IV) restent relativement stables en comparaison de ceux enregistrés en 2016 (respectivement 60, 24, 16 et 1.4%) et particulièrement 2017 (respectivement 63, 21, 14 et 1.19%). Habitudes de vie mais aussi renforcement des comportements favorables à une bonne hygiène bucco-dentaire contribuent à ces bons résultats.

La problématique des enfants dont l'état bucco-dentaire relève de la classe IV persiste, avec des fluctuations (1.8% en 2015, 1.4% en 2016, 1.19% en 2017 et 2018) mais se maintient à un taux élevé pour cet état bucco-dentaire chez des enfants. Les démarches visant à promouvoir un bon état de santé bucco-dentaire chez les enfants sont toujours à renforcer. Il conviendrait de pouvoir développer les démarches de prévention déjà auprès des enfants d'âge préscolaire. Des réflexions sont en cours pour développer des supports de communication et évaluer les faisabilités.

Limites du dépistage: en cas de repérage d'un enfant dont l'état bucco-dentaire nécessite des soins, le dépistage ne permet pas de garantir que l'enfant en bénéficiera. L'information est transmise aux parents; la prise en charge de l'enfant dépend donc notamment de la décision de ceux-ci. Des démarches visant à développer les collaborations avec les infirmières scolaires pour davantage inciter les familles à faire soigner les enfants relevant de soins dentaires sont en cours, ainsi que pour mieux suivre ces enfants pour s'assurer que les soins sont faits (tableaux de suivis, relances par courriers et appels téléphoniques, etc.).

### Visites de dépistage – tableau récapitulatif 2018

	Nombre classes	Effectif	Abs. Dépistages		Catégories			
					I	II	III	IV
Classes 1-6P	349	7'581	364	7'217	4'630	1'269	1'188	130
Classes 7P-11 <sup>e</sup>	335	6'328	295	6'033	4'066	1'263	673	31
Classes privées	14	137	7	130	95	10	25	0
Institutions spécialisées	45	349	26	323	175	102	44	3
Belmont	15	302	29	273	190	56	23	3
<b>Total</b>	<b>758</b>	<b>14'697</b>	<b>721</b>	<b>13'976</b>	<b>9'156</b>	<b>2'700</b>	<b>1'953</b>	<b>167</b>

Catégorie I: Sans carie, ni obturation 66%  
 Catégorie II: Sans carie, avec obturations 19%  
 Catégorie III: Avec caries 14%  
 Catégorie IV: Bouches négligées 1.19%

Elèves inscrits à l'Office dentaire 39%

## SERVICE DE PSYCHOLOGIE SCOLAIRE (SPS)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- les psychologues, psychomotricien-ne-s et logopédistes en milieu scolaire (PPLS) offrent aux enfants lausannois et à leurs familles des consultations, évaluations et/ou bilans, propositions d'interventions, suivis et/ou traitements
- les assistant-e-s sociaux scolaires (ASS) conseillent les familles afin que soit favorisée l'intégration psycho-sociale, culturelle, financière, juridique et personnelle
- ils travaillent en étroite collaboration avec les partenaires de l'école, en particulier les enseignants et les directions
- les professionnels sont au service du développement de chaque enfant afin de les aider à restaurer leur processus évolutif et à s'épanouir à l'école comme dans leur famille

### EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Assistants sociaux - SPS	4.25	4.25	6.00	5.80
Direction et secrétariat SPS			4.75	4.65
Logopédistes	16.10	15.05	16.30	15.65
Psychologues	14.35	14.35	14.35	13.70
Psychomotricien-ne-s	6.25	5.75	6.55	6.55
<b>Total service</b>	<b>40.95</b>	<b>39.40</b>	<b>47.95</b>	<b>46.35</b>

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018
<b>Total service</b>	<b>+ 7.00</b>

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	n	ept	n	ept
Assistants sociaux - SPS			8	5.80
Direction et secrétariat SPS	6	4.25	7	4.65
Logopédistes	22	15.05	23	15.65
Psychologues	22	14.35	21	13.70
Psychomotricien-ne-s	8	5.75	9	6.55
<b>Total service</b>	<b>58</b>	<b>39.40</b>	<b>68</b>	<b>46.35</b>

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	n		n	
Direction et secrétariat SPS	0		1*	
<b>Total service</b>	<b>0</b>		<b>1</b>	

\*stagiaire MPC

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	4	6
	sortant(s)	entrant(s)
Nombre de transfert(s)	0	0
<b>Total service</b>	<b>4</b>	<b>6</b>

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	2
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	1
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
<b>Total service</b>	<b>4</b>

**Stagiaires**

Le service a pris en charge deux stagiaires en psychologie, deux stagiaires en logopédie et deux étudiants en formation pratique pour devenir psychomotriciens, pour des stages de longue durée sur l'année scolaire en partenariat avec les institutions de formation (universités, HES).

**Apprenti-e**

Une stagiaire MPC (maturité professionnelle commerciale) est arrivée au service le 1<sup>er</sup> juillet.

**SITUATION GÉNÉRALE**

2018 a vu l'arrivée des assistant-e-s sociaux scolaires au sein du service. Le passage s'est déroulé avec un intérêt et une ouverture partagés par toutes les personnes concernées, d'autant plus que la collaboration entre le personnel du Service de psychologie scolaire et les assistant-e-s sociaux était établie et fonctionnelle depuis déjà longtemps.

La persévérance continue d'être une ressource pour les équipes du Service de psychologie scolaire. La mise en application de la loi sur la pédagogie spécialisée (LPS) reste en attente d'une finalisation de son règlement. Dans ce contexte, le concept 360° annoncé par la conseillère d'Etat, cheffe du DFJC, est attendu avec intérêt et curiosité par les collaborateur-trice-s, qui restent en priorité concentrés sur leurs missions et leurs tâches.

L'accent sur le socio-éducatif ainsi que sur la migration mis par la nouvelle conseillère d'Etat rencontre nos propres préoccupations au travers par exemple du travail auprès des enfants et familles migrantes dans le cadre des classes d'accueil.

Les situations cliniques du terrain requièrent beaucoup d'engagement et d'adaptation de la part des psychologues, psychomotricien-ne-s, logopédistes et assistant-e-s sociaux en milieu scolaire. Les demandes qui sont adressées par les parents et les enseignants peuvent varier selon l'âge et le sexe de l'enfant. Il ressort pourtant une récurrence de questionnement et de difficultés liés aux adaptations plus ou moins faciles des jeunes enfants au cadre scolaire (problème de

comportement, troubles des apprentissages de base, encadrement éducatif à renforcer). Pour les plus grands, la question du comportement reste une préoccupation qui mobilise les collaborateur-trice-s du service, ainsi que toute la problématique des moyens internes ou externes à l'école à mettre en place pour soutenir les enfants en désinvestissement scolaire, voire en rupture. Ces situations exigent toujours plus de coordination, de réseaux et de travail de collaboration avec les collègues internes et externes au service.

Les psychologues, psychomotricien-ne-s, logopédistes et assistant-e-s sociaux sont ainsi très sollicités, à la fois pour des prestations directes aux enfants mais également pour des prestations indirectes aux enseignants et aux directions des établissements, et la pénibilité de leur travail s'en ressent clairement.

## ANALYSE DES PRATIQUES ET STATISTIQUES

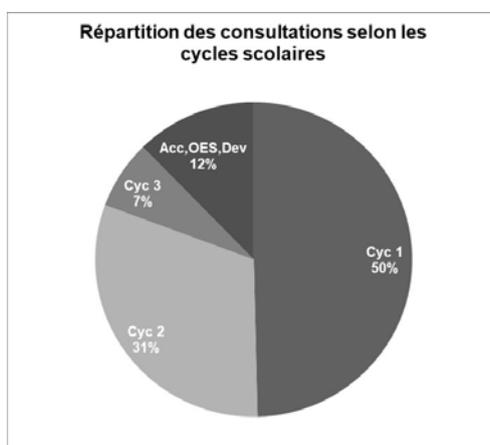
Comme toutes ces dernières années, les consultations concernent une majorité de garçons (63%) sur l'ensemble des 2'061 dossiers ouverts (tableau 1).

Tableau 1

F	769	37.3%
M	1'292	62.7%
Total	2'061	100.0%

La répartition selon les cycles scolaires (graphique 1) reste, elle aussi, relativement stable puisque l'on retrouve les proportions globalement observées ces dernières années. A savoir que le premier cycle (1P à 4P) occupe le 50% des consultations.

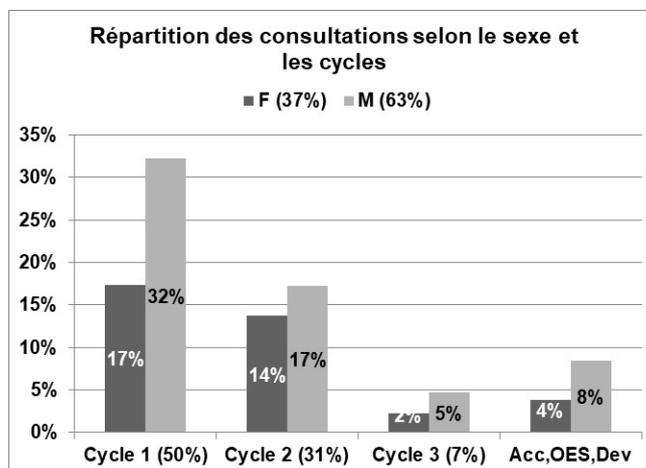
Graphique 1



Si l'on prend aussi en compte le deuxième cycle (5P à 8P), on obtient 81% du total des consultations. Le primaire requiert donc l'essentiel des forces des psychologues, logopédistes et psychomotricien-ne-s du service. Le fait d'intervenir dans ce premier temps de la scolarité, correspond autant à une logique de répondre aux demandes légitimes des parents et des enseignants face aux nouveaux apprentissages, qu'à celle d'une prise en compte la plus rapide possible, afin d'éviter une chronification de troubles observés.

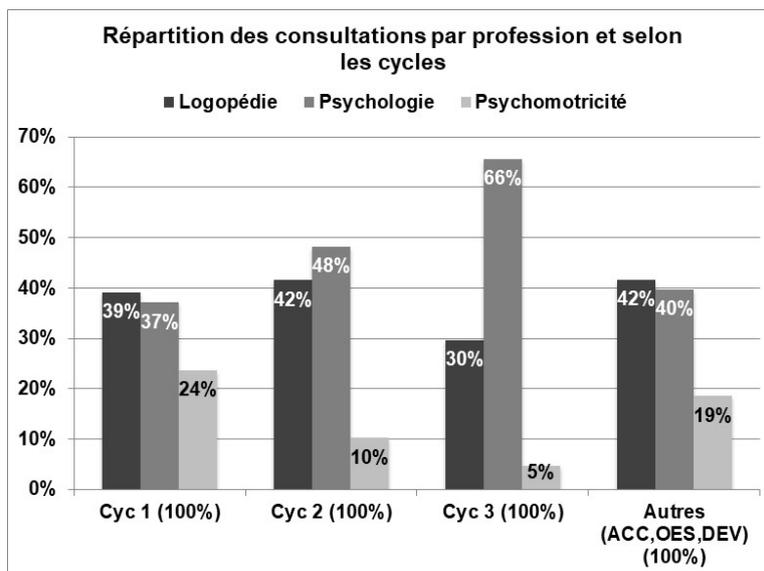
Une analyse plus détaillée de ces chiffres en différenciant le sexe, selon les cycles concernés (graphique 2), nous apprend que les garçons du premier cycle représentent à eux seuls près d'un tiers (32.2%) de toutes les consultations. Etre un garçon dans une petite classe présente donc plus de risques statistiques d'avoir des difficultés que d'être une fille. Ces données sont là aussi compatibles avec ce qui s'observe en général dans les consultations de services médicopédagogiques ou pédopsychiatriques.

Graphique 2



Une autre comparaison est celle de la part respective des professions pour chaque cycle (graphique 3). Pour la logopédie, la répartition est relativement stable, à part une baisse au troisième cycle. Ce qui est frappant, c'est l'augmentation relative importante de la part des psychologues au cours des cycles. Elle passe de 37% au premier pour culminer à 66% au troisième.

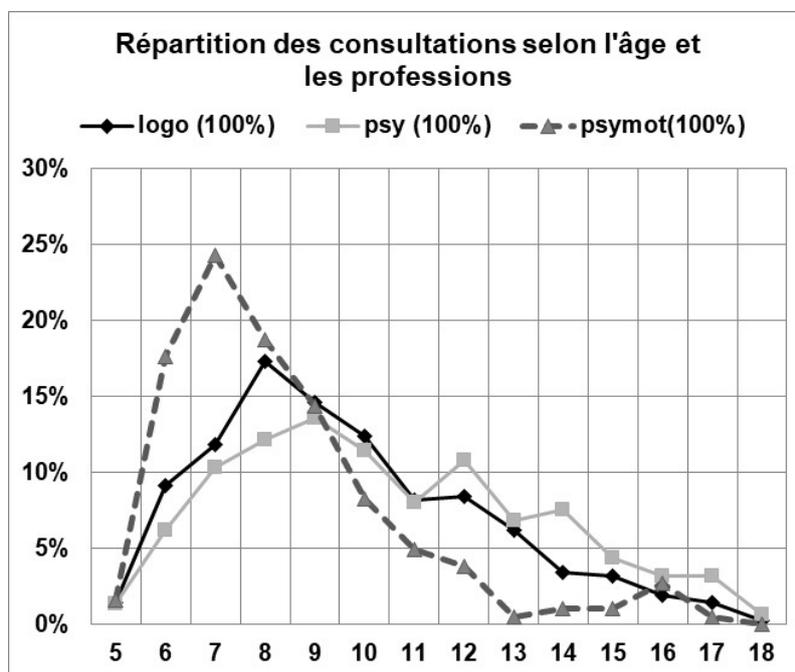
Graphique 3



Inversement la psychomotricité passe de 24 à 5%. Le travail avec le corps, on le sait, est plus délicat avec l'entrée dans l'adolescence (cycle 3) et l'approche par les mots (psychologie à 66%) est donc privilégiée, ce qui n'empêche pas un travail psychomoteur spécifique possible.

Une façon différente de représenter ces mêmes données liées aux trois professions selon les années, est de représenter les courbes de la variation de consultation selon l'âge (graphique 4). Les trois courbes ont une forme globalement semblable avec cependant un pic plus important pour les enfants de 6 et 7 ans suivis en psychomotricité.

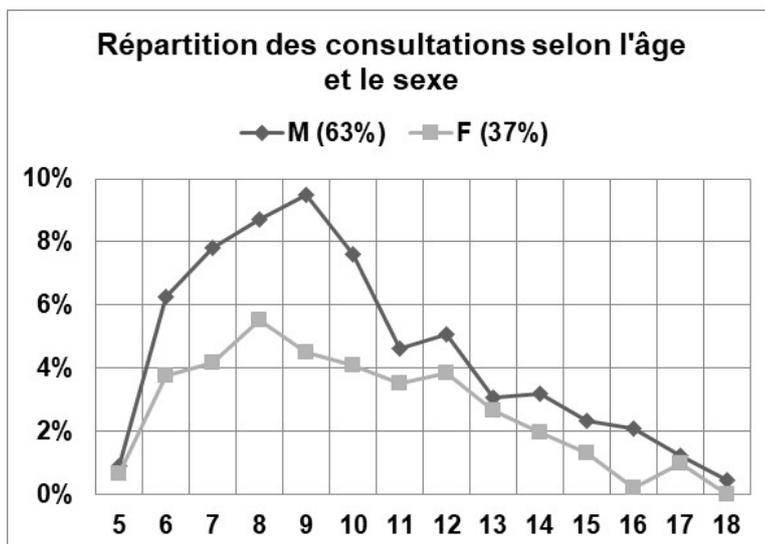
Graphique 4



Il est à relever que le quart de ces enfants est vu à l'âge de 7 ans (24%) en cohérence avec l'importance de la psychomotricité pour les jeunes. La courbe pour la logopédie ressemble plus à celle de la psychologie avec un écart d'environ 7% en faveur de la logopédie à l'âge de 8 ans, âge où l'apprentissage de la lecture est problématique si elle n'est pas en place.

Pour terminer cette partie, voici la répartition des consultations selon l'âge et le sexe (graphique 5), qui illustre clairement une nouvelle fois, le poids jusqu'à deux fois plus important, des garçons par rapport aux filles entre 7 et 10 ans, au niveau des consultations. Les chiffres des trois courbes se rapprochent ensuite beaucoup dès 11 ans, avec un accent légèrement plus prononcé pour les prestations psychologiques.

Graphique 5



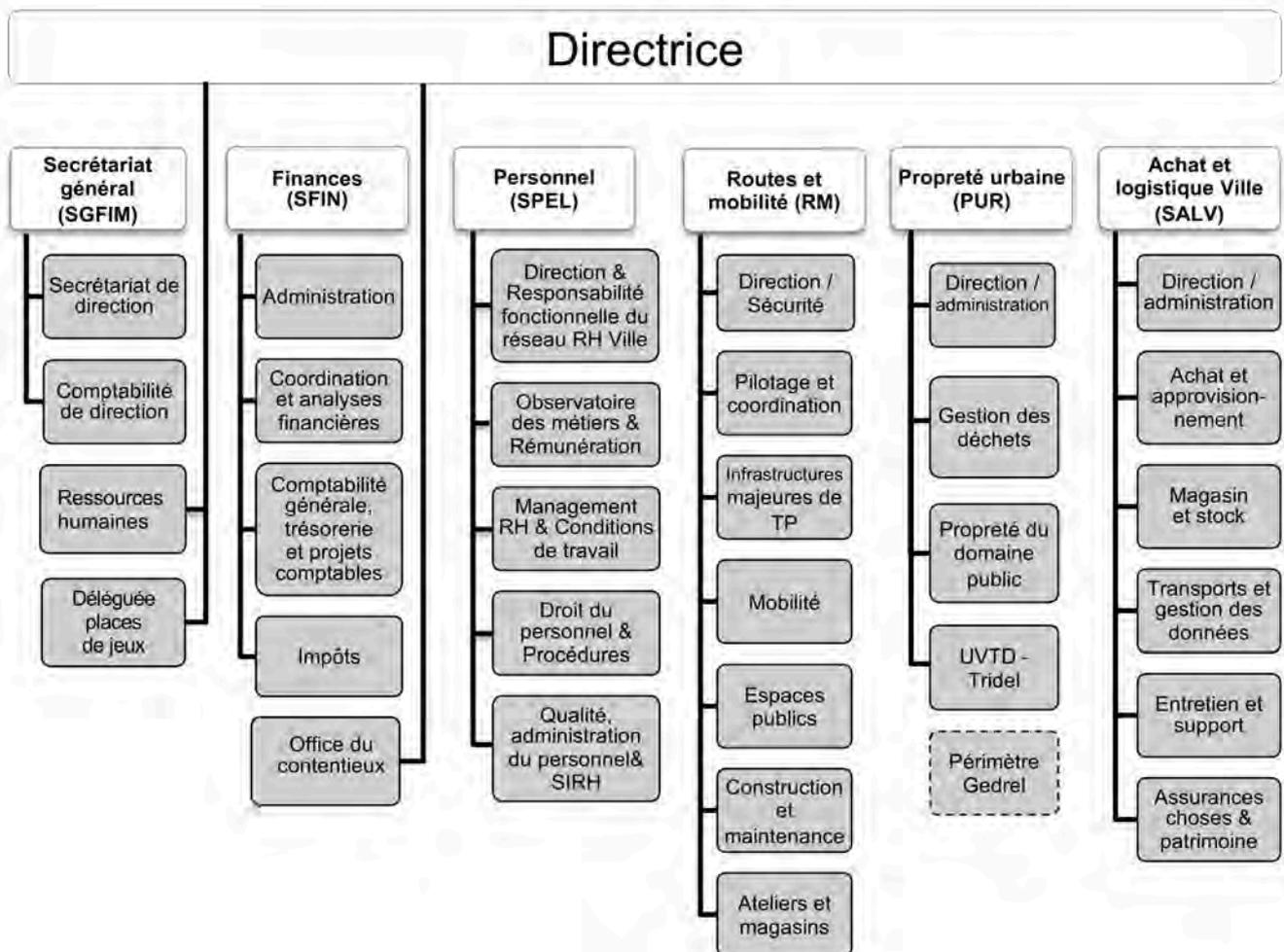
### CONCLUSION

L'année à venir 2019 sera une année décisive en ce qui concerne le règlement d'application de la loi sur la pédagogie spécialisée, en particulier avec la présentation et le début d'application du concept 360°.

La préoccupation professionnelle des collaborateur-trice-s reste et restera de mettre au service des enfants et de leurs familles des prestations de qualité afin d'accompagner au mieux les adaptations et les changements individuels ou familiaux que le parcours scolaire implique. La conscience des besoins de l'enfant et sa famille face aux exigences des apprentissages scolaires et de la vie en général, guide au quotidien les actions des psychologues, logopédistes, psychomotricien-ne-s et assistant-e-s sociaux. Les enfants d'aujourd'hui seront les adultes de demain et chaque accompagnement réussi est une pierre de plus à la cohésion sociale, au vivre ensemble et au respect des différences.



# Direction des finances et de la mobilité



## Direction des finances et de la mobilité (FIM)

Plusieurs dossiers ont particulièrement occupé la Direction des finances et de la mobilité en 2018.

Côté finances, l'année 2018 a été marquée par la fixation d'un cadre précis pour le suivi des participations de la Ville et par la mise en œuvre du plan d'amélioration financière PSAF II d'un montant de CHF 35 millions pérennes, dont CHF 25.5 millions déjà intégrés aux budgets 2018 et 2019.

L'année 2018 a vu le déploiement de la politique de mobilité et des espaces publics avec la sécurisation de passages piétons, l'extension du réseau cyclable, l'inauguration d'un maillon de la voie verte à la tranchée du Languedoc et l'aménagement de nouvelles zones modérées. Le bilan intermédiaire du test du 30 km/h de nuit est encourageant: il a permis d'abaisser sensiblement les nuisances liées au trafic tout en recueillant un taux d'acceptation élevé de la part des automobilistes concernés.

Plusieurs actions ont permis d'améliorer la propreté en Ville. Ainsi, une importante campagne de communication a accompagné l'introduction, fin 2017, des amendes d'ordre permettant de lutter contre les incivilités; la campagne de rénovation des WC s'est poursuivie et a amené deux nouveautés: l'intégration d'installations autonettoyantes et de WC, gratuits et payants. Une attention particulière a été portée à la lutte contre les tags sur l'espace public.

La Municipalité a poursuivi sa politique d'achat de véhicules propres, avec notamment la mise en service du premier camion-benne 100% électrique, silencieux et écologique, qui permet de réaliser d'importantes économies en termes de carburant et d'entretien.

Enfin, il convient de saluer la reprise globale de l'exploitation des équipements de la halle de Boussens, qui fonctionne désormais aussi comme unique garde-meuble communal.

### SECRETARIAT GÉNÉRAL (SGFIM)

#### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

##### Direction et administration

- appui sur les enjeux stratégiques
- préparation et suivi des affaires du Conseil communal et de la Municipalité au sein de la direction
- contacts avec la presse, en appui des services de la direction
- communication interne et externe de la direction
- direction de projets stratégiques ou transversaux
- coordination administrative transversale au sein de la direction
- suivi des participations et des subventions
- secrétariat de la directrice

##### Places de jeux

- planification, conception et gestion des places de jeux
- déléguée du Bureau de la prévention des accidents à la sécurité pour la Ville de Lausanne
- conseil auprès des différents services de la Ville pour l'aménagement et la sécurité des places de jeux

##### Comptabilité de direction

- établissement, pour la direction et en collaboration avec ses services, du budget de fonctionnement, du plan des investissements et du bouclage des comptes
- responsabilité, entre autres, du contrôle budgétaire, du respect des règles administratives, de la passation des écritures, de l'enregistrement des factures et de la gestion administrative et comptable du personnel de la direction
- gestion administrative et comptable de la subvention annuelle de CHF 80.- par habitant
- tenue de la comptabilité des sociétés Gedrel S.A., Parking-Relais lausannois S.A. et Boisy TV S.A.

## Ressources humaines

- gestion des ressources humaines : recrutement et accompagnement des collaborateurs/trices, conseil aux cadres, suivi des formations continues, gestion et suivi des situations de santé et gestion des conflits

### EFFECTIF DU PERSONNEL

**Tableau 1.1. - plan des postes**

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Comptabilité FIM	7.10	6.50	6.00	6.00
Direction FIM	2.50	2.50	4.00	4.50
Places de jeux	0.80	0.80	0.80	0.80
Ressources humaines	2.80	2.80	2.80	1.80
<b>Total service</b>	<b>13.20</b>	<b>12.60</b>	<b>13.60</b>	<b>13.10</b>

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018
Unité administrative	
<b>Total service</b>	<b>+ 0.40</b>

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	n	ept	n	ept
Comptabilité FIM	8	6.50	7	6.00
Direction FIM	3	2.50	5	4.50
Places de jeux	1	0.80	1	0.80
Ressources humaines	3	2.80	2	1.80
<b>Total service</b>	<b>15</b>	<b>12.60</b>	<b>15</b>	<b>13.10</b>

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

Unité administrative	31 décembre 2017	31 décembre 2018
	n	n
	0	0
<b>Total service</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	1	1
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	1
<b>Total service</b>	<b>1</b>	<b>2</b>

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppr. de poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
<b>Total service</b>	<b>1</b>

### ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Le Secrétariat général a été doté de 1.5 ept supplémentaire afin d'assurer de nouvelles missions, soit la communication de la Direction suite à la réorganisation du Bureau de la communication (transfert d'1 ept, réparti entre la Direction des finances et de la mobilité (FIM) et la Direction des sports et de la cohésion sociale (SCS) à raison de 0.5 chacun, avec

allocation de la totalité de l'ept à SGFIM pour des raisons pratiques<sup>1</sup>, et le suivi des participations et des subventions avec l'engagement d'un collaborateur scientifique (+1 ept).

Le Secrétariat général a veillé à la bonne coordination des dossiers transversaux au sein de la direction et apporté un appui stratégique général. A ce titre, il a poursuivi la mise en place du suivi des participations de la Ville qui est entré dans sa phase concrète, suite notamment à l'adoption, par la Municipalité en mai 2018, de la directive 101.6 « Directive municipale sur le suivi des participations de la Ville à des personnes morales » et la soumission au Conseil communal du rapport-préavis N° 2018/20 (« Pour un meilleur suivi des participations financières de la Ville »). Depuis, et suite à un important travail d'analyse, des objectifs stratégiques ont été fixés pour plus de la moitié des participations de la Ville, prélude aux lettres de mission qui seront remises aux représentants de la Commune. Il a été répondu, avec l'appui des différents services de la Direction à 154 courriers/courriels.

La cellule RH, qui couvre les services SGFIM, SFIN, SALV et SPEL, a été particulièrement sollicitée dans le domaine du recrutement du personnel fixe et auxiliaire (55 recrutements concrétisés). Elle a aussi été impliquée dans les projets de réorganisation des services dédiés et a appuyé les chefs de service dans le traitement de dossiers individuels complexes. La comptabilité de direction a été sollicitée pour participer aux premiers travaux relatifs à l'introduction d'un nouveau logiciel comptable au sein de la Ville de Lausanne.

La déléguée aux places de jeux a conduit la réalisation de divers projets d'espaces de jeux, notamment le réaménagement du Square d'Echallens, de Malley-Pyramides ainsi que de la Promenade du Bois de Beaulieu, du parc public d'Entrebois et de Montelly (partenariat public-privé). Elle a dirigé la mise en œuvre de plusieurs espaces sportifs, dédiés aux jeunes (promenade de Jomini, place du Nord), et de fitness (Bourdonnette, Pré-des-Druides). Elle a également coordonné l'installation temporaire de la place de jeux itinérante « L'Akabane » sur divers emplacements de la Ville et développé différents projets qui seront réalisés courant 2019 et 2020 (réaménagement de la Promenade de Béthusy, de Cité-Vieux-Bourg, Vidy-Vaudaire, Boveresses, Bossons, Montbenon et Arlaud). Elle a enfin travaillé sur le système de sécurité et d'entretien des espaces de jeux lausannois et établi un rapport détaillé, comprenant la planification des mesures à prendre.

### **Subvention80**

En 2018, la plateforme Subvention80 a évolué avec l'intégration d'un processus de relance automatique aux ayants droit qui n'ont pas encore bénéficié de leur subvention. Le versement de la Subvention80 pour l'année 2017 a démarré en mai 2018, pour atteindre un taux de versement de 94% en fin d'année. Le droit à la Subvention80 pour la période 2016 s'est éteint au 31 décembre 2018, avec un taux de versement de 97.5%.

## **REGISTRE DES PARTICIPATIONS**

### **Avant-propos**

La mise en place du suivi des participations a connu cette année plusieurs avancées concrètes. Tout d'abord la Municipalité a arrêté en mai 2018 la directive 101.6 « Directive municipale sur le suivi des participations de la Ville à des personnes morales », tout en soumettant au Conseil communal le même mois le rapport-préavis N° 2018/20 (« Pour un meilleur suivi des participations financières de la Ville »).

Le rapport-préavis N° 2018/20 répond notamment à la motion de M. Pierre-Antoine Hildbrand et consorts « Pour un règlement lausannois sur les participations de la Ville, plus de transparence et de responsabilités », ainsi qu'aux postulats de M. Giampiero Trezzini et consorts « Quelle gouvernance pour les sociétés anonymes de la Ville ? » et de M. Manuel Donzé et consorts « Pour améliorer la gouvernance des institutions en mains publiques, demandons un contrôle ordinaire des comptes ! », qui demandent à la Municipalité d'optimiser le suivi de ses participations en termes de gestion financière, administrative et des risques. Le cœur de la réponse à ces initiatives est la directive de la Municipalité qui pose les principes de base en matière de suivi des participations et de professionnalisme des conseils d'administration des sociétés liées à la Ville de Lausanne.

La directive municipale 101.6 sur le suivi des participations de la Ville à des personnes morales inclut quant à elle une série de règles et d'instruments de mise en place et notamment un registre des participations, un catalogue d'objectifs stratégiques et des lettres de missions. Le déploiement d'une partie de ces instruments s'est déroulé en 2018, avec la collecte, la compilation et l'adoption par la Municipalité des objectifs stratégiques des participations financières de la Ville pour lesquelles cette dernière compte des représentants — ainsi que quatre participations indirectes jugées importantes — et du recensement homogénéisé sous forme de registre des représentants de la Ville au sein des organes de haute direction de ces entités.

Enfin, la mise en place du suivi des participations a bénéficié de l'engagement au 1<sup>er</sup> décembre d'un collaborateur scientifique chargé de mener le projet de déploiement, et de suivre effectivement les participations ainsi que les subventions.

### **Périmètre 2018**

La première version du registre des participations recense de manière systématique les entités pour lesquelles une participation financière figure dans les comptes de la Ville et au sein de la haute direction desquelles la Ville est représentée, ainsi que quatre entités pour lesquelles la Ville détient une participation de manière indirecte.

La Municipalité confirme sa volonté d'établir formellement et de communiquer les objectifs qu'elle poursuit et entend atteindre par la détention de participations, qu'elles soient financières ou non, en les intégrant de manière systématique au présent registre. Ces objectifs sont appelés pour certains à être ajustés à l'épreuve de cette première année.

<sup>1</sup> Cette décision explique la différence de +0.5 ept existant entre le nombre d'ept alloués et affectés à Direction FIM au 31 décembre 2018, qui est compensée par le gel de 0.5 ept chez SCS.

## Registre des participations 2018 : données financières et de participation

Participations jugées importantes	Type de personne morale	Ensemble du capital de l'organisation <sup>*</sup>	Part de la Ville de Lausanne en francs	Valeur comptable 31.12.2018	Nb représentant
<b>1. Participations financières</b>					
<b>1) Culture et développement urbain</b>					
Fondation de Beaulieu	Fondation	120'000'000.00	33'000'000.00	1'500'000.00	4
SI Conservatoire Lausanne S.A.	S.A.	1'500'000.00	500'000.00	1.00	2
SI EJMA Lausanne S.A.	S.A.	100'000.00	37'000.00	-	2
Vaud-Fribourg TV S.A.	S.A.	1'560'000.00	304'000.00	325'000.00	4
Groupe CGN S.A.	S.A.	19'854'925.00	290'850.00	2.00	1
<b>2) Sécurité et économie</b>					
Biopôle S.A.	S.A.	4'000'000.00	50'000.00	-	1
Epora S.A.	S.A.	100'000.00	100'000.00	-	4
<b>3) Sports et cohésion sociale</b>					
Centre Mondial du Cyclisme	Fondation	**	**	-	1
Centre sportif de Malley S.A.	S.A.	4'350'000.00	610'500.00	-	5
Maison du Sport International S.A.	S.A.	150'000.00	50'000.00	-	2
<b>4) Logement, environnement et architecture</b>					
Bâtir A S.A.	S.A.	355'100.00	157'100.00	157'100.00	4
Boipac	Soc. Coop.	1'034'750.00	100'000.00	1.00	1
COOPELIA	Soc. Coop.	4'661'900.00	18'200.00	-	1
Coopérative Cité Derrière	Soc. Coop.	29'872'000.00	208'500.00	-	1
Fondation Lausannoise pour la Construction de Logements (FLCL)	Fondation	20'000.00	20'000	-	3
La Vidynette A S.A.	S.A.	191'000.00	136'750.00	510'079.50	1
Le Geai S.A.	S.A.	97'000.00	21'250.00	21'250.00	2
Logacop société coopérative	Soc. Coop.	186'000.00	1'000.00	1.00	1
Logis Familial S.A.	S.A.	60'000.00	4'000.00	4'000.00	1
SILL S.A. Société immobilière lausannoise de logement	S.A.	36'000'000.00	36'000'000.00	36'000'000.00	3
Société coopérative de construction et d'habitation DOMUS	Soc. Coop.	1'798'800.00	4'500.00	-	1
Société coopérative des sites et espaces verts de la région lausannoise	Soc. Coop.	101'400.00	20'000.00	1.00	1
Société coopérative d'habitation Lausanne (SCHL)	Soc. Coop.	37'441'800.00	15'000.00	1.00	1
Société de construction S.A.	S.A.	290'500.00	50'000.00	50'000.00	1
SODEFOR société coopérative	Soc. Coop.	565'000.00	75'000.00	-	1
<b>6) Finances et mobilité</b>					
Compagnie du chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher	S.A.	2'272'000.00	169'250.00	1.00	1
CRIDEC	S.A.	6'800'000.00	500'000.00	-	1
GEDREL S.A.	S.A.	4'200'000.00	2'814'000.00	-	3
ISDS Oulens S.A.	S.A.	200'000.00	10'000.00	-	1
Parkings-Relais lausannois S.A.	S.A.	100'000.00	100'000.00	-	4
Transports publics de la Région Lausannoise S.A.	S.A.	55'859'500.00	14'584'500.00	1.00	7
Tunnel du Grand Saint-Bernard S.A.	S.A.	12'200'000.00	1'650'000.00	1.00	1
<b>7) Services industriels</b>					
Boisy TV S.A.	S.A.	1'218'000.00	1'000'000.00	1'000'000.00	4
Cadouest S.A.	S.A.	12'000'000.00	4'000'000.00	3'620'000.00	2
EOS Holding	S.A.	324'000'000.00	67'199'700.00	67'199'700.00	2
Forces motrices de l'Aboyeu S.A.	S.A.	340'000.00	20'000.00	20'000.00	1
Forces Motrices Hongrin-Léman S.A. (FMHL)	S.A.	100'000'000.00	6'430'000.00	6'430'000.00	1
Gaziers Romands Société Coopérative VSG ASIG	Soc. Coop.	1'610'000.00	70'000.00	-	1
Gaznat S.A.	S.A.	27'000'000.00	7'260'000.00	7'260'000.00	2
LaZur Energie S.A.	S.A.	2'900'000.00	1'421'000.00	1'421'000.00	2
LFO S.A.	S.A.	10'000'000.00	10'000'000.00	-	6
Neo technologies S.A.	S.A.	2'000'000.00	977'500.00	-	2
netplus.ch S.A.	S.A.	1'194'740.00	119'470.00	1'286'450.00	1
RhônEole S.A.	S.A.	2'250'000.00	450'000.00	-	2
Romande Energie Holding S.A.	S.A.	28'500'000.00	829'350.00	39'145'320.00	1
Securelec-Vaud S.A.	S.A.	110'700.00	47'800.00	70'850.00	2
SI-REN S.A.	S.A.	30'000'000.00	30'000'000.00	13'400'000.00	6
Spontis S.A.	S.A.	2'650'000.00	265'000.00	265'000.00	1
Swisspower S.A.	S.A.	460'000.00	20'000.00	20'000.00	1
<b>2. Participations indirectes</b>					
<b>6) Finances et mobilité</b>					
TRIDEL S.A. (via GEDREL S.A.)	S.A.	11'000'000.00	-	-	1
<b>7) Services industriels</b>					
Alpiq Holding S.A. (via EOS Holding S.A.)	S.A.	278'746'490.00	-	-	1
Petrosvibri S.A. (via Gaznat S.A.)	S.A.	50'000.00	-	-	2
Swissgas S.A. (via Gaznat S.A.)	S.A.	60'000'000.00	-	-	1

Les données présentées ci-dessus sont fournies à titre indicatif. Seuls les chiffres figurants à l'annexe du bilan font foi.

\* Les valeurs indiquées sont celles connues en date d'élaboration de ce chapitre, soit au 28.02.2018

\*\* Les informations en possession ne sont pas dans un état publiable au moment du bouclage du rapport.

## REGISTRE DES REPRÉSENTANTS DE LA VILLE DE LAUSANNE ET DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES LIÉS AUX PARTICIPATIONS - ETAT AU 31 DÉCEMBRE 2018

### Participations financières

#### 1. CULTURE ET DÉVELOPPEMENT URBAIN

##### Fondation de Beaulieu

Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Président</i>	<i>Syndic</i>	<i>Junod, Grégoire</i>
<i>Administratrice</i>	<i>Conseillère municipale LEA</i>	<i>Litzistorf, Natacha</i>
<i>Administratrice</i>	<i>Conseillère municipale FIM</i>	<i>Germond, Florence</i>
<i>Secrétaire Hors conseil</i>	<i>Conseiller de la Municipalité</i>	<i>Décosterd, Denis</i>

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Mettre à disposition de l'économie vaudoise un outil de congrès performant, moderne et concurrentiel	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prendre les mesures concertées urgentes de clarification de la situation économique et juridique</li> </ul>
Assainir la situation financière et veiller aux intérêts de la Ville de Lausanne dans la gestion, la reconversion et le financement du site	<ul style="list-style-type: none"> <li>Veiller à l'achèvement des travaux engagés afin d'entretenir, moderniser et développer le site</li> <li>Valoriser et promouvoir les atouts du site et accélérer la reconversion du modèle d'affaire</li> </ul>

##### Groupe CGN S.A.

Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Administrateur</i>	<i>Conseiller de la Municipalité</i>	<i>Décosterd, Denis</i>

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Assurer la mobilité lacustre et le développement d'une offre pendulaire de qualité	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer l'offre pendulaire</li> </ul>
Assurer le développement d'une offre touristique de qualité	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer une offre touristique en lien avec le marché et les actions de Lausanne Tourisme</li> </ul>
Veiller à la bonne intégration des activités de la CGN en lien avec l'aménagement des rives du lac dans les zones d'Ouchy et Bellerive	

##### SI Conservatoire Lausanne S.A.

Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Président</i>	<i>Syndic</i>	<i>Junod, Grégoire</i>
<i>Administrateur</i>	<i>Conseiller municipal EJQ</i>	<i>Payot, David</i>

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Fournir les conditions de base immobilière de promotion de l'accès à la musique classique à Lausanne	<ul style="list-style-type: none"> <li>Offrir à la population lausannoise un lieu propice au développement des talents musicaux</li> <li>Participer à la gestion et au développement du bâtiment de la rue de la Grotte 2</li> <li>Veiller aux intérêts de la Ville de Lausanne dans la gestion et le financement du bâtiment</li> <li>Obtenir un état du bâtiment et un planning d'entretien</li> </ul>

##### SI EJMA Lausanne S.A.

Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Administrateur</i>	<i>Syndic</i>	<i>Junod, Grégoire</i>
<i>Administrateur</i>	<i>Conseiller municipal EJQ</i>	<i>Payot, David</i>

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Fournir les conditions de base immobilière de promotion d'accès à la musique moderne à Lausanne	<ul style="list-style-type: none"> <li>Offrir à la population lausannoise un lieu propice au développement des talents musicaux</li> <li>Participer à la gestion et au développement du bâtiment de la rue des Côtes-de-Montbenon 26</li> <li>Veiller aux intérêts de la Ville de Lausanne dans la gestion et le financement du bâtiment</li> <li>Obtenir un état du bâtiment et un planning d'entretien</li> </ul>

## Vaud-Fribourg TV S.A.

Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
Administrateur	Ancien Syndic	Brélaz, Daniel
Administrateur	Conseiller de la Municipalité	Décosterd, Denis
Administrateur	Gestionnaire patrimoine. SIL	Belet, Michel
-	-	-

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Fournir une information locale de qualité	<ul style="list-style-type: none"><li>• Offrir un média télévisuel de service public régional, produisant et diffusant des contenus destinés à couvrir l'actualité locale pour en informer la population lausannoise</li><li>• Assurer un modèle médiatique indépendant des critères politiques ou d'audience, plaçant le critère commercial en second plan</li></ul>

\* un siège de la Ville est vacant.

## 2. SÉCURITÉ ET ÉCONOMIE

### Biopôle S.A.

Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
Administrateur	Conseiller municipal SE	Hildbrand, Pierre-Antoine

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Développer l'activité économique sur les terrains du plan d'affectation cantonal n° 309 « Vennes »	<ul style="list-style-type: none"><li>• Favoriser l'implantation d'activités à forte valeur ajoutée, principalement dans le domaine biologique et médical, accessoirement dans d'autres technologies, ainsi que de quartiers généraux, y compris à vocation internationale et de tourisme d'affaires</li></ul>

### Epura S.A.

Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
Président	Conseiller municipal SE	Hildbrand, Pierre-Antoine
Vice-président	Conseiller municipal SIL	Pidou, Jean-Yves
Administrateur	Chef du Service des finances	Bourquin, Emmanuel
Administrateur	Chef du Service de l'eau	Apothélos, Sébastien

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Garantir à la population lausannoise et aux communes de l'entente CISTEP un traitement performant des eaux usées, limitant au maximum l'impact des activités humaines sur le Léman, y compris du point de vue des micropolluants, dans le respect des normes en vigueur et à un coût raisonnable	<ul style="list-style-type: none"><li>• Maintenir l'intégralité du capital de la société en mains lausannoises</li><li>• S'assurer que les installations d'incinération permettent l'élimination des boues de la STEP et du périmètre de récolte dans le respect des normes, notamment de qualité de l'air</li><li>• Offrir une infrastructure performante, durable, répondant aux besoins de l'exploitation et s'intégrant au mieux dans un site sensible</li><li>• Maîtriser les coûts de construction et d'exploitation et assurer une bonne gestion administrative et financière de la société</li><li>• S'assurer que l'exploitation des installations soit faite de manière efficiente, dans le respect des normes environnementales et en veillant à la santé et à la sécurité des travailleurs. Veiller à la bonne collaboration avec le Service de l'eau qui assure l'exploitation opérationnelle et les contacts avec les communes de l'entente CISTEP</li></ul>

### 3. SPORTS ET COHÉSION SOCIALE

#### Centre mondial du cyclisme

Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Administrateur</i>	<i>Chef du Service des sports</i>	<i>Iseli, Patrice</i>

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Coordination	<ul style="list-style-type: none"> <li>S'assurer de l'accessibilité du centre pour les sportifs lausannois</li> <li>S'assurer du bon développement du centre en cohérence avec les acteurs, les manifestations et les projets lausannois</li> </ul>

#### Centre sportif de Malley S.A.

Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Président</i>	<i>Ancien Syndic</i>	<i>Schilt, Jean-Jacques</i>
<i>Administrateur</i>	<i>Conseiller municipal SCS</i>	<i>Tosato, Oscar</i>
<i>Administrateur</i>	<i>Représentant externe</i>	<i>Schaer, Claude</i>
<i>Administrateur</i>	<i>Secrétaire général FIM</i>	<i>Castioni, Thibault</i>
<i>Administrateur</i>	<i>Chef du Service des sports</i>	<i>Iseli, Patrice</i>

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Aspects financiers	<ul style="list-style-type: none"> <li>S'assurer du respect des budgets d'investissement et d'exploitation</li> </ul>
Développement du CSM	<ul style="list-style-type: none"> <li>S'assurer du bon développement du CSM</li> </ul>
Coordination	<ul style="list-style-type: none"> <li>S'assurer d'une bonne coordination des activités du CSM avec celles du Service des sports de la Ville de Lausanne</li> </ul>

#### Maison du Sport International S.A.

Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Président</i>	<i>Conseiller municipal SCS</i>	<i>Tosato, Oscar</i>
<i>Administrateur</i>	<i>Chef du Service des sports</i>	<i>Iseli, Patrice</i>

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Développement de la société	<ul style="list-style-type: none"> <li>S'assurer du bon développement de la MSI au sein du « réseau olympique »</li> </ul>
Aspects financiers	<ul style="list-style-type: none"> <li>Veiller au respect des états locatifs</li> </ul>
Coordination	<ul style="list-style-type: none"> <li>Coordonner les activités des différents acteurs (locataires, copropriétaires, gérance, personnel, etc.), au sein de la MSI</li> </ul>

### 4. LOGEMENT, ENVIRONNEMENT ET ARCHITECTURE

#### Bâtir A S.A.

Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Administratrice</i>	<i>Adjointe à la cheffe de service - SLG</i>	<i>Faucherre, Andrea</i>
<i>Administratrice</i>	<i>Adjointe administrative - SLG</i>	<i>Arlettaz, Myriam</i>
<i>Administrateur</i>	<i>Adjoint administratif - SLG</i>	<i>Demarta, Gino</i>
<i>Administratrice</i>	<i>Adjointe administrative - SLG</i>	<i>Epifani, Rosetta</i>

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Logements d'utilité publique (LUP)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Veiller à la bonne marche de la gestion des logements subventionnés qui leur sont confiés</li> </ul>
Logements à loyer modéré	<ul style="list-style-type: none"> <li>Inciter au maintien et la valorisation du parc de logements à loyer modéré existant</li> </ul>
Comptes	<ul style="list-style-type: none"> <li>S'assurer de la bonne tenue des comptes, du contrôle des auditeurs et de l'approbation des comptes par l'AG</li> </ul>
But de la société	<ul style="list-style-type: none"> <li>S'assurer que les projets envisagés respectent le but de la société</li> </ul>

## Boipac - Société coopérative

Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
Administrateur	Garde forestier au SPADOM	Bourgeois, Frédéric

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Contrôle des coûts d'entretien du parc à grumes	<ul style="list-style-type: none"><li>• Contrôler l'évolution des coûts d'entretien liés à l'usure du parc à grumes. A moyen terme, décider de la fermeture du parc</li></ul>
Développement de nouveaux projets pour la coopérative après la fermeture du parc à grumes	<ul style="list-style-type: none"><li>• Etudier des projets en vue de continuer à soutenir la filière bois vaudoise</li></ul>

## COOPELIA Coopérative sociale pour l'encouragement à la construction de logements

Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
Administratrice	Adjointe administrative - SLG	Epifani, Rosetta

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Logements d'utilité publique (LUP)	<ul style="list-style-type: none"><li>• Veiller à la bonne marche de la gestion des logements subventionnés qui leur sont confiés</li></ul>
Logements à loyer modéré	<ul style="list-style-type: none"><li>• Inciter au maintien et la valorisation du parc de logements à loyer modéré existant</li></ul>
Comptes	<ul style="list-style-type: none"><li>• S'assurer de la bonne tenue des comptes, du contrôle des auditeurs et de l'approbation des comptes par l'AG</li></ul>
But de la société	<ul style="list-style-type: none"><li>• S'assurer que les projets envisagés respectent le but de la société</li></ul>
Entretien régulier des immeubles	<ul style="list-style-type: none"><li>• S'assurer que les immeubles font l'objet d'un suivi régulier sur le plan de l'entretien courant et de l'état de vétusté</li></ul>

## Coopérative Cité Derrière

Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
Administratrice	Cheffe du Service du logement et des gérances	Simon, Nadège

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Logements d'utilité publique (LUP)	<ul style="list-style-type: none"><li>• Veiller à la bonne marche de la gestion des logements subventionnés qui leur sont confiés</li></ul>
Logements à loyer modéré	<ul style="list-style-type: none"><li>• Inciter au maintien et la valorisation du parc de logements à loyer modéré existant</li></ul>
Comptes	<ul style="list-style-type: none"><li>• S'assurer de la bonne tenue des comptes, du contrôle des auditeurs et de l'approbation des comptes par l'AG</li></ul>
But de la société	<ul style="list-style-type: none"><li>• S'assurer que les projets envisagés respectent le but de la société</li></ul>
Entretien régulier des immeubles	<ul style="list-style-type: none"><li>• S'assurer que les immeubles font l'objet d'un suivi régulier sur le plan de l'entretien courant et de l'état de vétusté</li></ul>

## Fondation Lausannoise pour la Construction de Logements (FLCL)

Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
Vice-présidente	Cheffe du Service du logement et des gérances	Simon, Nadège
Administratrice	Adjointe à la cheffe de service - SLG	Faucherre, Andrea
Administratrice	Cheffe Unité logement - SSL	Garcia, Emmanuelle

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Comité de direction	<ul style="list-style-type: none"><li>• Participer au Comité de direction afin de pouvoir influencer les projets dans le sens de la politique du logement et de l'habitat souhaitée par la Ville de Lausanne</li></ul>
Logements d'utilité publique (LUP)	<ul style="list-style-type: none"><li>• Veiller à la bonne marche de la gestion des logements subventionnés qui leur sont confiés</li></ul>
Plaines-du-Loup	<ul style="list-style-type: none"><li>• Assurer une programmation logements adéquate et innovante et en vérifier sa mise en œuvre</li></ul>
Logements à loyer modéré	<ul style="list-style-type: none"><li>• Inciter au maintien et la valorisation du parc de logements à loyer modéré existant</li></ul>
Comptes	<ul style="list-style-type: none"><li>• S'assurer de la bonne tenue des comptes, du contrôle des auditeurs et de l'approbation des comptes par l'AG</li></ul>
But de la société	<ul style="list-style-type: none"><li>• S'assurer que les projets envisagés respectent le but de la société</li></ul>
Entretien régulier des immeubles	<ul style="list-style-type: none"><li>• S'assurer que les immeubles font l'objet d'un suivi régulier sur le plan de l'entretien courant et de l'état de vétusté</li></ul>

### La Vidynette A S.A.

Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
Présidente	Adjointe à la cheffe de service - SLG	Faucherre, Andrea

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Logements d'utilité publique (LUP)	<ul style="list-style-type: none"><li>• Veiller à la bonne marche de la gestion des logements subventionnés qui leur sont confiés</li></ul>
Logements à loyer modéré	<ul style="list-style-type: none"><li>• Inciter au maintien et la valorisation du parc de logements à loyer modéré existant</li></ul>
Comptes	<ul style="list-style-type: none"><li>• S'assurer de la bonne tenue des comptes, du contrôle des auditeurs et de l'approbation des comptes par l'AG</li></ul>
But de la société	<ul style="list-style-type: none"><li>• S'assurer que les projets envisagés respectent le but de la société</li></ul>
Entretien régulier des immeubles	<ul style="list-style-type: none"><li>• S'assurer que les immeubles font l'objet d'un suivi régulier sur le plan de l'entretien courant et de l'état de vétusté</li></ul>

### Le Geai S.A.

Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
Administratrice	Adjointe administrative - SLG	Arlettaz, Myriam
Administratrice	Adjointe administrative - SLG	Epifani, Rosetta

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Logements d'utilité publique (LUP)	<ul style="list-style-type: none"><li>• Veiller à la bonne marche de la gestion des logements subventionnés qui leur sont confiés</li></ul>
Logements à loyer modéré	<ul style="list-style-type: none"><li>• Inciter au maintien et la valorisation du parc de logements à loyer modéré existant</li></ul>
Comptes	<ul style="list-style-type: none"><li>• S'assurer de la bonne tenue des comptes, du contrôle des auditeurs et de l'approbation des comptes par l'AG</li></ul>
But de la société	<ul style="list-style-type: none"><li>• S'assurer que les projets envisagés respectent le but de la société</li></ul>

### Logacop société coopérative

Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
Administratrice	Adjointe à la cheffe de service - SLG	Faucherre, Andrea

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Logements d'utilité publique (LUP)	<ul style="list-style-type: none"><li>• Veiller à la bonne marche de la gestion des logements subventionnés qui leur sont confiés</li></ul>
Logements à loyer modéré	<ul style="list-style-type: none"><li>• Inciter au maintien et la valorisation du parc de logements à loyer modéré existant</li></ul>
Comptes	<ul style="list-style-type: none"><li>• S'assurer de la bonne tenue des comptes, du contrôle des auditeurs et de l'approbation des comptes par l'AG</li></ul>
But de la société	<ul style="list-style-type: none"><li>• S'assurer que les projets envisagés respectent le but de la société</li></ul>
Entretien régulier des immeubles	<ul style="list-style-type: none"><li>• S'assurer que les immeubles font l'objet d'un suivi régulier sur le plan de l'entretien courant et de l'état de vétusté</li></ul>

### Logis familial S.A.

Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
Administratrice	Adjointe à la cheffe de service - SLG	Faucherre, Andrea

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Logements d'utilité publique (LUP)	<ul style="list-style-type: none"><li>• Veiller à la bonne marche de la gestion des logements subventionnés qui leur sont confiés</li></ul>
Logements à loyer modéré	<ul style="list-style-type: none"><li>• Inciter au maintien et la valorisation du parc de logements à loyer modéré existant</li></ul>
Comptes	<ul style="list-style-type: none"><li>• S'assurer de la bonne tenue des comptes, du contrôle des auditeurs et de l'approbation des comptes par l'AG</li></ul>
But de la société	<ul style="list-style-type: none"><li>• S'assurer que les projets envisagés respectent le but de la société</li></ul>
Entretien régulier des immeubles	<ul style="list-style-type: none"><li>• S'assurer que les immeubles font l'objet d'un suivi régulier sur le plan de l'entretien courant et de l'état de vétusté</li></ul>

## SILL S.A. Société immobilière lausannoise de logement

Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Présidente</i>	<i>Conseillère municipale LEA</i>	<i>Litzistorf, Natacha</i>
<i>Administrateur</i>	<i>Chef du Service des finances</i>	<i>Bourquin, Emmanuel</i>
<i>Administratrice</i>	<i>Cheffe du Service du logement et des gérances</i>	<i>Simon, Nadège</i>

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Logements d'utilité publique (LUP)	<ul style="list-style-type: none"><li>• Veiller à la bonne marche de la gestion des logements subventionnés qui leur sont confiés</li></ul>
Logements seniors et étudiants	<ul style="list-style-type: none"><li>• Développer de façon innovante des projets correspondant à ces deux cibles</li></ul>
Plaines-du-Loup	<ul style="list-style-type: none"><li>• Inciter à une programmation logements adéquate et innovante et en suivre la mise en œuvre</li></ul>
Logements à loyer modéré	<ul style="list-style-type: none"><li>• Inciter au maintien et la valorisation du parc de logements à loyer modéré existant</li></ul>
Comptes	<ul style="list-style-type: none"><li>• S'assurer de la bonne tenue des comptes, du contrôle des auditeurs et de l'approbation des comptes par l'AG</li></ul>
But de la société	<ul style="list-style-type: none"><li>• S'assurer que les projets envisagés respectent le but de la société</li></ul>
Entretien régulier des immeubles	<ul style="list-style-type: none"><li>• S'assurer que les immeubles font l'objet d'un suivi régulier sur le plan de l'entretien courant et de l'état de vétusté</li></ul>
Approbation des comptes	<ul style="list-style-type: none"><li>• Examiner les comptes. les approuver</li></ul>

## Société coopérative de construction et d'habitation DOMUS

Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Administratrice</i>	<i>Statistiques – SLG</i>	<i>Salamolard Gremion, Liliane</i>

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Logements d'utilité publique (LUP)	<ul style="list-style-type: none"><li>• Veiller à la bonne marche de la gestion des logements subventionnés qui leur sont confiés</li></ul>
Approbation des comptes	<ul style="list-style-type: none"><li>• Examiner les comptes, les approuver</li></ul>
But de la société	<ul style="list-style-type: none"><li>• S'assurer que les projets envisagés respectent le but de la société</li></ul>
Entretien régulier des immeubles	<ul style="list-style-type: none"><li>• S'assurer que les immeubles font l'objet d'un suivi régulier sur le plan de l'entretien courant et de l'état de vétusté</li></ul>

## Société coopérative des sites et espaces verts de la région lausannoise

Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Administratrice</i>	<i>Conseillère municipale LEA</i>	<i>Litzistorf, Natacha</i>

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Concourir à la protection et au développement des sites et espaces verts d'intérêt local ou général régional compris dans le rayon de la société	<ul style="list-style-type: none"><li>• Acquérir des immeubles menacés</li><li>• Faire inscrire en faveur de la Commune de Lausanne ou en faveur de la commune de situation, des immeubles, des servitudes de restrictions de droit à bâtir ou d'interdiction de bâtir</li><li>• Par le moyen de subventions, permettre d'indemniser des propriétaires touchés par les mesures de protection de sites et espaces verts</li><li>• Soutenir des sociétés ou organismes dont le but correspond à celui de la société</li><li>• Participer au financement de projets d'aménagements d'espaces verts divers, comme les platanes de la place Chauderon (1995) ou Lausanne Jardins 97, 2000, 2009, 2014.</li></ul>

## Société coopérative d'habitation Lausanne (SCHL)

Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
Administratrice	Cheffe du Service du logement et des gérances	Simon, Nadège

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Logements d'utilité publique (LUP)	<ul style="list-style-type: none"><li>• Veiller à la bonne marche de la gestion des logements subventionnés qui leur sont confiés</li></ul>
Plaines-du-Loup	<ul style="list-style-type: none"><li>• Inciter à une programmation logements adéquate et innovante et s'informer de la mise en œuvre</li></ul>
Logements à loyer modéré	<ul style="list-style-type: none"><li>• Inciter au maintien et la valorisation du parc de logements à loyer modéré existant</li></ul>
Comptes	<ul style="list-style-type: none"><li>• S'assurer de la bonne tenue des comptes, du contrôle des auditeurs et de l'approbation des comptes par l'AG</li></ul>
But de la société	<ul style="list-style-type: none"><li>• S'assurer que les projets envisagés respectent le but de la société</li></ul>
Entretien régulier des immeubles	<ul style="list-style-type: none"><li>• S'assurer que les immeubles font l'objet d'un suivi régulier sur le plan de l'entretien courant et de l'état de vétusté</li></ul>

## Société de construction S.A.

Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
Administratrice	Statistiques – SLG	Salamolard Gremion, Liliane

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Logements d'utilité publique (LUP)	<ul style="list-style-type: none"><li>• Veiller à la bonne marche de la gestion des logements subventionnés qui leur sont confiés</li></ul>
Logements à loyer modéré	<ul style="list-style-type: none"><li>• Inciter au maintien et la valorisation du parc de logements à loyer modéré existant</li></ul>
Comptes	<ul style="list-style-type: none"><li>• S'assurer de la bonne tenue des comptes, du contrôle des auditeurs et de l'approbation des comptes par l'AG</li></ul>
But de la société	<ul style="list-style-type: none"><li>• S'assurer que les projets envisagés respectent le but de la société</li></ul>
Entretien régulier des immeubles	<ul style="list-style-type: none"><li>• S'assurer que les immeubles font l'objet d'un suivi régulier sur le plan de l'entretien courant et de l'état de vétusté</li></ul>

## SODEFOR société coopérative

Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
Administrateur	Garde forestier au SPADOM	Roth, Maxime

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Contrôle des coûts d'entretien des moyens d'exploitation	<ul style="list-style-type: none"><li>• Contrôler l'évolution des coûts d'entretien liés à l'usure du camion.</li></ul>
Etude de nouveaux projets et de nouvelles technologies permettant de valoriser le bois énergie	

## 6. FINANCES ET MOBILITÉ

### Compagnie du chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher

Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
Administratrice	Conseillère municipale FIM	Germond, Florence

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Améliorer l'offre de service	<ul style="list-style-type: none"><li>• Modes, réseau, exploitation, adéquation et attrait de l'offre, fiabilité du service</li></ul>
Améliorer l'accessibilité	<ul style="list-style-type: none"><li>• Depuis l'extérieur, à l'intérieur du réseau, disponibilité des titres de transport</li></ul>
Optimiser la durée	<ul style="list-style-type: none"><li>• Durée du voyage, respect de l'horaire</li></ul>
Améliorer l'attention portée au client	<ul style="list-style-type: none"><li>• Engagement, interface clients, personnel, assistance, achat des titres</li></ul>
Améliorer le confort	<ul style="list-style-type: none"><li>• Fonctionnement des équipements, places assises et espace personnel, confort du passager, conditions ambiantes</li></ul>
Améliorer la sécurité	<ul style="list-style-type: none"><li>• Protection contre les agressions, prévention des accidents, gestion des situations d'urgence</li></ul>
Réduire l'impact environnemental	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pollution, ressources naturelles, infrastructure</li></ul>

## CRIDEC, Centre de ramassage et d'identification des déchets spéciaux S.A.

Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Administrateur</i>	<i>Chef de service PUR</i>	<i>Beaudinot, Stéphane</i>

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Respect de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"><li>S'assurer de la bonne éthique de l'entreprise quant au traitement des déchets spéciaux qui lui sont confiés</li></ul>
Respect des obligations légales	<ul style="list-style-type: none"><li>Elimination des déchets en application des lois fédérales et cantonales et du plan cantonal de gestion des déchets</li></ul>

## GEDREL S.A.

Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Présidente</i>	<i>Conseillère municipale FIM</i>	<i>Germond, Florence</i>
<i>Administrateur</i>	<i>Conseiller municipal SE</i>	<i>Hildbrand, Pierre-Antoine</i>
<i>Secrétaire général</i>	<i>Chef du service PUR</i>	<i>Beaudinot, Stéphane</i>

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Respect des obligations légales	<ul style="list-style-type: none"><li>Remplir les tâches communales prescrites par la législation vaudoise sur la gestion des déchets</li></ul>
Soutien aux communes du périmètre	<ul style="list-style-type: none"><li>Encourager les communes au recyclage. Fournir documentation et information en matière de gestion des déchets. Veille technique</li></ul>
Sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"><li>Participation à des événements de sensibilisation. Mise en place de campagnes de communication au sein des communes. Sensibiliser le public</li></ul>
Assurer la bonne gestion administrative de la S.A.	<ul style="list-style-type: none"><li>Assurer la gestion administrative de la société en application des règles légales, des missions dévolues et des décisions du CA.</li></ul>

## ISDS Oulens S.A.

Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Administrateur</i>	<i>Chef de service PUR</i>	<i>Beaudinot, Stéphane</i>

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Conduire la société à cette cessation d'activité	<ul style="list-style-type: none"><li>Terminer le remplissage des sillons dans le respect des normes environnementales</li><li>Préparer la société à sa cessation d'activité (remise en état du terrain, vente du matériel, etc.)</li></ul>

## Parkings-Relais lausannois S.A.

Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Présidente</i>	<i>Conseillère municipale FIM</i>	<i>Germond, Florence</i>
<i>Administrateur</i>	<i>Conseiller municipal SE</i>	<i>Hildbrand, Pierre-Antoine</i>
<i>Administrateur</i>	<i>Chef de la Division mobilité - RM</i>	<i>Gonin, Alain</i>
<i>Administrateur</i>	<i>Economiste au Service des finances</i>	<i>Feniello, Jean-Pierre</i>

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Optimiser les conditions d'octroi	<ul style="list-style-type: none"><li>Répondre aux défis de mobilité de la Ville et de l'agglomération</li></ul>
Améliorer la capacité d'accueil	<ul style="list-style-type: none"><li>Répondre aux enjeux de mobilité de l'agglomération et au développement économique de la zone</li></ul>
Réduire l'impact environnemental	<ul style="list-style-type: none"><li>Offre de stationnement véhicules propres, luminaires LED</li></ul>
Améliorer l'attention portée au client	<ul style="list-style-type: none"><li>Engagement, interface clients, personnel, assistance, achat des titres</li></ul>
Améliorer la gestion	<ul style="list-style-type: none"><li>Maîtriser l'usage de tickets horaires liés aux activités du Biopôle</li></ul>

## Transports publics de la Région Lausannoise S.A.

Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Administrateur</i>	<i>Syndic</i>	<i>Junod, Grégoire</i>
<i>Administrateur</i>	<i>Conseiller municipal SE</i>	<i>Hildbrand, Pierre-Antoine</i>
<i>Administrateur</i>	<i>Conseiller municipal SCS</i>	<i>Tosato, Oscar</i>
<i>Administratrice</i>	<i>Conseillère municipale LEA</i>	<i>Litzistorf, Natacha</i>
<i>Administrateur</i>	<i>Conseiller municipal EJQ</i>	<i>Payot, David</i>
<i>Administratrice</i>	<i>Conseillère municipale FIM</i>	<i>Germond, Florence</i>
<i>Administrateur</i>	<i>Conseiller municipal SIL</i>	<i>Pidoux, Jean-Yves</i>

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Améliorer l'offre de service	<ul style="list-style-type: none"><li>Modes, réseau, exploitation, adéquation et attrait de l'offre, fiabilité du service</li></ul>
Améliorer l'accessibilité	<ul style="list-style-type: none"><li>Depuis l'extérieur, à l'intérieur du réseau, disponibilité des titres de transport</li></ul>
Optimiser la durée du voyage	<ul style="list-style-type: none"><li>Durée du voyage, respect de l'horaire</li></ul>
Améliorer l'attention portée au client	<ul style="list-style-type: none"><li>Engagement, interface clients, personnel, assistance, achat des titres</li></ul>
Améliorer le confort	<ul style="list-style-type: none"><li>Fonctionnement des équipements, places assises et espace personnel, confort du passager, conditions ambiantes</li></ul>
Améliorer la sécurité	<ul style="list-style-type: none"><li>Protection contre les agressions, prévention des accidents, gestion des situations d'urgence</li></ul>
Réduire l'impact environnemental	<ul style="list-style-type: none"><li>Pollution, ressources naturelles, infrastructure</li></ul>

## Tunnel du Grand Saint-Bernard S.A.

Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Administrateur</i>	<i>Ancien Municipal</i>	<i>Français, Olivier</i>

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Assurer la mobilité transalpine	<ul style="list-style-type: none"><li>Veiller à l'accessibilité, à la bonne gestion et à la sécurité d'une infrastructure routière stratégique</li></ul>
-	<ul style="list-style-type: none"><li>Mettre en œuvre la coopération régionale</li></ul>

## 7. SERVICES INDUSTRIELS

### Boisy TV S.A.

Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Président</i>	<i>Conseiller municipal SIL</i>	<i>Pidoux, Jean-Yves</i>
<i>Administrateur</i>	<i>Chef du Service patrimoine</i>	<i>Rinaldi, Massimo</i>
<i>Administrateur</i>	<i>Chef du Service commercial</i>	<i>Surer, Marc-Antoine</i>
<i>Administratrice</i>	<i>Adjointe au chef du Service des finances</i>	<i>Balet-Nicolet, Danièle</i>

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Améliorer l'offre	<ul style="list-style-type: none"><li>Fournir des signaux multimédias à des câblo-opérateurs partenaires</li></ul>
Développer les marchés et prestations	<ul style="list-style-type: none"><li>Trouver de nouveaux marchés et développer de nouvelles prestations</li></ul>
Assurer une veille technologique	<ul style="list-style-type: none"><li>Suivre l'évolution technologique de saisie, de traitement et de fourniture des signaux</li></ul>

## Cadouest S.A.

Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
Administrateur	Conseiller municipal SIL	Pidou, Jean-Yves
Administrateur	Chef du Service patrimoine	Rinaldi, Massimo

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Développer le réseau de chauffage à distance dans l'ouest lausannois	<ul style="list-style-type: none"><li>Développer le réseau de chauffage à distance dans l'ouest lausannois, en tenant compte de la chaleur disponible fournie par les SIL, et contribuer ainsi à la réduction efficace des émissions de CO2 dans l'agglomération lausannoise</li></ul>
Améliorer le rendement financier	<ul style="list-style-type: none"><li>A terme, dégager un dividende de cette activité</li></ul>

## EOS Holding

Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
Administrateur	Conseiller municipal SIL	Pidou, Jean-Yves
Administrateur	Secrétaire général SIL	Waelti, Nicolas

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Défendre les intérêts de la Ville	<ul style="list-style-type: none"><li>Défendre l'hydraulique suisse et disposer si nécessaire d'un accès facilité à cette production indigène renouvelable</li><li>Assurer la viabilité de la participation dans Alpiq</li><li>Poursuivre le développement des nouvelles énergies renouvelables en Europe</li><li>Assurer des revenus à la Ville par le biais du dividende</li></ul>

## Forces motrices de l'Aboyeu S.A.

Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
Administrateur	Conseiller municipal SIL	Pidou, Jean-Yves

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Assurer la production électrique et la bonne gestion	<ul style="list-style-type: none"><li>Produire de l'électricité de source hydraulique</li><li>Valoriser les compétences du personnel de Lavey et les équipements de suivi d'exploitation des SIL</li></ul>

## Forces Motrices Hongrin-Léman S.A. (FMHL)

Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
Administrateur	Chef du Service patrimoine	Rinaldi, Massimo

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Fournir de l'énergie de réglage et assurer la rentabilité	<ul style="list-style-type: none"><li>Mettre à disposition de l'énergie de réglage pour la stabilité du réseau suisse, en dégagant une marge entre le coût du pompage et de production et le prix de vente de l'électricité</li></ul>

## Gaziers Romands Société Coopérative VSG ASIG

Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
Administrateur	Chef du Service patrimoine	Rinaldi, Massimo

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Défendre les intérêts de la Ville et assurer la veille législative et réglementaire	<ul style="list-style-type: none"><li>Défendre les intérêts de la Ville au sein de la branche gazière romande et à travers elle au sein de l'Association suisse de l'industrie gazière (ASIG)</li><li>Etre informé des évolutions règlementaires et technique dans le domaine du gaz</li></ul>

## Gaznat S.A. Société pour l'Approvisionnement et le Transport du Gaz Naturel en Suisse

Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
Administrateur	Conseiller municipal SIL	Pidoux, Jean-Yves
Administrateur	Chef du Service commercial	Surer, Marc-Antoine

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Assurer et optimiser l'approvisionnement en gaz	<ul style="list-style-type: none"><li>Assurer au meilleur coût l'approvisionnement en gaz des SIL</li><li>Construire et exploiter les réseaux nécessaires au transport du gaz naturel en Suisse romande</li></ul>
Assurer les rendements financiers	<ul style="list-style-type: none"><li>Assurer des revenus à la Ville par le biais d'un dividende</li></ul>

## LaZur Energie S.A.

Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
Président	Chef du Service commercial	Surer, Marc-Antoine
Administrateur	Chef du Service production	Jaquet, Philippe

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Conclure un contracting pour le Centre sportif de Malley	<ul style="list-style-type: none"><li>Réaliser sous forme de contracting les infrastructures techniques du Centre sportif de Malley</li></ul>
Développer une politique énergétique exemplaire	<ul style="list-style-type: none"><li>Investir dans de nouveaux projets énergétiquement exemplaires de manière coordonnée et en fonction des activités dans ce domaine menées directement par les SIL</li></ul>
Assurer un retour sur investissement	<ul style="list-style-type: none"><li>A terme, assurer un retour sur investissement par le versement d'un dividende</li></ul>

## LFO S.A.

Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
Président	Conseiller municipal SIL	Pidoux, Jean-Yves
Administrateur	Conseiller municipal SE	Hildbrand, Pierre-Antoine
Administrateur	Chef des Services partagés	Pichon, Florent
Administrateur	Chef du Service réseaux	Regamey, François
Administrateur	Chef du Service patrimoine	Rinaldi, Massimo
Administrateur	Chef du Service commercial	Surer, Marc-Antoine

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Créer un réseau de fibre optique et exploiter un réseau hybride coaxial et fibre optique dans la perspective de le décomissionner	<ul style="list-style-type: none"><li>Construire, exploiter et commercialiser un réseau de fibre optique</li><li>Exploiter un réseau hybride coaxial et fibre optique dans la perspective de le décomissionner</li></ul>

## Neo technologies S.A.

Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
Vice-président	Chef du Service commercial	Surer, Marc-Antoine
Administrateur	Chef des Services partagés	Pichon, Florent

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Répondre aux besoins des SIL en termes de services SAP	<ul style="list-style-type: none"><li>Proposer une palette de services SAP nécessaire au bon fonctionnement des SIL</li></ul>
Assurer un retour sur investissement	<ul style="list-style-type: none"><li>Dégager un dividende des activités de la société</li></ul>

**netplus.ch S.A.**

Représentant de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Vice-président</i>	<i>Chef du service commercial</i>	<i>Surer, Marc-Antoine</i>

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Développer l'offre et réduire les coûts	<ul style="list-style-type: none"> <li>Proposer une palette complète de service multimédia selon les attentes du marché et au meilleurs prix</li> <li>Trouver et exploiter toutes les synergies de coûts entre les partenaires actionnaires</li> </ul>

**RhôneEole S.A.**

Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Administrateur</i>	<i>Chef du Service production</i>	<i>Jaquet, Philippe</i>
<i>Administrateur</i>	<i>Ancien chef de service des SIL</i>	<i>Rouiller, Jean-Marie</i>

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Développer l'énergie éolienne	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer l'énergie éolienne au coude de la Vallée du Rhône</li> <li>Maintenir des relations étroites dans le domaine de l'énergie avec les communes valaisannes en amont de Lavey</li> </ul>

**Romande Energie Holding S.A.**

Représentants de la Ville \*

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Administrateur</i>	<i>Conseiller municipal SIL</i>	<i>Pidoux, Jean-Yves</i>

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Garder la société en mains publiques et assurer un rendement financier	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maintenir le capital de la société en mains publiques (Préavis N° 2015/62)</li> <li>Assurer des revenus à la Ville par le versement du dividende</li> </ul>

\* en l'occurrence, M. Pidoux est nommé par le Conseil d'Etat et reçoit de sa part une lettre de mission

**Securelec-Vaud S.A.**

Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Administrateur</i>	<i>Chef du Service réseaux</i>	<i>Regamey, François</i>
<i>Administrateur</i>	<i>Chef de division – SIL</i>	<i>Chaveiro, Joao-Paulo</i>

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Maintenir le savoir-faire dans le cadre des obligations légales d'un gestionnaire de réseau (OIBT. NIBT)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Disposer d'un partenaire expert en matière de sécurité et de conseil dans le domaine des installations électriques intérieures, permettant de maintenir la savoir-faire nécessaire aux activités des SiL dans le cadre des obligations légales d'un gestionnaire de réseau (OIBT. NIBT)</li> </ul>
Développer l'offre pour assurer la pérennité	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire évoluer les prestations pour assurer à la société une assise qui garantisse sa pérennité et la qualité de ses collaborateurs</li> </ul>

**SI-REN S.A.**

Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Président</i>	<i>Conseiller municipal SIL</i>	<i>Pidoux, Jean-Yves</i>
<i>Vice-président</i>	<i>Conseiller municipal SE</i>	<i>Hildbrand, Pierre-Antoine</i>
<i>Administrateur</i>	<i>Chef du Service production</i>	<i>Jaquet, Philippe</i>
<i>Administrateur</i>	<i>Chef du Service patrimoine</i>	<i>Rinaldi, Massimo</i>
<i>Administrateur</i>	<i>Chef du Service commercial</i>	<i>Surer, Marc-Antoine</i>
<i>Administrateur</i>	<i>Ancien chef de service des SIL</i>	<i>Rouiller, Jean-Marie</i>

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Développer un parc de productions renouvelables locales	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer un parc de productions renouvelables locales en complémentarité avec les projets menés directement par les SIL</li> </ul>

## Spontis S.A.

Représentant de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
Administrateur	Secrétaire général SIL	Waelti, Nicolas

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Développer une plateforme d'achat et de logistique pour les entreprises actives dans le domaine de l'énergie	<ul style="list-style-type: none"><li>Standardiser le matériel électrique des actionnaires et définir les meilleures pratiques pour diminuer les coûts</li><li>Réaliser des appels d'offres de marché public en foisonnant les besoins des actionnaires pour diminuer les coûts du matériel standardisé par effet de volume</li><li>Disposer d'une plateforme de commande efficace pour la planification des chantiers</li><li>Développer les activités de la société pour mutualiser les charges fixes</li></ul>

## Swisspower S.A.

Représentant de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
Administrateur	Chef des Services partagés	Pichon, Florent

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Défendre les intérêts de la Ville	<ul style="list-style-type: none"><li>Défendre les intérêts de la Ville en matière de stratégie énergétique multifluide et durable (lobbying)</li></ul>

## Participations indirectes

### 6. FINANCES ET MOBILITÉ

#### TRIDEL S.A. (via GEDREL S.A.)

Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
Administratrice	Conseillère municipale FIM	Germond, Florence

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Respect des normes environnementales	<ul style="list-style-type: none"><li>Elimination des déchets en application des normes OLED</li></ul>
Améliorer le transport des déchets	<ul style="list-style-type: none"><li>Favoriser et développer le transport par le rail</li></ul>
Améliorer l'attractivité des tarifs incinération	<ul style="list-style-type: none"><li>Reporter sur les périmètres la bonne marche financière de la TRIDEL S.A. par une baisse des tarifs d'incinération</li></ul>
Veiller à la bonne gouvernance de la S.A.	<ul style="list-style-type: none"><li>Veiller à la bonne marche de l'usine (investissements, maintenance, exploitation)</li></ul>

### 7. SERVICES INDUSTRIELS

#### Alpiq Holding S.A. (via EOS Holding S.A.)

Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
Administrateur	Conseiller municipal SIL	Pidoux, Jean-Yves

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Néant	

#### Petrosvibri S.A. (Via Gaznat S.A.)

Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
Administrateur	Conseiller municipal SIL	Pidoux, Jean-Yves
Administrateur	Chef du Service commercial	Surer, Marc-Antoine

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Néant	

## Swissgas S.A. (via Gaznat S.A.)

Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
Administrateur	Chef du Service commercial	Surer, Marc-Antoine

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Néant	

## SERVICE DES FINANCES (SFIN)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

#### Administration

- gestion de la trésorerie et de la dette
- secrétariat de la Commission permanente des finances
- mandat Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne (CPCL): trésorerie, production de tableaux de bord et prestations diverses

#### Coordination et analyses financières

- réalisation de la planification financière à l'intention de la Municipalité
- gestion des processus de réalisation du budget et du plan des investissements
- préparation des préavis relatifs au budget et aux comptes
- suivis budgétaire, de la trésorerie et des investissements à l'intention de la Municipalité
- collaboration à la notation financière de la Ville
- analyses techniques et financières diverses

#### Comptabilité générale

- gestion du processus et bouclage des comptes
- gestion du plan comptable, du logiciel informatique, supervision de la comptabilité de la Ville ainsi que de quelques fonds et fondations

#### Impôts

- tenue à jour des rôles spéciaux d'impôts des contribuables lausannois et relations avec l'Administration cantonale des impôts et l'Office d'impôt des districts de Lausanne et Ouest lausannois
- suivi des dossiers de répartitions intercommunales d'impôts et contrôle des domiciles secondaires
- organisation et gestion du bureau d'information fiscale en collaboration avec l'Office d'impôt

#### Contentieux

- recouvrement des créances de la Ville et de la Caisse de pensions du personnel communal, à l'exception des montants dus aux Services industriels et à l'Office d'impôt
- gestion de la caisse communale
- secrétariat de la Commission de recours en matière d'impôt communal

### EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Contentieux	16.20	15.00	16.20	16.20
Coordinat. & analyses financ.	4.00	4.00	4.00	4.00
Cpta Gén.trésorerie projets	11.30	10.30	12.30	9.70
Direction - SFIN	1.75	1.75	1.75	1.75
Impôts	3.00	3.00	3.00	3.00
Total service	36.25	34.05	37.25	34.65

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018	
	ept alloués	ept affectés
Total service		+ 1.00

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	n	ept	n	ept
Contentieux	17	15.00	18	16.20
Coordinat. & analyses financ.	4	4.00	4	4.00
Cpta Gén.trésorerie projets	12	10.30	11	9.70
Direction - SFIN	2	1.75	2	1.75
Impôts	3	3.00	3	3.00
<b>Total service</b>	<b>38</b>	<b>34.05</b>	<b>38</b>	<b>34.65</b>

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	n	ept	n	ept
	0		0	
<b>Total service</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	5	5
Nombre de transfert(s)	sortant(s) 0	entrant(s) 0
<b>Total service</b>	<b>5</b>	<b>5</b>

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	4
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppr. de poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	1
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
<b>Total service</b>	<b>5</b>

## ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Le service poursuit et coordonne la mise en œuvre du plan d'amélioration financière PSAF II d'un montant de CHF 35 millions (CHF 25.5 millions pérennes ont déjà été intégrés aux budgets 2018 et 2019). Il poursuit également les études visant à remplacer le système comptable actuel GEFI par un ERP financier d'ici la fin de la législature et travaille activement à cartographier, uniformiser et simplifier les processus comptables et financiers au sein de la Ville.

## Dette communale

En 2018, 51 opérations d'emprunts à court terme (moins d'une année) ont été conclues. Deux emprunts ont été effectués pour CHF 200 millions. Deux emprunts à long terme, pour un total de CHF 200 millions, ont été remboursés.

## Information fiscale (BIF)

En collaboration avec l'Office d'impôt des districts de Lausanne et Ouest lausannois, le Bureau d'information fiscale a ouvert ses portes du 19 février au 23 mars 2018. Une équipe de six taxateurs a répondu à 4'460 personnes, pour lesquelles 4'157 déclarations d'impôt ont été remplies. Ce service gratuit est très apprécié tant des Lausannois que du Canton qui a bénéficié de dossiers pré-taxés.

## Impôt sur les chiens

Au 31 décembre 2018, 4'123 chiens étaient inscrits au rôle. L'émolument communal frappant l'inscription de tout nouveau chien a permis la facturation de 932 bordereaux, générant CHF 25'210.- de recettes.

## Frontaliers

Les éléments traités en 2018 correspondent aux salaires 2017 :

	en 2016	en 2017
nombre frontaliers	6'098	6'050
employeurs	1'017	1'067
impôts en CHF	11'465'768	10'875'129

## Résidences secondaires

En 2018, 445 procédures (questionnaires) ont été engagées. 192 nouvelles domiciliations fiscales ont été forcées et 45 dossiers sont encore en examen à l'Administration cantonale des impôts (ACI).

A titre d'exemple, les domiciliations fiscales forcées ayant une décision de taxation pour la période fiscale 2016 ont généré une recette de CHF 689'106.-.

Le tableau ci-dessous renseigne sur les taxations établies et l'impôt communal facturé, sur la base des cas dont le rôle a été forcé :

Périodes fiscales forcées	Périodes fiscales taxées (en CHF)				
	2013	2014	2015	2016	2017
2013	691'650	616'150	589'560	474'906	229'063
2014		737'698	686'739	476'345	227'181
2015			1'112'590	1'042'702	511'687
2016				689'106	406'657
2017					310'886

\*selon l'année, un certain nombre de dossiers sont encore à taxer par l'Office d'impôt

## Contentieux

Le nombre d'affaires en cours s'élevait à 54'003 affaires à fin 2018, représentant un montant d'un peu plus de CHF 12.8 millions.

Ces chiffres sont en diminution en raison de la période préparatoire au changement de logiciel de recouvrement. La cellule chargée du recouvrement des actes de défaut de biens a encaissé la somme de CHF 549'680.60, ce qui constitue un résultat très satisfaisant compte tenu du montant moyen assez faible des actes de défaut de biens et de l'ancienneté d'une partie de ceux-ci. Le montant total recouvré entre le printemps 2014 et la fin de l'année 2018 s'élève à CHF 2'628'069.12.

L'ensemble des opérations liées aux actes de défaut de biens représente 38'604 affaires à fin 2018, pour un montant de CHF 21.2 millions. Ces affaires s'ajoutent à celles qui figurent ci-dessus.

## Commission communale de recours en matière d'impôts communaux et de taxes spéciales

La Commission communale de recours a continué à maintenir un rythme soutenu afin de réduire sensiblement les délais de traitement des recours. Les commissaires ont tenu 23 séances durant l'année 2018, plusieurs recourants pouvant être entendus successivement dans le cadre d'une séance.

Nombre de dossiers	2014	2015	2016	2017	2018
Reportés	63	85	99	75	50
Nouveaux	52	81	50	124	126
Liquidés	30	67	74	91	70
Soldes	85	99	75	108	106

Les chiffres ci-dessus ne comprennent pas les recours liés à la taxe de base fixée dans le règlement communal sur la gestion des déchets.

## SERVICE DU PERSONNEL (SPEL)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

L'article 74 du règlement pour le personnel communal (RPAC) définit les tâches du SPEL :

- développer et mettre en œuvre une politique du personnel harmonisée, globale et cohérente, répondant aux besoins de l'administration communale, afin d'améliorer les prestations aux usagers et de favoriser le développement des compétences et la motivation du personnel communal
- coordonner les mesures et décisions d'application du présent règlement, notamment en ce qui concerne le recrutement, le management, la formation continue, l'évolution professionnelle, les principes de rémunération (classification, normes salariales, avancement et promotion), la santé et la sécurité au travail, la formation des apprentis
- promouvoir et maintenir l'égalité entre femmes et hommes au sein de l'administration communale ; veiller à l'application des mesures arrêtées par la Municipalité
- centraliser tous les renseignements relatifs au personnel communal
- gérer le portefeuille des assurances de personnes

## Direction

- pilotage centralisé des processus de gestion des ressources humaines au sein de toute l'administration
- coordination du réseau RH Ville, décentralisé dans les services communaux (env. 100 personnes)
- coordination et participation aux rencontres régulières entre la délégation municipale aux affaires du personnel (DMAP) et les partenaires sociaux
- gestion du service et conduite du personnel
- lancement et supervision des projets RH du service
- développement et promotion de l'égalité entre femmes et hommes

## Observatoire des métiers et rémunération (OMR)

- pilotage du système de rémunération du personnel communal et des mécanismes salariaux
- gestion des processus paie et contrôles des salaires, des assurances sociales et de l'imposition
- gestion déléguée des allocations familiales
- expertises et contrôles des notes à la Municipalité relatives à des mesures particulières ou exceptionnelles de rémunération individuelle
- expertise et audits dans le domaine de la réorganisation des services de l'administration
- développement et gestion du monitoring RH Ville

## Management RH & Conditions de travail (MRH & CT)

- gestion globale du développement RH (formation) et de l'apprentissage (+ de 200 apprentis communaux)
- développement du bien-être au travail et conciliation vie privée – vie professionnelle
- appui aux services sur les questions d'aménagement du temps de travail (ATT) et de gestion des absences et congés
- pilotage des processus de recrutement et de mobilité interne
- participation à la gestion des garderies communales offrant des places au personnel de la Ville
- consultation sociale d'entreprise

## Droit du personnel et procédures (DPP)

- répondant des services de la Ville pour les questions juridiques relevant du personnel
- expertise et appui dans le déroulement de procédures relatives à la gestion du personnel
- gestion des dossiers litigieux
- gestion du contentieux relatif au nouveau système de rémunération

## Qualité, administration du personnel & SIRH

- gestion administrative du personnel (de l'embauche à la fin d'emploi)
- développement et maintenance des processus centralisés et décentralisés en matière de gestion des ressources humaines
- gestion informatisée des processus RH (maintenance et intégration du système d'information ; support et formation)
- conduite de projets en lien avec le système d'information des ressources humaines (SIRH)
- gestion de l'ERP PeopleSoft, des projets et des formations au Réseau RH y relatifs
- soutien de la direction dans sa gestion des finances du service

## EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Cellule contentieux syst. rém.	0.50	0.00	3.60	4.20
Dir. SPEL & resp. réseau RH	2.00	2.00	2.90	2.70
Droit du personnel & procédure	9.80	9.80	4.60	4.60
Management RH & cond. travail	14.20	12.60	13.05	7.95
Observ. Métiers & rémunération	12.95	12.95	13.10	11.50
Qualité. Adm. du pers. & SIRH	3.80	3.80	9.70	9.70
Total service	43.25	41.15	46.95	40.65

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018	
	ept alloués	ept affectés
Total service	+ 3.70	

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	n	ept	n	ept
Cellule contentieux syst. rém.			5	4.20
Dir. SPEL & resp. réseau RH	2	2.00	3	2.70
Droit du personnel & procédure	12	9.80	5	4.60
Management RH & cond. travail	15	12.60	10	7.95
Observ. Métiers & rémunération	16	12.95	14	11.50
Qualité. Adm. du pers. & SIRH	4	3.80	11	9.70
<b>Total service</b>	<b>49</b>	<b>41.15</b>	<b>48</b>	<b>40.65</b>

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	n		n	
Centre de formation	20		23	
<b>Total service</b>	<b>20</b>		<b>23</b>	

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	9	10
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	2	0
<b>Total service</b>	<b>11</b>	<b>10</b>

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	1
Décès	
Démission	4
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	2
Licenciement juste motif ordinaire	1
Licenciement suppr. de poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
<b>Total service</b>	<b>9</b>

# ADMINISTRATION DU PERSONNEL DE LA VILLE

## Tableau des effectifs / postes

Effectif des fonctionnaires et des personnes engagés par contrat de droit privé au 31.12.2018

	nb pers. physiques *	total ept occupés *	total ept alloués **	écart en ept (C - B)	écart en % (D/C)
	A	B	C	D	E
<b>Culture et développement urbain</b>	324	258.02	264.37	6.35	2.4%
Secrétariat municipal	84	73.25	75.70	2.45	
Secrétariat général	40	33.20	36.00	2.80	
Service de la culture	72	53.25	53.05	-0.20	
Service bibliothèques et archives de la Ville	76	52.42	51.82	-0.60	
Service de l'urbanisme	42	36.40	38.10	1.70	
Contrôle des finances de la Ville de Lausanne	10	9.50	9.70	0.20	
<b>Sécurité et économie</b>	1258	1180.06	1203.9	23.84	2.0%
Secrétariat général	40	30.05	29.40	-0.65	
Corps de police	690	654.00	656.05	2.05	
Service de protection et de sauvetage	244	228.73	231.65	2.92	
Service du contrôle des habitants	43	38.20	38.20	0.00	
Service de l'économie	54	49.00	50.00	1.00	
Service de l'eau	187	180.08	198.60	18.52	
<b>Sports et cohésion sociale</b>	669	568.21	641.86	73.65	11.5%
Secrétariat général	17	14.15	16.40	2.25	
Service des sports	93	85.96	89.86	3.90	
Service social de Lausanne	306	247.20	264.05	16.85	
Service du travail	175	155.40	201.55	46.15	
Service des assurances sociales	78	65.50	70.00	4.50	
<b>Logement, environnement et architecture</b>	641	543.98	571.49	27.51	4.8%
Secrétariat général et cadastre	61	54.15	56.30	2.15	
Service du logement et des gérances	161	91.38	99.39	8.01	
Service d'architecture	33	30.10	29.90	-0.20	
Service des parcs et domaines	307	293.50	306.15	12.65	
Service d'organisation et informatique	79	74.85	79.75	4.90	
<b>Enfance, jeunesse et quartiers</b>	1322	806.26	851.59	45.33	5.3%
Secrétariat général	132	89.70	95.04	5.34	
Service d'accueil de jour de l'enfance	678	456.72	474.96	18.24	
Service des écoles primaires et secondaires	384	170.84	188.41	17.57	
Service de santé et prévention	60	42.65	45.23	2.58	
Service de psychologie scolaire	68	46.35	47.95	1.60	
<b>Finances et mobilité</b>	664	632.88	669.33	36.45	5.4%
Secrétariat général	15	13.10	13.60	0.50	
Service des finances	38	34.65	37.25	2.60	
Service du personnel	48	40.65	46.95	6.30	
Service achat et logistique Ville	39	36.83	42.83	6.00	
Service des routes et de la mobilité	198	189.20	199.50	10.30	
Service de la propreté urbaine	326	318.45	329.20	10.75	
<b>Direction des services industriels</b>	554	520.34	551.55	31.21	5.7%
Secrétariat général	28	26.10	27.30	1.20	
Services partagés	65	50.04	56.35	6.31	
Service commercial	102	94.45	98.45	4.00	
Service patrimoine	97	92.55	102.95	10.40	
Service production	99	96.85	100.85	4.00	
Service réseaux	163	160.35	165.65	5.30	
<b>Total Ville au 31.12.2018</b>	5 432	4 509.75	4 754.09	244.34	5.1%
Total ville au 31.12.2017	5 452	4 515.97	4 700.52	184.55	3.9%
Variation	-20	-6.22	53.57	59.79	
<b>Répartitions Femmes/Hommes</b>					
Effectifs au 31.12.2018	2 491	2 941	5 432	3 074	2 358
Effectifs au 31.12.2017	2 500	2 952	5 452	3 121	2 331
Variation	-9	-11	-20	-47	27
En % au 31.12.2018	45.9%	54.1%		56.6%	43.4%
En % au 31.12.2017	45.9%	54.1%		57.2%	42.8%

\* inclus le personnel en congé non payé

\*\* ces chiffres sont basés sur les données enregistrées dans PeopleSoft par les services selon leur plan des postes en 2018

## **DIRECTION**

L'année 2018 reste une année de transition pour le service du personnel, en particulier suite au départ de son chef de service en octobre 2018.

## **OBSERVATOIRE DES MÉTIERS ET RÉMUNÉRATION**

### **Rémunération globale et monitoring RH (RGM)**

En 2018, les activités d'évaluation des fonctions et d'examen du positionnement des postes se sont poursuivies dans le cadre des demandes déposées par les services de la Ville, en application du processus décisionnel de la Ville. Une part très importante de l'activité a également été induite par le contentieux relatif à l'introduction du nouveau système de rémunération. A ce titre, il convient de relever que la structure mise sur pied pour traiter les dossiers transmis par la Commission de recours individuel (CRI) a été dissoute le 31 mai au profit de la création d'une nouvelle entité ad hoc, soit la Cellule du contentieux du nouveau système de rémunération (CCSR). Active dès le 1<sup>er</sup> juin, la CCSR bénéficie depuis de l'expertise technique et méthodologique nécessaire de la part de l'unité RGM. Les résultats détaillés de cette collaboration sont présentés ci-dessous sous « Droit du personnel et procédures ».

Concernant les demandes collectives déposées auprès de la Commission d'évaluation et de correction des fonctions (CECF), l'unité a remis quatre nouveaux rapports d'analyse.

L'année 2018 a permis de développer les tableaux de bord et indicateurs RH afin de quitter une logique de rapports papiers en offrant aux utilisateur/trice-s la possibilité d'explorer en temps réel leurs données dans une perspective d'aide à la décision. Une phase de test concluante a été menée fin 2018 et le déploiement de la solution « cockpit RH » auprès de utilisateurs/trices est prévue durant l'année 2019.

### **Salaires et assurances sociales**

L'unité a assuré le versement des salaires de la Ville dans les délais, pour un total de CHF 460'695'426.- (base AVS). 8'580 certificats de salaire ont été édités pour 2018 et une nouvelle procédure de contrôle des factures des cotisations CPCL a été mise en place.

Le bureau du contrôle des salaires a procédé à la vérification de la cohérence des mutations effectuées sur les dossiers du personnel par les gestionnaires de dossiers ainsi qu'aux contrôles des éléments variables enregistrés sur les salaires, ce qui a représenté 2'301'000 lignes ventilées dans la comptabilité GEFI.

La caisse déléguée d'allocations familiales a versé CHF 10'778'125.- d'allocations familiales à 1'786 bénéficiaires. Sur recommandation de la caisse cantonale d'allocations familiale, une lettre d'information d'échéance du droit est envoyée systématiquement aux bénéficiaires. Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la couverture d'assurance LAA et accident complémentaires est reprise par l'assureur AXA pour les parties d'entreprise non assurées obligatoirement à la SUVA, ceci suite à l'appel d'offre publique effectué en 2017.

### **Audits organisationnels et mesures individuelles (AOMI)**

Une douzaine de dossiers ont été traités en 2018 (analyses des changements organisationnels, de leurs impacts sur les descriptions de postes (DP) et sur les niveaux de rémunération de ces postes). Le soutien au Service du logement et des gérances dans ses réflexions visant à aboutir à une nouvelle organisation est à relever.

290 demandes de mesures individuelles (contre 262 en 2017 et 238 en 2016, environ +10% par année), émanant de pratiquement l'ensemble des services et concernant un ou plusieurs titulaires, ont été traitées tout au long de l'année.

## **MANAGEMENT RH & CONDITIONS DE TRAVAIL (MRH&CT)**

### **Développement et apprentissage**

La section est en charge de la mise en application de la convention entre le Centre d'éducation permanente (CEP) et la Ville. 458 inscriptions à des cours catalogues du CEP ont été validées en 2018, pour un total de 990 journées individuelles de formation. On relève la participation de 104 personnes aux cours dits « sur mesure », dans le cadre des 10 mandats réalisés par le CEP.

Le CEP a également identifié 1'471 inscriptions représentant 1'140 jours de formation, aux cours dits « spéciaux », pris en charge par les services et/ou le budget du SPEL, ceux-ci étant obligatoires.

A la rentrée scolaire 2018, l'administration communale compte 208 apprenti-e-s (dont 9 stagiaires apprenti-e-s et 7 Art. 32), formé-e-s dans une trentaine de professions différentes.

Le centre de formation d'apprenti-e-s du SPEL (CFO) forme 18 employé-e-s de commerce et 4 médiamaticien-ne-s, réparti-e-s dans 13 services partenaires.

Au niveau de la Ville, 75 jeunes arrivaient au terme de leur formation en juillet 2018 ; 67 apprenti-e-s ont obtenu leur CFC alors que 8 ont échoué.

La Ville reçoit pour la quatrième année consécutive le Swiss Label Olympic, titre récompensant les entreprises favorisant le sport de compétition. En effet, le SPEL forme quatre apprenti-e-s pratiquant un sport d'élite et affilié-e-s au Centre Sport-études de Lausanne.

## **Egalité, qualité de vie au travail et ATT**

Le déploiement du projet ATT est arrivé à son terme. Aujourd'hui, les 39 services de l'administration appliquent la nouvelle réglementation et environ deux tiers des collaborateurs et collaboratrices (3'770) pratiquent la gestion informatisée du temps de travail sur le logiciel TimeTool. Le reste du personnel, notamment les sapeurs-pompiers, le personnel terrain du Corps de Police ainsi que quelques divisions et unités du SEP+S et du SAJE, n'est pas en mesure de l'utiliser pour des raisons de contraintes horaires trop particulières et d'accessibilité, la solution Smartphones et/ou tablettes n'ayant à ce jour pas été retenue. Le support aux utilisateurs et utilisatrices est assuré quotidiennement pour la gestion informatisée du temps de travail et représente toujours une moyenne d'environ 150 sollicitations par mois. Une formation continue est assurée tout au long de l'année pour les gestionnaires du temps de travail dans les services. Le contrôle du paiement des heures et des vacances en cas de fin des rapports de travail a représenté 468 demandes en 2018.

La journée « Oser tous les métiers » (JOM) a accueilli 377 enfants en 2018. Le poste de déléguée à l'égalité a été recréé en partie en fin d'année 2018. La teneur du poste a été modifiée avec la nouvelle appellation de déléguée à l'égalité et à la diversité et un rattachement hiérarchique direct à la cheffe de service du SPEL.

L'*Espace Enfance Vinet*, qui offre 44 places, a connu un taux d'occupation moyen de 88.19% par des enfants du personnel communal. Le subventionnement de la structure a été assumé à hauteur de 38.54% par le SPEL, le solde étant pris en charge par le Service d'accueil de jour de l'enfance (SAJE). Parmi les employé-e-s bénéficiant de cette prestation, 62% habitent à Lausanne et leur part est en constante augmentation depuis son ouverture en 2008. La Garderie de Sébeillon, qui offre 44 places, a connu un taux d'occupation de 85.02% par des enfants du personnel communal. Le subventionnement de la structure a été assumé à hauteur de 7.73 % par le SPEL, le solde étant pris en charge par le Service d'accueil de jour de l'enfance (SAJE). Parmi les employé-e-s bénéficiant de cette prestation, 48% habitent à Lausanne. L'unité a participé aux séances de Comité de l'association des garderies de Tivoli et Vinet, dont une part importante a été consacrée à la réorganisation de l'association et à l'optimisation de la gestion interne.

La prestation d'accueil d'urgence pour le personnel communal a apporté une solution de garde d'urgence à 4 familles durant l'année. Ces places ont été occupées à hauteur de 35% de la capacité d'accueil.

La Consultation sociale d'entreprise a suivi 120 personnes dont 87 en première consultation. 31 personnes ont bénéficié du soutien du Fonds de secours en faveur du personnel communal en 2018, pour un montant total de CHF 61'292.15, correspondant à 137 paiements. 21 nouvelles demandes ont été acceptées par le Comité du Fonds de secours, pour un montant total de CHF 58'423.05.

Le Service du personnel a repris au 1<sup>er</sup> juin 2018 la gestion totale du Plan de mobilité lausannois (PML), initialement géré par les directions Culture et développement urbain et Sécurité et économie. Concernant le volet « déplacements professionnels », il convient de relever l'attribution de 1'113 bons Mobilis (contribution pour l'achat d'un abonnement annuel de transports publics), l'achat de 2 nouveaux vélos électriques Ville – la flotte compte désormais 167 vélos –, l'augmentation du nombre des cartes tl prépayées (+26.4%) et la migration de la plateforme d'achat des billets CFF. Quant au volet « déplacements pendulaires », il convient de relever l'augmentation du loyer des places de parc sur le domaine privé communal au 1<sup>er</sup> janvier 2018 (+ CHF 10.-) ainsi que la fidélité des bénéficiaires du Kit-Vélo.

L'opération Bike to work du mois de juin a connu un grand succès, avec la participation de 31 équipes, contre 27 en 2017, et notre première participation à la campagne « Décrochons la Lune » menée par 100 collaborateurs/trices durant les mois de septembre et octobre 2018.

## **PILOTAGE & GESTION DES ABSENCES ET DES CONGÉS**

Une formation continue est assurée tout au long de l'année pour les gestionnaires du module absences de PeopleSoft dans les services.

L'unité a poursuivi le déploiement du programme « *Bien-être au travail et gestion des absences* » (BEST) réalisé à raison de deux directions par année, en vue d'une mise en œuvre complète d'ici fin 2019. En 2018, la mise en œuvre est intervenue dans les directions Sports et cohésion sociale (SCS), ainsi que Finances et mobilité (FIM), avec 14 formations de base pour 130 participant-e-s, 20 formations de retour d'expérience pour 125 participantes, dont 7 pour des chef-fe-s de service, et 12 séances d'information. Au total, 105 entretiens BEST ont été conduits en 2018 par les supérieur-e-s de ces services. S'y ajoutent deux formations de base pour 28 nouveaux cadres réalisées dans le cadre de la réorganisation à la Direction des services industriels (Ariane). La préparation de la mise en œuvre en janvier 2019 pour la Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture (LEA) a nécessité l'organisation de huit formations de base pour un total de 76 cadres et trois séances d'information au personnel. Des indicateurs permettant d'observer chaque mois l'évolution des absences des services ont permis de détecter 430 cas d'absence de courte durée répétée qui ont entraîné des entretiens BEST (pour 30 services).

La spécialiste en mobilité & carrières a accompagné 89 employé-e-s dans leur projet d'évolution professionnelle (réorientation, précision d'un projet professionnel, apprentissage de techniques de recherche d'emploi, amplification de la confiance en soi, meilleure connaissance de soi et de ses compétences). La durée moyenne du suivi est d'environ 7-8 mois, dans un processus qui n'est pas nécessairement actif en continu. Répartis dans les sept directions, 27 services ont bénéficié de cette possibilité d'accompagnement.

## **DROIT DU PERSONNEL ET PROCÉDURES (DPP)**

### **Unité juridique**

Les juristes ont traité 97 fins de rapports de travail litigieux, dont 79 finalisés, aboutissant soit à un licenciement ou soit à une convention de départ. La commission paritaire a été saisie trois fois. L'unité a également été amenée à réviser 45 instructions administratives (IA-RPAC) et a répondu à près de 1'100 sollicitations juridiques émanant des différents services

de la Ville (droit du travail, tant public que privé, droit administratif, protection des données, droit des obligations, etc.), dont plus d'une centaine concernent des situations visant à recadrer les relations de travail (mises en demeure, avertissements, etc.) généralement en présence d'avocats ou de représentants des syndicats. Elle a également effectué 6 avis de droit étayés.

Désormais en charge du traitement des recours et contestations contre les décisions de licenciement auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal et du Tribunal des Prud'hommes, l'Unité juridique en a traité 14 au cours de cette première année.

Elle a également participé à plusieurs groupes de travail traitant notamment de sécurité informatique, de la réglementation des apprentis, de la question des dépendances ainsi que du traitement des absences en cas de mesures de réinsertion mises en place par l'USST ou la spécialiste en mobilité et carrières.

#### **Cellule de gestion du contentieux relatif à l'introduction du nouveau système de rémunération**

Composée d'une avocate, de deux juristes spécialistes, d'une spécialiste évaluation des fonctions et d'une secrétaire juridique, la cellule de contentieux du système de rémunération (CCSR) a débuté ses activités le 1<sup>er</sup> juin 2018. Afin de garantir l'égalité de traitement et la cohérence transversale Ville, la CCSR a conclu 28 conventions, avec des titulaires qui avaient contesté leur décision de classification, ou avec des titulaires de postes comparables à ceux de recourants ayant obtenu le repositionnement à la hausse de leur poste.

Au 31 décembre 2018, sur les 371 dossiers transmis par la Commission de recours individuel (CRI) à la CCSR, 343 ont été traités et 28 étaient en cours d'examen (voir tableau ci-dessous).

<b>Décision de classification / avenant validés par la CRI</b>	<b>217</b>
- dont recours rejetés	210
- dont recours déclarés irrecevables	7
<b>Décision de classification / avenant modifiés par la CRI</b>	<b>34</b>
- dont recours admis	14
- dont conventions conclues/en cours dans le cadre de recours	20
<b>Dossiers en cours de traitement</b>	<b>120</b>
Nb de dossiers en cours de traitement par la CCSR	28
Nb de dossiers en attente d'une décision de la CRI	92
<b>Total</b>	<b>371</b>
Nb de dossiers archivés par la CRI	173
Nb de dossiers pendants auprès du Tribunal cantonal	12

### **QUALITÉ, ADMINISTRATION DU PERSONNEL & SIRH (QUASYS)**

#### **Administration et fixation des salaires (APFS)**

La Ville emploie 5'589 salarié-e-s fixes et une moyenne de 700 auxiliaires. Le nombre de demandes en matière de gestion du personnel est resté stable en 2018, avec un total de 22'101 transactions.

Un support permanent au réseau RH est assuré pour tous les types de transactions administratives, ainsi que dans le domaine de la fixation de salaire initial (FSI). Quelques chiffres concernant la gestion administrative du personnel :

Types de demandes	Salarié-e-s fixes	Salarié-e-s auxiliaires	Totaux
Fixation de salaire initial	890	120	1'010
Embauches	461	1'427	1'888
Changement de taux	467	117	584
Transferts ( <i>volontaires ou selon réorg. internes services</i> )	732	221	953
Fin d'emploi	482	1'449	1'931

Par ailleurs, l'année 2018 a vu la mise en œuvre du projet de dématérialisation des quelque 5'600 dossiers physiques du personnel fixe de la Ville. L'atelier de numérisation de masse des dossiers a débuté le 1<sup>er</sup> novembre 2018, avec le concours de trois auxiliaires. A ce jour, 759 dossiers ont été numérisés, ce qui représente une moyenne de 20.5 dossiers numérisés par jour. Ce projet devrait aboutir au 1<sup>er</sup> novembre 2020.

#### **Qualité et SIRH**

La mise en œuvre d'un menu dans le SIRH permettant de décentraliser la saisie des informations lors de la fixation du salaire initial (FSI), dans le cadre du processus de recrutement, permet aux RRH de préparer des demandes FSI directement dans PeopleSoft et d'obtenir un processus de validations via un flux informatisé.

D'autre part, 57 évolutions fonctionnelles PeopleSoft (développements et améliorations) ont été implémentées dans le SIRH, ce qui a induit quelque 400 demandes de soutien.

La gestion des postes et des effectifs dans PeopleSoft a demandé un total de 3'289 mutations basée sur 127 décisions municipales, ainsi que 207 notes au SPEL.

L'année 2018 a également été marquée par des réorganisations dans des services, nécessitant à chaque fois un nouveau plan des postes dans PeopleSoft. Notamment, la réorganisation de la Direction des services industriels, pour un total de

presque 600 postes et avec un nouvel organigramme, a impliqué des modifications importantes dans les postes, la modification des comptes PeopleSoft et de la sécurité des accès pour tout le personnel. Ainsi pour l'ensemble de la Ville, plus de 3'280 postes ont été revus et mis à jour en coordination avec les services impactés. Ces redéploiements dans le SIRH ont représenté plus de 6'500 saisies et plus de 1'400 révisions d'accès à la sécurité dans PeopleSoft, ainsi qu'un suivi prioritaire des résultats. Des tests de maintenance majeure ont donc été menés durant le mois d'octobre 2018 pour évaluer les nouveautés et les impacts de la mise à jour prévue. Cet exercice a représenté 122 jours/h, répartis entre le SPEL et le SOI, pour configurer et tester la mise à jour proposée par le fournisseur Oracle.

5'420 utilisateurs/trices de la Ville ont bénéficié du support à l'utilisation de PeopleSoft, via la boîte mail « PeopleSoft Support ». Quelque 80 utilisateurs/trices ayant accès à des modules protégés (rôles-métier PeopleSoft) ont été invités à des séances de formation assurées par QUASYS, pour un total de 50 heures de formation. Pour sa part, le support téléphonique aux RH et bénéficiaires de rôles-métier avoisine les 150 heures ainsi que près de 500 courriels. Par ailleurs, 122 statistiques et rapports sur le personnel ont été transmis aux services demandeurs.

Dans le cadre des projets d'améliorations et de simplification des processus RH, et sur la base d'un état des lieux transmis à la Municipalité, une nouvelle typologie pour le personnel auxiliaire a été mise en œuvre en novembre 2018 et incluse dans les données PeopleSoft, avec l'objectif d'améliorer le pilotage des données relatives à cette catégorie de personnel.

Plusieurs études de faisabilité ont également été menées en vue de la dématérialisation des formules administratives et des processus de gestion RH.

## SERVICE DES ROUTES ET DE LA MOBILITÉ (RM)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

#### Direction

- pilotage du service
- soutien et conseil en matière de sécurité et de protection de la santé au travail
- pilotage et coordination
- gestion du système qualité
- pilotage des investissements et des recettes liées aux projets
- gestion du budget annuel de fonctionnement
- gestion de la communication
- gestion du secrétariat et rédaction des courriers ainsi que des documents en relation avec les Autorités politiques
- gestion de la publicité visible depuis le domaine public (hormis celle liée aux commerces) et de la signalétique urbaine
- gestion des ressources humaines : recrutement et accompagnement des collaborateurs/trices, conseil aux cadres, suivi des formations continues, gestion et suivi des situations de santé et gestion des conflits
- gestion de l'informatique du service

#### Mobilité

- planification de la mobilité urbaine
- production de l'observatoire de la mobilité
- définition et mise en application de la politique du stationnement sur le domaine public ; gestion du trafic par le biais de la programmation de la signalisation lumineuse
- coordination des chantiers communaux et interventions sur le domaine public visant à appliquer une stratégie garantissant l'accessibilité en ville, à minimiser les impacts pour les usagers et riverains et maîtriser l'enveloppe financière globale interservices
- gestion et maintenance de l'ensemble des infrastructures de la régulation lumineuse, des caméras de télécirculation, des horodateurs, des bornes escamotables et des compteurs de trafic permanents ; assurer le suivi et le développement de ces équipements, ainsi que de leurs centrales de surveillance

#### Espaces publics

- conception et gestion des aménagements urbains en répondant aux objectifs de qualité de l'espace public, de mobilité, d'accessibilité et de rôle social de l'espace rue
- promotion de la mobilité douce (piétons et vélos)
- analyse des projets de construction privés soumis par le Bureau des permis de construire ; vérification de la conformité des aménagements autorisés dans les espaces frappés par les limites des constructions
- construction et maintenance
- gestion et maintien du patrimoine des infrastructures routières et portuaires, suivi technique des projets d'aménagement et d'entretien de la voirie dans la phase de conception du projet
- direction générale ou locale des travaux de génie civil
- entretien et conformité de tous les ouvrages d'art sis sur le domaine public
- réalisation de nombreuses interventions d'entretien constructif spécifiques du domaine public (pavage, entourage d'arbres, maintenance d'ouvrages, réfections localisées et travaux de sécurisation)

### Ateliers et magasins

- support logistique aux autres services de la Ville et prestations artisanales (ateliers de mécanique et de carrosserie, ateliers de signalisation verticale, de serrurerie, de marquage routier, de menuiserie, de signalétique, etc.)
- entretien de l'ensemble des poids lourds de la Ville (plus de 600 unités), à l'exception de ceux des pompiers, soit environ septante véhicules, ainsi que des machines et des agrégats (compresseurs, débroussailleuses, mono axes, etc.)
- entretien des installations mécaniques sur le domaine public
- mise à disposition de matériel lié aux manifestations
- prestations de logistique (tout type de transport, etc.)
- pilotage du service hivernal
- gestion de l'occupation du domaine public et des permis de fouille
- surveillance de la bien-facture des travaux privés exécutés sur le domaine public

## EFFECTIF DU PERSONNEL

**Tableau 1.1. - plan des postes**

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration (R&M)	2.30	2.50	2.60	2.00
Aménagements urbains (R&M)	12.70	11.60	11.70	10.50
Cellule RH (R&M)	2.60	2.50	2.60	2.70
Coordination de projets majeurs			2.00	2.00
Direction (R&M)	8.00	6.50	8.50	7.50
Espaces publics (R&M)			1.00	0.80
Exploitation (R&M)	6.00	6.00	6.00	5.90
Génie civil (R&M)	11.00	11.00	11.00	11.00
Infrastructures routières (R&M)	8.00	7.00	8.00	6.00
Mobilité (R&M)	8.90	7.90	9.90	9.80
Office signalétique urb. (R&M)	2.00	2.00	2.00	2.00
Pilotage & Coordination	10.70	10.40	10.70	10.70
Police des constructions (R&M)	1.00	1.00	1.00	1.00
Section «ouvrages d'art»	4.00	4.00	4.00	4.00
Surveillance dom. public (R&M)	6.50	7.50	6.50	6.50
Unité garage (R&M)	17.00	17.00	17.00	17.00
Unité services généraux (R&M)	9.50	9.80	9.50	9.50
Unité signalisation (R&M)	29.50	29.50	29.50	29.40
Unité transports (R&M)	27.00	26.70	27.00	26.70
Unité travaux (R&M)	32.00	28.00	29.00	24.00
<b>Total service</b>	<b>198.70</b>	<b>190.90</b>	<b>199.50</b>	<b>189.00</b>

Outre les postes qualifiés toujours difficiles à pourvoir au sein du service, une réorganisation de l'Unité Travaux a été entreprise et accompagnée du gel de certains postes le temps de redéfinir les missions, objectifs et profils découlant.

Surveillance du domaine public, 31.12.2017 : sur-occupation temporaire en décembre d'un poste de surveillant du domaine public dans le cadre d'un recrutement (période de recouvrement un mois avant départ titulaire).

Unité services généraux, 31.12.2017 : sur-occupation temporaire en décembre de 0.3 poste d'assistante administrative dans le cadre d'un recrutement (période de recouvrement un mois avant baisse de taux d'activité du titulaire).

**Tableau 1.2.- variation de postes**

	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018
Unité administrative	
<b>Total service</b>	<b>+ 0.80</b>

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	n	ept	n	ept
Administration (R&M)	3	1.90	3	2.00
Aménagements urbains (R&M)	13	11.60	12	10.50
Cellule RH (R&M)	4	2.50	4	2.70
Coordination de projets majeurs			2	2.00
Direction (R&M)	8	7.10	8	7.50
Espaces publics (R&M)			1	0.80
Exploitation (R&M)	6	6.00	6	5.90
Génie civil (R&M)	11	11.00	11	11.00

Infrastructures routières (R&M)	7	7.00	6	6.00
Mobilité (R&M)	8	7.90	10	9.80
Office signalétique urb. (R&M)	2	2.00	2	2.00
Pilotage & Coordination	11	10.40	11	10.70
Police des constructions (R&M)	1	1.00	1	1.00
Section «ouvrages d'art»	4	4.00	4	4.00
Surveillance dom. public (R&M)	8	7.50	7	6.50
Unité garage (R&M)	17	17.00	17	17.00
Unité services généraux (R&M)	12	10.00	12	9.70
Unité signalisation (R&M)	30	29.50	30	29.40
Unité transports (R&M)	27	26.70	27	26.70
Unité travaux (R&M)	28	28.00	24	24.00
<b>Total service</b>	<b>200</b>	<b>191.10</b>	<b>198</b>	<b>189.20</b>

Unité service généraux : écart de 0.2 des ept affectés expliqué par un poste spécial Pro Infirmis non compté au plan des postes.

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

	31 décembre 2017	31 décembre 2018
	n	n
Unité administrative		
Administration (R&M)	1	1
Génie civil (R&M)	2	1
Pilotage & Coordination		1
Ressources & Budget	1	1
Unité Garage (R&M)	1	2
Unité transports (R&M)	3	1
Unité travaux (R&M)	2	2
<b>Total service</b>	<b>10</b>	<b>9</b>

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	17	14
	sortant(s)	entrant(s)
Nombre de transfert(s)	0	0
<b>Total service</b>	<b>17</b>	<b>14</b>

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	2
Convention de départ	2
Décès	1
Démission	6
Départ à la retraite	4
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	1
Licenciement suppr. de poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	1
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
<b>Total service</b>	<b>17</b>

Une des 6 démissions est celle du titulaire du poste Pro Infirmis au 31.12.2018

## DIRECTION

Le poste de chef de la Division des espaces publics a été repourvu et le secrétariat rattaché à l'Unité administration et rédaction pour intégrer la Division pilotage et coordination. Enfin, une nouvelle unité dédiée spécifiquement aux enjeux stratégiques portés par la direction sur les projets majeurs d'infrastructures de transports publics (tram, métros et gare) a été créée, qui répond directement au chef de service.

Conformément au Programme de législature 2016–2021, le service a déployé la politique de mobilité et des espaces publics définie par la Municipalité en favorisant notamment la mobilité douce et les transports publics. Ainsi l'année 2018 a été marquée par les éléments suivants :

- adoption par le Conseil communal du préavis N° 2018/11 « Rues vivantes » ;
- validation de mesures accompagnant les nouvelles règles de stationnement en ville de Lausanne ;

- assainissement de l'ouvrage du pont Sévelin ;
- bilan intermédiaire encourageant du test du 30 km/h de nuit ;
- campagne de communication « Mobile en Ville » ;
- inauguration d'un maillon de la voie verte à la tranchée du Languedoc ;
- obtention du permis de construire de la nouvelle ligne de transports publics 24, dite « Olympique » ;
- organisation de la semaine de la mobilité.

## PILOTAGE ET COORDINATION

### Finances

Le service a réalisé ou piloté les démarches relatives à l'obtention de cofinancement de plusieurs projets. Ainsi le décompte final de la subvention relative à l'aménagement du réseau tl 08 a été transmis à l'Office fédéral des transports (OFT) ; ce projet, dont la réalisation a débuté en 2006, comprend l'aménagement de la place de la Sallaz, la réalisation de la route de contournement ainsi que l'aménagement des arrêts du m2, et bénéficie d'une subvention fédérale plafonnée à CHF 13'437'000.-. Par ailleurs le projet de réaménagement du pont Chauderon a également bénéficié d'une subvention cantonale dont le solde a été libéré cette année, atteignant le montant de CHF 1'358'000.-. Dans le cadre du projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM), l'Office fédéral du développement territorial (ARE) a accepté d'incorporer des mesures complémentaires qui bénéficieront d'une subvention fédérale plafonnée à CHF 660'000.-.

La procédure de bouclage des comptes 2017 a permis de clôturer cinq crédits d'investissements, permettant ainsi de réduire début 2018 à 25 le nombre de crédits d'investissements à piloter.

### Communication

L'année 2018 a été marquée par de nombreux rendez-vous qui ont touché l'ensemble des missions assurées par le service. Outre les nombreuses sollicitations politiques et médiatiques, six séances publiques / ateliers / conférences de presse, cinq inaugurations, de nombreux événements, publications médias, internet, intranet et réseaux sociaux, et autres supports de communication ont été réalisés.

L'accompagnement des chantiers s'est poursuivi. Plusieurs chantiers d'importance et sensibles, comme l'avenue Alexandre-Vinet, le pont Sévelin, l'avenue du Mont-d'Or, les avenues Louis-Ruchonnet et de la Gare, ont bénéficié des outils et supports de communication du service, notamment en lien avec les enjeux des commerces en ville, d'accessibilité et de visibilité.

La campagne de communication grand public et crossmédia « Mobile en ville » a permis de valoriser les réalisations pour les piétons et les cyclistes afin de faire ressortir ses bienfaits (efficacité, santé, vivre ensemble).

Le thème du stationnement a été traité en profondeur sur tous types de supports et a nécessité une forte présence auprès des médias, en accompagnement de la politique du stationnement.

Plusieurs événements ont rythmé l'année, comme l'inauguration de la tranchée du Languedoc ou de l'avenue Alexandre-Vinet, la balade des pavés ou la semaine de la mobilité.

La cellule de communication a accompagné des projets à forts enjeux, comme le test du 30 km/h de nuit, les cellules de projet Axes forts ou la mise en souterrain du LEB, en collaboration avec l'Etat de Vaud et les tl.

28 campagnes d'analyse du trafic ont été effectuées, en grande majorité en vue d'accompagner des projets de modération ou de valider des mesures déployées. Un projet étudiant, accompagné par le service, a nécessité 15 jours de mesures de trafic afin de quantifier l'impact des feux de circulation sur le bruit nocturne.

### Administration

Le service a rédigé 167 décisions municipales et répondu à 703 courriers portant sur des plaintes et des requêtes :

41	Direction et Coordination (sujets divers)
274	Construction & Maintenance (chantiers, dégradation du domaine public, affaissements, garde-corps, etc.)
252	Espaces publics (aménagement du domaine public, zones modérées, vélos, piétons, signalisation, etc.)
111	Mobilité (gestion de la circulation, régulation du trafic et signalisation lumineuse, stationnement, etc.)
19	Office de signalétique urbaine (affichage, campagnes politiques et votations)
6	Ateliers et magasins de la Ville (déneigement, service hivernal, chaussées, trottoirs, installations mécaniques, etc.)

Le support administratif nécessaire à la délivrance des autorisations pour l'affichage culturel et les banderoles au bénéfice des manifestations a été assuré en collaboration avec l'Office de la signalétique urbaine (OSU).

### Office de signalétique urbaine (OSU)

- Mise en place de la nouvelle convention d'affichage, effective au 1<sup>er</sup> janvier 2018, pour une durée de huit ans. Application de la norme VSS\_640 241 entraînant la suppression d'une centaine de panneaux d'affichage placés trop près des passages piétons non régulés (moins de 20 m) et orientés trafic routier ;
- préparation de la mise en place d'un nouveau réseau d'affichage politique ;
- forte implication dans la mise en place de la nouvelle identité de la Ville en collaboration avec le Bureau de la communication et l'agence Base Design (conceptrice du nouveau logo) ;

- participation à l'élaboration des diverses chartes graphiques, avec début de la mise en place de la nouvelle charte des bâtiments administratifs, entraînant des mises à jour de la signalétique de ces derniers. Pour exemples : Port-Franc 18 (ECO + réception Cadastre); Port-Franc 22 (Service du travail); Escaliers du Marché 2 (Certificats de vie); Chauderon 7 (Service du logement, Direction des sports et de la cohésion sociale);
- dénomination de cinq rues du futur écoquartier des Plaines-du-Loup, dont quatre célébrent le souvenir et l'importante contribution à la vie de la cité de personnalités féminines ;
- pose de 55 plaques de rues en remplacement de plaques usagées ou en complément, afin de faciliter l'orientation des usagers ;
- création d'une plaque commémorative honorant Elvire et Philippe Braunschweig, mécènes du monde de la danse, inaugurée le 16 novembre 2018 et dont la mise en place définitive est prévue une fois la restauration du palais de Beaulieu achevée ;
- délivrance de quelque 70 autorisations de panneaux de chantier et de location ;
- mise en place d'une vitrine d'information à la placette Pré-du-Marché, à la demande du Collectif Vinet-Beaulieu ;
- affichage commercial – Recours de Clear Channel contre la décision de la Municipalité d'accorder des supports d'affichage numérique au Flon. Le 12 octobre 2018, le Tribunal cantonal a rendu son arrêt, favorable à la Ville, en admettant le refus d'autoriser l'implantation de bornes numériques dans le quartier du Flon. Les recourants ont porté la cause auprès du Tribunal fédéral, qui n'a pas encore rendu sa décision ;
- affichage sauvage – sept dénonciations ont été traitées en 2018 (suivi administratif et juridique de la dénonciation).

### Ressources humaines

La cellule RH a participé activement à plusieurs réorganisations internes liées aux départs de collaborateurs ou à des changements de fonctions, notamment suite à la réorganisation de l'administration, à la création d'une cellule « Grands projets » et à la réorganisation amorcée de l'Unité travaux.

### Informatique

L'équipe informatique a réalisé un important travail d'évolution technologique et de mise en conformité :

- le guichet cartographique comprend une nouvelle base de données liée à la mobilité douce, qui intègre les informations concernant les bancs sur le domaine public ; les données du marquage routier sont maintenant intégrées dans le Système d'information géographique du service (SIG) ; le projet de traitement et d'analyse des données relatives à la taxe RETE (règlement communal sur l'évacuation et le traitement des eaux) est terminé ;
- cinq nouvelles applications métiers reposent dorénavant sur une infrastructure libre et gratuite permettant une économie à moyen terme ; les projets liés à l'amélioration de la sécurité, l'authentification de nos applications métiers et l'évolution technologique en vue du projet Orasi (projet de renouvellement du parc informatique) ont tous été réalisés en 2018 ;
- les solutions logicielles de gestion de notre station essence bénéficient de nouvelles fonctionnalités ;
- l'abandon de la téléphonie analogique par l'opérateur Swisscom a impliqué la modification des installations utilisant cette technologie (alarmes, ascenseurs, télécopieurs, lignes ISDN) ;
- la mise en place d'un nouveau processus de gestion documentaire comportant une solution automatisée pour notre Unité travaux ; mise en place de la structure nécessaire pour délivrer des bulletins officiels de « poids et mesures » mis à la disposition du Corps de la police lausannoise.

Le portail des prestations de la Ville à l'intention des services de l'administration a proposé plus de 10'000 prestations.

Une place d'apprentissage en géo-informatique a été créée et un premier apprenti engagé.

### MOBILITÉ

L'année 2018 a vu l'implication de la Division dans de nombreux projets stratégiques tels que le suivi du volet mobilité dans la finalisation de la révision du Plan directeur communal (PDcom), la planification des objectifs d'accessibilité autour de la future place de la Gare, l'élaboration du schéma directeur des Prés-de-Vidy ou l'accompagnement du projet pilote du 30 km/h de nuit sur les axes Beaulieu et Vinet.

La planification a porté notamment sur le suivi de la politique de stationnement au sud de la ville, le suivi des procédures dans le but de mettre en place la nouvelle application pour le paiement des taxes de stationnement (paiement par smartphone), et la participation aux enquêtes et à l'analyse des différentes mesures qui permettront de valoriser les données récoltées et d'alimenter la future édition de l'Observatoire de la mobilité (enquêtes de stationnement, flux piétons, etc.).

### Stationnement

Faisant suite à l'adaptation des horaires de stationnement au centre-ville en 2017, les horaires de stationnement du secteur d'Ouchy – Bellerive, zone hautement touristique et fréquentée autant durant les jours ouvrables que les jours fériés, ont été harmonisés (payants tous les jours (7/7) de 8 heures à 20 heures).

Fait également marquant, le service a lancé, en collaboration avec le Service d'urbanisme, une vaste procédure de recensement du stationnement privé sur l'ensemble du territoire urbain de la commune. Cette donnée sera très utile pour étayer et consolider l'évolution de la politique du stationnement afin de répondre aux enjeux à venir explicités dans le cadre de la révision du PDcom ou du Plan général d'affectation (PGA).

Nombre de places de stationnement sur le domaine public :

	2005	2010	2017	2018
Payantes sur voirie	1'892	3'961	3'739	3'705
Payantes en parking-relais (P+R)	1'365	2'591	2'328	2'441
Payantes en parking longue durée (PLD)	1'079	2'639	2'772	2'684
Gratuites limitées (régies par disque)	11'093	13'317	12'708	12'658
Gratuites illimitées	3'325	3	0	0
<b>Total net</b>	<b>18'754</b>	<b>22'511</b>	<b>21'547</b>	<b>21'488</b>

Quatre sites stratégiques d'implantation de bornes de recharge pour véhicules électriques ont été identifiés sur le domaine public et les règles régissant la durée et la tarification du stationnement et de la consommation d'électricité sont en cours de finalisation. Leur installation et leur mise en service interviendront durant le premier semestre 2019. Le parc d'horodateurs (334 machines) a nécessité 2'513 interventions. Le service de piquet est intervenu à 65 reprises pour l'ensemble du parc maintenu, en baisse par rapport à la moyenne d'environ 90 interventions annuelles.

L'éclairage du parking-relais de Vennes a été entièrement rénové avec le remplacement des anciens tubes néon par une technologie à LED. Ce projet a bénéficié de la prime « Equiwatt », subventionnant la rénovation d'installations performantes diminuant la consommation d'énergie.

### Coordination des chantiers

Des chantiers d'envergure, en termes d'impacts sur la mobilité (pont Sévelin, tunnel du LEB, pont Jurigoz, avenues de la Gare, Collonges, Louis-Ruchonnet et Alexandre-Vinet), ont nécessité des études circonstanciées et un suivi minutieux.

Suite à l'abandon du logiciel SISOL, qui a servi de base à la coordination des chantiers depuis les années 90, prévu pour la fin de l'année 2018, un nouvel outil a été développé en étroite collaboration avec le Service du cadastre (LEA), en recourant exclusivement à des ressources internes. Cette solution, baptisée GO-chantiers, est pleinement intégrée au logiciel Goéland. Les phases de développement et de test menées tout au long de l'année 2018 ont permis d'obtenir une solution fonctionnelle répondant aux besoins des utilisateurs. Ainsi, les sessions de formations sur ce nouvel outil ont eu lieu en décembre 2018 et la mise en service en janvier 2019.

### Gestion du trafic

L'année 2018 a été marquée par le renouvellement de passages piétons sur les avenues d'Echallens (trémie LEB), du Léman-Bonne-Espérance, de Montchoisi (collège), de l'Elysée (collège) et d'Oron (Foyer), les trois derniers bénéficiant désormais de la prolongation de la phase verte piétons en cas de détection de présence. Le carrefour Ruchonnet - Mornex a également été rénové. Dans le cadre du réaménagement de l'avenue Alexandre Vinet, des mesures ont été prises sur le carrefour Beaulieu-Jomini afin de prendre en compte les mouvements cyclistes.

Actuellement, le 93.6% des sources lumineuses des feux est en technologie LED. A signaler que le carrefour Ruchonnet - Mornex a été renouvelé avec une nouvelle technique entièrement en basse tension, abaissant la consommation à 1.8 Watt par source lumineuse.

La mise en service de la nouvelle centrale de télé-circulation permet dorénavant d'inclure progressivement le masquage des fenêtres d'immeubles dans les images de caméras du trafic. Une première caméra de nouvelle génération a ainsi été mise en service à la place de la Sallaz, avec notamment l'accompagnement de la Préposée cantonale à la protection des données.

### ESPACES PUBLICS

La Division des espaces publics poursuit le pilotage de ses instances, telles que le Bureau des espaces publics (BEP), la Commission de mobilité (CoMob) ou la Commission technique (CoTech), ainsi que celui des organes de concertation intégrant les acteurs institutionnels et associatifs de la mobilité douce, par le biais du Groupe d'accessibilité piétonne (GAP) et du Groupe deux-roues légers (GDRL).

En termes de ressources humaines, l'année 2018 a également vu la nomination d'un nouveau chef de division, ainsi que la création de deux nouveaux postes : un poste de gestionnaire des espaces publics, en charge des projets opérationnels, et un poste de cheffe de projets stratégiques, pilotant des projets d'espaces publics de grande ampleur.

L'adoption par le Conseil communal du préavis N° 2018/11 « Rues vivantes » a permis de réaliser plusieurs mesures de sécurisation des cheminements écoliers autour de cinq établissements scolaires et de financer une campagne de stationnement vélos, répondant ainsi à de nombreuses demandes de citoyens. Au niveau du centre-ville, un mandat a été octroyé pour le diagnostic des espaces publics, dont les résultats seront rendus publics à l'automne 2019. Une nouvelle identité visuelle a été développée en prévision de la réalisation des futures zones de rencontre ainsi qu'un prototype d'aménagement 1:1 pour évaluer les éléments tels que matérialité, mobilier urbain, signalisation, etc. Une vingtaine de bancs-relais ont été installés sur le territoire lausannois et le service s'est doté d'une gamme de bancs-relais harmonisée qui sera déployée progressivement.

L'année a également été marquée par l'adoption par le Conseil communal du préavis N° 2017/54 « Projet d'agglomération Lausanne-Morges PALM 2012 - Mobilité douce », permettant de poursuivre l'étude de divers ouvrages, dont la réalisation s'étendra entre 2019 et 2022.

Les efforts en faveur de la mobilité douce se sont poursuivis. Le réseau cyclable s'est enrichi de 4.5 km et des bandes cyclables ont été aménagées sur les avenues de la Gare et Ruchonnet, continuant ainsi l'équipement progressif des axes de la petite ceinture lausannoise. La Tranchée du Languedoc, maillon essentiel de la future voie verte d'agglomération, a été inaugurée en 2018. Le travail d'assainissement des passages piétons a été poursuivi, avec l'amélioration de la sécurité de 14 d'entre eux et la création de trois nouvelles traversées. A fin 2018, seuls 7% des 702 passages piétons non régulés sur le territoire communal sont jugés insatisfaisants, contre 48% jugés excellents.

Six nouvelles zones modérées ont été créées en 2018, les zones 30 du Mont-d'Or, du Bois-de-Vaux, de Fauvettes-Rovéréaz et de Tissot, et les zones de rencontre de Sébeillon et d'Entre-Bois.

La requalification de l'avenue Alexandre-Vinet s'est terminée en 2018. Ce projet, coordonné avec le test du 30km/h de nuit sur les avenues de Beaulieu et Alexandre-Vinet, visait à améliorer le confort et la sécurité des piétons et des cyclistes. La pose d'un revêtement phono-absorbant et le resserrement optique de la chaussée ont permis de diminuer les impacts du bruit routier et d'apaiser les vitesses sur l'avenue, de renforcer l'arborisation, et de créer des placettes accueillant une nouvelle gamme de mobilier adapté aux besoins des aînés et des personnes à mobilité réduite (PMR). Enfin, le rehaussement des quais de bus facilite l'accès des personnes handicapées : l'avenue Alexandre-Vinet est le premier site équipé de nouveaux arrêts de bus répondant aux prescriptions de la LHand.

Le Bureau des permis de construire du Service d'urbanisme a transmis pour analyse quelque 930 dossiers de demandes de permis de construire ou d'autorisations relatifs à des projets de construction, transformation ou rénovation sur fonds privés.

Concernant la signalisation, environ 90 prescriptions de trafic routier ont fait l'objet d'une publication, et trois projets ont été soumis à l'enquête publique selon la LRou, art. 13 al. 2, dont le projet de nouvelle ligne de bus 24, dite « olympique » qui a été remis à l'enquête. La mise en place d'une collaboration étroite avec l'Association vaudoise pour la construction adaptée aux personnes handicapées (AVACAH) a permis d'assurer la compatibilité des nouveaux équipements avec les prescriptions en matière d'accessibilité universelle.

Plusieurs marches exploratoires ont été menées dans le cadre de différentes études de quartier, dont une balade exploratoire menée dans les quartiers de Tour-Grise et Montelly qui a permis de proposer à la population un plan d'actions répondant à de multiples demandes. Ces actions seront déployées graduellement, dès le printemps 2019.

La Division des espaces publics a organisé la première marche exploratoire de Suisse romande destinée à un public féminin, dans le cadre de la semaine de la mobilité, en vue d'améliorer les aménagements du centre-ville.

Le service a piloté une étude sociologique d'analyse des usages sur la place de la Sallaz. La méthodologie, alliant comptages, questionnaires en ligne, observations et enquêtes sur le terrain, a permis d'évaluer l'appropriation de la place par ses habitants un an après son inauguration. Elle a notamment mis en évidence l'existence de sous-espaces aux ambiances et usages diversifiés et appréciés, des points de conflits entre piétons et bus, ainsi que les attentes d'usages complémentaires, notamment pour les jeunes enfants.

La Division a poursuivi sa collaboration sur les projets stratégiques lausannois en accompagnant notamment les études préliminaires du projet urbanistique de Riponne-Tunnel ainsi que l'optimisation du projet d'aménagement de la place et du concours pour les espaces publics sous-gare (Pôle Gare).

La Division a également participé à l'examen du concept d'ensemble de la pièce urbaine E du Plan partiel d'affectation (PPA) de l'Ecoquartier des Plaines-du-Loup étape 1, et formulé des remarques sur la Procédure d'approbation des plans (PAP) complémentaire Gare CFF ainsi que sur les projets OFROU des jonctions autoroutières de Malley et de la Blécherette soumis à l'enquête publique.

## **CONSTRUCTION ET MAINTENANCE**

Un nombre considérable de réalisations en faveur du développement et de la sécurisation de la mobilité douce ont vu le jour.

Le programme de sécurisation des traversées de chaussée (Bois-de-Vaux, Entre-Bois, Barre, Mont-d'Or) ainsi que le développement des trottoirs (Petit-Flon – qui a nécessité la réalisation d'une passerelle –, . Fauvette, Rovéréaz) a poursuivi son évolution.

Les cyclistes ont vu la mise en service du cheminement de mobilité douce du Languedoc (voie verte d'agglomération entre Prilly et Pully - projet du PALM), ainsi que de multiples réalisations permettant de faciliter et d'améliorer la sécurité sur des itinéraires cyclables (rue Caroline, avenues Tissot, Alexandre-Vinet, Ruchonnet et Gare, etc.).

Des chantiers d'envergure tels que les travaux de réfection du pont de Sévelin ainsi que les travaux de renouvellement et requalification des avenues Alexandre-Vinet, Gare et Ruchonnet (évoquées ci-dessus) ont eu un impact particulièrement important sur la mobilité au centre-ville. Ces interventions ont fait l'objet d'une attention particulière en termes de coordination avec les autres chantiers prévus sur le sol lausannois. Citons en particulier l'interruption de l'exploitation du LEB impliquant la circulation de nombreux bus de substitution ainsi que la fermeture de l'avenue d'Echallens.

D'autres travaux de renouvellement des conduites et d'entretien routier ont été exécutés à Tissot et Mont-d'Or (évoqués plus haut), au chemin de Renens, ainsi qu'à la route du Pavement – dont la fin du chantier est prévue dans le courant de l'été 2019.

Les travaux d'équipement et de mise à disposition des pistes de chantier du « PPA1 » de Métamorphose sont à bout touchant (mise en exploitation prévue au début du printemps 2019). Un effort de coordination important a permis de réutiliser les terres de Biopôle et d'éviter, d'une part, le financement de l'évacuation de matériaux stockés dans le cadre des travaux du m2 et, d'autre part, l'achat des matériaux utiles pour assurer le reprofilage des nouveaux axes routiers.

Les travaux d'entretien et de renouvellement des revêtements des chaussées et trottoirs ont permis de traiter plus de 40'000 m<sup>2</sup> de chaussées et 9'000 m<sup>2</sup> de trottoirs. En plus des secteurs déjà évoqués ci-dessus, les interventions ont concerné la route de Berne (entre Fourmi et la jonction autoroutière) et la route du Jorat. Plus de 2'700 m<sup>2</sup> de réfections ponctuelles ainsi qu'une vingtaine d'arrêts tl ont également été réalisés ou refaits.

L'Unité travaux est intervenue localement à de nombreuses reprises pour sécuriser le domaine public. Suite aux intempéries exceptionnelles du moins de juin, un vaste programme de réfection des zones pavées a été nécessaire (rue de la Madeleine, rue de Bourg). L'expertise de l'Unité travaux dans le domaine du pavage a également été mise à contribution dans le cadre des aménagements des chantiers de Vinet et de Bois-de-Vaux. La grande disponibilité offerte par l'emploi de ressources internes a permis de procéder à la réalisation des éléments de modération du trafic à Fauvette et Rovéréaz, en réduisant au minimum les perturbations sur l'accessibilité locale. Enfin, une étape supplémentaire de reconstruction du mur du quai de Belgique a été effectuée.

Le programme de restauration des fontaines gérées par le service a été poursuivi (plus de 95% des fontaines RM opérationnelles) et l'ensemble des interventions de sécurisation prévues réalisé.

## **ATELIERS ET MAGASINS DE LA VILLE (AMV)**

### **Unité Services généraux (USG)**

Le déploiement de l'application AS-TECH (gestion intégrale du parc véhicules et machines au niveau de l'entier de la Ville) a conduit à de nombreuses séances de travail auxquelles ont participé le SALV, le fournisseur du programme et bien entendu l'Unité garage. Compte tenu de l'importance du garage des AMV et des contraintes liées notamment à la gestion du stock de pièces détachées et de la station-service, ainsi que la facturation aux services clients des AMV, il a été décidé de reporter la mise en production d'AS-TECH au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

L'application de gestion des refuges a permis à 48% des locataires de payer par carte de crédit. En termes de locations, aussi bien le petit que le grand refuge de Sauvabelin ont dépassé les 200 locations chacun, affichant un taux de réservation approchant les 100% durant les week-ends sur l'entier de l'année.

L'augmentation de notre stock de matériel a permis à 378 manifestations de bénéficier de prestations de logistique (transports, montage de scènes, etc.) ou de prêt/location de matériel (tables, chaises, char-pont, roulotte WC, drapeaux, etc.). Le nombre d'organisateur ayant fait appel aux AMV a progressé de 46% par rapport à 2014 ; les organisateurs externes ont représenté 80% des demandes.

### **Unité Garage (UGa)**

Chargée de l'entretien de plus de 600 unités (véhicules, machines et agrégats [compresseurs, débroussailleuses, mono axe, etc.]), cette unité a exécuté quelque 2'230 ordres de travail.

Il a été procédé au remplacement d'un lift poids lourds dans la halle de lavage et d'une machine pour monter les pneus poids lourds à l'atelier de mécanique, car âgés tous deux de plus de trente ans et ne répondant plus aux normes de sécurité.

### **Unité signalisation et marquages (USM)**

L'augmentation de stock de matériel de manifestations (tables, tables-bancs, chevalets et racks de transport) a été intégralement réalisée par les ateliers de menuiserie et de serrurerie.

L'atelier de signalétique a confectionné quelque 2'000 panneaux (signaux, flèches, etc.), réalisé l'impression de plus de 3'900 affiches et autocollants, et procédé à la décoration de 25 véhicules (police/pompiers/ambulances). Cet atelier a également produit l'entier des autocollants avec le nouveau logo de la Ville pour le parc de véhicules communaux. Enfin, près de 190 panneaux ont été confectionnés pour les entrées de ville. Le triathlon a également nécessité la réalisation de plus de 500 panneaux spécifiques.

Les peintres en signalisation ont été fortement mobilisés en raison du rafraîchissement complet du marquage au centre-ville ainsi que du balisage de tous les pictogrammes « respect cyclistes/piétons ». Ils ont également été impliqués dans plusieurs chantiers d'importance tels que Ruchonnet, Gare, Léman, pont de Sévelin, Vinet et Jomini. Enfin, quatre nouvelles zones 30 (Tissot, Mont-d'Or, Rovéréaz, Bois-de-Vaux) et une zone de rencontre (impasse de Sébeillon) ont été mises en place conjointement par les équipes de peintres et de serruriers.

### **Unité transport (UTp)**

Outre l'entretien des quelque 16'000 sacs de routes, cette unité a répondu à 5'363 demandes de prestations émanant de l'ensemble des services communaux, franchissant pour la première fois la barre des 5'000, soit une hausse de 13% par rapport à 2017. L'Unité transport a également assuré le pilotage général du service hivernal entre les mois de novembre 2017 et mars 2018. Un épisode neigeux d'une rare intensité s'est produit entre le 1<sup>er</sup> et le 5 mars 2018, qui a nécessité l'épandage de 488 tonnes de sel, soit environ 42% du total du sel utilisé durant toute la saison hivernale. Le cumul de neige à « En Marin » s'est élevé à 125 centimètres, et 64 interventions ont été nécessaires pour garantir la praticabilité du réseau routier. Enfin, une fraiseuse Rolba, mieux adaptée au fraisage en milieu urbain a remplacé l'Unimog.

L'unité a remplacé un camion multi-bennes ainsi que le camion à bois par le biais des autorisations d'achats.

## Groupe de surveillance du domaine public

Dans le cadre de la nouvelle convention avec la Société Générale d’Affichage (SGA), 181 abribus sont devenus propriété de la Ville de Lausanne en 2018. Leur gestion est désormais assurée par le groupe de surveillance du domaine public. Ainsi, par rapport à 2017 où seuls 53 abribus appartenaient à la Ville, le nombre d’interventions (entretien courant et vandalisme) est passé de 18 à 94 en 2018. On relève par ailleurs 55 cas de vandalisme sur l’ensemble des abribus.

L’unité a délivré 2’260 permis d’utilisation du domaine public, ce qui correspond à une baisse d’environ 2.5% par rapport à 2017. Le nombre de chantiers privés est resté stable alors que celui des chantiers publics a baissé d’environ 8%. Les recettes se montent à quelque CHF 1’660’000.- (en hausse de 20%).

On note une baisse du nombre d’entreprises occupant temporairement le domaine public sans autorisation avec 390 (450 en 2017). La facturation des émoluments aux contrevenants (contrôle sur la voie publique, recherche des coordonnées du contrevenant, régularisation administrative) a généré CHF 90’000.- de recettes.

La surveillance des travaux a permis de détecter de nombreuses malfaçons sur les chantiers, et de maintenir la qualité et la valeur du patrimoine routier communal. Les surveillants constatent l’incidence directe de la pression sur les prix du génie civil sur la qualité des réalisations.

Enfin, 433 cas d’accidents et 58 cas de vandalisme ont été traités durant l’année et ont permis d’encaisser CHF 300’000.- auprès de leurs auteurs ou de leurs assurances.

## SERVICE DE LA PROPRETÉ URBAINE (PUR)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

#### Direction / secrétariat

- gestion du secrétariat de l’ensemble du service
- gestion de la communication
- soutien, conseil et suivi en matière de gestion financière (budget, comptes, investissements, etc.)
- soutien et conseil en matière de sécurité et de protection de la santé au travail
- management de la qualité et de l’amélioration continue, ainsi que des aspects environnementaux
- soutien juridique

#### Ressources humaines

- gestion des ressources humaines : recrutement et accompagnement des collaborateurs/trices, conseil aux cadres, suivi des formations continues, gestion et suivi des situations de santé et gestion des conflits

#### Délégué à la propreté

- identification et localisation des points noirs liés à la propreté
- définition des plans d’actions et des mesures correctives
- relation avec les associations de quartier
- communication et sensibilisation
- information et coordination entre les différents services

#### Centre intercommunal de gestion des déchets

- collecte, gestion et recyclage des déchets

#### Propreté du domaine public

- entretien, nettoyage et déneigement du réseau piétonnier
- entretien et nettoyage des WC publics
- ramassage des déchets, vidage des poubelles, effaçage des incivilités (tags et graffitis), ramassage des feuilles mortes
- information, sensibilisation et surveillance de la propreté de la voirie publique, cas échéant sanctions

#### UVTD – Tridel

- valorisation thermique et traitement des déchets

## EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration PUR	13.10	11.90	12.80	11.80
CID - PUR	123.00	121.00	122.40	119.00
Entretien Secteur Centre - PUR	25.00	25.00	25.00	25.00
Entretien Secteur Est - PUR	28.00	25.00	28.00	26.00
Entretien Secteur Nord - PUR	22.00	22.00	22.00	22.00
Entretien Secteur Ouest - PUR	27.00	26.45	27.00	25.45

Entretien Secteur Sud - PUR	31.00	30.20	31.00	30.20
GPEP - PUR	10.00	10.00	10.00	9.00
Propreté Domaine Public - PUR	3.00	3.00	3.00	2.00
UVTD - TRIDEL - PUR	47.00	47.00	48.00	48.00
<b>Total service</b>	<b>329.10</b>	<b>321.55</b>	<b>329.20</b>	<b>318.45</b>

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018

Unité administrative

Total service	+ 0.10
---------------	--------

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	n	ept	n	ept
Administration PUR	14	11.90	14	11.80
CID - PUR	121	121.00	119	119.00
Entretien Secteur Centre - PUR	25	25.00	25	25.00
Entretien Secteur Est - PUR	25	25.00	26	26.00
Entretien Secteur Nord - PUR	22	22.00	22	22.00
Entretien Secteur Ouest - PUR	27	26.45	26	25.45
Entretien Secteur Sud - PUR	34	30.20	34	30.20
GPEP - PUR	10	10.00	9	9.00
Propreté Domaine Public - PUR	4	3.00	3	2.00
UVTD - TRIDEL - PUR	47	47.00	48	48.00
<b>Total service</b>	<b>329</b>	<b>321.55</b>	<b>326</b>	<b>318.45</b>

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	n		n	
Administration PUR	1		1	
<b>Total service</b>	<b>1</b>		<b>1</b>	

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	13	9
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	1	0
<b>Total service</b>	<b>14</b>	<b>9</b>

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	1
Décès	
Démission	6
Départ à la retraite	4
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppr. de poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	2
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
<b>Total service</b>	<b>13</b>

## ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Créé en 2016, le service achève sa troisième année d'existence, ce qui a permis d'avoir le recul nécessaire pour analyser, repenser et adapter ses structures, son fonctionnement et ses prestations afin de le consolider et de développer les axes d'amélioration continue identifiés.

L'année 2018 a été marquée par l'importante campagne de communication sur la thématique du littering, qui a accompagné l'introduction des amendes d'ordre qui sanctionnent les personnes faisant preuve d'incivilité sur le domaine public, et la rénovation de cinq WC public avec l'intégration d'installations autonettoyantes, comme à la Riponne ou à Saint-

François. Ces rénovations permettent de tester la combinaison de WC gratuits et payants, initiative qui semble recevoir un écho favorable des usagers. L'intégration d'installations autonettoyantes facilite le maintien de la propreté et semble répondre aux attentes légitimes des utilisateurs.

La lutte contre la présence des tags sur l'espace public a été intensifiée, et les propriétaires des bâtiments privés se trouvant dans la zone de stationnement L sont consultés afin d'évaluer leur intérêt à créer un partenariat public/privé visant à confier l'enlèvement des tags sur leurs bâtiments au personnel communal. La signature d'une convention entre un propriétaire et la Ville prévoit l'enlèvement des tags sur son immeuble dans les 72 heures contre le paiement d'un montant forfaitaire annuel en relation avec les surfaces prises en considération.

La Municipalité a confirmé sa politique de développement durable et sa volonté de repenser la motorisation des véhicules communaux en favorisant l'acquisition d'un véhicule de collecte électrique, lequel donne entière satisfaction dans les opérations de ramassage du papier/carton.

Enfin, les certifications ISO 9001 (management de la qualité) et 14001 (aspects environnementaux) du service ont été confirmées dans le cadre d'un audit intermédiaire qui sera répété d'année en année afin de garantir la qualité des certifications au travers d'un processus d'amélioration continue.

## **DIRECTION / SECRÉTARIAT**

### **Administration et secrétariat**

Le service a répondu à 188 courriers portant sur diverses plaintes et requêtes relatives aux thématiques ci-dessous (un courrier pouvant traiter plusieurs points).

31	Collecte des déchets
7	Déchèteries et postes fixes
18	Dépôts sauvages
6	Équipement en conteneurs
22	Corbeilles de rue et cendriers
6	Crottes de chiens
4	Entretien du domaine privé
13	Littering
3	Mictions (urines et vomissures)
29	Nettoyage du domaine public
5	Nuisances sonores
4	Service hivernal (déneigement des trottoirs, zones piétonnes, etc.)
6	Tags
23	WC publics
11	Divers

### **Communication**

Une campagne de communication portant sur le thème du littering a été déployée tout au long de l'année par le biais de différents supports afin de sensibiliser la population lausannoise et les usagers sur les bons comportements à adopter sur la voie publique. Ainsi, des pocketbox et un fichet d'informations ont été distribués lors des grandes manifestations, et deux campagnes d'affiches organisées sur le réseau de la SGA (fin juin et fin août), de même qu'une petite vidéo a été diffusée dans les transports lausannois. Pour compléter cette campagne en termes d'impact visuel, des autocollants de grandes dimensions ont été apposés sur les véhicules de collecte des déchets, ainsi que sur ceux dévolus au nettoyage du domaine public. Un « Street Marketing » a été organisé en octobre sur la place de l'Europe pour clore une campagne qui a rencontré un franc succès par la qualité et l'originalité du message proposé aux passants, ainsi que par une large couverture médiatique.

Les pages du service sur le site [www.lausanne.ch](http://www.lausanne.ch) ont été complètement repensées pour répondre aux nouveaux standards voulus par la Municipalité, lesquels sont essentiellement orientés « prestations » et qui permettront aux internautes d'aller chercher les prestations communales proposées en moins de clics dans le courant du premier trimestre 2019.

### **Sécurité et santé au travail (SST)**

Les activités quotidiennes du personnel des trois divisions opérationnelles, soit le Centre intercommunal de gestion des déchets (CID), la Propreté du domaine public (PDP) et l'exploitation de l'usine TRIDEL (UVTD), présentent des risques potentiels importants en termes de sécurité et de santé sur le lieu de travail. Le système de management de la sécurité a été renforcé depuis 2016, notamment en mettant l'accent sur les instructions données au personnel récemment engagé et sur des rappels réguliers à l'ensemble du personnel.

Une formation interne, adaptée à chaque activité du service, a été mise en place en partenariat avec l'USST afin d'améliorer le confort sur la place de travail et diminuer l'absentéisme (accidents professionnels et non professionnels, maladie), avec pour objectif de rappeler et de sensibiliser le personnel aux bons comportements à adopter au poste de travail et plus généralement dans la vie quotidienne. Cette formation a été donnée au personnel affecté à la collecte des déchets durant l'automne, et s'adressera aux équipes travaillant dans les déchèteries fixes et mobiles, ainsi qu'au personnel administratif du CID dans le courant du printemps 2019, avant d'être étendue à l'ensemble du personnel des autres divisions du service.

## **Système de management de la sécurité, de la qualité et de l'environnement (MSQE)**

La certification ISO 9001 (management de la qualité) et 14001 (aspects environnementaux) en juin 2017 a permis de clôturer deux non-conformités mineures et vingt-deux recommandations, alors que treize autres d'ordre technique sont en cours de réalisation. L'audit intermédiaire mené en octobre 2018 n'a pas relevé de non-conformité et a donné lieu à quinze recommandations visant à l'amélioration continue de nos processus.

### **Délégué à la propreté**

Le délégué à la propreté a notamment collaboré avec le Service des parcs et domaines pour la Semaine de la propreté, en organisant trois événements en lien avec la propreté des espaces publics et la gestion des déchets : une démonstration de machines de nettoyage sur la place Saint-François, un stand d'information et de communication lors de l'action Net'Léman, et l'organisation du premier #LausannePlogging, qui sera reconduite en 2019.

Initiée en 2017, la collaboration avec l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) a été pérennisée et élargie aux missions d'entretien au centre-ville (augmentation des ressources mises à disposition par l'EVAM de 2 personnes en 2017, à 5 personnes en 2018).

Les relations avec les quartiers ont été consolidées par le biais des associations qui les représentent et avec la conclusion du contrat de quartier.

Il a également été procédé à l'inventaire des zones souillées par les fientes de pigeons tant sur les bâtiments publics que privés et à la mise en place de mesures correctives avec les propriétaires.

### **Groupe propreté des espaces publics (GPEP)**

Les agents du GPEP ont examiné 3'401 sacs déposés de manière non conforme sur les trottoirs, soit 35.7 tonnes de déchets, et ont consacré près de 3'200 heures à la surveillance des poubelles de rue ou des déchèteries fixes et mobiles sur le territoire communal. Dans ce contexte, 280 infractions ont été constatées et 8 avertissements adressés, principalement à de nouveaux résidents installés depuis moins de 60 jours sur le territoire lausannois. S'agissant de l'affichage sauvage, onze infractions ont été transmises à l'Office de la signalétique urbaine du Service des routes et de la mobilité en vue du dépôt d'une plainte.

La mise en application de la loi sur les amendes d'ordre communales (LAOC) concernant le littering (art. 17bis du Règlement général de police) a permis de sanctionner 1'033 infractions d'une amende d'ordre, à savoir 951 pour abandon de déchets au sol (dont 947 mégots), 4 pour mélange de déchets, 57 pour abandon de déchets de manière non conforme, 17 pour avoir craché par terre et 4 pour mictions.

S'agissant de l'équipement des immeubles en conteneurs à déchets, le GPEP travaille en étroite collaboration avec le Bureau des permis de construire (BPC), 328 dossiers ont ainsi été traités et 166 visites in situ effectuées. Des injonctions de mise en conformité de l'équipement ou de bonne gestion de celui-ci ont été adressées aux gérances et propriétaires en situation de non-conformité.

Le GPEP a encore été sollicité dans le cadre de neuf manifestations publiques, dont la campagne d'information/sensibilisation sur la lutte contre le littering, l'inauguration de la RC 177, la fête d'ouverture du parc des Plaines-du-Loup et le premier plogging organisé à Lausanne.

### **Juridique**

La mission de répression des infractions en matière de propreté urbaine s'est poursuivie et a permis de dénoncer les contrevenants via la procédure ordinaire et d'infliger, après une période de sensibilisation réalisée en 2017, des amendes d'ordre contribuant à améliorer le respect des réglementations communales (RGD et RGP).

Les directives déchets à l'attention des ménages, des entreprises et des propriétaires d'immeubles ont été révisées afin de procéder à des mises à jour et d'apporter les clarifications nécessaires, ainsi que des précisions. Une nouvelle directive municipale relative aux tarifs de gestion des déchets a en outre été élaborée afin de regrouper dans un seul document les indications tarifaires auparavant disséminées dans d'autres directives d'application du RGD (règlement communal sur la gestion des déchets). Ces quatre textes sont entrés en vigueur au 1<sup>er</sup> avril 2018.

S'agissant des recours interjetés par les propriétaires d'immeubles contre la taxe de base déchets de l'article 12A alinéa 1 RGD après décision du Tribunal cantonal de novembre 2017, la Ville est toujours dans l'attente de la décision du Tribunal fédéral qui doit statuer sur la question de la justesse des montants prélevés pour cette taxe.

La gestion des suites d'exécutions forcées d'expulsion de locaux commerciaux, effectuée en collaboration avec le SALV. a été optimisée en accordant une attention particulière aux dossiers dont les conditions étaient réunies pour permettre une élimination des biens avant déménagement dans le nouveau garde-meubles communal. La création d'un tableau de bord a amélioré la collaboration entre les deux services ainsi que le suivi de ces affaires.

La conception et le développement d'un outil MSQE de veille légale, dans le cadre de la confirmation des certifications ISO 9'001 et ISO 14'001 aux exigences juridiques accrues, garantissent la parfaite mise en œuvre des textes légaux et réglementaires qui concernent les activités du service.

### **Ressources humaines**

La révision de diverses fonctions au sein de la division du Centre intercommunal de gestion des déchets (CID) a permis d'adapter la structure aux enjeux des années à venir, en particulier au niveau de la collecte de déchets. La réorganisation a ainsi été amorcée en vue d'une finalisation en 2019. En outre, afin de faire face à un taux d'absentéisme élevé, le service a

débuté une série de formations continues sur le thème de la santé et de la sécurité au travail, en collaboration avec l'USST. Dans une optique d'amélioration continue de ses prestations, le service a également conduit une importante réflexion sur l'organisation et sur les activités de la Division de la propreté du domaine public (PDP) en vue d'une mise en œuvre en 2019.

La cellule RH a par ailleurs été occupée par de nombreux recrutements, dont les renforts en auxiliaires particulièrement recherchés pour les périodes estivales et hivernales pour l'entretien du domaine public et la gestion des déchets, ceci afin d'assurer une continuité dans l'exécution des missions. Cette année, le service a de plus initié l'engagement d'étudiant-e-s fonctionnant comme auxiliaires ambassadeurs/drices de tri le samedi dans les déchèteries, expérience qui rencontre un franc succès et qui sera renouvelée. Le recours aux offices régionaux de placement ainsi qu'à diverses organisations à but social, telles que Emplois temporaires subventionnés Lausanne (ETSL), a été poursuivi, et le service a reconduit son partenariat avec l'EVAM pour soutenir ses équipes en matière de nettoyage du mobilier urbain et de ramassage des déchets de littering.

Le service a créé, en collaboration avec le SPEL, un nouveau canevas d'annonce de recrutement, ouvert et imagé, afin d'encourager la postulation de femmes et de promouvoir l'égalité entre hommes et femmes.

## PROPRETÉ DU DOMAINE PUBLIC (PDP)

### Locaux du secteur Centre

Le secteur Centre, qui avait ses locaux et dépôts à l'avenue Saint-Martin 16-18 jusqu'à fin mai, a provisoirement été transféré à la rue du Vallon 23 pour permettre la construction d'un nouveau bâtiment. Le retour dans les nouveaux locaux est planifié pour le premier trimestre de l'année 2021.

### Tags et graffitis

En 2018, environ 60 demandes de nettoyage de tags sur le domaine privé ont été envoyées aux propriétaires.

Enlèvement des tags sur le domaine public (2012-2018):

Service gestionnaire	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Propreté urbaine				10	260	80	174
Parcs et domaines		12	29	75	84	61	71
Routes et mobilité	88	303	308	224	46	129	184
Sports	2	9	14	12	10	12	9
Logement-gérançes	3	12	8	12	6	42	41
Multimédia			3	9	2		
Services industriels		7	5	3	11	45	88
Jeunesse et loisirs			1				
Culture		3					
Protection et sauvetage		1					
Eau					4	6	4
Ecoles					1	1	1
Coordination et cadastre					1		
Privé							45
<b>Total de prestations</b>	<b>93</b>	<b>347</b>	<b>368</b>	<b>345</b>	<b>425</b>	<b>376</b>	<b>617</b>
<i>Coût par an (CHF)</i>	<i>37'200.-</i>	<i>138'800.-</i>	<i>147'200.-</i>	<i>138'000.-</i>	<i>157'000.-</i>	<i>159'372.-</i>	<i>213'046.-</i>

L'augmentation significative du nombre d'interventions entre 2017 et 2018 s'explique par le fait que les ressources de l'équipe anti-tags ont été concentrées sur l'enlèvement de ce type de souillures. D'autres tâches de lavage (rampes d'escaliers, zones salies par les pigeons, corbeilles à déchets) ont été transférées dans les cinq secteurs de voirie.

### Déneigement

L'hiver 2017-2018 a été beaucoup plus rigoureux que le précédent. Un cumul de 125 cm de neige est tombé sur les hauts de la ville avec un pic négatif de la température à -15°C. Quarante-six interventions ont été nécessaires, en semaine ou le week-end, pour le déneigement et le salage des trottoirs, des places et des escaliers lausannois entre le 13 novembre 2017 et le 13 mars 2018. Pour ce faire, une centaine de collaborateurs ont été intégrés dans le service de piquet de neige, en étroite collaboration et sous la direction du Service des routes et de la mobilité, qui a le leadership des opérations de déneigement. Plus de 8'400 heures ont été nécessaires au déneigement et au salage des routes, des rues et des places lausannoises.

### Remplissage des corbeilles de rues

L'analyse annuelle du taux de remplissage des corbeilles de rues sur l'ensemble de la ville a permis d'observer une augmentation des débordements, soit une moyenne de 8.4% de corbeilles débordant, contre 4.6% en 2017 et 17.2% en 2013, date de l'entrée en vigueur de la taxe au sac. Les corbeilles de rues problématiques ont été identifiées et des mesures rapidement mises en œuvre (augmentation des fréquences de vidange ou de leur capacité).

## Collecteur de déchets dans le port de Vidy

La division PDP a acquis dans le courant de l'été un collecteur de déchets pour les plans d'eau. Cet équipement a été installé dans le port de Vidy, au bout de l'estacade flottante B. Cette machine aspire l'eau de surface et permet de récolter les déchets dans son filtre, nettoyant ainsi l'eau qui est débarrassée des divers débris qui flottent dans le port (papiers, sachets plastiques, mégots, petit bois, feuilles mortes, algues, etc.). Cet appareil, qui est silencieux, a l'avantage d'assurer un nettoyage continu 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, améliorant ainsi notablement la propreté de l'eau dans le port. Le filtre, d'une contenance de 30 lt, est vidé tous les jours, voire deux fois par jour en période estivale, et tous les 2 à 3 jours en période hivernale. Fort de cette expérience encourageante, d'autres équipements similaires seront installés dans nos ports.

## GÉRER LES DÉCHETS – CENTRE INTERCOMMUNAL DE GESTION DES DÉCHETS (CID)

### Collecte en porte à porte

Tonnes collectées par type de déchet :	2012 (avant intro. RGD)	2017	2018	Écart 2018/2017	Écart 2018/2017(%)
Ordures ménagères	42'768.26	23'940.060 <sup>1</sup>	23'247.47	-692.59	-2.89
Papier-carton	12'812.66	12'069.500	11'523.92	-545.58	-4.50
Biodéchets	4'560.06	6'826.340	6'984.28	157.94	2.31
Verre	6'756.15	6'031.330	6'318.74	287.41	4.77
Total	66'897.13	48'867.23	48'074.41	-792.82	-1.62

<sup>1</sup> chiffre corrigé

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la Ville de Lausanne offre une nouvelle prestation de tri à la population avec la possibilité de mettre les déchets cuits dans les végétaux crus collectés en porte à porte. Appelée biodéchets, cette fraction est dirigée vers des exploitations industrielles de bio-méthanisation afin d'optimiser la production d'énergie verte, tout en maintenant la fourniture de co-substrat pour l'agriculture. La faible augmentation des tonnages collectés (2.31%) est le fait d'une année sèche, donc d'un volume de gazon moins important.

Le taux de non-conformité des déchets collectés a baissé de 1.94% en 2017 à 1.72% en 2018, et se situe en dessous du nouveau taux maximum de 3% fixé dans le concept régional du sac taxé.

### Déchèteries fixes et mobiles

Les déchèteries fixes (Malley, Perraudettaz, Bourdonnette, Vélodrome et Vallon) ont reçu 240'614 visites, contre 193'129 en 2017, soit une augmentation de 24.60%.

Une nouvelle fosse à verre a été construite dans la déchèterie intercommunale de Malley, et les quais de la déchèterie des ménages prolongés, afin d'optimiser les chaînes logistiques du CID avant un projet de rénovation de plus grande envergure.

La fréquentation du réseau de déchèteries mobiles, qui compte 29 points de collecte, affiche une diminution de 11.26% (40'148 en 2018, contre 45'241 en 2017), qui peut s'expliquer par le fait que les commerces ont élargi leur offre de reprise de déchets recyclables.

### Prestations particulières

La prestation de collecte et de traitement des lavures par bio-méthanisation s'est poursuivie, en partenariat avec des entreprises tierces. Les quantités collectées atteignent 1'786 tonnes en 2018, contre 1'676 tonnes en 2017, soit une augmentation de 6.5%. Le tonnage des huiles végétales collectées gratuitement pour les clients « lavures » s'est élevé à 64 tonnes en 2018, contre 69.2 tonnes l'année précédente, soit une baisse de 7.5%.

Les collaborateurs des prestations particulières ont assuré la gestion des flux de déchets générés lors des manifestations sur le territoire lausannois en mettant à disposition le matériel adéquat pour organiser de façon optimale le tri et la collecte des déchets.

Enfin, l'année 2018 a été marquée par les événements suivants :

- réorganisation du CID en trois sections : administration, collecte et valorisation ;
- test concluant d'un nouveau concept pour les écopoints en surface à la place de la Sallaz permettant d'améliorer leur intégration sur l'espace public par une optimisation de l'encombrement, une uniformisation visuelle ainsi que fonctionnelle, et par le choix d'un matériau en inox esthétique ;
- test grandeur nature d'un équipement de tri sur la place de la Navigation pour la collecte des déchets de verre, de PET, de canettes en aluminium et de déchets de pique-nique afin de mieux valoriser les déchets et d'assurer le maintien de la propreté sur ces lieux publics ;
- acquisition d'un camion-poubelle 100% électrique qui sillonne les rues de Lausanne depuis juin 2018 et qui a déjà parcouru 8'300 km en remplissant pleinement sa mission, tout en réduisant les nuisances sonores et en évitant toutes émissions de polluants.

### TRIDEL

Après deux ans, et plus de 180'000 tonnes de déchets traitées à l'usine, l'année 2018 marque un léger repli avec néanmoins 179'018 tonnes de déchets valorisés. Ces quantités correspondent à la capacité de l'usine. La légère baisse s'explique par l'arrêt des importations de déchets étrangers en milieu d'année : 4'625 tonnes en provenance de l'étranger

ont ainsi été traitées en 2018, contre environ 10'800 tonnes en 2017. Tridel ne traite plus de déchets en provenance de l'étranger depuis mi-2018.

La valorisation du bois de forêt s'est poursuivie en 2018, en collaboration avec différents services de la Ville (Parcs et domaines, Services industriels, Routes et mobilité), avec environ 6'400 tonnes transformées en énergie (6'200 en 2017).

En 2018, les tonnages acheminés par train depuis les différentes gares réparties dans les périmètres de gestion ont dépassé les 80'000 tonnes prévues dans le contrat initial entre ACTS S.A. et TRIDEL S.A. Une partie ayant été livrée vers d'autres usines pendant les révisions à l'usine, quelque 76'000 tonnes ont finalement été livrées principalement par train à TRIDEL en 2018 (environ 75'000 tonnes en 2017), en raison des travaux d'assainissement du tunnel, qui ont duré jusqu'en avril. La hausse des déchets transférés par train s'explique par une augmentation des déchets du périmètre GEDREL livrés par train depuis le Centre Intercommunal de gestion des déchets (CID). L'entretien des bennes a été amélioré avec 108 bennes nettoyées et contrôlées en 2018 (62 en 2017).

Un stock de déchets en balles a été constitué en automne dernier lors la révision d'une des lignes d'incinération, en collaboration avec le périmètre VALORSA. A fin 2018, quelque 1'400 tonnes de déchets étaient stockées en balles sur le site de Penthaz, qui seront utilisées dans les premiers mois de 2019 pour augmenter la production d'énergie thermique en cas de grands froids.

D'une manière générale, l'exploitation des deux lignes d'incinération s'est bien déroulée avec des heures de fonctionnement relativement stables pour la ligne 1 (8'008 heures en 2018 contre 7'933 en 2017) et la ligne 2 (8'042 heures en 2018 contre 8'131 heures en 2017).

L'extracteur à mâchefers de la ligne 1 a été complètement remplacé par EnergieLink durant la révision d'automne, après le premier extracteur réalisé l'année dernière, ce qui facilite l'exploitation des lignes d'incinération. Les contrôles effectués en 2018 par l'ASIT (Association Suisse d'Inspection Technique) se sont concentrés sur la chaudière de la ligne 2 où des tuyaux de purge dans le 4<sup>e</sup> parcours de la chaudière ont été assainis.

Globalement, les installations de production d'énergie ont très bien fonctionné durant toute l'année. Le nombre d'heures de fonctionnement de la production d'énergie thermique est stable (8'567 heures en 2018, contre 8'568 en 2017) et la disponibilité reste très élevée. La quantité d'énergie thermique vendue aux Services industriels reste très élevée compte tenu des apports importants. TRIDEL S.A. a ainsi vendu 285.1 GWh d'énergie thermique en 2018 (297.8 GWh en 2017), soit l'équivalent de la consommation de chaleur d'environ 25'000 ménages.

La turbine a bien fonctionné durant toute l'année et ses heures de fonctionnement sont stables (8'408 heures en 2018, contre 8'445 en 2017). Ainsi, la quantité d'énergie électrique vendue aux Services industriels reste très élevée, avec plus 70.1 GWh, en légère baisse par rapport à 2017 (70.5 GWh). Le rendement énergétique moyen est en légère baisse à 59% contre 61% en 2017, suite à la baisse de la production d'énergie thermique liée aux conditions météorologiques, l'année 2018 étant globalement moins froide que 2017.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'effectif d'exploitation de l'usine se montait à 47 personnes, pour un plan des postes prévoyant 47 équivalents plein temps (ept). En cours d'année, le plan des postes a été augmenté d'un ept avec un nouveau poste de technicien en automation pourvu dès le 1<sup>er</sup> mars 2018. En outre, dès la mi-juillet 2018, un ouvrier auxiliaire a été engagé pour 6 mois, pour palier différentes absences de longue durée. Au 31 décembre 2018, l'effectif était au complet (48 personnes travaillant à 100%, pour un plan des postes prévoyant 48 ept), sans compter un ouvrier auxiliaire.

L'année 2018 a été marquée par les événements suivants :

- lundi 19 février : bref arrêt de la ligne 1, suite à une fuite sur le réseau de refroidissement de la grille ;
- lundi 26 mars : bref arrêt de la ligne 2, suite à une fuite de chaudière dans le 1<sup>er</sup> parcours ;
- du lundi 14 mai au lundi 4 juin : 13<sup>e</sup> révision de la ligne 2, avec arrêt complet de l'usine, entre le lundi 21 et le dimanche 27 mai ;
- lundi 16 juillet : bref arrêt de la ligne 2, en vue du remplacement d'un compensateur entre la grille et la chaudière ;
- du lundi 10 septembre au lundi 1<sup>er</sup> octobre : 12<sup>e</sup> révision de la ligne 1.

## **GEDREL**

La direction du service assure la gestion administrative de la société GEDREL S.A., périmètre de gestion des déchets qui compte douze communes actionnaires, dont la Ville de Lausanne.

Les travaux de secrétariat ont représenté 289.25 heures (456.50 en 2017), intégralement facturées à GEDREL S.A. Il est à relever que depuis cette année, les frais liés à la gestion comptable ne sont pas intégrés dans les frais de secrétariat et sont facturés séparément. De plus, certaines tâches en lien avec le concept régional de la taxe au sac ont été reprises par TRIDEL S.A.

La gestion comptable a été effectuée par la comptabilité de la Direction des finances et de la mobilité, laquelle facturera directement ses prestations à GEDREL S.A. Les appels vers la ligne de téléphone « info-déchets » (n° d'appel gratuit 0800 804 806), reliée au CID, ont diminué (5'970, contre 6'954 en 2017).

Le secrétariat de GEDREL S.A. participe également aux séances de la cellule financière afin de déterminer les tonnages collectés par chaque commune et gérer la rétrocession des montants encaissés avec la vente des sacs taxés. Les communes du périmètre ont toutes adhéré au concept harmonisé de la taxe au sac.

GEDREL S.A. a cette année encore apporté son soutien au Lausanne Hockey Club, au Lausanne-Sports, à Graines de Foot et à Swiss Expo.

Depuis 2017, les actions de sensibilisation dans les classes des écoles hors Lausanne sont gérées par la Coopérative COSEDEC. La brochure de sensibilisation s'adresse uniquement aux élèves lausannois : 75 classes ont bénéficié de ces animations en 2018. Les visites de l'usine TRIDEL sont quant à elles toujours proposées à toutes les écoles du périmètre de GEDREL, et 106 visites ont ainsi été organisées cette année.

## SERVICE ACHAT ET LOGISTIQUE VILLE (SALV)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

#### Direction / Administration

- direction du service et gestion du personnel des trois sites (Malley, Vigie et Bouspens)
- développement d'une politique d'achat responsable et économique pour la Ville
- présidence de la Commission d'achat Ville (CAV)

#### Achat et approvisionnement

- achats de matériel pour les réseaux électricité, eau, gaz, chauffage à distance et multimédia
- achats de matériels divers pour tous les services de la Ville (matériel CAV)
- gestion de l'approvisionnement des services au travers de la plateforme LausaShop
- coordination de l'achat des véhicules à l'usage des services

#### Magasin et stock

- réception et stockage des marchandises sur les sites de Malley et de Bouspens
- gestion de stocks de maintenance pour les réseaux anciens
- préparation des marchandises en fonction des commandes des services

#### Transport et gestion des données

- livraison, sur chantier, du matériel de réseau
- livraison, auprès de tous les services de la Ville, des marchandises commandées sur la plateforme centralisée
- prestations diverses de déménagement, transport et manutention pour l'ensemble de la Ville
- formation des conducteurs d'élévateurs pour toute l'administration
- administration et développement de la plateforme informatique de commande LausaShop
- gestion des projets informatiques du service et de la CAV
- facturation des marchandises commandées aux services communaux

#### Garage et conciergerie

- entretien du parc des véhicules et engins des Services industriels et du Service de l'eau
- gestion d'un pool de véhicules de remplacement à disposition des services
- participation à une partie du processus d'achat des véhicules légers de toute la Ville
- entretien des bâtiments, locaux et installations techniques se trouvant sur les sites de Malley et de Bouspens

#### Assurances choses et patrimoine

- gestion et suivi des contrats pour l'ensemble des services de la Ville
- traitement des annonces de sinistres / ouverture de dossiers
- soutien technique et juridique / instruction des dossiers
- contacts et pourparlers avec les assureurs
- constat / établissement de rapport
- calculs de dommages et demandes de prétentions pour le compte des services
- négociation et entretien avec les partenaires internes ou externes
- défense des intérêts de la ville et vérification de la justification de l'indemnité des assureurs

### EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Achats & approvisionnement	8.70	9.00	8.40	8.40
Assurances choses & patrimoine	2.00	2.00	2.00	2.00
Direction (SALV)	2.00	2.00	5.00	2.00
Entretien véhicules & bâtiment	10.63	9.63	10.63	8.63
Magasin	7.60	6.80	6.80	5.80
Transport et gestion de données	10.75	10.00	10.00	10.00
Total service	41.68	39.43	42.83	36.83

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018
Unité administrative	
<b>Total service</b>	<b>+ 1.15</b>

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	n	ept	n	ept
Achats & approvisionnement	9	9.00	9	8.40
Assurances choses & patrimoine	2	2.00	2	2.00
Direction (SALV)	2	2.00	2	2.00
Entretien véhicules & bâtiment	11	9.63	10	8.63
Magasin	7	6.80	6	5.80
Transport	10	10.00	10	10.00
<b>Total service</b>	<b>41</b>	<b>39.43</b>	<b>39</b>	<b>36.83</b>

Note les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	n		n	
Entretien véhicules & bâtiment	2		2	
Magasin	6		6	
Transport et gestion données	1		0	
<b>Total service</b>	<b>9</b>		<b>8</b>	

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	4	2
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	0
<b>Total service</b>	<b>4</b>	<b>2</b>

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	2
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	1
<b>Total service</b>	<b>4</b>

**DIRECTION / ADMINISTRATION**

L'année 2018 a vu le lancement ou la réalisation de plusieurs projets notables :

- la recherche de nouveaux portefeuilles d'achats à standardiser et/ou à mutualiser qui s'est concrétisée par une prise en main progressive par le service des achats de mazout, de bancs publics, de matériel pour l'éclairage public ;
- la mise en location du premier matériel mobile disponible pour l'ensemble des services de la ville ; cette nacelle sur chenilles, équipée et sécurisée pour des travaux jusqu'à 20 mètres de hauteur est utilisable pour des élagages d'arbres, des poses de luminaires, des travaux de nettoyage spécifique, et convient, grâce à son double moteur thermique et électrique, à des opérations à l'extérieur comme à l'intérieur. Ce premier test aux retours concluants, pourrait être dupliqué à de nombreux autres équipements mutualisables et permettre ainsi des économies de fonctionnement ;
- la mise en route d'un système qualité interne pour permettre au service de décrire et partager auprès de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs les processus-clés de nos missions.

En outre, le SALV a été associé étroitement au lancement de projets d'envergure comme :

- les Axes forts de transport public urbain (AFTPU) et plus précisément les achats et livraisons de matériel réseau pour la future ligne de tramway T1 ;

- des projets « Réseaux » pour lesquels une approche « Supply chain » globale est requise : du besoin d'achat, au recyclage des matériels en passant par des livraisons spécifiques.

Le SALV a enfin effectué des stockages et livraisons parfois originales comme des mimosas, des livres ou encore des bouteilles d'eau, généralement à la demande de services et dans le cadre d'actions humanitaires ou d'utilité publique.

Sur l'aspect RH, le service a favorisé des formations techniques, de développement personnel et de management pour 80% de ses effectifs.

Une collaboratrice et un collaborateur ont rejoint le service en 2018, respectivement comme gestionnaire de sinistres et chauffeur-livreur-déménageur.

Le SALV a également continué sa politique active en termes d'apprentissage, en formant neuf apprenti-e-s (huit rattachés au SALV et une apprentie employée de commerce du pool géré par le SPEL).

Un accent tout particulier a été mis sur la gestion des équipements de la halle de Boussens, qui est également devenue le lieu unique pour le garde-meuble communal et qui est désormais pleinement pilotée par le service depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2018.

## **ACHATS ET APPROVISIONNEMENT**

Les différentes actions entreprises ont permis d'améliorer sensiblement le bilan écologique de la Ville tout en réalisant d'importantes économies, le tout sans péjorer ni le confort ni le travail des collaborateurs. Notamment par l'acquisition de 2 véhicules hybrides et 6 véhicules 100% électriques, dont l'arrivée de notre premier camion-benne 100% électrique pour lequel la Municipalité a joué un rôle de pionnier. Lausanne devient ainsi l'une des deux premières collectivités publiques de Suisse, avec Thoune, à disposer d'un tel véhicule.

Il reste cependant un potentiel d'amélioration en poursuivant la centralisation de nouveaux portefeuilles de produits et de prestations, en optimisant la durabilité des acquisitions et en réduisant le nombre d'articles référencés. Ceci en veillant à avoir un impact positif sur les conditions de travail des personnes qui les utiliseront quotidiennement.

Quelques projets débutés ou réalisés en 2018 :

- une nouvelle annexe au règlement a été rédigée sur l'acquisition de matériel d'occasion ;
- un nouveau groupe de travail, le GT Atelier, a été créé, afin d'harmoniser et de réduire le coût et le nombre de références ;
- des analyses sont menées sur la possibilité de centraliser de nouvelles gammes de produits ;
- 48 marchés publics de plus de CHF 5'000.- ont été menés à terme et 25 sont en cours de finalisation ;
- 21 véhicules légers ont été achetés en 2018 pour un montant de CHF 840'294.- TTC ;
- un inventaire du parc vélos a été réalisé, en vue d'une collaboration avec le PML, pour une future gestion centralisée des achats ;
- un inventaire du parc Machines & matériels a également été réalisé ;
- l'adjudication du nouveau marché de l'économat à deux partenaires ;
- équipements de Protection Individuelle (EPI) : changement de logos et harmonisation des habits ;
- participation au projet pour des achats sans perturbateurs endocriniens ;
- forte implication dans le projet des axes forts concernant les prévisions du matériel pour les réseaux.

## **TRANSPORTS ET GESTION DES DONNÉES**

Le garde-meubles communal a été déplacé du site de Perrelet, situé sous le dépôt tl, vers la halle de stockage de Boussens. Ce déménagement s'est fait en 6 mois, au lieu de 12 initialement prévus, tout en assurant les prestations habituelles demandées par les services de la Ville.

L'équipe « Prestations aux services » s'est également occupée d'acheminer sur les sites de vente, les mimosas pour la croix rouge et le muguet pour Terre des hommes.

Le SALV s'est vu confié par le SAJE la livraison des livres de cuisine 5.0 dans les CVE et APEMS.

L'équipe « Gestion des données » a fortement accompagné l'implémentation d'AsTech dans les différents garages de l'Administration communale et a continué d'assurer le support utilisateurs et les formations pour Lausashop.

## **MAGASINS ET STOCKS**

### **Site de Boussens**

- reprise globale de l'exploitation de la halle de Boussens début juillet ;
- achats des 72 premiers containers maritimes de 20 pieds, d'une surface : 13.8 m<sup>2</sup>, capacité : 33.2 m<sup>3</sup>, longueur : 6'058 mm ;
- démarrage du déménagement de certaines collections de musées mis en palette cadre ou dans des containers ;
- goudronnage et clôture d'une parcelle ayant une surface de 10 m x 40 m = 400 m<sup>2</sup> dédiée à du stockage extérieur temporaire.

## **ENTRETIEN ET SUPPORT**

### **Garage**

Le programme de gestion de l'ensemble des véhicules Ville (AsTech) fonctionne à satisfaction.

La station de carburants de la Vigie 8 a été mise aux normes avec une récupération active des gaz. Une nouvelle installation de distribution a donc été mise en service le 10 juillet 2018.

Le programme informatique E Pack a été installé. Cet outil dédié à la gestion de la distribution des carburants est déjà utilisé dans les autres garages de la Ville.

Le SALV a également coordonné les propositions d'habillage uniforme des véhicules légers et lourds avec le nouveau logo pour l'ensemble des services, dont la mise en place a démarré fin 2018.

### **Conciergerie**

Une structure interservices a été mise en place pour la formation des apprenti-e-s agents d'exploitation.

L'équipe de concierges a travaillé en sous-effectif pendant une grande partie de l'année tout en effectuant son travail à satisfaction.

### **Assurances choses et patrimoine**

Véhicules à moteur :

Nombre de sinistres enregistrés sur les véhicules à moteur à ce jour : 348 (332 cas en 2017).

Coûts à charge de la Ville, après déduction des prestations d'assureurs et/ou de tiers responsables :

- préjudices causés à des tiers (risque RC) : CHF 26'547.00 (25'071.65 en 2017) ;
- dommages aux véhicules et engins communaux (risque casco) : CHF 127'647.85 (154'409.54 en 2017).

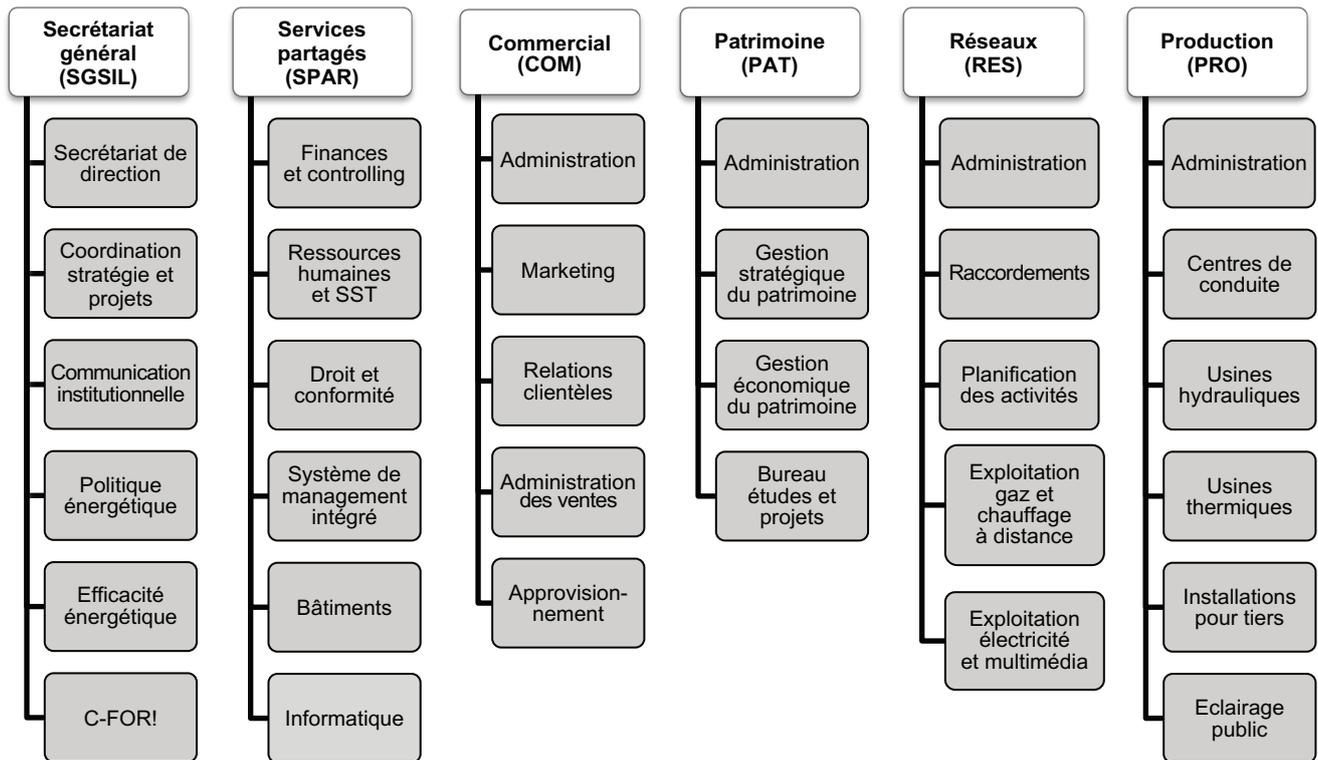
Autres risques (incendie et éléments naturels, dégâts d'eau bâtiments, dommages à la propriété, matériels informatiques et installations techniques, musées, expositions, responsabilité civile, dégâts imputables au réseau de distribution d'eau, chantiers, etc.) :

- 348 cas enregistrés à ce jour (302 en 2017) pour un préjudice de CHF 782'077.35 (705'529.90 en 2017), dégâts consécutifs aux intempéries du 11 juin 2018 non compris.

De nombreux biens publics de tout type ont été touchés par le violent orage survenu dans la nuit du 11 au 12 juin 2018 (écoles, musées, bâtiments administratifs, patrimoine culturel, installations sportives, etc.). Une centaine de cas ont été annoncés par les services et répertoriés par l'unité assurances.

# Direction des services industriels

## Directeur



# Direction des services industriels (SIL)

## SECRETARIAT GÉNÉRAL (SGSIL)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

#### Administration

- assurer le secrétariat du directeur et une coordination administrative transversale au niveau des SIL
- soutenir les services dans leurs rapports avec la direction, la Municipalité et le Conseil communal

#### Coordination stratégie et projets

- coordonner l'élaboration et le suivi de la stratégie globale des SIL
- coordonner le processus de validation des projets et assurer le reporting du portefeuille de projets
- coordonner la veille stratégique

#### Communication institutionnelle

- assurer la cohérence de la charte graphique des SIL
- assurer la communication externe et interne
- assurer la coordination entre les actions marketing et la communication institutionnelle

#### Politique énergétique

- développer le programme d'efficacité énergétique équi watt et animer le centre Contact équi watt
- assurer la gestion du Fonds pour l'efficacité énergétique (FEE)
- coordonner les démarches Cité de l'énergie et assurer le suivi de la Convention des maires
- assurer le suivi du système d'échange de quotas d'émissions CO<sub>2</sub>

#### Efficacité énergétique

- contrôler les aspects énergétiques en matière de construction selon la loi vaudoise sur l'énergie
- assurer des prestations énergétiques pour les bâtiments (CECB, audits, études)
- exploiter des bornes de recharge pour voitures électriques et pour scooters électriques

#### Ateliers et formation (C-FOR !)

- former des apprentis polymécaniciens, automaticiens et constructeurs métalliques
- organiser des stages interservices et interentreprises
- gérer l'atelier des SIL

### EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
C-FOR	10.50	10.50	10.50	9.50
Communication institutionnelle	2.70	2.70	2.70	2.70
Coord. stratégie & projets	1.00	1.00	1.00	1.00
Direction SG	3.00	3.00	3.00	2.80
Efficacité énergétique	4.70	4.70	4.70	4.70
Politique énergétique	5.40	5.40	5.40	5.40
Total service	27.30	27.30	27.30	26.10

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
Unité administrative	
Total service	0.00

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
C-FOR	11	10.50	10	9.50
Communication institutionnelle	3	2.70	3	2.70
Coord. stratégie & projets	1	1.00	1	1.00
Direction SG	3	3.00	3	2.80
Efficacité énergétique	5	4.70	5	4.70
Politique énergétique	6	5.40	6	5.40
Total service	29	27.30	28	26.10

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales.

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n		n	
C-FOR	43		44	
Total service	43		44	

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	2	2
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	0
Total service	2	2

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	2

## THÈMES PRINCIPAUX DU SERVICE

### Communication institutionnelle

Les SIL éditent trois publications à l'intention de leurs clients, disponibles sur [www.lausanne.ch/SILpublications](http://www.lausanne.ch/SILpublications) :

- le magazine SInergies, destiné aux grands clients et partenaires, présente les projets et les coulisses des SIL ;
- le rapport d'activité, qui offre chaque printemps un panorama des événements et activités des SIL ;
- le bulletin SIL Info envoyé avec chaque facture. Depuis septembre 2018, toutes les informations contenues dans ce bulletin (nouveau services, manifestations, écogestes) se trouvent dans le Journal communal de Lausanne inséré tous les 15 jours dans le Journal hebdomadaire gratuit Lausanne Cités.

### Coordination stratégie et projets

La Division coordination stratégie et projets a été créée dans le cadre de la réorganisation des SIL pour coordonner les activités en lien avec les projets et la stratégie, dans le but d'uniformiser les pratiques et d'en améliorer l'efficacité. Elle ne comprend aujourd'hui qu'un collaborateur, cadre supérieur.

L'année 2018 a été consacrée à déterminer et créer les outils (processus, canevas, échéancier) nécessaires au bon fonctionnement des processus dont la division est en charge. Trois processus sont en cours de mise en œuvre :

- processus stratégie: permet de coordonner la mise en œuvre de la stratégie, du suivi des résultats et des ajustements nécessaires ;

- processus projets : permet à la Direction d'évaluer tous les projets avant leur lancement et de choisir les projets qu'elle souhaite suivre particulièrement en les intégrant dans le portefeuille de projets suivi par la Direction. Une méthodologie de projet unifiée et des modèles de documents, inspirés de la méthodologie Hermès, ont été mis à disposition ;
- veille stratégique : elle regroupe les veilles sectorielles (concurrentielle, juridique, technologique, environnementale, santé et sécurité au travail) et permet de suivre l'évolution du contexte.

Actuellement, seul le second processus est pleinement opérationnel, les deux autres le sont partiellement et seront terminés en 2019.

### équiwatt

Le programme équiwatt de soutien aux économies d'énergie pour les particuliers et les entreprises a vécu sa troisième année d'existence. Les événements et évolutions notables pour l'année 2018 sont les suivants :

- le Conseil communal a approuvé le préavis N° 2018/21 et ainsi validé le financement du programme de 2019 à 2022. Le budget total d'équiwatt sur cette période est de CHF 3'110'000.-. Les objectifs totaux d'économie d'énergie sont de 7'105 MWh/an et de 1'440 MWh/an, respectivement pour l'électricité et la chaleur ;
- ProKilowatt, programme d'encouragement à l'efficacité énergétique de l'OFEN, a accordé son soutien financier à deux plans d'action équiwatt. Les montants octroyés sont de CHF 172'000.- pour le plan d'action « Petits et moyens consommateurs » et de CHF 285'000.- pour le plan d'action « Grands consommateurs » ;
- un nouveau plan d'action a été créé, visant l'optimisation des installations de chauffage dans les immeubles de logements. Un partenariat avec l'association energo a été conclu dans ce cadre, afin de s'appuyer sur la grande expérience de cet acteur dans ce domaine ;
- équiwatt propose désormais des visites gratuites à domicile, durant lesquelles des conseils pour économiser l'électricité et la chaleur sont délivrés. Plusieurs études montrent que les conseils délivrés de cette manière ont davantage d'impact que des campagnes de sensibilisation moins personnalisées.
- un assortiment d'équipement énergétique efficient est proposé depuis 2018 à prix préférentiel. Nommé « équiwatt chez moi », ce set s'accompagne d'une brochure de conseils pour utiliser de manière optimale les objets qu'il contient et ainsi réaliser des économies ;
- deux opérations éco-sociales ont été menées à Lausanne, dans le quartier de Montelly en début d'année, puis dans la partie nord de Bellevaux. La commune de Prilly a aussi mandaté les SIL pour l'organisation d'une telle opération, qui s'est déroulée en fin d'année. Pour chacune de ces actions, plus de 80% des logements des quartiers ciblés ont reçu une visite de la part d'ambassadeurs et bénéficiés gratuitement de matériel efficient et de conseils en économie d'énergie. Au total, 959 logements ont reçu la visite des ambassadeurs équiwatt en 2018.

Depuis son lancement en 2016, équiwatt a permis l'économie de l'ordre de 2'900 MWh électriques par an et de 1'000 MWh thermiques par an.

### Projet pilote d'optimisation énergétique des luminaires sur pied

Les luminaires sur pied intègrent souvent des sources lumineuses peu efficaces, qui gagneraient à être remplacées. Toutefois, la manière traditionnelle de procéder consiste à remplacer l'intégralité du luminaire, ce qui conduit à un coût élevé et à l'élimination de la structure mécanique du luminaire, en général en excellent état.

Un projet pilote a été mené dans les locaux des SIL, qui propose une solution alternative avantageuse. Les anciennes sources lumineuses ont ainsi été remplacées, en maintenant le système de gestion existant des luminaires (détection de présence et/ou d'ensoleillement, interrupteur manuel), ainsi que leur structure mécanique. En plus de l'économie de matériau, ce projet a permis la mise à niveau de 144 luminaires, conduisant ainsi à une économie annuelle d'électricité de 27 MWh/an, pour un temps de retour sur investissement inférieur à cinq ans.

Les SIL souhaitent désormais promouvoir ce projet auprès des autres directions de la Ville. Un nouveau plan d'action équiwatt sera aussi créé afin d'encourager les entreprises à mettre en œuvre ce type d'assainissement.

### Cité de l'énergie

Dans le cadre du processus de recertification Cité de l'énergie, Lausanne a obtenu le label Gold en réalisant 85.1% des mesures possibles. Il s'agit à ce jour du meilleur résultat de Suisse avec le nouveau catalogue d'évaluation.

Pilotée par le délégué à l'énergie de la Ville, la démarche a impliqué plusieurs services, en particulier le Service d'urbanisme, le Service du logement et des gérances, le Service des routes et de la mobilité, le Service de l'eau, Epura SA, le Bureau de développement Métamorphose, le Service patrimoine, les secrétariats généraux de LEA, de CD et des SIL, ainsi que la déléguée au développement durable et le délégué à l'environnement.

### Fond pour l'efficacité énergétique (FEE)

Les demandes ci-dessous ont été déposées au FEE en 2018 et ont bénéficié d'un financement.

Description du projet	Montant accordé	Compétence
Financement du programme équiwatt pour la période 2019-2022	CHF 3'110'000.00	Conseil communal - préavis N° 2018/21
Renouvellement de l'enveloppe financière pour les subventions des vélos à assistance électrique	CHF 860'000.00	Conseil communal - préavis N° 2018/40
Déploiement de 4 bornes de recharge pour automobile sur le domaine public	CHF 100'000.00	Comité du FEE

Rénovation des bornes de charge publique pour scooters électriques	CHF 94'780.00	Comité du FEE
Encouragement à l'efficacité énergétique des appareils commerciaux de froid et de chaud	CHF 32'310.00	Comité du FEE
Stagiaire à SI-REN S.A. - prévision de la production d'électricité des centrales solaires photovoltaïques de la région lausannoise	CHF 23'076.70	Comité du FEE
Participation au financement de la formation Energies Renouvelables : Techniques et Applications - HEIG-VD	CHF 20'000.00	Comité du FEE
Participation à l'organisation d'un climathon à Lausanne	CHF 15'000.00	Comité du FEE

Les projets ci-dessous, financés par le FEE, se sont terminés en 2018.

Description du projet	Montant accordé/ Montant utilisé au 31.12.2018	Compétence
Soutien à la réalisation de bilans thermiques (CECB, SIA, Display)	CHF 500'000.00 / CHF 64'882.00	Conseil communal - préavis N° 2010/38
Etude sur l'utilisation optimale et la rentabilité des installations de stockage électrochimique	CHF 70'000.00 / CHF 69'249.30	Comité du FEE
Participation au financement du laboratoire Relne - réseau intelligent et modulaire BT pour l'étude de l'injection d'énergie renouvelable	CHF 50'000.00 / CHF 50'000.00	Comité du FEE
Géothermie Lausanne - projet de master en entreprise	CHF 36'000.00 / CHF 32'500.00	Comité du FEE
Participation au financement de la formation Energies Renouvelables : Techniques et Applications - HEIG-VD	CHF 21'600.00 / CHF 20'000.00	Comité du FEE
Visite de l'aménagement hydroélectrique de Lavey par les écoles	CHF 16'000.00 / CHF 14'939.10	Comité du FEE

### Efficacité énergétique

La Division efficacité énergétique a procédé, sur mandat du Bureau des permis de construire du Service d'urbanisme, au contrôle du respect de la législation vaudoise en matière d'énergie dans la construction. En 2018, 839 dossiers de construction ont été analysés, dont 493 soumis a permis de construire. L'analyse de dossiers de construction pour le compte d'autres communes de la région lausannoise se poursuit.

Pour l'activité d'audit énergétique, 43 CECB® (50 en 2017) dont 12 CECB® Plus (6 en 2017) ont été réalisés. Quatre dossiers énergie ont été constitués pour la mise à l'enquête de bâtiments privés et publics. De plus, 30 analyses concises des consommations d'énergie de clients (22 en 2017), principalement électriques, ont été effectuées à domicile ou par téléphone et toujours accompagnées de précieux conseils aux clients.

La division a rénové le réseau de bornes de recharge pour scooters électriques. Elle a également repris le projet de bornes de recharge pour voiture électrique sur le domaine public qui aboutira à une réalisation en 2019.

### Ateliers et formation (C-FOR!)

On a fêté les 20 ans du centre en septembre 2018, avec ceux qui l'ont fait vivre à ses débuts et celles et ceux qui le côtoient quotidiennement. Des apprentis fiers et très impliqués ont offert aux nombreux visiteurs des démonstrations attractives et représentatives des nombreuses facettes de leur métier. Une équipe de projet engagée, composée de collègues compétents et enthousiastes, a mis en valeur un magnifique état d'esprit.

En soirée, une partie officielle composée d'anciens apprentis et de personnes impliquées dans la vie du centre ont permis de passer d'agréables moments de discussions autour de l'avenir de la formation et du centre. Lors de ces échanges, les responsables du C-FOR! ont pu développer des contacts qui leur serviront à maintenir un taux de production élevé et des futures places de stages pour les apprentis. Ces deux jours ont eu un impact positif qui contribue à la reconnaissance du centre.

Suite aux contacts établis lors des journées portes ouvertes avec la Direction des sports et de la cohésion sociale, une belle opportunité s'est créée : les apprentis du C-FOR! pourront mettre en application leurs compétences en réalisant des objets pour les Jeux olympiques de la jeunesse 2020. A cet effet, les responsables du centre ont été intégrés dans le jury de sélection des projets concernant la vasque, les podiums et les plateaux des médailles, dessinés par les étudiants de l'ECAL.

Après plusieurs mois de préparation, le C-FOR! a obtenu en juin 2018 la certification « Quality School Certificate » (QSC). Cette certification est une reconnaissance du travail accompli avec les apprentis et le résultat d'un travail de toute l'équipe administrative et des formateurs. Ce processus d'amélioration continue des prestations du centre renforce son image auprès de ses partenaires et des apprentis.

Le C-FOR! a participé à l'organisation du stand de la Ville et de Lausanne-Région (troisième édition sous ce format) au Salon des métiers. Un groupe de travail, composé essentiellement d'apprentis, s'est réuni tout au long de l'année pour définir les grandes lignes de l'animation et du concept. Un très joli stand est sorti de ce groupe de travail, appuyé par une

nouvelle agence de communication. La fréquentation a été au rendez-vous et les apprentis du C-FOR! ont été bien impliqués dans des démonstrations et autres informations liées à leur métier.

Durant ce salon, se déroule également le championnat romand des métiers appelé Swisskills Romandie. Lors de ce concours, le C-For ! a obtenu deux médailles. Une première place dans le métier d'automaticien et une deuxième place dans celui de constructeur d'appareils industriels. Ces succès contribuent à l'image de qualité voulue pour le centre.

Enfin, tous les apprentis de dernière année ont réussi leur examen de fin d'apprentissage et ont rapidement trouvé du travail dans l'industrie.

## SERVICES PARTAGÉS (SPAR)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

#### Finances et controlling

- gérer la comptabilité et produire des états financiers en conformité avec les règles et directives communales tout en assurant une communication permanente entre les SIL et le Service financier de la Ville de Lausanne
- administrer et faire évoluer une comptabilité analytique multidimensionnelle
- superviser et accompagner le déroulement du processus budgétaire
- concevoir et réaliser des modèles d'affaires et analyses financières
- mettre à disposition de la direction des SIL et de ses services, des tableaux de bord, « reporting » et autres outils de suivi financier
- maintenir et faire évoluer les outils de gestion financière

#### Ressources humaines

- soutenir les services pour toutes les questions de ressources humaines, faire le lien entre les SIL et le SPeI
- soutenir les cadres et accompagner les employés tout au long de leur parcours aux SIL

#### Droit et conformité

- défendre les intérêts des SIL lors des procédures de consultation et les litiges ainsi qu'accompagner les projets ou la direction pour les aspects juridiques et réglementaires

#### Système de management intégré

- assurer l'amélioration continue de manière transversale et à tous les niveaux de l'organisation en surveillant les indicateurs, en planifiant les audits, en contribuant à la résolution des problèmes liés à la qualité et en participant aux actions permettant de diminuer l'impact de l'entreprise sur l'environnement

#### Bâtiments

- assurer la maîtrise d'ouvrage, l'intendance des bâtiments, le service de conciergerie et le tri du courrier

#### Informatique

- mettre en place, exploiter et faire évoluer un système d'information performant et adapté aux besoins évolutifs des SIL

### EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Bâtiments	11.25	10.94	11.25	10.94
Direction SP	3.80	1.00	3.00	1.00
Droit & conformité	7.50	7.30	7.50	7.30
Finances & controlling	11.70	8.00	11.70	11.70
Informatique	10.10	7.10	10.10	7.50
Ressources humaines	7.80	6.60	7.80	7.80
Système de management intégré	4.50	3.50	5.00	3.80
Total service	56.65	44.44	56.35	50.04

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
Unité administrative	
Total service	- 0.30

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Bâtiments	24	10.94	24	10.94
Direction SP	1	1.00	1	1.00
Droit & conformité	8	7.30	8	7.30
Finances & controlling	8	8.00	12	11.70
Informatique	8	7.10	8	7.50
Ressources humaines	7	6.60	8	7.80
Système de management intégré	4	3.50	4	3.80
<b>Total service</b>	<b>60</b>	<b>44.44</b>	<b>65</b>	<b>50.04</b>

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n		n	
	0		0	
<b>Total service</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	5	9
	sortant(s)	entrant(s)
Nombre de transfert(s)	0	0
<b>Total service</b>	<b>5</b>	<b>9</b>

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	3
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	2
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
<b>Total service</b>	<b>5</b>

## UNITÉS DU SERVICE

### Finances et controlling

La Division finances et controlling a été fortement sollicitée durant l'exercice 2018 dans la poursuite et la concrétisation des travaux liés au projet de réorganisation Ariane. Pour rappel, la mise en place d'une comptabilité analytique multidimensionnelle a été nécessaire, ce qui a impliqué une refonte complète de la structure comptable. A noter également que la division a fourni des prestations administratives et financières aux sociétés filles détenues par la Ville dans le domaine énergétique et multimédia.

### Ressources humaines

La démarche d'accompagnement au changement s'est poursuivie, car il s'agit de rester attentif à ce que la nouvelle organisation soit intégrée par tous les collaborateurs. Les chefs de service et chefs de division, avec le soutien des RH, ont participé à des ateliers relatifs au déploiement des valeurs et des comportements définis par la Direction des SIL. Les collaborateurs de la Division RH se sont fortement impliqués aux côtés des cadres pour soutenir la nouvelle organisation et les projets liés à l'accompagnement du personnel dans son nouvel environnement. Un poste de responsable de formation SIL a été créé, afin d'harmoniser les pratiques et de soutenir la stratégie des SIL en matière de développement du personnel. Dans le cadre de la santé au travail, des ateliers d'une journée ont été organisés pour les collaborateurs intéressés à la thématique du sommeil, en collaboration avec Promotion Santé Vaud. 150 collaborateurs y ont participé avec des retours très positifs.

En collaboration avec l'Unité santé et sécurité au travail (USST), des mesures relatives à l'ergonomie ont été prises pour cinq postes de travail. Sur le site de Chauderon, à la rue de Genève, un espace santé a été créé pour répondre aux dispositions relatives à la protection de la maternité et aux exigences de la loi sur le travail (LTr) concernant les premiers secours.

## Affaires juridiques et réglementaires

Il convient de mentionner pour 2018 plusieurs modifications du cadre réglementaire dans le domaine de l'électricité, à commencer par l'entrée en vigueur de la Stratégie énergétique 2050 au 1<sup>er</sup> janvier 2018, dont la mise en œuvre au niveau opérationnel va continuer à nécessiter un effort conséquent (déploiement des systèmes de mesure intelligents, nouveau système de soutien aux énergies renouvelables, regroupement d'auto-consommateurs, modifications en matière de tarifs, marquage de l'électricité notamment). Dans le domaine du gaz, les SIL ont continué à participer aux travaux menés par la branche sur les modalités détaillées d'application de la convention d'accès au réseau, en particulier pour le calcul de la rétribution pour l'utilisation du réseau local.

Outre l'évolution permanente de la législation en matière d'énergie et de télécommunications, les dossiers relatifs à la protection des données ont pris une place importante dans les activités juridiques de l'année écoulée.

## Système de management intégré (SMI)

Bien que le Système de management intégré ait subi des changements majeurs en conséquence de la réorganisation, les SIL ont obtenu le renouvellement de leurs certificats ISO9001, ISO14001 et OHSAS18001 au début de l'année. Les deux certificats ISO sont conformes aux exigences des nouvelles versions des normes, datées de 2015.

La Division SMI a contribué à l'obtention d'un nouveau certificat pour le C-For: le QSC, qui est une norme qualité destinée aux écoles d'enseignement général et professionnel. Les quatre certificats sont valables trois ans, sous réserve de réussite lors des audits de surveillance en 2019 et en 2020.

Tout au long de l'année, la division a été fortement impliquée dans la définition des interactions entre les entités nouvellement créées par la réorganisation, ce qui a conduit à la mise en place de nouveaux processus transversaux.

## Bâtiments

La Division bâtiment a organisé plus de 300 déménagements de collaborateurs dans le cadre de la réorganisation Ariane. Il a fallu planifier les nouvelles affectations des locaux, coordonner les connections informatiques, déplacer du mobilier et nettoyer les locaux.

## Informatique

Le moteur de la base de données de la plateforme SAP des SIL a été migré vers HANA, permettant une amélioration très nette des temps de réponse de l'application. En outre, cette plateforme est maintenant hébergée dans les Datacenter de la Ville de Lausanne.

Le Système d'information des SIL est composé de plus de 190 applications métiers qui ont été implémentées au fil des ans et des besoins. Les défis engendrés par la digitalisation notamment des processus de raccordement pour pouvoir déployer en masse les nouveaux compteurs intelligents, les besoins croissants d'acquisition et d'échange de données, les défis futurs amenés par l'ouverture des marchés, vont nettement augmenter la complexité du système d'information. Ainsi, une réflexion sur l'architecture cible du système d'information des SIL a débuté, et un plan pour son évolution va être proposé au cours de l'année 2019.

## SERVICE COMMERCIAL (COM)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

#### Administration et projets

- budget, suivi du tableau de bord, gestion du service
- projets particuliers, manifestations
- contracting, gestion de la clientèle partenaire (B2P)
- support administratif à disposition des différentes divisions et du chef de service

#### Relations clientèle

- accueil de la clientèle au téléphone et aux guichets
- renseignements sur les factures des SIL et gestion des facilités de paiement
- traitement du courrier et des réclamations, gestion des corrections de factures
- traitement des demandes Subvention80
- acquisition et suivi des clients énergies et multimédia, gestion des contrats

#### Administration des ventes

- relevé des compteurs (électricité, gaz, chauffage à distance et eau)
- suspension de fournitures pour non-paiement
- établissement des 756'000 factures annuelles des SIL, trafic de paiement, précontentieux et contentieux
- création des objets techniques, suivi du paramétrage informatique de la facturation (SAP)
- responsabilité fonctionnelle de la plateforme de gestion des clients (CRM)
- planification et roadmap des projets informatique de facturation

## Marketing

- études des besoins, de la concurrence et suivi du marché
- développement de diverses prestations liées aux énergies et multimédia
- marketing des produits liés aux énergies et multimédia
- communication produits et services

## Approvisionnements

- gestion de la couverture des portefeuilles de vente en gaz et en électricité, prévisions de production et d'achat, prévisions de vente
- calcul des prix de revient et des prix/tarifs de vente du gaz et de l'électricité
- gestion des relations commerciales avec les fournisseurs d'énergie, les partenaires et les autoproducteurs
- certification des productions d'électricité et gestion du commerce des garanties d'origine
- établissement du marquage annuel de l'électricité
- gestion des différents modes et systèmes de rétribution pour le courant d'origine photovoltaïque produit sur la zone de desserte des SIL

## EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration des ventes	37.70	37.70	37.90	35.90
Approvisionnement	6.50	6.50	6.50	6.50
Direction COM	7.00	7.00	7.00	7.00
Marketing	9.75	5.75	9.75	8.75
Relations clientèle	37.30	36.30	37.30	36.30
Total service	98.25	93.25	98.45	94.45

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
Unité administrative	
Total service	+ 0.20

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration des ventes	42	37.70	40	35.90
Approvisionnement	7	6.50	7	6.50
Direction COM	7	7.00	7	7.00
Marketing	6	5.75	9	8.75
Relations clientèle	39	36.30	39	36.30
Total service	101	93.25	102	94.45

Note : les ept ont été volontairement arrondés à 2 décimales.

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n		n	
Relation Clientèle	2*		2*	
Total service	2		2	

\* Stagiaires MPC

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	4	5
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	0
Total service	4	5

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	3
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	4

## ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

L'année 2018 a été caractérisée par la mise en œuvre opérationnelle de la réorganisation des SIL, la conduite du projet Citizen Relationship Management - CRM (préavis N° 2014/57 « Outil communal de gestion de la relation avec les clients et les citoyens ») et des projets de contracting (préavis N° 2016/31 « Ecoquartier des Plainnes-du-Loup: financement du contracting énergétique - Développement des activités de services énergétiques des Services industriels - Validation du périmètre d'activités des Services industriels ») qui a débouché notamment sur la constitution de la société LaZur Energie S.A.. Suite à l'entrée de la Ville de Lausanne dans le capital de la société netplus.ch S.A. à hauteur de 10% fin 2017, l'intégration des prestations multimédia s'est poursuivie. Notons enfin l'abandon de la diffusion de la chaîne MySports.

## THÈMES PRINCIPAUX DU SERVICE

### Evolution des tarifs

Les tarifs d'électricité 2018, entrés en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier, ont été publiés le 31 août 2017. Ils ont été calculés en tenant compte des instructions de la Commission fédérale de l'électricité (EiCom). La hausse moyenne s'est élevée à 0.82 ct/kWh TTC. Pour une famille consommant environ 3'500 kWh/an, cela représente une augmentation de 28 francs par année.

Les taxes 2018 ont diversement varié : les coûts des services système prélevés par Swissgrid pour garantir la stabilité du réseau sont passés de 0.4 ct/kWh à 0.32 ct/kWh alors que le financement prévu par la loi sur l'énergie (LEne) est passé de 1.5 ct/kWh à 2.3 ct/kWh (2.2 ct/kWh pour la rétribution à prix coûtant du courant injecté - RPC et 0.1 ct/kWh pour les mesures de protection des eaux). La taxe communale pour l'éclairage public a été abaissée de 1.1 ct/kWh à 0.9 ct/kWh.

Suite à la hausse des coûts d'approvisionnement par le fournisseur Gaznat S.A. (effet combiné de la hausse du prix sur le marché du gaz et de celui des contrats à long terme indexés au pétrole), les tarifs du gaz naturel ont été adaptés au 1<sup>er</sup> avril (+3.6%) et au 1<sup>er</sup> octobre 2018 (+2.4%). Les tarifs destinés à la cuisson et ceux pour le gaz naturel carburant (GNC) sont restés stables. Les tarifs Multi, qui concernent la majorité des clients (chauffage et processus), ont connu une hausse moyenne de 1.84%. Les tarifs Interruptibles (processus industriels) ont augmenté en moyenne de 1.84%, après quatre baisses consécutives depuis 2015.

### Electricité : évolution 2018

La baisse du volume de fourniture globale d'électricité est de l'ordre de 3% par rapport à l'année précédente. Cette baisse est due à l'effet combiné du mouvement des clients sur le marché libre, des températures journalières 2018 globalement plus élevées de presque 1°C que la moyenne de 2017, et des économies d'énergie des clients.

Avec un débit moyen des cours d'eau suisses proche de la normale multi-annuelle, la production de l'aménagement hydro-électrique de Lavey a été bonne et se situe elle aussi dans la moyenne. En tenant compte de la perte de production suite à l'arrêt total de deux semaines de l'aménagement pour effectuer l'inspection périodique de la galerie d'amenée d'eau, cette production aurait été la cinquième meilleure production des vingt dernières années. Complétée par la production en constante augmentation des centrales photovoltaïques de SI-REN S.A., la production propre a permis de couvrir plus de 50% des besoins annuels en énergie électrique des SIL.

L'usine d'incinération des déchets urbains combustibles TRIDEL a de nouveau obtenu cette année une excellente production électrique, très proche de son record de 2017.

### Prix de marché et certification de l'électricité

Le prix moyen horaire de l'électricité sur le marché spot suisse s'est établi à 6.07 ct/kWh pour la livraison d'une quantité horaire constante d'électricité sur toute l'année (livraison en ruban). Ce prix est en hausse de 17% par rapport à celui de 2017.

Les labels naturemade et TÜV SÜD de la production électrique des ouvrages de la Ville de Lausanne, de SI-REN S.A. et de quelques partenaires fournisseurs ont été vérifiés avec succès lors d'un audit. Les ventes annuelles du produit électrique certifié nativa® plus ont également été contrôlées alors que le nouveau produit nativa® basic a obtenu sa certification pour être commercialisé dès 2019.

## Installations photovoltaïques

Le nombre d'installations photovoltaïques raccordées au réseau de distribution des SIL augmente de manière soutenue et régulière. A fin 2018, il atteint environ 1'000 unités, tous types de rétribution confondus. Le rythme de construction est en moyenne de vingt nouvelles installations par mois. En raison de ce nombre désormais important, des outils ont été mis en place notamment pour établir les décomptes de fin d'année, effectuer les opérations de rétribution et envoyer les données relevant de la déclaration obligatoire des garanties d'origine.

Septième année d'ouverture partielle du marché du gaz

Il y a peu de mouvements sur le marché du gaz en raison du nombre restreint de clients éligibles.

## Gaz : évolution 2018

La fourniture de gaz en 2018 s'est montée à 1'880 GWh, avec une baisse de 30 GWh (-1.6%) par rapport à 2017. Cette baisse s'explique essentiellement par des températures 2018 assez clémentes alors que le mois de janvier 2017 avait été très froid.

Le prix moyen journalier du gaz sur le marché spot allemand (NCG) s'est établi à 22.88€/MWh, en hausse de 30.2% par rapport à 2017. Le marché spot est représentatif de l'évolution des prix du marché. Toutefois, l'approvisionnement en gaz des SIL est couvert pour sa majeure partie par des contrats à long terme qui permettent de lisser les fluctuations de prix.

## Raccordements au gaz et au chauffage à distance

Sur l'ensemble de la zone de distribution du gaz, l'acquisition de clients a augmenté avec une puissance à raccorder de 36.7 MW, surtout grâce à la signature d'un gros raccordement dans la seconde partie de l'année.

La demande pour les raccordements au chauffage à distance a baissé, notamment à cause de la limitation imposée par les capacités de production de chaleur. La puissance à raccorder s'élève à 4.2MW (5.2MW en 2017). En prenant en compte également les raccordements effectués par CADOUEST S.A., la puissance totale raccordée en 2018 se monte à 8.7 MW.

## Mise en service fiber to the home (FTTH)

Les équipes multimédia ont effectué 3'904 mises en service FTTH, contre 3'800 en 2017.

## Services énergétiques

L'activité de l'offre photovoltaïque SIL « solanne » a été très soutenue, concentrée sur l'acquisition des clients. Les prestations de regroupement d'autoconsommateurs, de mesure, décompte et facturation sont en cours de finalisation à l'aide de projets pilotes.

Les travaux pour les installations de contracting des Plaines-du-Loup sont prêts à débiter en 2019 (plus d'informations sous Service production).

En 2017, les SIL et ewz avaient fondé la société LaZur Energie S.A. pour exploiter, sous forme de contracting, des équipements de production des énergies. En 2018, les travaux de conception puis de réalisation des équipements de production des énergies du futur centre sportif de Malley se sont poursuivis, avec l'objectif d'une mise en service en août 2019.

## Relations clients

Plus de 20'000 visiteurs se sont rendus aux deux espaces clients et 62'000 appels ont été traités. Un processus de rétention a été mis en place afin de fidéliser les clients.

Le support technique multimédia a traité plus de 40'000 demandes, avec une hausse de la qualité de service en terme de réponse. L'Unité support clients a traité l'ensemble des courriers concernant les énergies et le multimédia, elle s'occupe également de la subvention80 et des réclamations.

## Factures

En 2018, 756'000 factures annuelles ont été émises, dont 69'872 e-factures (9.25%), en progression.

## Communication et promotion

Dans un contexte concurrentiel intense, Citycable a lancé plusieurs campagnes de promotion. Elles ont permis de réduire les impacts négatifs d'offres low-cost sur les réseaux de fibre optique à Lausanne. Grâce à une présence régulière auprès des clients, sur le web et dans les espaces publics, Citycable reste une marque de proximité pour la région.

## Sponsoring

Afin de maintenir leur rôle de soutien des activités culturelles et sportives locales, les SIL ont pérennisé plusieurs sponsorings majeurs, dont celui conclu avec le Lausanne Hockey Club. En parallèle des sponsorings historiques, les SIL ont notamment été présents sur la fan-zone d'Ouchy lors de la Coupe du monde de football.

## Manifestations

Habitat-Jardin, Mosaïque de Pâques, Journée lausannoise du vélo, Festival de la Cité, Christmas Midnight Run ou encore l'accueil des nouveaux habitants : plus de 80 événements et séminaires ont été organisés pour promouvoir l'image des SIL et de la Ville. Les SIL ont participé à 15 marchés du samedi et animé un chalet sur la place de la Louve, auprès de l'œuvre proposée par les SIL pour le Festival Lausanne Lumières.

## SERVICE PATRIMOINE (PAT)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- suivre les évolutions technologiques, réglementaires et sociétales
- planifier le développement et définir la stratégie de maintenance d'infrastructures sur le court, le moyen et le long terme
- gérer les aspects financiers, contractuels et réglementaires liés à la mise à disposition d'infrastructures
- gérer les projets de renouvellement et d'extension des différents réseaux

### EFFECTIF DU PERSONNEL

**Tableau 1.1. - plan des postes**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Direction PAT	8.40	8.20	8.40	8.30
Etudes & projets	73.45	69.15	72.55	63.55
Gestion économique	6.00	5.80	7.00	6.80
Gestion stratégique	13.00	12.90	15.00	13.90
<b>Total service</b>	<b>100.85</b>	<b>96.05</b>	<b>102.95</b>	<b>92.55</b>

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

Unité administrative	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
<b>Total service</b>	<b>+ 2.10</b>

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Direction PAT	9	8.20	9	8.30
Etudes & projets	73	69.15	67	63.55
Gestion économique	6	5.80	7	6.80
Gestion stratégique	13	12.90	14	13.90
<b>Total service</b>	<b>101</b>	<b>96.05</b>	<b>97</b>	<b>92.55</b>

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier	31 décembre
	n	n
Marketing & Relations clients	0	0
<b>Total service</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	13	8
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	1
<b>Total service</b>	<b>13</b>	<b>9</b>

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	1
Démission	5
Départ à la retraite	4
Fin de contrat	1
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	1
Licenciement juste motif immédiat	1
Licenciement invalidité totale	
<b>Total service</b>	<b>13</b>

## ÉVÈNEMENT MARQUANT

Suite à la réorganisation des SIL, le Service patrimoine a été créé le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Ce nouveau service, composé de trois divisions a pour but de développer les plans directeurs de l'ensemble des infrastructures des SiL et de piloter leur réalisation tout en assurant leur performance technique et économique.

## UNITÉS DU SERVICE

### Gestion stratégique du patrimoine (GSP)

La Division gestion stratégique du patrimoine définit la stratégie de construction et de maintenance des infrastructures SIL et en planifie le développement en trois temps : court, moyen et long termes. Elle élabore également les concepts et définit les besoins de systèmes informatiques pour la gestion opérationnelle du patrimoine.

Au cours de cette première année, la feuille de route de la division a été établie. Elle comprend les grands projets à réaliser en 2019, leurs étapes, l'organisation du travail et les gains obtenus. De plus, une planification sur quatre ans a également été mise en place, qui inclut les montants investis par fluide, et a permis de formaliser et rationaliser une organisation multi fluides par projet. Concernant la gouvernance des données, un effort particulier a été mis sur les systèmes d'information géographique (SIG) dans le cadre du décommissionnement de SISOL; une évaluation générale des besoins et la définition des modèles cibles pour chaque fluide ont été réalisées.

Deux projets en particulier ont été au centre de l'attention en 2018 : la préparation du déploiement des compteurs intelligents et la feuille de route pour le développement du chauffage à distance.

La loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEI) demande que 80% des systèmes de mesure de la zone de desserte soit remplacé par des compteurs intelligents d'ici au 31 décembre 2027. Ce déploiement massif de compteurs électriques intelligents est un projet qui nécessite une préparation importante. A la fin de l'année 2018, l'avancement du projet Smart Metering est le suivant :

- mise en place d'une stratégie de déploiement, en tenant compte des besoins de chacun des fluides ;
- validation en cours du cahier des charges du matériel (compteurs, concentrateurs et plateforme d'hébergement des données);
- validation en cours du cahier des charges commercial et logistique ;
- projet de dématérialisation des ordres de travail pour la pose/dépose des compteurs, mise en production du produit pour septembre 2019;
- test et retour d'expérience sur différents projets pilote.

Le financement de ce projet sera soumis au Conseil communal en 2019.

Concernant le chauffage à distance, la division a établi une feuille de route de développement pour 2030 qui prend en compte la sécurité d'approvisionnement (planification de nouvelles chaufferies à gaz pour couvrir les pics de demande en hiver) et maintenir la qualité renouvelable de la chaleur (qui se dégrade avec l'augmentation de l'énergie soutirée). Le développement de ce réseau se fait en priorité au détriment du mazout.

### Gestion économique du patrimoine (GEP)

La Division gestion économique du patrimoine a pour mission de gérer économiquement et administrativement les infrastructures.

Les objectifs permanents sont les suivants :

- établir le « costing » et le « pricing » des infrastructures en fonction des contraintes légales et réglementaires ainsi que des exigences des parties intéressées ;
- établir et suivre les budgets (charges d'investissement et d'exploitation, revenus) liés aux infrastructures et aux projets ;
- garantir l'intégrité des données de consommation d'énergie et assurer leur transmission aux acteurs du marché.

Au cours de cette première année, les objectifs ont globalement été atteints par la nouvelle équipe mise en place. Des pistes d'amélioration ont toutefois été identifiées et seront appliquées lors du prochain exercice.

Un projet de refonte de la structure tarifaire du chauffage à distance, dont l'objectif est d'établir une nouvelle grille tarifaire pour l'automne 2019, a d'ores et déjà débuté. Ce premier projet tarifaire sera suivi d'un projet du même type pour le domaine de l'électricité.

Il est également prévu de passer en revue l'intégralité des coûts du réseau d'électricité afin d'identifier des pistes d'économies. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la « régulation Sunshine » (comparatif de coûts entre les gestionnaires de réseau, effectué par la Commission fédérale de l'électricité) prévue dans le cadre de la révision en cours de la LApEI.

### Bureau études & projets (BEP)

Le Bureau études et projets, qui regroupe les bureaux techniques du gaz, de l'électricité, du multimédia et du CAD et l'unité génie civil, a pour mission de garantir la bonne exécution des projets d'investissement d'infrastructures et de saisir les données et de réaliser la documentation.

En 2018, le réseau de distribution du gaz naturel s'est allongé d'environ 900 mètres.

	2016	2017	2018
Longueur des conduites de gaz [km]	749.4	752.1	753.0

Les chantiers d'importance réalisés à Lausanne ont été les suivants :

- avenue du Pavement, chantier coordonné multiservices, se poursuit en 2019 ;
- avenue d'Ouchy, chantier coordonné multiservices, se poursuit en 2019 ;
- avenue de Sévelin, double forage dirigé sous les voies CFF, terminé en 2018.

En 2018, les principaux chantiers réalisés sur le réseau électrique ont été les suivants :

- centre sportif de Malley : mise en service de la nouvelle sous-station moyenne tension (MT) du futur centre sportif, ce qui a nécessité le déplacement et la reconstruction du réseau MT qui entourait l'ancienne patinoire et le démontage de l'ancien poste de transformation, ainsi que la construction de la nouvelle sous-station et sa mise en service ;
- renouvellement du réseau sur le chemin de Renens avec construction d'une nouvelle sous-station, ceci après plusieurs années de négociation pour trouver un nouvel emplacement pour le poste St-Joseph ;
- poste haute tension (HT) 125kV de Romanel : le gros œuvre pour la construction du bâtiment s'est achevée en juin, et les travaux sur les transformateurs HT-MT et les cellules MT ont débuté en septembre.

En 2018, le réseau de chauffage à distance des SIL et de CADOUEST S.A. s'est étendu de 140 mètres dans le cadre des nouveaux raccordements et 670 mètres de conduites vétustes ont été renouvelées.

	2016	2017	2018
Longueur des conduites des SIL [km]	111.4	112.8	113.0
Longueur des conduites de CADOUEST [km]	9.6	10.9	12.3

Les chantiers d'importance réalisés à Lausanne ont été les suivants :

- route de Vidy 9 (CIO), nouveau raccordement de 22 mètres ;
- place de la Gare 15 (CFF), nouveau raccordement de 37 mètres ;
- avenue des Bergières/Collonges – renouvellement de 71 mètres ;
- chemin des Abeilles 1-7, renouvellement de 107 mètres ;
- route du Pavement, renouvellement de 415 mètres.

En matière de réseau multimédia, le réseau de fibre optique couvre désormais l'ensemble de la ville de Lausanne. Les principaux projets réalisés en 2018 ont été les suivants :

- finalisation du renforcement du réseau d'accès FTTH en vue de raccorder les nouvelles constructions sur la commune d'Epalinges notamment.
- le projet d'ilotage des cellules sur le réseau coaxial a débuté sur les communes de Cugy et de Froideville, ce qui permet d'augmenter de façon conséquente la capacité du débit internet disponible pour les futurs services qui sont en constante évolution. Ce projet permettra de passer de 41 cellules actuelles à plus de 106 cellules sur les 13 communes de desserte.

#### **Boisy TV S.A.**

La société n'a pas de personnel. Elle mandate les équipes de BEP pour l'exploitation de sa station de tête. Sa direction opérationnelle est assurée par la division GSP du Service patrimoine.

Les faits marquants et activités de l'année 2018 ont été :

- fourniture de plus de 160 programmes TV HD et 30 programmes radio à netplus.ch ;
- augmentation de la connectivité de 1 Gbits à 10 Gbits entre Boisy TV et netplus.ch ;
- création d'une solution « hospitality » en IPTV pour les hôtels, hôpitaux et EMS ;
- mise en place d'une nouvelle plateforme de transcodage permettant la mise en forme et la fourniture de plus de 180 programmes HD ;
- migration des signaux de MPEG 2 en MPEG 4 pour les palettes des réseaux TVT Services SA à Renens et de Bussivision à Bussigny ;
- recherche et développement d'une solution pour la diffusion en direct du Grand Conseil vaudois sur le Canal info Lausannois ainsi que sur les programmes régionaux des partenaires de netplus.ch et NRTV ;
- mise en place d'un projet pilote d'internet des objets (réseau LORA, permettant la communication à bas débit d'objets connectés) avec les réseaux partenaires.

## **SERVICE PRODUCTION (PRO)**

### **PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE**

#### **Usines hydrauliques (UH) et Usines thermiques (UT)**

- construire les infrastructures en respectant les exigences de qualité, de délais et de coûts
- exécuter les plans de maintenance définis par la Gestion du patrimoine
- intervenir en cas d'urgence, dans les délais impartis, pour assurer la qualité, la continuité et la disponibilité des infrastructures
- respecter les normes de sécurité

#### **Installations pour tiers (IPT) et Eclairage public (EP)**

- traiter les demandes techniques des clients
- coordonner les raccordements avec RES
- raccorder les installations et les exploiter selon les contrats de service conclus

### Centres de conduite (CDC)

- surveiller en continu le fonctionnement des infrastructures pour détecter les potentiels d'amélioration
- collecter et diriger les appels pour les transmettre aux différents piquets
- coordonner les interventions avec les équipes de construction et maintenance
- gérer l'engagement ou le délestage des productions en fonction des contraintes des infrastructures et du commercial (mouvements d'énergie)
- établir des statistiques sur la base d'indicateurs

## EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Centre de conduite	23.95	23.95	24.95	24.95
Direction PRO	5.80	5.80	5.80	4.80
Eclairage public	16.40	14.40	16.40	16.40
Installations pour tiers	10.00	7.80	11.00	8.00
Usines hydrauliques	21.70	21.70	20.70	20.70
Usines thermiques	22.00	21.00	22.00	22.00
Total service	99.85	94.65	100.85	96.85

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
Total service	+ 1.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Centre de conduite	24	23.95	25	24.95
Direction PRO	6	5.80	6	4.80
Eclairage public	15	14.40	17	16.40
Installations pour tiers	8	7.80	8	8.00
Usines hydrauliques	22	21.70	21	20.70
Usines thermiques	21	21.00	22	22.00
Total service	96	94.65	99	96.85

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier	31 décembre
	n	n
Total service	0	0

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	6	8
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	0
Total service	6	8

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	3
Départ à la retraite	3
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	6

## THÈMES PRINCIPAUX DU SERVICE

### Exploitation de l'aménagement hydroélectrique de Lavey

En 2018, l'aménagement hydroélectrique de Lavey a produit 402 GWh, contre 365 GWh en 2017.

Le débit moyen annuel du Rhône - 183 m<sup>3</sup>/s, contre 146 m<sup>3</sup>/s en 2017 - est supérieur de l'ordre de 20% à la moyenne des dix dernières années; ce haut niveau est lié principalement au fort apport d'eau issu de la fonte des neiges consécutive à un haut niveau d'enneigement durant l'hiver 2017-2018. L'été 2018 a été qualifié de l'un des plus chauds, générant un apport d'eau marqué par la fonte des glaciers.

Selon les débits, le ratio entre les pertes de production et la production est de 4%. Ces pertes sont dues essentiellement à un arrêt de production (3.4%) réalisé entre le 26 octobre et le 9 novembre 2018 par une vidange du barrage et une mise hors eau de la galerie d'amenée permettant son inspection (tous les sept ans). Tout au long des quatre kilomètres de la galerie, des travaux de réfection ponctuelle sur le radier et les parois, abrasés par le charriage sédimentaire, ont été réalisés ainsi que sur d'autres installations qui ne peuvent se faire qu'hors eau. Le remplacement du joint d'étanchéité sur l'une des trois vannes de tête ainsi que leurs trois bipasses d'origine en font partie. La perte de production s'est élevée à 13.6 GWh.

La vanne du barrage N° 1 et ses corps roulants ont été révisés (tous les dix ans). A noter que le remplacement des chaînes lourdes et d'origine (1950), manœuvrant les deux vantaux constituant la vanne de fond et la vanne déversoir, se réalisera durant l'hiver 2018-2019.

Le nouveau dégrilleur automatique à bras hydraulique, sis à la prise d'eau dont la réception opérationnelle a eu lieu en octobre 2017, exige des modifications techniques pour qu'il puisse fonctionner dans des conditions d'exploitation sévères tout en garantissant sa fiabilité mécanique.

Des aptitudes au service des installations (fiches de santé) ont été élaborées pour consolider le plan de maintenance à moyen et long terme pour assurer son exploitation et maintenir son bon état d'entretien pendant toute la durée des concessions (jusqu'à fin 2030).

### Exploitation des aménagements hydroélectriques tiers

L'usine hydraulique de Lavey est en charge de trois autres aménagements par l'entremise de conventions. L'usine garantit leur exploitation en assurant la disponibilité des installations de production et leur supervision. Il s'agit des aménagements du Bouet (~0.3 GWh/an), de la Rasse (~2 GWh/an) et de l'Aboyeu (~10 GWh/an). Leurs prises d'eau sont alimentées par des bassins versants avoisinant l'aménagement de Lavey.

### Usines thermiques

L'année 2018 a connu une température moyenne en augmentation de plus de 8% par rapport à 2017 et la plus chaude de ces cinq dernières années. Concernant les degrés jours de chauffage, qui caractérisent les besoins de chauffage durant l'année, la valeur de 2018 est inférieure de 14% par rapport à la moyenne multi annuelle.

La quantité d'énergie thermique achetée à TRIDEL est en baisse de 4.3% par rapport à 2017. La production de la station d'épuration de Vidy (STEP) a augmenté de 6.6% en 2018, malgré les travaux importants actuellement réalisés sur place.

Les ventes de chaleur du chauffage à distance, corrigées en fonction des températures moyennes, ont augmenté de +0.7%

	2016	2017	2018
Nombre de clients	1'359	1'368	1'382
Chaleur vendue [GWh]	415.6	419.1	418.9
Total de l'énergie thermique produite [GWh]	497.6	503.5	488.9

La production et la distribution d'énergie thermique ont été les suivantes :

	2016	2017	2018
Energie thermique STEP [GWh]	19.9	18.5	19.8
Energie thermique TRIDEL [GWh]	301.4	300.7	285.1
Energie thermique des chaufferies [GWh]	176.2	184.3	181.4
Gaz consommé [GWh]	194.4	202.9	200.4
Mazout consommé [GWh]	0.4	2.1	1.89

Le mix énergétique 2018 du chauffage à distance était composé à 63.0% d'énergie renouvelable (récupération de la chaleur de TRIDEL pour 59% et de la combustion des boues de la STEP pour 4%).

### Projet de contracting des Plaines-du-Loup

A la suite de la remise des différents concours d'architecture, le pré-dimensionnement et le positionnement des installations de production de chaleur des premières pièces urbaines ont été réalisés en coordination avec les investisseurs et leurs mandataires. En particulier pour les forages géothermiques, un permis de construire a été obtenu sur l'ensemble du PPA 1 et les travaux ont été adjugés. Les habitants du quartier ont été informés sur le concept énergétique et sur le déroulement des travaux. Des rencontres par pièce urbaine ont permis d'informer les investisseurs sur les principes du contracting énergétique.

## Télégestion

Le remplacement des outils et équipements obsolètes de gestion à distance des installations a été testé sur une série de bâtiments. Dans ce contexte, une analyse de risques en cas de cyberattaque a été menée avec le SOI pour identifier les mesures à prendre afin renforcer la fiabilité du nouveau système.

## Eclairage public (EP)

Le troisième volet des avant-projets du plan lumière « Les rives du lac » est finalisé. Les travaux de génie civil ont débuté en synergie avec la construction du nouveau siège du CIO. La réalisation de ce projet d'aménagement de l'éclairage se déroulera sur trois ans.

Le plan lumière de la Ville de Lausanne intègre un projet et une vision d'ensemble cohérente pour les dix ans à venir. A titre d'exemple, 148 luminaires ont été modernisés au moyen de modules LED pour un gain énergétique d'environ 50% et ont fait l'objet d'une réfection de peinture des mâts, et plusieurs systèmes d'éclairage dynamique par détection de présence ont été installés.

Une soumission a été réalisée en collaboration avec le SALV pour le remplacement de 1'500 luminaires suspendus en ville de Lausanne. L'objectif est de remplacer des luminaires vétustes équipés de technologie « sodium » par des luminaires LED de dernière génération, équipés d'un système de télégestion permettant de faire des économies d'énergie, de détecter et localiser les pannes et de mesurer la puissance et la consommation d'énergie. L'adjudication selon la procédure de marché public a permis de faire une économie importante.

La Division éclairage public a également effectué deux audits énergétiques du réseau d'éclairage public pour des communes voisines, ainsi que celui auquel est astreint la Ville de Lausanne, qui débouchera sur une convention d'objectifs d'économies d'énergie avec la Direction générale de l'Environnement du Canton de Vaud. L'audit du parc éclairage public d'une troisième commune est en cours de finalisation.

Les SIL ont participé, pour la quatrième fois, au Festival Lausanne Lumière avec l'œuvre « Comète », des balançoires à la place de la Louve.

Une projection audiovisuelle réalisée par la société « Les Spectaculaires » a été organisée pendant les fêtes de fin d'année contre la façade de l'Hôtel de Ville. Cette réalisation originale a suscité intérêt, émerveillement et enthousiasme auprès du public. Le Palais de Rumine et la Cathédrale ont été mis en valeur par un éclairage singulier durant le mois de décembre. Dans le cadre de la construction du centre sportif de la Tuilière, la division EP a géré l'achat des matériels et le montage de 32 mâts de 18m de hauteur. Elle a également posé et raccordé 118 projecteurs et effectué les réglages et les protocoles de mesures des neuf terrains de football.

## Centres de conduite

En 2018, le total de l'énergie électrique distribuée par les SIL s'est monté à 1'355 GWh, soit une baisse de 0.6% par rapport à 2017. La charge maximum du réseau a atteint la valeur de 238 MW le jeudi 1er mars 2018 entre 12h et 13h par une température extérieure de -2.0 °C. Avec une valeur de 11.6°C, la température annuelle moyenne a été supérieure de 1.5°C à la moyenne multi annuelle 1960 - 1990 de l'Institut suisse de météorologie.

Le tableau ci-dessous donne la répartition de cette distribution entre le réseau des SIL et les réseaux avals du SIE, de Pully, de Paudex, de Belmont, de Romanel-sur-Lausanne, de Lutry et de St-Maurice.

Energie distribuée dans le réseau SIL (y compris pertes réseau)	873 GWh	64.4%
Energie distribuée vers les réseaux avals	482 GWh	35.6%
Energie totale distribuée au réseau SIL et réseaux avals	1'355 GWh	100.0%

Le tableau ci-dessous donne la répartition entre l'énergie soutirée au réseau amont des SIL et celle produite par des installations de production raccordées au réseau SIL. Les principales installations de production sont Lavey et TRIDEL.

Energie soutirée au réseau amont	860 GWh	63.5%
Energie produite dans le réseau SIL	495 GWh	36.5%
Total	1'355 GWh	100.0%

## Exploitation

Dimanche 16 septembre 2018 à 6h50, un incendie dans le poste de transformation de Praz-Séchaud a entraîné une coupure de courant affectant environ 2'600 bâtiments dans cinq quartiers nord de la Ville, ainsi que dans les communes voisines de Pully, Belmont et Epalinges.

Les équipes techniques des SIL ont pu rétablir le courant un peu avant 14h30.

## SERVICE RÉSEAUX (RES)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

#### Direction du service

- établir et suivre la mission du service en lien avec la mission et la stratégie de la direction des SIL
- superviser les activités et assurer la gestion administrative du service
- assurer de la bonne application de la gestion qualité, environnement, de l'hygiène et sécurité au travail

**Planification (PLA)**

- établir le calendrier des chantiers
- planifier les RH en fonction des calendriers des interventions
- gérer la disponibilité du matériel pour les chantiers
- assurer la formation continue des métiers

**Raccordements (RAC)**

- traiter les demandes techniques des clients
- planifier et organiser la réalisation des raccordements
- assurer la pose et annoncer la mise en service du comptage
- assurer l'infrastructure de télérelève et de télégestion
- contrôler périodiquement la qualité des raccordements et des infrastructures intérieures (OIBT, etc.)

**Exploitation électricité et multimédias (EEM)**

- construire les infrastructures en respectant les exigences de qualité, de délais et de coûts
- exécuter les plans de maintenance
- intervenir en cas d'urgence, dans les délais impartis, pour assurer la qualité, la continuité et la disponibilité des infrastructures
- respecter les normes de sécurité

**Exploitation gaz et chauffage à distance (EGC)**

- construire les infrastructures en respectant les exigences de qualité, de délais et de coûts
- exécuter les plans de maintenance
- intervenir en cas d'urgence, dans les délais impartis, pour assurer la qualité, la continuité et la disponibilité des infrastructures
- respecter les normes de sécurité

**EFFECTIF DU PERSONNEL****Tableau 1.1. - plan des postes**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Direction RES	5.00	5.00	5.00	4.00
Exploitation éle/multi	79.80	75.80	79.80	77.80
Exploitation GAZ/CAD	28.00	27.00	28.00	27.00
Planification activités	10.00	10.00	10.00	10.00
Raccordements	43.85	41.35	42.85	41.55
<b>Total service</b>	<b>166.65</b>	<b>159.15</b>	<b>165.65</b>	<b>160.35</b>

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

Unité administrative	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
Total service	- 1.00

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Direction RES	6	5.00	5	4.00
Exploitation éle/multi	77	75.80	79	77.80
Exploitation GAZ/CAD	27	27.00	27	27.00
Planification activités	10	10.00	10	10.00
Raccordements	42	41.35	42	41.55
<b>Total service</b>	<b>162</b>	<b>159.15</b>	<b>163</b>	<b>160.35</b>

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier	31 décembre
	n	n
Planification activités	7	8
<b>Total service</b>	<b>7</b>	<b>8</b>

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Nombre de mouvement(s)	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	9	8
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	0
<b>Total service</b>	<b>9</b>	<b>8</b>

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	1
Convention de départ	
Décès	
Démission	4
Départ à la retraite	4
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
<b>Total service</b>	<b>9</b>

## UNITÉS DU SERVICE

### Planification

La Division planification des activités a été créée dans le cadre de la réorganisation des SIL. Elle a pour objectif d'assurer une planification des ressources de terrain en fonction des mandats de construction et de maintenance des infrastructures réseaux de tous les fluides. Elle est un courroie de transmission entre les bureaux techniques du Service patrimoine et la réalisation. Cette division s'occupe également d'assurer la formation métiers des collaborateurs et celle des apprentis électriciens de réseaux (actuellement huit apprentis en formation).

Durant l'année, des interfaces pour la planification des mandats de construction pour chacun des fluides ont été établies. Les fichiers de planification des interventions ont été informatisés et centralisés, ce qui a permis d'obtenir une vision du volume global annuel des activités et une prévision des besoins en ressources pour 2018 et 2019. Ceci a également permis d'optimiser les ressources internes entre les différentes sections du service afin de respecter les délais. Afin d'absorber les pics d'activités, il a été nécessaire – au vu de la charge de travail sur le réseau de distribution d'électricité – d'externaliser environ 1'800 heures de travail, soit l'équivalent d'environ 0.8 ept.

Formation métiers : un recensement de l'état de formation des collaborateurs métiers a été réalisé. Ceci permet d'avoir une meilleure vision des besoins en formation et de les planifier. Dans le cadre de la formation des apprentis, un apprenti de dernière année a obtenu le CFC d'électricien de réseau.

Par des retours du terrain, des améliorations matérielles et de sécurité ont été réalisées et de nouvelles méthodes de travail ont été mises en place en collaboration avec les autres services.

### Raccordements

Dans le cadre de la nouvelle organisation des SIL, les raccordements d'électricité, de gaz et de multimédia ont été regroupés. Il en est de même pour les activités administratives et techniques de contrôle des infrastructures gazières et électriques chez les particuliers. L'exploitation et la maintenance des stations d'alimentation en gaz naturel carburant - GNC et des postes de détente du réseau gaz, tout comme le comptage des énergies électrique et thermique (gaz) distribuées font également partie des activités de la division.

En 2018, 73 nouveaux bâtiments ont été raccordés au réseau électrique et 295 demandes de projets de production d'énergie décentralisées ont été traitées, dont 143 nouvelles installations ont été raccordées au réseau et certifiées. 212 raccordements au réseau de gaz ont été mis en service et 105 bâtiments ont été reliés au réseau fibre optique. Le nombre de compteurs posés ou échangés s'élève à 6'106 pour l'électricité et à 650 pour le gaz. La campagne 2018 de contrôle des branchements gaz a nécessité l'envoi de près de 1'500 courriers aux propriétaires.

Dans le cadre du traitement des documents techniques et des contrôles sporadiques selon l'ordonnance sur les installations électriques à basse tension - OIBT, 3'016 avis d'installation ont été déposés par des électriciens et 10'365 rapports de sécurité ont été traités et validés. Les contrôleurs OIBT ont réalisé 238 contrôles sporadiques et 420 dossiers obtenus d'électriciens, d'organes de contrôle ou de propriétaires qui contrevenaient à leur obligation ont été transmis à l'Inspection fédérale des installations à courant fort - ESTI. Près de 4'500 demandes de contrôle périodique ont été envoyées aux propriétaires.

Dans le cadre du déploiement de la fibre optique chez les particuliers, plus de 4'000 logements ont été raccordés et 164 concepts multimédia pour des projets de nouvelles constructions ont été suivis techniquement.

Le service de piquet pour le gaz a été sollicité à 123 reprises sur des infrastructures de branchement et une durée d'environ 250 heures a été nécessaire à la réception de 7'932 appels de concessionnaires ou de clients.

### Exploitation électricité et multimédia (EEM)

La Division exploitation électricité et multimédia réalise, maintient et dépanne les réseaux de distribution d'électricité et les réseaux coaxiaux et de fibre optique du multimédia afin de garantir la fourniture de l'électricité et la qualité des signaux du multimédia.

L'équipe de dépannage pour le réseau électrique est intervenue sur 89 avaries, dont une sur la haute tension (HT), 33 sur la moyenne tension (MT) et 55 sur la basse tension (BT).

289 manifestations au sein de la Ville ont été alimentées en électricité, et 164 chantiers pourvus d'une alimentation provisoire.

L'équipe du réseau aérien et des branchements (MT et BT) est intervenue sur 183 branchements clients et a exécuté 140 chantiers aériens (maintenance et construction).

45 chantiers sur le réseau électrique souterrain et 28 chantiers dans les postes de transformation (MT et BT) ont été réalisés et mis en service.

98 postes de transformation MT/BT ont été entretenus, dont un tiers pendant des heures de nuit afin de réduire l'inconfort pour les clients. 76 armoires BT ont été contrôlées et nettoyées. 24 disjoncteurs MT du poste de Morand ont été révisés. Cette équipe a également géré une réparation sur un transformateur HT au poste de Morand nécessitant un décuillage, et réalisé le remplacement des traversées côté HT et BT des deux transformateurs 125/50 kV au poste HT de Pierre-de-Plan.

La majorité des activités de l'Unité grandes stations s'est concentrée sur la construction du nouveau poste HT de Romanel et sur la modernisation des postes de Léman, Bellefontaine et Venoge.

L'équipe multimédia assure les dépannages et les mises en service des installations des clients, les dépannages des réseaux coaxial et fibre optique, la maintenance et les modifications des réseaux, ainsi que la maintenance des dix sites principaux et des trois sites de colocation. L'équipe d'entretien a réalisé 3'362 interventions chez les clients, traité 4'017 alarmes et est intervenue 183 fois de piquet. Elle a également réparé 57 avaries et est intervenue dans le cadre de 12 manifestations à Lausanne. Elle a effectué 3'704 patches FO dans les armoires de distribution.

Dans le cadre du contrat avec les Transports publics lausannois (tl), des opérations de maintenance ont été effectuées sur 39 sous-stations électriques des réseaux des tl (bus, m1, m2 et LEB). Afin de ne pas perturber l'exploitation des transports, une grande partie de ces travaux est réalisée de nuit.

Dans le cadre du partenariat avec les communes de Pully, Paudex et Belmont, une convention de collaboration des services de piquet des SIL et des Services industriels de Pully a été établie pour les interventions urgentes sur le réseau de distribution d'électricité basse tension de Pully et Paudex. La formation des collaborateurs concernés suit son cours et cette collaboration sera effective dès le premier trimestre 2019.

### **Exploitation gaz et chauffage à distance (EGC)**

La Division exploitation gaz et chauffage à distance est composée de deux sections. La Section gaz assure la réalisation, la maintenance et le dépannage du réseau entre les postes de détente alimentés par Gaznat S.A. et la distribution aux clients. La Section chauffage à distance assure la réalisation, la maintenance et le dépannage du réseau de chauffage à distance des SIL et de CADOUEST S.A.

Le réseau de distribution du gaz naturel a été contrôlé par deux entreprises spécialisées. Lors de ces campagnes de contrôle, quelques 177 fuites ont été détectées, dont 99 ont nécessité une réparation. Les fuites restantes sont maintenues sous surveillance. Dans le cadre de la construction du réseau, 55 nouvelles vannes de branchements ont été posées, 227 anciennes supprimées et 31 chantiers de construction réalisés. Le service de piquet a été sollicité à 16 reprises.

Des cours sur le thème de l'extinction de feux de fouilles et de recherches de fuites gaz ont été organisés à la RAMA. La division assure également l'entretien de ces installations de formation.

Dans le cadre du mandat d'exploitation du réseau de gaz de la Commune de Rolle, la division a été sollicitée pour des activités telles que la construction d'infrastructures, des essais de branchements, des manœuvres de vannes, des remplacements de compteurs, des contrôles d'installations et des recherches de fuites.

La Section chauffage à distance exécute les raccordements, les poses et déposes périodiques des compteurs de chaleur ainsi que les mises en service des installations. Cette section comprend également un département de métrologie. En 2018, la section a exécuté 80 arrêts de réseau à des fins d'entretien et pour de nouveaux raccordements. Le suivi et la recherche de fuites a permis de réparer 9 fuites d'eau surchauffée importantes. Le service de piquet a été sollicité à 33 reprises, et 130 interventions ont été exécutées suite à des demandes express non planifiées. Trente-deux installations existantes ont été renouvelées. Vingt-deux nouvelles installations ont été mises en service. Pour les chambres techniques, 155 ont été nettoyées par une entreprise spécialisée et 969 ont été inspectées et entretenues par la section. En ce qui concerne la métrologie, 233 ensembles de comptage ont été remplacés.

## **SI-REN S.A.**

### **HISTORIQUE DE LA SOCIÉTÉ**

- SI-REN S.A. a été créée le 10 décembre 2009 et enregistrée au registre du commerce du Canton de Vaud le 16 décembre 2009. Son capital-actions est de CHF 30'000'000.-.
- Le capital de la société a été sollicité par le rapport-préavis N° 2009/27, adopté par le Conseil communal le 27 octobre 2009.
- Le Conseil communal a apporté plusieurs amendements aux conclusions, dont les nouvelles conclusions 1 bis et 1 ter qui prévoient respectivement « d'obtenir de la Municipalité qu'elle informe le Conseil communal des activités de cette société, même a posteriori, comme si elles étaient le fait des Services industriels », et « de soumettre cette société au contrôle de la Commission de gestion au même titre que l'Administration de la Ville de Lausanne ».

➤ La Municipalité, pour respecter la demande d'information du Conseil communal, a décidé de rendre compte des activités de SI-REN S.A. via le rapport de gestion des SIL. Elle transmet également le rapport de gestion de la société SI-REN S.A. aux commissaires de gestion et des finances des sous-commissions des SIL.

#### **BUT DE LA SOCIÉTÉ (ARTICLE 2 DES STATUTS)**

➤ «La société a pour but l'étude, la construction et l'exploitation d'installations de production ainsi que la fourniture d'énergie dans le domaine des énergies renouvelables en Suisse et à l'étranger. Elle pourra également conduire des projets de recherche fondamentale et appliquée dans tous les domaines des énergies renouvelables, conceptualiser et commercialiser des produits et services dans ce domaine, ainsi que procéder à la réalisation de projets de recherche sous toute autre forme. Elle peut effectuer, elle-même ou par l'intermédiaire de tiers, toutes opérations en rapport direct ou indirect avec son but, y compris dans le domaine de la propriété intellectuelle, en Suisse et à l'étranger. La société peut acquérir, détenir et aliéner des immeubles. La société peut exercer toutes les activités commerciales, financières – notamment à travers des prises de participation en Suisse et à l'étranger – ou autres en rapport avec son but».

#### **EFFECTIF DU PERSONNEL**

La société compte 5.3 ept.

#### **THÈMES PRINCIPAUX DE LA SOCIÉTÉ**

##### **Plan solaire photovoltaïque**

En 2018, les centrales photovoltaïques de SI-REN ont produit quelques 9,13 GWh, soit l'équivalent de la consommation de 3'000 ménages (avec une consommation électrique annuelle de référence de 3'000 kWh).

Avec 45 installations totalisant une puissance installée de 8,98 MW, le déploiement photovoltaïque suit son cours. Huit nouvelles centrales solaires ont été réalisées en 2018 pour une puissance cumulée de 1,42 MW. Il s'agit du vestiaire du centre de football de la Tuilière, de PSP Rionzi 52, du Collège du Rionzi au Mont-sur-Lausanne, du poste de transformation de Romanel, d'Université 5 à Lausanne, du Gymnase de Burier à la Tour-de-Peilz, du Collège de la Rouvraie et du nouveau centre Edipress à Bussigny. La production de toutes les centrales photovoltaïques de SI-REN peut se consulter en direct sur le site internet [www.si-ren.ch](http://www.si-ren.ch).

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 (loi sur l'énergie, art. 16-18), de nouvelles règles de mise en œuvre des regroupements pour l'autoconsommation sont en vigueur. SI-REN intensifie naturellement son activité en favorisant les bâtiments et les regroupements de bâtiments ayant un fort taux d'autoconsommation (RCP), permettant ainsi aux SiL de vendre directement l'énergie photovoltaïque produite aux occupants des bâtiments concernés.

Au 31 décembre 2018, quatre nouvelles centrales solaires étaient en chantier, totalisant une puissance de 612kW. Le bureau d'ingénieurs de SI-REN travaille actuellement sur 32 projets (2019-2021), totalisant une puissance potentielle de 9.4MW.

##### **Projet EolJorat Sud**

Lancé en 2007, le projet EolJorat Sud, qui compte huit éoliennes, est désormais prévu entièrement sur territoire communal. En effet, le seul site appartenant un privé, celui de Chalet Boverat, a été racheté par la Ville de Lausanne en 2018. Le parc EolJorat Sud devrait produire de 55 à 70 GWh/an, selon le modèle d'éoliennes qui sera retenu lors de la phase de demande des permis de construire.

Le projet de plan partiel d'affectation « EolJorat secteur Sud », adopté par le Conseil communal le 22 septembre 2015, a obtenu l'approbation préalable du Département cantonal du territoire et de l'environnement le 8 juin 2016. Le projet faisait l'objet de trois recours auprès de la Cour de droit administratif et public (CDAP), dont deux sont encore pendant : un recours groupé de plusieurs membres de l'association Eole Responsable et un recours de la Commune de Cugy.

A l'issue des derniers échanges d'écritures, le juge instructeur a organisé une visite locale le 6 décembre 2018 en présence des parties. A sa demande, SI-REN a fait installer deux ballons, un dirigeable blanc indiquant la hauteur de la nacelle (140 mètres) et un ballon rouge la hauteur maximale en bout de pale (210 mètres), sur trois sites : Saugealles, Vieux Pré-Noé et Chalet Boverat. Une société française ayant déjà de l'expérience en matière de gabarits éoliens a installé les ballons, à satisfaction.

Un drone avec balisage lumineux avait été prévu en réserve, en cas de fort vent couchant par trop les ballons, pour indiquer ces deux hauteurs, par déplacements successifs. Cette précaution s'est révélée utile puisque la journée était bien ventée, confirmant s'il était nécessaire l'intérêt du site pour un projet éolien.

La photo ci-dessous, prise à proximité de l'abbaye de Montheron, à environ 1.1 km du site des Saugealles, montre le drone avec son phare allumé indiquant la hauteur de la nacelle. On aperçoit également, bien en-dessous à gauche, le dirigeable blanc qui figure la hauteur de nacelle et le ballon rouge la hauteur maximale en bout de pale.

La visite locale a commencé au Chalet-à-Gobet. Les points de vue retenus ont ensuite été l'abbaye de Montheron, Cugy (devant la Fondation Echaud puis à côté de l'établissement scolaire), Froideville (au numéro 8 de la route de Lausanne), et enfin au pied des ballons sur le site de Chalet Boverat (photo ci-après).



La procédure se poursuivra avec une audience fixée au 11 février 2019 au Palais de justice de l'Hermitage à Lausanne.

#### **Projet Alpine Geothermal Power Production (AGEPP)**

Premier projet suisse de géothermie visant à produire de l'électricité et de la chaleur, le projet AGEPP vise à exploiter la chaleur des aquifères profonds dans la région de Lavey. Il permettra de fournir un puit de secours pour les Bains de Lavey (15,5 GWh<sub>th</sub>), et de produire de l'électricité (4,2 GWh<sub>el</sub>) pour autant que les cibles définies de température et de débit de l'eau remontée soient atteintes.

SI-REN possède 21.72 % de la société AGEPP SA, créée en 2017. Les autres actionnaires sont Holdigaz S.A. (21.72%), Romande Energie Holding S.A. (15.74%), EOS Holding S.A. (19.11%), CESLA S.A. (15.20%), la Commune de Saint-Maurice (4.34%) et la Commune de Lavey-Morcles (2.17%).

Courant 2018, le projet a fait l'objet d'une évaluation approfondie par deux groupes d'experts. Le premier a été mandaté par l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), le second par l'Etat de Vaud. Toutes les parties consultées ayant émis un préavis favorable, le projet a été mis à l'enquête publique le 4 janvier 2019, auprès des Communes de Lavey-Morcles (VD) et de St-Maurice (VS).

#### **Palézieux Bio-énergies S.A.**

En 2018, l'installation de biométhanisation agricole exploitée par la société a produit 1'274'000 kWh d'électricité (1'065'000 kWh en 2017), et écoulé 378'141 kWh de chaleur (564'000 kWh en 2017) qui ont permis de chauffer l'exploitation agricole et, partiellement, le Collège de Palézieux-Village. L'installation bénéficie de la rétribution à prix coûtant pour la vente de l'électricité. SI-REN détient 39% de la société.

#### **Montéole SAS**

SI-REN dispose d'une participation de 51% dans la société Montéole SAS, qui possède le Parc Monts Bergerons I, mis en service en décembre 2008 et doté de cinq éoliennes Sanvion (ex-REPower) de 2MW. Le parc est situé dans le département de la Somme, en région Picardie. L'énergie est reprise jusqu'en 2023 par EDF selon un système de rétribution à prix coûtant. La production 2018 s'est élevée à 19.31 GWh (18.66 GWh en 2017).

### **LFO S.A.**

#### **HISTORIQUE DE LA SOCIÉTÉ**

- LFO S.A. a été créée le 28 janvier 2013 et enregistrée au registre du commerce vaudois le 8 février 2013. Son capital-actions est de CHF 10'000'000.-.
- Le capital de la société a été sollicité par le rapport-préavis N° 2012/27 adopté par le Conseil communal le 13 novembre 2012.
- La Commission de gestion (25<sup>e</sup> observation 2013) a demandé que les activités de cette société soient présentées au Conseil communal et fassent l'objet d'un chapitre particulier du rapport de gestion.

## **BUT DE LA SOCIÉTÉ (ARTICLE 2 DES STATUTS)**

« La société a pour but l'acquisition, la construction, l'exploitation et la commercialisation de réseaux pour le transport d'information ; elle assure en outre leur évolution. La société peut :

- exercer toute activité financière, commerciale ou industrielle, mobilière ou immobilière, en rapport direct ou indirect avec son but ;
- participer à toutes entreprises ayant un rapport direct ou indirect avec son but. »

## **EFFECTIF DU PERSONNEL**

La société n'a pas de personnel. Elle mandate les équipes des SIL pour la construction et l'entretien des réseaux. Sa direction opérationnelle est assurée sur mandat par le chef du projet « fibre to the home » - FTTH du Service patrimoine.

## **THÈMES PRINCIPAUX DE LA SOCIÉTÉ**

### **Outil d'inventaire du réseau**

Le projet de mise en place de l'outil Netgeo, qui doit assurer la documentation du réseau, enrichi d'informations géolocalisées, a pris du retard à cause de problèmes techniques. Des actions concrètes d'amélioration sont planifiées pour 2019.

### **Déploiement de la fibre optique**

Le déploiement de la fibre optique est terminé depuis avril 2018, avec un total de 86'008 unités d'habitation raccordées.

Avec le réseau déjà déployé en coopération avec Swisscom à Lausanne, 3'904 unités d'habitation ont été alimentées par le réseau FTTH en 2018.

En ce qui concerne les nouveaux bâtiments et objets transformés, 1'561 unités d'habitation ont été raccordées à Lausanne en 2018, et 832 unités dans les communes voisines.

### **Opérateurs tiers**

Un contrat a été signé avec un opérateur tiers qui permet à ce dernier de commercialiser ses abonnements en faisant usage du réseau de LFO. Cet opérateur a installé ses équipements dans les sites de collocation de Pierre-de-Plan, de Flumeaux et de Chauderon en septembre, et la coopération opérationnelle a débuté en octobre.

# Bureau du Conseil communal

## RAPPORT DU BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL SUR SA GESTION DE JUILLET 2017 À FIN JUIN 2018 ET L'ÉTAT DE SES ARCHIVES

Avec la nouvelle Constitution, les autorités communales voient leur mandat débiter au premier juillet. Pour tenir compte de cette nouvelle réalité, en juin 2010, le Bureau du Conseil communal a décidé, en accord avec les présidents des groupes, que ses rapports de gestion couvriraient l'exercice effectif, du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin, et non plus l'année civile.

### Tableau récapitulatif

Objets	Nombres en 2017-2018	Nombres en 2016-2017	Nombres en 2015-2016	Nombres en 2014-2015
Séances plénières simples du Conseil communal	3	5	2	3
Séances plénières doubles du Conseil communal	19	18	20	21
Démissions de membres du Conseil entre 01.07. et 30.06	16	9	8	7
Motions déposées entre 01.07. et 30.06	2	3	2	5
Postulats déposés entre 01.07. et 30.06	59	67	47	50
Projets de règlement déposés entre 01.07. et 30.06	3	3	0	0
Interpellations ordinaires déposées entre 01.07. et 30.06	65	52	33	50
Interpellations urgentes déposées entre 01.07. et 30.06	24	15	26	20
Pétitions déposées entre 01.07. et 30.06	12	10	12	1
Préavis déposés entre 01.07. et 30.06	32	37	55	56
Rapports-préavis déposés entre 01.07. et 30.06	27	10	45	36
Rapports (R1 à Rn) de l'année	R114	R97	R129	R117
Questions écrites transmises à la Municipalité	25	19	12	10
Questions orales posées par les membres du Conseil communal en séance	171	157	113	115
Nomination des commissions ad hoc par le Bureau	75	98	96	108
Séances de la Commission de gestion	8	8	11	11
Séances de la Commission des finances	13	11	11	13
Séances de la Commission des pétitions	9	7	6	3
Séances de la Commission de recours en matière d'impôt communal	24	17	17	20
Séances de la Commission de politique régionale	4	4	5	12
Séances du Bureau du Conseil	17	18	16	14
Invitations reçues	91	103	123	202
Nombre d'objets soumis durant les week-ends de votations (y c. élections)	8	10	16	11
Nombre d'urgences demandées par la Municipalité	38	36	74	64
Nombre d'objets traités (préavis, rapport-préavis, initiatives, interpellations, interpellations urgentes)	189	155	231	200
Ratio nombre objets traités / nombre séances	8.5	6.20	10.5	8.33

Le ratio présenté à la dernière ligne du tableau ci-dessus ne peut être pris en considération sans tenir compte du type de dossiers traités durant l'année parlementaire. En effet, la division du nombre de séances par le nombre d'objets traités ne dit rien sur la complexité des objets soumis aux membres du Conseil. Certaines années, le Conseil a voté plusieurs préavis nécessitant de nombreuses heures de débats. Le nombre d'initiatives renvoyées en commission ne sont pas comprises non plus dans ce nombre d'objets traités. Cela a pour conséquence de diminuer le ratio, et cela pourrait donner l'illusion au lecteur de ce rapport que le Conseil a été moins efficace. Ce constat brut doit être nuancé.

## **Remplacement de Goéland**

Mise en route de l'étude, en collaboration avec le SOI et le Secrétariat municipal, d'un logiciel de gestion de l'information, devant remplacer à terme Goéland. En majorité, les groupes ont validé cette démarche. Un crédit supplémentaire de CHF 28'000 francs a été demandé pour l'accompagnement du secrétaire du Conseil pour la définition des besoins. L'entreprise a été choisie par la Municipalité et par le SOI puisqu'ils sont partie prenante dans le projet. Le montant a été utilisé en partie seulement car moins d'heures que prévues ont été nécessaires.

## **Traitement des pétitions en cas de procédure d'opposition parallèle**

Pétitions sur des demandes de permis de construire. Le Bureau a constaté que des pétitions concernent souvent des demandes de permis de construire. Ces demandes font parfois l'objet d'oppositions, formulées par les pétitionnaires, et donc d'une procédure parallèle. Il arrive souvent que la Municipalité réponde avant à l'opposition, et donc informe les opposants-pétitionnaires de la clôture du dossier. Lorsque le Conseil décide du sort de la pétition et qu'il souhaite un renvoi pour communication, il n'est pas souhaitable pour des raisons d'efficience que la Municipalité ou l'administration fasse une nouvelle réponse. Pour pallier ces décalages des procédures, le Bureau a proposé une solution d'amendement qui sera certainement reconduite dans d'autres cas: « *le Conseil communal prend acte que la Municipalité a déjà étudié et répondu à cette pétition, laquelle est devenue sans objet.* »

## **Commission de recours en matière d'impôts (CCRI)**

Le secrétariat de cette commission permanente du Conseil a été historiquement assumé par le secrétariat du Service des finances. La personne qui assume actuellement cette charge a vu sa mission modifiée et n'a plus le temps de s'occuper de la CCRI. La directrice de FIM a approché le Bureau pour trouver une solution. Plusieurs pistes sont à l'étude, dont l'externalisation partielle ou totale du travail de greffe. Le Bureau étudie ces options en concertation avec le président de la CCRI et l'actuelle titulaire du poste.

## **Élections**

- Avis de droit et décision du Bureau quant à la demande d'un électeur de vérifier la bonne réception de son enveloppe déposée dans une boîte-aux-lettres de la Ville. Le Bureau a prié le Secrétariat municipal de ne plus répondre à ce type de demande.
- Vérification et contrôle de la distribution dans les temps des enveloppes de votes lors des élections et votations. Le Bureau a été attentif à vérifier que les remarques collectées de distributions tardives n'étaient pas généralisées. Après consultation de la Municipalité et du Canton, il s'avère que Lausanne respecte la loi.

## **Votes des malades**

A la demande du Secrétariat municipal, lui-même sollicité par des établissements médicaux sociaux, le Bureau a convenu d'une procédure pour répondre aux demandes d'aide pour le vote des malades. Les personnes à mobilité réduite et dans l'incapacité d'accomplir seule leur droit citoyen doivent pouvoir recourir à une personne assermentée pour recueillir le vote.

## **Diffusion des invitations aux événements de la Ville**

Le Bureau a sollicité la Municipalité pour que les invitations aux événements organisés par les services de la Ville ne soient dorénavant distribuées que par voie électronique. Le Secrétariat municipal travaille à la mise en place d'une solution qui devrait entrer prochainement en fonction.

## **Collations et principes de durabilité**

Plusieurs groupes ont demandé au Bureau de réfléchir aux pratiques du Conseil en matière de collations, de fourniture et d'utilisation de la vaisselle. Le Bureau a pris contact avec la déléguée au développement durable de la Ville et est accompagné dans sa démarche. Il va pouvoir être répondu favorablement à la demande du Conseil avant la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2018 déjà.

## **Départ à la retraite de l'assistante du Conseil communal**

Après plus de vingt ans de service, la titulaire du poste est partie en retraite courant décembre 2017. Sa remplaçante est entrée en fonction en novembre 2017 pour un mois de « tuilage ». Son arrivée et son intégration se sont bien déroulées.

## **Versement aux Archives**

Le 10 juillet 2018, le Secrétariat du Conseil communal a opéré le versement aux Archives de la Ville :

- des pièces couvrant les séances du Conseil communal du 25 août 2015 au 15 juin 2016 ;
- des procès-verbaux originaux des séances du Conseil communal pour l'année 2016 - 2017 (présidence Valentin Christe) ;
- des extraits de procès-verbaux originaux de 2017 ;
- des ordres du jour, procès-verbaux des séances et de la correspondance du Bureau du Conseil pour l'année 2017 – 2018 (présidence Marlène Voutat) ;
- des ordres du jour, procès-verbaux des séances et de la correspondance de la Commission permanente de gestion pour l'année 2017.

# Glossaire

<b>AMF</b>	Accueillante en milieu familial
<b>APEMS</b>	Accueil pour enfants en milieu scolaire
<b>ARCH</b>	Service d'architecture
<b>BAVL</b>	Service bibliothèques et archives de la Ville
<b>CC</b>	Conseil communal
<b>CD</b>	Direction de la culture et du développement urbain
<b>CDAP</b>	Cour de droit administratif et public
<b>CFL</b>	Contrôle des finances de la Ville de Lausanne
<b>CH</b>	Service du contrôle des habitants
<b>COFIN</b>	Commission permanente des finances
<b>COGES</b>	Commission permanente de gestion
<b>COM</b>	Service commercial
<b>CP</b>	Corps de police
<b>CSR</b>	Centre social régional
<b>CULT</b>	Service de la culture
<b>CVAJ</b>	Centre vaudois d'aide à la jeunesse
<b>CVE</b>	Centre de vie enfantine
<b>EAU</b>	Service de l'eau
<b>ECA</b>	Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du Canton de Vaud
<b>EESP</b>	Ecole d'études sociales et pédagogiques
<b>EJQ</b>	Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers
<b>EPFL</b>	Ecole polytechnique fédérale de Lausanne
<b>FAJE</b>	Fondation pour l'accueil de jour des enfants
<b>FASL</b>	Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise
<b>FIM</b>	Direction des finances et de la mobilité
<b>IPE</b>	Institution pour l'enfance
<b>LEA</b>	Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture
<b>MCBA</b>	Musée cantonal des Beaux-Arts
<b>PALM</b>	Projet d'agglomération Lausanne – Morges
<b>PAT</b>	Service patrimoines
<b>PPA</b>	Plan partiel d'affectation
<b>PQ</b>	Plan de quartier
<b>PRO</b>	Service production
<b>PUR</b>	Service de la propreté urbaine
<b>RES</b>	Service réseaux
<b>Réseau-L</b>	Réseau d'accueil de jour de l'enfance de Lausanne
<b>RM</b>	Service des routes et de la mobilité
<b>RPAC</b>	Règlement pour le personnel de l'administration communale
<b>SAJE</b>	Service d'accueil de jour de l'enfance
<b>SALV</b>	Service achat et logistique Ville
<b>SAS</b>	Service des assurances sociales
<b>SCS</b>	Direction des sports et de la cohésion sociale
<b>SE</b>	Direction de la sécurité et de l'économie
<b>SEP+S</b>	Service des écoles primaires et secondaires
<b>SFIN</b>	Service des finances
<b>SGCD</b>	Secrétariat général culture et développement urbain

<b>SGEJQ</b>	Secrétariat général enfance, jeunesse et quartiers
<b>SGFIM</b>	Secrétariat général finances et mobilité
<b>SGLEA-C</b>	Secrétariat général logement, environnement et architecture, et cadastre
<b>SGSCS</b>	Secrétariat général sports et cohésion sociale
<b>SGSE</b>	Secrétariat général sécurité et économie
<b>SGSIL</b>	Secrétariat général services industriels
<b>SIL</b>	Direction des services industriels
<b>SLG</b>	Service du logement et des gérances
<b>SMUN</b>	Secrétariat municipal
<b>SOI</b>	Service d'organisation et d'informatique
<b>SPADOM</b>	Service des parcs et domaines
<b>SPAR</b>	Services partagés
<b>SPEL</b>	Service du personnel
<b>SPJ</b>	Service de protection de la jeunesse
<b>SPORTS</b>	Service des sports
<b>SPS</b>	Service de psychologie scolaire
<b>SPSL</b>	Service de protection et sauvetage
<b>SSL</b>	Service social Lausanne
<b>SSPR</b>	Service de santé et prévention
<b>ST</b>	Service du travail
<b>STEP</b>	Station d'épuration
<b>SUVA</b>	Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents
<b>TRIDEL</b>	Usine de valorisation thermique et électrique des déchets
<b>TSHM</b>	Travailleurs sociaux hors murs
<b>UAT</b>	Unité d'accueil temporaire
<b>UNIL</b>	Université de Lausanne
<b>URB</b>	Service de l'urbanisme

Hôtel de Ville  
place de la Palud 2  
Case postale 6904  
1002 Lausanne  
[www.lausanne.ch](http://www.lausanne.ch)

T +41 21 315 22 15  
[secretariatmunicipal@lausanne.ch](mailto:secretariatmunicipal@lausanne.ch)

